

Echelles de l'habiter



Echelles de l'habiter

Jacques Lévy

Plan Urbanisme Construction Architecture
Directeur de la publication : Emmanuel Raoul, Secrétaire permanent du Puca
Responsable de l'action : Phuong Mai Huynh
Coordination de la publication et communication : Josette Marie-Jean-Robert
PUCA / Grande Arche de la Défense
Paroi sud – 92055 La Défense Cedex
Tél.: 01 40 81 24 30 – Fax: 01 40 81 63 78
Site: www.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca

Collection « Recherches » du PUCA n° 189
en vente au CERTU – 9, rue Juliette Récamier – 69456 Lyon Cedex 06
Tél.: 04 72 74 59 59 – Fax: 04 72 74 57 80
Site: www.certu.fr

Sommaire

Liminaire	5
La démarche : les logiques de la liberté spatiale	9
Approcher les spatialités d'une société d'individus.	9
L'espace comme agencement de libertés et de contraintes.	10
L'habiter : la maison comme monde, le Monde comme maison.	11
La quotidienneté en question.	13
Échelles d'espace, échelles de temps.	13
L'urbanité en débat.	14
Les voisinages de l'individu : lieux et liens	17
L'objectif : désenclaver nos connaissances sur les mobilités.	17
La méthode : construction mémorielle, cartographie interactive.	18
La diversité des profils spatiaux.	24
Convergences.	66
Les habitants et leur contexte.	72
La vie quotidienne des lieux habités	95
Objectifs et phases de la recherche.	96
Débat.	98
Hypothèses.	106
Protocole.	109
L'observation des lieux.	113
Réalité.	115
Actualité.	139
Virtualité.	145
Conclusions.	148
Stratégies d'habitat.	151
Objectifs et méthodologie.	151
Analyse et résultats.	158

Lieux remplis, lieux vidés : temporalités touristiques.	191
Le choix des sites et leur configuration.	191
Méthode de recherche mise en œuvre.	204
Résultats des enquêtes : approche méthodologique.	211
Conclusions.	223
Dynamiques du peuplement.	257
Cadre général de l'étude.	258
La région de La Rochelle.	275
La région de Tours.	307
La région parisienne.	315
Conclusion.	334
Dossier : évolution de la population des communes de la Confédération helvétique.	338
Orientation bibliographique.	347
Habiter un monde multiscalair et multimétrique.	357
Les principaux résultats.	357
Des convergences transversales.	359

Liminaire

Le groupement SCALAB a été retenu en 1999 par le PUCA pour l'ensemble de son projet *Les échelles de l'habiter* alors qu'il n'avait sollicité un soutien que pour la définition, dans un premier temps, d'un projet opérationnel. Durant près de quatre ans, le groupement SCALAB a développé ses travaux dans des directions reliées mais distinctes, s'incarnant dans cinq modules. Malgré des complications administratives quelque peu pesantes, l'équipe s'est mise rapidement au travail et a pu mener à bien ces différentes recherches.

Après un travail préparatoire de 18 mois consistant à clarifier la problématique et à définir des protocoles précis, l'enquête s'est déroulée entre 2001 et 2003 sur quatre sites : Paris, La Rochelle, Toulouse, Tours.

Le projet *Échelles de l'habiter* a été divisé en cinq modules :

1. Les voisinages de l'individu ;
2. La vie quotidienne des lieux ;
3. Stratégies d'habitat ;
4. Lieux remplis, lieux vidés ;
5. Dynamiques du peuplement.

Les chapitres qui suivent rendent compte des travaux des différents modules.

Chaque module a fonctionné de manière autonome, ayant son propre rythme de travail. Des réunions communes de l'ensemble du groupement ont permis de faire le point sur chaque module, d'échanger des expériences et d'ajuster les procédures. L'existence de sites communs à plusieurs modules a favorisé la communication. En outre, comme le montre le récapitulatif ci-dessous, certains chercheurs et enquêteurs ont participé à plus d'un module.

SCALAB.

Le groupement de recherche SCALAB a été constitué dans la perspective d'une réponse à l'appel à propositions du Puca, « Habitat et vie urbaine ». Il comprend le réseau de recherche VillEurope (Reims, Tours, Paris), la Maison des Sciences de l'Homme de Tours, l'équipe de recherche MIT (Paris-7, La Rochelle), l'agence d'urbanisme Urbane (Toulouse) ainsi que des individus issus d'autres unités de recherche. Le responsable scientifique du projet « Les échelles de l'habiter est Jacques Lévy (VillEurope), avec le soutien de Serge Thibault (MSH de Tours). L'organisation administrative et financière a été réalisée à la MSH de Tours par Nicole Rigault, sous la direction de Serge Thibault.

L'équipe et les modules.

Module 1. Les voisinages de l'individu.

Responsable : Jacques Lévy (Laboratoire Chôros – Ecole polytechnique fédérale de Lausanne – EPEL)

Chercheurs : Dominique Andrieu (MSH de Tours), Mickael Breton (MSH de Tours), Laurent Cailly (MSH de Tours), Christian Calenge (MSH de Tours), Pierre Granier (MSH de Tours), Serge Thibault (MSH de Tours), Olivier Vilaça (VillEurope).

Développement informatique : Boris Beaudé (VillEurope).

Cartographie : Dominique Andrieu (MSH de Tours).

Enquêteurs : Mathilde Derôme Marc Dumont, Claire Mulonnière, Lionel Rougé, Amandine Spire.

Module 2. La vie quotidienne des lieux.

Responsable, rédaction : Serge Thibault (MSH de Tours).

Chercheurs : Laurent Cailly (MSH de Tours), Christian Calenge (MSH de Tours), Élisabeth Dury (VillEurope), Pierre Granier (MSH de Tours), Fanny Letissier (VillEurope), Jacques Lévy, Jérôme Rollinat (MSH de Tours), Serge Thibault (MSH de Tours).

Enquêteurs : Marie Chenet, Cécile Dacremont, Élisabeth Dury, Pauline Frachon, Clément Gayet, Fanny Letissier, Tony Perrone, Isabelle Verdage, Laura Verdelli, Laure Verdier.

Module 3. Stratégies d'habitat.

Responsable : Anne Péré (Urbane)

Chercheurs : Alice Chevalier (Urbane), Anne Péré (Urbane), Lionel Rougé (Urbane).

Enquêteurs : Alice Chevallier, Lionel Rougé.

Module 4. Lieux remplis, lieux vidés.

Responsables, rédaction : Olivier Lazzarotti (MIT), Sylvine Pickel (MIT), avec la collaboration de l'équipe MIT.

Enquêteurs : Maud Bendinelli, Eugène Cailleau, Alexandre Gautier, Sylvine Pickel, Nathalie Violeau.

Module 5. Dynamiques du peuplement.

Responsable, rédaction : François Moriconi-Ebrard (CNRS/Université d'Avignon).

Chercheurs : Jean-Paul Hubert (FUNDP, Namur), François Moriconi-Ebrard

Cartographie : Frédéric Dinard (Université de Caen).

Les sites et les zones.

La recherche s'est déroulée principalement sur quatre sites : Île-de-France, aire urbaine de Toulouse, aire urbaine de Tours, aire La Rochelle-Île-de-Ré.

L'animation des enquêtes sur chacun de ces sites a été réalisée par Christian Calenge (Tours), Anne Péré (Toulouse), Patrick Poncet (Île-de-France), Sylvine Pickel et Isabelle Sacareau (La Rochelle-Ré).

Chaque site a été découpé en zones relativement homogènes afin de prendre en compte les différents gradients d'urbanité dans chaque site, assurer une meilleure préparation typologique des enquêtes et une meilleure cohérence dans l'interaction entre les modules. Il y avait en tout, 14 en Île-de-France, 8 à Toulouse, 6 à Tours et 5 à La Rochelle-Ré.

La réalisation du rapport.

Rédaction.

Chapitres 1, 2, 7 : Jacques Lévy. Chapitre 3 : Serge Thibault. Chapitre 4, Annexe 2 : Alice Chevallier, Anne Péré. Chapitre 5 : Olivier Lazzarotti, Sylvine Pickel. Chapitre 6 : François Moriconi-Ebrard. Annexe 1 : Lionel Rougé.

Coordination éditoriale.

Jacques Lévy.

Édition.

Dominique Andrieu, Alain Ravaz.

Achèvement du rapport : février 2004.

1. La démarche : les logiques de la liberté spatiale

Approcher les spatialités d'une société d'individus.

Notre point de départ est de nous situer clairement dans une *société d'individus* au sens de Norbert Elias. Il ne s'agit nullement de se réclamer d'un « individualisme méthodologique » qui contesterait par principe l'existence d'acteurs collectifs ou l'intérêt d'un concept de société. En revanche, nous ne tenons pas pour acquise la pertinence, moins encore la transcendance, de catégories telles que celles de « ménage » ou de « classe ».

Le ménage existe, cela est évident, mais il est le résultat d'arbitrages et de compromis impliquant des individus qui ne s'y réduisent pas : étudier le comportement d'un ménage pris comme un tout ne dispense pas, mais suppose, l'examen spécifique des individus qui le composent. Notons que le ménage de type familial classique (deux adultes et un ou des enfants) est certes un cas de figure très représenté (statistiquement modal), mais qui ne doit pas cacher le nombre important et croissant des autres types : ménages d'une seule personne, couples sans enfants, familles monoparentales, etc. qui peuvent souvent présenter plus de différences que de ressemblances avec le type canonique.

Nous vivons dans une société d'individus, même si certains d'entre eux sont trop faibles pour jouer pleinement leur rôle. Il existe aussi des strates ou des dimensions communautaires résiduelles ou « importées », mais le fait le plus marquant au sein des groupes en difficulté est qu'ils sont trop « décommunautarisés » pour pouvoir utiliser une ressource collective de substitution. Autrement dit, la complexité des situations sociales dans les sociétés développées ne justifie pas qu'on en revienne à une approche structuraliste, dans laquelle on pourrait se contenter de dessiner des cases rigides (apparte-

nance, dispositif hiérarchique, habitus) pour prévoir le comportement des membres de la société.

Dans cette perspective, on préférera, à la notion « cycle de vie », celle de *parcours biographique*. En effet, il apparaît de plus en plus discutable de considérer comme un référent intangible une succession de séquences « normales » qui imposeraient leurs conséquences à l'ensemble des programmes d'activité des individus. Si la conscience des limites biologiques de l'être humain fait partie des contraintes prises en compte par les individus dans la définition de leurs horizons stratégiques, ces contraintes peuvent être traitées de différentes manières. Ainsi, le fait de justifier le déménagement vers un pavillon périurbain par le fait que « c'est mieux pour les enfants » mérite d'être pris au sérieux mais n'empêche pas que, pour d'autres couples, le bien des enfants trouvera sa traduction dans d'autres options. On ne peut renvoyer dans un en deçà de l'autonomie individuelle les grandes décisions d'échelle biographique, telles que le départ de la résidence parentale, la vie en couple, la séparation, la procréation, le commencement, l'interruption, la reprise, la prolongation ou l'arrêt définitif de la vie professionnelle, alors même que ce sont des moments-clés pour la manifestation et pour la caractérisation de cette autonomie. La hiérarchie des motivations ne peut plus être considérée comme un invariant anthropologique, pour la simple raison que les individus que nous observons nous montrent qu'ils sont capables de modifier les arbitrages, les principes d'évaluation des composantes de leur vie de « traduction » entre des réalités qui ne se situent pas sur le même plan. Ainsi l'espace de l'habitat peut-il se trouver affecté prioritairement par des choix qui valorisent la taille ou le type du logement, son statut d'occupation, le rapprochement du lieu de travail, la recherche des opportunités offertes par une localisation ou encore l'appartenance identitaire à un lieu. Chaque logique peut s'opposer aux autres en fonction d'orientations générales qui impliquent une image de soi, un rapport au monde, une expérience.

L'espace comme agencement de libertés et de contraintes.

L'abaissement considérable, en termes absolus et relativement aux revenus, des coûts de transport constitue un événement en soi. Il peut aussi être considéré comme un indicateur d'une inflexion majeure dans l'histoire des sociétés. L'espace a longtemps été avant tout une contrainte, dont la conséquence a été pour la grande majorité des populations, une sévère *assignation à résidence*. Le rapport à l'espace mêle aujourd'hui ce qui reste de ces contraintes (l'insolvabilité monétaire ou temporelle empêche l'ubiquité) et des degrés

de liberté non négligeables. Cela se traduit par une mobilité substantiellement accrue, et il faut prendre ce terme dans un sens beaucoup plus large que le simple déplacement. Indépendamment même des accès télécommunicationnels à l'information, la mobilité se compose de virtualités de déplacements qui résultent à la fois du potentiel de lieux accessibles et des compétences de gestion de ce potentiel.

Dans ce contexte, l'image des lieux ne peut plus être traitée comme une « superstructure » traduisant les lamentations ou les autoconsolations d'agents subissant passivement l'action des forces de localisation (entreprises, État, promoteurs, etc.). Personne n'est acteur à 100 % de sa stratégie spatiale, mais peu d'individus le sont à 0 %. Il faut donc accorder l'importance qu'elle mérite au dispositif cognitif qui sert de cadre aux actions de construction par l'individu de son espace d'habitat. Par exemple, les cas, fréquents en matière de dynamique du peuplement dans les quartiers d'une ville, de « pronostic autoréalisant » (*self-fulfilling prophecy*) montre qu'il est dangereux de sous-estimer la force des idées des citoyens « ordinaires » et leur capacité à modeler l'espace social.

Ces éléments conduisent à traiter l'ensemble des choix spatiaux comme un tout, plus ou moins cohérent, mais au sein duquel s'articulent des sous-systèmes de choix élaborés. Ainsi ne paraît-il plus acceptable de traiter séparément mobilités « quotidienne » et mobilité résidentielle, les deux réalités demeurant distinctes, mais entretenant des relations interactives fortes, moins hiérarchiques qu'on ne l'envisageait naguère. La « solvabilité » spatiale permet en effet d'ouvrir les rôles que l'on va attribuer à chaque composante de l'habitat. La localisation de l'emploi ou de l'activité principale peut soit continuer à jouer, comme élément structurant du reste, soit fonctionner comme un élément neutre – d'autant que, dans les ménages à double emploi, l'adéquation domicile-travail se révèle souvent impossible – soit encore, opérer comme variable d'ajustement dans des stratégies ou d'autres éléments (lieu d'appartenance, emploi du conjoint, études des enfants, etc.) sont jugés prioritaires.

L'habiter : la maison comme monde, le Monde comme maison.

Habiter, ce n'est pas seulement résider. Nous pensons utile de considérer le terme dans un sens large. Habiter, c'est, fondamentalement, la relation que les hommes entretiennent avec le monde. Habiter, c'est s'approprier un espace de travail, c'est animer un espace public, c'est entretenir des relations affectives fortes, fussent-elles invisibles ou muettes, à un lieu.

L'action d'habiter conduit à poser, en sens inverse, la question de l'être-habité. Qu'est-ce qu'un lieu habité ? À quoi savons-nous qu'un lieu est plus habité qu'un autre, ou différemment ? S'interroger sur l'habitat suppose de ne pas se contenter de projeter sur une étendue vide et inerte une série d'actes extérieurs mais implique de placer au centre de sa réflexion la relation homme/espace, chacun des termes constituant une manière d'approcher l'autoproduction de la société.

Dans ce cadre, où se situe le logement ? L'orientation adoptée ici consiste à émettre l'hypothèse que la composante « logement » de l'habitat se trouve d'un même mouvement relativisée et valorisée par les mutations en cours.

Pour bien comprendre la contradiction apparente de cet énoncé, il faut se rappeler que l'histoire de l'espace des sociétés depuis deux siècles a été marquée par deux événements majeurs : d'une part, l'augmentation considérable des interactions entre les membres de la société (division du travail, coopération, complexification des activités, éducation, innovation,...), d'autre part, l'émergence de l'autonomie individuelle, de plus en plus capable de se protéger contre les injonctions communautaires. Autrement dit, il y a à la fois de plus en plus de société et de plus en plus d'individu. Dans ce contexte, l'interface intime/extime devient cruciale. Or l'habitat se situe à cheval sur cette interface : ce sont à la fois l'individu et la société qui habitent et les lieux habités le sont tant par chacun que par tous. C'est dans la relation entre le logement et le reste de l'espace habité que se déploie cette interface. De fait, le logement se trouve conforté dans son rôle de plaque tournante de l'action individuelle, de centrale de « recharge des batteries » de l'acteur en dépit – ou plutôt en raison – du renforcement de sa socialisation.

Pour toutes ces raisons, la relation domicile/travail ne peut constituer à elle seule un cadre satisfaisant ni même une approximation acceptable. Du côté du domicile, la multiplicité des résidences se généralise, d'une manière ou d'une autre (multirésidence *stricto sensu*, résidences secondaires, tourisme). Du côté du travail, on observe aussi une tendance à la multilocalisation associée à un affaiblissement de la limite entre travail et non travail (formation, pratiques culturelles intenses, télétravail...), tandis qu'un nombre croissant de personnes ne peut être considéré comme « travailleurs ». Surtout, l'extérieur du couple domicile/travail se développe considérablement en durée, en mobilité, en importance dans la vie des individus : commerce, loisirs, culture, rencontres...

Enfin, le champ de l'action individuelle se déploie à des échelles sans cesse élargies, jusqu'au Monde entier. L'interface individu/Monde, renforcée par l'accès individuel aux réseaux de télécommunication, devient fondamentale, relativisant du même coup toutes les autres échelles de

l'appartenance. La montée de la conscience de l'unicité, de la « finitude » de notre désormais petite planète crée une zone de dialogue privilégiée entre la maison, lieu de l'intime, et la planète, lieu de l'extime.

La quotidienneté en question.

Le quotidien, dans sa définition élémentaire (ce qu'on répète chaque jour), est mort. Il n'est pas possible de fixer simplement une limite entre les pratiques qui seraient celles de tous les jours et celles qui seraient rares. Par exemple, l'existence des hypermarchés associée à des possibilités de stockage (congélateur), empêche de placer les achats alimentaires au bas de l'échelle de la rareté alors que la consommation des produits achetés est, elle, organisée selon une maille temporelle plus fine. Les études du type *Inventaire communal* se révèlent insuffisantes à cet égard. C'est en fait beaucoup plus sous la forme d'un continuum entre le fréquent et le rare, entre le routinier et l'exceptionnel qu'il convient de se représenter les temporalités d'aujourd'hui. À cette complexification s'en ajoute une autre, portant sur les contenus des activités. Les délimitations travail/loisirs ou commerce/loisirs sont de moins en moins faciles à tracer. Les pratiques culturelles et les activités de formation sont fortement interpénétrées. Le tourisme, qui peut se définir comme un rapport de découverte et de non-responsabilité face aux lieux, est présent dans le « quotidien » alors que vacances « culturelles », résidences secondaires d'« enracinement » et voyages mixtes, professionnels et de loisirs, se multiplient. On ne peut s'étonner, dès lors, que, à différentes échelles, les cartes des nouvelles localisations résidentielles et celles des destinations se superposent de plus en plus nettement.

Échelles d'espace, échelles de temps.

Il faut rompre avec la fausse bonne idée d'une relation privilégiée petits espaces/temps courts. Les temporalités longues sont aussi présentes que les courtes dans l'agencement des espaces locaux. Cela conduit à pousser le regard sur l'habitat au-delà des parcours biographiques. La question du temps long des lieux mérite d'être posée tant, intuitivement, on perçoit que les histoires de lieux ne parlent pas que de mémoire ou de patrimoine mais contribuent puissamment au style contemporain d'un espace.

On peut ainsi identifier quatre rapports distincts du temps à l'espace local :
1/l'effet de contexte : la production de l'espace est dépendante du grand

type de société dans lequel on se situe, c'est-à-dire d'un cadre général de l'historicité, différenciant, par exemple, la Chine pré-impériale, l'Europe médiévale ou les Etats-Unis.

- 2/l'effet de période : dans une continuité historique apparente (donc indépendamment de l'effet de contexte), certaines choses ne sont plus possibles tandis que d'autres le deviennent. Ainsi dans un monde où l'automobile est disponible, et où le logement peut être l'objet d'un choix, il existe des effets sur l'espace spécifiques de la période. La série de villes née de la « révolution industrielle » possède, encore aujourd'hui, des caractéristiques tout à fait particulières.
- 3/l'effet de rythme : une ville qui croît à une vitesse très importante, toutes choses égales par ailleurs dans le contexte, connaît des problèmes différents de celle qui croît lentement.
- 4/l'effet cumulatif : la sédimentation du passé joue des rôles divers qui peuvent aller dans le sens de la continuité, mais aussi de la rupture (seuil de bifurcation). Cela est vrai pour les phénomènes de masse acquise (la taille d'une ville) mais aussi pour la dimension immatérielle d'une culture urbaine.

L'urbanité en débat.

Les dynamiques de l'habitat se situent dans un contexte où les attentes en matière d'urbanité font l'objet d'un débat de plus en plus explicite au sein de la société. Ce débat prend parfois la forme explicitement politique d'une délibération sur les actions publiques souhaitables ; il se manifeste aussi, moins visiblement mais avec des effets au moins aussi considérables, dans les actes individuels ou collectifs au sein de la société civile, parmi lesquels les stratégies d'habitat jouent un rôle majeur. Il y a, c'est évident, un rapport entre le mouvement d'étalement urbain, la dévalorisation d'un mode de vie incarné par les grands ensembles et la valorisation d'un dispositif articulé autour de la maison individuelle en accession avec jardin et voiture.

Les mutations urbaines récentes recomposent les polarités et les centralités. Celles-ci n'ont pas disparu mais elles se sont diversifiées : « ville historique » et « ville émergente », modèle d'Amsterdam et modèle de Johannesburg apparaissent moins comme un partage territorial de l'espace urbain que comme deux manières de mettre en jeu, en mouvement et en ordre l'ensemble de l'espace urbain. On ne peut pas préjuger de leurs localisations, de leurs contenus et de leur agencement respectifs et de leur cohabitation.

Ce constat ouvre sur la nécessité de se donner des outils de mesure et de

comparaison, afin d'interpréter des comportements qui ne peuvent être restreints au domaine de l'acte individuel isolé. Les acquis de la recherche en matière de mesure de l'urbanité, à travers l'accessibilité, les vitesses, les familles de métriques différentes, l'importance relative des espaces publics, en somme la connaissance de cette « forme urbaine » qui est aussi le *fond* de la carte urbaine ne peut être vue comme un simple repérage de l'arrière-plan des trajets individuels. C'est le potentiel qui définit la ressource d'habitabilité des lieux. C'est le référent à partir duquel les individus définissent leur stratégie d'habitat. C'est enfin l'enjeu des pratiques d'habitat, qui sont aussi la ville en train de fonctionner et en train de s'inventer. Plus que par surimposition d'une volonté politique extérieure, c'est en connaissant ces pratiques et leurs ressorts que l'on peut espérer créer les conditions d'éventuels infléchissements : tous citoyens qu'ils soient, c'est d'abord comme habitants que les habitants fabriquent leurs (et nos) espaces de vie.

2. Les voisinages de l'individu : lieux et liens

L'objectif : désenclaver nos images des mobilités.

Cette partie du projet du groupement SCALAB consistait à tenter d'approcher les mobilités dans leur complexité, c'est-à-dire aussi dans leur simplicité. L'histoire, d'ailleurs récente, de la mesure du mouvement des individus dans l'espace montre une tendance récurrente à découper l'objet selon des principes qui se sont progressivement ajoutés les uns aux autres : migrations résidentielles, domicile/travail, vacances, loisirs, commerces, famille. Cette tentation, typique du moment industriel, consistant à segmenter ce qu'on cherche à comprendre, a encore alourdi le classement thématique (les « motifs »), d'une distinction par fréquence : quotidien, hebdomadaire, etc., ou encore, en fonction du temps passé sur place. Le résultat est que, jusqu'à un certain point, les résultats sont déjà inclus dans l'instrument de mesure.

Pendant ce temps, à l'inverse, les pratiques de mobilités ne cessaient d'évoluer dans le sens inverse : non seulement les motifs, les fréquences, les durées se diversifient, mais les seuils qui les séparaient s'abaissent. Comme cela a été dit plus haut (cf. 15.) les frontières du « quotidien » sont devenues évanescentes, quand de moins en moins de gens consacrent de moins en moins de journées à faire la même chose que ce qu'ils ont fait la veille. De même en est-il du « familier », car de multiples manières de rendre les lieux familiers, c'est-à-dire à la fois faciles d'accès et peu dépaysants sont apparues à mesure que l'appropriation des lieux du Monde s'intensifiait et se diversifiait. Par ailleurs, nous rappelions aussi (cf. 16.) que la taille des temps et des espaces ne correspond pas toujours : on peut aller loin rapidement, souvent ou pour peu de temps – ou l'inverse.

Enfin – et c'est là peut-être le changement de lecture le plus important

qu'il convient d'effectuer – l'essentiel de la mobilité s'est déplacé de l'*actualité* vers la *virtualité*. C'est la conséquence directe de l'accroissement des « libertés spatiales » : la possibilité simultanée de se rendre dans une multitude d'endroits crée un vaste potentiel dont, inévitablement, une infime partie se réalise. Ce qui était vrai dans les territoires urbains les plus denses, et qui le reste, s'étend peu ou prou à tout l'œcoumène. Et même s'il demeure qu'en ville la différence entre ce que nous pourrions faire et ce que nous faisons est maximale, l'idée de considérer l'ensemble des déplacements comme un sous-ensemble réduit de la mobilité s'impose partout. D'où l'importance de traiter les mobilités sans a-priori, sans catégories rigides préalables, en laissant les intéressés.

Enfin, l'intelligence des mobilités ne peut se comprendre sans les mettre en perspective avec ce qui fait leur signification pour ceux qui les pratiquent : les lieux ainsi reliés, d'une part, l'activité exercée pendant le temps de déplacement, qu'on ne peut considérer, ex-ante, comme un temps sans valeur. Les déplacements sont inséparables des destinations, ce que confirme ce que nous savons en général du mouvement dans l'espace. Celui s'accélère, s'intensifie et se diversifie, mais n'explose pas. À l'inverse de ce que quelques prophètes peu soucieux d'études empiriques ont parfois annoncé, on n'observe pas de mouvement brownien, d'agitation en tout sens, de mobilité exclusivement centrée sur elle-même. De même que le langage associe toujours un référé et un référent et qu'on parle toujours de quelque chose, de même la mobilité associe toujours un lien et un lieu. On va toujours quelque part, même et surtout si l'aller-quelque-part, c'est-à-dire, au sens large, le *voyage*, fait sens.

Il était donc urgent de désenclaver notre approche des mobilités et de les insérer dans une vision plus large de la relation multidimensionnelle à l'espace. C'est le sens de cette enquête.

La méthode : construction mémorielle, cartographie interactive.

Il s'agissait de réaliser un inventaire des mobilités dans les différents sites retenus sous forme d'une enquête par entretiens directs sur l'ensemble des sites, au sein desquels on découpe des zones bien caractérisées. Dans chaque zone, on a interrogé une personne dont le profil socio-résidentiel (type de logement, type de statut, profession, ménage) était conforme à la modale de la zone, et une autre, dont le profil s'en écartait. Il s'agit d'identifier l'ensemble des déplacements assortis de leurs motifs sur une période longue (un an) afin de prendre en compte la gamme la plus large de lieux et de mobilités.

Le but recherché n'était pas de produire un échantillon de taille statistique mais d'explorer la plus grande diversité possible des situations.

La méthodologie employée a reposé sur quelques principes simples :

- interroger des individus dans de bonnes conditions et en y consacrant tout le temps nécessaire ;
- rechercher l'exhaustivité en aidant, d'une manière pragmatique, les personnes interrogées à construire leur mémoire ;
- cartographier aussi simplement que possible les données obtenues, afin de pouvoir faire du document ainsi obtenu un élément de dialogue lorsque, à l'occasion d'une seconde rencontre, les personnes interrogées étaient invitées à valider et commenter la carte de leur mobilité.
- obtenir un commentaire libre de la part des enquêtés sur leurs « voisinages » tels qu'ils apparaissaient sur la carte qu'on leur présentait ; ce fut l'objet d'un entretien semi-directif dont la consigne de départ était : « Voici comment, avec vous, nous avons reconstitué vos espaces de vie. Qu'en pensez-vous ? ».

Le premier point s'est traduit par l'obligation de localiser l'entretien au domicile de la personne interrogée, ce qui peut avoir entraîné des biais limités, les flux liés à la résidence habituelle étant plus précisément détaillés que les autres. Plus généralement, on a pu observer une minoration des déplacements les plus banals se produisant lors de séjours à l'extérieur, notamment lors de séjours dans d'autres lieux que celui de la résidence habituelle. Ce problème, résumé par l'expression : « En vacances, on ne sort plus le chien », a été traité par les enquêteurs, avec des résultats divers, compte tenu de la saturation ou de la fatigue des enquêtés en fin d'entretien.

Cette faiblesse se sera sans doute traduite par une légère sous-estimation générale des déplacements réellement effectués, et notamment des moins significatifs d'entre eux. C'était, avons-nous estimé, le prix à payer pour un double avantage : la collecte rapide de nombreuses données, portant sur un pas de temps très important. Globalement, le résultat paraît cohérent au regard, d'une part, de la diversité des enquêteurs, d'autre part, de la durée étudiée. Nous n'avons observé d'écart spectaculaire, ni d'un enquêteur à l'autre, ni d'une période de l'année à l'autre pour un même enquêté. La richesse des données recueillies provient, selon toute vraisemblance, de la richesse des pratiques spatiales des individus rencontrés.

S'il est difficile de tirer des généralités sur les premiers questionnaires tant les modes de prise de contact ont présenté un caractère très différent selon les individus, l'ensemble des individus a néanmoins présenté une réelle compréhension des attendus, s'est prêté facilement et sans réticence

au jeu « anamnésique » malgré son aspect fastidieux. Les rares réticences présentes dans certains entretiens renvoyaient à des faits précis, des éléments douloureux de trajectoires sur lesquels ils ne souhaitent pas revenir ni s'attarder. On peut citer l'exemple-type d'une personne interrogée refusant de nommer un lieu dans lequel elle s'était rendue avec son ancien conjoint, d'un autre qui souhaitait bien démarquer toutes les activités liées à la charge de ses enfants dans le cadre d'une séparation conjugale (amener au train, gérer les loisirs du week-end en fonction etc.), du reste de ses mobilités, déplacements.

Le travail d'entretien, souvent assez long, s'est réalisé dans la totalité des cas en suivant un déroulement aux antipodes de celui d'un questionnaire. Au cours de l'entretien, des sujets très variés étaient évoqués qui pouvaient le faire prolonger au point d'atteindre pour certains enquêtés une durée d'au moins 2h30. Ce point n'est pas anecdotique, mais attire l'attention de manière générale, sur la relative exigence de ce travail, sur la complexité de la remémoration et la nécessité très forte de recourir à une multitude d'anecdotes pour reconstituer progressivement la trame générale des mobilités.

La période de début d'entretien est une étape d'ajustement réciproque : *« Attendez, mais qu'est ce que vous voulez savoir ? Ce que je fais tous les jours ? Mais quel est l'intérêt ? »* (“enquêté”) *oui, oui, tout, vraiment tout parce que pour moi tout est très important, même ce que vous faites tous les jours... »*. Puis, la mise en place interactive des données se réalise en permanence, l'enquêteur reformulant le propos que vient de lui adresser l'enquêté, en vue d'obtenir un discours de précision ou de confirmation (*« Donc, cette année au total vous avez du aller 5 fois chez votre belle-mère ? – Oh...oui, oui, bien cinq fois »*).

Tout au long de l'entretien se déploie chez certains enquêtés un intense système de justification des déplacements (*« Tout le week-end je vais là bas, parce que, vous comprenez, on va pas se priver, quoi ! [...] Dès que je peux me libérer, je me fais une soirée restau' avec mon mari, alors ça, c'est... c'est obligatoire ! Et vous comprenez, si je gagnais un peu plus et que j'avais un peu plus de temps, ça serait tous les soirs, oh oh oui ! »*). Certains enquêtés présentent l'unicité de leur mode de déplacement de manière militante : *« Moi je fais tout à pied, et c'est très bien comme ça »*. *« Tout en voiture, c'est clair, pppfff... à pied ! »*

L'activité de restitution des données présente également un caractère étonnant de moment d'exhibition social : certains enquêtés sont particulièrement « parlant » sur leur mobilités, exprimer tout ce qu'ils font durant l'année leur donnent de manière très visible, une véritable satisfaction, alors que d'autres présentent leur déplacement avec une fatalité, un caractère obligé

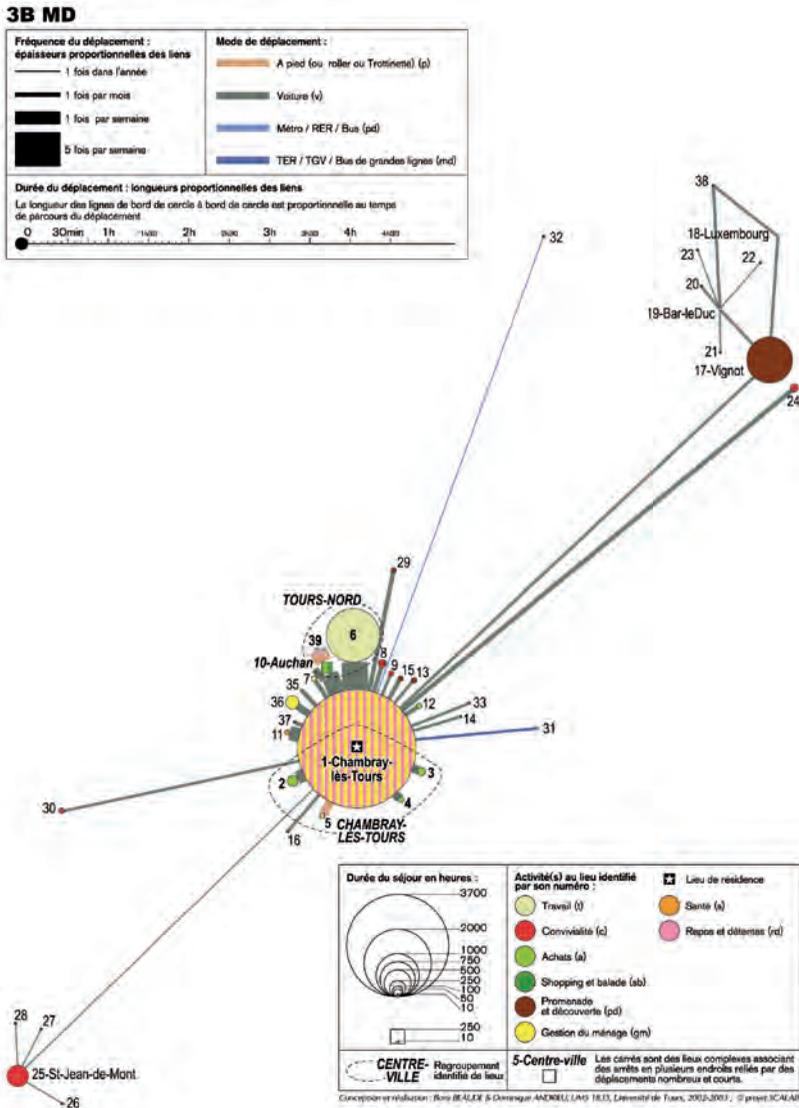
et pesant. La réticence des gens les moins aisés à parler montre bien que l'organisation des pratiques quotidiennes reste extrêmement soumise à une activité d'évaluation normative, celle du regard de l'Autre, et qui montre que le temps le plus difficile de l'entretien est de le transformer en véritable connivence, pas à importer du regard voyeur.

Deux grands types de constructions conjointes avec l'enquêteur ont pu enfin être repérés dans cette « interaction anamnésique ». En premier lieu, le raccordement à des *fractions temporelles* : des moments, des périodes dans l'année permettent à l'individu par ramification de structurer tout le rappel d'une série d'activités (vacances, Noël, premier de l'an), à des *fractions professionnelles* (contrat de travail à durée limitée). Puis, celle de la *quotidienneté* et de ses *écarts*, l'ordinaire et l'exceptionnel : l'évocation des lieux de travail ou d'habitation et des activités qui leurs sont liées : « *Après le travail nous allons ensemble avec mon mari au cinéma* ». « *On se fait une sortie-restau avec des copains au moins deux-trois fois dans la semaine quand on sort de la journée* ».

Une attention particulière a été portée à la cartographie. Deux critères étaient posés au départ : une lisibilité similaire pour tous les individus, y compris ceux n'ayant pas de culture ou de pratique spécifique de la cartographie ; la rigueur de l'outil de communication pour analyser et interpréter les résultats. Nous n'avions pas exclu au départ d'incarner ces critères dans deux objets différents. Après réflexion et expérimentation, nous sommes arrivés à la conclusion que la meilleure réponse aux deux exigences était obtenue par un même type de technique cartographique : une carte sans fond à double métrique. Il s'agit d'une carte sans fond en ce sens que les données ne sont pas calées sur une autre carte contenant des informations d'une autre nature. Les cartes que nous avons produites, directement à partir des données grâce à un logiciel créé par Boris Beaudé et aux procédures d'ajustement de Dominique Andrieu, contiennent des informations sur les lieux pratiqués (temps passé et activité, exprimés par un cercle de rayon proportionnel coloré) et sur les liens entre ces lieux (temps passé et activité, exprimés par un trait de longueur proportionnelle au temps d'accès et d'épaisseur proportionnelle au nombre de trajets). Enjeu du premier entretien et point de départ pour le second – ce qui a d'ailleurs parfois entraîné des retouches sur le document –, les cartes ont participé de l'interactivité de l'échange. On peut y voir un exemple de l'utilité d'utiliser la carte et la cartographie comme ressource d'échange disposant, à condition qu'on les maîtrise, d'un certain nombre d'atouts (lecture immédiate, adéquation au projet, neutralité relative vis-à-vis des dispositifs de légitimation les plus présents) qui apportent un avantage non négligeable chaque fois qu'il est question d'espace dans une enquête.

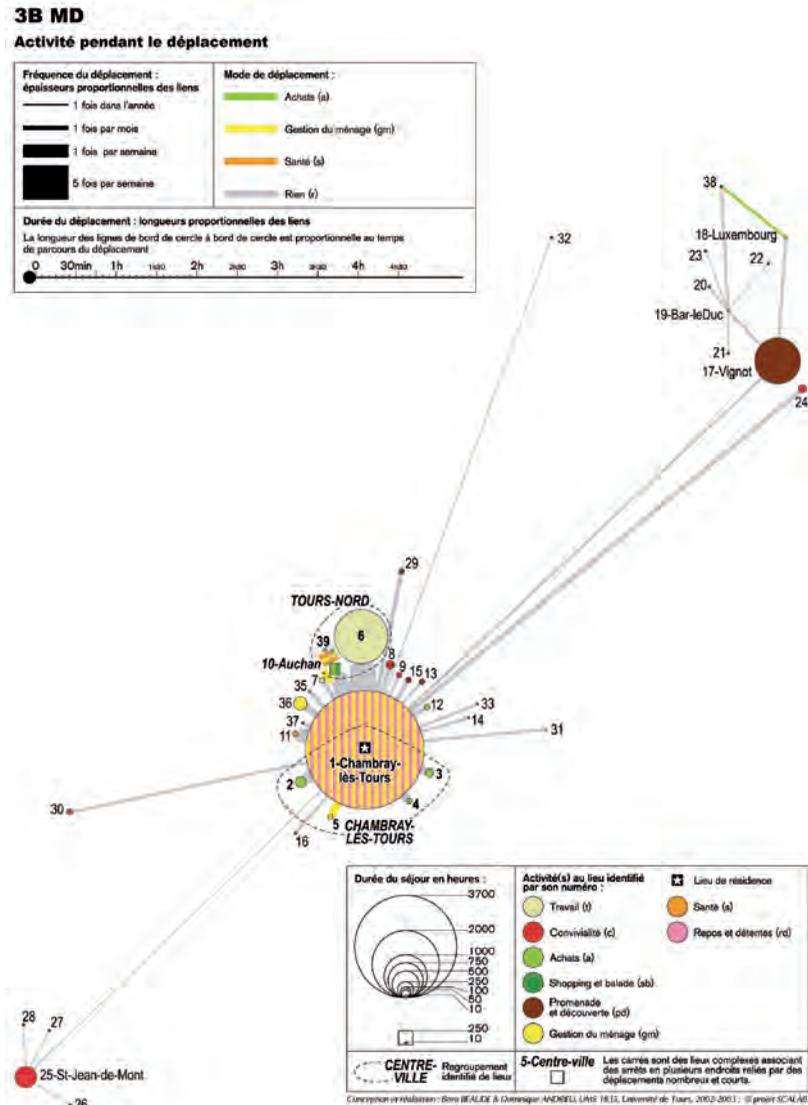
Voici un exemple de ces cartes.

Figure 1. La carte de restitution, exemple



La figure 2 montre une analyse spécifique des activités dans le cadre du déplacement, au sein du système de transports et de ses lieux. Il nous paraissait important de ne pas distinguer a priori les deux types de programmes d'activité, en et hors déplacement.

Figure 2. Un aspect spécifique de la cartographie des données recueillies : l'activité pendant le déplacement

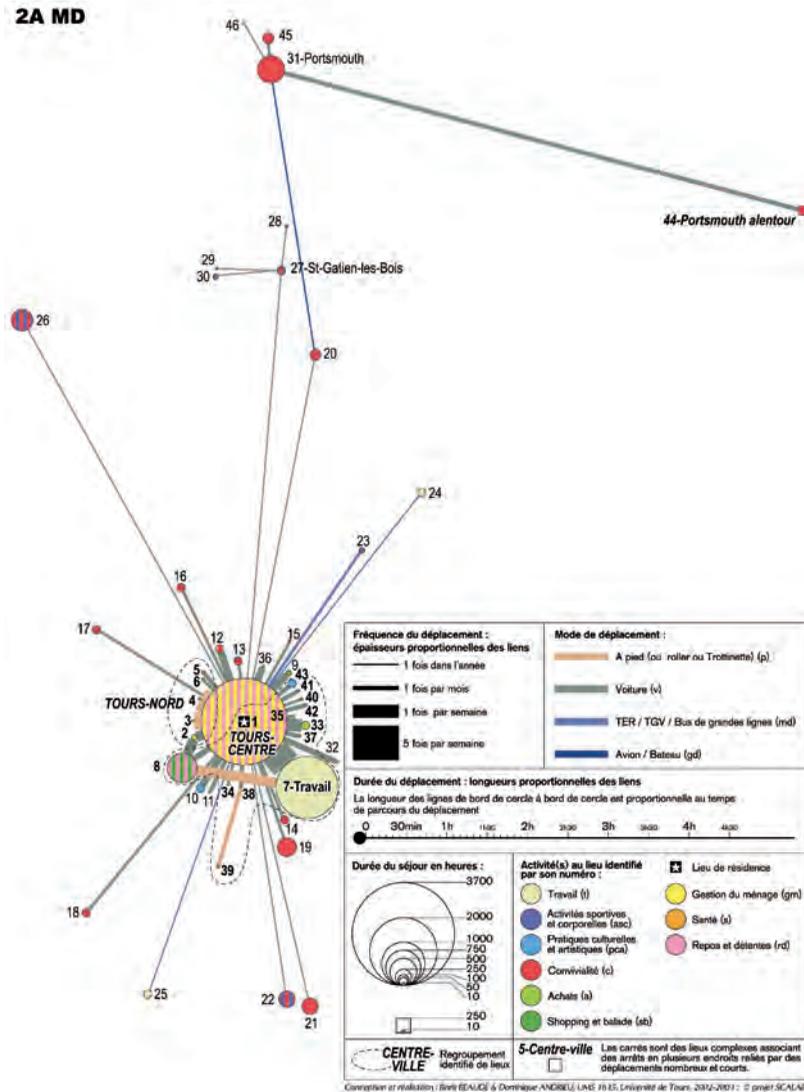


La diversité des profils spatiaux.

Les cartes : une diversité éblouissante mais tempérée.

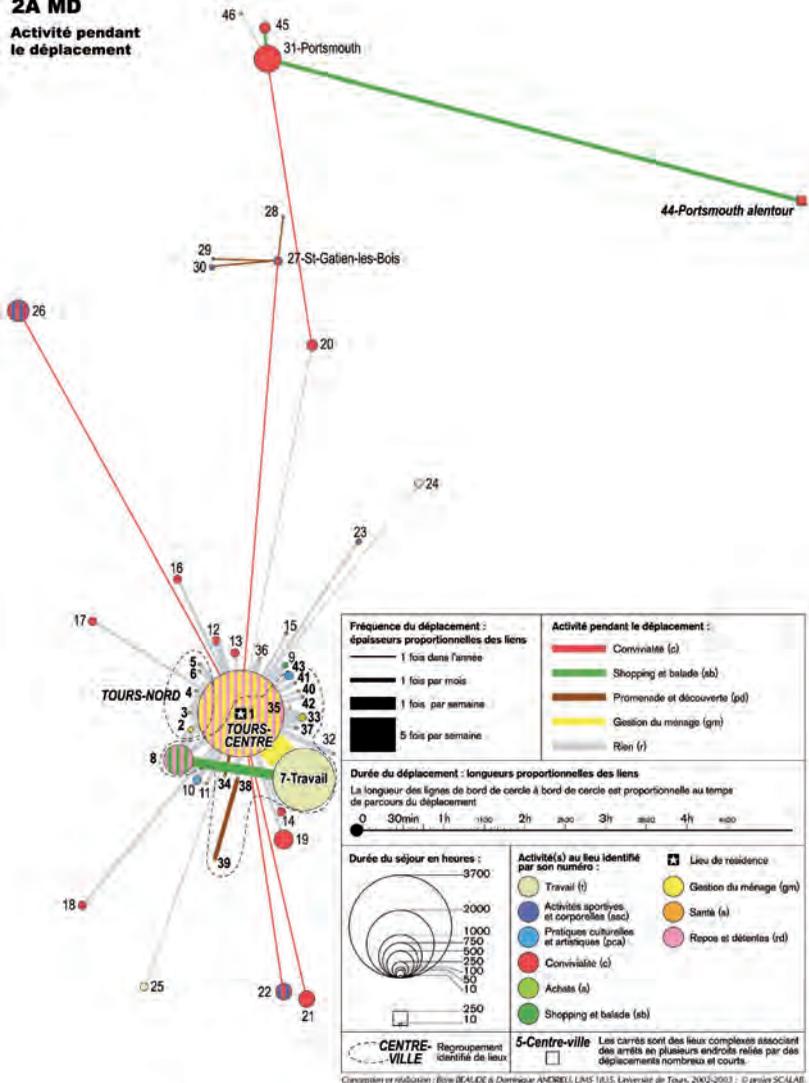
Les cartes suivantes permettent une première approche, saisissante des résultats. Elles montrent d'abord la très grande ouverture des possibles en matière de configuration géographique des mobilités. En éliminant toute information inutile, la méthode cartographique choisie permet de rendre encore plus spectaculaire l'expression de ce constat.

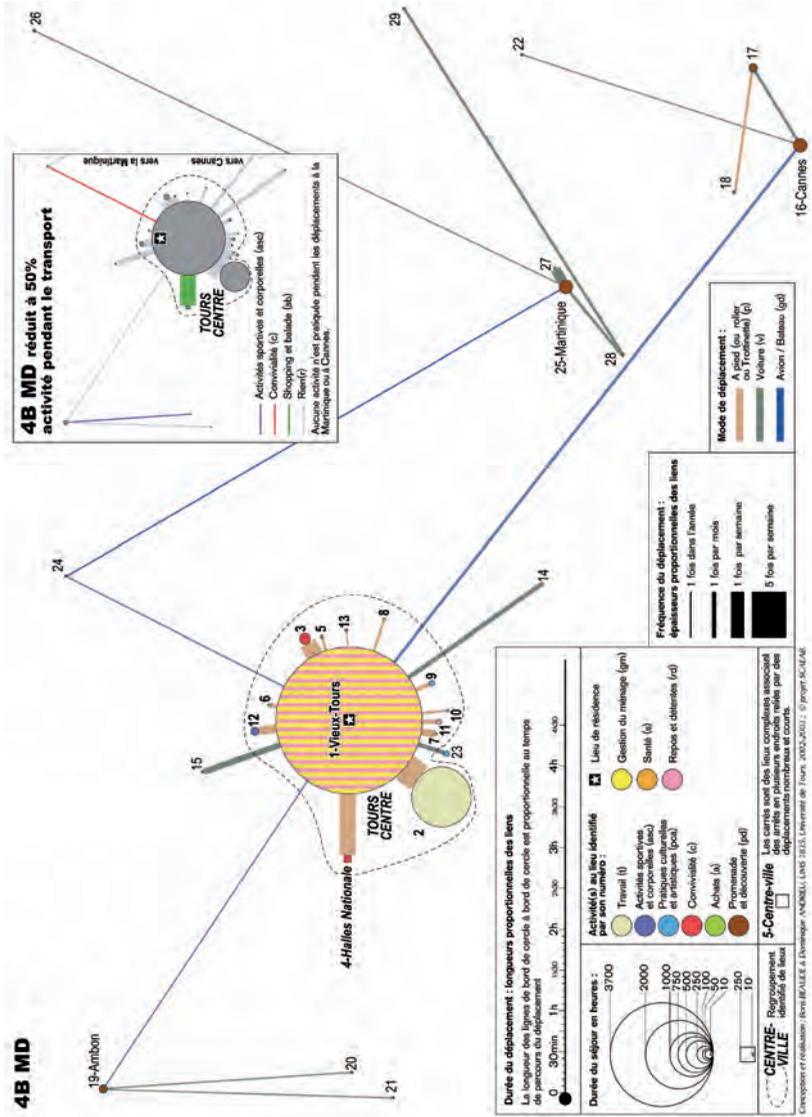
Figures 3-25 Les voisinages de l'individu en cartes.



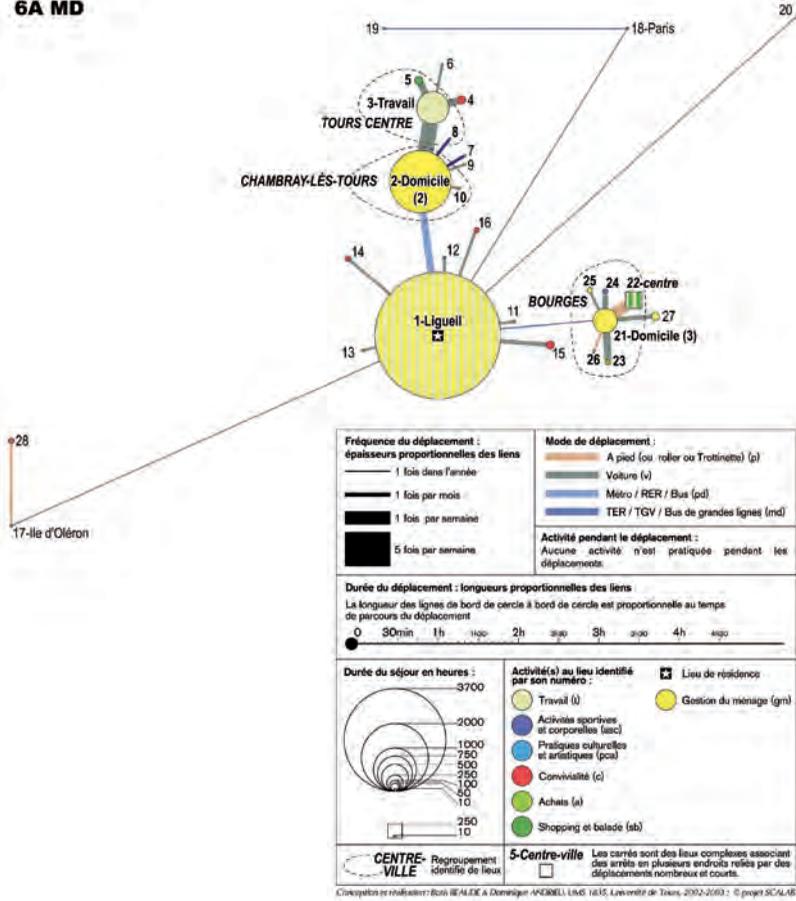
2A MD

Activité pendant le déplacement

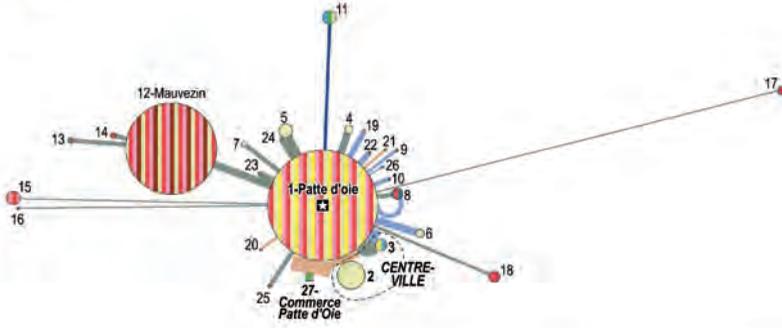




6A MD

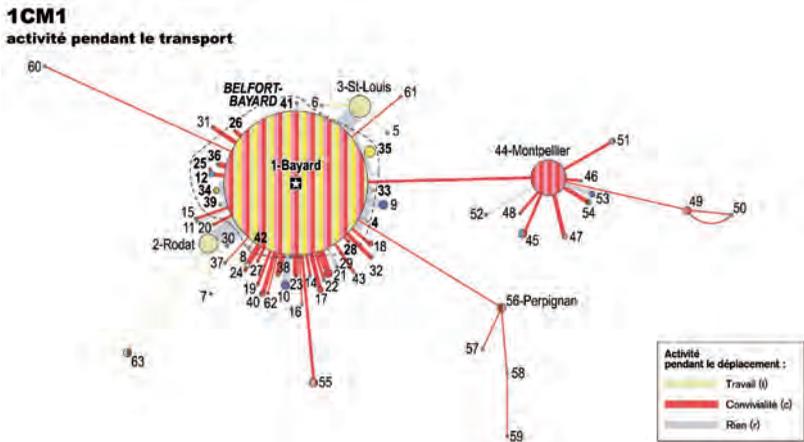
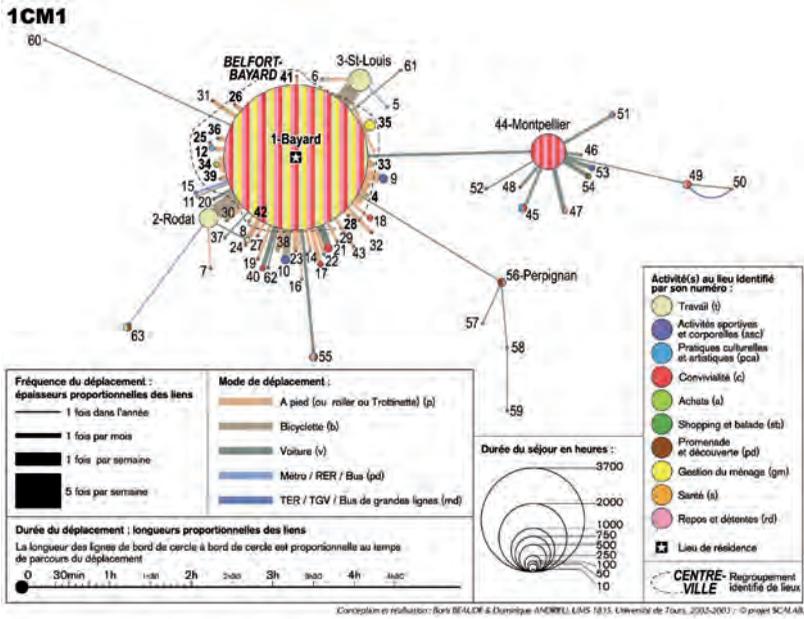


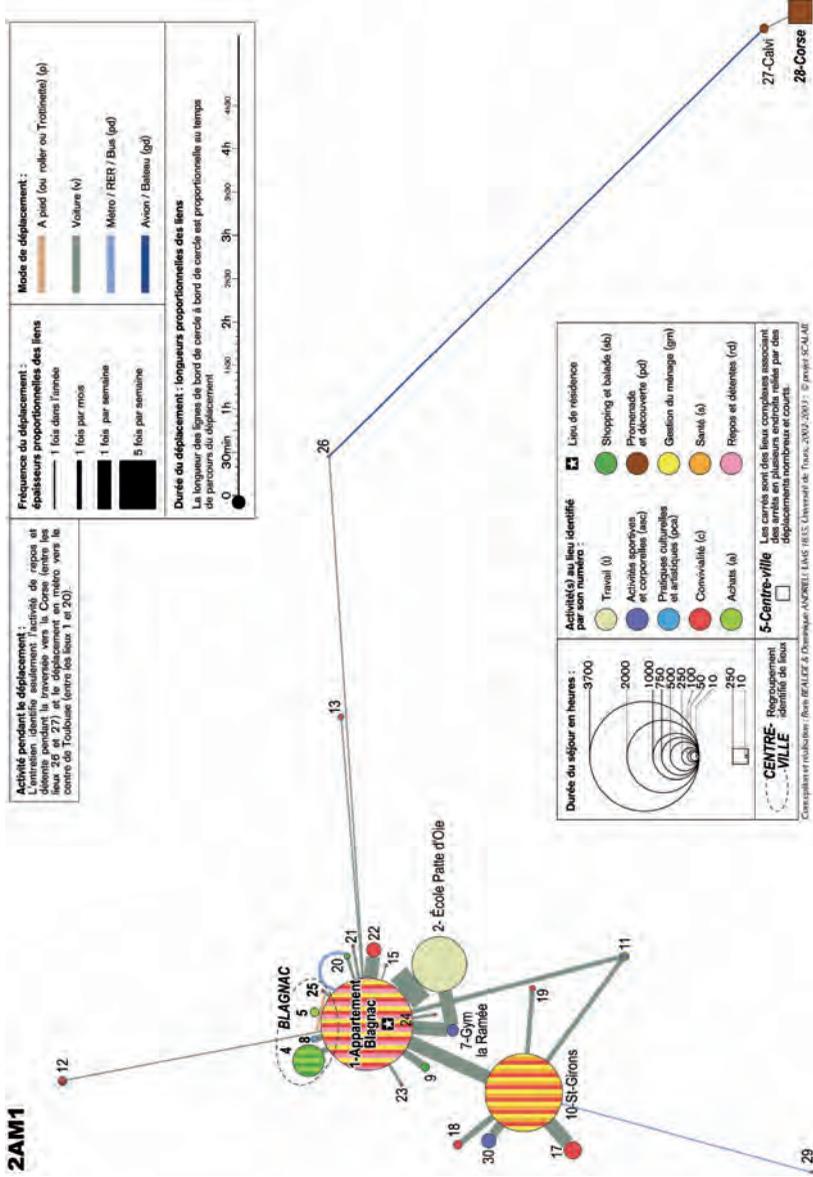
1BM1



<p>Fréquence du déplacement : épaisseurs proportionnelles des liens</p> <p>— 1 fois dans l'année — 1 fois par mois — 1 fois par semaine — 5 fois par semaine</p>	<p>Mode de déplacement :</p> <p>— A pied (ou roller ou Trotinette) (p) — Voiture (v) — Métro / RER / Bus (pd) — Avion / Bateau (gd)</p> <p>Activité pendant le déplacement : L'entretien identifie seulement l'activité de repos et détente pendant le grand déplacement entre les lieux 1 et 11 (Paris).</p>
<p>Durée du déplacement : longueurs proportionnelles des liens</p> <p>La longueur des lignes de bord de cercle à bord de cercle est proportionnelle au temps de parcours du déplacement</p> <p>0 30min 1h 1h30 2h 2h30 3h 3h30 4h 4h30</p>	
<p>Durée de séjour en heures :</p> <p>3700 2000 1000 750 500 250 100 50 10 250 10</p>	<p>Activité(s) au lieu identifié par son numéro :</p> <p>● Travail (t) ● Pratiques culturelles et artistiques (pca) ● Convivialité (c) ● Achats (a) ● Shopping et balade (sb)</p> <p>● Lieu de résidence ● Promenade et découverte (pd) ● Gestion du ménage (gm) ● Santé (s) ● Activités associatives, religieuses (aar) ● Repos et détente (rd)</p>
<p>CENTRE-VILLE Regroupement identifié de lieux</p>	<p>5-Centre-ville Les carrés sont des lieux complexes associant des arrêts en plusieurs endroits reliés par des déplacements nombreux et courts.</p>

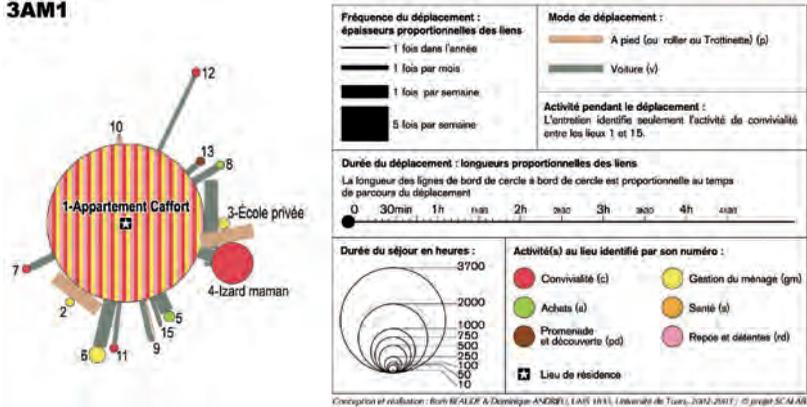
Conception et réalisation : Jean-RENAUD & Dominique ANJOU, LAIS (IIS), Université de Tours, 2012-2013 | © projet SCALAR



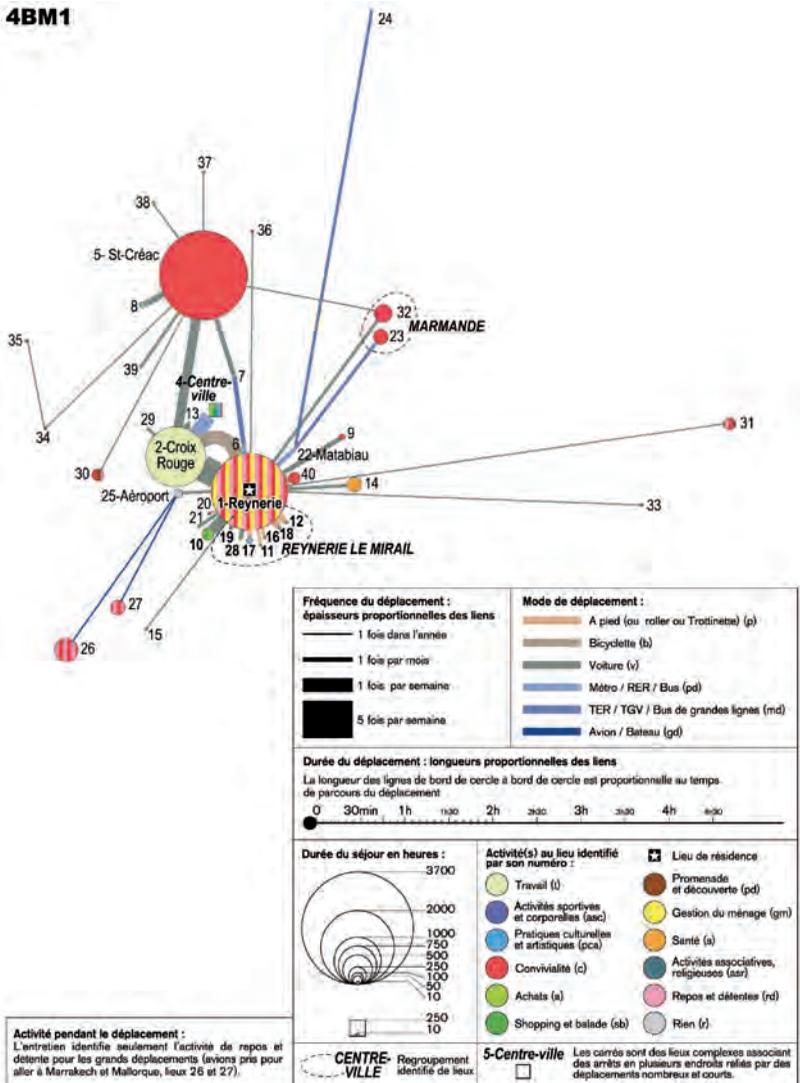


Conception et réalisation : René BELLEFÈRE, Dominique ANDRELLI, ENAC, IRIS, Université de Tours, 2002-2003 / © Prof. SCALUCCI

3AM1

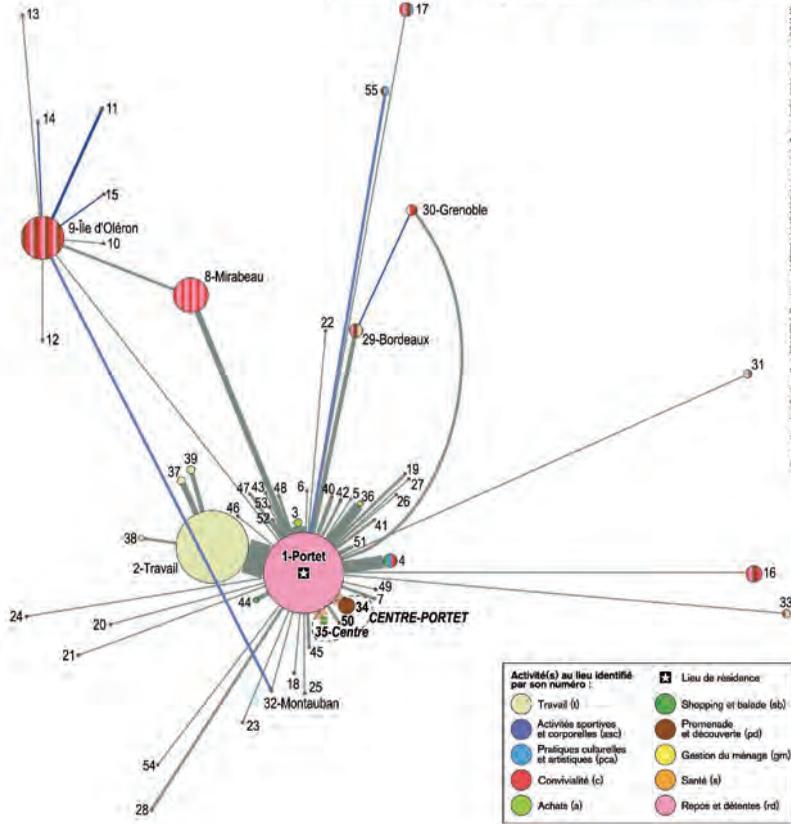
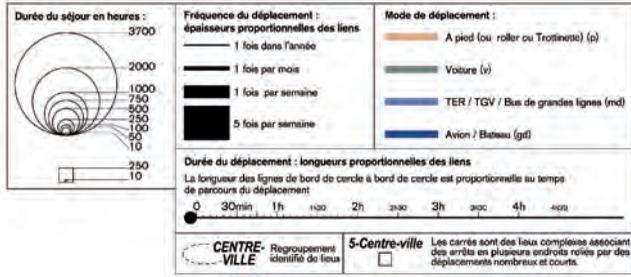


4BM1



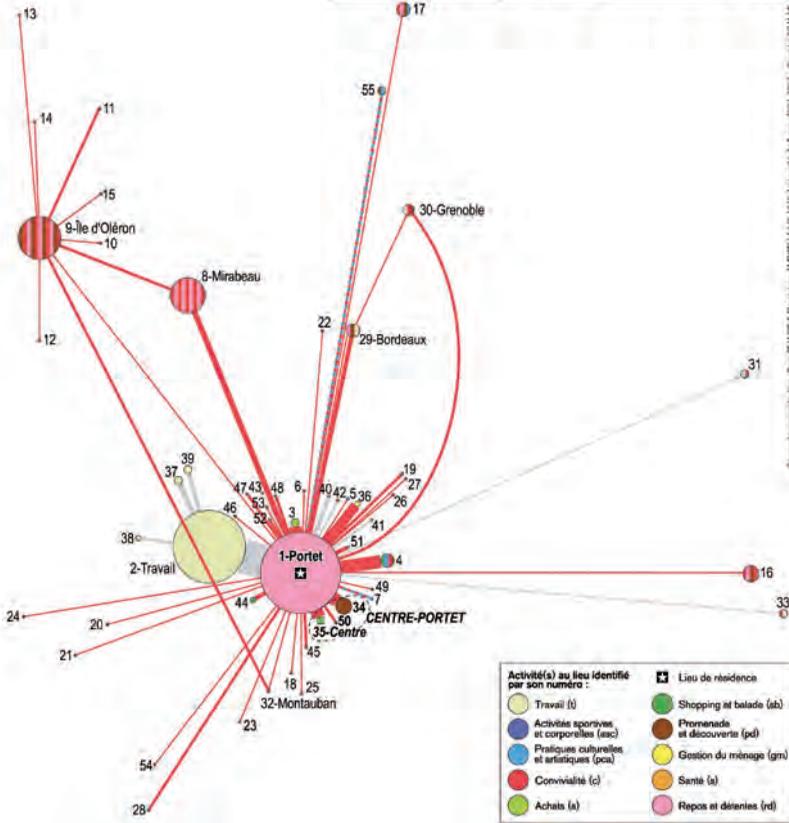
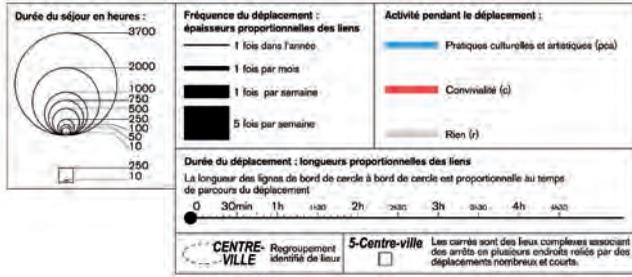
Activité pendant le déplacement :
L'entretien identifie seulement l'activité de repos et détente pour les grands déplacements (avons pris pour aller à Marrakech et Mallorca, lieux 26 et 27).

5BM1

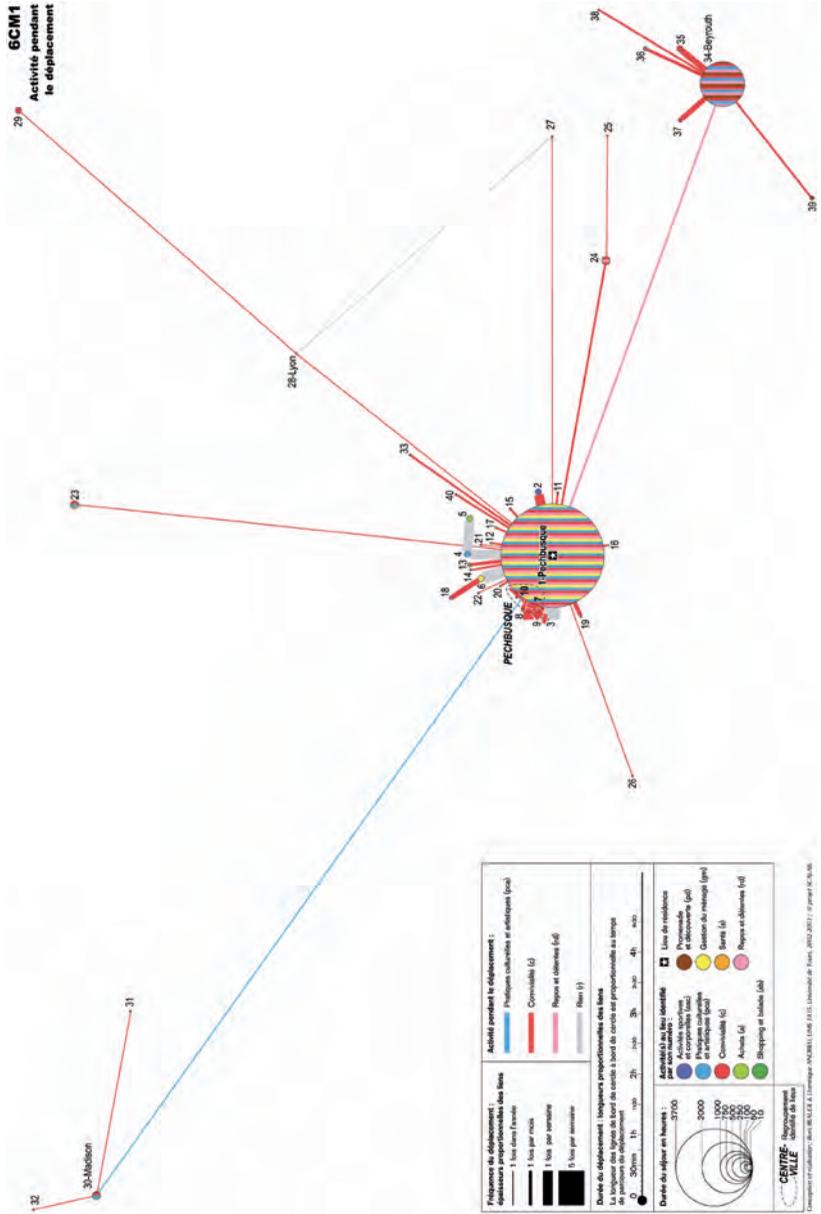


Composition et réalisation: Yves BÉGIN, Directeur ADREU, (LISE 1015, Université de Toulon, 2000-2001), © Yves BÉGIN

5BM1
Activité pendant le déplacement



Conception et réalisation : Anne BEAUDOIR, Dominique AMORILLI, IREIS, Université de Paris, 2002, 2003, © Yves SCHAEF



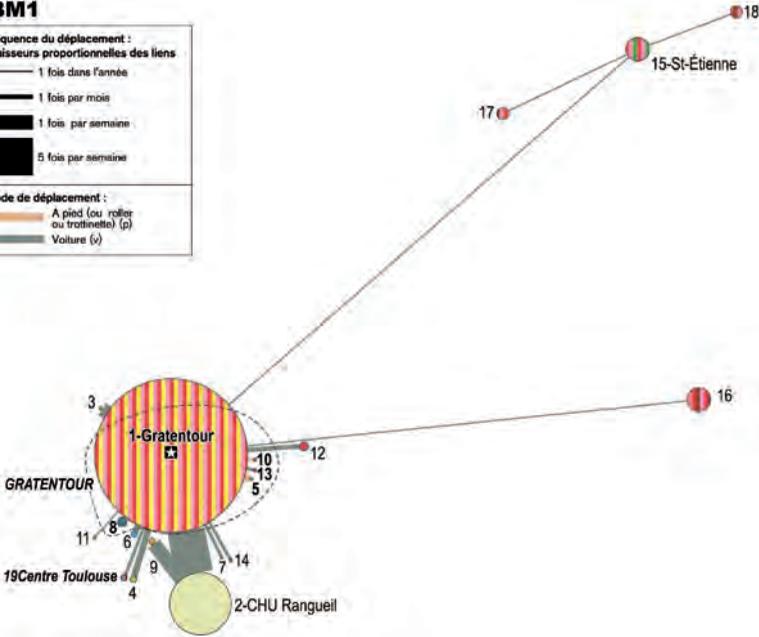
7BM1

Fréquence du déplacement : épaisseurs proportionnelles des liens

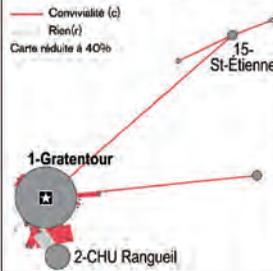
- 1 fois dans l'année
- 1 fois par mois
- 1 fois par semaine
- 5 fois par semaine

Mode de déplacement :

- A pied (ou roller ou trottinette) (p)
- Voiture (v)



7BM1
activité pendant le transport



Durée du déplacement : longueurs proportionnelles des liens
La longueur des lignes de bord de cercle à bord de cercle est proportionnelle au temps de parcours du déplacement

0 30min 1h 1:30 2h 2:30 3h 3:30 4h 4:30

Durée de séjour en heures :

Activité(s) au lieu identifiées par son numéro :

- Travail (t)
- Pratiques culturelles et artistiques (pca)
- Convivialité (c)
- Achats (a)
- Shopping et balade (sb)
- Promenade et découverte (pd)
- Gestion du ménage (gm)
- Santé (s)
- Activités associatives, religieuses (aar)
- Repos et détente (rd)

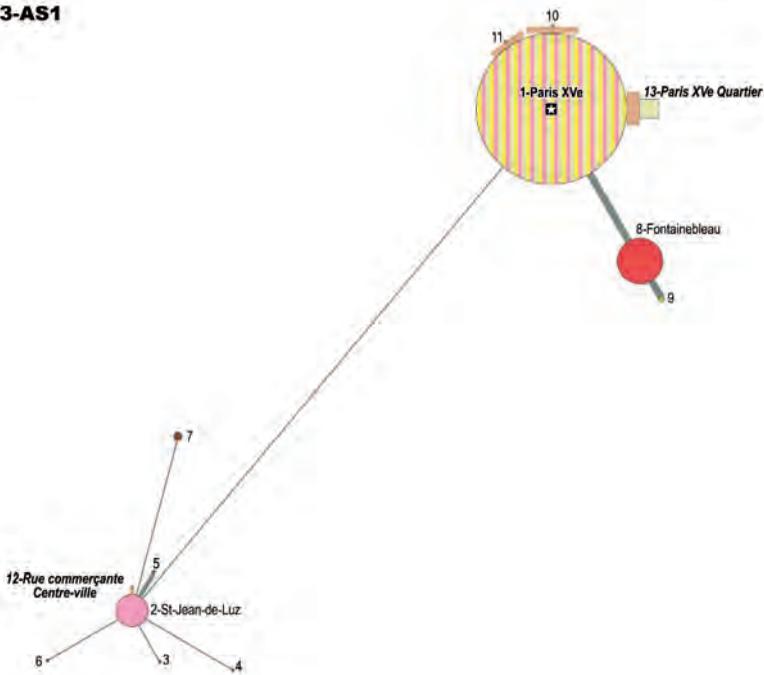
Liou de résidence

CENTRE-VILLE Regroupement identifié de lieux

5-Centre-ville Les carrés sont des lieux complexes associant des arrêts en plusieurs endroits reliés par des déplacements nombreux et courts.

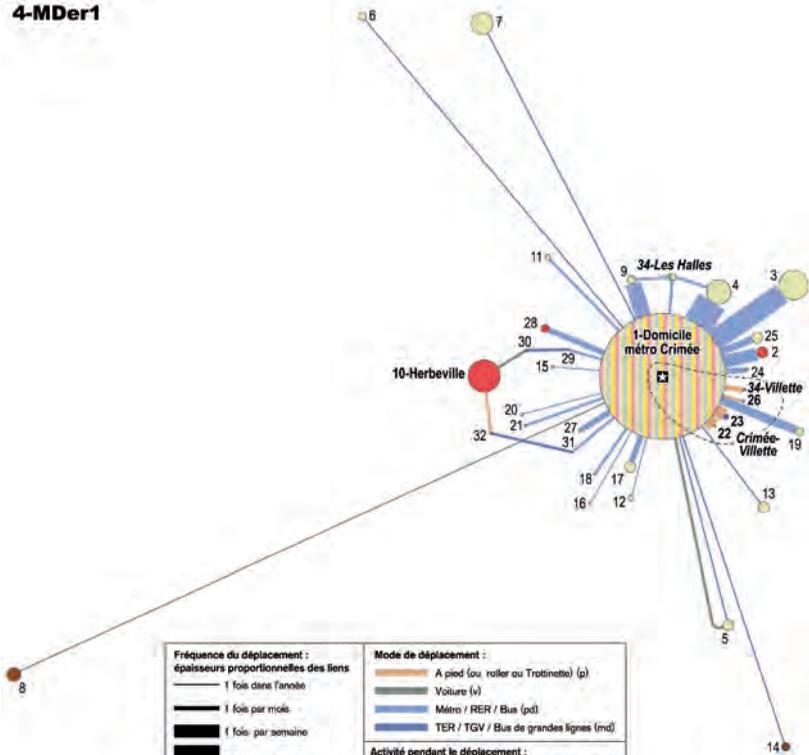
Conception et réalisation : Roni BALLET & Dominique ANOUILLOU 2013, Université de Tours, 2002-2003 / © projet SCA-UM

3-AS1



Conception et réalisation : Bati REALIZ & Démographie-AMUREL, IARL, IREYS, Université de Tours, 2002, 2011. © projet SCALAR

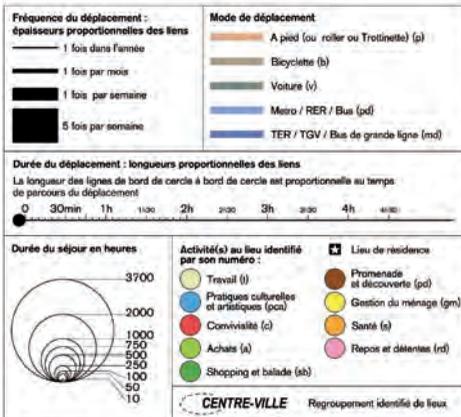
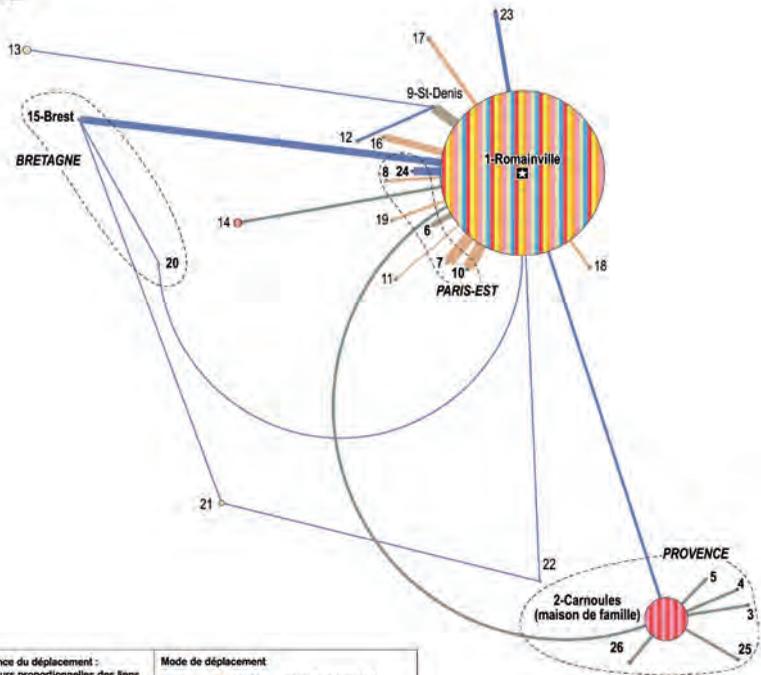
4-MDer1



<p>Fréquence du déplacement : épaisseurs proportionnelles des liens</p> <p>— 1 fois dans l'année — 1 fois par mois — 1 fois par semaine — 5 fois par semaine</p>	<p>Mode de déplacement :</p> <p>— A pied (ou roller ou Trotinette) (p) — Voiture (v) — Métro / RER / Bus (pd) — TER / TGV / Bus de grandes lignes (md)</p> <p>Activité pendant le déplacement : Pendant tous les déplacements, seules les activités de travail et repos/détente sont pratiquées.</p>
<p>Durée du déplacement : longueurs proportionnelles des liens La longueur des lignes de bord de cercle à bord de cercle est proportionnelle au temps de parcours du déplacement</p> <p>0 30min 1h 1:30 2h 2:30 3h 3:30 4h 4:30</p>	
<p>Durée du séjour en heures :</p> <p>3700 2000 1000 750 500 250 150 50 10 250 10</p>	<p>Activité(s) au lieu identifiées par son numéro :</p> <p>Travail (t) Activités sportives et corporelles (asc) Pratiques culturelles et artistiques (pca) Convivialité (c) Achats (a) Shopping et balade (sb)</p> <p>Liens de résidence (r) Promenade et découverte (pd) Gestion du ménage (gm) Repos et détente (rd) Rien (r)</p>
<p>CENTRE-VILLE Regroupement identifié de lieux</p>	<p>5-Centre-ville Les carrés sont des lieux complexes associant des arrêts en plusieurs endroits reliés par des déplacements nombreux et courts.</p>

Conception et réalisation : Roni BEALOF & Dominique ANDRELLI LHM, Université de Tours, 2002-2003. © projet SCULAB

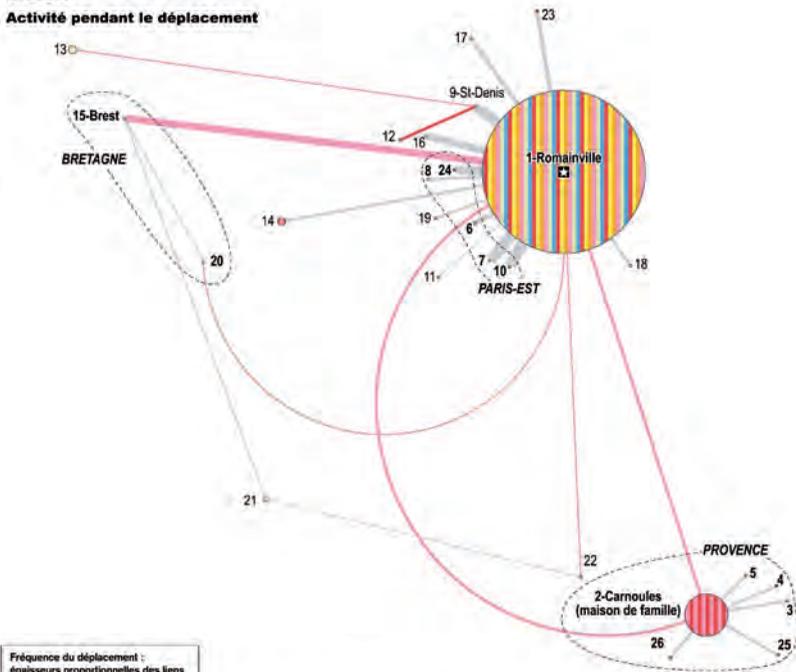
6-AS2



Conception et réalisation : Bénédict BEAUX & Dominique ANKREI, UMR 6031, Université de Tours, 2002-2003 ; © 2004 SCALAB

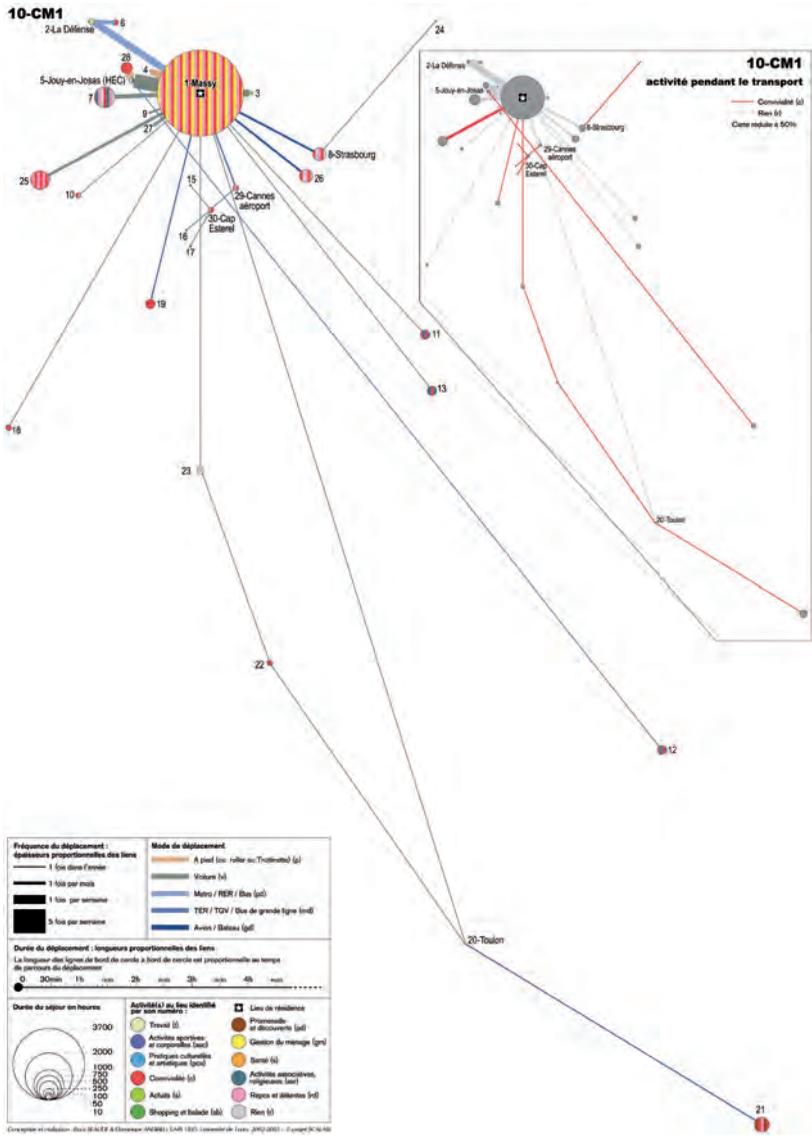
6-AS2

Activité pendant le déplacement

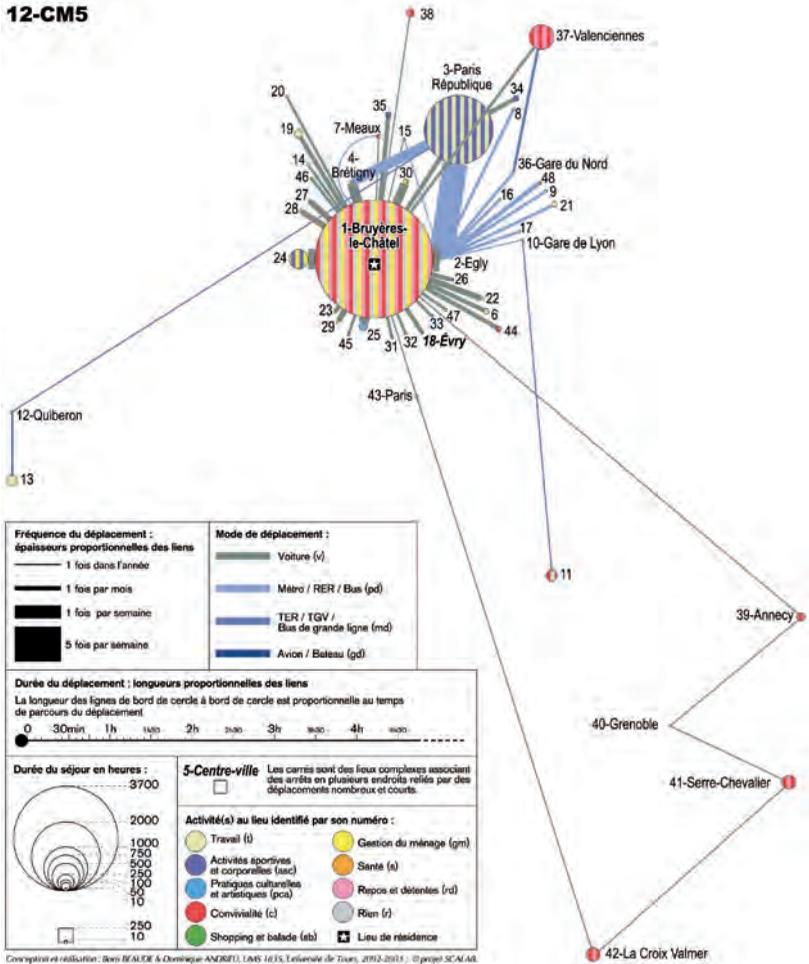


Fréquence du déplacement : épaisseurs proportionnelles des liens — 1 fois dans l'année — 1 fois par mois — 1 fois par semaine — 5 fois par semaine		Activité pendant le déplacement : — Convivialité (c) — Repos et détente (rd) — Rien (r)	
Durée du déplacement : longueurs proportionnelles des liens La longueur des lignes de bord de cercle à bord de cercle est proportionnelle au temps de parcours du déplacement. 0 30min 1h 1h30 2h 2h30 3h 3h30 4h 4h30			
Durée du séjour en heures 3700 2000 1000 750 500 250 100 50 10	Activité(s) au lieu identifiées par son numéro : ● Travail (t) ● Pratiques culturelles et artistiques (pca) ● Convivialité (c) ● Achats (a) ● Shopping et balade (sb)	● Promenade et découverte (pd) ● Gestion du ménage (gm) ● Santé (s) ● Repos et détente (rd)	■ Lieu de résidence ■ CENTRE-VILLE Regroupement identifié de lieux

Conception et réalisation: Boris BEAUJOUR & Dominique ANZURELLI, LARSS, Université de Toulon, 2003-2009. © projet HCAJAN

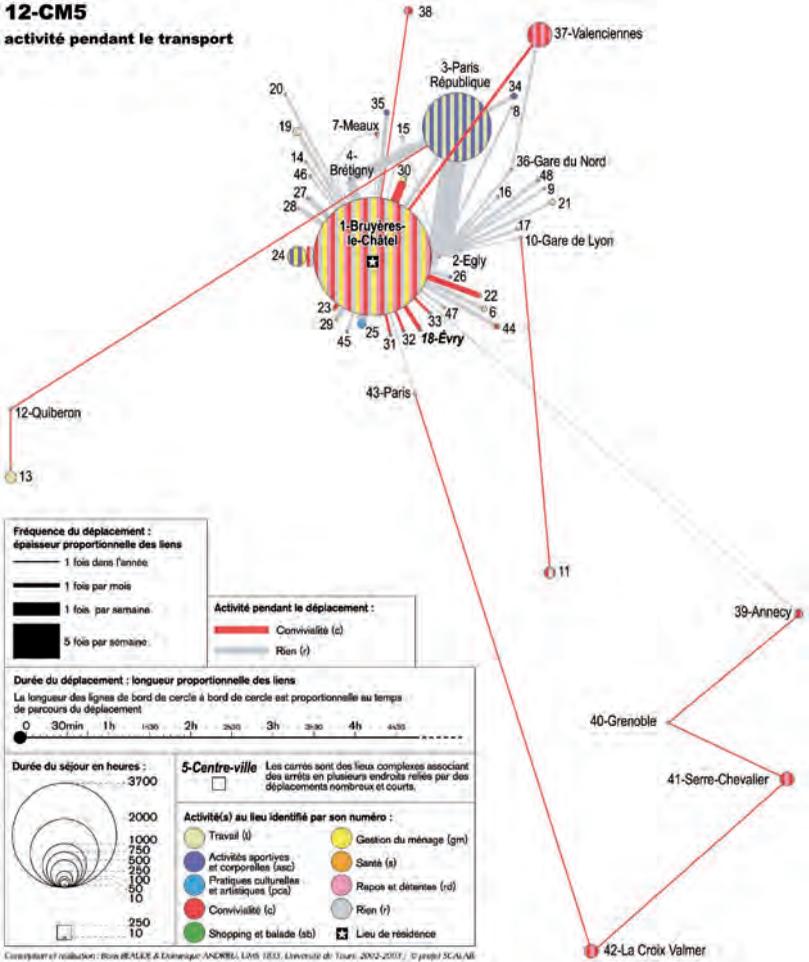


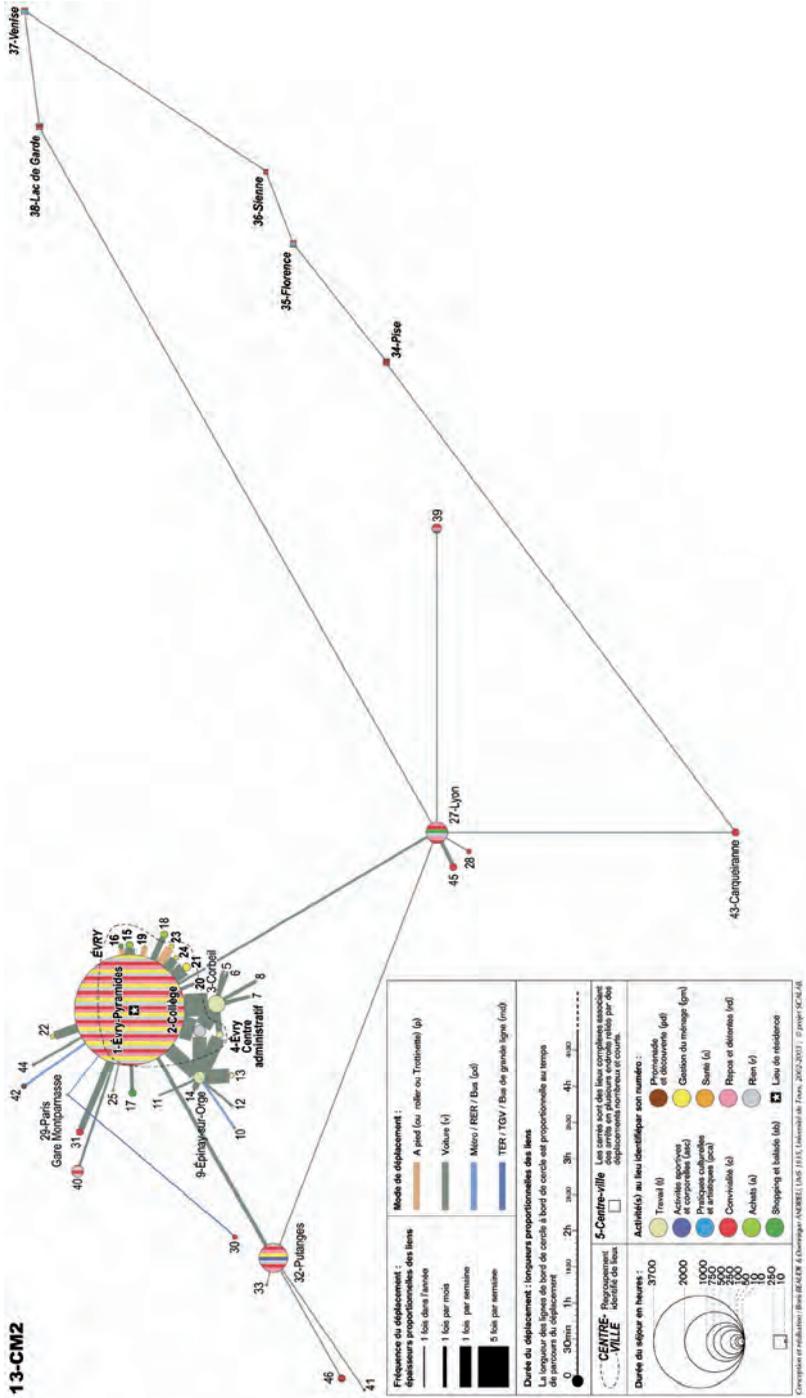
12-CM5

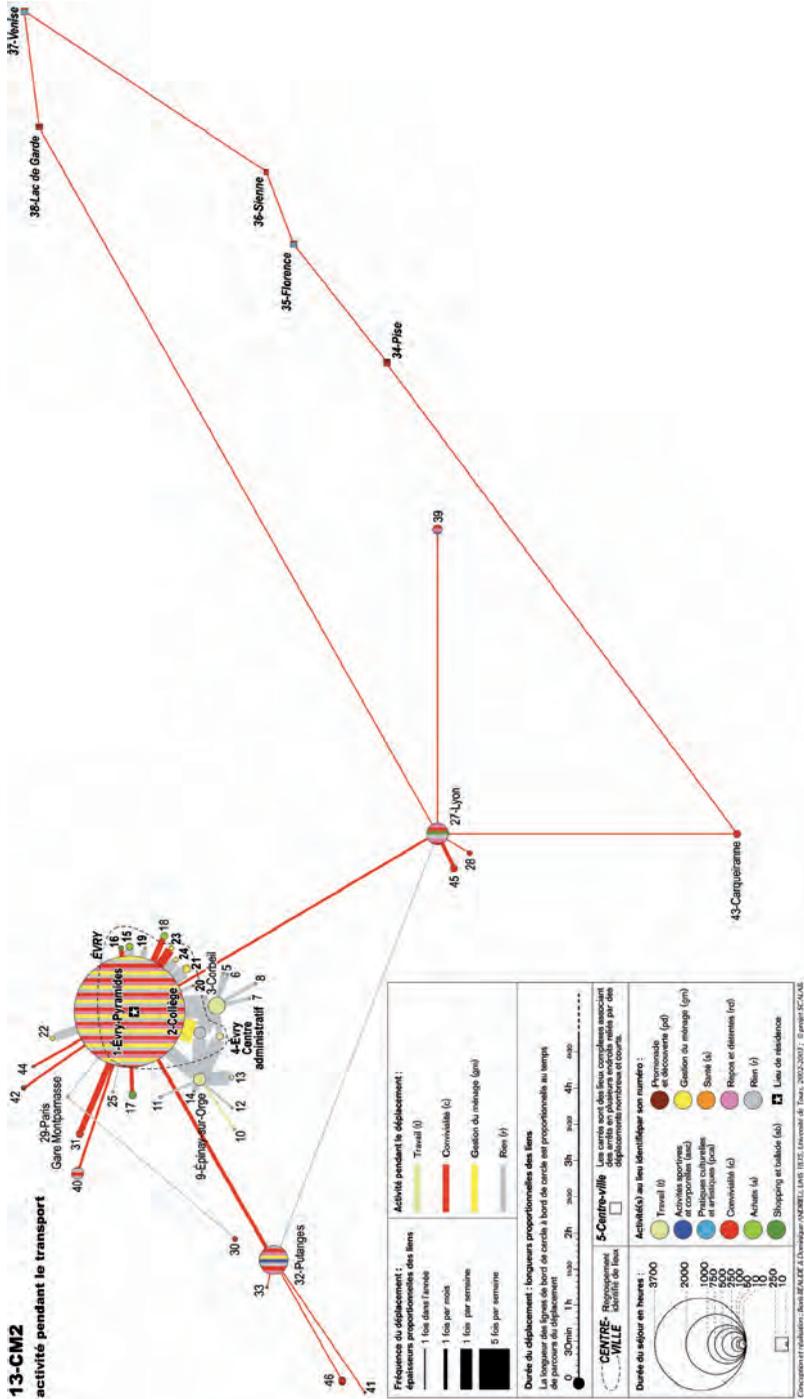


12-CM5

activité pendant le transport







L'idée qui s'impose est que chaque individu invente sa géographie, un peu, beaucoup ou extrêmement différente de celle de son voisin. On note qu'il existe un nombre variable de lieux, un nombre également variable de lieux concentrant des temps de séjour importants et enfin un nombre variable de connexions entre les lieux. Le plus frappant, confirmé par la composante qualitative des entretiens, c'est la capacité à inventer des systèmes de mobilité extrêmement divers, une créativité qui fait que le jeu avec les lieux et leur connexion apparaît largement ouvert.

Une autre dimension du problème que nous voulions tester était la relation entre récurrence et non-récurrence dans les déplacements. La réalisation de l'enquête nous a déjà donné une indication : il a fallu de nombreuses interactions avec les enquêtés pour leur faire exprimer la diversité de leurs rythmes, entre le quotidien effectif (la même chose tous les jours), qui se révèle très rare, et différents cycles hebdomadaires, mensuels, trimestriels. Dans l'ensemble, la non-récurrence et donc, le caractère assez peu répétitif des déplacements se voit sur les cartes, à travers le nombre important de lieux qui ne sont fréquentés qu'une fois, d'où l'existence de liens et de lieux de faible épaisseur sur la carte. Outre les déménagements et les vacances, souvent uniques compte tenu du pas de temps choisi, on constate que de nombreux déplacements sont uniques. Un cas particulier est constitué par la récurrence temporaire : des trajets très répétitifs, mais sur une courte période. Enfin, à l'inverse, ce que nous avons appelé « territorialisation » (232.) témoigne de pratiques d'« écumage » dense et récurrent d'un « terrain de parcours », au point que l'on ne peut plus identifier les trajets, les lignes devenant surface. Cependant, il ne s'agit pas là non plus, à proprement parler, de répétitivité. On peut arpenter régulièrement un centre-ville en y découvrant toujours de nouvelles choses ou même en changeant complètement le style de ses pratiques et de ses interactions.

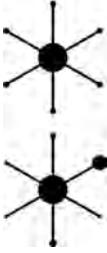
Dans un second temps, on constate qu'un certain nombre de traits plus ou moins communs émergent. Ce ne sont pas ceux que l'on pouvait constater autrefois, tels que le couple domicile-travail de l'ère industrielle. Derrière le désordre apparent, apparaissent pourtant un certain nombre de points de convergence. D'abord, le nombre de lieux se répartit entre deux bornes relativement proche : de 13 à 67. Ce rapport de un à cinq mériterait d'être interrogé, rapporté aux contenus des pratiques auxquelles il correspond et comparé à d'autres types d'écarts entre les individus qui, dans la société contemporaine, séparent les individus (revenus, diplômes, espérance de vie, etc.). Ensuite, le (ou pour être plus exact : *un*) lieu de résidence est quasiment toujours le plus important, et la plupart du temps de très loin, par le temps de séjour. Le temps de travail est souvent en deuxième position,

mais pas toujours, non seulement quand il n'y a pas de lieu de travail extérieur, mais aussi lorsque une autre résidence vient s'interposer. Il existe presque toujours des lieux tiers d'une certaine importance qui viennent déranger le couple-domicile travail, pour autant qu'il existe. Enfin, d'autres rapprochements, moins évidents à discerner, peuvent être mis à jour. Ils portent sur la relation entre lieux et liens, c'est-à-dire entre le nombre et la caractéristique des lieux et les connexions qui s'établissent entre eux ; il seront traités dans la suite de ce chapitre.

D'ores et déjà, on peut tenter de réaliser une typologie synthétique des profils des habitants à travers la relation liens/lieux. Si l'on part de la masse relative du lieu de résidence autour de laquelle tout tourne dans la majorité des cas, on peut relever le nombre de liens qui en partent et la masse moyenne des lieux d'arrivée : il y a en général un lieu de rang 1, la majorité des déplacements s'effectuant entre la résidence et des lieux qualifiés de « secondaire ». Les trois variables choisies caractérisent en négatif des lieux « tertiaires », ceux qui sont séparés de la résidence par au moins un lieu.

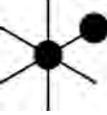
On peut alors définir des types par la méthode graphique de la matrice Bertin (discrétisation des variables statistiques, visualisation de ces classes par une montée de gamme de valeur, permutation des lignes et colonnes regroupant ainsi des profils similaires), ce qui permet de rapprocher les individus qui ont le plus de points communs. Les intitulés de ces colonnes sont développés ci-après. Première observation d'ordre général comparant les deux villes, les enquêtes à Tours montrent des lieux de résidence moins massifs que celles de Toulouse, elles sont composées de moins de liens qui sont reliés à de plus gros lieux en moyenne.

Figure 26. Les grands types identifiés.

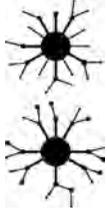


Type 1 : la masse des lieux secondaires (de rang 1) est importante. Mais cette structure se divise en :

Type 1a : la masse importante des lieux secondaires étant estimée par une moyenne, elle peut prendre les deux formes graphiques ci-contre. Soit l'importance des lieux est homogène, soit elle est contrastée, tendant au maximum vers le cas suivant...



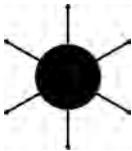
Type 1b : cas de masse des lieux secondaires contrastée donnant une structure bipolaire. Ce lieu secondaire est le lieu de travail ou une villégiature régulièrement visitée sur l'année.



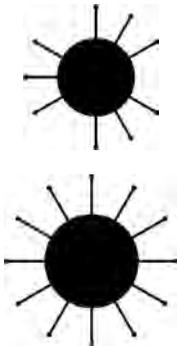
Type 2 : les masses du lieu de résidence et des lieux secondaires sont toutes deux plutôt faibles. La temporalité se retrouve : soit dans le temps passé dans les transports (type 2a) : dans ce cas là, le nombre de liens est important ; soit sur les lieux tertiaires (type 2b) : dans ce cas là, aucune des trois variables statistiques n'est vraiment dominante ; A Tours, le cas extrême de lieux tertiaires importants a pour cause la prise en compte de 2 déménagements dans l'année étudiée : la structure est tripolaire.



Type 3 : les masses du lieu de résidence et des lieux secondaires sont assez fortes, mais les connections sont peu nombreuses. Même situation qu'au type 1, la masse des lieux secondaires peut être homogène ou contrastée.



Type 4 : la masse du lieu de résidence est importante et peu reliée à d'autres lieux.



Type 5 : la masse du lieu de résidence est très importante et la masse des lieux secondaires est faible : la résidence est bien reliée à d'autres lieux, type 5a ; la résidence est très bien reliée, type 5b. La distinction entre 5a et 5b étant purement visuelle sur la matrice, ce type 5 peut très bien ne pas être divisé.

Transports et activités : un lien fort mais complexe.

Les lignes qui suivent sont consacrées à l'analyse des relations entre mobilité et activité.

Les figures 27 à 32 montrent la diversité des pratiques de transport. On peut aussi lire cette diversité selon la zone d'urbanité fréquentée par les différents enquêtés. La zone du centre historique se caractérise par l'importance très significative de la marche à pied et par le poids déterminant des métriques pédestres (marche à pied + transports publics) malgré la place médiocre de ces derniers dans l'échantillon, en partie à cause de la mauvaise qualité du système de transports toulousains (une ligne de métro, réseau de bus lâche, pas de tramways). Cette zone centrale s'oppose à toutes les autres, non seulement en termes de modes de transport mais aussi par le nombre de déplacements qui sont nettement moins nombreux qu'ailleurs. C'est la conséquence du regroupement dans des lieux « insécables » d'un nombre plus ou moins grand de ressources d'activités dans la zone centrale, qui est la plus dense à tous égards. Cette différence de nombre de déplacements ne signifie pas que les « centraux » sont moins mobiles mais que leur mobilité est moins éclatée. Les temps de transport pas plus que les déplacements à longue distance ne discriminent de manière significative les zones d'urbanité. On est plutôt, sur ces plans, ici en présence de modes de vie qui semblent assez proches à l'échelle de l'aire urbaine, même s'ils s'organisent selon des modalités différentes.

Si l'on s'intéresse aux modes de transports, les entretiens ont montré que le choix de l'un ou de l'autre est très fortement associé à des jugements de valeur positifs ou négatifs, au moins autant qu'à des considérations fonctionnelles. Par ailleurs, l'activité pendant le déplacement renforce, sans surprise, l'opposition entre l'automobile, notamment si l'on la conduit, seul dans le véhicule, et les métriques pédestres (piétonnes ou via les transports publics). Non seulement les activités ne peuvent être identiques (écouter la radio/lire s'opposent aisément), mais en outre c'est le rapport au monde extérieur qui est très différent dans les deux cas – appendice de la maison ou fenêtre sur la société.

Figures 27, 28, 29. Les temps de déplacement par moyen de transport.

ENQUÊTES DE TOULOUSE													
N° *	Mode de transport (en nombre d'heures)												Total
	b		gd		md		pd		p		v		
	(2 roues)		(Avion et bateau)		(Train, TER, car)		(Métro et bus)		(à pied)		(voiture)		
	h	%	h	%	h	%	h	%	h	%	h	%	
1AM1			19.0	7.5	18.0	7.1			63.3	25.0	152.4	60.3	253
1BM1			3.0	2.1			20.2	13.9	63.8	44.0	58.2	40.1	145
1CM1	56.8	32.9			0.6	0.3	3.9	2.3	63.9	37.1	47.3	27.4	172
2AM1			7.0	2.7			4.5	1.8	7.8	3.1	236.6	92.4	256
2BM1							1.7	0.8	2.1	1.1	192.9	98.1	197
2CM1			5.0	2.4							199.7	97.6	205
3AM1									79.7	22.3	277.5	77.7	357
3BM1			1.5	0.7			60.1	29.5	0.5	0.2	141.3	69.5	203
4AM1									0.8	0.3	299.8	99.7	301
4BM1	30.0	14.7	3.3	1.6	27.0	13.2	14.2	6.9	5.2	2.5	124.3	60.9	204
4CM1			0.3	0.3			8.5	8.8	24.2	25.2	63.1	65.7	96
5AM1			23.0	12.6					58.8	32.1	101.4	55.4	183
5BM1			6.3	2.1	11.0	3.6			7.8	2.5	283.3	91.8	309
5CM1	4.2	1.2	8.5	2.5			1.7	0.5	0.2	0.0	319.4	95.7	334
6AM1							1.0	0.6	34.5	21.0	129.0	78.4	165
6BM1									10.0	5.8	163.4	94.2	173
6CM1	3.0	1.0	33.0	10.5					10.0	3.2	268.6	85.4	315
7AM1					15.7	7.3			0.2	0.1	197.5	92.6	213
7BM1									3.4	1.9	176.3	98.1	180
7CM1			15.5	11.9	4.0	3.1	1.0	0.8	8.2	6.2	102.1	78.1	131

* Numéros d'enquêtes

ENQUÊTES DE PARIS													
N° *	Mode de transport (en nombre d'heures)												Total
	b		gd		md		pd		p		v		
	(2 roues)		(Avion et bateau)		(Train, TER, car)		(Métro et bus)		(à pied)		(voiture)		
	h	%	h	%	h	%	h	%	h	%	h	%	
02_MDer2			4.0	1.0	65.5	16.6	128.8	32.7	99.8	25.3	96.2	24.4	394
03_AS1									109.0	73.4	39.4	26.6	148
04_MDer1					22.5	6.1	322.3	86.7	12.3	3.3	14.7	3.9	372
06_AS2	15.8	5.5			135.0	47.3	68.5	24.0	7.8	2.7	58.3	20.4	285
07_AS3	55.0	17.8			4.0	1.3			70.5	22.9	178.7	58.0	308
10_CM1			25.0	10.6	15.5	6.6	65.3	27.6	11.2	4.7	125.6	53.1	237
11_CM3			79.0	30.1			6.0	2.3	20.2	7.7	157.1	59.9	262
11_CM4			22.8	5.3	5.8	1.4	18.8	4.4	50.0	11.7	330.8	77.3	428
12_CM5			0.8	0.2	14.5	3.3	266.3	61.5			151.8	35.0	433
13_CM2					3.0	0.7	6.4	1.4	13.3	3.0	428.9	95.0	452

* Numéros d'enquêtes

ENQUÊTES DE TOURS													
N°*	Mode de transport (en nombre d'heures)											Total	
	b		gd		md		pd		p		v		
	(2 roues)		(Avion et bateau)		(Train, TER, car)		(Métro et bus)		(à pied)		(voiture)		
	h	%	h	%	h	%	h	%	h	%	h		%
1A_MD			2.0	1.1	1.0	0.6	1.0	0.6			174.5	97.8	179
1B_MD							21.3	11.2	30.5	16.1	137.9	72.7	190
1C_MD	5.0	4.4			3.7	3.2	25.4	22.3	10.0	8.8	69.8	61.3	114
2A_MD			3.3	0.6	10.0	1.7			325.5	56.5	237.7	41.2	576
2B_MD									0.2	0.1	242.0	99.9	242
2C_MD					4.9	2.4	2.0	1.0	2.3	1.1	198.7	95.6	208
3A_MD	40.2	19.2									169.5	80.8	210
3B_MD					3.0	1.1	6.0	2.2	21.7	8.1	238.4	88.6	269
3C_MD			8.0	4.8							157.3	95.2	165
4A_MD			3.0	1.0					200.7	67.8	92.3	31.2	296
4B_MD			7.0	2.8	31.5	12.4			138.6	54.7	76.3	30.1	253
4C_MD			9.0	3.3	7.0	2.5	1.5	0.5	102.8	37.3	155.1	56.3	275
5A_MD			3.0	1.2	1.0	0.4	6.0	2.4	8.3	3.3	236.4	92.8	255
5B_MD			2.3	0.7					40.0	12.0	291.0	87.3	333
5C_MD											330.6	100.0	331
6A_MD					4.2	3.8	15.0	13.8	14.6	13.4	74.8	68.9	109
6B_MD			5.7	1.7	17.0	5.2	50.8	15.6	5.8	1.8	246.6	75.7	326

* Numéros d'enquêtes

Figures 30, 31, 32. L'activité pendant le transport.

ENQUÊTES DE PARIS							
N° d'enquêtes	Activité	Activité pendant le transport (en h)					
		b	gd	md	pd	p	v
03_AS1	Convivialité (c)						9.83
	Rien (r)					0.25	
	Travail (t)					0.17	
06_AS2	Convivialité (c)			1.00			4.25
	Rien (r)	0.58		12.33	5.25	0.17	5.50
	Repos et détente (rd)			21.00			8.25
07_AS3	Convivialité (c)						14.50
	Gestion du ménage (gm)						0.50
	Promenade de découverte (pd)						0.50
	Rien (r)						23.83
	Repos et détente (rd)			4.00			7.00
	Shopping et ballade (sb)					0.25	
	Travail (t)	1.83					
MDer1	Travail (t)			9.02	6.96	0.60	5.46
	Repos et détente (rd)			9.02	6.96	0.60	5.46
MDer2	Activités sportives et corporelles (asc)					4.00	
	Convivialité (c)			32.75			33.36
	Rien (r)				1.69	0.75	4.00
	Travail (t)		2.00				
	Repos et détente (rd)			32.75	2.29		23.36
10_CM1	Convivialité (c)		9.00	15.50			16.47
	Rien (r)		4.00		1.83	0.25	35.42
11_CM3	Convivialité (c)		72.00		1.00	0.50	16.42
	Rien (r)		7.00			0.40	2.83
11_CM4	Convivialité (c)		22.75	5.83	3.08	0.83	54.00
	Rien (r)				1.42	0.03	6.42
	Travail (t)						1.67
12_CM5	Convivialité (c)		0.75	10.00			20.21
	Rien (r)			1.50	15.67		18.29
13_CM2	Convivialité (c)				1.00	0.33	56.42
	Gestion du ménage (gm)						0.17
	Rien (r)			3.00	0.67	0.12	22.50
	Travail (t)				0.75		

ENQUÊTES DE TOULOUSE							
N° d'enquêtes	Activité	Activité pendant le transport (en h)					
		b	gd	md	pd	p	v
1AM1	Convivialité (c)			3.50			10.00
	Rien (r)			6.00		1.67	5.92
	Repos et détente (rd)		10.00	8.50			
1BM1	Rien (r)				2.25	0.83	16.33
	Repos et détente (rd)		1.50				
1CM1	Convivialité (c)			0.58	0.42	4.72	17.17
	Rien (r)	1.28				1.12	1.00
	Travail (t)				2.25	0.83	
2AM1	Rien (r)				3.00	0.03	22.17
	Repos et détente (rd)		7.00		0.75		
2BM1	Rien (r)				0.17	0.12	23.30
2CM1	Convivialité (c)						7.33
	Rien (r)		5.00				17.82
3AM1	Convivialité (c)						0.33
	Rien (r)					0.75	4.17
3BM1	Rien (r)				0.50	0.25	20.58
	Repos et détente (rd)		1.50		0.75		
	Travail (t)				0.42		
4AM1	Rien (r)					0.33	69.75
4BM1	Rien (r)	0.50		7.25	0.58	0.62	26.88
	Repos et détente (rd)		3.33				1.25
4CM1	Rien (r)		1.25		0.70	0.67	8.75
5AM1	Rien (r)		3.00			0.25	7.70
	Repos et détente (rd)		10.00				
5BM1	Convivialité (c)		4.83	2.75		0.17	58.50
	Pratiques culturelles et artistiques (pca)			2.75			3.25
	Rien (r)						14.75
	Travail (t)						5.50
5CM1	Convivialité (c)		6.00		0.17	0.02	14.63
	Rien (r)	0.25			0.33		6.85
	Travail (t)		1.25				
6AM1	Convivialité (c)						4.00
	Rien (r)				1.00	0.13	16.03
6BM1	Rien (r)					0.25	16.65
6CM1	Convivialité (c)	1.00	7.50			2.00	42.22
	Repos et détente (rd)		7.50				
	Rien (r)						7.00
	Pratiques culturelles et artistiques (pca)		4.00				
7AM1	Convivialité (c)			0.33			
	Rien (r)					0.05	24.27
7BM1	Convivialité (c)						16.42
	Rien (r)					0.20	1.42
7CM1	Rien (r)		4.50	4.00	1.00	0.18	12.07
	Repos et détente (rd)		9.50				

ENQUÊTES DETOURS							
N° d'enquêtes	Activité	Activité pendant le transport (en h)					
		b	gd	md	pd	p	v
1A_MD	Rien (r)		2.00	1.00	1.00		54.33
1B_MD	Rien (r)				0.92	12.42	37.83
	Travail (t)				0.25		0.42
1C_MD	Rien (r)	0.17		1.83	2.67	0.25	22.25
2A_MD	Convivialité (c)		3.33				15.83
	Gestion du ménage (gm)						0.22
	Promenade de découverte (pd)					1.00	2.25
	Rien (r)			8.00		0.65	16.62
	Shopping et ballade (sb)					0.50	6.83
2B_MD	Activités sportives et corporelles (asc)						67.33
	Rien (r)					0.17	13.42
2C_MD	Achats (a)						0.42
	Gestion du ménage (gm)						0.17
	Pratiques culturelles et artistiques (pca)				2.00		0.50
	Rien (r)			4.92		0.12	27.42
3A_MD	Activités sportives et corporelles (asc)	7.00					70.25
	Convivialité (c)						0.17
	Rien (r)	0.75					17.78
3B_MD	Achats (a)						1.00
	Gestion du ménage (gm)					0.25	0.08
	Santé (s)					0.08	
	Rien (r)			1.50	6.00		32.77
3C_MD	Convivialité (c)						10.00
	Rien (r)		8.00				36.67
4A_MD	Activités sportives et corporelles (asc)						6.00
	Convivialité (c)					0.33	
	Promenade de découverte (pd)					1.00	0.33
	Rien (r)		3.00			0.17	24.67
	Shopping et ballade (sb)					2.17	
4B_MD	Activités sportives et corporelles (asc)					1.50	
	Convivialité (c)			3.00			
	Rien (r)		7.00	12.50		2.27	27.67
	Shopping et ballade (sb)					0.75	
4C_MD	Activités sportives et corporelles (asc)						0.17
	Rien (r)		9.00	7.00	1.50	17.33	18.43
	Shopping et ballade (sb)					0.17	1.00
5A_MD	Activités sportives et corporelles (asc)						2.42
	Convivialité (c)						0.25
	Gestion du ménage (gm)					0.17	
	Rien (r)		3.00	1.00	3.00	4.00	40.75
5B_MD	Promenade de découverte (pd)						9.67
	Rien (r)		2.33			2.00	25.50
5C_MD	Convivialité (c)						30.33
	Rien (r)						54.75
6A_MD	Rien (r)			4.17	0.75	1.42	19.02
6B_MD	Rien (r)		5.67	3.00	4.08	0.08	18.92

Figures 33, 34, 35. Les temps d'activité.

CODE DES ACTIVITÉS UTILISÉ DANS LES TABLEAUX

t	Travail
asc	Activités sportives et corporelles
pca	Pratiques culturelles et artistiques
c	Convivialité
a	Achats
sb	Shopping et ballade
pd	Promenade de découverte
gm	Gestion du ménage
s	Santé
asr	Activités associatives, religieuses
rd	Repos et détente
r	Rien

ENQUÊTES DE PARIS

N° d'enquêtes	Temps passé pour chaque activité (en nombre d'heures)													
	a		asc		asr		c		gm		pca		pd	
	h	%	h	%	h	%	h	%	h	%	h	%	h	%
02_MDer2			2052	24.5%			1328	15.9%	892	10.7%	616	7.4%	662	7.9%
03_AS1	33	0.4%					1104	12.8%	2126	24.7%			96	1.1%
04_MDer1	14	0.2%	36	0.4%			806	9.6%	1260	15.0%	19	0.2%	273	3.3%
06_AS2	3	0.0%					1748	20.6%	1198	14.1%	1198	14.1%	12	0.1%
07_AS3			1	0.0%	95	1.1%	2806	33.2%	3	0.0%	4	0.0%	2694	31.9%
10_CM1	65	0.8%	372	4.4%	144	1.7%	3172	37.3%	1631	19.2%	42	0.5%	122	1.4%
11_CM3	29	0.3%	8	0.1%	12	0.1%	333	3.9%	2562	30.2%	27	0.3%	1	0.0%
11_CM4			143	1.7%			840	10.1%	3863	46.4%	107	1.3%	135	1.6%
12_CM5			1183	14.2%			1646	19.8%	1312	15.8%	82	1.0%		
13_CM2	133	1.6%	171	2.1%			1951	23.5%	1560	18.8%	81	1.0%	199	2.4%

N° d'enquêtes	Temps passé pour chaque activité (en nombre d'heures)										Total
	r		rd		s		sb		t		
	h	%	h	%	h	%	h	%	h	%	
02_MDer2			900	10.8%	221	2.6%			1694	20.3%	8366
03_AS1			2788	32.4%					2466	28.6%	8612
04_MDer1	1260	15.0%	1264	15.1%			5	0.1%	3450	41.1%	8386
06_AS2			1758	20.7%	1198	14.1%	9	0.1%	1351	15.9%	8475
07_AS3			2828	33.5%			1	0.0%	19	0.2%	8450
10_CM1	493	5.8%	2394	28.1%	2	0.0%	24	0.3%	50	0.6%	8511
11_CM3	279	3.3%	2813	33.1%	57	0.7%	14	0.2%	2361	27.8%	8497
11_CM4	417	5.0%	638	7.7%	16	0.2%	17	0.2%	2156	25.9%	8332
12_CM5	1115	13.4%	1585	19.0%	20	0.2%	27	0.3%	1357	16.3%	8327
13_CM2	1584	19.1%	1727	20.8%	1	0.0%	215	2.6%	687	8.3%	8308

ENQUÊTES DE TOULOUSE														
N° d'enquêtes	Temps passé pour chaque activité (en nombre d'heures)													
	a		asc		asr		c		gm		pca		pd	
	h	%	h	%	h	%	h	%	h	%	h	%	h	%
1AM1	19	0.2%	121	1.4%			2423	28.5%	844	9.9%	982	11.5%	18	0.2%
1BM1	66	0.8%			125	1.5%	2123	24.6%	1022	11.9%	50	0.6%	732	8.5%
1CM1	40	0.5%	161	1.9%			2265	26.4%	1653	19.3%	142	1.7%	113	1.3%
2AM1	345	4.1%	304	3.6%			2260	26.6%	1669	19.6%	30	0.4%	516	6.1%
2BM1	74	0.9%	300	3.5%			2455	28.7%	2483	29.0%	57	0.7%	107	1.2%
2CM1	96	1.1%	323	3.8%	24	0.3%	2629	30.7%	1241	14.5%	24	0.3%		
3AM1	159	1.9%					3343	39.8%	2637	31.4%			48	0.6%
3BM1	29	0.3%	80	0.9%			2260	26.4%	1635	19.1%	455	5.3%	26	0.3%
4AM1	12	0.1%			1332	15.7%	1836	21.7%	1329	15.7%			507	6.0%
4BM1	69	0.8%	18	0.2%	54	0.6%	4320	50.5%	709	8.3%	157	1.8%	93	1.1%
4CM1	32	0.4%			1121	12.9%	1797	20.7%	2258	26.1%	180	2.1%	84	1.0%
5AM1	95	1.1%					201	2.3%	3025	35.3%	207	2.4%	152	1.8%
5BM1	141	1.7%	312	3.7%			1014	12.0%	27	0.3%	116	1.4%	836	9.9%
5CM1	157	1.9%	6	0.1%	10	0.1%	2573	30.5%	1968	23.4%	83	1.0%	336	4.0%
6AM1	44	0.5%	4	0.0%			2317	27.0%	1610	18.7%	9	0.1%	423	4.9%
6BM1	46	0.5%	491	5.7%			2754	32.1%	2038	23.7%	9	0.1%	506	5.9%
6CM1	80	0.9%	87	1.0%			2211	26.2%	1534	18.2%	2004	23.7%	536	6.3%
7AM1	192	2.2%			20	0.2%	3350	39.2%	2457	28.7%	49	0.6%	168	2.0%
7BM1	43	0.5%			94	1.1%	2321	27.0%	1899	22.1%	37	0.4%	223	2.6%
7CM1	74	0.9%	132	1.5%			2230	25.8%	1650	19.1%	100	1.2%	116	1.3%

N° d'enquêtes	Temps passé pour chaque activité (en nombre d'heures)										Total
	r		rd		s		sb		t		
	h	%	h	%	h	%	h	%	h	%	
1AM1			1480	17.4%	5	0.1%	150	1.8%	2466	29.0%	8508
1BM1			1810	21.0%	13	0.2%	106	1.2%	2567	29.8%	8614
1CM1			1988	23.2%	6	0.1%	22	0.3%	2190	25.5%	8580
2AM1			953	11.2%	721	8.5%	411	4.8%	1295	15.2%	8504
2BM1			2394	28.0%	2	0.0%	18	0.2%	674	7.9%	8564
2CM1			1179	13.8%	13	0.2%			3027	35.4%	8556
3AM1			2203	26.2%	6	0.1%	7	0.1%			8403
3BM1			1652	19.3%	4	0.0%	419	4.9%	1998	23.3%	8558
4AM1			1329	15.7%	1	0.0%	40	0.5%	2072	24.5%	8458
4BM1	64	0.7%	1076	12.6%	195	2.3%	41	0.5%	1760	20.6%	8556
4CM1			1387	16.0%	7	0.1%	223	2.6%	1575	18.2%	8664
5AM1	4	0.0%	3136	36.6%	6	0.1%	59	0.7%	1692	19.7%	8577
5BM1			3286	38.9%	30	0.4%	107	1.3%	2582	30.6%	8451
5CM1			2250	26.7%	12	0.1%	88	1.0%	944	11.2%	8427
6AM1			1751	20.4%	72	0.8%	22	0.3%	2342	27.3%	8594
6BM1			2488	29.0%	17	0.2%	22	0.3%	216	2.5%	8587
6CM1			1937	22.9%	7	0.1%	50	0.6%			8446
7AM1			2217	25.9%	12	0.1%	83	1.0%			8548
7BM1			2235	26.0%	49	0.6%	120	1.4%	1560	18.2%	8581
7CM1	4	0.0%	2145	24.9%	51	0.6%	125	1.4%	2002	23.2%	8629

ENQUÊTES DE TOURS														
N° d'enquêtes	Temps passé pour chaque activité (en nombre d'heures)													
	a		asc		asr		c		gm		pca		pd	
	h	%	h	%	h	%	h	%	h	%	h	%	h	%
1A_MD	69	0.8%	79	0.9%	209	2.4%	834	9.7%	2220	25.9%			1356	15.8%
1B_MD	295	3.4%	714	8.3%	90	1.1%	1080	12.6%	3689	43.1%	207	2.4%	995	11.6%
1C_MD	272	3.1%	2459	28.4%			275	3.2%	2318	26.8%			323	3.7%
2A_MD	145	1.8%	349	4.3%			2070	25.3%	1483	18.1%	136	1.7%		
2B_MD			491	5.8%			36	0.4%	2012	23.6%			500	5.9%
2C_MD	120	1.4%			727	8.5%	636	7.4%	2054	24.0%	76	0.9%	820	9.6%
3A_MD	450	5.3%	2191	25.6%	16	0.2%	160	1.9%	1660	19.4%	194	2.3%	2445	28.6%
3B_MD	358	4.2%					500	5.9%	2470	29.1%			1273	15.0%
3C_MD	610	7.1%	253	2.9%	5	0.1%	530	6.2%	2384	27.7%	48	0.6%	1604	18.7%
4A_MD	201	2.4%	188	2.2%			2191	25.9%	1772	20.9%			1186	14.0%
4B_MD	23	0.3%	50	0.6%			175	2.1%	3007	35.4%	50	0.6%	525	6.2%
4C_MD	50	0.6%	153	1.8%	18	0.2%	100	1.2%	2081	24.5%	152	1.8%	2148	25.3%
5A_MD	103	1.2%			437	5.1%			2922	34.4%	123	1.4%	773	9.1%
5B_MD	187	2.2%	60	0.7%					3040	36.1%	210	2.5%		
5C_MD							30	0.4%	1943	23.1%			1098	13.0%
6A_MD	54	0.6%	24	0.3%			266	3.1%	4747	54.9%	52	0.6%		
6B_MD	107	1.3%	105	1.2%			510	6.0%	2177	25.8%	887	10.5%	677	8.0%

N° d'enquêtes	Temps passé pour chaque activité (en nombre d'heures)										Total	
	r		rd		s		sb		t			
	h	%	h	%	h	%	h	%	h	%		
1A_MD			1643	19.1%					2171	25.3%	8582	
1B_MD			172	2.0%					1326	15.5%	8568	
1C_MD			2490	28.8%				417	4.8%	93	1.1%	8646
2A_MD			1722	21.0%	70	0.8%	306	3.7%	1904	23.3%	8184	
2B_MD			1869	21.9%					3610	42.4%	8518	
2C_MD			713	8.3%					3406	39.8%	8552	
3A_MD			1420	16.6%	12	0.1%					8548	
3B_MD			2244	26.4%	76	0.9%	100	1.2%	1470	17.3%	8491	
3C_MD			2338	27.2%	819	9.5%			4	0.0%	8595	
4A_MD			1484	17.5%					1440	17.0%	8463	
4B_MD			3032	35.6%	4	0.0%			1640	19.3%	8507	
4C_MD			2041	24.1%				222	2.6%	1520	17.9%	8485
5A_MD			2046	24.1%					2100	24.7%	8504	
5B_MD			3046	36.1%				728	8.6%	1156	13.7%	8427
5C_MD			1943	23.1%					3415	40.5%	8429	
6A_MD								215	2.5%	3293	38.1%	8651
6B_MD	163	1.9%	2348	27.8%	19	0.2%			1440	17.1%	8434	

Figures 36, 37, 38. Les temps d'accès aux activités.

ENQUÊTES DE PARIS												
	Temps d'accès à l'activité au lieu de séjour (nombre moyen d'heures de déplacement)											
N° d'enquêtes	a	asc	asr	c	gm	pca	pd	r	rd	s	sb	t
02_MDer2	0.0	82.5		82.9	81.5	135.7	510.0		360.0	44.3		108.3
03_AS1	8.3			60.0	5.0		61.0		420.0			10.0
04_MDer1	5.0	7.0		35.0		18.3	133.3		15.0		25.0	50.7
06_AS2	25.0			190.0	310.0		40.0		232.8		37.5	111.4
07_AS3		5.0	305.0	234.2	105.0	25.0	156.3		194.3		15.0	37.5
10_CM1	47.5	300.6	45.0	169.7		15.0	195.0	169.4	118.9	10.0	135.0	57.5
11_CM3	16.7	3.0	60.0	582.6	8.6	36.7	4320.0	122.5	51.7	16.7	9.0	42.5
11_CM4		155.0		112.4	74.9	140.6	275.0	184.4	166.5	11.3	22.5	26.8
12_CM5		20.0		150.7	16.0	12.5		98.5	106.1	38.8	17.5	113.6
13_CM2	10.0	210.0		164.9	109.6	138.8	143.5	120.8	166.7	10.0	126.3	25.0

ENQUÊTES DE TOULOUSE												
	Temps d'accès à l'activité au lieu de séjour (nombre moyen d'heures de déplacement)											
N° d'enquêtes	a	asc	asr	c	gm	pca	pd	r	rd	s	sb	t
1AM1	9.0	25.0		142.0		98.8	10.0		185.0	15.0	87.5	153.8
1BM1	11.3		53.8	71.1	7.5	35.8	45.0		112.5	18.3	42.5	40.4
1CM1	6.0	23.3		45.0	12.0	25.1	58.0		86.3	11.7	14.4	26.4
2AM1	3.5	90.0		92.8	60.0	5.0	199.3		360.0	35.0	50.0	15.0
2BM1	5.7	10.0		25.0	12.0	244.2	250.0		102.5	5.0	5.0	17.9
2CM1	6.0	115.0	15.0	168.0	8.5	5.0				9.0		17.0
3AM1	18.8			26.0	23.0		10.0			5.0	20.0	
3BM1	12.5	25.0		79.3	71.6	33.4	150.0		90.0	5.0	114.2	19.2
4AM1	####		5.0	#####			#####			5.0	10.0	30.0
4BM1	17.7	3.0	10.0	118.2	88.8	18.3	210.0	21.3	155.0	22.5	21.7	20.0
4CM1	4.0		26.0	42.1	53.3	25.0	92.5		115.0	16.7	19.6	10.0
5AM1	10.8			57.0	18.8	191.7	540.0	60.0	540.0	12.3	24.2	15.0
5BM1	14.2	255.0		195.7	35.0	195.0	150.7		207.5	33.3	45.0	249.8
5CM1	12.3	90.0	3.0	71.6	4.7	106.7	97.9		125.0	6.7	14.8	73.6
6AM1	11.3	90.0		76.2	10.3	40.0	187.5		90.0	5.0	15.0	28.3
6BM1	12.1	62.5		95.9	10.2	3.0	140.3		110.0	21.3	25.8	108.0
6CM1	30.0	35.0		190.9	48.6	250.0	282.9		294.0	7.0	260.0	
7AM1	14.1		60.0	118.1	25.8	225.0	257.5			11.5	117.9	
7BM1	15.0		2.0	137.7		25.0	101.7		210.0	20.0	360.0	30.0
7CM1	6.0	5.0		89.3	10.0	52.2	105.0	####	106.9	25.0	60.0	17.5

ENQUÊTES DE TOURS												
	Temps d'accès à l'activité au lieu de séjour (nombre moyen d'heures de déplacement)											
N° d'enquêtes	a	asc	asr	c	gm	pca	pd	r	rd	s	sb	t
1A_MD	5.0	15.0	7.5	50.0	43.3		246.0					6.3
1B_MD	16.4	141.3	12.5	172.5	160.0	17.5	225.0		152.5			11.4
1C_MD	15.0	32.5		13.8	90.0		340.0		33.3		21.3	20.0
2A_MD	9.7	144.3		97.1	11.6	16.7			37.5	19.3	25.8	124.3
2B_MD		383.6		60.0	65.0		198.5					68.0
2C_MD	10.0		56.7	5.0	130.5	20.0	172.5		8.5			19.0
3A_MD	16.3	208.7	45.0	13.3	257.5	239.0	263.5			13.3		
3B_MD	10.4			97.0	45.4		60.6			15.5	10.0	35.0
3C_MD	28.8	163.8	10.0	109.6	235.0	30.0	121.7		5.0	11.3		20.0
4A_MD	52.5	100.0		37.0	70.0		107.7					10.0
4B_MD	34.0	12.0		31.8		16.7	240.8		10.0	10.0		12.0
4C_MD	15.0	82.9	160.0	10.0	200.0	44.0	145.1				12.5	10.0
5A_MD	13.0		227.5		85.0	81.7	118.3					16.0
5B_MD	18.0	140.0			90.0	20.0			127.5		82.5	30.0
5C_MD				5.0			200.5					162.9
6A_MD	11.0	10.0		113.1	38.8	56.3					12.0	15.0
6B_MD	11.3	105.0		45.6	380.0	58.3	90.0	47.5	16.7	20.0		35.0

Figures 39, 40, 41. Temps d'activité et temps d'accès par activité.

ENQUÊTES DE PARIS												
	Rapport entre le temps passé pour chaque activité et son temps d'accès moyen											
N° d'enquêtes	a	asc	asr	c	gm	pca	pd	r	rd	s	sb	t
02_MDer2		0.0		0.1	0.1	0.2	0.8		0.4	0.2		0.1
03_AS1	0.3			0.1	0.0		0.6		0.2			0.0
04_MDer1	0.4	0.2		0.0	0.0	1.0	0.5	0.0	0.0		5.0	0.0
06_AS2	8.3			0.1	0.3	0.0	3.3		0.1	0.0	4.2	0.1
07_AS3		5.0	3.2	0.1	42.0	6.3	0.1		0.1		15.0	2.0
10_CM1	0.7	0.8	0.3	0.1	0.0	0.4	1.6	0.3	0.0	5.0	5.6	1.2
11_CM3	0.6	0.4	5.0	1.7	0.0	1.3	4320.0	0.4	0.0	0.3	0.6	0.0
11_CM4		1.1		0.1	0.0	1.3	2.0	0.4	0.3	0.7	1.3	0.0
12_CM5		0.0		0.1	0.0	0.2			0.1	2.0	0.6	0.1
13_CM2	0.1	1.2		0.1	0.1	1.7	0.7	0.1	0.1	10.0	0.6	0.0

ENQUÊTES DE TOULOUSE												
	Rapport entre le temps passé pour chaque activité et son temps d'accès moyen											
N° d'enquêtes	a	asc	asr	c	gm	pca	pd	r	rd	s	sb	t
1AM1	2.1	4.8		17.1		9.9	1.8		8.0	0.3	1.7	16.0
1BM1	5.9		2.3	29.8	136.3	1.4	16.3		16.1	0.7	2.5	63.6
1CM1	6.7	6.9		50.4	137.8	5.6	1.9		23.0	0.5	1.5	82.9
2AM1	98.6	3.4		24.4	27.8	6.0	2.6		2.6	20.6	8.2	86.3
2BM1	13.1	30.0		98.2	206.9	0.2	0.4		23.4	0.4	3.6	37.6
2CM1	16.0	2.8	1.6	15.6	146.0	4.8				1.4		178.1
3AM1	8.5			128.6	114.7		4.8			1.2	0.4	
3BM1	2.3	3.2		28.5	22.8	13.6	0.2		18.4	0.8	3.7	104.2
4AM1	0.1		266.4	1.5			0.4			0.2	4.0	69.1
4BM1	3.9	6.0	5.4	36.5	8.0	8.6	0.4	3.0	6.9	8.7	1.9	88.0
4CM1	8.0		43.1	42.7	42.3	7.2	0.9		12.1	0.4	11.4	157.5
5AM1	8.8			3.5	161.3	1.1	0.3	0.1	5.8	0.5	2.4	112.8
5BM1	10.0	1.2		5.2	0.8	0.6	5.5		15.8	0.9	2.4	10.3
5CM1	12.7	0.1	3.3	35.9	421.7	0.8	3.4		18.0	1.8	5.9	12.8
6AM1	3.9	0.0		30.4	157.1	0.2	2.3		19.5	14.4	1.5	82.7
6BM1	3.8	7.9		28.7	199.8	3.0	3.6		22.6	0.8	0.9	2.0
6CM1	2.7	2.5		11.6	31.6	8.0	1.9		6.6	1.0	0.2	
7AM1	13.6		0.3	28.4	95.2	0.2	0.7			1.0	0.7	
7BM1	2.9		47.0	16.9		1.5	2.2		10.6	2.5	0.3	52.0
7CM1	12.3	26.4		25.0	165.0	1.9	1.1	0.0	20.1	2.0	2.1	114.4

ENQUÊTES DE TOURS												
	Rapport entre le temps passé pour chaque activité et son temps d'accès moyen											
N° d'enquêtes	a	asc	asr	c	gm	pca	pd	r	rd	s	sb	t
1A_MD	13.8	5.3	27.9	16.7	51.2		5.5					347.4
1B_MD	17.9	5.1	7.2	6.3	23.1	11.8	4.4		1.1			116.4
1C_MD	18.1	75.6		20.0	25.8		1.0		74.7		19.6	4.6
2A_MD	15.0	2.4		21.3	127.5	8.2			45.9	3.6	11.9	15.3
2B_MD		1.3		0.6	31.0		2.5					53.1
2C_MD	12.0		12.8	127.3	15.7	3.8	4.8		83.9			179.3
3A_MD	27.6	10.5	0.4	12.0	6.4	0.8	9.3			0.9		
3B_MD	34.4			5.2	54.4		21.0			4.9	10.0	42.0
3C_MD	21.2	1.5	0.5	4.8	10.1	1.6	13.2		467.7	72.8		0.2
4A_MD	3.8	1.9		59.2	25.3		11.0					144.0
4B_MD	0.7	4.2		5.5		3.0	2.2		303.2	0.4		136.7
4C_MD	3.3	1.8	0.1	10.0	10.4	3.5	14.8				17.8	152.0
5A_MD	7.9		1.9		34.4	1.5	6.5					131.3
5B_MD	10.4	0.4			33.8	10.5			23.9		8.8	38.5
5C_MD				6.0			5.5					21.0
6A_MD	4.9	2.4		2.4	122.5	0.9					17.9	219.5
6B_MD	9.5	1.0		11.2	5.7	15.2	7.5	3.4	140.9	1.0		41.1

Figures 42, 43, 44. Temps d'activité et temps d'accès par mode de transport.

ENQUÊTES DE PARIS						
	Rapport entre la durée du séjour et le temps d'accès au lieu suivant le mode de transport					
N° d'enquêtes	b	gd	md	pd	p	v
02_MDer2		18.0	14.7	9.3	10.2	25.4
03_AS1					3.4	48.1
04_MDer1			30.9	5.3	31.6	38.0
06_AS2	0.5		1.1	0.5	0.3	18.9
07_AS3	0.0		18.0		0.0	4.9
10_CM1		47.0	17.0	1.7	20.1	14.7
11_CM3		0.0		6.0	4.9	21.5
11_CM4		10.6	0.1	11.6	33.0	8.5
12_CM5		160.0	10.0			11.0
13_CM2			8.0	7.2	4.6	8.3

ENQUÊTES DE TOULOUSE						
	Rapport entre la durée du séjour et le temps d'accès au lieu suivant le mode de transport					
N° d'enquêtes	b	gd	md	pd	p	v
1AM1		15.2	14.7		8.3	26.6
1BM1		64.0		7.4	9.1	64.8
1CM1	11.9		12.0	24.0	8.3	28.7
2AM1		10.3		6.0	8.0	23.9
2BM1				14.4	14.5	8.0
2CM1		48.0				18.3
3AM1					1.0	9.4
3BM1		32.0		7.0	2508.0	31.9
4AM1					19.2	10.4
4BM1	16.0	165.6	7.7	9.5	36.0	61.7
4CM1		384.0		65.9	1.0	60.0
5AM1		21.0			2.0	19.8
5BM1		27.8	8.7		42.9	22.8
5CM1	11.4	45.2		30.6	48.0	6.6
6AM1				48.0	0.8	32.1
6BM1					0.2	16.5
6CM1	1.0	55.3			1.0	3.6
7AM1			4.9		13.3	9.3
7BM1					29.7	15.8
7CM1		46.6	24.0	826.5	12.0	12.0

ENQUÊTES DETOURS						
	Rapport entre la durée du séjour et le temps d'accès au lieu suivant le mode de transport					
N° d'enquêtes	b	gd	md	pd	p	v
1A_MD		36.0	20.0	8.0		5232.0
1B_MD				877.0	485.0	5868.0
1C_MD	34.0		156.0	758.0	130.0	650.0
2A_MD		480.0	168.0		316.0	4345.0
2B_MD					3.0	4777.0
2C_MD			96.0	210.0	3.0	5882.0
3A_MD	354.0					2516.0
3B_MD			8.0	4.0	52.0	3938.0
3C_MD		2.0				4396.0
4A_MD		70.0			1644.0	2296.0
4B_MD		168.0	248.0		1937.0	139.0
4C_MD		490.0	110.0	4.0	2262.0	1537.0
5A_MD		240.0	1.0	230.0	437.0	3504.0
5B_MD		360.0			60.0	4373.0
5C_MD						4543.0
6A_MD			442.0	1800.0	350.0	1169.0
6B_MD		10.0	272.0	1133.0	12.0	2797.0

Marc Wiel a récemment exprimé l'hypothèse fort séduisante selon laquelle il existerait une sorte de proportionnalité entre le temps de déplacement et le temps passé au lieu d'arrivée. On accepterait de consacrer d'autant plus de temps aux transports que l'activité située en vaut la peine. Les tableaux précédant (figure 42, 43, 44) ont été construits sur la base de cette hypothèse et permettent de la tester. Ils démontrent dans l'ensemble qu'elle peut être sinon contestée, du moins modulée. On constate en effet qu'il existe, dans l'ensemble – mais avec de nombreux et forts écarts – une tendance à ce que le type d'activité, d'une part, et, d'autre part, le rapport entre le temps qui lui est consacré et le temps nécessaire pour accéder au lieu de son exercice soient corrélés. Autrement dit, à temps de séjour égal, on ne consacre pas autant de temps au déplacement selon les activités. Ou encore : pour une heure d'activité située, on ne va pas consacrer autant de temps de transports en fonction du type d'activité dont il s'agit. Et les écarts peuvent être considérables pour le même individu : un rapport de 1 à 500 est courant. Cela ne signifie pas qu'il y ait des règles générales mais peut-être simplement que ce critère n'est pas le bon.

Vu de l'ensemble de cet échantillon, quelles sont les activités les moins gourmandes en temps de déplacement rapporté au temps de séjour ? La ges-

tion du ménage, de loin, auquel on peut associer la catégorie repos-détente ce qui souligne la centralité du lieu de résidence principal et signifie seulement que ce lieu se situe au milieu d'un réseau de petits déplacements. Ensuite on trouve l'ensemble le travail puis la convivialité. À l'autre borne, on rencontre l'ensemble promenade-découverte-shopping-balade, suivi par les activités sportives-corporelles et les pratiques culturelles-artistiques. Il apparaît donc que l'ensemble des loisirs se caractérise par une très forte acceptation de déplacements importants au regard du temps de séjour. Cela renvoie logiquement au fait que, dans ces cas, le déplacement n'est pas seulement un moyen mais aussi une fin : la recherche de l'altérité des lieux est, d'une manière ou d'une autre, partie intégrante de l'activité. Il convient donc de contester fermement l'idée courante selon laquelle on serait prêt à aller plus loin pour son travail que pour tout autre raison de déplacement. Cette idée a parfois conduit à un découpage des activités – le travail supposé gourmand en temps de transports face aux autres activités, plus « enracinées » – dans l'identification des espaces de vie, des « territoires vécus ». Ce n'est pas ce que nous constatons ici : le travail se situe plutôt à des niveaux de forte rentabilisation du déplacement, tandis que d'autres activités, soit parce que le mouvement en fait partie (tourisme-loisirs), soit (santé) parce que la rareté des localisations impose un temps d'accès allongé. Et l'on note que les achats, associés ou non à des pratiques plus clairement ludiques, appartiennent à la catégorie des activités à fort pouvoir de délocalisation, c'est-à-dire celles pour lesquelles on accepte de passer presque autant de temps pour y accéder que pour les accomplir. C'est dire à quel point l'opposition en termes d'échelle entre « navettes » domicile-travail et aires de chalandise a vieilli. Pour la faire survivre il faut, pour le moins (et l'*Inventaire communal* nous y a malheureusement poussé), oublier que même pour le commerce alimentaire, des déplacements vers l'hypermarché de plusieurs dizaines de kilomètres, donc éventuellement plus d'une heure aller-retour, sont monnaie courante.

Il ne semble pas efficace pour la compréhension de la mobilité de simplifier à l'excès la relation entre « motif » et temps de transport. L'importance des disparités, tant chez chaque individu que pour un groupe de personnes conduit à penser que l'on se trouve là dans un domaine où, à certains égards du moins, la liberté est plus forte que la contrainte. Cela signifie que les arbitrages donnent lieu à une grande dispersion des pratiques et qu'il faut accepter et assumer cette dispersion, qui fait partie du paysage contemporain des mobilités.

Une tendance à la territorialisation des espaces denses.

Les figures 45, 46, 47 rendent compte de ce que nous avons appelé « territorialisation », c'est-à-dire la tendance des individus à fabriquer des ensembles de lieux contigus fortement reliés entre lieux en sorte que l'on se trouve dans un continuum difficile à diviser. On peut ranger dans cette catégorie les lieux de « déambulation », dans lesquels la personne enquêtée ne pouvait plus distinguer les parcours, à la fois très fréquents et au dessin compliqué, à l'intérieur d'un périmètre donné ; les « quartiers », qui correspondent à l'expression par l'enquêté d'un toponyme incluant plusieurs destinations ; les déplacements selon des boucles qui empêchent de considérer les mouvements comme de simples allers-retours. La plus significative est sans doute la première famille. C'est elle qui exprime le mieux la distinction entre les centres-villes, et notamment Paris *intra muros* dans son entier, dont de vastes espaces sont « territorialisables », des zones de banlieue ou du périurbain, où elle est, le plus souvent, hautement improbable.

Dans un ordre de réalité un peu différent, les « pérégrinations », consistant à faire des trajets multidestinataires sans repasser par le point de départ peuvent être interprétées de différentes manières. Elles traduisent le « dés-ancrage » vis-à-vis de la résidence et peuvent participer, sur un mode mineur, d'une territorialisation *en nappe* d'un espace dense. Dans les contextes périurbains, toutefois, elles signalent plutôt la nécessité de recourir à l'automobile pour toute une série de consommations de biens et de services. La métrique change ici beaucoup la nature du rapport à l'espace.

Figures 45, 46, 47. Approche de la territorialisation à Paris, Toulouse, Tours.

ENQUÊTES DE PARIS					
N° d'enquêtes	Les phénomènes de territorialisation				
	Nombre de lieux de "déambulation"	Nb de regroupements de lieux en "quartiers"		Déplacements formant une boucle	
		Nombre	Nb de lieux impliqués	Nombre	Nb de lieux impliqués
02_MDer2	2	0			1 5
03_AS1	2	0			0
04_MDer1	2	1	5		3 9
06_AS2	0	3	13		2 5
07_AS3	6	0			1 4
10_CM1	0	0			1 4
11_CM3	0	1	12		0
11_CM4	1	0			6 13
12_CM5	1	0			4 12
13_CM2	5	1	10		5 13

ENQUÊTES DE TOULOUSE					
N° d'enquêtes	Les phénomènes de territorialisation				
	Nombre de lieux de "déambulation"	Nb de regroupements de lieux en "quartiers"		Déplacements formant une boucle	
		Nombre	Nb de lieux impliqués	Nombre	Nb de lieux impliqués
1AM1	1	2	5	0	0
1BM1	1	1	2	0	0
1CM1	1	1	12	1	3
2AM1	0	1	4	2	6
2BM1	0	1	9	1	3
2CM1	0	1	2	2	8
3AM1	0	0	0	1	3
3BM1	1	1	6	4	8
4AM1	0	1	2	0	0
4BM1	1	2	10	2	6
4CM1	1	1	3	0	0
5AM1	1	0	0	0	0
5BM1	1	1	2	3	6
5CM1	0	1	12	1	3
6AM1	0	1	3	3	6
6BM1	0	1	5	0	0
6CM1	0	1	2	2	5
7AM1	0	1	6	1	3
7BM1	0	1	5	0	0
7CM1	1	1	5	0	0

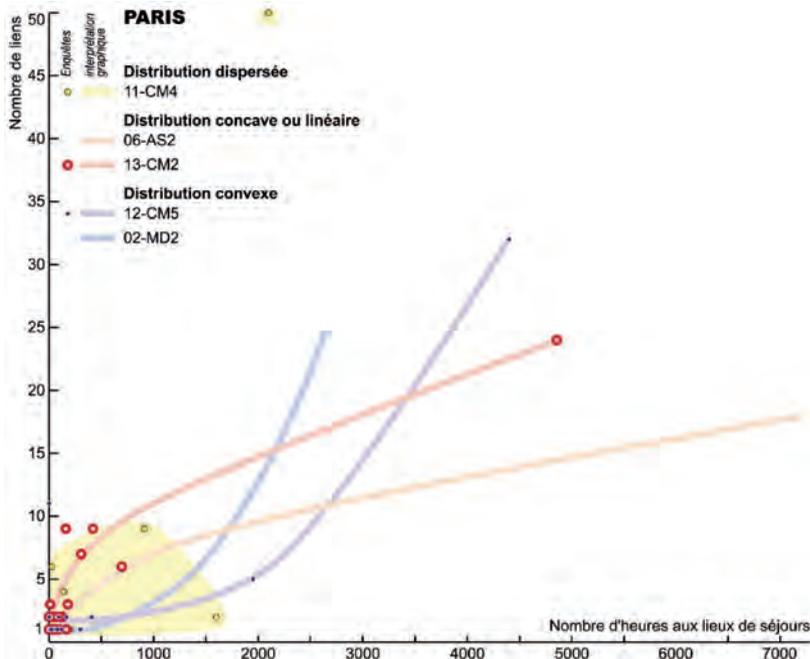
ENQUÊTES DE TOURS						
N° d'enquêtes	Les phénomènes de territorialisation					
	Prénom	Nombre de lieux de "déambulation"	Nombre de regroupements de lieux en "quartiers"		Déplacements formant une boucle	
			Nb	Nb de lieux impliqués	Nb	Nb de lieux impliqués
1A_MD	Mohamed	1	1	3	0	0
1B_MD	Omar	1	4	17	3	7
1C_MD	Sonyan	0	1	5	1	3
2A_MD	Agnès	1	2	18	2	6
2B_MD	Natahlie	0	1	5	1	7
2C_MD	Noel	1	1	4	1	3
3A_MD	Françoise	4	3	17	1	6
3B_MD	Isabelle	1	2	8	2	7
3C_MD	Marcel	2	2	7	0	0
4A_MD	Alexandre	0	1	4	1	3
4B_MD	Catherine	1	1	13	0	0
4C_MD	Sylvie	1	2	7	0	0
5A_MD	Claudine	1	1	5	0	0
5B_MD	Jeanne	1	1	3	0	0
5C_MD	Pascal	0	1	6	1	4
6A_MD	Céline	1	3	11	0	0
6B_MD	Jean-François	0	1	5	1	4

Qui, où : quelle typologie des lieux urbains ?

Des différentes analyses thématiques, il ressort que l'on propose une opposition binaire des situations étudiées : Paris intra muros/le reste du monde urbain, avec une position intermédiaire pour les zones centrales de Toulouse et Tours, et, une autre position intermédiaire, pour la banlieue parisienne. Paris se distingue par le poids de ses métriques pédestres et de sa territorialisation. La banlieue la rejoint pour l'importance des longues distances d'échelle mondiale dans l'« ordinaire géographique » des habitants. Les centres des deux autres villes s'en rapprochent, en s'opposant dans les mêmes termes que Paris, mais de façon atténuée, à leurs banlieues. Mais il faut aussi noter que les ressemblances entre tous les individus, indépendamment de leur localisation sont, nous l'avons souligné d'emblée, très frappantes, notamment en termes de nombre de lieux. Avec un échantillon statistiquement non représentatif, on ne peut pas conclure, à ce stade, sur la relation entre localisation et profils-types. Disons seulement avec prudence que les enquêtes parisiennes sont les plus complexes par leur structure, ce qui peut peut-être donner une indication sur ce que signifie la modernité en matière de mobilité : elle se lirait davantage dans l'organisation que dans les masses. N'oublions pas, enfin, que périurbain lointain, l'hypo- et l'infra-urbain, qui ne faisaient pas l'objet de cette étude, ajouteraient sans doute de nouveaux types.

Convergences.

Figures 48, 49, 50. Graphes des relations entre liens et masse des lieux.



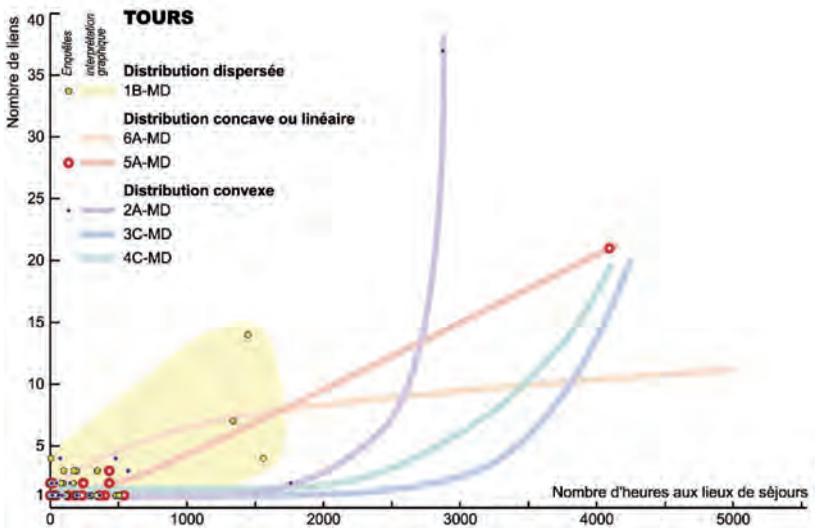
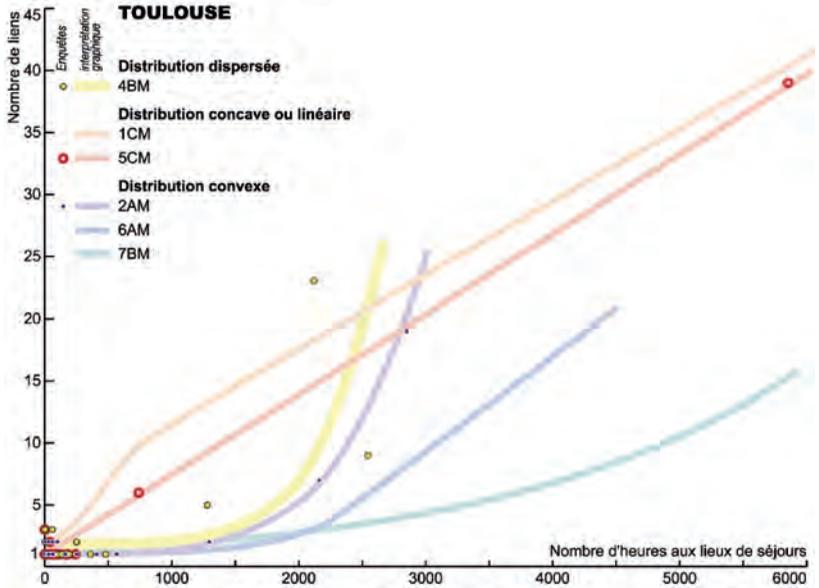


Figure 51. Quelques données de synthèse sur les lieux et leurs connexions.

Identifiant de l'enquête	Nombre de lieux	Nombre de liens décrits	Nombre total d'heures passées dans tous les lieux hors résidence principale	Nombre de connexions effectuées	Temps total de déplacement (heures)	Durée moyenne des déplacements sur l'année (minutes)	Produit Masse Liens-Lieux (MLL)	Produit Masse Liens-Lieux hors résidence	Produit Liens Totaux-Lieux
03 AS1	13	12	2265	1111	148	8	12.7	3.4	14443
3AM1	14	16	1794	1882	357	11	30	6.4	26348
7BM1	19	18	2885	446	180	24	15.4	5.2	8474
4AM1	20	19	3141	441	301	41	25.4	9.4	8820
5B MD	23	22	4793	487	333	41	28.1	16	11201
2B MD	23	23	4780	557	242	26	20.6	11.6	12811
07 AS3	23	24	951	785	308	24	26	2.9	18055
1C MD	24	24	1728	331	114	21	9.9	2	7944
4CM1	24	24	4460	737	96	8	8.3	4.3	17688
5AM1	25	24	2610	679	183	16	15.7	4.8	16975
2C MD	24	25	6191	860	208	15	17.8	12.9	20640
6AM1	25	28	4076	922	165	11	14.1	6.7	23050
2AM1	26	28	5661	831	256	18	21.8	14.5	21606
1A MD	27	27	5296	864	179	12	15.3	9.5	23328
06 AS2	26	29	1287	326	285	53	24.2	3.7	8476
6A MD	28	27	3761	300	109	22	9.4	4.1	8400
1BM1	27	28	4686	658	145	13	12.5	6.8	17766
4A MD	28	28	4010	575	297	31	25.1	11.9	16100
10 CM1	29	28	3620	359	248	42	21.1	9	10411
4B MD	29	28	2492	564	253	27	21.6	6.3	16356
3C MD	29	28	4398	600	165	17	14.2	7.3	17400
7CM1	30	29	2143	470	131	17	11.3	2.8	14100
4C MD	30	29	4403	632	275	26	23.4	12.1	18960
5C MD	30	30	4543	682	331	29	27.9	15	20460
6B MD	30	30	4224	723	326	27	27.5	13.8	21690
2CM1	31	32	3841	846	205	15	17.5	7.9	26226
5A MD	33	32	4412	853	255	18	21.7	11.2	28149
6BM1	34	33	2700	1147	173	9	14.9	4.7	38998
1AM1	35	35	5133	649	253	23	21.5	13	22715
04 MDer1	34	37	3349	677	372	33	31.2	12.4	23018
1B MD	35	36	7230	426	189	27	16.2	13.7	14910
11 CM3	36	36	3521	571	263	28	22.3	9.2	20556
3B MD	39	38	4003	817	269	20	22.8	10.8	31863
2BM1	39	40	1519	1115	197	11	16.8	3	43485
3BM1	39	42	2439	928	203	13	17.4	5	36192
4BM1	40	41	6436	535	204	23	17.4	13.1	21400
6CM1	40	42	2776	1086	315	17	26.6	8.7	43440
7AM1	41	41	1897	1185	213	11	18.2	4	48585
02 MDer2	42	44	5701	510	394	46	33	22.5	21420
5CM1	46	47	2575	907	334	22	28.1	8.6	41722
2A MD	46	47	5309	1232	576	28	47.1	30.6	56672
12 CM5	48	52	3930	780	433	33	36.1	17	37440
13 CM2	46	55	3454	1150	452	24	37.5	15.6	52900
3A MD	52	53	2870	581	210	22	17.9	6	30212
5BM1	55	57	5918	592	309	31	26.1	18.3	32560
1CM1	62	63	2633	1232	172	8	14.8	4.5	76384
11 CM4	67	76	4920	1371	428	19	35.7	21.1	91857
Ecart-type	11.5	12.8	1459.5	318.3	99.8	10.5	8.2	5.9	17309.3
Moyenne	33.3	34.2	3760.9	766.2	256.5	22.5	21.7	9.9	26429.9
Variance	131.39593	162.89732	2130101.78	101318.475	9967.3514	109.419832	66.453914	35.2690826	299610719

Quel est le degré d'écart et de convergence entre les différents profils individuels ? Nous travaillons ici dans des conditions délicates car nous ne disposons pas d'une culture d'analyse de la mobilité qui associe déplacement et « séjour » dans les lieux de destination. Nous avons testé trois mesures distinctes combinant les deux aspects. Deux d'entre eux (en bleu dans le tableau ci-dessus) ne donnent rien de vraiment nouveau. L'une d'elles a été exprimée par le graphe ci-dessous et montre une progression corrélative des deux grandeurs, le nombre total de liens activés au cours de l'année et le nombre de lieux. Cette mesure ne semble donc pas présenter un intérêt particulier.

Il n'en est pas de même lorsque l'on prend en compte les temps passés en séjour et en déplacement, ce que donnent la colonne verte (MLL) du tableau et les histogrammes ci-dessus. Le total des nombres d'heures de l'année étant fixe ($365 \times 24 = 8760$), la somme des deux éléments est toujours identique. En faisant le produit (et en divisant par 100 000 pour obtenir des chiffres plus maniables), en revanche, on crée la possibilité d'une modulation : le minimum est égale à zéro (8760×0), ou, disons, à 0,09 ($8760 \times 1/100\ 000$), en supposant par convention que le plus stable des habitants aura dû au moins une fois se rendre dans son lieu unique ou que, à l'inverse, la somme des séjours du voyageur le plus agité est au moins d'une heure. Le maximum est obtenu lorsque les deux nombres sont identiques, c'est-à-dire lorsque l'individu partage également son temps entre des séjours et des déplacements, ce qui n'est pas techniquement impossible quoique probablement assez fatigant : $4380 \times 4380 / 100\ 000 = 192$. Nous avons donc une amplitude entre minimum et maximum de l'ordre de 1 à 2000.

Que constatons-nous en analysant les résultats de ce calcul pour notre échantillon ? D'une part, qu'on évolue dans des valeurs assez moyennes (entre $8 < \text{MLL} < 48$) ; d'autre part, que les extrêmes se situent dans un rapport, très réduit, de 1 à 6. Comment interpréter ces résultats ? Le plus sage semble d'imaginer des situations concrètes mais bien typées, pour caler l'instrument de mesure. Imaginons un paysan du XIX^e siècle vivant sur sa ferme et ne fréquentant que très peu d'autres lieux, situés à faible distance : on obtient un indice de l'ordre de 4 à 5. Imaginons maintenant la caricature d'un de ces cadres « nomades » qu'Alain Tarris a étudiés, qui passerait plus de mille cinq cent heures en déplacement chaque année : la valeur de l'indice serait de 110 environ. Cette mise en perspective de l'indice permet de donner sens aux chiffres que nous obtenons. Nous nous trouvons bien dans une position intermédiaire, caractérisée par une force d'attraction des lieux suffisante pour empêcher une agitation tourbillonnaire, orientée tous azimuts et privant les localisations d'un sens cognitif ou affectif fort. Nous vivons dans

une société multilocalisée, mais avec une forte prégnance des *réalités situées* vis-à-vis des *réalités mobiles*. Autrement dit : en termes d'emploi du temps (à condition qu'on accepte le postulat, discutable, qu'une heure en vaut une autre), et alors même que la mobilité augmente, c'est la richesse des lieux, plus que la croissance des circulations, qui constitue le ressort fondamental et la ressource principale pour la complexification de la société. Nous sommes certainement de plus en plus étrangers à un mode de vie marqué par l'ancrage dans un lieu unique et à la répétition sans fin des mêmes trajets. Mais nous sommes tout autant étrangers à une organisation de l'espace qui renoncerait à exploiter les lieux en profondeur, se contentant d'un usage éphémère et superficiel de leurs attributs. Ce que nous dit l'enquête, c'est que même pour les plus « nomades », la spatialité d'aujourd'hui n'est pas celle d'un *road movie*, que l'augmentation de nos libertés ne conduit pas à un *zapping géographique* qui consisterait à écrémer de plus en plus superficiellement des lieux toujours plus nombreux. Au contraire, à observer et à écouter nos contemporains, nous sortons convaincus qu'une exploration plus approfondie, parce que plus ouverte, des lieux constitue aussi un usage de ces mobilités élargies.

On pourrait objecter que les « déambulations » sans motif explicite constituent un contre-exemple. On peut en douter, pour deux raisons. D'abord parce que ces déambulations constituent un renforcement (un « halo ») autour d'un lieu central, souvent le domicile principal. Ensuite parce que, dans ce cas, il ne s'agit pas à proprement parler de déplacement, mais plutôt d'une activité définie par son mouvement au sein d'un lieu, en général espace public, générateur d'une ambiance recherchée ou de virtualités cultivées. Balade ou méditation, ces promenades correspondent à une modalité particulière de la territorialisation.

N'oublions pas toutefois que le troisième grand moyen de gestion de la distance, la télé-communication, peut se répartir de manière inégale dans le temps fixe et dans le temps mobile : le téléphone et l'internet sont déjà, et vont devenir de plus en plus, fondamentalement neutres face à leurs conditions spatiales de mise en œuvre. Qu'on soit fixe ou mobile, on a toujours cette ressource supplémentaire pour gérer les réalités distantes. Il reste que l'indice MLL nous donne un point de repère de la gestion contemporaine du temps, entre *coprésence* et *mobilité*.

On peut alors en venir au second constat : la faible dispersion des valeurs. Nous constatons que, à cet égard, l'ensemble de la société se situe dans des ordres de grandeur proches, tout en étant, en revanche, significativement éloigné tant de situations qui ont pu exister que de configurations éventuellement réalisables. On peut penser que nous sommes là dans le

registre de ce que Maurice Godelier a appelé la « dominance » d'une société : les lignes de force qui, à un moment, valent pour tous ses membres et représentent la trame de fond de la reproduction comme du changement.

Figure 52. Le produit nombre de liens-lieux.

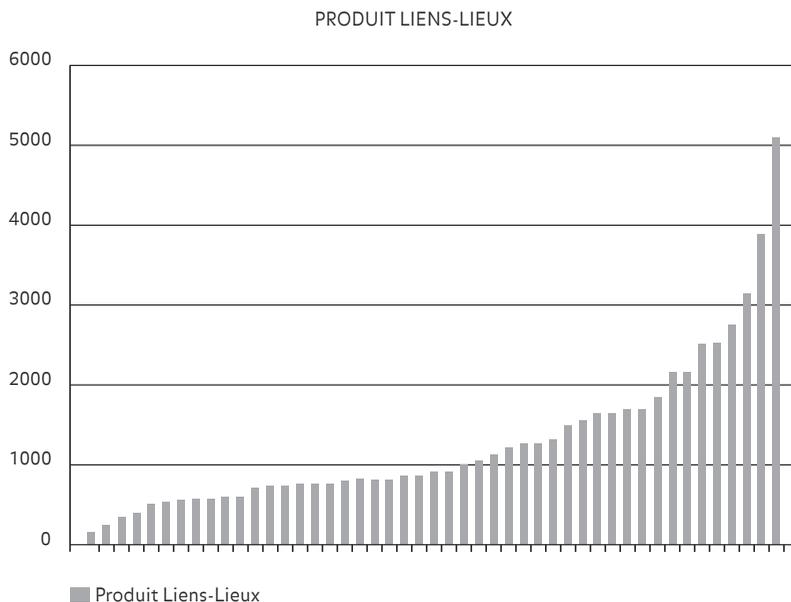
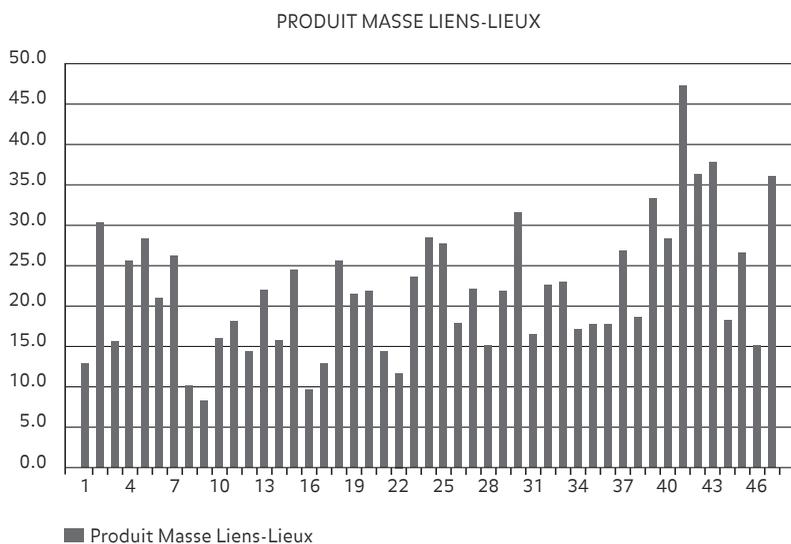


Figure 53. Le produit masse de liens-lieux.



Les habitants et leur contexte.

L'un des partis méthodologiques de la démarche consistait à ne pas préjuger d'éventuelles corrélations entre les positions sociales des individus approchées selon des critères classiques (« capital économique », « capital culturel ») et leur pratiques spatiales telles que nous cherchions à les mesurer. Dans l'ensemble, les résultats sont très parlants à cet égard.

Capital spatial et individuation.

Ce que nous pouvons dire des voisinages de l'individu s'avère applicable à l'ensemble des personnes enquêtées, quels que soient leur profession et leur statut. C'est donc la confirmation, certes pas que le spatial échapperait au « social », mais qu'il en fait pleinement partie, avec ses logiques propres. Les déterminants spatiaux doivent être pris au sérieux par une sociologie des groupes, des appartenances et des configurations. Et s'il s'avère que d'autres découpages que ceux habituellement pratiqués semblent posséder une validité empirique, cela doit conduire à réfléchir sur ces découpages, et éventuellement à les modifier, voire à mettre en question la pertinence intellectuelle de classements unidimensionnels dans une société pluridimensionnelle.

Cela ne signifie pas que la ou les dimensions couramment analysées n'ont pas de sens, mais, d'une part, que ce sens est partiel et que la réalité sociale des individus ne s'y laisse pas réduire, d'autre part, que cette réalité, complexe, inclut les différents aspects sans qu'il soit toujours facile de trouver le point de vue idéal pour faire apparaître toutes ces composantes à leur place, à la fois dans leur signification spécifique et dans leurs liens avec les autres. Dans notre étude, nous avons privilégié la pratique des mobilités, ce qui nous donne une *prise de vue* particulière, qui privilégie une dimension et organise les autres grâce à elle. À partir des mobilités, nous voyons aussi le reste des identités sociales, mais sous un certain angle. Ce que nous avons observé nous conforte dans l'idée que la dimension spatiale n'est ni un élément marginal, ni une simple projection de ce qui ne serait pas spatial. C'est bien un axe majeur de la construction et de la mise en œuvre d'un placement social plus général.

Le nombre relativement limité d'enquêtes réalisées pour ce module (47) interdisait de procéder à des tris croisés ou à d'autres opérations statistiques. En revanche, les entretiens (l'un directif, le second semi-directif) constituent une ressource très riche pour approcher l'interface entre l'identité spatiale et les autres aspects de l'identité sociale des individus. Voici, ci-après, huit exemples significatifs, tirés de l'échantillon tourangeau. On trouvera également, en Annexe, une analyse détaillée des enquêtes toulousaines. La lecture de ces profils permet de comprendre deux propositions complémentaires qui sortent renforcées de cette enquête.

1. La mobilité exprime à *sa manière* les positions sociales des individus.
2. Cette spécificité accentue la part de singularité individuelle, de choix actif, et de liberté relative dans l'autoconstruction de soi, face aux composantes plus collectives, plus structurales et plus contraintes du moi social que d'autres dimensions peuvent restituer davantage. Il en résulte une extrême sensibilité des mobilités à l'individuation des appartenances : nous confirmons ici, en lui donnant un sens plus précis, le constat présenté au début de ce chapitre, celui qui ressortait de la découverte de la grande diversité des situations présentées par les cartes.

On peut reprendre la dimension proprement spatiale de ce constat sous la figure du *capital spatial de mobilité*.

Les pratiques qui ont été analysées ici correspondent à la fois à la mise en œuvre de ressources préalables permettant de s'approprier l'espace et des expériences pouvant contribuer à augmenter (en tout cas à modifier) ces ressources. Dans un cas au moins (une femme divorcée de Tours), la dénotation négative de certains lieux associés à un moment pénible de sa vie conduisait cette personne à mettre à part ces pratiques, à les retrancher de son lot d'expériences utilisables. La rareté de ce genre de phénomènes dans nos entretiens laisse penser qu'il s'agit d'un point-limite. La plupart des expériences spatiales enrichissent un patrimoine. Rien ne dit d'ailleurs que pour cette personne, sous un autre angle ou dans quelque temps, ce moment douloureux ne sera pas réintégré dans le « droit commun » des lieux. Si l'on admet que la maîtrise de l'espace peut constituer une ressource sociale significative et transférable en d'autres ressources (économique, politique, etc.), on pourra parler de capital spatial, dont la mobilité est une composante. Composé d'un patrimoine et d'une compétence, ce capital apparaît présent en quantité variable mais jamais négligeable chez les individus enquêtés.

En regardant les choses de plus près, on constate – comme nous l'avions pressenti – que les vitesses ou les échelles (aller plus vite et/ou plus loin) ne constitue plus un discriminant pertinent. Il semblerait que ce ne soit plus l'accès en tant que tel à la mobilité qui soit un discriminant efficace, mais davantage la dextérité à l'usage de celle-ci, aux combinaisons possibles qui peuvent être en être réalisées. Certains individus réalisent en effet des valorisations étonnantes de leurs déplacements, juxtaposant sur un même trajet toute une série d'activités se traduisant parfois par une multiplicité de lieux secondaires intermédiaires. Loin de renvoyer à un schéma interprétatif simple en termes d'intérêt (minimiser les coûts/ maximiser l'activité), l'articulation et l'agencement des mobilités hors périmètre immédiat (« espace résidentiel ») renverrait sans doute beaucoup plus à une sorte de *style de vie*, actualisant des trajectoires,

des rapports au monde, aux autres, à la culture etc. et faisant fait voler en éclat les représentations classiques binaires (dotés/démunis) ou ternaires (classes populaire/moyenne/aisée). À l'absence repérable de différentiels nets entre ces catégories sociales, font suite de fortes nuances « intra-catégorielles » qui disqualifient la version critique suivant laquelle « ne seraient mobiles que ceux qui en auraient les moyens », les différenciations se jouant en réalité à de tout autres niveaux (personnes seules, réseaux de dépendance sociale...)

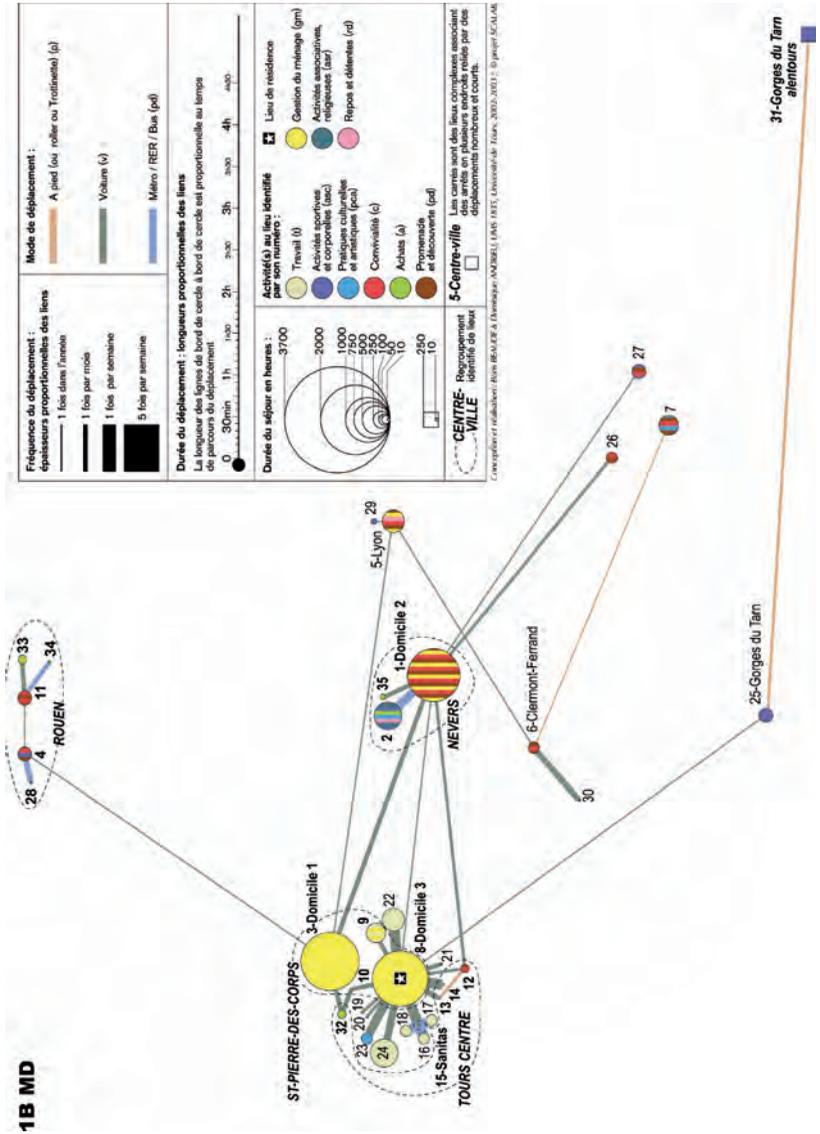
C'est donc dans l'ensemble une société probablement moins hiérarchisée, au moins dans la mesure où les classements d'ordre entre les individus sont plus fluides, c'est-à-dire à la fois moins contraignants et moins irréversibles que ceux qu'on a l'habitude de traiter dans la sociologie des « capitaux » et des positions. On peut même formuler l'hypothèse que la mobilité constitue une ressource offerte à tous pour diminuer les écarts et rendre plus comparable les expériences des différents membres de la société. Les mobilités (au sens spatial propre) et les « mobilités sociales » (au sens figuré) ne sont donc pas sans lien. Le terme d'*itinéraire* peut synthétiser l'idée de parcours biographiques spatio-temporels, incluant des transformations du capital spatial, composante d'un capital social d'ensemble. Vu sous cet angle, et à condition de lui ôter toute connotation restrictive à une vitesse nominale ou à la possession d'un moyen de transport, l'idée de « droit à la mobilité » prend sens.

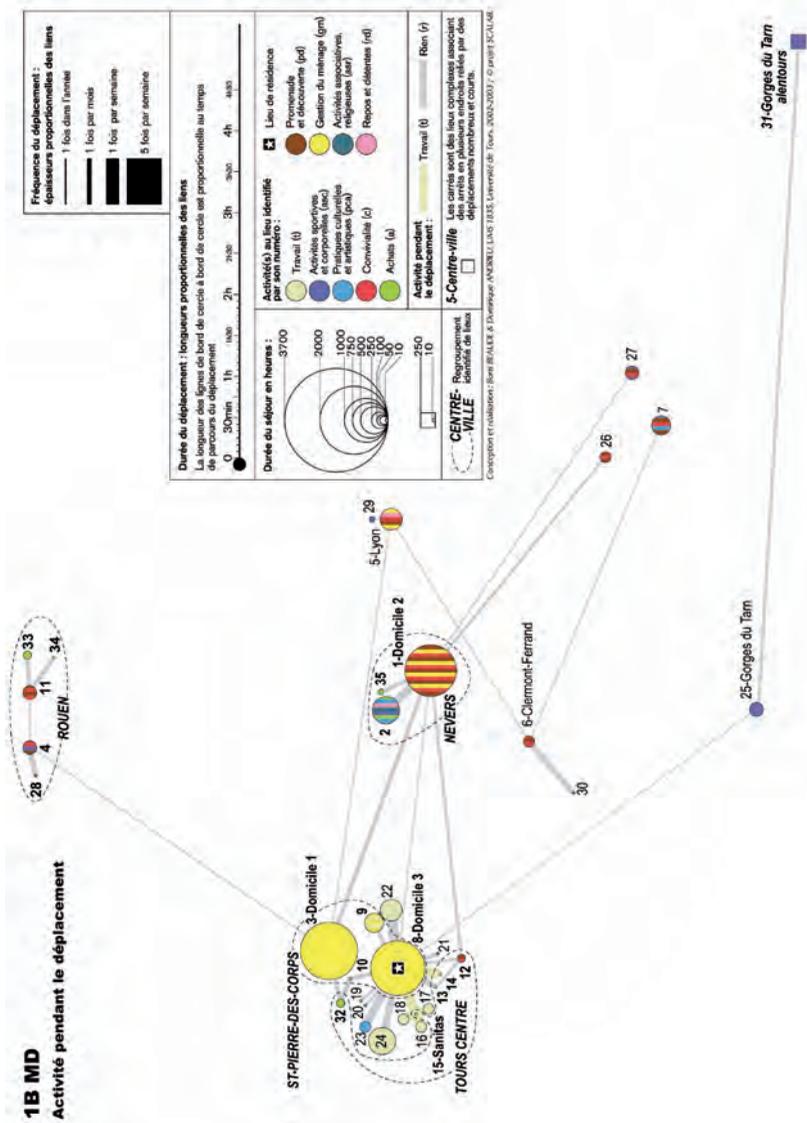
Singularités mobiles.

○ Omar

Homme, 28 ans, séparé ; HLM, St Pierre des Corps ; médiateur urbain, Tours-Europe, Tours-centre ; une voiture.

Figures 54, 55. Les cartes de Omar.





Omar réside et travaille à Tours, mais a changé à deux reprises de domicile pendant l'année. La description de ses activités et déplacements est très précise, méticuleuse, réalisée quasiment d'un seul trait. En effet, il se repère par rapport à trois phases bien particulières qui ont marqué selon lui son année. Une période de trois mois pendant laquelle il vit chez ses parents, en alternance avec une vie partagée avec sa compagne, et termine ses études. Puis, il habite à Nevers, où habitent d'autres parents à lui, et il est au chômage. Enfin, une période de retour à Tours, où il effectue deux stages consécutifs d'éducateur spécialisé dans l'agglomération en été (renouvellement), avant d'être recruté comme médiateur urbain. Il est très engagé sportivement, culturellement et en milieu associatif. Il se déplace pendant l'année à Clermont-Ferrand chez son frère, y fait intensément de la randonnée. Puis, après ses stages, se rend dans les gorges du Tarn avec des copains. Il va également chez une sœur à Rouen, fréquente avec assiduité les bibliothèques et médiathèques publiques dès qu'il le peut. Il a créé à Saint-Pierre-des-Corps une association culturelle et sportive, qu'il a finalement transformée en petit parti politique aux élections municipale (liste). Son travail de médiateur urbain l'amène à avoir une très forte mobilité, il travaille dix heures par jours et se déplace entre les différents quartiers contrats de ville au cours de la journée (bus, à pied).

Lorsqu'il découvre la carte, il est très heureux, on pourrait presque parler dans son cas d'une sorte de mobilité thérapeutique. « Tu vois..., je vais te dire quelque chose, là, tu vois, là, vraiment moi, ça m'a fait du bien, quoi, de voir ça, que j'bouge, que j'fais des trucs, que j'reste pas à croupir, oui, c'est ça, là, pas d'problème, là c'est bien la ballade qu'on s'est fait avec les potes, dis c'est pas un peu long, là le...le...le trait, non ? ... parce qu'on n'a pas fait trop trop de kilomètres non plus, quand on a fait les gorges. »

Enquêteur : « Non, en fait, c'est tout le temps que vous avez passé à faire votre rando ; c'est pour ça que c'est assez long, en fait, tu comprends ? »

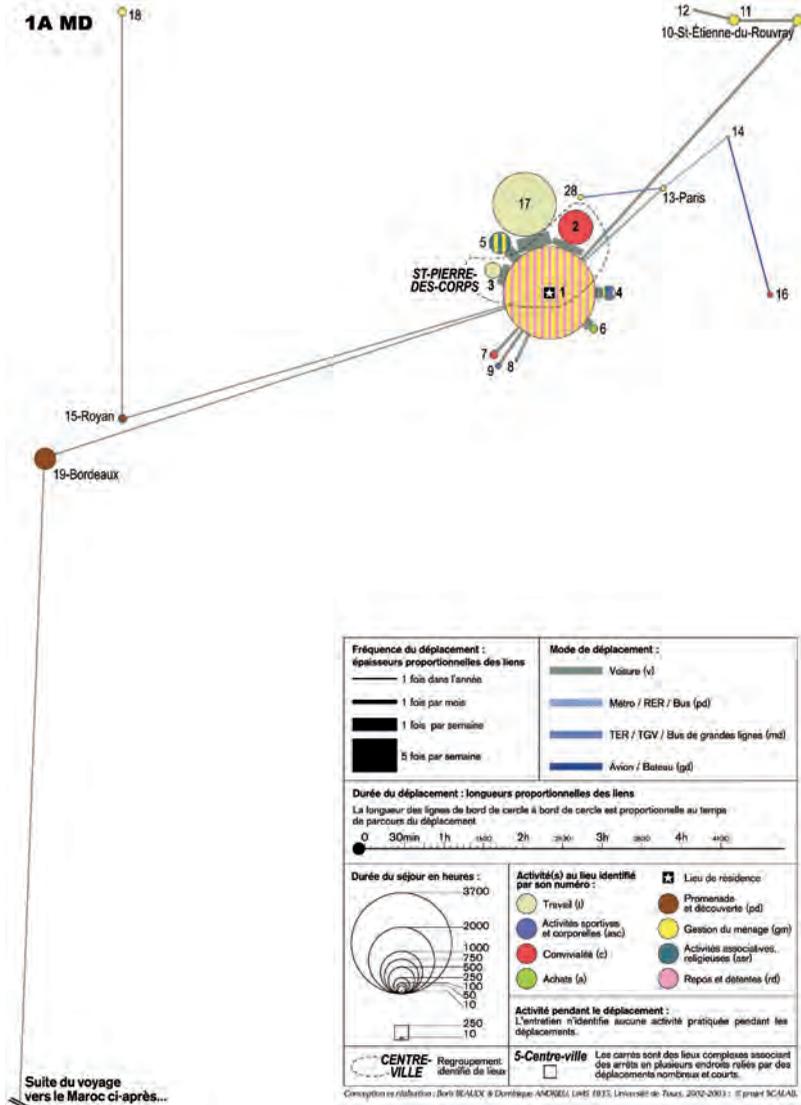
Omar : « Mmm... okaay... [*silence, il regarde*] Non non, mais c'est excellent, c'est ça que j'ai fait pendant tout c'temps.La pire, mais j'te dis pas, la pire des choses, quoi, enfin pour moi j'parle, c'est mon avis perso, quoi, mais j'te jure, pour moi, le pire plan, ça s'rait de pas bouger. Tu imagines, le truc ! De rester là. Hein et là ouais j'suis content, quoi c'est pas mal ouais, bon. On s'prend quelque chose, non, tu veux pas ? »

Une sorte d'exorcisme par la mobilité des moments apparemment pénibles qu'il a connus durant l'année (chômage, emploi, chômage puis emploi) ?

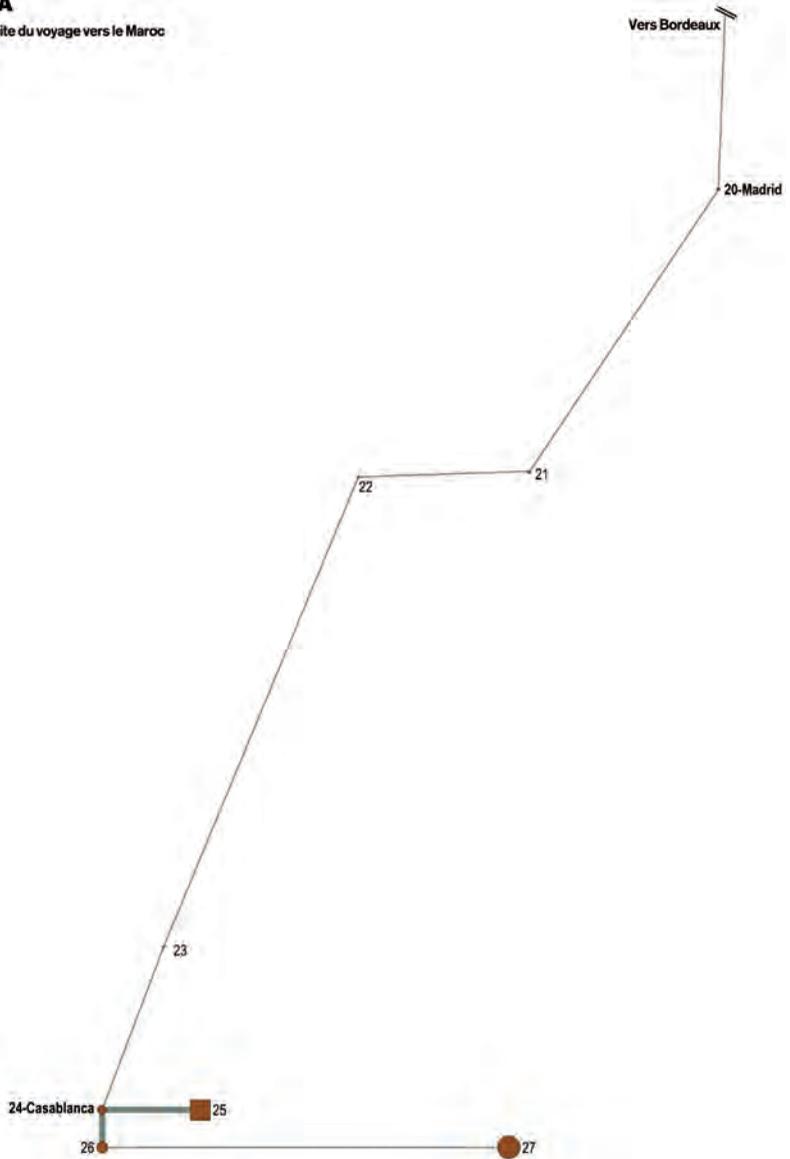
↳ **Mohammed**

Homme, 43 ans, marié, cinq enfants. HLM, Saint-Pierre-des-Corps ; employé de nuit chez SKF, Saint-Cyr, Tours-Nord ; conjointe : femme au foyer ; une voiture.

Figures 56, 57. Les cartes de Mohammed.



1A
Suite du voyage vers le Maroc



Mohammed travaille la nuit, dort une partie de la journée, gère le ménage une autre partie et enfin manifeste une forte sociabilité dans le café où il passe un temps important, en discutant avec des amis, regardant la télé avec eux. Il accompagne en voiture sa femme lorsque celle-ci doit faire des démarches administratives. Il ramène et emmène ses enfants à l'école, il emmène également les plus âgés au gymnase, mais également sur les lieux de leur match ou au lieu de départ du car.

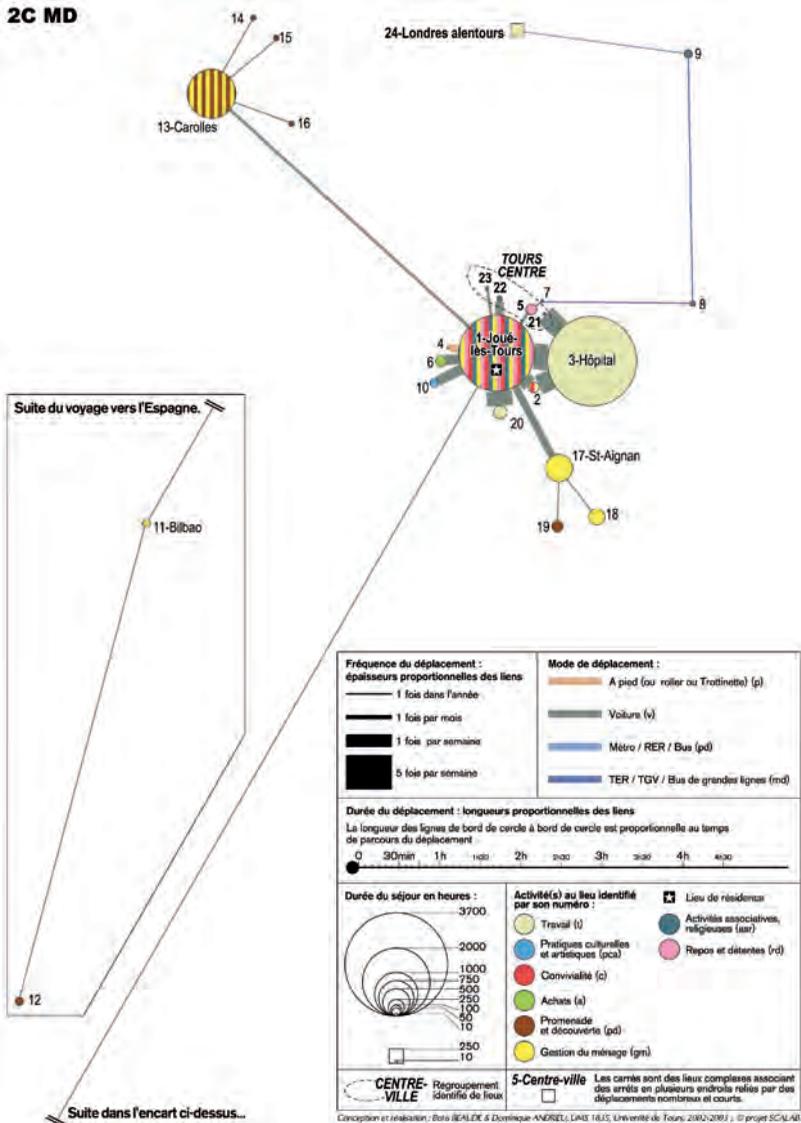
Il s'est investi fortement pendant l'année dans une association créée en urgence pour aider les victimes du tremblement de terre en Algérie. À cette occasion, il a eu à rencontrer des institutionnels, s'est rendu à la préfecture et dans différentes municipalités de l'agglomération. Il va faire les courses avec sa femme. Il est allé à Alger pendant l'année fêter le centième anniversaire de sa grand-mère, il a fait l'aller-retour en un week-end, en passant par Roissy. Avec sa famille, il est allé à Rouen voir des amis, pendant un week-end. Il a également loué un camping-car pour se rendre pour un week-end sur la côte Atlantique. En famille, il a fêté le Premier de l'An à Paris.

Le principal déplacement d'ampleur est celui des grandes vacances : au Maroc. Parcours long, en passant par l'Espagne, puis traversée, enfin, sur place, logement en location chez des amis que connaît la famille. Pendant les vacances, lui et sa famille visitent les villes, font les commerces, vont à la plage. Ils déjeunent sur place, ou dans les petits restaurants à proximité de la plage, ce qui est très différent de l'emploi du temps du reste de l'année.

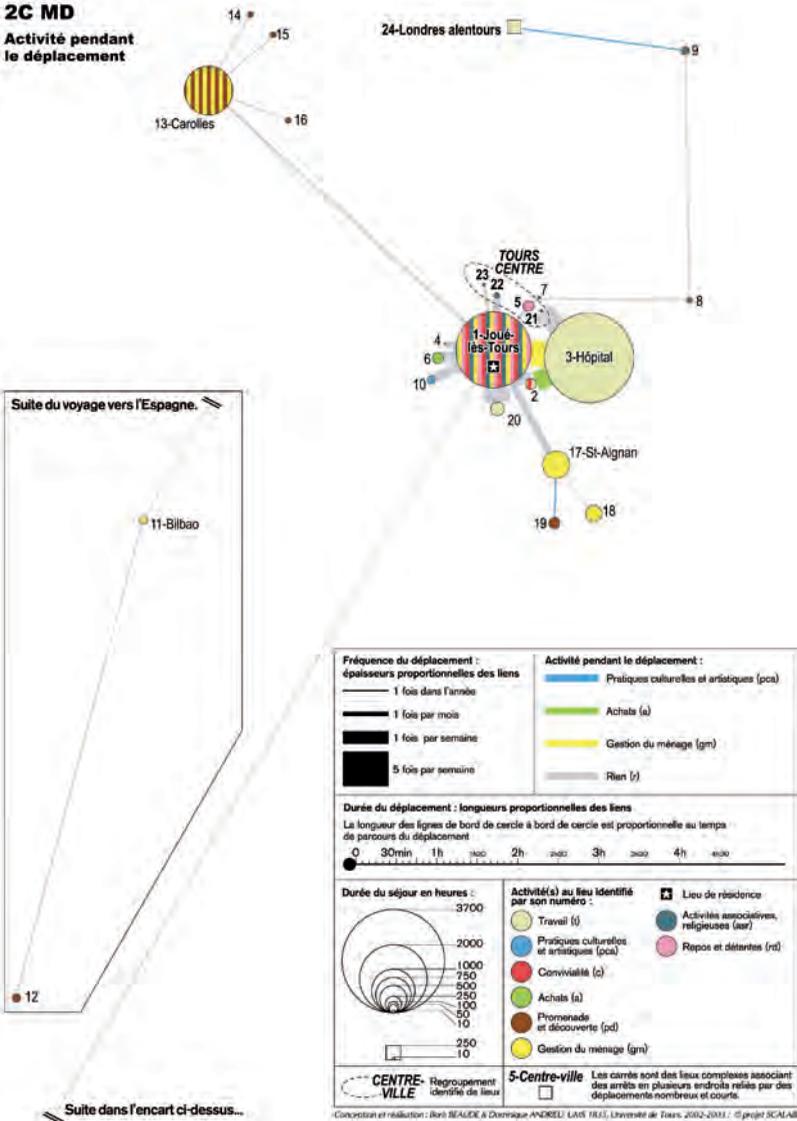
↳ Noël

Homme, 52 ans marié, quatre enfants ; maison individuelle, Joué-les-Tours ; chirurgien, Joué-lès-Tours ; conjointe : pharmacienne ; résidence secondaire en Normandie ; trois voitures.

Figure 58. La carte de Noël.



2C MD
Activité pendant le déplacement



Suite du voyage vers l'Espagne.

11-Bilbao

12

Suite dans l'encart ci-dessus...

Noël un des rares enquêtés pour lequel le temps passé sur le lieu de travail est supérieur au temps passé au domicile, en raison du système de garde et des interventions nocturnes, se cumulant avec les heures de travail classiques. Il ne fait rien à partir du lieu de travail, occasionnellement il va au restaurant au centre-ville de Tours avec un collègue de passage. Il dit profiter au maximum de son temps libre pour aller voir ses parents à une quarantaine de kilomètres de son domicile. Le samedi, il fait du jardinage chez lui et voit des voisins à cette occasion. Autre activité de loisirs : le bricolage, qui l'amène à faire une série de petits déplacements chez Leroy-Merlin ou dans autres magasins spécialisés. Il est allé en vacances quinze jours, rejoignant sa famille dans une résidence secondaire qu'elle possède en Normandie. Sur place, il va à la plage, fait un peu de planche à voile à quelques kilomètres de leur domicile, mais aucun déplacement d'envergure. Il a conduit en Espagne sa fille, qui y fait ses études, il y est resté deux jours. Il s'est également rendu à Paris puis à Londres, exceptionnellement, pour un congrès spécialisé.

↳ **Nathalie**

Femme, 56 ans, mariée, deux enfants ; appartement, Mettray ; épicière avenue de l'Europe, Tours-Nord ; conjoint : épicier ; une voiture.

Épicière dans un quartier Nord de la ville de Tours, un quartier Contrat de Ville (quartier de l'Europe), Nathalie réside en périphérie de l'agglomération.. Elle passe les deux tiers de sa journée sur son lieu de travail et doit aussi se rendre chez les fournisseurs qui sont situés dans l'agglomération Elle alterne ces déplacements avec son mari : soit elle, soit lui reste dans la boutique pendant que l'autre va aux halles de Rochepinard ou chez les maraîchers de La Riche. Un déplacement un peu particulier lié également aux activités commerciales a lieu durant l'année puisqu'elle fournit en huîtres tout le quartier, et pour cela fait des allers-retour d'une journée en Normandie. Elle s'occupe de ses grands parents résidant à quelques centaines de mètres de sa boutique. Ils se rendent ensemble aux bals et fêtes populaires qui sont organisés dans l'agglomération. Elle ne déclare aucune activité à son domicile, qui ne sert que de sorte de base : les repas entre amis ont lieu dans le quartier du lieu de travail.

Avec son mari, elle réalise une vaste pérégrination en caravane dans le sud de la France, rend visite à cette occasion à des membres de sa famille. Ils sont allés à Sète, Cabrière d'Aigues. Ils se sont rendus au mariage de leur fille en Normandie, un voyage d'une semaine.

↳ Marcel

Homme, 81 ans, marié, trois enfants ; maison individuelle, Saint-Cyr-sur-Loire ; chauffagiste-retraité ; conjointe : sans profession ; résidences secondaires : deux appartements à Paris, un à Coutras ; quatre voitures.

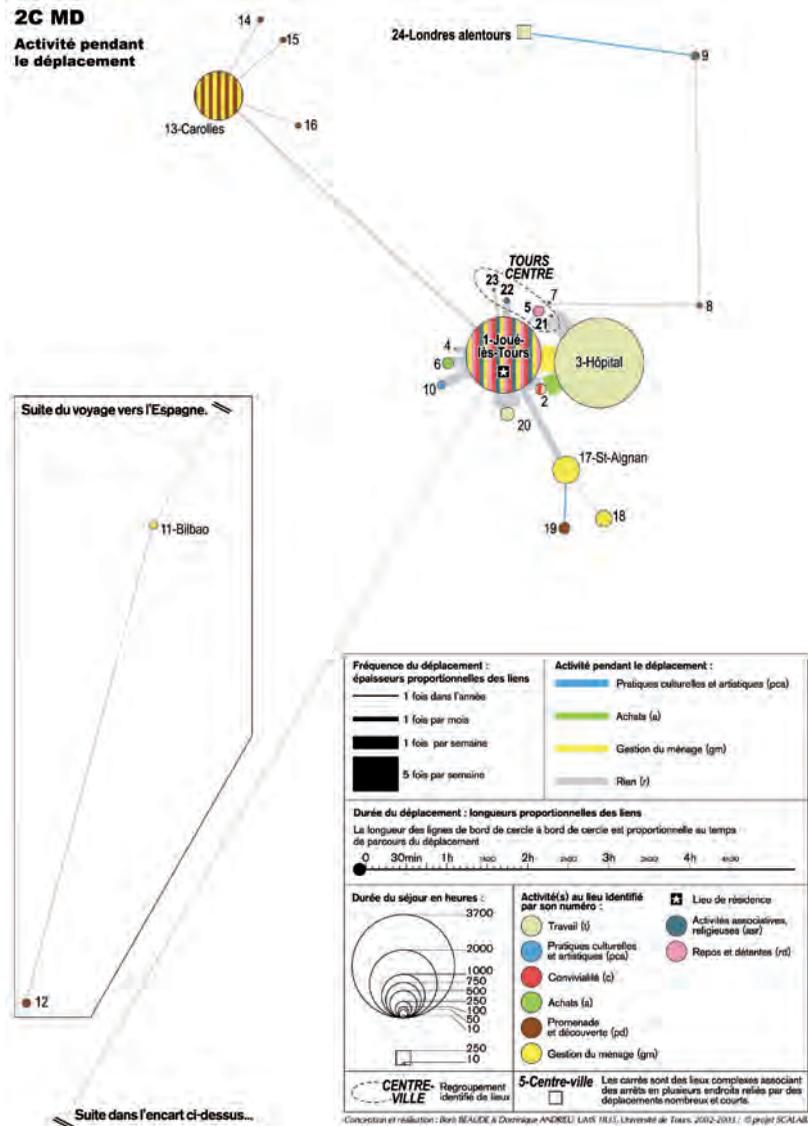
Ancien directeur d'une société de chauffage, « millionnaire », Marcel prend soin de rappeler au cours de l'entretien qu'il réside dans l'habitation principale que l'architecte avait fait construire pour lui-même et sa compagne. Il se déplace régulièrement au cours de l'année pour aller participer aux activités d'un club dont il est membre. Tous ses déplacements sont assurés dans une voiture avec chauffeur, ceux vers Paris sont réalisés en Jaguar, une voiture consacrée exclusivement à ces déplacements « de prestige ». Il dispose d'une autre voiture pour les déplacements quotidiens, sa femme d'une troisième, la quatrième servant à tous les deux pour les déplacements à longue distance. Chacune des voitures est estampillée par un constructeur local qui se spécialise dans les séries spécialisées uniques. C'est moins le déplacement lui-même qui constitue un signe de distinction, que les lieux fréquentés, les activités réalisées sur place, les personnes rencontrées ou côtoyées. Quatre grands types de mobilités rythment l'année.

1. Les déplacements quotidiens chez le buraliste attitré au centre-ville de Tours, à proximité de son ancien domicile, chez son banquier (au moins une fois par semaine), ainsi que des petites courses de ménages, les principales courses étant assurés soit par une « employée de ménage » qui assure l'entretien du domicile, soit par le jardinier (lorsqu'il n'est pas en vacances et que l'enquêté doit le remplacer...).
2. Les déplacements liés aux activités du club, dans le cadre d'une résidence dans l'appartement parisien. Sur place, lui et sa femme se rendent à l'hôtel où ont lieu les rencontres et retournent en fin de soirée à l'appartement.
3. Les déplacements, exceptionnels, liés à la famille : il est allé à Francfort pour la soutenance de thèse de son fils, et a séjourné quelques jours sur place, par exemple.
4. Enfin, une cure annuelle à Vichy avec sa femme.

↳ Française

Femme au foyer, 48 ans, mariée, cinq enfants ; maison individuelle, Chambray-lès-Tours ; femme au foyer ; conjoint : professeur ; deux voitures.

Figures 59, 60. Les cartes de Française.



Mère de famille nombreuse, Françoise a arrêté de travailler depuis son troisième enfant. L'ensemble de son activité se structure autour de la gestion du ménage. Chaque évocation dans l'entretien est dédoublée d'un soupir : cette mobilité est pesante parce que liée à une activité qu'elle tente de circonscire (aversion pour « faire les courses »). Elle entretient une vision assez agonistique de cette mobilité, puisque chaque déplacement dans une journée est subordonné au suivant comme dans une sorte de conflit incessant portant sur l'emploi du temps : amener les enfants au collège, magasins, pharmacie, reprendre les enfants, etc. Au cours de l'entretien les relances sont nécessaires en permanence parce qu'elle ne saisit pas l'intérêt de « cataloguer tout ça, vraiment ? ». Ce n'est pas une réticence par rapport au récit de ses activités mais vis-à-vis de l'ensemble de la procédure, avec une sorte de pudeur. Au détour de l'entretien, un détail permet de saisir cette relation étrange :

« Vous êtes sociologue ?

– Non, non.

– C'est bizarre, parce que ça ressemble un peu à ce qu'ils font, ils sont curieux, c'est pénible : alors comment vous vous habillez, quels shampoing vous utilisez. »

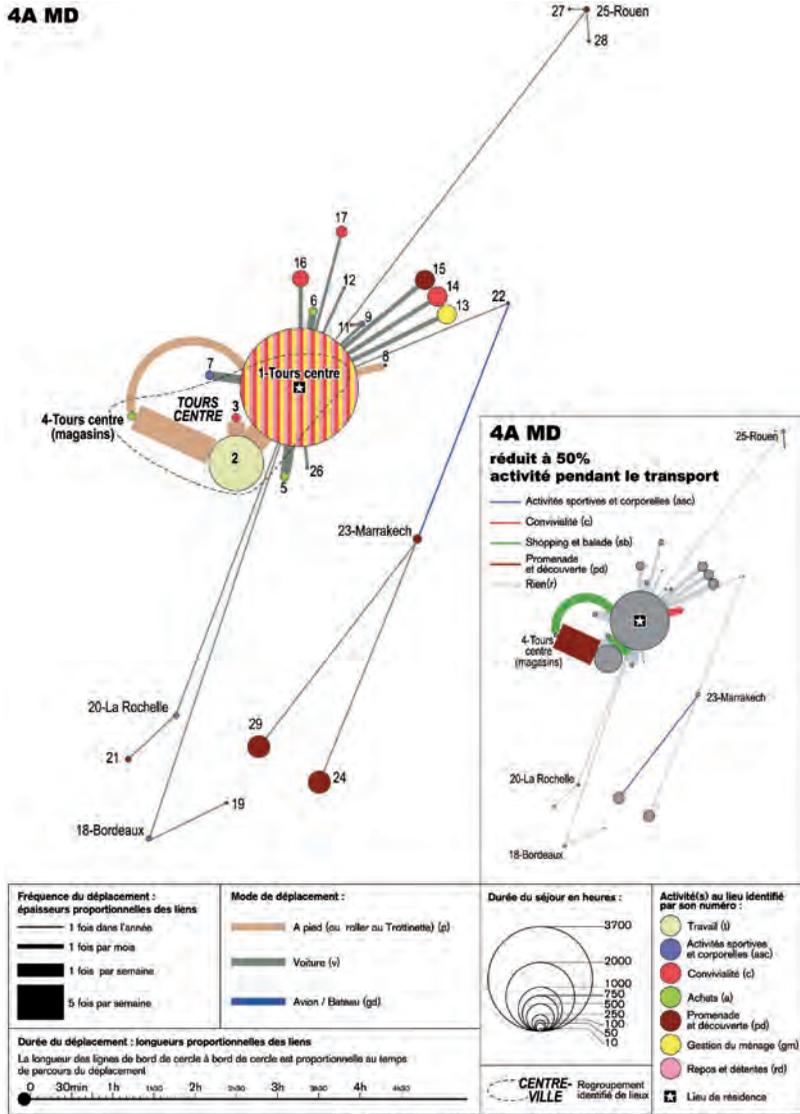
Beaucoup de déplacements sont liés au ménage. Le principal souci par rapport au déplacement (en voiture) est qu'il soit le moins coûteux en termes de réparations et de prix du carburant. Elle explique qu'elle jongle en permanence entre les Lidl, les Adli, les Leader Price et Netto (hard-discount) pour pouvoir faire le tour des produits les moins coûteux, chacun de ces supermarchés n'offrant pas la totalité de la gamme des produits qu'elle souhaite obtenir. Autrement dit, elle n'hésite pas à avoir une ultra-mobilité très localisée, assez proche du domicile, en vue de réduire le coût global de la consommation de son foyer.

Elle réalise trois grands déplacements dans l'année : un voyage en ex-Yougoslavie avec une boucle (Venise à l'aller et Salzbourg au retour), maximisant le profit culturel du déplacement ; en Vendée puis à Cannes avec le même type de maximisation culturelle des déplacements à chaque fois. Sur les lieux mêmes des vacances, elle insiste fortement pour dire qu'elle ne s'organise pas du tout de la même manière qu'au long de l'année : presque jamais au domicile, la journée étant entièrement consacrée à la promenade ou à la plage, avec déjeuner sur place, et courses au retour. Elle rejoint la catégorie plus générale des individus qui segmentent nettement leur mobilités, et distinguent nettement les déplacements qui leurs sont pénibles et ceux qu'ils investissent fortement.

↳ Alexandre

Homme, 27 ans, marié ; appartement, Clocheville, Tours ; conjointe : éducatrice spécialisée ; pas de voiture.

Figure 61. La carte d'Alexandre.



Alexandre réalise tous ses déplacements quotidiens soit à pied, soit en bus : achats, travail, flânerie, activités culturelles. Il se déplace parfois dans la voiture d'un ami pour aller faire du tennis sur des terrains situés dans l'agglomération ou pour aller chez d'autres amis. Il se présente comme un adepte volontariste du déplacement à pied. Il est allé à Orléans, en train, fêter le Premier de l'an. Son principal déplacement de l'année à été son « voyage de noces » au Maroc, avec une pérégrination d'une semaine.

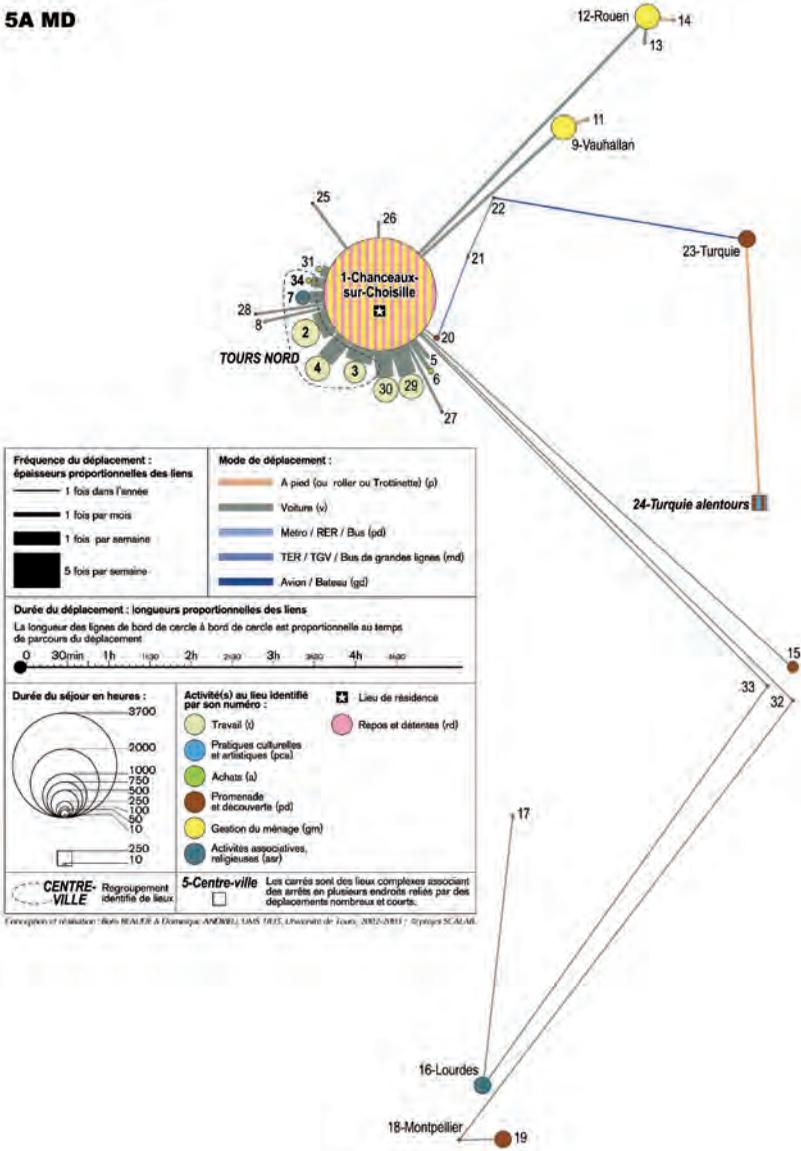
Il manifeste de l'étonnement devant la représentation de sa « déambulation » au cours de son voyage au Maroc et le fait que celle-ci apparaisse, de par la longueur des traits, supérieure au déplacement en avion, ce qu'il trouve un peu « déstabilisant ». L'examen de la carte est l'occasion d'ajouts de déplacements, omis lors du premier entretien.

↳ Claudine

Femme, 47 ans, mariée, trois enfants ; maison individuelle, Chanceaux-sur-Choisille ; « technicienne de surface », Tours-Nord ; conjoint : électricien ; deux voitures.

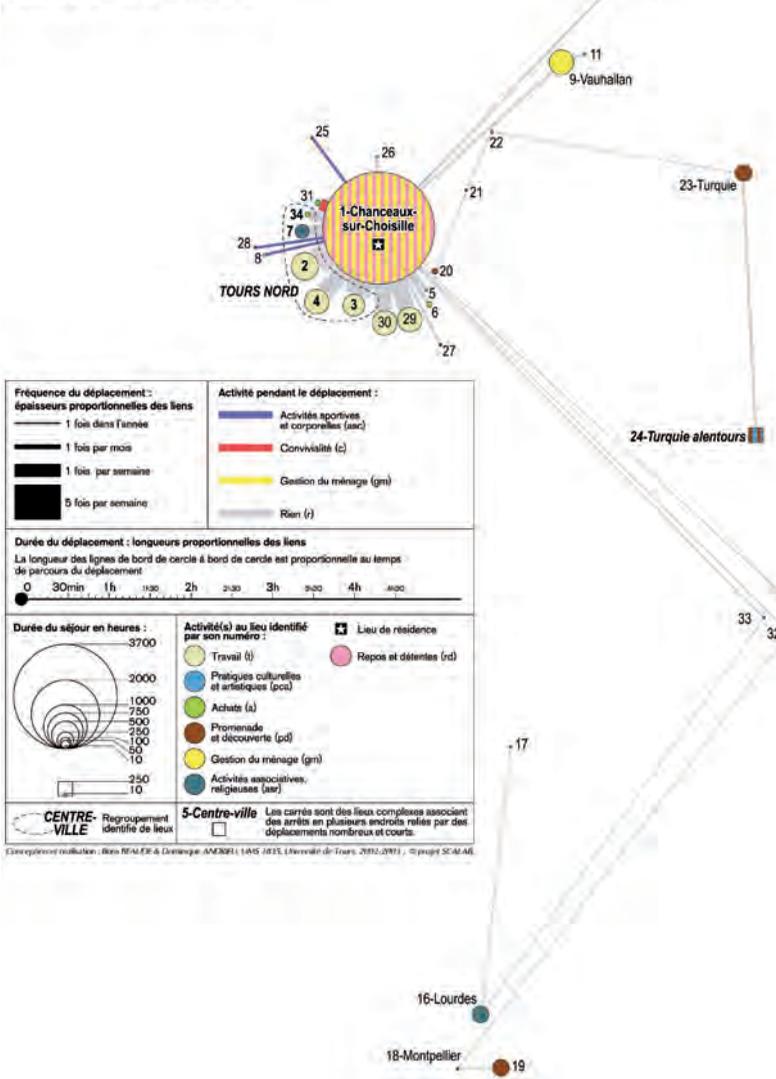
Figures 62, 63. Les cartes de Claudine.

5A MD



5A MD

Activité pendant le déplacement

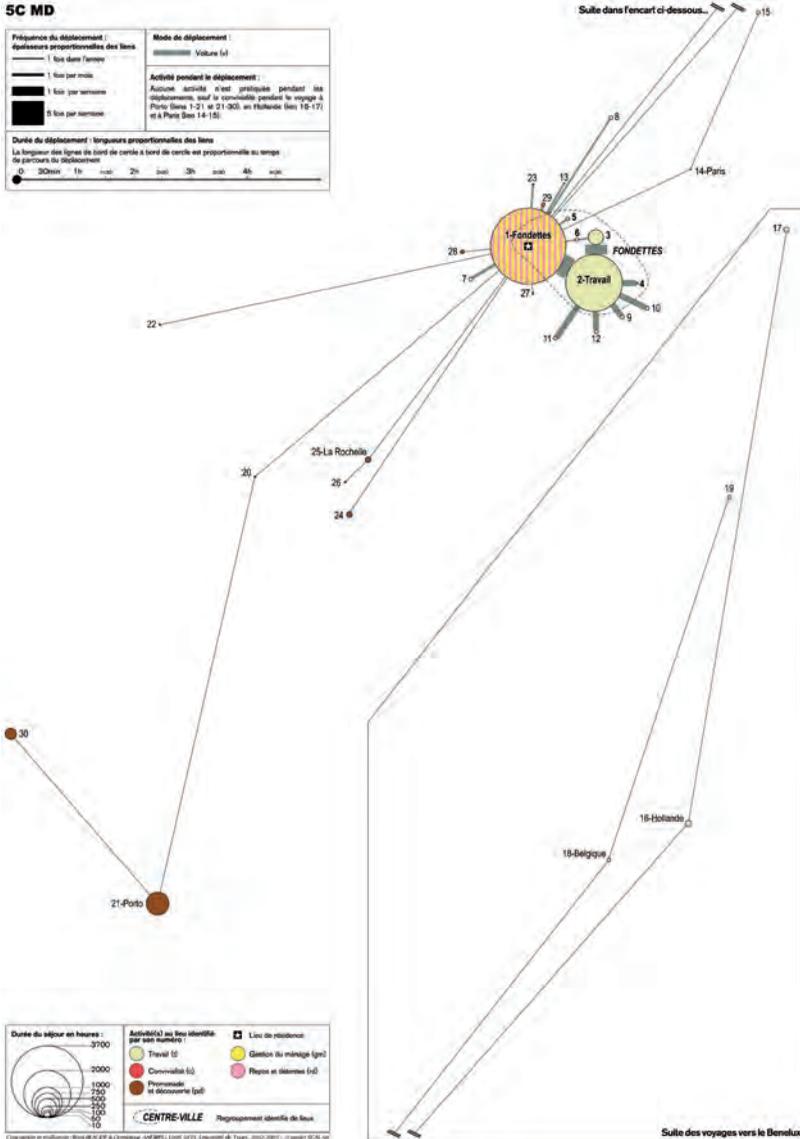


Claudine cumule des petits travaux ponctuels : elle se charge d'amener des enfants à l'école, de les ramener, ainsi que de « faire des ménages » dans les « boîtes » de la ZAC Nord. Elle s'investit aussi dans des activités de quartier (Maison de la solidarité). Catholique, elle a effectué un voyage organisé à Lourdes, très important à ses yeux. Le mode de déplacement lui est indifférent, elle valorise fortement la dimension culturelle de ses voyages : « On profite le plus possible, lorsqu'on se déplace. »

↳ Pascal

Homme, 46 ans, marié, un enfant; maison individuelle, Fondettes; arboriculteur Fondettes; conjointe : arboricultrice, Fondettes; quatre voitures.

Figure 64. La carte de Pascal.



Pascal habite dans la périphérie de la ville de Tours, Fondettes et passe les 2/3 de son temps sur son lieu de travail situé à 300 mètres de chez lui. Sa mobilité est fortement liée au travail. Il est allé en vacances au Portugal, pays d'origine de sa femme. Ses déplacements principaux en dehors du lieu de travail proprement dit sont les livraisons qu'il effectue vers les grandes surfaces de la région, ainsi que les prospections qu'il fait aux Pays-Bas et en Belgique. Il se rend dans des conserveries auprès desquelles il fait du démarchage direct pour qu'elles lui achètent ses pommes hors calibre ou tachées. Il effectue ces voyages en plusieurs jours, loge à l'hôtel, emmène parfois son fils avec lui.

En général accompagné de sa femme, il rend assez souvent visite à un ami à la Membrolle-sur-Choisille – commune située à quelques kilomètres à peine de Fondettes –, avec lequel il joue à des jeux vidéo ou regarde un film. Il possède plusieurs véhicules bon marché et est, à leur sujet, partagé entre une vision très utilitaire ou, au contraire, très distinctive des moyens de déplacement. L'automobile pourrait être pour lui le moyen « *de s'la péter un peu* », mais il n'en a pas le temps et, du coup, pas envie. Au cours de l'entretien, notamment lorsqu'on discute des prospections qu'il réalise à l'étranger, il fait des déclarations enthousiastes sur l'euro et l'Union européenne.

3. La vie quotidienne des lieux habités

« Le train roule. Dans la voiture où je suis installé, quelques sièges sont encore vides d'occupant. Peu, voire pas de mouvements, chacun a sa place, parmi l'une des quarante, toutes repérées par une adresse utilisant un système élémentaire de coordonnées, des numéros en progression arithmétique de raison un. Chacun, avant de s'installer, connaît son emplacement. Voyager c'est prendre place quelque part dans un wagon, lui-même repéré par un simple numéro, désignant chacune des voitures du train, lui-même repéré par un numéro particulier, etc. J'occupe l'une des huit places centrales. Et tout voyageur sait qu'elles offrent un espace plus confortable, surtout lorsque les places voisines ne sont pas occupées, un espace propice au travail, surtout lorsqu'il utilise un ordinateur portable.

Mon wagon est situé assez loin du wagon-bar. La distance à parcourir est utile, elle me permet de voir la multitude des visages, rencontrer quelques personnes connues, etc. Mon voisin d'en face est peu souriant. J'ai même l'impression que son visage se ferme encore plus lorsque nos regards se croisent ou que je tente de lire l'un des titres du journal qu'il feuillette depuis un bon moment. De l'autre côté de l'allée, deux jeunes personnes situées en vis-à-vis ne semblent pas se connaître. La demoiselle est penchée sur ces mots croisés alors que le jeune homme, recroquevillé contre la fenêtre, semble dévorer sa BD. Leurs regards se rencontrent peu. S'évitent-ils ? Au bout du wagon, mon regard croise souvent celui d'un homme qui, tout comme moi, est accompagné de son ordinateur portable. En ce lieu, tout est calme. Parfois, la sonnerie d'un téléphone (portable toujours) trouble cette quiétude. Les regards se font peu approbateurs envers cette jeune fille qui cause à nous ne savons pas qui, mais peu gênée par notre écoute forcée.

Les billets viennent d'être contrôlés : tout juste, bonjour et merci. Seule ma voisine de l'autre côté de l'allée fut priée d'enlever ses chaussures du siège qui lui fait face. Puis l'uniforme est parti, contrôler le wagon d'après. Et demain ce sera un autre train, sur une autre ligne, du même réseau. »

Je reprends mon travail. Il me reste peu de temps avant d'arriver en gare. Il ne me faudra pas oublier de noter que le wagon est un espace, un ensemble d'objets adressés. C'est même un espace métrique, une aire, lorsque j'éprouve la distance qui me sépare de ses extrémités et de la voiture-bar. Sur un réseau, Il se fait lui-même réseau quand il est perturbé par un téléphone mobile, le fait d'être interlocuteur de quelqu'un, lointain. Il se fait territoire lorsque passe l'uniforme du contrôleur. C'est un lieu – peu habité – pour mon regard qui voit presque tout ce qui s'y passe. Il est tout cela et d'autres formes encore, paysage, etc.

Objectif et phases de la recherche.

Objectif.

Admettre que *l'habiter*, c'est-à-dire la plus ou moins grande densité et la diversité des interactions entre un individu et un espace, se développe tant au sein de lieux privés qu'au sein de lieux publics, avait conduit à proposer l'étude de ces derniers, considérant qu'ils sont l'une des échelles de l'habiter. Ce module ne traite pas de l'espace résidentiel, admis communément comme figure classique de l'habitat. Rappelons que le document initial proposait : « La quantité (peuplement) et la qualité (intensité) de la complexité des lieux urbains constituent l'enjeu de ce module. La reconnaissance du degré d'habitation résultera d'un travail d'enquête. La dimension temporelle est mise en avant : périodes de creux, de vide, changements de rôle. Dans un certain nombre d'espaces publics (domaines public, semi-public, transactionnel), dans les différents sites, on observera la réalité de cet habitat non-résidentiel. On tentera d'établir des indicateurs de peuplement applicables en tout lieu, et suffisamment robuste pour être utilisable à partir de données banales. L'enjeu est aussi de constituer une typologie des lieux selon leur intensité, leur degré d'investissement, les événements qui s'y produisent, leur complexité et leur composition temporelle. On fait l'hypothèse que la personnalité d'un lieu n'est pas réductible à une succession de moments ou à une superposition de fonctions, mais qu'elle procède de leur combinaison. »

Alors que le module précédent visait à définir les types d'habitat contemporains et leur structure, à partir de la connaissance des lieux fréquentés par chacun des individus d'un ensemble enquêté, ce second module renverse la perspective. C'est l'espace fréquenté qui est interrogé. Il lui est demandé comment il est un habitat, non pas seulement par des informations recueillies auprès de personnes fréquentant le lieu, mais aussi par une série d'observations directement menées auprès d'un ensemble de lieux.

Les résultats de ce module ne sont pas uniquement ceux obtenus par l'analyse de ces observations, complétés par la seule présentation de la grille d'observation. Ces résultats font une place importante à ceux obtenus pour définir le cadre et les modalités de l'observation. En effet, la recherche développée par ce module traite de notions telles que : « lieu », « habiter », « limites », etc., dont les définitions ne sont guère stabilisées. Une part importante de la recherche fut consacrée à la stabilisation de ces notions afin d'être en mesure de mener des observations de terrain qui visaient à vérifier la pertinence des définitions produites, telle que leur capacité à permettre l'évaluation du degré d'habitation d'un lieu. Les résultats exposés donnent toute leur place à cette longue phase de la recherche. Au bout du compte, cette recherche ne vise pas à définir tous les types de lieux par leur degré d'habitation. C'est tout d'abord une recherche expérimentale qui vise à vérifier la pertinence de son corpus théorique.

Phases de la recherche.

Le déroulement de cette recherche a été structuré en quatre phases principales.

↳ Débat.

La première a été consacrée à un long débat scientifique visant à confronter, ajuster et mieux définir la notion de lieu, centrale pour ce module. Son existence résulte du caractère pluridisciplinaire de l'équipe de recherche. Elle associait à des chercheurs en géographie, des chercheurs en sociologie, en aménagement, etc. Cette phase de la recherche a donc été fondamentale afin de construire collectivement un même lexique et une base théorique plus ou moins partagée. Au départ de cette recherche, la notion de lieu n'avait la même consistance que d'autres notions ou concepts. Elle avait besoin d'être mieux comprise et définie pour que puisse être élaboré un processus d'observation conduisant à préciser la notion de lieu habité. Le chapitre débat reprend les enseignements principaux de cette longue phase de la recherche. Il se conclut par une proposition de définition de trois termes devenus classiques, lieu/réseau/territoire. Ils ne sont pas uniquement définis en tant que types d'espace, mais plus en tant que catégories, c'est-à-dire modes d'observation de l'espace.

↳ Hypothèses/protocole.

Faisant suite aux acquis du débat, le second moment a été consacré à la définition des hypothèses de travail qui allaient structurer les observations de terrain. Ces hypothèses ont été élaborées à partir d'un premier travail de terrain ayant porté sur deux lieux, la gare de Tours et l'une des places de cette ville, la place Rabelais. La formalisation des hypothèses de travail a conduit à définir un protocole d'observation et ses lieux d'application.

↳ Réalisation des enquêtes.

Dix lieux ont été observés, chaque observation se déroulant sur deux semaines, une semaine ordinaire et une semaine plus exceptionnelle.

↳ Résultats/conclusion.

Le quatrième moment s'appuie sur les observations et enquêtes menées. Il correspond à l'établissement des résultats et la critique conclusive du travail théorique et de terrain.

Débat.

Sur le plan méthodologique, la démarche mise en œuvre consistait à voir comment le réel répond à des définitions qui portent sur différents types d'espace, l'une d'elle étant le lieu. Ces définitions sont fondées sur l'expérience et l'importation ou la traduction de notions issues de divers courants scientifiques. Ces définitions concourent à définir une base canonique, un repère qui permet d'analyser tout type d'espace. Cette base a été conçue pour rendre compte de façon plus complète et plus fine des interactions entre espace et société, considérant que l'espace est plus qu'un support et un reflet. C'est également une ressource, définie et organisée par les situations et les événements qui s'y rapportent.

La définition de cette base est encore peu stabilisée et nous n'étions pas alors certains de pouvoir mettre en œuvre directement un processus de vérification empirique. Cette incertitude provient du mode de construction de cette base. Elle est plus le résultat d'un processus de conception qu'une formalisation résultant de la vérification de propriétés possédées par l'espace habité. Quoi qu'il en soit, la notion de lieu habité conduit à envisager des modes d'organisation, de pratique et de fonctionnement de l'espace qui peuvent être observés. Sur le plan méthodologique, il s'agissait donc de définir ce sur quoi allaient porter les observations, celles-ci devant rendre compte du degré d'habitation du lieu. À la différence des vérifications empiriques traditionnelles, celle mise en œuvre ne s'appuie pas sur une hypothèse de modèle mais sur l'énoncé d'une notion. Au départ de la recherche, nous ne disposions pas de moyens permettant de vérifier empiriquement sa plus ou moins grande capacité ou justesse à représenter le réel, qu'il est censé dévoiler.

Il a donc fallu construire de toutes pièces les données de l'observation qui n'étaient pas incluses dans la définition du lieu habité. Cette construction est le résultat d'un long débat, une dispute, qui visait à mieux définir les éléments en jeu et surtout ajuster les points de vue des chercheurs engagés dans cette

aventure et venant d'horizons scientifiques plus ou moins différents. C'est ainsi que trois notions ont été mises à l'épreuve du débat scientifique selon des degrés divers, l'habiter, le lieu, la frontière. Le texte qui suit ne reprend pas tous les termes du débat. Il n'en fait pas non plus l'histoire. Il en donne les principaux acquis¹.

Habitat/habiter.

Pour l'écologie, les sciences de la nature et les sciences du vivant, l'habitat (*oikos*) est une notion liée à une population, un collectif, une espèce. Il représente son milieu de vie, un type d'espace, identifié par les relations de type éco-systémique qui l'associent à sa population. Il est également identifié par l'existence ou la production de ressources, nécessaires à la survie et au développement de l'espèce ou du groupe.

Pour les sciences sociales, la notion d'habitat traite des rapports construits entre un individu ou un groupe et l'espace. Certaines de ces sciences en ont restreint le sens au seul espace résidentiel d'une personne ou d'un groupe de personnes. Elles estiment que les autres types espaces, communément rattachés aux fonctions de travail, de loisir, etc., ne sont pas tant « habités » que pratiqués. Cette restriction de l'habitat au seul espace du domicile résulte de la domination d'une vision fonctionnaliste de l'espace, chaque type d'espace étant caractérisé par une fonction principale, habiter, travailler, circuler, se récréer, commercer...

Pour d'autres sciences sociales ou courants scientifiques, l'habitat est une notion plus large et complexe. Son contenu traduit deux positions, distinctes des approches traditionnelles de la géographie ou de l'urbanisme. Tout d'abord, tout espace peut présenter un complexe de situations qui n'en font pas qu'un simple support matériel dédié à une fonction, même dominante. Puis, les individus sont en permanence des acteurs qui, par leurs activités, leurs comportements, les situations sociales qu'ils instituent ou auxquelles ils participent, fabriquent l'espace et le gorgent de sens. L'habitat n'est plus la seule résidence, admettant que toute activité, comportement, situation, peut se déployer sur tout type d'espace, tout en le façonnant. Il est constitué d'espaces appropriés, matériels et idéels, ceux qu'un individu ou un groupe fait plus ou moins sien sans pour autant en être nécessairement le propriétaire, lorsqu'ils sont matériels. L'habitat résulte d'une capacité des individus à habiter les lieux, c'est-à-

1. Le débat s'est appuyé sur des définitions en cours d'élaboration dans le cadre de la rédaction du dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés (Edition Belin, sortie 2003). Ces notions ont fait l'objet d'articles rédigés par J. Lévy et M. Lussault, les coordinateurs du dictionnaire.

dire être acteur de ce qu'ils sont, non pas uniquement de simples utilisateurs. Selon cette position, le lieu, non réduit à la seule résidence, est possiblement un espace de l'habiter.

Lieu.

Quelle est la consistance et la robustesse de la notion de lieu ? Voilà une question qui pourrait paraître bien curieuse tant cette notion est habituelle, couramment utilisée pour désigner tel ou tel endroit, tel ou tel espace, tel ou tel objet même. Pour autant l'évidence n'est pas la connaissance. Qu'est ce qui fait que cet espace est un lieu, au-delà d'une simple désignation commode d'un endroit, d'une localisation. De plus, qu'est-ce qui distingue le lieu d'autres types d'espace, comme le réseau par exemple, terme dont l'usage s'amplifie sans cesse. L'évidence n'est pas la connaissance. Le sens commun se nourrit même de l'incertitude des choses, du flou, de l'impossible à définir précisément. Le lieu est-il un objet qui peut être connu, qui possède ou présente quelques propriétés particulières qui en font une espèce d'espace, distincte d'autres types ? Peut-il n'être qu'un des éléments d'une axiomatique spatiale, tel qu'on le présente sous la forme : « on appellera *lieu* tout espace qui... » ? Voilà une question bien redoutable et bien embarrassante et nous ne sommes pas certains de l'avoir résolue.

Peut-être n'avons-nous pas su mobiliser les bonnes ressources intellectuelles, les bons champs de connaissances. Si le lieu existe comme espèce d'espace ou catégorie, cela signifie que des espèces ou des catégories qui ne serait pas des lieux existeraient également. Encore faut-il en faire la preuve. Nous avons longuement travaillé le contenu de cette notion de lieu, peut-être même plus qu'il ne l'aurait fallu. Espérons que ce travail fondé sur l'échange, la dispute scientifique, pourra, malgré ses insuffisances, se révéler utile à la connaissance des espaces habités et aux sciences de l'espace.

Sans pour autant faire apparaître d'oppositions radicales, cette notion n'était pas définie par l'ensemble des chercheurs de SCALAB avec les mêmes fondements théoriques et conceptuels. Ces différences se prolongeaient dans la manière d'envisager la recherche empirique elle-même, c'est-à-dire l'établissement d'une grille d'observations visant à définir le niveau et le type d'habitation d'un lieu. Globalement, deux représentations se sont affrontées puis complétées.

La première consistait à définir le lieu comme un espace sans distance, un point donc, sur lequel plusieurs réalités sont co-présentes². En termes de

2. La co-présence ne signifie pas l'échange, au sens commun du terme. La co-présence est une proximité, un vis-à-vis, qui peut-être volontaire ou imposée.

démarche, cette représentation pourrait être rapprochée des voies empruntées par la mécanique avec sa formalisation magnifiquement construite du point matériel, situé au centre de gravité d'un ensemble. En ce point, sont condensées les causes du mouvement. Pour Jacques Lévy, le lieu se définit tout d'abord par cette condensation de l'espace, des événements et situations qui s'y déploient et s'y construisent. C'est à ce titre qu'il est une unité spatiale. Cette approche n'exclut pas d'autres points de vue complémentaires. Le lieu peut être appréhendé à une autre échelle. C'est alors une aire, caractérisée par des distributions spatiales, sans que pour autant la distance la transforme nécessairement en une réalité totalement organisée par le principe de la connexité et non plus par la proximité, la contiguïté ou la quasi-contiguïté.

L'approche proposée par Jacques Lévy consistait également à faire du lieu, de son agencement spatial et de ces composants, un agent. Cette hypothèse repose sur l'idée que les pratiques, événements et situations (observables) ne résultent pas uniquement d'un simple usage des lieux correspondant aux fonctions qu'ils offrent. Ils résultent des potentialités offertes par le lieu et qui ne se résument pas à ses fonctions. Ils se construisent avec et par ce qui s'y passe. La vie du lieu, c'est-à-dire ses événements, résulte d'une interrelation entre le lieu en tant que milieu et ses occupants. En prolongeant cette position, nous pouvons considérer que le lieu est engagé en tant que quasi-personnage dans la construction des réalités qui y prennent place et s'y développent; Le lieu est quasiment un acteur de son habitabilité. Cette formulation, que l'on pourrait juger quelque peu surprenante ou excessive, est l'une des traductions possibles d'un schéma cher aux sciences de la complexité, la boucle récursive qui associe deux entités en termes de co-existence : L'une est un agent de l'existence de l'autre, et *vice versa*. Selon ce paradigme, l'individu fait le lieu, qui fait l'individu. L'espace n'est plus alors une simple ressource pour les activités humaines, un habitat au sens de l'écologie. Il n'est pas seulement organisé par les rapports entre individus ou groupe d'individus, l'espace comme ressource et résultat de rapports sociaux. Il est engagé en tant qu'agent dans la fabrication des événements qui s'y déroulent.

Cette capacité à être le nœud de multiples interrelations, en un même « point », au même moment, entre de multiples agents et acteurs est, selon Jacques Lévy, le caractère dominant qui définit le lieu. Cette proposition configurerait les principes d'observation des lieux.

La seconde représentation remettait en cause le principe de condensation qui, utilisé tel quel, pourrait conduire à laisser dans l'ombre la description du lieu, son agencement spatial, etc., en lui attribuant uniquement quelques valeurs globales, telles que le nombre de personnes présentes ou la surface du lieu. Cette remise en cause n'était pas une opposition à la façon dont Jacques

Lévy définit le lieu. Elle se focalisait sur le sens retenu pour quelques notions, partagées avec d'autres sciences, considérant que toutes sciences traitent à leur façon de quelques aspects d'un monde partagé et qu'à ce titre, elles peuvent tenter, non pas tant d'unifier que de rendre cohérent une base conceptuelle partagée. La notion principalement concernée est la distance, commune à la géographie et aux mathématiques. Rappelons qu'en mathématique la distance possède des propriétés bien particulières. L'une d'elles est le principe d'identité : lorsque la distance entre deux objets est nulle, ils ont la même identité pour le caractère à partir duquel la distance est établie. Cela ne signifie en rien qu'ils occupent la même place, puisque la distance pour les espaces métriques (c'est-à-dire munis d'une distance) n'est pas nécessairement spatiale mais « d'inspiration spatiale ». Lorsque l'on avance qu'un lieu est un espace sans distance entre ses composants, deux sens peuvent être attribués à cette affirmation. Pour le premier, la distance n'est pas un opérateur intéressant ou pertinent pour comprendre la réalité du lieu ; ces effets sont jugés négligeables. Si tel est le cas, le lieu est un espace sans « métrique ». Pour le second sens, la distance est nulle entre ces composants. Ils sont donc identiques au titre de la mesure de la distance. Le lieu serait donc l'espace de l'identité de ses composants.

La seconde démarche critique prolongeait celle faite à l'emploi de la notion de distance. Qu'un lieu puisse être symbolisé par une figure apparentée au point qui condense quelques traits essentiels du caractère du lieu, que cette notion de point, du moins de localité, puisse être engagée dans sa constitution, n'est pas nécessairement contradictoire avec le fait qu'il occupe une certaine place, qu'il soit une aire, un objet suffisamment particulier pour être perçu comme étant distinct de son environnement. À partir du moment où la distance est réintroduite comme opérateur d'organisation, de constitution et de fonctionnement du lieu, il combine proximité, contiguïté et même connexité. Pour autant, il ne peut pas être réduit au seul enchaînement de ce qui y est et s'y passe, comme s'il était un ensemble d'objets, de flux, de situations en réseau, à l'intérieur d'une aire délimitée dans l'espace. Si l'on admet qu'il y a nécessairement de la distance en tout lieu, quelle que soit sa taille et l'échelle d'observation, que la distance est la condition de l'existence simultanée de situations, le lieu est alors ce qui contient, retient, regroupe et lie ces situations en une unité. À ce titre, il est un point, mais un point avec contenu et de la distance pour qu'existe ce contenu : aire, le lieu est l'intégrale de son contenu et de ce qui s'y passe.

Au terme de ce débat, la notion de lieu aurait perdu quelque peu de sa spécificité, si l'on considère légitime d'utiliser la notion de distance, au sein du lieu, pour saisir son organisation, comprendre ses événements, son évolution et rendre intelligible le couplage plus ou moins complexe entre son milieu et

ses populations. Le lieu resterait cependant un objet particulier si l'on considérait qu'aucune métrique ne s'y applique ou possède peu d'intérêt pour son étude. Une telle position revient à dire que la « topologie » du lieu relève d'opérateurs qui représentent le « contact », la co-présence, la quasi-contiguïté, la simultanéité³.

Considérant cette dernière proposition, somme toute cohérente avec le sens attribué par Jacques Lévy à la notion de lieu, nous pourrions avancer que l'usage d'une métrique (c'est-à-dire d'une distance) favorise une compréhension de l'espace par l'étude des relations entre ses composants, distants les uns des autres, quelle que soit l'amplitude de cette distance. Qualifiée d'approche en termes d'aire ou de réseau, elle favorise la compréhension de ce qui est distant, relié, non relié, ce qui entre ou sort, traverse ou reste. Nous dirons donc que l'approche en termes d'aire ou de réseau construit la compréhension de l'espace organisé par la distance⁴.

Nous pourrions qualifier d'approche en termes de lieu celle qui ne s'appuie pas sur l'usage d'une métrique, qui n'observe donc pas tout ce qui relève du principe de connexité, mais aborde l'espace par la mise en œuvre d'une « topologie » du contact, de la co-présence, du contigu. Une telle approche favorise la compréhension de ce qui est contenu, non contenu, regroupé, non regroupé, lié, séparé, ce qui est là, ailleurs.

Nous dirons donc que l'approche en termes de lieu construit la compréhension de l'espace organisé par la *proxémie*⁵.

Au bout du compte, ce débat a permis de comprendre que la notion de lieu ne renvoyait pas tant à la notion de distance qu'à un opérateur de proxémie, un opérateur qui ne fait pas appel à la notion (métrique) de distance. Si la distance est nulle (au sens de Jacques Lévy) dans un lieu, c'est plus parce qu'il ne faut pas considérer la métrique comme opérateur pertinent d'organisation et de

3. A partir du seul plan mathématique on pourrait argumenter qu'entre ces deux positions, la « distance » est peut-être grande qu'il n'y paraît. Ce peu de distance est peut-être à l'origine du lieu entant qu'espace sans distance. En effet, deux objets qui possèdent un contenu, comme deux ensembles par exemple, peuvent être quasiment à distance nulle l'un de l'autre si l'on prend la définition classique de la distance entre ensembles qui consiste à prendre la plus petite distance entre les éléments de l'un et les éléments de l'autre.

4. Cet espace n'est pas pour autant nécessairement un ensemble en réseau ou un ensemble de réseaux.

5. entendu comme opérateur et non pas comme distance particulière, seuil en dessous de laquelle, les éléments seraient proches les uns des autres. Un opérateur de proximité associe à un élément d'autres éléments qui font qu'ils sont ensembles. Selon ce sens, l'approche en terme de lieu est une démarche qui pourrait entretenir quelques relations conceptuelles avec la prétopologie. Cette mathématique est simplement fondée sur l'usage d'un opérateur d'extension qui associe à un élément un ensemble d'éléments. L'opérateur d'extension peut être défini sans aucune référence à la distance.

compréhension du lieu, que le fait qu'entre ses composants il y ait une distance qui vaut quasiment zéro. De plus, il a permis de passer plus explicitement de la notion d'objet à celle d'approche. Faisant suite à la remarque précédente qui associe à la notion de lieu celle d'opérateur de proxémie et à la notion de réseau (ou d'aire) celle de distance, le lieu d'un côté, l'aire ou le réseau de l'autre, sont des approches permettant de rendre compte des propriétés de tout espace selon deux angles de vue complémentaires.

Par l'aire ou le réseau, domine la représentation de ce qui est distant donc séparé, mais possiblement « connecté », notamment dans le cas du réseau. Par le lieu, domine la représentation de ce qui est ensemble, ce qui ne veut pas dire sans distance ni sans séparation si l'on applique une approche en termes de réseau⁶.

Frontières.

La notion d'objet, c'est-à-dire le fait que quelque chose ou quelqu'un même, existe manifestement, qu'il puisse être ainsi désigné, qu'il soit donc suffisamment distinct de son environnement et des interactions qu'il entretient avec lui pour en être séparé, nécessite-t-elle l'existence d'un bord, d'une limite ou d'une frontière ?



Pour certains objets, certaines situations, événements ou phénomènes, la distinction s'impose à nos sens ou leurs instruments. L'aspect discret l'emporte sur celui du continu. La logique binaire triomphe, zéro ou un, tout ou rien, oui ou non, là est l'objet et non pas à côté. Il

y a donc une ligne de séparation, un bord. Ce qui ne veut pas dire que rien ne s'échange entre l'objet et son environnement. Le bord peut être un contact, un lieu de passage. L'objet est composé de son intérieur et de son bord, définis

6. Ces réflexions amènent à considérer trois situations spatiales et sociales. La première traduite par la notion de lieu, représente une configuration marquée par la proximité, qui se rapporte peut-être simplement à l'espace du regard. La seconde traduite par la notion de réseau ou d'aire, est un ensemble organisé par un opérateur de relation qui associe des individus, objets, distants. La dernière est celle de l'ensemble totalement séparé, c'est à dire que deux individus ou objets n'ont aucune forme d'interrelation. En fait, toute situation sociale et spatiale combine possiblement ces trois modes. Par exemple un wagon de train est à la fois un lieu (mobile) pour l'individu qui embrasse du regard les autres co-présents. C'est une aire marquée par la distribution spatiale de ses occupants et de ses composants matériels. C'est un ensemble social totalement séparé lorsque l'on considère les situations d'isolement volontairement construites.

relativement à quelques propriétés, explicites ou non. Sur cette image, là est la planète, là est le ciel.

Pour d'autres cas, la logique binaire semble en défaut. Le bord n'apparaît pas clairement. Existe-t-il même? Et pourtant nous pouvons considérons qu'un objet est là, tel ce nuage presque sans bord clairement dessiné dans le ciel.



S'il faut le circonscrire, ce sera par l'usage de la logique binaire ; au-dessous ou dessus de tel seuil, c'est autre chose. La dimension construite du bord est manifeste. Puis il y a ceux qui n'existent que par la limite. Elle représente ce qu'il ne faut pas dépasser ou ce par quoi il faut passer pour y être. La limite instaure l'objet. Il n'y a de lieux privés et de territoires que par la permanence de la limite et de ses signes. Qu'il soit une frontière et configure le territoire, qu'il s'impose à nos sens ou leurs instruments, qu'il soit manifestement un construit, le bord définit l'objet. Au-delà du bord, il y a l'abord, c'est à dire ce qui peut être d'abord atteint en partant de l'objet ou ce qui nous permet de l'aborder. Il peut ne rien contenir ou déjà être une partie d'un autre objet.

Imaginons un processus qui partant de l'objet permet d'atteindre cet abord. Soit A cet objet et a , un processus d'extension quelconque. Notons $a(A)$ le résultat de la mise en œuvre du processus avec A lui-même. L'abord de A est alors la différence,

$$\delta(A) = a(A) - A$$

Le bord de l'objet est l'objet moins son intérieur. Considérons que l'intérieur de A , $i(A)$, est l'au delà de l'abord du complémentaire de l'objet. Le bord est alors la différence,

$$b(A) = A - i(A)$$

Le contenu concret de ces ensembles dépend de la définition retenue pour a , le processus d'extension. Ce processus est l'opérateur à la base de la prétopologie mathématique qui a choisi d'appeler frontière, la somme $\delta + b$, définition que l'on pourra juger quelque peu différente de celle présentée par la géographie. Nous appellerons limite, la somme du bord et de l'abord. Venant de l'extérieur du lieu, la limite de cet extérieur relativement au lieu est l'abord du lieu. Venant du lieu, sa limite est son bord. Comme tout lieu se définit par ces deux origines en termes de déplacement, nous appellerons limite la somme.

Si le lieu n'est pas seulement une approche mise en œuvre sur un espace d'observation, délimité par les seules limites de l'observation, mais également un espace qui peut être distingué de son environnement, non pas au seul titre de la délimitation de l'observation, mais parce qu'il possède des limites configurantes, alors ces limites identifient le lieu.

Hypothèses.

Au terme du débat, le lieu est défini comme étant le résultat de la co-existence entre un milieu et des acteurs, telle que tout espace peut posséder une dimension de lieu. Quel que soit son degré d'habitation, cette dimension particulière de l'espace est liée à tout ce qui relève de la proxémie. Le lieu sera d'autant plus habité que les interactions entre ses composants et ses événements sont nombreuses et actives, que ces situations d'interactions sont diverses, fréquentes et permanentes. Enfin, le lieu n'est pas qu'un espace délimité par les contraintes de l'observation ; il peut posséder des limites configurantes. Tels sont globalement les éléments qui ont déterminé tout ou partie des cinq hypothèses de la recherche.

La première est relative à la configuration du lieu par le temps.

La deuxième est relative à la composition de tout lieu.

La troisième est relative à ces limites qui peuvent être définies à partir des notions prétopologiques de bord et d'abord.

La quatrième est relative à la relation entre composition et situations ou événements.

La cinquième est relative aux interactions entre acteurs et milieu qui font le lieu et ce qu'y sont les individus.

H1/La réalité, l'actualité et la virtualité d'un lieu forment système.

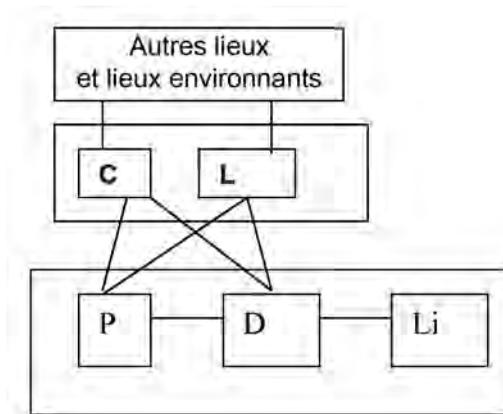
Cette première hypothèse considère que le présent du lieu est construit par tout ce qui s'y est passé et tout ce qu'il fut, sédimentés en constituant ce que nous appellerons sa *réalité*, mais également ce qu'il pourrait être. Par exemple, sa conception initiale, les objets qui structurent le lieu, tel que le bâti ou les fonctions à lui assignées, représentent cette sédimentation. Ce qui s'y passe, les multiples événements et interactions, sont son *actualité*. Cette actualité et la réalité du lieu sont engagées dans sa *virtualité* qui est ce que le lieu pourrait – ou aurait pu – être. Cette virtualité peut rétroagir sur son actualité. Par exemple un projet de transformation du lieu peut être un élément qui compose le lieu.

H2/Un lieu est un agencement spatial de cinq types de composants.

Tout espace en tant que lieu peut être décrit par un agencement de composants élémentaires dont le nombre est restreint. Une première liste a été établie à partir de l'examen de l'organisation spatiale de deux lieux particuliers, la gare de Tours et de l'une des places de cette ville. Ces observations visaient également à donner de la substance à la notion de limite du lieu, du moins dans sa version spatiale. Les observations mise en œuvre ont conduit à proposer une base de cinq composants élémentaires :

Type C	La proxémie étant l'opérateur de constitution des caractéristiques de lieu, les composants qui activent le passage de la proxémie à la distance constituent un type particulier que nous nommerons commutateurs. Ces commutateurs relient le lieu aux lieux environnants, proches ou lointains par un changement de mode de transport.
Type D	espaces de distribution qui permettent d'accéder aux lieux intérieurs tout en les reliant.
Type P	portes qui permettent d'entrée dans le lieu central, exemple des portes d'une gare, d'un magasin. Une porte peut-être simplement symbolisée par une ligne, un changement de matériaux, etc.
Type L	lisière, composée d'espaces (plus ou moins étendus) qui font passer à d'autres lieux par la marche à pied.
Type Li	lieux intérieurs du lieu central ou principal

Ces composants-types sont également définis par les rapports qui les associent aux autres composants, selon une architecture type,



H3/Bord et abord délimitent le lieu.

Ces composants et leur organisation ne sont pas que des propriétés du milieu du seul lieu mais procèdent de l'interaction entre ce milieu et les évènements qui s'y passent (voir infra H4/). Le bord de tout lieu, son abord et sa limite peuvent être définis à partir du système précédent.

- bord $b(A) = A - i(A)$
- abord $\delta(A) = a(A) - A$
- limite $b(A) + \delta(A)$

avec $a(A)$ extension de la partie A et $i(A)$ son dual.

C et L ne sont pas nécessairement la limite du lieu mais ce par quoi on accède aux lieux proches et lointains. La définition de la limite est bien évidemment liée à celle que l'on prend pour le lieu et à la définition du principe d'extension :

Si le lieu est défini par les trois composants P, D, Li , son abord contient C et L , son bord P et D . L'intérieur du lieu est l'ensemble des ses lieux intérieurs. Si maintenant le lieu est défini par les cinq composants, son abord est défini par les autres lieux, son bord par C et L .

H4/Un lieu est une partie de l'espace telle que les évènements qui s'y déroulent définissent sa composition et ses composants – et réciproquement.

Cette co-définition peut aller jusqu'à la modification radicale du lieu, de ses évènements ordinaires à celle de sa composition commune.

Cette proposition ne fait que traduire les résultats d'observations communes. Par exemple, telle place reçoit de façon hebdomadaire un marché qui bouleverse sa composition, le rôle de ces composants et ce qui s'y passe habituellement. Tel espace peut être aussi modifié en profondeur par un événement exceptionnel – tournage d'un film, spectacle, manifestation, etc. Nous dirons qu'évènements, composants et composition définissent une situation. Le quotidien, le plus ou moins récurrent et l'exceptionnel sont autant de situations qui définissent le lieu.

Cette hypothèse peut être lue comme une hiérarchie entre actualité, réalité et virtualité. Elle signifie que c'est le premier terme qui l'emporte. Même si son origine, ses événements fondateurs – heureux ou traumatiques – pèsent incontestablement sur le présent du lieu, cette prédétermination n'est pas irréversible. Par ailleurs, les virtualités – ses potentialités de devenir – tendent à courber sa dynamique comme un pli préformé. Pourtant, la relecture synchronique dans l'action offre toujours des ressources de réorganisation des données sédimentées en sorte que le sens même de la réalité peut en être modifié. Bien évidemment, l'énergie

nécessaire à la reconfiguration du lieu peut être importante, surtout s'il s'agit de réalités idéelles (images, attentes, projets...). Mais le fatalisme localiste ne peut pas être retenu car, pour tout espace, et particulièrement pour les petites unités que nous avons traitées comme lieux dans cette étude, une réorientation demeure toujours possible. Il n'existe pas de lieu définitif.

H5/La vie du lieu est définie par les interactions entre trois catégories, les objets, les individus qui s'y trouvent et le lieu lui-même.

	Objet	Homme	Lieu
Objet			
Homme			
Lieu			

Protocole.

Ce protocole a été construit afin de définir le lieu comme espace habité, à partir des cinq hypothèses précédentes. Le contenu de ce protocole a été structuré en trois grandes parties, correspondant à la première hypothèse de travail, la réalité du lieu, son actualité et sa virtualité. De plus, ce protocole contenait une fiche d'identité du lieu à remplir, indiquant ses caractéristiques générales, de sa localisation à ses principales dates en passant par sa surface, son niveau global de fréquentation. Il contenait également un questionnaire destiné à compléter les observations de terrain. Les questions étaient structurées en trois parties, la première sur la réalité du lieu, c'est-à-dire ses limites et ses voisinages. La seconde portait sur son actualité, c'est-à-dire ce qui fait la personne questionnée. La troisième abordait la question des virtualités, c'est-à-dire ses transformations envisagées par la personne enquêtée. Ce protocole est présenté dans son intégralité en annexe de ce document.

La réalité du lieu.

Cette partie du protocole d'observation visait à définir le lieu en tant que milieu organisé, pré-orienté vers certaines actions plutôt que vers d'autres. Il s'agissait de définir le lieu en tant qu'organisation spatiale, sachant qu'il peut y en avoir autant qu'il y a de types de situations générales qui caractérisent la vie du lieu. Il a été choisi de définir cette réalité, le lieu en tant qu'ensemble de configurations spatiales stables, qu'à partir des moments d'observation et non par enquête auprès de personnes ou groupes de personnes censées connaître la vie du lieu. Ces observations se sont déroulées sur deux semaines complètes,

une semaine ordinaire et une semaine supposée plus exceptionnelle. Dans la plupart des cas, cette seconde semaine correspondait à une période de vacances. Nous avons fait l'hypothèse que, pour ces moments, certains lieux pouvaient avoir une fréquentation moindre ou plus élevée et dans tous les cas des évènements et situations plus ou moins spécifiques. La définition de la topologie du lieu et de ces voisinages devait être établie pour chacune des deux semaines.

↳ **Topologie.**

Elle correspond à son organisation, définie à partir des hypothèses H2/ et H3/.

↳ **Voisinages.**

L'identité structurelle d'un lieu, ses caractéristiques générales, ses modalités d'habitation sont également définies par ses voisinages, c'est-à-dire les autres lieux qui lui sont en relation. Par rapport à la topologie précédente, ces voisinages ne se réduisent pas, en règle générale, à son environnement immédiat. Ils sont définis par deux grandes catégories, les lieux d'où viennent et où vont les personnes qui sont dans le lieu, ceux qui lui sont associés par ses personnes et ceux affichés par le lieu.

L'actualité du lieu.

Cette partie du protocole de ce module de recherche se donnait pour objectif de mettre en lumière l'actualité de *l'être-habité* des lieux. Pour ce faire, nous avons choisi d'interroger essentiellement les lieux et non les individus. Ce renversement de point de vue procède de l'idée que le lieu est acteur de sa propre actualité et que réciproquement, l'actualité du lieu le définit, le transforme.

La spécificité de l'actualité par rapport à la démarche générale du protocole du module (protocole intégrant aussi la réalité et les virtualités des lieux) réside dans l'observation à l'instant *t* de la vie du lieu ; celui-ci n'étant ni jamais tout à fait le même, ni jamais tout à fait un autre. En effet, un lieu ne mène pas une existence uniforme et l'enjeu consiste à rendre compte de la part d'exception et d'ordinaire de son quotidien sans préjuger de l'importance de l'un et de l'autre.

Dans le même ordre d'idée, nous faisons l'hypothèse que certaines temporalités seront plus révélatrices que d'autres. Afin de n'en laisser échapper aucune, nous considérons donc que l'alternance jour/nuit, au même titre que la succession des moments matin/midi/soir, en tant qu'ils sont porteurs de caractéristiques emblématiques, permettent de déterminer des séquences d'observation pertinentes.

Recourir à l'observation n'est pas un choix anodin. C'est pour nous la façon la plus appropriée pour entrer véritablement dans la vie des lieux en cela que l'observateur se trouve alors être le meilleur témoin des interactions produites.

De fait, notre parti pris est de considérer toutes les interactions possibles comme fondement de l'actualité de l'être-habité d'un lieu. Par interaction, on entend l'ensemble des relations entre les individus (en tant qu'habitants du lieu), les objets et le lieu dans sa globalité. À partir de cette position de travail, une liste non exhaustive de situations observables possibles a été préétablie mais elle ne doit en rien conditionner l'enquêteur. Se laisser imprégner par le lieu et par ce qui s'y passe constitue le substrat de notre démarche. Résolument tournée vers le qualitatif, cette enquête n'élimine aucune interaction en évitant cependant de faire entrer toutes les observations dans le cadre prédéfini.

↳ **Méthode : interprétation, typologie et synthèse des interactions observées.**

L'observation de ce qui se passe dans un lieu peut-être ramenée à celle des interactions entre trois composantes, les objets, les Hommes, le lieu, selon le tableau présenté supra en H5/. Il s'agit à partir de l'observation des interactions entre ces trois composantes de rendre compte des situations exceptionnelles et ordinaires qui font la vie et la substance du lieu. Afin de capter le maximum d'interactions possibles, il s'avère utile de mettre en place des garde-fous méthodologiques :

- des binômes d'observateurs.
- des séquences d'observations multiples.

Le premier point traduit notre préoccupation d'ouvrir le champ de vision des observateurs. Sachant que les enquêteurs ne doivent pas quitter le point d'observation défini par leurs soins dans leur travail concernant la réalité du lieu (topologie), il nous semble nécessaire de compenser les effets de la subjectivité de l'observation individuelle (réceptivité plus ou moins grande à certains types d'interactions) par l'apport d'un second regard.

Le deuxième point souligne la valeur que nous accordons à la répétition des séquences d'observation pour garantir l'accumulation d'informations. À cet égard des moments privilégiés d'observation ont été retenus pour tous les lieux et tous les enquêteurs en vue d'aboutir à la comparabilité des résultats.

Calendrier des séquences d'observation

	jour courant (jeudi)	mercredi	samedi	dimanche
6h.30 – 7h.00	○		○	○
10h00 - 10h.30	○		○	○
12h.30 - 13h.00	○	○	○	
16h.30– 17h.00	○	○	○	○
19h.30 – 20h.00	○		○	○
0h.30. – 1h.	○		○	○

Ainsi, le jeudi est considéré comme jour ouvré exemplaire, le mercredi comme jour travaillé hors temps scolaire, le samedi et le dimanche comme « temps libres » par opposition à la semaine, symbolisant les contraintes de natures diverses. Certaines séquences ont été volontairement écartées du protocole afin d'éviter les redondances. De plus, les observations sont menées lors d'une semaine « ordinaire » et répétées lors d'une semaine « exceptionnelle », c'est-à-dire, une semaine de vacances scolaires par exemple.

L'enquête donne lieu à 3 phases de travail successives suivant un degré de synthèse et d'analyse croissant.

La première phase correspond au recueil des données avec en arrière-plan le souci de focaliser particulièrement sur les interactions homme/homme, homme/objet, homme/lieu ; objet/homme, objet/objet, objet/lieu ; lieu/homme, lieu/objet, lieu/lieu. La liste qui précède met donc en évidence le fait que tout actant (homme, objet ou lieu) peut être à la fois émetteur ou récepteur de l'interaction. L'enquêteur lui-même doit « s'exclure » du lieu et se cantonner uniquement à son rôle d'observateur sans tenir compte des interactions qui l'impliquent.

Nous identifions ici comme objet, toute réalité (matérielle) isolable présente dans le lieu, qu'il s'agisse du mobilier urbain, des panneaux ou des boutiques ; comme homme, tout individu présent dans le lieu mobile ou immobile, seul ou en groupe ; comme lieu, l'espace limité tel qu'il a été défini dans la réalité, au préalable par les enquêteurs. Pour apporter un complément d'information, les individus présents sont interrogés sur la perception qu'ils ont des limites du lieu et sur la perception qu'ils ont des interactions qu'ils produisent par rapport à l'ensemble des interactions produites dans le lieu. Dans la même perspective, des photos sont prises par les enquêteurs à chaque séquence pour rendre compte de la configuration évolutive du lieu étudié.

La deuxième phase consiste à interpréter les données de manière à dégager une typologie des interactions. Par exemple, les interactions homme/homme peuvent être classées de l'incivilité (conflit physique, verbal ou ignorance) à la familiarité (embrassade, accolade), en passant par les civilités réflexes (évitement, arrêt ou ralentissement) – cf. tableaux des enquêteurs.

La troisième phase vise à intégrer en un seul tableau par lieu, l'ensemble des observations de toutes séquences en dégageant les caractéristiques de chacune de catégories d'interactions résultantes. Au vue de la masse d'informations à traiter et de la synthèse à effectuer, cette partie du protocole d'actualité, contrairement à la première, requiert de la part de l'enquêteur une prise de recul vis-à-vis du terrain.

Les virtualités du lieu.

Nous entendons par virtualité ce que pourrait devenir le lieu, considérant qu'il est agi par ce qui s'y passe, c'est à dire le couple (réalité/actualité) mais également par les projets de transformations du lieu, s'il y a :

- Les tendances de la réalité et des actualités du lieu, par exemple l'augmentation ou la diminution de sa diversité sociale, l'émergence de fonctions alternatives, etc.
- Les projets sur le lieu.

Ces virtualités sont définies par les observateurs ; elles correspondent à des extrapolations liées à des tendances qui auraient pu être observées ou connues. Il s'agit donc d'un exercice consistant à simuler ce que pourrait être lieu en train de se transformer par ses propres tendances ou la présence de ce va le transformer (les projets connus du lieu).

L'observation des lieux.

Les observations représentent le second volet de ce module nécessairement expérimental. Elles avaient pour objectif de vérifier la plus ou moins grande pertinence des hypothèses avancées. Cette recherche ne vise donc pas à définir une typologie complète des lieux ; elle vise à vérifier que les attributs choisis pour les caractériser sont pertinents et représentatifs. Les lieux retenus pour ces observations ont été choisis à partir de deux critères principaux, leur dimension territoriale et leur dimension sociétale.

Accessibilité et sociétalité.

Les échelles de l'habiter visent à définir l'ensemble des espaces qui pour les individus sont leurs espaces habités, sans restreindre cette notion à la seule résidence. Le module précédent a pu identifier ces espaces. Ce deuxième module ne peut guère définir en retour le degré d'habitation de l'ensemble des types de lieux fréquentés par les individus. Indépendamment de leur degré d'habitation, nous pouvons retenir deux grandes typologies. La première relève de la dimension plus ou moins territoriale des espaces. La seconde, peut-être moins habituelle distingue à partir de l'intervalle collectif/individuel.

↳ Accessibilité.

- Lieu public : ouvert à tous, ses règles d'habiter sont définies par la société (espace public).

- Lieu semi-public ou semi-privé : ouvert à tous, ses règles d'habiter sont définies par le couplage société et propriétaire du lieu (gare, café, cinéma, zone commerciale, tout lieu privé ouvert au public) ;
- Lieu privé : ouvert à certains, ses règles d'habiter sont plutôt définies par le propriétaire du lieu sans que cela soit exclusif (lieu de résidence, boîtes de nuits, etc.).

↳ **Sociétalité.**

- Lieu sociétal : les réalités qui y sont co-localisées constituent avec son espace, la société (une nation, une agglomération, etc.).
- Lieu à référence sociétale : les réalités qui y sont localisées ont un statut commun pour l'ensemble de la société (centre ville, gare, zone commerciale, etc.).
- Lieu à référence infra-sociétale : les réalités qui y sont localisées n'ont un statut que pour une partie de la société (quartier, lieu de rendez-vous, etc.),
- Lieu de l'individu : les réalités qui y sont localisées n'ont de statut que pour un individu (résidence, etc.).

Nous avons choisi de ne pas retenir des lieux qui seraient privés ou fréquentés que par un ou quelques individus. En effet, ce type de lieu pourrait posséder quelques singularités liées à son caractère dominé par sa dimension privée ou quasi privée. La recherche vise à définir le degré d'habitation pour les lieux à référence sociétale.

Espaces observés.

Pour cette recherche, le lieu n'est pas un espace a priori reconnu comme tel, mais une construction qui, à partir de tout type d'espace, en explore sa dimension de lieu. Selon cette position, toute unité spatiale peut donc être observée.

En fonction des opportunités d'observation et sachant qu'elles n'ont pas de caractère représentatif pour l'ensemble des lieux, nous avons simplement vérifié que l'ensemble recouvrait les types espaces obtenus par le couplage dimension sociétale et dimension territoriale. Onze lieux répartis sur trois villes ont fait l'objet d'une observation poussée selon les règles du protocole exposé précédemment. Nous les avons classés comme suit, sachant que l'observation d'un espace public n'exclut pas une propriété privée du sol, comme c'est le cas pour un magasin) – et inversement. Le caractère semi-public ou semi-privé porte sur une autre caractéristique : le niveau d'accessibilité et les restrictions qui y sont éventuellement placées.

	Référence sociétale	Référence infra-sociétale
Public	Place du Capitole, Toulouse Rue Mouffetard, Paris	Place du Nord, Tours Place d'Empalot, Toulouse ObservaLoire, Tours Rue Charles Coulomb, Tours sud
Semi public/ semi privé	Galleries Lafayette, Paris Forum des Halles, Paris Gare de Tours	Parking « Leclerc », Blagnac Virgin Mégastore, Toulouse

Exposé des observations⁷.

Les résultats présentés sont issus des onze lieux qui ont été tous observés avec le même protocole. Il fixait deux semaines d'observation sur la base de trois composantes, la réalité, l'actualité et la virtualité du lieu. Comme ce protocole visait à définir la dimension de lieu de tout espace, ceux observés sont hétérogènes tant en taille qu'en niveau de fréquentation et âge. Cette hétérogénéité, inhérente aux hypothèses de départ, se révèle être une difficulté plus grande que prévue en matière d'établissement des résultats.

Ces derniers sont présentés dans l'ordre proposé par le protocole, c'est-à-dire d'abord ce qui relève de la réalité du lieu, de sa carte d'identité et son agencement spatial à ses limites et voisinages. Ensuite, les résultats proposés sont issus de l'observation de ce qui se passe dans le lieu, c'est-à-dire les événements qui définissent son actualité et son niveau de fréquentation. De même, l'exposé des résultats concernant la virtualité, s'appuie sur les observations de terrains.

Les résultats sont présentés globalement et non pas lieu par lieu. Ce mode correspond à l'objectif visé par cette partie de la recherche sur les échelles de l'habiter et qui vise à tenter de définir la notion de lieu habité. Elle ne peut l'être que par une série de notions qui permettent de comparer, classer, mettre en rapport les espaces observés.

L'une des méthodes classiques et, semble-t-il, bien adaptée à la situation expérimentale de cette recherche est de rattacher dans la mesure du possible à chaque notion deux grandeurs qui permettent ainsi d'ordonner les lieux observés : par exemple, taille du lieu et âge.

Réalité.

Supposer qu'un espace possède une dimension de lieu, c'est admettre qu'il présente une individualité spatiale qui pourrait être caractérisée de façon élé-

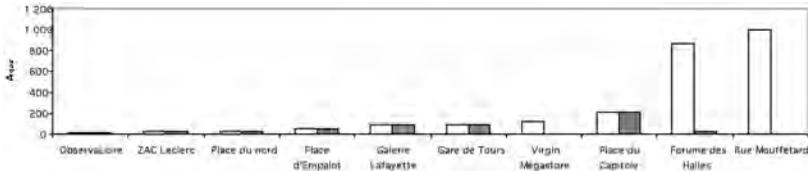
7. L'ensemble des observations et entretiens sont disponibles sous forme numérique, jointe à ce document.

mentaire par la place qu'occupe ce lieu dans l'espace, sa taille donc, et ce depuis plus ou moins longtemps. Il pourrait avoir un âge et une taille, mesurée d'une manière ou d'une autre. Voilà quelques informations qui définissent la partie la plus élémentaire de la réalité d'un lieu. Cette réalité est également un agencement de composants, lié à quelques situations, ordinaires et moins ordinaires, des limites et d'autres lieux en relation avec celui étudié.

Carte d'identité, âge et taille.

Taille et âge du lieu sont des données plus problématiques à définir qu'il n'y pourrait paraître. Tout dépend du lieu. Quel est l'âge de la rue Mouffetard à Paris? A-t-elle l'âge de la ville comme semble l'indiquer cet extrait de la nomenclature des voies de Paris : partie de l'ancienne voie gallo-romaine allant de Lutèce à Fontainebleau. Ancien chemin qui traversait, au XIII^e siècle, un territoire appelé Mont Cetarius ou Certadus. On a désigné cette voie sous les noms de rue Montfétard, Maufetard, Mofetard, Moufetard, Moufflard. Quel est l'âge du magasin Virgin Mégastore de Toulouse ? Est-ce l'âge du bâtiment ou l'âge de l'occupant ? Et pourquoi pas l'âge de ceux qui le fréquentent. Le Forum des Halles a-t-il l'âge du Forum en tant que dernière expression d'un espace occupé précédemment par les Halles de Baltard, son dernier parent proche ? Ou doit-on le dater du siècle du premier occupant recensé ? Le Forum est-il le lieu ou l'occupant actuel du lieu ? La réponse n'est pas immédiate. Il suffit pour s'en convaincre de visiter les nombreux sites Internet, notamment étrangers, dédiés à ce haut lieu de la consommation et qui en retrace bien souvent l'histoire. D'autres lieux ont une généalogie moins chargée. La place du nord à Tours a l'âge de la création de sa ZUP, tout comme la place d'Empalot à Toulouse. Définir l'âge d'un lieu, ce n'est pas nécessairement trancher entre contenant et contenu. Ce peut être prendre en considération l'âge de ces deux parties qui font le lieu. Le Forum des Halles est l'actualité d'un lieu dont la réalité remonte au douzième siècle, date d'arrivée du premier marché. La polémique fut assez forte à la construction du Forum pour prendre en considération cette présence ancienne.

Âge des lieux observés

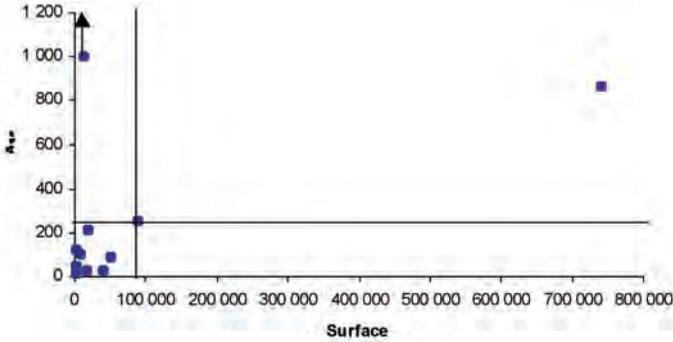


Par lieu, âge du « contenant » puis âge du « contenu »
L'âge de la rue Mouffetard n'est qu'une indication. Nous n'avons pas construit l'âge même moyen de son contenu.

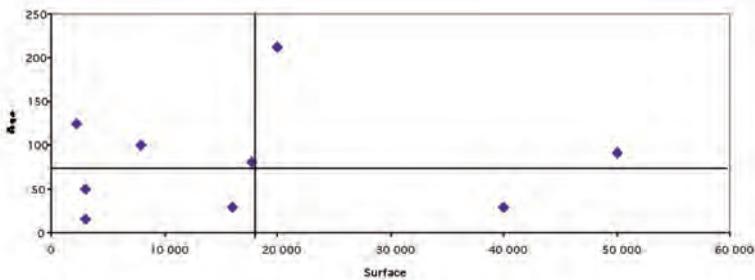
Pour la taille, les choses ne sont pas plus simples. La définition de cette grandeur est liée au choix que nous avons fait de définir tout lieu à partir d'une base canonique à cinq composants. Il faut donc d'abord définir la topologie du lieu pour être à même de définir sa taille. On pourrait alors prendre la taille de l'objet défini par son bord. Mais comme nous l'avons déjà exposé, ce bord n'est pas nécessairement une donnée en soi, un fait saillant. Il est relatif à un choix, celui de la partie de l'espace retenue pour l'observation. Le tableau qui suit donne simplement la superficie des lieux, correspondant à leur partie principale, ainsi que l'âge du contenant.

Lieu	Surface m ²	Age
Virgin Mégastore	2 250	124
Observatoire	3 000	15
Place d'Empalot	3 000	50
Gare de Tours	8 000	100
Rue Mouffetard	13 000	nd
Place du nord	16 000	30
Place du Capitole	20 000	212
ZAC Leclerc	40 000	29
Galeries Lafayette	50 000	92
Forum des Halles	740 000	867
Moyenne	89 525	-250

Le croisement entre ces deux éléments de la carte d'identité du lieu conduit à considérer que les lieux observés se répartissent très majoritairement en lieux jeunes et que le Forum des Halles est très spécifique par rapport à la majorité des lieux, l'ensemble étant réparti comme suit par rapport à la moyenne (surface/âge).



Si l'on supprime les deux lieux « extrêmes » en âge et taille, la répartition s'organise comme suit par rapport à la nouvelle moyenne surface/âge,



Cette représentation n'apporte rien de plus qu'un repérage comparatif des types de lieux observés, à partir du couplage, plus ou moins âgé, plus ou moins grand.

Masse et densité.

Plus significative que la taille pourraient être la masse et la densité du peuplement humain. Les valeurs portant sur la masse du peuplement ne sont données qu'à titre indicatif. Ces valeurs ont été obtenues pour certaines d'entre elles par observation directe, lorsque la taille du lieu le permettait. Ces valeurs sont entachées d'une erreur difficile à estimer, le protocole n'ayant pas offert aux observateurs une méthode éprouvée, mais une demande à partir d'une

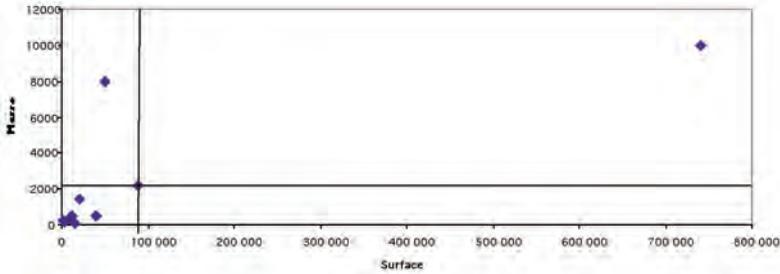
simple estimation visuelle. Pour les autres lieux, les valeurs sont issues de grandeurs fournies par les gestionnaires des lieux. Ces grandeurs correspondent généralement au nombre de personnes fréquentant le lieu par journée. Connaissant le temps moyen de fréquentation, on peut en déduire la valeur recherchée, toujours accompagnée d'une erreur difficile à estimer. Ces valeurs restent, dans une très large mesure, à confirmer.

Lieu	Surface (m ²)	Masse (p)	m ² /p
Galeries Lafayette	50 000	8000	6
Virgin Mégastore	2 250	280	8
Rue Mouffetard	13 000	1300	10
Place du Capitole	20 000	1450	14
Place d'Empalot	3 000	160	19
Gare de Tours	8000	350	23
ObservaLoire	3 000	130	23
Forum des Halles	740 000	10 000	74
ZAC Leclerc	40 000	500	80
Place du Nord	16 000	50	320
Moyenne	89 525	2 142	42

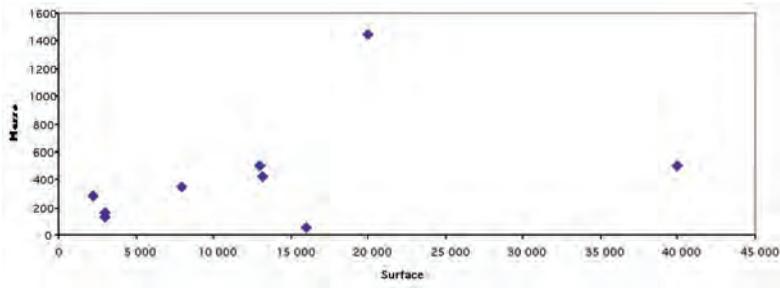
Environ 20 m²/personne (Tours, rue de Bordeaux)



La simple division de ces valeurs donne une surface par individu. Elle peut être éloignée de la valeur perçue ou vécue, sachant que le lieu peut inclure des espaces inaccessibles mais surtout n'est pas uniformément occupé.



Avec toutes ces valeurs, deux lieux et un groupe apparaissent très séparés, le Forum des Halles, très peuplé et grand, les Galeries Lafayette très peuplées, puis tous les autres lieux.. La suppression des deux extrêmes conduit à la répartition suivante par rapport à la moyenne arithmétique des lieux restants.,



La place du Capitole se trouve alors le lieu le plus peuplé et selon une densité (masse/surface) plus élevée que celle du groupe situé près de la moyenne. La Place du Nord est le lieu le moins peuplé avec une très faible densité. Le Parking Leclerc apparaît lui aussi avec une masse relativement modeste par rapport à sa surface., la plus grande du lot.

Agencement.

Il avait été proposé d'étudier l'agencement des lieux à partir d'une base de cinq composants élémentaires. Chacun de ces composants est porteur d'une activité dominante. Les observations ont conduit à définir pour chacun des lieux son agencement avec la présence ou non de tel ou tel type de composant. De plus, les observations devaient, pour chacun des composants, définir les activi-

tés qui s'y développaient, autres que celle qui représente sa caractéristique de base... C'est ainsi que chaque composant est défini par son activité type et celles qui, en plus, s'y déploient.

Il avait été également demandé de définir cette topologie pour chaque situation dans laquelle se trouve être le lieu observé, ayant posé par hypothèse que configuration spatiale ou topologie et événements ou situation sont co-définis.

La durée des observations, composées de deux semaines, une ordinaire et l'autre, moins ordinaire, n'a pas permis de repérer des modifications radicales en matière d'agencement, si ce n'est le simple effet des alternances, lieux remplis/lieux vidés. Pour autant, ces modifications radicales sont communes, comme le rappelle celle relevée sur une partie de 3000 m² d'une place qui devient une fois par semaine place de marché, la place Rabelais, située en zone péricentrale.

En temps ordinaire, cette place sert de parking, aux habitants de son voisinage, aux commerçants et clients, aux enseignants du collège qui borde l'un des cotés de la place. Le composant type dominant est l'interface ou commutateur (type C), c'est-à-dire celui qui permet de passer d'un mode de transport, l'automobile, à la marche à pied.



Jour de marché, l'espace occupé par le parking devient un agencement de lieux intérieurs, les étals, avec leur espace de distribution. L'environnement de l'espace du parking est également transformé, devenant notamment l'interface du marché.

Pour définir l'agencement des lieux, il s'agissait de prendre pour base les cinq composants proposés (cf. H2/). L'emploi de cette base s'est révélé efficace en matière de représentation des espaces, même si quelques difficultés ont pu apparaître, en raison du caractère inhabituel de cette démarche. Les observations devaient se plier au fait que les espaces observés avaient un contour défini

par l'observateur lui-même et non pas en fonction d'une représentation commune de ce qu'il pouvait être. Par exemple, l'espace observé dit place d'Empalot est entourée d'un petit centre commercial d'une ZUP, située dans la première périphérie de Toulouse. Cet espace pouvait être défini uniquement par l'emprise de la place, c'est-à-dire sans inclure les bâtiments du centre commercial, qui sont alors des lieux extérieurs à l'emprise de la place, mais reliés par des passages, une « lisière », etc. A l'inverse, l'espace observé aurait pu inclure ce centre commercial qui devient alors lieu intérieur du lieu, avec une lisière qui est au-delà et relie cet ensemble aux lieux avoisinants. Les agencements dessinés et explicités sont donc totalement relatifs au contour définissant l'espace observé.

Toutes les observations incluant une place nous conduisent à amender notre proposition initiale : la base devrait comporter six composants. Le sixième représente des espaces de type Esplanade, c'est-à-dire un lieu ouvert, intérieur à l'espace observé et qui ne peut pas être assimilé à un simple espace de distribution vers des lieux intérieurs, comme peut l'être une galerie commerciale ou une rue piétonne pour ses commerces. L'esplanade est à la fois un seul lieu intérieur ouvert et l'espace de sa propre distribution.

Chaque étude d'agencement a établi un tableau indiquant pour type de composant, sa fonction qui le définit communément et celles observées, comme celui repris et relatif à la place d'Empalot (3000 m²).

Espaces et activités à Empalot.

Types d'espace	Activités communes	Autres activités observées
<i>Interfaces</i> Parking à vélo, Parking automobile Rue et trottoir	Arriver dans le lieu, partir du lieu	Les piétons sont gênés par les voitures pour accéder à la place. La circulation du parking est perturbée par les piétons voulant accéder à la place.
<i>Lisière</i> Passages couverts et non couverts, passages Est, Ouest et Nord d'entrée de la place, entrée par le parking	Sans activité ou arriver, partir	Les gens arrivent et partent de la place par tous les passages. La place est un fort lieu d'approvisionnement ménager pour les habitants des grands ensembles qui l'entourent.
<i>Portes</i>	Entrer, sortir	–
<i>Espace de distribution</i> Place intérieure	Aller vers les lieux intérieurs	Lieu de promenade. Lieu de flânerie. La place est un lieu de socialisation où l'on discute, s'embrasse et où au contraire on se dispute, on se bouscule.. La place est un lieu de vie pour les SDF. La place est aussi le théâtre d'incivilité...De nombreux scooters traversent la place piétonne.
<i>Lieux intérieurs</i> Bancs, espaces verts	Être là (pour...)	Les bancs servent à s'asseoir, à manger et à boire. Ils servent aussi aux SDF à dormir. Les rebords du muret de l'entrée du parking servent de bancs. Les espaces verts sont recouverts de détritus.

L'examen de ce lieu fait apparaître au départ quatre composants, puisque sans porte. Comme indiqué précédemment, sa description peut s'appuyer sur l'utilisation du composant « esplanade », regroupant lieux intérieurs et espace de distribution. Mais il est également possible de considérer la réalité de ces deux composants, au lieu de celui d'esplanade, si manifestement la vie du lieu le configure comme tel. C'est ce qu'indiquent les tableaux suivants. Le premier établit pour chacun des lieux, les types de composants, caractéristiques de l'espace en tant que milieu, c'est-à-dire du lieu pris dans son ensemble. Le second présente ceux obtenus en prenant en considération l'existence des différentes composantes de ce milieu et considère ce qui s'y passe et chacun de ces composants comme des localités distinctes.

Les composants du lieu-milieu.

	Parking Leclerc	Place d'Empalot	Place du Capitole	Virgin	Rue Mouffetard	Gare de Tours	Observa Loire	Place Tours nord	G. Lafayette
Esplanade	0	1	1	0	0	0	0	0	1
Lieux intérieurs	0	0	0	1	1	1	1	1	1
Espaces de distribution	0	0	0	1	1	1	1	1	1
Portes	0	0	0	1	0	1	1	0	1
Interface	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Lisière	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Total types	2	3	3	5	4	5	5	4	6

Les composants du lieu-localités.

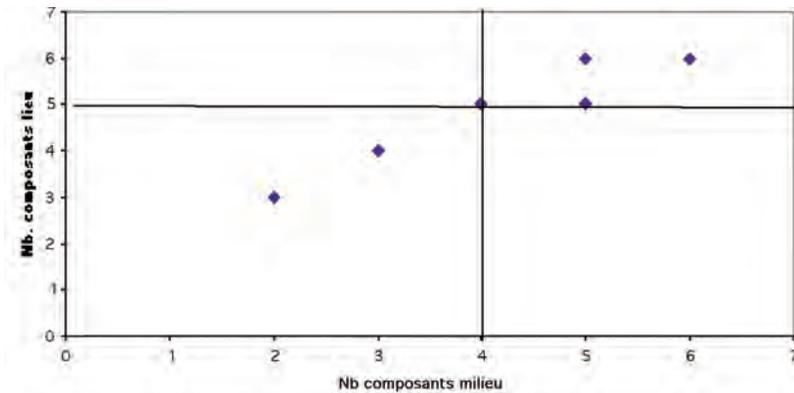
	Parking Leclerc	Place d'Empalot	Place du Capitole	Virgin	Rue Mouffetard	Gare de Tours	Observa Loire	Place Tours nord	G. Lafayette
Esplanade	1	0	0	0	1	1	0	1	1
Lieux intérieurs	0	1	1	1	1	1	1	1	1
Espaces de distribution	0	1	1	1	1	1	1	1	1
Portes	0	0	0	1	0	1	0	0	1
Interface	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Lisière	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Total types	3	4	4	5	5	6	5	5	6

Composants/milieu/localités.

Parking Leclerc	Le parking sert d'esplanade
Place d'Empalot	L'esplanade serait une composition de lieux intérieurs avec distribution. La lisière sert également de lieu de rassemblement ; elle peut même devenir la place, son centre.
Place du Capitole	L'esplanade serait une composition de lieux intérieurs avec distribution
Virgin	Les étages constituent deux lieux intérieurs avec espace de distribution entre eux.
Rue Mouffetard	L'espace de distribution est également une esplanade
Gare de Tours	L'espace de distribution est également une esplanade
Place Tours nord	L'espace de distribution est également une esplanade

La plupart des observations ont souligné le rôle particulier joué par les espaces de distribution ou de circulation. Dans quasiment tous les cas, de multiples activités s'y côtoient : flâner, s'asseoir, manger, boire, ... Ces lieux sont marqués par le contact interindividuel, lié à la rencontre mais également à l'évitement, voire à la confrontation. Ces situations qui caractérisent la co-présence se déploient également mais de façon moins généralisée sur d'autres composants, les interfaces et les lisières.

Couplage milieu/localités.



Sur l'ensemble de ces observations, le nombre de types de composants d'un lieu peut aller du simple au double. Six étant la dimension maximale d'un espace en tant que lieu, on peut en imaginer dont la dimension est proche de l'unité. Un tronçon d'autoroute a un seul composant de lieu avec sa bande d'arrêt d'urgence qui fait office d'interface ou commutateur. Les espaces obser-

vés ont tous une lisière, c'est-à-dire ce qui permet de relier le lieu à des lieux avoisinants par la métrique pédestre. Ce n'est pas une règle générale comme le démontre le cas de l'aire de service sur une autoroute.

À la suite de ces observations, on peut admettre que la topologie d'un lieu, son agencement spatial peut être défini à partir de six composants. Selon cette base, la dimension de lieu d'un espace varie de un à six, l'unité étant obtenue pour des espaces fortement marqués par leur dimension très fortement réticulaire et leur mono-fonctionnalité quasi-exclusive comme la voirie autoroutière.

Limites.

L'approche en termes de lieu conduit à considérer la question des limites, postulant qu'un lieu existe s'il est pleinement distinct de son environnement. Pour traiter de cet aspect du lieu, la recherche propose une définition des limites du lieu à partir de sa topologie. La limite peut-être définie comme étant composée par ce qui met en relation le lieu avec d'autres lieux, proches et lointains. La limite est alors composée de la lisière du lieu et de ses interfaces. Cette définition de la limite d'un lieu est issue de l'approche topologique et n'a rien à voir, du moins a priori, avec les représentations communes de la limite, souvent entendue comme ligne de séparation entre un lieu et son environnement immédiat, là où s'arrête ce qui compose le lieu. Pour vérifier la véracité de cette affirmation, les observations ont été complétées par quelques entretiens abordant cette question des limites du lieu. La recherche sur les limites propose donc deux types de résultats. Le premier porte sur les types de limites observées. Le second est une première confrontation de ces types aux représentations communes. Du moins là étaient les attendus de la recherche en ce domaine.

↳ Limite topologique.

Le lieu est affaire de proximité, de contiguité, etc., et non pas de connexité ou de distance. La limite est relative au passage de la distance à la proxémie. Elle est alors constituée de la réunion des interfaces et de la lisière, sans être nécessairement distribuée en périphérie géographique du lieu.

Pour une part importante des lieux observés, les interfaces sont situées en partie ou en totalité à l'intérieur géographique du lieu. Elles sont alors véritablement configurantes. Il en est ainsi pour toutes les gares, organisées à partir de l'interface que sont leurs quais. De façon plus générale, tous les lieux conçus pour accéder ou sortir d'un véhicule (lieu mobile) sont configurés par l'interface. Ce sont les parkings, gares, etc.



Interface « intérieure » - gare de Tours



Interfaces extérieures : gare routière, voitures stationnées, gare de Tours

Si pour d'autres, les interfaces, comme la lisière, sont situées autour du lieu, telles que les esplanades, rues piétonnes, etc., certains lieux peuvent présenter des interfaces qui sont pour partie en extérieur et pour l'autre à l'intérieur géographique du lieu.

↳ Représentation des limites.

Les observations de lieux ont été complétées par une série d'entretiens comportant deux questions complémentaires liées à la reconnaissance des limites soit à travers leur propre action de sortie du lieu (« A quel endroit quittez-vous ce lieu? »), soit de manière plus abstraite (« Plus généralement pouvez-vous m'en donner les limites? »).

Sur les onze lieux observés, les résultats de trois d'entre eux n'ont pas été utilisés. Ceux portant sur le magasin Virgin de Toulouse correspondent à des entretiens qui ont été réalisés dans les halls d'entrée. Ce sont ces halls et non pas le magasin qui ont servi de repère à la question des limites. Pour le Forum des Halles de Paris et la rue Charles-Coulomb située au sud de l'agglomération de Tours, le nombre d'entretiens est trop faible pour qu'ils puissent être considérés comme quelque peu informant.

Ce sont donc les résultats d'entretiens sur huit lieux qui sont utilisés, représentant au total 202 entretiens, soit 25 en moyenne par lieu. Avec ces nombres de lieux et d'entretiens, les résultats obtenus ne peuvent pas prétendre à une quelconque représentativité d'un ensemble plus vaste. Les entretiens ont été traités afin de voir si quelques catégories distinctes apparaissaient. Pour ce faire, le traitement a consisté à repérer les types de limites déclarées par lieux et leur signification vis-à-vis du lieu lui-même.

Deux approches peuvent être mises en œuvre. L'une insiste sur le caractère de chacun des lieux. Ce qu'en disent ceux qui les fréquentent est un rapport singulier : chaque lieu a sa personnalité pour chacune des personnes rencontrées.

L'autre vise à définir des regroupements pour tenter de définir des catégories. Selon cette seconde voie, nous pourrions en proposer trois. Pour la première, les lieux sont plus ou moins bien délimités. Pour la deuxième, le lieu nous est rapporté comme étant délimité mais avec des limites qui peuvent s'étendre fort loin. Pour la dernière, les personnes interrogées n'associent pas au lieu la notion de limite.

Lieux plus ou moins bien délimités.

Cette catégorie est celle qui rassemble le plus grand nombre de lieux de notre ensemble, six sur huit. Certes, des sous-catégories pourraient être avancées. Il y a celui qui est circonscrit quasiment de la même façon par toutes les personnes interrogées, le parking Leclerc à Toulouse, avec une limite unique donc. Celle-ci est constituée des passages et de la barrière qui entourent ce parking. C'est une limite liée au déplacement, dont le clair repérage est probablement dû à un usage fréquent du lieu. Cette limite n'est pas une limite paysagère, définie par ce qu'y est vu du lieu et qui l'entoure.

Parking Leclerc, Toulouse.

Limites	Le portique	Les barrières	Entre les deux haies
Limites	Les barrières	Entre les deux barrières	Entre les deux glissières
Limites	Les deux glissières	Le passage-piétons	Entre les deux glissières
Limites	Le portique et les glissières	Entre les deux haies	Entre les deux glissières
Limites	Entre les deux autres entrées du parking	Entre les deux barrières	Entre les deux glissières par le passage à piéton
Limites	Au bout du parking	Par le portique	Par le portique
Limites	Le rond point	Entre les deux haies	Au fond du parking
Limites	Entre les deux haies	Sortie du parking souterrain	Entre les deux barrières
Limites	Entre les deux ouvertures du parking souterrain	Entre les deux glissières	Sortie Nord du parking
Limites	Les deux murettes	Entre les deux barrières	Entre les deux murs

Les limites du parking sont quasiment toutes rapportées au lieu de passage permettant d'y accéder ou d'en sortir (26/31 réponses) Les 5 autres réponses donnent comme limite, les glissières qui entourent le parking.

Il y a ceux qui sont toujours plus ou moins bien délimités, mais avec une plus grande variété des réponses, associant plus la limite à sa dimension paysagère, c'est-à-dire ce qui est alentour et non plus ce par quoi on y arrive ou ce par quoi on en part. La Place d'Empalot à Toulouse, celle du Capitole, la Place du Nord à Tours, les Galeries Lafayette à Paris, L'Observatoire de Tours appartiennent à cette catégorie.

Place d'Empalot, Toulouse.

Entrée/ sortie par...	Je reste là	Le parking	Le parking
Limites	Les magasins autour de la place.	Les rues qui l'entourent	Les trottoirs
Entrée/ sortie par...	Pour l'instant je reste là, après on va aller en ville en prenant le bus	Le passage Est entre les magasins	Le passage Est entre les magasins
Limites	Les magasins	Je sais pas, cette place fait partie du quartier	Tout ce qu'on voit là, les magasins, le parking
Entrée/ sortie par...	Le passage piéton sur le parking	L'arrêt de bus	Le passage sud de la place (vers le fond)
Limites	Les magasins	Les routes qui entourent la place	Non, je sais pas
Entrée/ sortie par...	Le parking	Le passage Est entre les magasins	Le passage au Nord de la place
Limites	La place, les magasins	Les magasins	La place
Entrée/ sortie par...	Le passage piéton à la sortie du parking	Le parking	Le parking
Limites	La place et le parking	Jusqu'au parking	La place du fond jusqu'au parking
Entrée/ sortie par...	Le parking	Le parking	Le passage au fond de la place
Limites	La place	La place	La place
Entrée/ sortie par...	Je vais au café, je reste là	Le parking	Le passage Ouest entre les magasins
Limites	La place	Tout ce que l'on voit	Les magasins et la place
Entrée/ sortie par...	Le parking	Je reste là, je vais au bar	La sortie est du parking vers l'arrêt de bus
Limites	La place, les magasins	La place, de là à la (du fond de la place au parking)	Les magasins
Entrée/ sortie par...	Je reste là	Le Parking	Le parking
Limites	La place entière	Je sais pas, la place	La place, le parking, et les bâtiments
Entrée/ sortie par...	On reste là	Le passage Est entre les magasins	Le passage Ouest entre les magasins
Limites	La place, les magasins	Jusqu'aux magasins	Non, la place jusqu'au parking

Pour cette Place, les réponses à la question de l'endroit à partir d'où on le quitte donne le parking et les passages. En ce qui concerne les limites du lieu, les magasins sont cités 14 fois et la place 16 fois sur 33 réponses réparties en 10 types. On peut supposer qu'il a eu un phénomène d'interaction entre les deux questions, les personnes interrogées, ayant associées la demande sur les limites à celle d'où le lieu était quitté.

ObservaLoire, Tours.

Entrée/ sortie par...	Avant le centre du village	Nulle part	Je ne sais pas
Limites	Oui, c'est la Loire et non pas la rue	Non	Je dirai que c'est la Loire
Entrée/ sortie par...	Je ne comprends pas la question. Les berges ?	La route	Quand on voit plus la Loire
Limites	Non, ça fait partie de Rochecorbon	La Loire	Entre Tours et Rochecorbon
Entrée/ sortie par...	Rue	Je ne comprends pas la question	La route
Limites	Loire	Je ne comprends pas la question	La Loire
Entrée/ sortie par...	La rue	Interface entre deux lieux : restaurant – Loire	Quand je monte sur le bateau.
Limites	Entre la rue et le fleuve	Loire	Grille du portail coté Loire, entrée/ sortie rue coté ville
Entrée/ sortie par...	Le fleuve	La rue	Je ne comprends pas la question
Limites	Entre fleuve et rue	La Loire	Le parking
Entrée/ sortie par...	La berge	La berge	Dés que je ne vois plus la Loire
Limites	Fait partie de Rochecorbon	Le parking	les berges, le parking
Entrée/ sortie par...	La rue et le fleuve	Dès qu'on traverse la rue	Sur la côte
Limites	La rue et le fleuve	Les limites sont la Loire et le Rocher.	Les bords de la Loire
Entrée/ sortie par...	Ici ? Ehm... quand je rentre dans ma voiture	Je ne le sais pas	Les berges marquent la fin
Limites	La Loire et les rues	non, il n'y en a pas	Je ne sais pas trop, le fleuve et la route ? Mais à l'est et à l'ouest il n'est pas facile ...
Entrée/ sortie par...	Quand je rentre sur la route	A la sortie du Parking	?? sur la route?
Limites	La route et la Loire	La route et la Loire	Le fleuve

12 types de réponses sur un total de 27 réponses – Réponses dominantes La Loire et la Route (14 et 5). Domine donc une limite de type paysagère et non pas définie par le déplacement. 4 réponses pour une limite liée au déplacement (3 parkings, 1 entrée/sortie/parking).

Lieu non délimité.

Cette catégorie n'est représentée que par la rue Mouffetard à Paris. A la différence des lieux précédents, la rue est peut-être plus difficilement associée à une aire, comme une place peut l'être, qu'à une ligne sans limite.

Entrée/sortie par...	Place avec église	France	Seulement la rue
Limites	Ne sais pas	Ne sais pas	Ne sais pas
Entrée/sortie par...	Le 13 ^{ème}	La place en haut La place en bas	Ne sais pas
Limites	St Michel, St Germain	La place en haut La place en bas	Ne sais pas
Entrée/sortie par...	Denfert-Rochereau Les gobelins	En bas de la rue, La place	Ne sais pas
Limites	Ne sais pas	Ne sais pas	Ne sais pas
Entrée/sortie par...	Au passage des voitures	La place en haut La place en bas	Métro
Limites	La place en haut La place en bas	Ne sais pas	Ne sais pas
Entrée/sortie par...	Limites du 5 ^{ème}	Gobelins Mutualité	Gobelins
Limites	Ne sais pas	Ne sais pas	Ne sais pas
Entrée/sortie par...	Toute la rue		
Limites	La place en haut La place en bas		

16 réponses. Pour les limites, domine la réponse en sais pas (12), puis place en haut/place en bas (3) – réponses peut-être dues au fait que les entretiens ont été menés avec des touristes (6 sur 16), donc des personnes qui viennent un nombre limité de fois. Pour « d'où l'on quitte le lieu », le « ne sais pas » n'est plus que de 2. la pratique est plus facile à décrire qu'un rapport construit à l'espace.

Lieu avec des limites à toute échelle.

La gare de Tours est l'unique représentant de cette catégorie. Les réponses obtenues sont singulièrement diversifiées et riches. La gare est un lieu qui présente toute la gamme des limites et des endroits d'où ce lieu est quitté, du proche au lointain. Sur 30 réponses, « d'où l'on quitte », portes citées 10 fois, train 10 fois, mais également ne s'arrête pas, à la campagne, Saint-Pierre-des-Corps, (5). Limites : portes citées 9 fois, le bâtiment 3, esplanade 3, pas de limite 2, dans le train 2. On retrouve le lieu, ce qui l'entoure et même ce qui est lointain mais relié à la gare.

Entrée/ sortie par...	A Sainte-Maure de Touraine, c'est-à-dire à l'endroit où je descends du train	Lorsque je prends le train	Tout autour de la gare, mais parfois je n'ai même pas l'impression de quitter la gare.
Limites	Je ne sais pas... Dans le train quand il roule	Je ne sais pas	Les portes, mais plutôt le boulevard Heurteloup au sud et à l'ouest, la SERNAM
Entrée/ sortie par...	A la sortie des quais	En sortant de la gare, et à partir de toutes les rues qui longent la gare	Lorsque le train démarre
Limites	Les voies	Les extérieurs de la gare	<ul style="list-style-type: none"> • Les portes • La verrière (fin de la gare)
Entrée/ sortie par...	<ul style="list-style-type: none"> • A Saint-Pierre des Corps • En arrivant au Pathé 	Lorsque je franchis les portes	Les portes
Limites	<ul style="list-style-type: none"> • au nord, rue de Bordeaux • au sud, Saint-Pierre des Corps • à l'est, Place Velpeau • à l'ouest, rue Blaise Pascal car le quartier Sanitas offre beaucoup d'ouvertures sur les rails 	Après l'esplanade où se trouvent les taxis	<ul style="list-style-type: none"> • Le Vinci au nord • Les sorties situées à l'est et à l'ouest • Après la façade au sud
Entrée/ sortie par...	Dans le train	Sur le quai et lorsque je franchis les portes	Au départ du train
Limites	Les portes	Je ne sais pas exactement, les sorties (portes au Nord et verrière au Sud)	<ul style="list-style-type: none"> • au Nord, entre les portes et la station de taxis. • au Sud, il n'y a pas de limites.
Entrée/ sortie par...	Devant le Vinci	Sur le quai	Dès qu'il y a une sortie (portes, lisière)
Limites	<ul style="list-style-type: none"> • Après le restaurant de la gare (la rue à l'Est fait partie de la gare) • A l'ouest, le long de la gare (cheminement piéton qui longe en fait partie) • Au nord le Vinci • Au sud, après Saint-Pierre des Corps 	Les portes et la fin des quais	<ul style="list-style-type: none"> • Les 3 entrées • Au Sud, je ne perçois pas de limites : continuité.
Entrée/ sortie par...	Lorsque le train démarre	Les portes	Grilles des portes
Limites	Elles sont clairement établies : c'est la gare elle-même	La place au nord (en face du Vinci appartient à la Gare. Et pour le reste, ce sont les portes	Grilles des portes

Entrée/ sortie par...	Porte principale, de l'autre coté commence mais il ne finit pas, liaison idéale avec d'autres gares	Il ne s'arrête jamais, il va d'une gare à l'autre	Influence les alentours, existe au-delà de son bâtiment
Limites	Lieu accueillant, malgré les essais de le rendre peu agréable avec l'aménagement intérieur	C'est pas si mort que ça	Du point de vue fonctionnel : satisfaisante Architectural : très jolie ; social : pas génial
Entrée/ sortie par...	Quand je monte sur le train	Quand le train quitte la gare	Quand le train quitte le verrière
Limites	Il arrive jusqu'au parking en face	Porte principale	La rue en face en fait partie
Entrée/ sortie par...	Porte principale parce qu'en arrivant à vélo, il faut descendre à l'entrée	Portes	Quand je monte sur le train
Limites	Les portes secondaires, les esplanades extérieures, le parking en face, la rue de Bordeaux, le bord de la verrière	Limite physique du bâtiment	La rue de Bordeaux
Entrée/ sortie par...	A St. Pierre des Corps. Quand on quitte l'agglomération et on commence à voir la verdure	Les portes	Quand je monte dans le train
Limites	Le bâtiment SNCF, que comprend aussi le trottoir d'en face à différence que à St. Pierre	Le bâtiment	La porte

Ces quelques représentations des limites complètent l'approche initialement choisie pour définir les limites d'un lieu. Cette démarche n'est qu'une composante d'un ensemble qui en possède deux. Elle représente la limite liée au mouvement, au déplacement, par où on arrive et par où on sort du lieu. Cette espèce de limite peut-être contiguë au lieu, comme le sont les points de passage pour entrer ou sortir du Parking Leclerc à Toulouse. Elle peut lui être connexe et plus ou moins lointain comme l'indique les réponses obtenues pour la Gare de Tours. Nous avons qualifié de « paysagère » l'autre composante de la limite. Elle est définie par ce que l'on voit du lieu et qui l'entoure. Certains lieux peuvent combiner ces deux types, d'autres avoir l'un des deux plus fortement présent que l'autre comme l'Observatoire à Tours.

Voisinage.

Pour cette recherche, le voisinage d'un lieu n'est pas défini ici comme étant ce qui l'entoure. Cet environnement de proximité renvoie à la notion de limite précédemment traitée. Le voisinage d'un lieu est défini par l'ensemble des lieux avec lesquels il est en relation. Pour cette recherche, nous avons retenu l'exploration de deux types de relations. Le premier est lié directement aux personnes qui fréquentent le lieu. Les lieux d'où elles viennent et où elles vont, sont ainsi mis en relation avec celui observé. Le second correspond à ceux qui sont présents de façon plus permanente dans le lieu par leur évocation grâce à l'une de leurs images, sonorités, etc.

Parmi les onze observés, nous avons retenu les huit lieux suivants pour cette partie de la recherche, avec une moyenne de 25 entretiens par lieu pour caractériser le premier type de leurs voisinages.

	Nb. entretiens
Empalot	30
Tours-Nord	15
Leclerc Blagnac	30
Capitole	30
Virgin	30
Mouffetard	16
ObservaLoire	30
Gare de Tours	30
Total	211

Le Forum des Halles de Paris et la rue Charles Coulomb, au sud de l'agglomération de Tours, n'ont pas été retenus pour les mêmes raisons que précédemment. En ce qui concerne les Galeries Lafayette, le nombre d'entretiens est également peu élevé mais l'enquête portant sur les lieux évoqués par le lieu est plus riche que celles menées au sein des autres lieux observés. Notre visée initiale, qui consistait à coupler lieux en relation par les personnes qui fréquentent le lieu et lieux évoqués, ne peut guère être atteinte, sachant que trop peu d'informations ont été recueillies concernant les lieux évoqués par le lieu observé. Nous nous en tiendrons donc aux voisinages définis par ceux qui fréquentent le lieu avec un complément sur ces lieux évoqués.

Le nombre d'entretiens par lieu est tel que les résultats obtenus ne peuvent pas être représentatifs de ce que doit être le contenu des voisinages des lieux enquêtés. Nous avons mené cette étude afin de dégager des types de voisinage.

↳ Lieux reliés.

Le voisinage de liaison a été défini à partir des réponses obtenues à la question : « D'où venez-vous et où allez-vous ? », qui devait permettre d'identifier une origine du déplacement et sa destination par rapport à une présence sur le lieu. L'examen des types d'espace représentés par la transcription des réponses obtenues, conduit à en retenir cinq. Ils différencient plus ou moins les lieux observés, du moins le rapport entre le lieu, l'enquête et la transcription des informations.

	Résidence	Lieux voisins	Villes	Pays	Pays d'origine
Empalot					
Tours Nord					
Leclerc Blagnac					
Capitole					
Virgin					
Mouffetard					
Observatoire					
Gare de Tours					

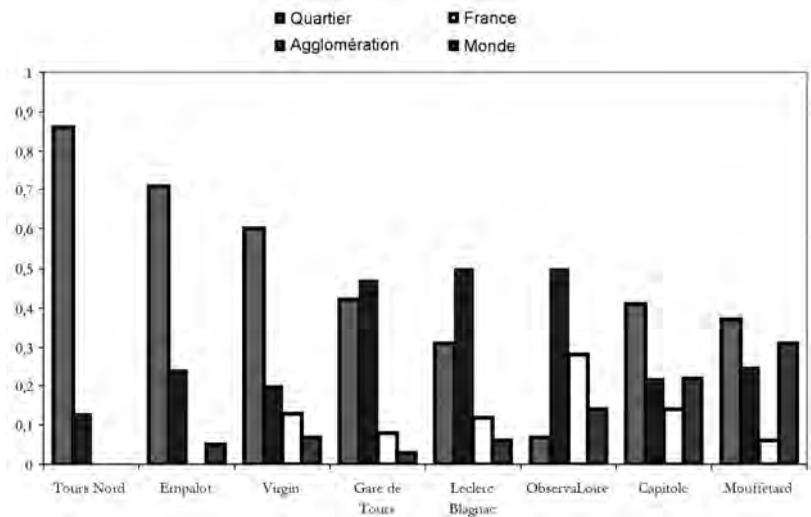
Nous avons considéré qu'une déclaration du type : « Je suis originaire de... » reliait le lieu au pays déclaré, au même titre qu'un déplacement avec son origine et sa destination. Ce type de déclaration est très minoritaire parmi l'ensemble des réponses. Pour tous les lieux observés et par lieu, le contenu géographique des réponses a été réparti en quatre catégories, quartier, agglomération, France et monde. Ces quatre catégories représentent à peu près le même type d'échelle pour l'ensemble des lieux, hormis le cas bien particulier de la Gare de Tours. Le quartier désigne les lieux tout proches du lieu observé. Pour les deux places d'Empalot et du Tours nord, ces lieux voisins correspondent bien souvent au « chez moi ».

Pour la gare de Tours, les réponses pourraient être réparties en cinq catégories : Tours et son agglomération, le département, un « Grand-Ouest » allant de Paris à Nantes, puis le reste de la France et le Monde. À partir des réponses obtenues, nous avons considéré que les types de lieux voisins pour la gare pouvaient toujours être désignés par « quartier », « agglomération », etc., mais en incluant un changement d'échelle, en sorte que l'agglomération devient le « quartier », la région du Grand-Ouest, l'« agglomération ». Ce changement d'échelle permet d'inclure la gare dans le même système de classement en quatre niveaux scalaires. À partir de cette base, quartier, agglomération, France et monde, les résultats obtenus en matière de profil de voisinage ont été établis en comptabilisant le nombre de lieux déclarés par catégorie. Par exemple, chacun des « chez moi » pour les places d'Empalot et de Tours-Nord compte pour

une unité., de même que chaque déclaration « Tours » pour la gare de Tours, Tours appartenant ici au type « quartier ». Avec ces règles, la répartition des lieux reliés par catégorie donne les résultats suivants (%)

	« Quartier »	« Agglomération »	France	Monde
Tours Nord	0,86	0,13	0	0
Empalot	0,71	0,24	0	0,05
Virgin	0,6	0,2	0,13	0,07
Gare de Tours	0,42	0,47	0,08	0,03
Leclerc Blagnac	0,31	0,5	0,12	0,06
ObservaLoire	0,07	0,5	0,28	0,14
Capitole	0,41	0,22	0,14	0,22
Mouffetard	0,37	0,25	0,06	0,31

Graphiquement, ces valeurs donnent les profils suivants :



L'examen des répartitions nous invite à considérer l'existence possible de quatre types de profils, sachant que les lieux observés se rapportent à trois d'entre eux. Deux ont une échelle qui domine les autres.

Voisinage « local ».

Cette catégorie est représentée par la Place du Nord, celle d'Empalot et le magasin Virgin. Ces lieux sont marqués par la prédominance de leur environnement immédiat.

Voisinage « régional ».

Le qualificatif retenu pour ce niveau indique que le voisinage du lieu est dominé par des lieux situés au-delà de la première échelle. Pour notre ensemble observé, ce profil correspond à la gare de Tours dont la « région » est le Grand-Ouest français, la zone commerciale de Blagnac et l'ObservaLoire de Tours dont les « régions » sont les agglomérations urbaines ou « régions » urbaines qui les environnent.

Voisinage « mondial ».

Ce type de profil n'est pas représenté au sein de notre ensemble. On peut admettre l'existence de lieux dont les relations les plus nombreuses sont avec des lieux très éloignés, appartenant à d'autres régions du monde. Ce peuvent être des sites touristiques internationaux, des sites relevant d'échanges liés à l'économie mondiale, etc.

Voisinage multiscalaire.

Ces lieux ne sont pas dominés par un type de relations mais les présentent tous avec une intensité plus ou moins voisine. Pour notre ensemble, ce sont la place du capitole et la rue Mouffetard. Un lieu n'a pas nécessairement un seul profil ; ses modes de fréquentation peuvent varier en fonction du temps (voir module 4).

↳ **Lieux affichés.**

Un lieu n'est pas seulement mis en relation avec d'autres lieux par les personnes qui le fréquentent. Il y a tous ceux dont la présence est assurée par la permanence plus ou moins grande d'images, de sonorités, d'évocations quelconques : un lieu met en relation ceux qui le fréquentent avec d'autres sites, sans pour autant le faire par le déplacement des personnes.

La procédure d'observation mise en place n'a pas permis de d'établir un ensemble de relevés lieu par lieu permettant de traiter l'ensemble des lieux avec une première approche comparative. Pour l'établissement des voisinages par les personnes qui fréquentent le lieu, cette comparaison a pu être engagée même si le nombre de personnes interrogées était peu important. Pour les voisinages correspondant aux lieux évoqués, la méthode d'enquête était peu précise. Les observations permettent cependant de dégager deux résultats, l'un sur

la méthode d'observation, l'autre sur la relation entre le lieu et son voisinage par les lieux qu'il affiche.

Méthode.

Le premier, indirect, porte sur la méthode d'enquête. Les observations confirment que les supports qui montrent la présence d'autres lieux dans un lieu sont très variés ; affiches, noms de lieux intérieurs (noms de restaurant, par exemple), langues parlées, ... L'ensemble des supports pourrait même être considéré sans bornes, si l'on était en mesure de questionner chaque composant, matériel ou non, d'un lieu, sur son origine géographique.

Questionner la présence d'autres lieux dans un lieu ou un ensemble de lieux consiste tout d'abord à définir la gamme des supports pour lesquels la mesure est faite. C'est ensuite établir la diversité de supports proposés par un lieu et pour chacun, définir l'intensité de la présence du monde et les lieux de ce monde. Diversité des modes d'affichage, intensité de l'affichage et lieux affichés caractérisent les voisinages affichés par un lieu.

Typologie.

Cette typologie a été établie à partir de quatre des onze lieux observés et qui nous semble suffisamment caractéristiques de la typologie présentée. Les relevés effectués portaient essentiellement sur la présence de l'affiche d'autres lieux des images ou des titres ou textes écrits.

Ces trois lieux sont la place du nord à Tours, la gare de cette même ville, les Galeries Lafayette de Paris et sa rue Mouffetard.

La Place du Nord, très faiblement fréquentée avec un voisinage de proximité, montre peu voire pas de lieux, pas d'affiche, si ce n'est le plan du réseau de transport en commun et de la ville, au sein de l'abribus situé en limite de cette place. Cet exemple illustre le fait qu'aucun des onze lieux observés n'affiche rien. Au minimum, par un plan du réseau d'autobus, une publicité, un autre lieu, voire toute la ville, est présent par l'une de ses représentations. Cela ne signifie pas qu'il en est ainsi pour toute partie de l'espace. Un tronçon de rue peut ne rien afficher d'autre que des éléments relatifs à son propre contenu.

Les lieux affichés par la gare de Tours sont relativement nombreux :

- lieux touristiques de France affichés sur les murs intérieurs de la gare (mosaïques de carreaux céramiques, Arcachon, Luchon, etc.),
- vues panoramiques de plusieurs Châteaux de la Loire,
- images des lieux touristiques de la Touraine affichées aux vitrines du Service touristique de Touraine (photographies et posters touristiques),
- images des Parcs Régionaux affichées parfois dans les panneaux publicitaires,
- liste des noms des destinations desservies par les trains,

- indication des destinations possibles/évoquées sculptées à grandes lettres sur la double façade principale de la gare,
- nombreux guides touristiques du monde entier dans les vitrines des deux « Relay ».

Cette liste de lieux extérieurs est affichée à l'intérieur de la gare de Tours. Sans être nécessairement exhaustive, elle ne contient pas ceux présentés par la lisière de la gare ou par ces interfaces comme les destinations affichées par la gare routière, etc. Quoiqu'il en soit, cette liste contient quasiment uniquement des images et des informations portant sur des destinations touristiques ou de voyages et qui peuvent être atteintes en partant ou en passant par cette gare. Ce type d'affichage n'est pas tant destiné à affirmer la présence de son contenu au sein du lieu que de présenter des lieux qui peuvent être atteints d'ici.

L'autre type de voisinages correspond à ceux affichés par la rue Mouffetard ou les Galeries Lafayette de Paris. Pour la rue Mouffetard, les observations en une partie restreinte de cette rue ont donné les sites suivants,

- hauts lieux parisiens : cartes postales
- l'Auvergne : boutique
- les côtes françaises ou régions de bord de mer : poissonnerie
- la France et le reste du monde : les fruits et les légumes
- les origines variées des thés et des cafés au « cafés marc »
- Thaïlande : restaurant.

La présentation, par les composants du lieu, de lieux qui lui sont géographiquement extérieurs ne vise pas à proposer quelques destinations à ceux qui fréquentent le lieu comme pour les deux cas précédents (Place du Nord et Gare de Tours). La présence de ces lieux extérieurs est la raison même des composants du lieu qui les affichent ; ces composants sont en quelque sorte une extension dans le lieu de ces lieux extérieurs. Ce type de voisinage fonde en partie ou en totalité la réalité actuelle du lieu. Ce type de relation du lieu à son voisinage est également présenté par les Galeries Lafayette. Les observations dont les résultats suivent ont porté sur différents modes de présence, la présence par la vue et par l'ouïe. Pour la partie visuelle, les éléments suivants font partie de ce qui a été relevé :

- en sous-sol, thés de différents pays d'Asie, porcelaine de Limoges, de Sologne, artisanat du Japon, etc.,
- au rez-de-chaussée, cet étage est une vitrine du luxe occidental, etc. Les voisinages de proximité sont visibles par le nom des portes de magasin, sortie Auber, sortie Porte de Pantin, etc.,
- au premier étage, présence de la Chine avec une collection de vêtements en soie, une exposition sur le ballet Épouses et concubines, etc.

- au second étage, drapeau américain, photographies de Venise, etc.

Tout comme pour la rue Mouffetard, la présence de ces lieux extérieurs est un élément essentiel de la réalité du lieu. Enfin, les deux types, lieux de destination et lieux présents peuvent être en même temps affichés par le lieu.

Actualité.

L'actualité du lieu correspond à ce qui s'y passe au quotidien. C'est ce qui fait sa vie et non plus sa seule organisation, ayant défini cette dernière par le couplage entre composants, activités et relations spatiales. Autant l'organisation d'un lieu peut être décrite à partir de quelques traits, comme ses types de composants, ce qu'ils sont et les relations qui les unifient, voire les changements observés, l'actualité d'un lieu est à la fois un ensemble de faits et le contenu de chacun d'eux. Ce chapitre ne peut pas dresser l'intégralité du contenu de la vie des lieux observés. Il est dédié aux traits généraux de la vie des lieux et non pas à son contenu. Ce dernier est relaté par les rapports d'observation.

Rappelons que l'hypothèse qui fonde cette partie de la recherche est la suivante : l'actualité d'un lieu ne se résume pas au simple usage de ses composants, des lieux intérieurs aux limites, mais aux multiples relations, actions ou interactions qui existent entre toutes les parties du lieu, qu'elles soient humaines ou matérielles. On pourrait admettre que l'expérience commune suffit à la preuve de cette hypothèse. De nombreux récits, romanesques ou non, de nombreuses œuvres cinématographiques utilisent ce jeu des relations ou interactions entre un milieu et des individus. Certaines théories vont jusqu'à faire des objets, non pas de simples ustensiles, mais des agents engagés plus ou moins directement dans l'action. Ces théories s'appuient donc sur la généralisation de l'emploi de la boucle récursive qui, entre deux parties, fait que l'existence de l'un est fondée par celle de l'autre et vice versa.

Cette recherche ne vise pas tant à vérifier la pertinence de ces positions qu'à contribuer à définir dans quelle mesure cette approche par la complexité peut-être validée par le traitement d'observations, en allant au-delà du seul constat ou du simple rapport des faits observés. L'enjeu de cette partie de la recherche est de contribuer à définir un niveau d'intensité et de diversité des interactions qui font la vie d'un lieu, admettant qu'il est d'autant plus habité que nombreuses et diversifiées sont les relations ou interactions qui s'y produisent. Pour ce faire, nous avons choisi de ne retenir que trois catégories très générales de parties du lieu, les objets présents, les personnes qui le fréquentent et le lieu lui-même. Ce sont les relations ou interactions entre ces trois parties qui ont fait l'objet d'obser-

vations. Ces relations ou interactions peuvent être classées en deux grandes catégories. La première correspond à un usage conforme du lieu, de ses objets ou composants ; elle correspond également à des comportements de civilité entre personnes fréquentant le lieu. La seconde contient celles qui sont liées à un usage non conforme, un détournement de la fonction première attribuée aux composants. Elle correspond également aux comportements marqués par un niveau d'incivilité. Nous dirons que la première catégorie n'engage pas la transformation du lieu mais conforte son organisation, alors que la seconde pourrait conduire une adaptation voire une transformation potentielle plus ou moins profonde du lieu. En règle générale, ces deux catégories peuvent être présentes en même temps sur un lieu. C'est donc leur rapport qui peut contribuer à définir la dynamique du lieu en matière de changement ou d'adaptation. Ce dernier aspect relève plus directement du chapitre suivant, traitant de la virtualité du lieu, entendue comme ses possibles présents dans son actualité.

Actions/interactions

La vie du lieu est donc définie par ce qui s'y passe et non pas uniquement par ce qu'il y a. Cette vie est l'ensemble des actions qui se développent dans le lieu, une action étant ce que fait un agent, tant humain que non humain ; c'est un processus et son résultat. Considérant que la dimension de lieu d'un espace est relative à la co-présence, à la proximité, au contact même, fortuit ou non, la vie du lieu ne peut pas se définir par la somme des actions de ses agents pris isolément ; elle résulte des relations entre ceux-ci. Pour cette recherche, nous avons pris en compte trois catégories d'agents, les objets, les personnes et le lieu lui-même. Les actions liées à ces relations ne sont pas nécessairement des interactions. L'interaction est une relation particulière ; A interagit avec B et réciproquement, si ce que fait l'un, modifie ce que fait l'autre. Il peut y avoir relation sans interaction ou avec une ou plusieurs interactions sans grand intérêt pour la compréhension du phénomène observé.

L'ensemble des observations nous conduit à définir deux grandes catégories de relations. La première comporte tout ce qui relève des échanges entre agents ; ce sont pour la plupart des relations qui sont des interactions entre agents humains. La seconde comporte les relations qui sont liées à des actions, basées sur l'usage ou la transformation d'un agent humain ou non, sans que l'on puisse considérer qu'il y a échange entre les deux agents.

Les relations qui composent ces deux catégories, sont également de deux types. Elles peuvent être marquées par leur caractère conforme ou de civilité et leur caractère de non conformité ou d'incivilité.

C'est sur cette base, que fut établie la grille d'observation du lieu, visant à définir les relations suivantes, non symétriques ;

	Objet	Homme	Lieu
Objet agit sur			
Homme agit sur			
Lieu agit sur			

Pour ce faire, il fut proposé de relever les actions observées à partir du tableau guide suivant :

					Lieu	
		6,30-7,00	10,00-10,30	12,30-13,00	etc.	
objets-objets	Complémentarité					
	Opposition					
objets-hommes	Programmation					
	Déprogrammation					
objets-lieu	Polarisation					
	Dispersion					
hommes-objets	Usage conforme					
	Usage imprévu					
	Destruction					
hommes-hommes	Incivilités					
	Civilités réflexes					
	Socialisation					
	Socialisation imprévue					
	Familiarité					
hommes-lieu	Circulation					
	Séjour					
	Attraction					
	Subversion du type d'espace public					
	Construction d'un habitat personnel					
	Caractère de publicité du lieu remis en cause					
	Dispersion					
lieu-objets						
lieu-hommes						
lieu-lieu						

Agents actifs/agents agis.

Les résultats proposés prennent en compte les observations obtenues sur huit lieux. Celles concernant les Halles de Paris et la rue Charles Coulomb à Tours, ne sont pas suffisamment complètes pour être intégrées aux autres. Les résultats de la rue Mouffetard doivent encore faire l'objet de traitements pour être intégrés.

Les résultats portant sur sept lieux ne sont donnés qu'à titre indicatif. Ils ont été élaborés à partir des relevés d'observation établis par les enquêteurs.. Ils sont donc relatifs aux évènements perçus, sachant que leur établissement était guidé par la grille précédemment évoquée. A ce jour, nous ne pouvons guère définir le degré de dépendance entre observateur et lieu observé. Pour ce faire, il conviendrait de multiplier les observations sur un ensemble de lieux. Les résultats représentent le réel perçu par les observateurs et non pas une actualité du lieu qui existerait en elle-même.

Le relevé des observations permet de dénombrer par agent (objets, Hommes, lieu) le nombre d'actions qui leur sont imputables, une action ayant pu être observée plusieurs fois, donc avec une plus ou moins grande fréquence.

Sans tenir compte de ces fréquences, les tableaux de relations permettent d'obtenir deux résultats duaux, tout d'abord le nombre d'actions liées à ce que fait un agent par rapport à lui-même et aux autres, puis le nombre d'actions qui concernent un agent.

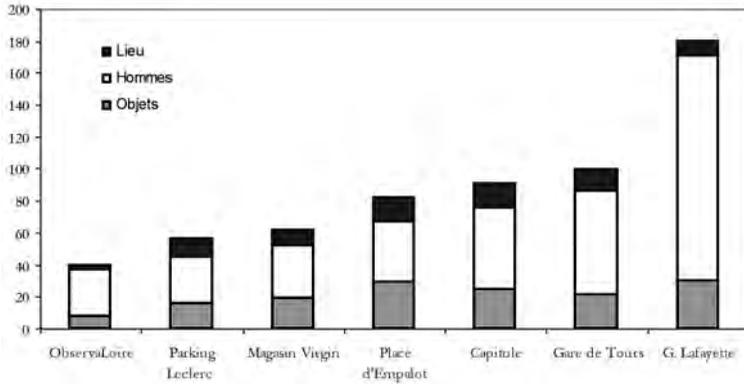
Exemples, gare de Tours et parking Leclerc à Blagnac

	Objets	Hommes	Lieu	Total
Objets	6	11	4	21
Hommes	23	23	19	65
Lieu	0	7	7	14
Total	29	41	30	100

	Objets	Hommes	Lieu	Total
Objets	9	4	3	16
Hommes	11	9	9	29
Lieu	2	5	4	11
Total	22	18	16	56

↳ Agents actifs

En prenant comme valeurs, les nombres de relations établis par un agent relativement à lui-même et aux deux autres, pour les huit lieux, nous obtenons, la répartition suivante des niveaux d'activités par agents et par lieu (voir annexe pour l'ensemble des valeurs),



Dans tous les cas, l'Homme est perçu comme l'agent le plus actif, suivi des objets puis du lieu, avec la moyenne suivante pour l'ensemble des lieux,

Objets	Hommes	Lieux
0,24	0,63	0,13

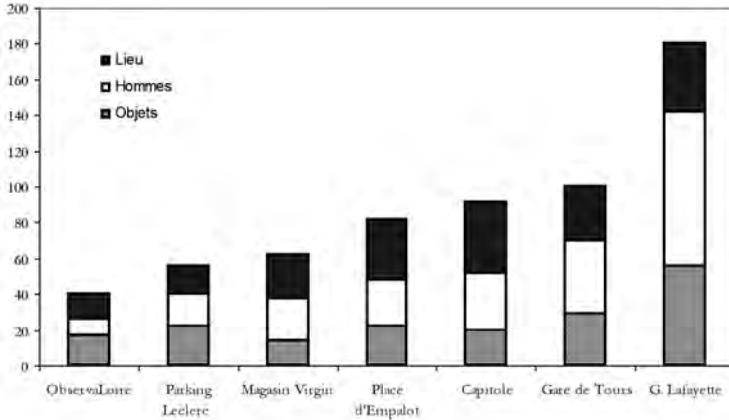
L'ObservaLoire est perçu comme étant peu actif alors que les Galeries Lafayette sont le lieu le plus actif, sachant que ces niveaux d'activité sont définis par la rencontre de ce qui se passe dans les lieux et la perception de l'observateur. De plus, ce sont des phénomènes qui sont ici pris en considération et non pas le nombre agents concernés. Par exemple, une bousculade est un phénomène répertorié pour le compte Hommes agissent sur Hommes et notée en tant qu'action unitaire.

↳ Agents agis

Une action relie un agent émetteur à un agent récepteur. Lorsque la relation est une interaction, l'émetteur est également récepteur et réciproquement. Pour chacun des huit lieux, les observations donnent les résultats suivants, pour chacune des trois catégories d'agents.

Objets	Hommes	Lieux
0,29	0,39	0,32

En moyenne, les Hommes sont moins agis qu'ils ne sont acteurs.

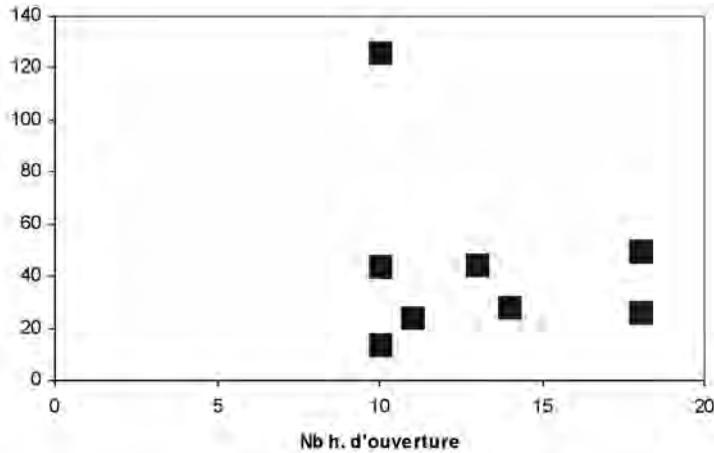


D'après cette représentation, les actions concernant directement le lieu dans sa globalité, du moins la zone observée, sont nombreuses. Les deux lieux qui encadrent l'ensemble présentent des répartitions opposées. La grande majorité des actions concernent moins les Hommes que le milieu dans le cas de l'ObservaLoire, alors que c'est l'inverse pour les Galeries Lafayette.

Ouverture/fermeture

La durée de vie quotidienne de chacun des lieux diffère. Cette vie peut quasiment s'arrêter, tant pour des lieux semi-publics ou semi-privés que public, du moins devenir autre et avec une intensité différente. Les observations n'ont porté que sur la période de 6h.30 à 1h. du matin. Chacun des lieux présente une période d'ouverture, correspondant au temps avec présence de relations actives entre agents du lieu. Cette période peut être caractérisée par un flux de relations, c'est-à-dire le nombre de relations ramené à une heure d'observation.

	Nb. h. d'ouverture	Flux d'actions
ObservaLoire	10	14
Parking B.	11	24
Capitole	18	26
Empalot	14	28
Virgin	10	44
Gare de Tours	18	50
Galleries Lafayette	10	126
<i>Moyenne</i>	<i>13</i>	<i>45</i>



Avec une durée de vie quotidienne de 10 heures, c'est à dire la plus courte pour l'ensemble des sept lieux pris en compte, les trois lieux concernés présentent des niveaux d'activités fort différents, du plus faible pour l'ObservaLoire au plus intense pour les Galeries Lafayette, lieu qui domine l'ensemble.

Virtualité.

La virtualité d'un lieu correspond à ses projets, ce qu'il pourrait être, voire à ce qu'il aurait pu être. La suite ne traite qu de la première catégorie, elle-même composée de deux parties.

La première correspond à sa dynamique propre ou interne. C'est ce que la vie du lieu propose en terme de changement, considérant que le lieu, comme toute organisation, possède une part stabilisée et une part changeante. Cette dernière est le résultat de ce qui se passe dans un lieu de façon plus ou moins récurrente et qui ne correspond pas à son projet initial. Le lieu, de part son activité, les actions qui le caractérisent, engendre possiblement sa propre évolution, il s'auto-organise. Cette virtualité interne est inscrite dans l'actualité du lieu et définit son projet.

La seconde correspond aux projets attribués aux lieux par une autorité organisatrice quelconque. Ces projets définissent la virtualité externe du lieu. Elle peut également être présente au sein de l'actualité du lieu, de multiples façons, du simple affichage d'un projet de transformation du lieu, à des activités humaines, de présentation de projet à des formes de contestation.

Les projets du lieu, entendus comme étant ce qu'il cherche à être, résultent donc d'une interaction entre deux systèmes d'action. Nous dirons que l'un cor-

respond à ce qui s'y passent, l'autre à ce projète l'autorité du lieu, privée ou publique. Cette interaction entre ces deux systèmes d'action n'est pas la condition du projet du lieu ; il peut être plus ou moins radicalement transformé par l'une des parties sans considération de l'autre. Quoiqu'il puisse en être, projeter la transformation d'un lieu revoie tout d'abord à une compréhension de son actualité qui établit sa part stabilisée et sa part changeante ou auto-organisée.

Suite à ces prémisses, cette partie de la recherche ne visait pas tant à établir le ou les projets du lieu qu'à vérifier la possibilité de sa reconnaissance. Tout comme précédemment, le texte qui suit ne définit pas pour chacun des lieux le contenu de cette part changeante ; il vise simplement à donner quelques indications générales la concernant.

Virtualité interne

Elle peut être définie de deux façons complémentaires, par son niveau et ses orientations, c'est à dire sa densité et sa diversité. L'établissement de ce niveau revient nécessairement à ranger les actions qui définissent l'actualité d'un lieu en deux classes. L'une correspond à sa part stabilisée, les actions qui sont liées au projet initial du lieu. L'autre correspond à sa part changeante, c'est à dire à ces projets virtuels.

Le classement des actions, sans tenir compte de leurs fréquences quotidiennes, a été réalisé sur la base de la répartition proposée par la grille d'observation du lieu qui offrait de façon quasi systématique deux groupes pour chaque types de relation observable. Comme nous l'avons déjà souligné, la première classe contient les relations dites conformes ou de civilité. La seconde répertorie celles qualifiées de non conformes ou à caractère d'incivilité. Ce classement, sujet à variation en fonction de telle ou telle appréciation, donne la répartition suivante ramenée à l'unité,

	Stable	Changeant
Capitole	0,4	0,6
Parking B.	0,4	0,6
Empalot	0,5	0,5
Halles de Paris	0,6	0,4
Galleries Lafayette	0,7	0,3
Gare de Tours	0,7	0,3
Virgin	0,7	0,3
ObservaLoire	0,9	0,1

D'après ces valeurs, le lieu le plus conforme à son organisation actuelle est l'ObservaLoire, proche de Tours, très peu marqué par des usages ou actions non conformes et des rapports d'incivilités entre les personnes qui fréquentent le

lieu. Les trois lieux pour lesquels ce qui s’y passe ne semble pas correspondre totalement à sa destinée première sont trois sites pris sur l’agglomération de Toulouse. Ces espaces sont marqués par des usages et fréquentations qui ne correspondent pas nécessairement à la destinée commune du lieu. Pour l’une de ces deux places, les observateurs notaient pour la relation lieu/lieu les éléments suivants, indiquant comment l’actualité du lieu transformait ou non le lieu,

Lieu

Lieu	La place, du fait de sa publicité est le théâtre d’un grand nombre de socialisations.
	Cependant, et c’est certainement dû à l’époque d’observation (vacances d’été), les gens aiment rester dans cette place et chacun cherche à se l’approprier à sa façon.
	Les enfants la considère comme une aire de jeux alors que les adultes y mangent, y téléphonent ou s’y rencontrent et discutent longuement.
	Cependant, ce qui est plus inquiétant, c’est la forme d’appropriation que développent certains jeunes, considérant plus la place comme leur territoire, que comme un espace public.

Pour la gare de Tours, plutôt caractérisée par un taux d’activités conformes à sa destinée et un taux de civilité important, les observateurs ont pourtant insisté sur la présence d’un ensemble d’actions, peu conformes à la destinée commune de la gare,

Lieu

Lieu	L’affluence continue des trains définit la gare
	Le stationnement nocturne des trains transforme la gare en parking
	La pratique répandue de traverser d’un bout à l’autre transforme la gare en alternative agréable à une rue parallèle et non agréable à parcourir (rue Édouard Vaillant)
	La présence continue de SDF en fait un abri d’urgence
	La présence continue de SDF en fait, pour certains, un lieu d’insécurité
	Le sol propre, bien entretenu et glissant transforme l’espace de distribution près des portes principales en lieu d’entraînement de danseurs

Virtualité externe

Au moment des enquêtes, aucun des lieux observés ne faisaient l’objet d’un projet de transformation ou d’adaptation, porté par une autorité organisatrice. Du moins les enquêteurs n’ont pas pu avoir accès à cette information si elle existait. L’objectif de cette partie de l’enquête n’était pas tant d’analyser les rapports entre virtualités externes et virtualités internes, leur distance, leur complémentarité ou opposition, comment les deux systèmes d’action, porteurs de ces virtualités, se sont rencontrés, affrontés ou non, analyser donc

un processus de projet. S'il y avait eu, l'objectif était de détecter sa présence dans ce qui fait l'actualité du lieu. D'autres exemples nous montrent sans trop de démonstration que cette présence peut-être effective. Comme nous l'avons déjà souligné, ses formes de présence peuvent être multiples, du simple affichage du projet du lieu, à son engagement dans les rapports entre individus qui fréquentent le lieu, en passant par des formes d'appropriation plus ou moins momentanée du lieu, etc.

La part du lieu que nous avons qualifiée de changeante, en référence à la dynamique des organisations, peut être appréciée de deux façons distinctes. La première insiste sur le caractère non conforme des situations qui composent cette part de l'actualité ; elle devrait donc être réduite afin d'assurer la destinée première du lieu. L'autre position insiste sur la charge d'imprévue, de changement, etc., qu'elle offre. Elle peut dès lors être admise comme l'une des dimensions fondamentales de l'habiter, tant qu'elle contribue à son ouverture, à sa capacité d'offrir de la nouveauté à ceux qui fréquentent le lieu.

Conclusions.

Ce module de recherche se fixait comme objectif de fournir un système de mesure à la fois multidimensionnel et facilement utilisable des lieux. Compte tenu de l'ampleur de la tâche, les résultats présentés ici ne peuvent prétendre qu'à une modeste contribution en ce sens. Néanmoins, on peut retenir quelques acquis non négligeables : il semble bien possible et efficace de caractériser les lieux contemporains, quels qu'ils soient, par un petit nombre de caractéristiques portant sur leurs caractéristiques structurelles, pas uniquement matérielles, sur les interactions qui s'y déroulent et sur leurs potentialités. L'objectif initial consistait à s'affranchir de la distinction entre, d'un côté, la « forme urbaine » ou la « composition urbaine » ou le « cadre bâti » (toutes réalités d'abord matérielles) et les « usages », nécessairement seconds et seulement porteurs d'ajustements à la norme préexistante. Nous avons traité cette distinction comme neutre et avons privilégié l'action et l'interaction, au sens large, comme instrument de mesure de l'événementiel, mais aussi du stable et du structurant. Cette démarche se révèle prometteuse. Elle permettra sans doute de formaliser un dispositif de classement débouchant sur une typologie de l'être-habité et de l'habitabilité, s'appliquant à toutes espèces de lieux, du rond-point périurbain au café de centre-ville, de la rue commerçante à l'aire d'autoroute. À partir de l'échantillon étudié, on note d'ores et déjà que la masse du peuplement, la diversité des agencements et des rythmes, la richesse

des limites et des voisinages, l'intensité et la variété des interactions constituent des éléments hautement différenciateurs. Entre les plus ou moins habités de nos lieux publics, les hiérarchies sont spectaculaires. Celles-ci ouvrent aussi sur la confrontation entre ce qui est et pourrait être, en comparant l'intensité de la « sociabilité » effective d'un lieu et ce que certaines de ses caractéristiques rendraient possible. On peut alors dégager des marges de dynamique de l'habitabilité. Le changement de rythme dans le sens d'une activité moins soumise à des périodes de creux ou de vide en offre un cas évident. On peut aussi mentionner la multiplication des liens avec le monde extérieur, ce qui ne passe pas seulement, on l'a vu, par l'augmentation des fréquentations physiques. Citons encore l'enrichissement de la palette d'interactions qu'un lieu engendre : alors que la dominance des interactions objet/objet est la marque d'un lieu restreint à un petit nombre de fonctions programmées, la multiplicité des interactions homme/homme, aussi insignifiantes ou désagréables soient-elles, signent les espaces ouverts à l'échange, à l'invention et à la construction d'une visibilité sociale globale pour les individus qui pratiquent ces espaces. On peut enfin évoquer les différents dispositifs qui permettent de valoriser, dans un lieu, outre les fonctions de transit ou de séjour, les activités intermédiaires entre ces deux blocs, c'est-à-dire ce qui fonde la dimension aléatoire de la créativité urbaine : ne faire que passer, mais devenir, par là-même un passant considérable. La micro géographie des lieux vaut d'être développée comme un point d'appui utile à l'action humaine sur l'espace.

4. Stratégies d'habitat

Objectifs et méthodologie.

Objectifs : rapprocher stratégies résidentielles et pratiques quotidiennes pour reconsidérer la notion de territoires d'appartenance.

Ce module de recherche se proposait d'étudier la relation entre habitat et espaces d'appartenance d'abord à partir des arbitrages des individus liés à leurs choix résidentiels, puis de confronter ces choix aux pratiques régulières d'habitat. Ce thème a été abordé par une approche qualitative, en mettant l'éclairage sur certains groupes spécifiques, qui laissent de côté la configuration du ménage stable de salariés sédentaires où la question des trajets domicile-travail peut être encore dominante, pour faire ressortir d'autres aspects importants : accès aux services, perception urbaine et environnement social, dont on peut attendre qu'ils accentuent les composantes urbaines des choix puis des pratiques résidentielles.

L'objectif de cette approche est de mettre en avant des indicateurs permettant d'interpréter des comportements qui ne peuvent être restreints au domaine de l'acte individuel isolé puis d'esquisser de nouvelles définitions de territoires adaptés à l'action urbaine.

En effet, les mutations urbaines récentes ont recomposé les différentes notions auxquelles les urbanistes se réfèrent : centralité, périphérie, quartier, unité de voisinage... Autour de ces évolutions, les thèmes et les définitions du discours urbanistique deviennent flous, en raison de la multiplicité des modes d'approches, mais également des présupposés liés à la notion d'urbanité. Des attitudes contrastées entre l'attachement à l'organisation urbaine fondée sur la proximité spatiale et la confiance dans les mutations en cours témoignent de cette désorientation. « On ne peut plus raisonner en termes de centre et de périphérie, mais au contraire en termes de différenciation et de spécialisation des

espaces et des polarisations » (François Ascher). Le quartier signifie-t-il encore quelque chose ? À l'heure où les habitants se déplacent toute la journée, et de manière différente suivant l'évolution de leur mode de vie, on pourrait facilement considérer cette question obsolète. Pourtant, le thème de la proximité n'a jamais autant qu'aujourd'hui inspiré les revendications urbaines et les promesses des élus (démocratie de proximité, commerces de proximité, police de proximité...).

En repositionnant l'habitant au cœur de la compréhension de ses différents territoires d'appartenance et en considérant qu'il est en partie acteur de ses stratégies spatiales, on tentera de dépasser les schémas ville ancienne/ville émergente pour esquisser quelques pistes sur l'espace d'habitat.

Méthodologie : parcours biographique et cartographie des lieux.

↳ Principe de l'enquête.

Il s'agissait de réaliser un travail qualitatif sur les stratégies résidentielles des individus, qui permette de mettre en lumière ce qui est de l'ordre des attentes avant l'installation (sur quels thèmes et à quelles échelles se portent les attentes?) et ce qui est de l'ordre du vécu après l'installation (quels sont les éléments mis en valeur et à quelles échelles?).

Une enquête qualitative par entretiens semi-directifs a été menée auprès d'individus sélectionnés sur certains critères, dans des secteurs de l'agglomération préalablement choisis en fonction de l'objectif visé.

Le principe de l'entretien était de permettre à l'individu de raconter relativement librement son parcours d'entrée dans son logement actuel. L'entretien est pour cela réalisé en face à face avec la personne et à son domicile, sur une durée d'une heure environ.

Afin d'amener la personne à s'exprimer sur ses attentes préalables au choix résidentiel et sur ses pratiques actuelles, une grille d'enquête a été élaborée et utilisée comme guide durant les entretiens.

Deux parties distinctes constituent la grille d'enquête :

1. Sur l'histoire du choix du lieu de résidence dans laquelle il est demandé tout d'abord à la personne de « raconter les différentes étapes qui ont précédé (son) installation dans ce logement ». L'enquêteur guide ensuite la personne enquêtée par des relances afin que soient abordés :

- les critères de recherche ;
- l'idéal recherché ;

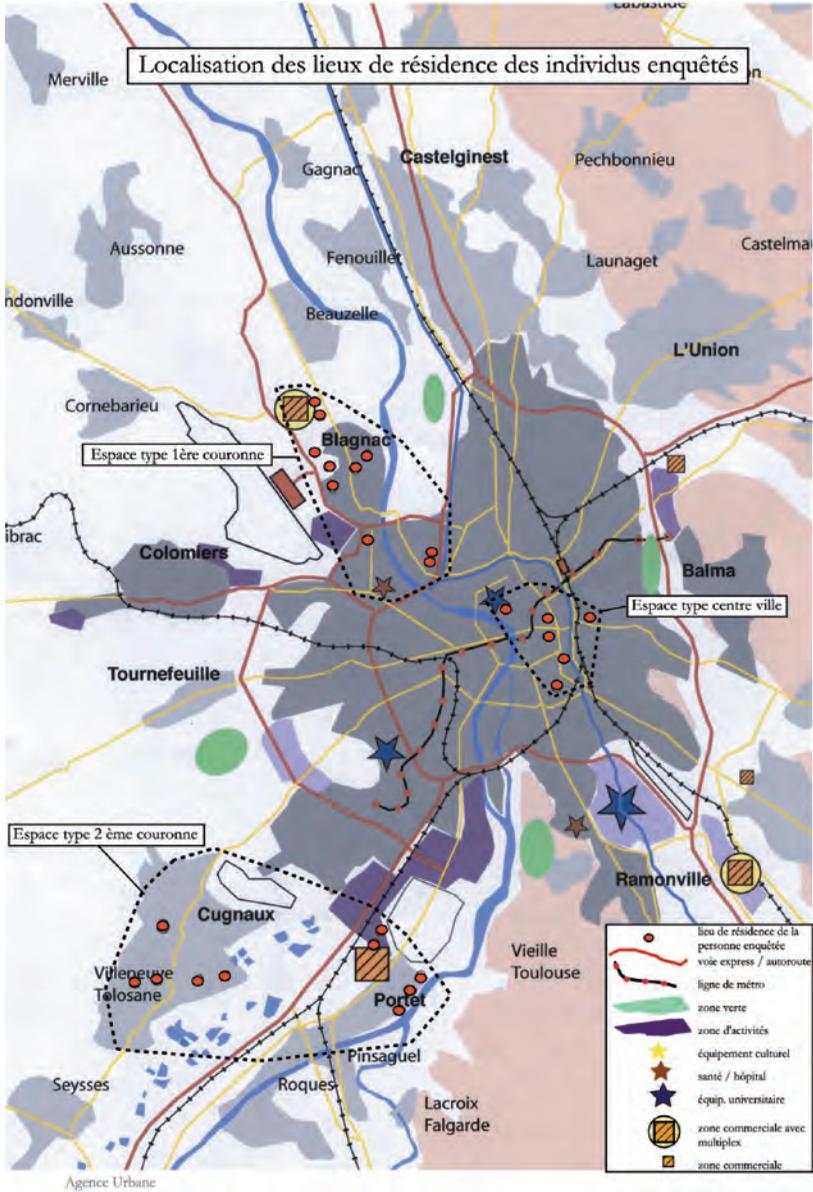
- le processus de la recherche et de la décision ;
- l'historique du parcours résidentiel (lieux antérieurs, types de lieux, de logements) ;
- la perception du lieu de résidence au moment de l'installation ;
- les pratiques actuelles.

2. Sur la localisation et la cartographie des lieux, durant laquelle il est demandé à la personne enquêtée, dans un premier temps de localiser les lieux de résidence souhaités et non souhaités, ceci sur deux fonds de carte à l'échelle de l'agglomération et à l'échelle du secteur de résidence actuelle. Dans un second temps, de localiser ses pratiques actuelles, c'est à dire les lieux fréquentés pour diverses activités et les déplacements engendrés (avec la précision de la fréquence du déplacement et du mode de transport utilisé).

↳ **Les sites d'enquête.**

L'objectif du travail étant notamment de questionner la notion de quartier comme espace de vie pertinent, les sites d'enquête s'étendent aux limites physiques de l'agglomération (soit la ville et ses périphéries urbanisées proches), l'espace périurbain plus éloigné et peu dense n'a de ce fait pas été retenu. L'ensemble de l'étude se situe sur l'agglomération toulousaine, dans un même contexte d'organisation urbaine et de marché de l'habitat. Différents secteurs de l'agglomération ont été préalablement choisis comme site d'enquête dans le dessein de diversifier les types d'espaces urbains étudiés (plus ou moins dense, plus ou moins équipés...) et d'observer les conséquences sur les espaces de vie pertinents.

Les sites d'enquête ont été choisis dans trois types d'espaces urbains différents (voir carte page suivante).



Type « première couronne » : espaces urbains relativement denses et équipés (offre équipements, services, commerces) comprenant :

- La commune de Blagnac : elle fait partie des communes autour du pôle de l'aérospatiale qui ont profité de l'essor des activités de ce secteur et ont

fortement grandi par le biais de nouvelles zones urbaines (ZAC) comprenant des logements collectifs et des logements HLM, ces communes attirent aussi une population relativement aisée, cette attraction est encore renforcée par l'arrivée de la construction de l'avion A380. La commune de Blagnac présente une quasi-continuité urbaine avec Toulouse et compte de nombreux équipements, notamment à l'échelle de l'agglomération (grande salle de spectacle, patinoire...).

- Le faubourg des 7-Deniers : situé entre la commune de Blagnac et le centre ville ; les faubourgs ont été construits pour la majorité au début du siècle, ils sont composés d'un habitat mixte alliant individuel et petits collectifs. Abrutant une population ouvrière au départ, les faubourgs s'embourgeoisent actuellement.

Type « seconde couronne » : des communes avec un noyau ancien autour duquel est venue s'étaler une urbanisation pavillonnaire bas de gamme comprenant

- La commune de Portet-sur-Garonne : sa spécificité est qu'elle accueille des nombreuses activités sur des grandes zones industrielles et commerciales (grand centre commercial...). La présence de grands axes routiers et des zones d'activités provoquent des « coupures spatiales » importantes notamment entre la commune et le reste de l'agglomération.
- Les communes de Villeneuve-Tolosane et Cugnaux : ces deux communes sont proches l'une de l'autre ; tout en ayant chacune un centre de village identifié, elles présentent une continuité d'urbanisation. Une spécificité de cette zone : la présence de la base militaire de Franczal (sur la commune de Cugnaux).

Type « centre ville » : la zone du centre de Toulouse : limitée par le canal du midi à l'est et le boulevard au sud, à l'ouest et au nord, il comprend donc l'hyper centre où se trouvent les fonctions centrales de la ville et une densité de commerces, services, ainsi que les premiers faubourgs depuis lesquels on peut rejoindre la place du Capitole à pied en un quart d'heure.

↳ **Les personnes enquêtées.**

Le but n'était pas de travailler sur un échantillon statistiquement représentatif mais d'explorer la relation qui se construit entre individu – habitat – espaces de vie, au-delà de la relation domicile-travail. Au lieu de centrer le travail sur la configuration stable de l'individu salarié sédentaire, le phénomène est donc abordé par ses marges pour en faire ressortir les traits saillants, pour mettre en valeur les aspects autres que le travail et pour prendre en

compte dans l'analyse certaines évolutions majeures de la société (relativité de la place du travail, mobilités facilitées ...).

De ces considérations découlent les critères auxquels les personnes enquêtées devaient correspondre :

- la proximité au travail ne doit pas avoir été le critère de choix de la localisation résidentielle ;
- la personne ne doit pas avoir de déplacement quotidien sur un lieu de travail unique (exemple des personnes sans travail, des personnes travaillant à domicile, des personnes ayant des lieux de travail multiples, commerciaux, formateurs, intervenants sur sites, retraités)... Ces groupes spécifiques permettent de donner une image plus contrastée de certains paramètres de la relation habitat-individu ;
- la personne doit être installée récemment dans son logement actuel (depuis moins de 5 ans) pour pouvoir raconter la stratégie du choix résidentiel, et être installé depuis plus d'un an pour avoir une perception des lieux au moment de l'emménagement et au moment de l'enquête.

L'échantillon des personnes enquêtées a été composé, dans la mesure du possible, de personnes présentant des situations variées d'un point de vue socio-économique et du statut résidentiel.

↳ **L'échantillon d'enquête. (Voir tableau ci-après)**

Au total, le nombre de personnes enquêtées s'élève à 26, réparties sur les trois types d'espace (10 en première couronne dense et bien équipée, 10 en seconde couronne moins dense et moins équipée, 6 en centre ville de Toulouse) (voir carte page précédente).

L'échantillon est composé de 19 femmes et 7 hommes. En termes de type de ménage : 6 sont des couples sans enfant logé au domicile, 17 sont des couples avec enfant(s), 2 sont des femmes seules avec enfant(s), 2 sont des femmes seules. En termes d'activités : 8 personnes sont au chômage ou sans activité professionnelle, 4 personnes sont retraitées, 2 personnes sont en congé parental, 3 personnes sont étudiantes ou en formation, 2 personnes travail à domicile, 9 personnes travaillent dans des lieux différents (commerciaux, formateurs...). En termes de statut résidentiel : 16 sont locataires, dont 7 en logement social public, 9 sont propriétaires (ou accédants), 1 est logé gratuitement (en cours d'achat du logement occupé).

Les limites de l'échantillon.

La méthodologie utilisée permet de porter un regard particulier et de faire un zoom sur des personnes, ce qui a pour conséquence un effet de loupe qui peut être déformant. En cela l'enquête ne prétend pas à une représentativité des habitants de l'agglomération mais elle met en exergue certaines stratégies résidentielles basées sur des critères autres que le rapport au travail. Il a été particulièrement difficile de trouver les personnes enquêtées du fait des exigences liées aux critères de choix explicités ci-dessus, ce qui a également restreint les objectifs d'enquête fixés initialement. Par ailleurs, l'échelle de l'agglomération dans ses limites physiques ne définit pas l'échelle du périurbain, l'enquête réalisée ne prétend pas à la représentativité de l'espace urbain et périurbain dans son ensemble mais se centre sur l'agglomération au sens morphologique du terme

Tableau de synthèse de l'échantillon d'enquête

n°	Localisation	Age	Activité	A du cou	Type ménage	Lofants au domicile	Statut / logement / date	Statut. précédent logement
2^{ème} couronne								
1	Tomets sur G	29 ans	vacations au (Xi + rédaction mc more + sua		couple	1	loact ILLM ind 1998	cher sa mère à Bahua
2		36 ans	chô, ex vendeuse boulangerie	42 ans	couple	1	local ILLM nid	local me! Empalot
3		46 ans	maître d'hotel divers lieux	42 ans	couple	2	loeat 1-ILLM nid 2001	local ind
4		24 ans	émthante + donne cours Particuliers	23 ans	couple	0	locati colt 2001	local colt
5		46 ans	traductrice à domicile	34 ans	couple	1	local úrd	propi colt Antibes
6	Villeneuve T.	35 ans	animatrice chez Mexiplan	38 ans	couple	3	propri ind 1996	local nid Auch
7			sans activité		couple	oui	propi 1999	ind Cugnaux puis à l'étranger
8		34 ans	VRP laboratoires	38 ans	couple		propi nid 1997	local cou Paris
9		70 ai.,	retraitee	71 ans	Couple+		propi ind 1999	pmpr ind
10	Cugnaux		ehbm		couple	2	local úul 2001	local ind cugnaux
1^{ère} couronne								
11	Blagnac	32 ans	chef d'équipe chantier	22 ans	couple	1	propi col] 1996	local cou
12		55 ans	chôm, ex coiffeuse	55 ans	couple	1	local ILLM cou 2001	loeat ind Nîmes
13		42 ans	RMI, ex petits boulots		seule	1	local colt	local nid Montpellier
14		54 ans	chôm crée entreprise à domicile	53 ans	couple +bene-mère	2	propi colt	propi nid Toulouse
15		68 ans	retraitee, ex cadres sup		veuve		local colt 2(XX)	local colt centre Toulouse
16		70 ans	retraitee		veuve		local cou 1LLM	propi un! Merville
17		30 ans	responsable elle théâtre	48 ans	couple	3	propi úrd 1997	local nid Blagttac
18	7 Deniers	25 ans	chô, ex caissière	29 ans	couple	2	locat H1.M col]	local 11 LLM colt Izards
19		33 arts	útfographe à domicile	35 ans	couple	2	propi col]	local col] Toulouse centre
20		45 ans	animatrice socioculturel divers lieux		seule	2	local ILLM colt 1997	local colt Reynerie
Centre ville								
21	Toulouse centre		formation, cherche empl.		couple		location Busca	Cte d'Azur
22			retraite		couple	1	propti col] 96	Trop* colt Montpellier local col Toulouse 96
23		27 ans	formateur en informatique	27 ans	couple	1	loge' gratuit maison famille chat en cours	hxat cou
24		30 ans	congé parental	31 ans	couple	2	local coll	local coll
25		28 ans	éducatrice spécialisée	30 ans	couple		local col]	local cou
26		40 ans	sans profession	40 ans	couple	2	local cou	local nid

t : locataire

vent en individuel : tuent en collectif

Analyse et résultats.

Attentes et critères de choix : type d'urbanité et maîtrise d'un environnement quotidien.

↳ Le logement et la contrainte financière.

Le travail ne s'attache pas à la question du choix du logement en lui-même ni à l'impact de la contrainte financière. Bien que ces éléments soient abordés dans les discours des enquêtés et qu'ils aient une influence certaine sur les stratégies résidentielles, l'objet du travail porte sur les questions d'échelles et de choix de lieux. Le travail s'attachera donc en priorité aux questions d'implantation dans un environnement spécifique, au-delà du type de logement recherché et de la marge de manœuvre laissée par la contrainte financière.

L'étendue des possibilités de choix n'est évidemment pas la même pour tous les individus, elle dépend notamment des moyens financiers de chacun. Pour certains, la marge de manœuvre est réduite. Parmi les personnes enquêtées, c'est le cas de celles qui habitent en logement HLM. Pour autant, cela n'empêche pas l'existence d'une stratégie résidentielle. Ce qui nous intéresse ce sont les choix faits par les ménages et les critères mis en avant dans le cadre de cette contrainte et de la marge de choix qu'elle laisse. Par exemple, les personnes qui habitent en logement HLM et qui ne peuvent pas payer un loyer plus élevé, font une ou plusieurs demandes ciblées sur des logements HLM en particulier (dans telle commune ou tel quartier), le logement accepté répond à une priorité même s'il est loin de l'idéal.

Lorsque la marge de manœuvre est réduite, la stratégie résidentielle apparaît parfois en creux, par exemple par la « fuite » d'un secteur en particulier, la démarche est moins *d'aller dans* un endroit en particulier, que *de ne pas être* dans un lieu en précis.

↳ La construction d'un schéma résidentiel : les éléments récurrents.

Le modèle d'urbanité souhaité.

La référence à la ville traditionnelle et le rapport centre/périphérie reste dominants dans les représentations. Les individus enquêtés définissent et justifient leur choix résidentiel en premier lieu par rapport au modèle souhaité. Cette aspiration semble plus importante que la question du type de logement, ou intimement liée ; ainsi, les personnes qui valorisent le centre ville ne posent pas la question de l'habitat individuel ou collectif comme choix, même si la place de la nature en ville intervient dans un positionnement plus particulier dans le centre. D'une autre façon, les personnes parlant de l'habitat individuel

comme choix initial expriment souvent plutôt le fait de se mettre à l'écart de la ville, mais également de se sentir dans une échelle de « village » appréhendable plus facilement.

La maîtrise de l'environnement quotidien.

Deux thèmes se rejoignent et portent la même aspiration des individus à maîtriser (sécuriser ?) leur environnement ; ils sont récurrents dans les discours des personnes enquêtées : celui de la tranquillité (le terme de « calme » est aussi souvent utilisé), et celui des nuisances de toutes sortes. Ces thèmes se déclinent aux différentes étapes de la stratégie résidentielle (attentes a priori, idéal recherché, critères de choix et perceptions actuelles), ainsi qu'aux différentes échelles (celle de l'agglomération, celles des proximités).

La valorisation de la tranquillité s'exprime de différentes façons : par la recherche d'un environnement résidentiel particulier, par la mise à distance du bruit, du voisinage, ou encore par la présence d'éléments de nature... Une attention particulière est portée par les individus sur les nuisances aussi bien visuelles (être loin « *des cheminées d'usines* », « *des poteaux électriques* »), que sonores (bruit de la route) ou olfactives (ne pas habiter « *du côté de la station d'épuration* »), reflétant l'aspiration forte à une maîtrise de l'environnement quotidien.

Les différentes échelles de choix résidentiels.

Les individus enquêtés réalisent leur choix résidentiel en différentes strates, qui correspondent à deux principales échelles. La première est celle du choix d'un secteur de l'agglomération, ciblé dans les modèles possibles valorisés, positionnant le centre ville, la banlieue ou le périurbain comme attractif ou répulsif et liés aux repères déjà existants. La deuxième est celle du choix de sites plus précis au sein de ce secteur, construit à la fois sur les désirs mais également sur les rejets.

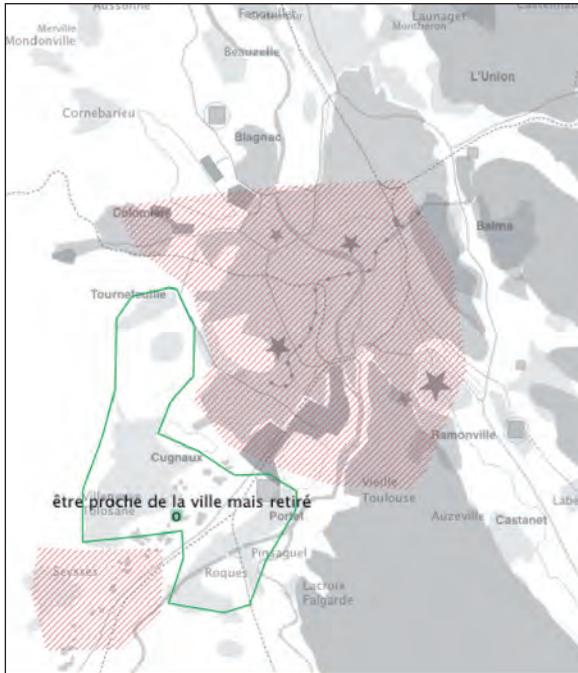
↳ **Le choix d'un secteur de l'agglomération.**

Tous les ménages enquêtés définissent en premier lieu un secteur au sein duquel ils vont ensuite rechercher une localisation, plus ou moins précise, correspondant à leurs attentes en termes d'environnement et/ou de logement. L'agglomération toulousaine n'est jamais considérée dans sa globalité, les individus enquêtés ont des points de repère, qu'ils soient nouveaux arrivants ou qu'ils connaissent déjà l'agglomération.

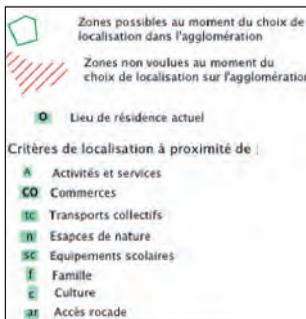
Un secteur souhaité est défini de différentes manières suivant les personnes, et peut correspondre à différents types de périmètres :

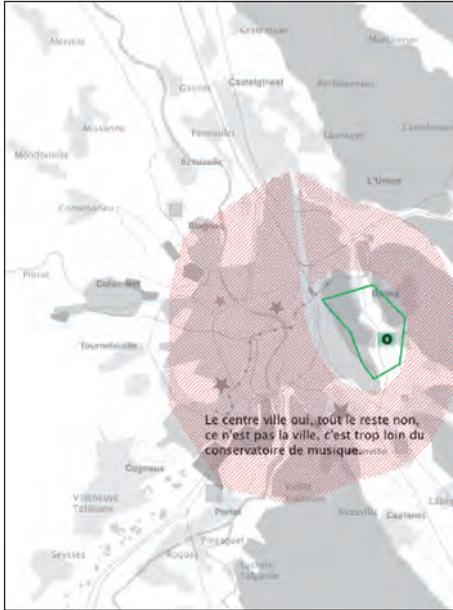
- Une commune : « *j'ai fait une demande de HLM à Blagnac, parce que ma soeur et mon fils habitent à Blagnac* » ;

- Un ensemble de communes autour d'un repère : « *c'était le choix de Blagnac, Colomiers et Tournefeuille, dans ce coin quoi, je suis originaire de ce côté de l'agglomération* », (exemple cas n°14 ci-après) ;
- Un type d'espace, par exemple « être en ville », qui signifie en général habiter la ville centre de Toulouse, ou un quartier limitrophe du plein centre : « être en ville mais pas le plein centre car il y a trop de nuisances, pas en faubourgs non plus car ce n'est plus la ville » (exemple cas n°25 ci-après).



Cas n° 19
Perceptions et attentes : Le choix d'un ensemble de communes



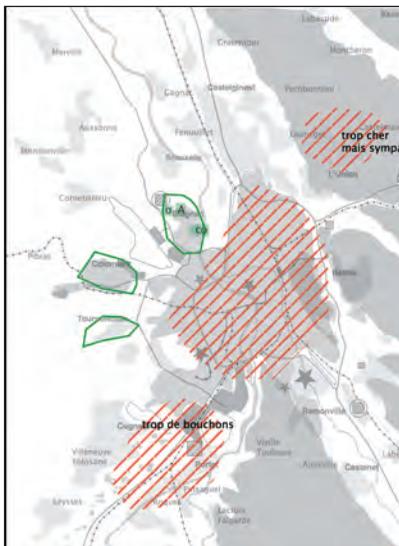


Cas n°25

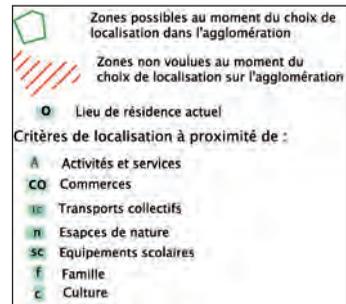
Perceptions et attentes :

Choix de la ville

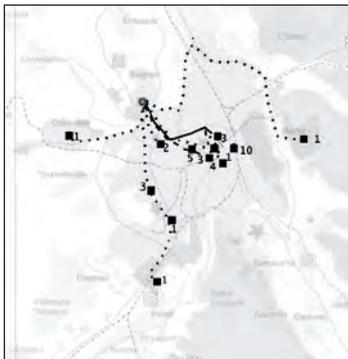
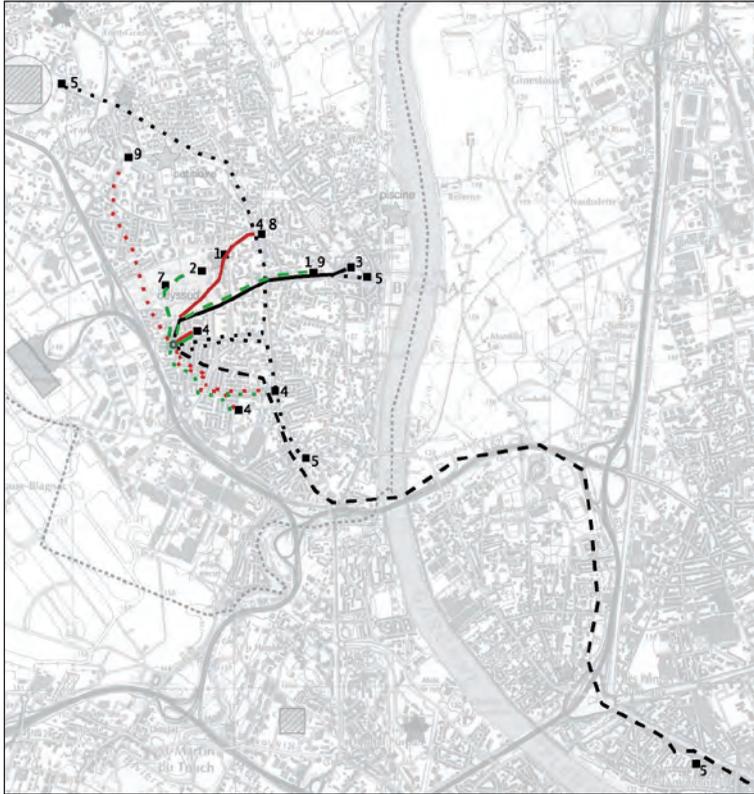
Exemple cas n°14



Perceptions et attentes – enquête n° 10

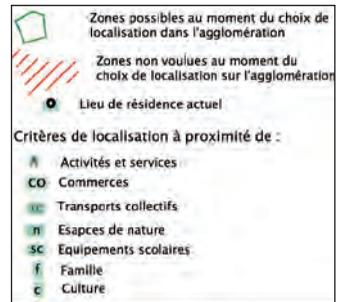
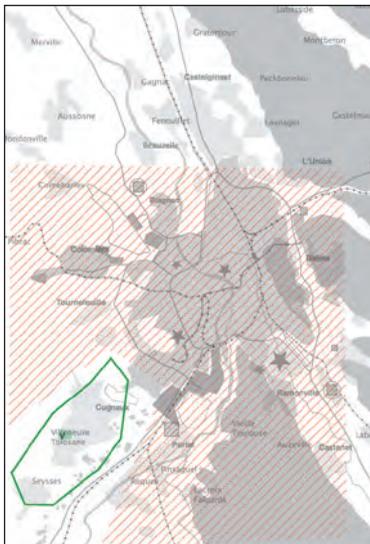
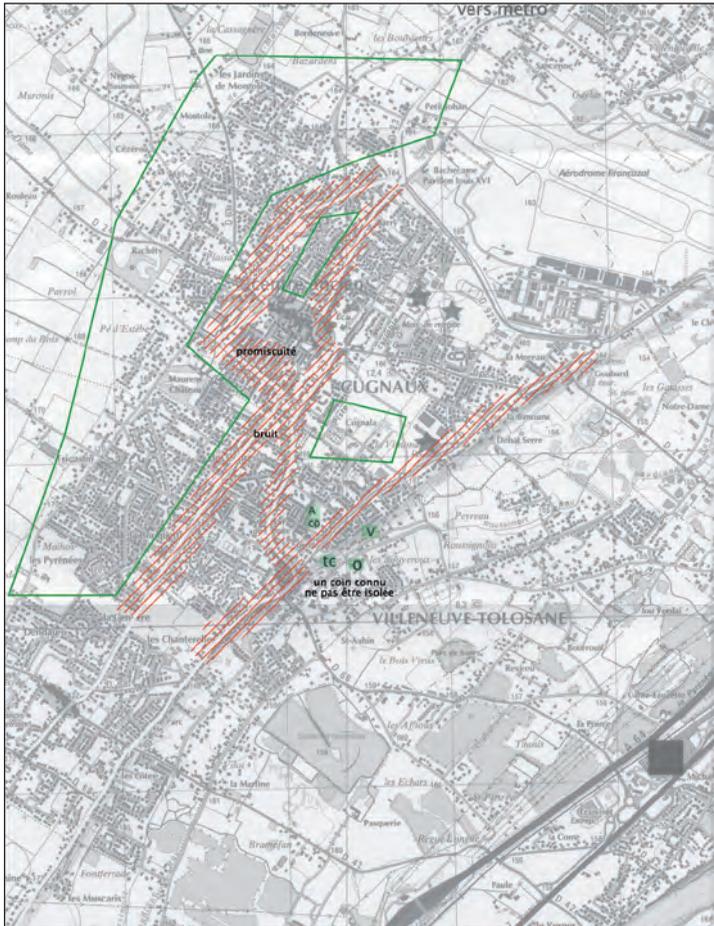


Pratique de déplacement – enquête n° 6

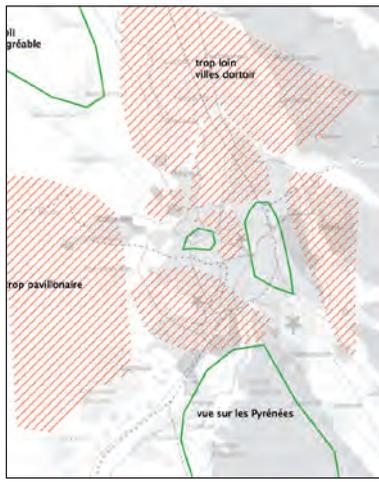
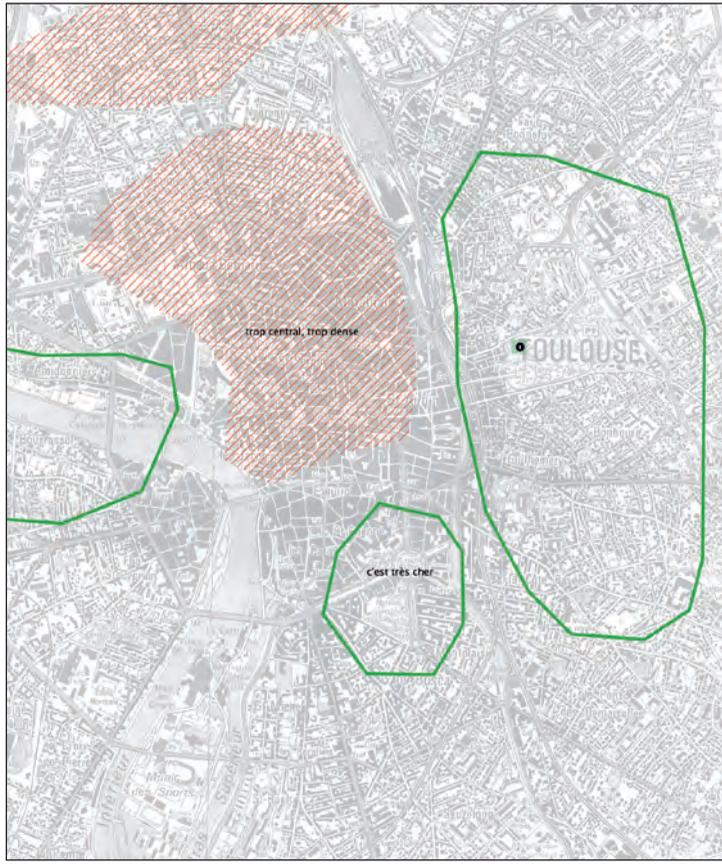


□	Lieu de résidence de l'enquête
—	Fréquence quotidienne ou presque
- - -	Fréquence hebdomadaire
· · · · ·	Fréquence mensuelle ou moins
Motifs de déplacement :	
1	travail, école
2	activités sportives et corporelles
3	pratiques culturelles et artistiques
4	convivialité
5	achats
6	shopping et ballade
7	promenade, découverte
8	gestion du ménage
9	santé
10	activités associatives, religieuses, politiques
Mode de déplacement	
bleu	transport collectif
rouge	vélo
noir	voiture
vert	à pied

Perceptions et attentes – enquête n° 7



Perceptions et attentes – enquête n° 23



 Zones possibles au moment du choix de localisation dans l'agglomération

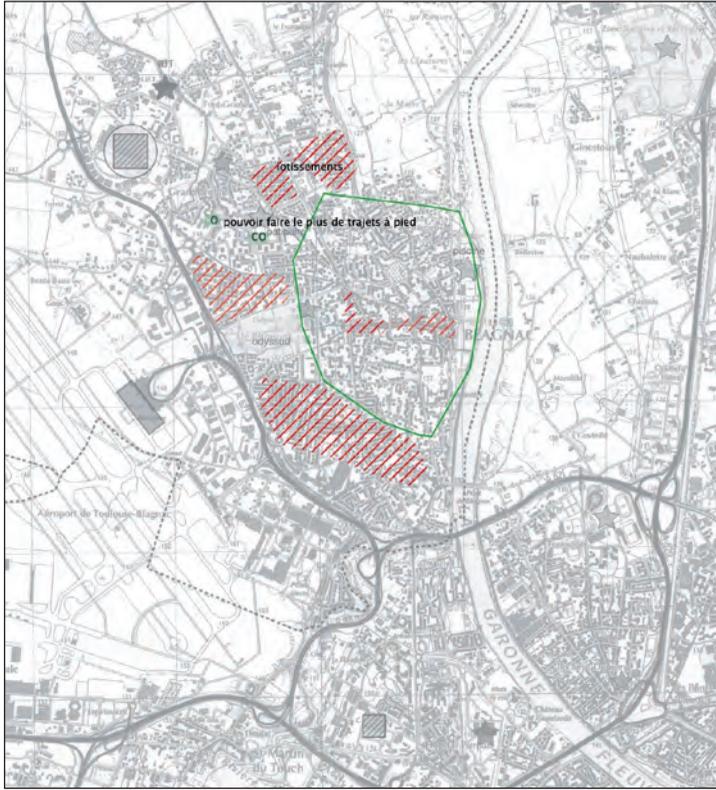
 Zones non voulues au moment du choix de localisation sur l'agglomération

 Lieu de résidence actuel

Critères de localisation à proximité de :

-  A Activités et services
-  CD Commerces
-  TC Transports collectifs
-  EN Espaces de nature
-  ES Equipements scolaires
-  F Famille
-  C Culture
-  AR Accès rocade
-  V Voisinage, amis

Perceptions et attentes – enquête n° 8



A Zones possibles au moment du choix de localisation dans l'agglomération
 Zones non voulues au moment du choix de localisation sur l'agglomération
 Lieu de résidence actuel
 Critères de localisation à proximité de :
 Activités et services
 Commerces

Les éléments déterminant la préférence pour un secteur en particulier.

Chaque individu met en avant un ou des critères prioritaires qui sous-tendent le choix d'un secteur de l'agglomération en particulier. Les différents critères cités nous semblent relever de quatre grands thèmes :

- Le désir d'un environnement urbain précis ;
- Les endroits « où il ne faut pas habiter » ;
- Les repères et le réseau de sociabilités ;
- L'accessibilité à un potentiel de lieux divers.

Désir d'un environnement urbain précis : « être en ville » ou « fuir la ville ».

« Être en ville » : la volonté d'habiter « en ville » est le premier critère de choix pour les personnes enquêtées qui habitent Toulouse. Ils opposent le centre de Toulouse à tout le reste de l'agglomération considéré comme n'étant pas de « la ville ». Ces individus se définissent comme des citoyens, quel que soit leur parcours résidentiel : « on vient de la campagne mais on est des citoyens quand même », « elle a toujours vécu en ville et toujours voulu vivre en ville ». Leurs attentes vis-à-vis de la ville sont de deux ordres : qualitatif et fonctionnel. Ils sont en demande de citoyenneté, de contacts sociaux : « c'est la ville tout simplement, le plaisir d'être en contact direct avec la ville... en contact avec les gens », « pouvoir profiter de la ville », « être dans Toulouse c'est plus facile avec deux enfants et pour pouvoir connaître du monde ».

Accès à la culture et se déplacer à pied : pour certaines personnes, habiter en ville correspond à un projet éducatif par rapport aux enfants, souvent en termes de mode de vie et d'accès à la culture et à des activités de loisirs « valorisées et haut de gamme ». Un couple avec deux enfants avait choisi de vivre en périphérie tant que les enfants étaient petits et choisit aujourd'hui de vivre en ville pour faire découvrir la ville à ses enfants devenus adolescents, la ville présentée tel un autre monde plus réel et plus dur que le périurbain : « jusqu'à maintenant on avait privilégié la qualité de vie pour les enfants... un pavillon... de l'espace... les épargner de la ville. On veut leur faire découvrir ce qu'une ville peut amener... les confronter à ce que c'est qu'une ville, aussi bien dans le positif que dans le négatif ».

Toutes les personnes enquêtées habitant en ville souhaitent pouvoir se déplacer à pied ou en vélo, soit parce qu'elles n'ont pas de voiture, soit parce que pour elles « pouvoir tout faire à pied » est un confort, un critère de qualité de vie au quotidien, l'assurance d'une certaine autonomie des membres du ménage, en opposition avec le fonctionnement familial « en banlieue, il y a toute une logistique qui est lourde, surtout pour la maman ». L'offre en termes de loisirs, de culture, de services, de commerces est mise en avant, parfois comme premier critère de choix, de même que sa proximité : « notre fille fait de la musique, elle voulait à tout prix continuer... au conservatoire... donc c'était

Toulouse intra-muros et le plus près possible des points musicaux », « être près de tout ce qui est intéressant, y aller à pied, c'est vraiment important, être à proximité des services qui m'intéressent, aller au musée, au cinéma ».

La ville ... sous certaines conditions.

Le choix de la ville est fait sous certaines conditions, notamment habiter un quartier calme et beau, avoir la possibilité de sortir de la ville et d'aller à la campagne. La référence au calme est très présente dans le choix du quartier dans la ville : « *le quartier est calme, près du centre-ville* », « *je trouvais que c'était un quartier calme* ». Le fait de pouvoir quitter la ville est mis en avant dans le choix d'habiter en ville : « *nos parents ont des maisons en Dordogne, nous ce qu'on voulait c'est la proximité, la facilité, mais quand on veut aller à la campagne on peut y aller facilement* ». L'aspect esthétique du quartier (propre, beau) est important : « *je suis sensible à l'architecture, il y a des quartiers qui n'amènent rien d'un point de vue architecture, c'est important les jolis quartiers... on ne vit pas n'importe comment, il y a le côté beau et esthétique pour bien vivre... le beau ressortait du quartier, j'avais vraiment l'impression d'amener mes enfants dans quelque chose de beau* ».

Fuir la ville.

À l'opposé du souhait d'être « en ville », le désir de certaines personnes enquêtées est au contraire de fuir la ville, pour eux la ville est synonyme de nuisances, qu'elles soient réelles ou potentielles. La définition de ce qui est « la ville » est différente suivant les individus : c'est en effet parfois la commune de Toulouse dans sa totalité qui est éliminée a priori des secteurs où elles pouvaient envisager d'habiter, parfois c'est seulement le centre de Toulouse qui est éliminé (exemple cas n°14 et n°16, voir annexe 2, Perceptions et attentes). Ce n'est pas l'environnement urbain en lui-même qui est refusé (toutes les personnes enquêtées résident d'ailleurs en milieu urbain, plus ou moins dense, plus ou moins équipé), ce sont les conditions de vie que la ville suppose (évoquées en termes de bruit, de promiscuité...).

Parmi les personnes enquêtées, il n'y a qu'une seule personne pour qui le désir de fuir la ville est le premier élément de choix résidentiel mis en avant. Cette personne décrit la ville par références négatives : « *J'avais décidé de trouver quelque chose à la périphérie de Toulouse... J'habitais dans le centre de Montpellier, j'ai été ultra déçue par rapport à tous les inconvénients du centre ville... Avant j'étais dans Bordeaux et c'était pareil... Toulouse c'est la même chose, une amie m'a prêté un appartement au Capitole, la nuit un type a mis le feu à une voiture juste en dessous... Et puis avec un enfant, je n'ai vraiment pas envie de me prendre la tête avec les agressions, le facteur-chance est peut-être infime mais... ».*

↳ Les endroits « où il ne faut pas habiter ».

Certains secteurs de l'agglomération sont identifiés comme repoussoir, ce sont :

- les grands ensembles de logements collectifs HLM, certains sont cités en particulier : le Mirail, Empalot, les Izards, la cité Madrid, les personnes souhaitent « *éviter le Mirail et les quartiers sensibles* » ;
- le sud-ouest de Toulouse à cause de la présence de quartiers de grands immeubles en barre et de grandes zones d'activités, les personnes ne veulent « pas le sud de Toulouse, vers le Mirail et surtout depuis AZF » , « *éviter Portet-sur-Garonne et tout, il y a trop de zones commerçantes et trop de bouchons* » , « *plus loin je suis des câbles électriques, des usines et des cheminées mieux je me porte* » ;
- le secteur autour de la station d'épuration de Ginestous, « *pas au nord, autour de la station d'épuration qui pue* », « *c'est pour ça qu'on n'est pas allé aux Minimes, ça avait l'air sympa mais avec les odeurs de la station, surtout l'été, c'est intenable* ».

Ces secteurs sont stigmatisés et dévalorisés du fait de la présence de nuisances réelles ou supposées ou d'un type d'urbanisation peu attractif. Ils sont connus non seulement des personnes qui résident dans l'agglomération mais aussi des nouveaux arrivants : « *on ne connaissait pas Toulouse avant, on savait qu'il ne fallait pas trop être vers le Mirail, on nous avait dit...* ».

Le nord-ouest de l'agglomération est aussi signalé, du fait des nuisances dues aux avions, à l'aéroport : « *on s'était dit Blagnac, Colomiers et tout le nord de l'agglomération non, à cause des avions* ».

↳ Repères et réseaux de sociabilités.

Attaches et connaissances.

Proximité et attaches familiales, connaissance des lieux ou des personnes dans le secteur au préalable sont des facteurs souvent essentiels dans le choix initial d'un secteur de l'agglomération. La connaissance physique et les liens demeurent un ancrage à partir duquel on peut se situer par rapport à l'ensemble de l'agglomération.

La présence de membres de la famille est un critère important dans la définition du secteur souhaité : ce sera la commune même où réside la famille ou une commune limitrophe. Une personne veuve et retraitée voulait habiter Blagnac pour « *être à côté des enfants avant tout* ». Un couple avec trois enfants choisi d'habiter Blagnac « *parce qu'il y avait la présence des parents... on part souvent en tournée... la relation petits-enfants-grands-parents, ça nous a paru un choix pertinent* ». Un couple retraité choisi un logement à Villeneuve-

Tolosane « *parce que les enfants sont à coté... à trois kilomètres, à Cugnaux... mais ce sont eux qui nous l'ont proposé* ». Parfois c'est le fait de connaître un lieu, ou d'avoir des amis habitant dans la commune, qui guide le choix de résider dans cette commune ou son secteur : « *F. avait un pote qui habitait la cité Madrid, en se baladant dans le quartier on passait ici, on trouvait que c'était sympa* ». « *Nous avions des amis qui habitaient Cugnaux, ils nous ont fait visiter le village et ça nous a plu* ».

Le parcours résidentiel antérieur est souvent cité comme référence de choix, les personnes cherchent à retrouver des lieux connus par le passé, lorsqu'elles ont déjà habité Toulouse ou son agglomération. « *Je cherchais absolument à revenir à Toulouse rive gauche, pour retrouver ce que j'avais connu... j'avais fait un grand cercle, c'était entre Saint-Cyprien, Amidonniers, 7-Deniers et Patte d'Oie* ». Une famille fait le choix de revenir habiter à Villeneuve-Tolosane après des années à l'étranger : « *je voulais retrouver cette vie qu'on avait déjà démarrée... retrouver mes habitudes... la vie sociale, que ce soit pour nous ou pour les enfants* » (habitante Villeneuve-Tolosane).

Certaines personnes viennent habiter pour la première fois dans l'agglomération, elles n'y connaissent pas de lieu précis, elles cherchent alors à retrouver un type d'environnement ou un type d'habitat qu'elles ont connu auparavant : « *On voulait être dans une maison de plain-pied, avec un grand jardin, dans le centre du village... j'ai passé mon enfance dans une maison et dans le même style, c'était une petite ville au pied des Vosges... c'est vrai qu'on recherche toujours un peu ce qu'on a eu dans l'enfance... on a été habitué à des choses* ».

↳ **Accessibilité à un potentiel de lieux divers.**

Accès à la ville centre : valorisation des facilités d'accès en transport collectif et pour les loisirs.

Parmi les personnes enquêtées, certaines ne fréquentent la ville centre que de manière occasionnelle : « *je ne suis pas très centre ville, il y trop de problème pour conduire et se garer* », l'accessibilité au centre ville n'est pas une préoccupation lors du choix résidentiel fait par ces personnes. La question de l'accès à la ville centre de l'agglomération est alors peu présente dans les discours.

D'autres personnes ont recours régulièrement à la ville centre, pour les loisirs, le shopping et parfois pour le travail. Les facilités d'accès en transport collectif ou en voiture sont alors citées comme élément positif, souvent sous un aspect pratique (gain de temps) : « *on est à 10 minutes de la ville, de la grande ville de Toulouse, on n'a pas besoin de voiture pour y aller* ». Les personnes pour lesquelles l'accès à la ville centre prend le plus d'importance sont celles qui ont de grands enfants : « *on voulait des bus pour aller en ville pour nos enfants qui*

grandissent, ils aiment bien se déplacer tout seuls ». Ou encore pour les personnes qui ont des pratiques culturelles et de loisirs sur la ville centre (souvent autour d'un projet éducatif pour les enfants) : « *il y a les trajets de Tom au conservatoire de musique de Toulouse, deux fois par semaine, on ne peut pas habiter plus loin... et nos activités culturelles à nous, si on habitait plus loin on en ferait encore moins* ». Pour ces personnes, l'accessibilité à la ville centre est un critère important pris en compte lors du choix de la localisation résidentielle.

Accès à l'agglomération : une évidence ?

L'accès à l'agglomération dans sa globalité semble être une évidence : les personnes pour qui l'accessibilité au reste de l'agglomération est importante ont intégré cela dans leur choix de localisation résidentielle : elles ont recherché la proximité de la rocade. La dimension de l'agglomération, la présence de la rocade bouclée et de grands axes routiers sur toute l'agglomération font que cet élément ne pose pas problème et n'est pas particulièrement mis en avant dans les discours (ni dans les aspects positifs, ni en négatif). Quelle que soit la localisation choisie, elle n'est jamais très loin d'un grand axe routier.

Certaines des personnes enquêtées ont plusieurs lieux de travail et des lieux de travail changeants, qu'ils ne connaissent pas toujours à l'avance (ceci du fait des critères de sélection des personnes pour l'enquête, ce sont des commerciaux, des formateurs qui interviennent sur site...). Le secteur résidentiel choisi est alors défini en fonction de l'accessibilité : « *La proximité de l'auto-route et dans le bon sens puisqu'il se déplace souvent vers Saint-Gaudens, Pau, comme cela il évite Toulouse* » (habitante de Portet-sur-Garonne). « *C'était le choix de Blagnac, Colomiers et Tournefeuille, dans ce coin quoi, je suis souvent (ses lieux de travail sont) de ce côté de l'agglomération* ».

La proximité temporelle.

L'objectif pour les personnes est souvent celui de la proximité temporelle plus que la proximité spatiale : c'est le temps d'accès en voiture qui est important. Il faut habiter « du bon côté » de l'agglomération, c'est-à-dire ne pas avoir à traverser l'agglomération ou à en faire tout le tour par la rocade. L'agglomération est ainsi divisée en parts d'un grand cercle.

La proximité ou l'accessibilité aux lieux de travail est toujours combinée avec d'autres critères de choix, la stratégie du ménage consiste à optimiser sa localisation résidentielle : « *La taille de l'appartement, le jardin à côté, une école pas loin et aussi être près de la rocade parce que mon mari est commercial, c'est plus simple que d'être en plein centre* ».

↳ **Importance des éléments de proximité dans le choix résidentiel.**

À l'intérieur d'un secteur de l'agglomération choisi au préalable, chaque ménage fait un choix de localisation de son lieu d'habitation, choix qui relève d'une stratégie et de choix effectués dans la marge de manœuvre laissée par les contraintes, entre des critères parfois inconciliables. Les éléments récurrents dans le discours des personnes relèvent en priorité des thèmes liés à la maîtrise et à l'habitabilité de leur environnement immédiat avec une attention aux nuisances proches, une demande forte de nature ainsi que l'existence de « lieux de vie ».

Les nuisances proches : se protéger du bruit en particulier.

Les références au bruit sont particulièrement fréquentes. Les termes « tranquillité » et « calme » sont utilisés pour désigner le fait qu'il n'y ait pas trop de bruit. Ce critère est mis en avant quel que soit le lieu de résidence (plus ou moins central, plus ou moins exposé au bruit...).

La perception des bruits comme nuisance, qu'ils soient anonymes ou de voisinage, est très variable suivant les personnes, certaines mettant en avant l'évitement des contacts de proximité lorsque d'autres posent comme préalable l'évitement des bruits de la ville (type axe routiers, bruit d'une usine...) « *Moi ce qui me gênait c'est le bruit des voisins, dans les appartements, le bruit de la ville elle-même, le bruit de la rue, le bruit quoi !* ».

Les axes routiers passants sont refusés ou évités : « *l'espace refusé c'est la route de Toulouse qui était vraiment trop bruyante* » (exemple cas n°6 et 7, voir annexe 2, Perceptions et attentes). « *On a préféré celle-là (choix de la maison) parce que c'est une place, c'est plus calme* ». « *On voulait un endroit assez tranquille malgré tout, pas le bord d'une grande route* », « *pas au bord des routes, là c'était un critère* » : ces éléments se retrouvent dans la cartographie des zones non souhaitées sur les cartes Perceptions et attentes : les espaces autour des grands axes routiers notamment sont souvent bien identifiés.

La maison individuelle est perçue comme le type de logement qui protège du bruit, notamment du bruit des voisins, à l'inverse de l'appartement : « *on cherchait une maison de plain-pied, dans un quartier calme et aéré* » ; « *Moi je préférerais du neuf plutôt que de l'ancien, parce que le bruit des voisins c'est quand même pénible* ».

Certains éléments de l'environnement proche du logement sont repérés comme source potentielle de nuisances : « *dans le quartier... il y avait aussi tout autour du pylône électrique... impressionnant, quand tu passes dessous tu as les cheveux qui se hérissent* » ; « *On s'est renseigné auprès des voisins sur le bruit du foyer rural en face, ils nous ont dit que c'était calme* » ; « *Surtout pas de piscine (dans la résidence)... c'est épouvantable le bruit que ça dégage* ».

La nature : rapport à la campagne, prolongement du logement et environnement préservé.

La proximité avec des éléments de nature est également fortement mise en avant dans les critères de choix. Cette demande n'est certes pas nouvelle dans les choix résidentiels, mais il est intéressant de noter qu'elle est présente quels que soient les sites enquêtés et positionne à l'intérieur de ses sites des lieux plus attractifs liés à la proximité et/ou la co-visibilité avec un espace de nature.

La présence d'éléments de nature est connotée avec l'idée de campagne. Les personnes enquêtées ont choisi d'habiter en milieu urbain ou périurbain, et non pas en milieu rural, pourtant, il paraît important dans leur critère de choix que « ça fasse campagne ». Ce qui compte c'est « l'idée d'être à la campagne ». Quel que soit leur lieu de résidence, de nombreuses personnes enquêtées considèrent d'ailleurs qu'elles sont à la campagne ou presque, que ce soit à Cugnaux, à Portet-sur-Garonne ou même à Toulouse : « *le fait d'être sur la colline nous plaisait, avec un grand jardin ... l'idée d'être à la campagne alors qu'on est à un quart d'heure du centre ville* » (habitant de Toulouse). « *Le village ... ça nous a plu ... c'est à la campagne et tout est près* » (habitant de Cugnaux). Cela semble rendre la ville acceptable : « *on venait d'une campagne, il nous fallait quelque chose qui ressemble à de la ville avec un peu de verdure autour* » (habitante de Toulouse).

La demande de nature est exprimée par le terme de « verdure » qui est très souvent cité, de même que des termes à connotation rurale tels que « colline » ou « village » : « *il fallait quelque chose de pas trop dense, avec de la verdure* », l'expression « sur la colline » pour désigner un quartier en hauteur du centre de Toulouse, ou encore « *on voulait tout à proximité tout en étant à la campagne, un village quoi !* ».

Le besoin de nature est satisfait de plusieurs manières :

1. Par des éléments de nature visibles tel un prolongement du logement :

- La présence du végétal au domicile, de manière privative (jardin, plantes), « *on voulait acheter une maison avec un jardin, c'est quasi vital pour ma femme* », « *je voulais un balcon pour mes fleurs* ».
- La vue sur un élément de verdure : « *ici la vue est dégagée, je n'ai pas l'impression d'être enfermé, il y a de la verdure, des oiseaux, mes jardinières, un arbre devant la baie vitrée* » (habitant d'un appartement à Toulouse).

2. Par des éléments de nature accessibles, supports de l'intégration dans l'environnement : tous les espaces verts publics sont valorisés (parcs, jardins des plantes, bords de Garonne...) et plus particulièrement par les habitants des espaces urbains les plus denses : « *je voulais être proche d'un jardin, ici il y a Compans à proximité et le bord de la Garonne* » (habitante de Toulouse).

« De l'autre côté de la rue, on a le grand parc d'Odyssud, c'est un élément important » (habitant de Blagnac). « J'ai préféré le quartier des Amidonniers, avec la coulée verte, elle est indestructible » (habitant de Toulouse).

La présence d'éléments de nature apporte à l'environnement résidentiel d'autres dimensions : celle du vivant, de l'humain, celle de la propreté, celle de la liberté. La nature est associée à l'idée de vie, l'impression d'un environnement plus humain : « même si les maisons ne sont pas très belles, ce que j'aime c'est la végétation qui a poussé avec le temps, on sent quand même qu'il y a un peu de vie », d'un environnement plus sain : « avoir un jardin pour un potager pour manger plus sain ». La nature est associée à l'idée de liberté de mouvement, d'ouverture, on n'a « pas l'impression d'être enfermé ». La nature est associée à l'idée de stabilité, de pérennité, entendue par des propos tels que « la coulée verte, elle est indestructible ».

De manière générale, les nuisances prêtées à la ville semblent atténuées par la présence d'éléments de nature.

L'existence de lieux de vie : écoles et commerces sont la base des usages attendus, l'accessibilité à pied permet une autonomie des individus.

Parmi les critères de choix mis en avant, la présence de commerces, d'équipements et de services à proximité du lieu de résidence est très souvent citée.

L'école doit être accessible à pied. La présence de l'école est un critère déterminant dans les choix résidentiels à l'intérieur d'un secteur, les nombreuses enquêtes sur les stratégies résidentielles l'ont suffisamment montré, les personnes de notre échantillon ne font pas exception à ce critère. Il paraît cependant intéressant de souligner la demande d'accessibilité à pied, qui construit une plus grande attractivité des lieux proches des écoles. Ceci est particulièrement vrai pour les ménages qui ont des enfants jeunes, l'école doit être proche, voire le plus près possible du logement, afin de limiter les déplacements en voiture, de simplifier l'organisation familiale au quotidien : « on avait envie que ce soit près des écoles, et là c'est près des écoles et du collège... pour que les enfants puissent y aller à pied ». Lorsque ce n'est pas le cas, c'est un élément cité en négatif : « Déjà là, tous les jours il faut faire deux kilomètres pour aller à l'école, je trouve que c'est le maximum, après on ne s'en sort plus, on se retrouve à faire le taxi toute la journée ». La proximité d'équipements de type loisirs, culture n'est pas mise sur le même plan que l'école ou encore que les commerces. Le thème des équipements est moins présent dans les discours des ménages, ils sont moins nombreux à y faire attention. L'accessibilité à pied des équipements paraît moins importante, sauf pour les familles avec enfants.

Des commerces à proximité : la présence de commerces et de services est valorisée par tous les individus, quel que soit le site d'enquête. À l'heure où le

système des centres commerciaux quadrille l'ensemble du territoire de la ville, les commerces proches apparaissent comme une valeur supplémentaire lorsqu'ils existent : « *Les commerces à proximité, c'est pratique* ». « *Si on avait pu avoir quelque chose sur Cugnaux, j'aurais préféré, parce qu'il y a plus de commerces* » (habitante de Villeneuve-Tolosane). « *Ce qui m'a plu c'est la proximité des restaurants, les épiceries de nuit, on a tout à cinq minutes, le marché, c'est sympa* » (habitante de Toulouse). « *C'est une ville qui me convient, elle est très animée sans être trop grande, et puis il y a tout ce qu'il faut, les bus, les commerces à portée de main* » (habitante de Blagnac). Cette demande de proximité revêt deux aspects : l'un fonctionnel, l'autre se rapportant au plaisir, à la sensation d'un environnement agréable. L'aspect environnement agréable est plus particulièrement mis en avant dans la perception actuelle des individus, cet aspect est détaillé dans le chapitre suivant. L'aspect fonctionnel est le plus prégnant s'agissant des attentes et critères de choix des individus et est lié aux marges de manœuvre des individus.

Plus d'autonomie et de libertés des individus dans l'habitat : la proximité est un critère de choix car elle permet de simplifier l'organisation du quotidien, de gagner du temps. Elle est particulièrement appréciée car elle garantit une plus grande autonomie des membres du ménage, elle permet de limiter les accompagnements d'enfants, et elle permet de ne pas avoir à utiliser une voiture. L'autonomie des membres du ménage est mise en valeur par les familles avec enfants, l'allègement de la contrainte des accompagnements est souvent cité, notamment par les mères de famille : (une mère de famille parle de ces filles) « *elles ne dépendent de personnes... en banlieue et encore plus à la campagne, on prend la voiture, on n'est pas systématiquement disponible, c'est toute une programmation, il y a toute une logistique qui est lourde en banlieue, encore plus pour la maman* » (habitante de Toulouse). Un couple avec trois enfants a choisi d'habiter Blagnac et le centre de Blagnac, du fait de la présence d'équipements et d'activités pour les enfants et de la proximité avec les grands parents : « *c'est une organisation de vie qui permet beaucoup de liberté et ça c'est bien* ».

La proximité piétonne est également entendue ici comme la liberté de ne pas être obligé d'utiliser une voiture. Plus largement, le choix résidentiel est souvent guidé par la présence d'une alternative au déplacement en voiture : « *on a regardé quelque chose d'essentiel, c'est pouvoir faire quelques courses à pied, là c'est à 200 mètres, c'est limité mais ça peut dépanner* ». « *Le fait de ne pas être complètement dépendant de la voiture, parce que ça arrive qu'on n'ait plus de voiture* ». Pour certaines personnes c'est aussi la contrainte de ne pas avoir de véhicule (ou de ne pas en avoir l'usage) qui induit l'importance du critère de la proximité et/ou de l'alternative à l'usage de la voiture : « *Etre proche du métro, parce qu'au début je n'avais pas de voiture* » (habitante de Toulouse).

Un autre aspect fonctionnel est évoqué concernant la proximité : celui des coûts de déplacement. Le souci d'économie n'est en fait que rarement évoqué par les individus, les dépenses engendrées par l'achat et l'utilisation d'une voiture sont peu prises en compte par les ménages dans leurs stratégies résidentielles ou sont vécues comme une évidence, comme des dépenses obligatoires qu'on ne remet pas en question. Lorsque le coût des déplacements en voiture est évoqué, ce n'est pas un critère prioritaire, il vient conforter un choix. C'est l'exemple d'une personne qui a changé de logement au sein de la même commune, d'abord pour avoir un logement plus grand et moins cher, et ensuite pour se rapprocher du centre du village et pouvoir se déplacer à pied : « *il y a une différence de prix et d'utilisation de la voiture, parce que ça aussi ça revient moins cher* » (habitante de Cugnaux).

Une demande de lieux vivants et humains : certains types d'urbanisation sont refusés car ils ne présentent ni commerce, ni service, ni équipement. C'est le cas des quartiers exclusivement résidentiels, des espaces qui ne présentent pas d'unité ou qui ne sont pas à dimension humaine : « *surtout pas un lotissement, il n'y a rien, c'est déprimant* » (habitant de Toulouse). « *Le quartier du Grand Noble surtout pas, c'est froid, c'est à l'américaine, ça sent les nouveaux riches, c'est moche, ce ne sont pas des lieux de vie* » (habitant de Blagnac). C'est aussi le cas des grands ensembles de logements collectifs en barre. Le refus de ces types d'espaces urbains est aussi la traduction d'une demande de repères dans l'espace, d'une demande de vie locale et de contacts sociaux, une demande de possibilité d'implication, d'appropriation, de pouvoir être acteur de son lieu de vie. C'est l'exemple d'une ex-habitante du quartier du Mirail qui tient les propos suivants à propos de son quartier actuel : « *ici j'ai trouvé qu'il y avait de petits collectifs... c'était accueillant, il n'y avait pas de grand collectif, il y avait des espaces verts, la Garonne à côté, des équipements sportifs, l'hôpital, un grand Carrefour, il y avait un transport de proximité pour rejoindre le métro, j'ai trouvé que tout cela était très convenable... j'ai vu qu'il y avait des associations... ça me permettait de pouvoir m'impliquer dans l'évolution du quartier, d'avoir mon mot à dire, ce que je n'aurais pas pu faire dans un grand quartier, avec de grands collectifs...* »

Des attentes dessinant un espace de proximité contrasté, entre la demande de lieux « vivants » et l'aspiration au calme.

Les stratégies mises en place pour se protéger relèvent de la mise à distance à l'intérieur du secteur défini comme acceptable et organisent souvent un espace « en creux » des zones possibles d'habitat (ainsi que du type d'habitat) sur ces secteurs. Les espaces de nature sont par contre des zones d'attractivité.

À l'inverse la demande de lieux de vie et de services polarise certains sites. La stratégie des ménages est d'être proche mais pas trop, soit pour pouvoir profiter des avantages sans subir les inconvénients, pour pouvoir s'en protéger, s'en extraire. La solution semble être de se trouver « au bord » : *« on ne voulait pas être loin du centre du village, par rapport aux allers-retours des enfants, la proximité des commerces, on voulait aussi un endroit assez tranquille malgré tout, pas trop passant ».*

Pratiques et perceptions actuelles : échelles de vie modulables et valorisation d'un espace de proximité.

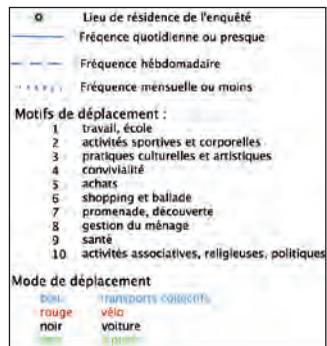
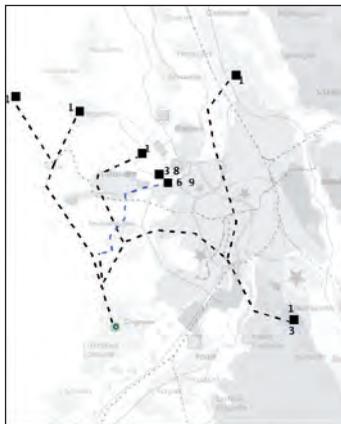
La deuxième partie des entretiens traitait du vécu actuel des personnes interrogées, afin d'établir une comparaison entre les attendus résidentiels et les pratiques actuelles. Au-delà des différences de capacité par rapport à la mobilité, il en ressort deux éléments essentiels que l'on retrouve partout, que l'on soit en centre ville, en première ou en seconde couronne :

- la constitution d'un espace familial qui se trouve entre quartier et ville, aux contours modulables mais aux attributs assez semblables ;
- la valorisation d'un espace de proximité physiquement identifiable, lié à l'espace pédestre.

↳ Les pratiques : échelles de vie identifiées.

La cartographie des déplacements cités dans les entretiens permet d'appréhender les espaces pratiqués par les personnes. Chaque déplacement cité a été cartographié avec le lieu de destination, le motif du déplacement, le mode de déplacement utilisé et la fréquence de réalisation du déplacement (voir les cartes en annexe 2). Afin de permettre une meilleure lisibilité, les déplacements sont cartographiés à deux échelles : celle de l'agglomération et celle du secteur sur lequel se trouve le lieu de résidence. Un tableau de synthèse présente en page suivante l'intensité des pratiques aux différentes échelles de déplacements.

Pratique et déplacement – enquête n° 11

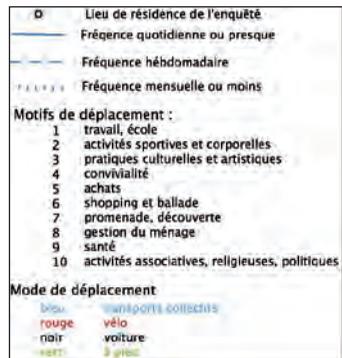
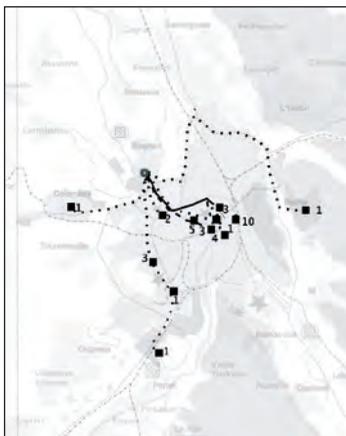
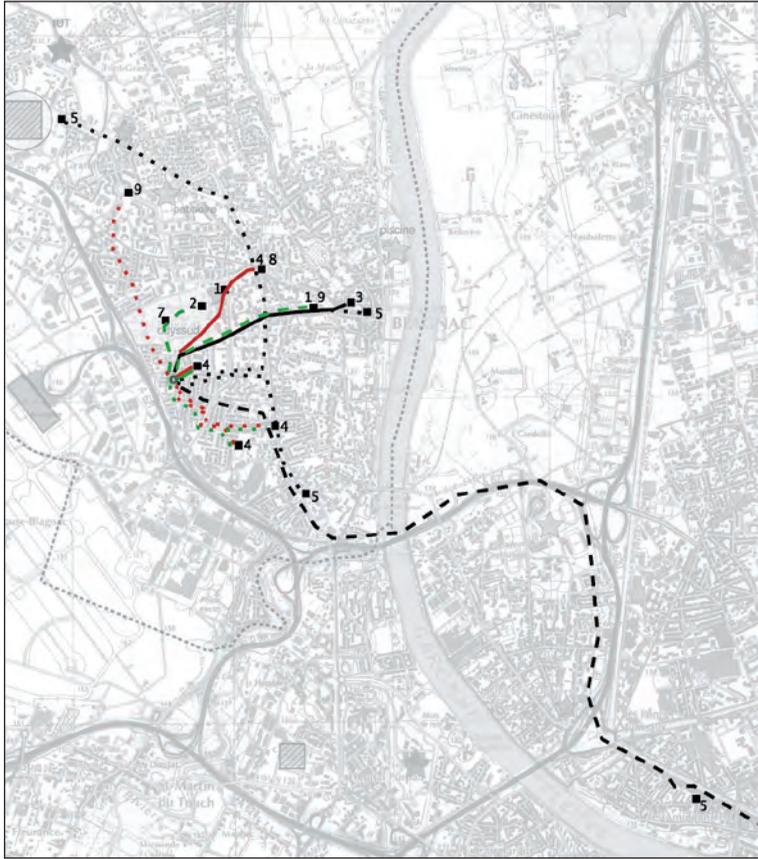


Trois échelles principales sont présentes à travers les pratiques recensées et cartographiées.

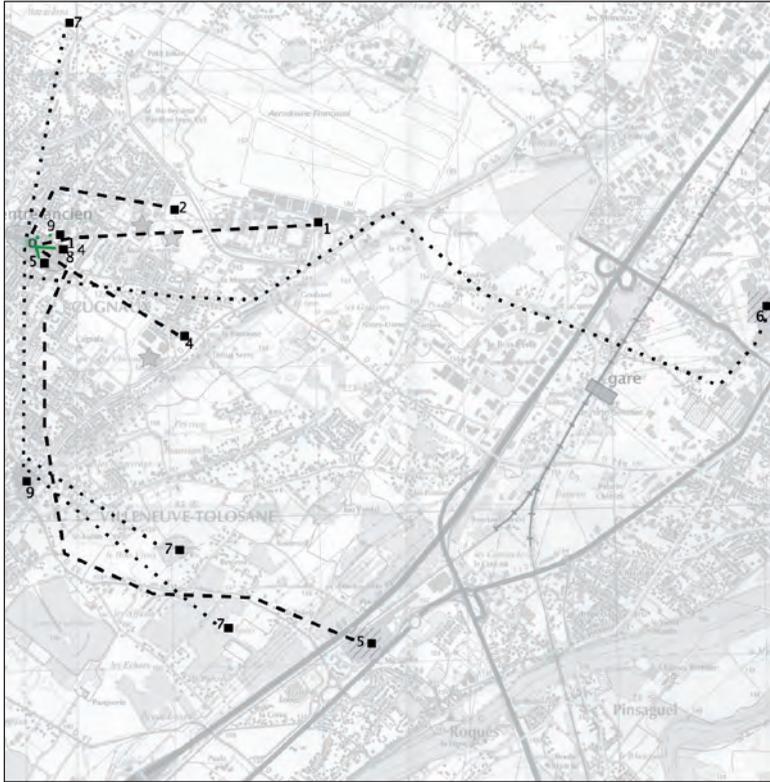
L'espace de la proximité immédiate.

Il définit un secteur connu et régulièrement utilisé à pied ou à vélo. Que des pratiques fréquentes existent ou non dans cet espace, il est vécu comme celui du voisinage et de la vie locale, avec les atouts ou les inconvénients éventuels qu'il peut amener. Il est fortement présent dans le discours des personnes et constitue l'essentiel de la satisfaction ou de l'insatisfaction du lieu de vie. L'intensité de pratique de cet espace (en termes de nombre de lieux et de fréquence des déplacements) est fortement dépendante des caractéristiques de l'environnement du lieu de résidence des personnes. Si l'offre de proximité existe, les personnes y ont recours et souvent à pied. Les habitants de lieux bien équipés (avec une offre de commerces, services, équipements à proximité) construisent par leurs pratiques des espaces de proximité spatiale relativement denses. C'est le cas pour les personnes enquêtées qui habitent Toulouse centre, le faubourg des 7-Deniers, Blagnac, Cugnaux centre ou Villeneuve centre (exemple cas n°2, n°6, n°17 en annexe 2). A contrario, les déplacements à pied et l'espace de proximité immédiate sont peu pratiqués par les habitants des espaces peu équipés tels que les lotissements en périphérie de commune ou la commune de Portet-sur-Garonne (exemple des cas n°10, n°11, n°12, n°13, n°14, n°15, n°19 en annexe 2).

Pratique et déplacement – enquête n° 6

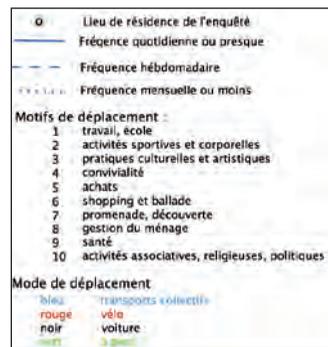
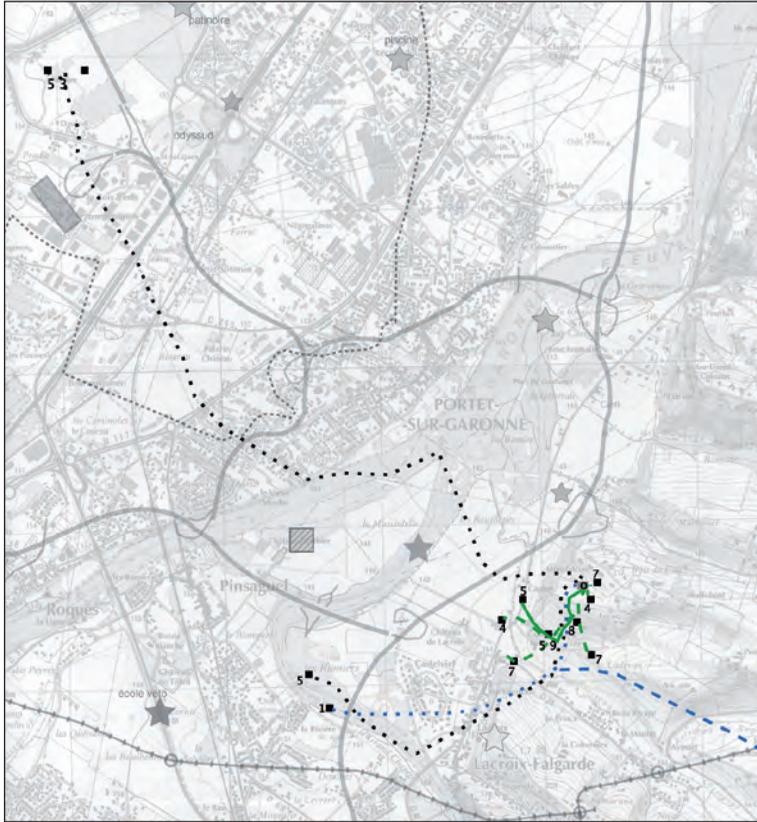


Pratique et déplacement – enquête n° 19

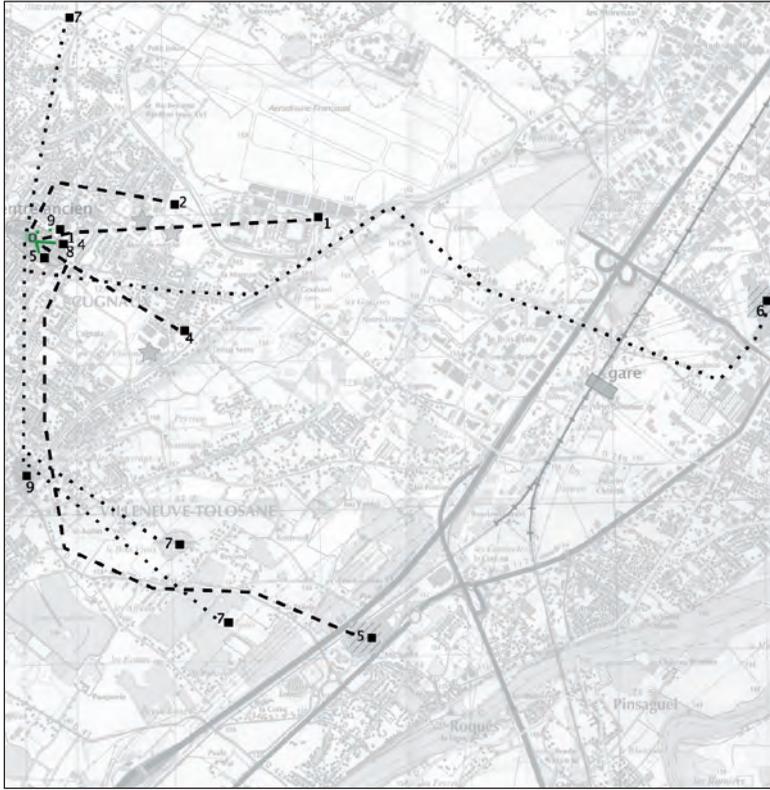


□	Lieu de résidence de l'enquête
—	Fréquence quotidienne ou presque
- - -	Fréquence hebdomadaire
· · · · ·	Fréquence mensuelle ou moins
Motifs de déplacement :	
1	travail, école
2	activités sportives et corporelles
3	pratiques culturelles et artistiques
4	convivialité
5	achats
6	shopping et ballade
7	promenade, découverte
8	gestion du ménage
9	santé
10	activités associatives, religieuses, politiques
Mode de déplacement	
bleu	transport en commun
rouge	vélo
noir	voiture
vert	à pied

Pratique et déplacement – enquête n° 2



Pratique et déplacement – enquête n° 20



Lieu de résidence de l'enquêté
 Fréquence quotidienne ou presque
 Fréquence hebdomadaire
 Fréquence mensuelle ou moins

Motifs de déplacement :
 1 travail, école
 2 activités sportives et corporelles
 3 pratiques culturelles et artistiques
 4 convivialité
 5 achats
 6 shopping et ballade
 7 promenade, découverte
 8 gestion du ménage
 9 santé
 10 activités associatives, religieuses, politiques

Mode de déplacement
— vélo
— voiture
— à pied
— à cheval

Un espace familial, morceau de territoire entre quartier et ville.

Il est constitué des pratiques régulières, lié à la notion d'équipements, de services et de loisirs.

Il est à la fois marqué par une série de lieux connus et de liens entre ces différents lieux. L'échelle communale n'existe pas dans la réalité des pratiques même si elle peut faire encore référence dans les discours.

Dans cet espace, on peut distinguer trois types de composantes.

1. L'espace de la proximité immédiate en fait évidemment partie. Il est plus ou moins présent, notamment en fonction de l'offre existante à proximité.

2. L'espace organisé par les activités, les lieux fréquentés régulièrement, soit une série de lieux spécialisés qui créent un réseau autour du logement. Cet espace se confond parfois avec l'espace de proximité lorsque l'environnement du lieu de résidence présente une offre importante d'activités à proximité (exemple cas n°2 en annexe 2).

3. Les espaces de centralités proches. Il peut s'agir du centre ancien du bourg existant sur la commune de résidence ou la commune limitrophe (cas n°16), d'une rue commerçante dans les faubourgs proches du centre ville comme d'un centre commercial de périphérie le plus proche du domicile. Ces espaces sont à la fois des zones de services mais aussi des espaces de rencontre, de confrontation et constituent des polarités dans l'espace familial de l'individu. Ces trois composantes de l'espace familial sont présentes avec plus ou moins d'intensité dans les pratiques de chaque personne. L'espace familial prend de ce fait des dimensions variables, il présente des déformations spatiales, en fonction notamment des distances entre le domicile et les lieux fréquentés (exemples cas n°21 et n°22 en annexe 2).

L'espace familial est relativement homogène dans son contenu, les activités sont diversifiées pour l'ensemble des personnes enquêtées. Une dominante se distingue parfois, l'espace familial est alors construit soit par des pratiques culturelles, de loisirs et de convivialité (exemple cas n°6), soit par la fréquentation de commerces et services (exemple cas n°18 en annexe 2).

L'agglomération comme territoire.

Au-delà de cet espace familial, l'ensemble des personnes enquêtées utilisent et se déplacent relativement régulièrement dans l'agglomération, que ce soit pour l'utilisation de services ou d'équipements d'agglomération, notamment loisirs et commerces (exemple cas n° 24, n° 26 en annexe 2), ou pour rendre visite à des proches (exemple cas n°5). La fréquentation du centre ville (ou

hyper centre) demeure une réalité forte, même si certains ne pratiquent plus le centre ville que pour des périodes ou des événements particuliers.

Tableau de synthèse des pratiques : intensités et échelles.

	Proximité à pied	Commune/ quartier élargi	Centre ville/ village	Autre centralité proche	Centre de Toulouse	Agglo	Motifs de déplacement dans l'agglomération
7 Deniers							
1	+++	+		+++	+++	+++	centres commerciaux, travail
2	+++	+++		+	++	+	centres commerciaux
3	++	++++		+++	+++	+++	travail, loisir, santé
Blagnac centre							
4	+++	++		++	++	++	loisirs, centres commerciaux
quartiers							
5	+++		++	+	++	+++	amis, nord ouest après Blagnac
6	+++	+++	++	+	++++	++	travail
7		++	++	+	+	++	balade, centre commercial, an e
8	++		++	++	++	++	centre comm, travail, balade
9	++	+++	+		+	+++	travail
10		+	+		+++	+	an e, centre commercial
Portets sur G - quartiers							
11		+	++	+	++	++	travail, activités vers ancien domicile
12	+	++	++		+	+++	famille, loisirs
13		++	++	++	+	+	loisirs
14	+	++	+		++	++	loisirs, travail
15		+++	+		++		
Villeuve T - centre							
16	+++	++		++	++	++	travail, balade
quartier							
17	+	+	++	++	+	+++	loisirs, association, amis
18	+	+	++	+++	+	+	balade
19		++	++	+	+	++	travail
Cugnaux - centre							
20	+++	++		++	+	++	centres commerciaux, loisirs
Toulouse - centre							
21	++++	++	++			+	
22	+	++	++			++	travail, balade
23	+++	+	+++	+++		+++	travail
24	+++	+++	++	+		+	centres commerciaux
25	+++	++	++			++	balade, loisirs
-26	+++++	++	+++			++	centres commerciaux loisirs

↳ Perceptions actuelles : l'idéal d'un espace de proximité.

Les personnes enquêtées ont une perception actuelle de leur lieu de résidence focalisée en priorité sur un espace de proximité. Ce que les personnes mettent en valeur dans leur discours à propos de leur lieu de résidence porte sur l'environnement proche et la vie locale (les déplacements à pied, la tranquillité, la présence de commerces, les contacts entre les habitants...). Dans

un second temps, seulement apparaît l'espace du reste de l'agglomération (l'accès à la ville centre et à d'autres lieux de l'agglomération...).

Valorisation de la proximité à pied : un mode d'appropriation de l'espace.

La possibilité de se déplacer à pied depuis le logement est fortement valorisée dans le discours sur la perception actuelle du lieu de résidence. Comme dans le discours sur les attentes (les critères de choix), deux types de raisons sont évoqués : l'aspect fonctionnel dans une moindre mesure et, de manière prédominante, l'aspect du plaisir du déplacement à pied. Le fait de pouvoir se déplacer à pied est parfois associé au déplacement en vélo : « *on voulait être dans le centre du village, avoir tout à côté et pas toujours avoir à utiliser la voiture, j'aime bien me déplacer à pied ou en vélo* ».

Les possibilités de déplacement à pied ou encore en vélo sont perçues comme un critère de qualité de vie, synonyme de liberté, en opposition aux déplacements effectués en voiture qui sont exprimés en termes de contraintes. Le fait de ne pas être obligé de prendre sa voiture semble donner une liberté différente de celle que peut donner l'usage de la voiture. « *Je suis super content de pouvoir faire tout ce que je fais à pied, c'est très agréable, on a retrouvé cette façon de vivre à pied* ». Ces propos d'un habitant de Blagnac illustrent le fait que se déplacer à pied n'est pas simplement un plaisir, c'est aussi une attitude, une pratique revendiquée comme un mode de vie différent. Le déplacement à pied suppose une vitesse lente par rapport au déplacement en voiture et un contact physique direct avec l'environnement, il permet de rencontrer des gens, il est le vecteur d'un sentiment d'appartenance à un espace. En sens inverse, il permet aussi à l'individu d'avoir des repères, de connaître les lieux, ce qui procure le sentiment d'une appropriation de l'espace traversé. C'est en cela que le déplacement à pied est apprécié. – ancrage local », en opposition à un mode de vie « motorisé » de type « voiture – rapidité – multi-localisé ».

Le discours valorisant les déplacements à pied est présent quel que soit le lieu de résidence de la personne, en centre-ville, au centre de la commune ou à la périphérie, c'est-à-dire parfois un endroit où aucun lieu d'activité n'est accessible à pied. Lorsque c'est le cas, les propos « *ici il n'y a rien* » sont récurrents dans le discours et cet état de fait est fortement dénoncé comme aspect négatif du lieu de résidence, « *ici il n'y a rien, pour une clope, il faut prendre le bus* ».

Valorisation de la vie locale.

Attachement aux commerces, services locaux : la présence de commerces sur le lieu de résidence ou à proximité est perçue très positivement par les personnes enquêtées, cette présence a plusieurs avantages. Un avantage pratique : faire des courses à côté de chez soi, faire ses courses à pied. Cet aspect est d'a-

bord mis en avant par les personnes âgées retraitées, qu'elles soient motorisées ou non, mais aussi par d'autres personnes (quel que soit leur âge et leur statut) : l'aspect « dépannage » est alors plus souvent cité, « *il n'y a pas grand-chose mais ça dépanne* ». Ensuite un avantage plus qualitatif : celui d'animer l'environnement urbain. C'est en effet par l'ambiance qu'ils contribuent à créer que les commerces et services locaux sont très appréciés. Leur présence amène de l'animation (passage d'une population, effet visuel décor dans le paysage) et donne un aspect vivant à un lieu, c'est ce qui est mis en valeur en priorité.

L'injonction qu'il « *faut faire marcher les petits commerces du coin* » est souvent utilisée par les personnes. Ces propos illustrent le fait que la présence des commerces est appréciée en premier lieu pour le rôle qu'ils jouent dans la qualité de l'environnement urbain : « *je trouve que les petits commerces disparaissent, c'est dommage, moi j'essaie de les faire marcher* », « *il faut que ça bouge, que ça fasse "ville" ... être à côté de tous les commerces et les commodités* ». Ce n'est qu'en second lieu qu'ils sont appréciés pour le service qu'ils rendent (achats à proximité du domicile).

À la question de la perception actuelle de leur environnement, plusieurs personnes répondent que ce qu'elles regrettent le plus, c'est l'absence de commerces et d'activités en général près de leur domicile. Elles auraient voulu habiter plus près des commerces, ou qu'il y ait plus de commerces près de chez elles, non pas qu'elles ne puissent pas se déplacer en voiture vers les commerces existants, mais parce qu'elles apprécient l'ambiance de la proximité des commerces et le fait de pouvoir y accéder à pied.

La présence de commerces et de services joue un rôle de repère dans l'espace, elle permet de nommer et d'identifier un lieu, elle permet une forme d'appropriation des lieux par les habitants.

La présence de grandes surfaces à proximité du lieu de résidence ne fait, par contre, pas l'unanimité : certaines personnes voient positivement le côté pratique : « *il y a les grandes surfaces à 2 kilomètres, c'est pratique* », « *il y a Leclerc, Carrefour, Intermarché, il y a plein de choses* ». D'autres personnes au contraire n'apprécient pas l'environnement des grandes surfaces : « *le centre commercial à côté c'est un cauchemar, il y a des bouchons tout le temps* », « *je ne me sens pas bien là-bas, la proximité avec le méga CGR, le centre Leclerc, cet aspirateur à voiture, ce temple de la consommation, il n'y a pas de vie, c'est affreux* ». Les personnes aspirent à un juste milieu entre l'absence totale de commerce, d'activité et de passage de population à proximité du domicile (absence qui est perçue négativement, « *ici il n'y a rien* »), et la présence de trop de commerces, surtout de gros établissements et de masse de population, qui est aussi perçue de manière négative.

Valorisation des contacts sociaux : le fait d'avoir des contacts avec des per-

sonnes dans un espace à proximité de son logement pèse fortement dans le sens d'une perception actuelle positive que les personnes peuvent avoir de leur lieu de résidence. Cette valorisation des contacts sociaux de proximité n'apparaissait pas dans les attentes exprimées par les personnes à propos de leur choix résidentiel. Le fait de connaître des personnes, ou simplement de les croiser et de les reconnaître, de leur dire bonjour, de savoir qui est qui, sans forcément aller plus loin dans le contact, et d'être reconnu par les autres. Tout cela est très important aux yeux des personnes enquêtées : « *Maintenant tout le monde nous connaît, le contact avec les commerçants, le carnaval de l'école, on a une vraie vie de quartier, on y est très attaché, c'est important, c'est agréable et c'est rassurant en même temps* ». Lorsque les personnes n'ont pas ces contacts sociaux, ils l'expriment comme un aspect négatif de leur lieu de vie : « *on est quand même isolés, les gens sont fermés ici, j'ai essayé d'inviter les gens de la rue en face mais ça n'a pas marché... c'est difficile* ». Les personnes expriment le besoin de ces contacts sociaux et font le lien entre le manque de contacts et les caractéristiques de l'environnement architectural ou urbain : « *ce qui ne me plaît pas c'est, comment on dit, l'urbanisme, il n'y a que des maisons, j'aimerais bien avoir une boulangerie, un petit commerce... le quotidien, discuter avec d'autres personnes* ».

La référence à un environnement idéal, qui serait favorable aux contacts, est fréquente : « *J'aime les coins qui font quartier ou village, où les gens se parlent, pas aller chez les uns chez les autres, mais se croiser, se voir au bistrot* ». Les personnes perçoivent très positivement tous les éléments de l'environnement qui favorisent les contacts entre les personnes, sont cités notamment les commerces, les lieux publics (places, squares, jardins, maisons des associations...) Les personnes enquêtées sont en demande de ce type de lieux. Les contacts sociaux tels qu'ils semblent être demandés (identifier les personnes, être reconnu, parler à ses voisins) jouent un rôle similaire aux déplacements à pied : ils permettent une familiarité avec l'environnement, une certaine appropriation du fait de « connaître et d'être reconnu », cela permet aux personnes de se sentir bien dans leur environnement.

On identifie deux échelles auxquelles les contacts sociaux sont valorisés :

- celle du voisinage immédiat : « *on est passé voir les voisins avant d'acheter, c'était l'occasion de faire connaissance* », « *on a même organisé une fête dans la résidence pour que tout le monde se connaisse, on a fait des brochettes, il y avait une bonne ambiance, une entraide* » ;
- celle d'une proximité « de quartier » qui serait ce qui est accessible ou pratiqué à pied, la centralité ou les commerces les plus proches du domicile... « *on aime le fait d'être comme dans un petit village, c'est un vieux quartier ouvrier, les gens se parlent* », « *il faudrait une boulangerie dans le*

coin, un lieu pour se croiser ».

L'implication dans une réelle vie sociale est peu demandée. Alors que l'on constate une place importante dans les discours sur les « contacts avec les gens », peu de personnes mettent en valeur l'implication dans la vie locale, ce thème n'apparaît pas important dans la perception actuelle. Une personne l'exprime comme une priorité, elle est locataire en HLM dans un immeuble de soixante logements et habitait avant dans un autre logement HLM dans une grande barre qu'elle souhaitait quitter. L'implication dans une vie sociale locale faisait aussi partie de ses attentes, « *ici c'est un peu comme si c'était un grand village, en sortant dehors on voit des voisins, on a les mêmes préoccupations, c'est important tout en étant en ville, d'avoir des rapports de collectivité, de sociabilité, d'avoir des objectifs communs... on a créé une association, c'est enrichissant de savoir qu'on est arrivé quand les appartements étaient neufs et qu'on est à la base de l'évolution de tout le quartier* ». Ce qui est perçu de manière positive, au travers de l'implication dans une vie sociale locale, c'est l'ancrage dans le lieu que cela permet, le fait, pour la personne, d'avoir un rôle, d'être identifié, en opposition à l'anonymat, à l'individu perdu dans la masse de la ville ou des grandes cités d'immeubles en barre.

Quelques personnes, souvent des personnes âgées, mettent en avant la participation à une association comme élément positif, pour autant cette participation se fait souvent par défaut : « *je n'ai pas d'ami ici, mais je compte m'inscrire dans une association pour célibataires* », « *ça fait 2 ans que j'habite ici et je ne connais presque personne, c'est pour ça que je me suis mise dans une association* ».

Intégration dans l'environnement.

Être au calme ... mais pas trop : le calme et la tranquillité contribuent à la perception positive du lieu d'habitation. L'expression « *c'est bien, le quartier est calme* » est récurrente dans le discours sur la perception actuelle. De la même manière que pour les critères de choix, c'est par le bruit que se mesure la tranquillité : « *Ici c'est mal insonorisé, je vais déménager car on entend tout et moi j'aime le calme* ». Les qualificatifs de « pas assez calme » ou « pas assez tranquille » sont utilisés lorsque les personnes sont exposées au bruit (de la rue, des voisins, des avions).

Le thème de la sécurité est aussi présent dans la perception du calme. L'insécurité réelle ou supposée (phénomènes de vols, de dégradations), est vécue comme trouble de la tranquillité individuelle. De même le sentiment d'une trop grande promiscuité est associé à la non-tranquillité, ce que les personnes expriment aussi par un manque d'intimité. « *Ici on est trop près les uns des autres, on ne peut pas manger dehors le soir, il y a trop de bruit, il n'y a pas d'intimité* ». Certains individus valorisent le fait de pouvoir s'isoler dans un espace

privé sans intrusion d'un élément extérieur : « *ici je n'ai que 4 personnes sur le pallier, les voisins, je ne les entends jamais, j'ai vraiment l'impression de vivre dans mon univers* ». La valorisation de la tranquillité a une limite : celle de l'en-nui ou de l'isolement. Certaines personnes se plaignent d'être trop loin de tout, de ne pas avoir de contacts sociaux, elles souhaiteraient plus d'animation dans leur environnement proche.

Des éléments de nature doivent être présents ou accessibles : l'idée de nature reste présente dans les discours sur les perceptions actuelles, bien qu'un peu moins fortement que dans les discours sur les attentes et les critères de choix du lieu de résidence.

Elle est évoquée par de nombreuses personnes et dans des termes similaires, soit en négatif quand il n'y en a pas : « *l'inconvénient en ville c'est le manque de verdure* », soit comme aspect positif : « *même si les maisons ne sont pas très belles de l'extérieur, ce que j'aime c'est la végétation qui a poussé avec le temps, on sent quand même qu'il y a un peu de vie* », « *ici ça va, la vue est dégagée, je n'ai pas l'impression d'être enfermé, j'ai mis des jardinières et un arbre devant la baie vitrée* ».

Les éléments de nature semblent donner une dimension humaine et apaisée à l'environnement urbain, ils semblent inscrire le temps dans l'espace et donner une authenticité, une âme aux lieux. Ils rendent la promiscuité de la ville acceptable. L'idéal est d'avoir accès aux aménités urbaines et à la nature, l'idée de campagne est très valorisée et valorisante, c'est « un luxe ». « *Quand on dit à nos amis qu'on habite à Toulouse, ils font bof ! mais quand ils viennent chez nous ils voient que c'est la campagne, on est au bord de la ville* ».

Pratiques et perceptions actuelles renforcent donc ce qui s'esquissait dans les attentes des personnes : on peut mettre en parallèle les deux aspects apparemment contradictoires, la valorisation des lieux animés et la valorisation de la tranquillité. Le lieu de vie idéal est celui qui permet de profiter des deux aspects à la fois, un environnement animé, vivant et facilement accessible, mais dont on peut s'extraire.

Conclusion.

Les stratégies d'habitat sont finalement assez représentatives des pratiques et des perceptions que les individus ont dans leur environnement. L'agglomération est le territoire de base de l'habiter. La notion de commune ne sert qu'à nommer des secteurs de l'agglomération, au repérage sur ce territoire plus vaste. On pourrait également parler de ville territoire au sens où les personnes interrogées disent toujours « ville » pour désigner l'agglomération continue.

Dans cette ville, le centre ancien reste la référence et permet l'identification

culturelle de chacun à l'ensemble du territoire. Il reste pratiqué par toutes les personnes interrogées.

L'échelle de l'ancien quartier se recompose autour de deux espaces complémentaires :

- Un espace de proximité immédiate plus réduit permettant une identification et un ancrage local.
- Un espace familial entre quartier et ville, modulable dans ses dimensions et ses pratiques, qui constitue également un espace reconnaissable et de rencontre.

L'espace de proximité fait encore référence à la notion de village, mais intégré dans un système plus large. L'image qui résume le mieux ce que les personnes valorisent à propos de leur lieu d'habitation est celle « du village dans la ville », d'ailleurs citée à plusieurs reprises. L'idée de « village », ou le mythe qu'il représente, recouvre à la fois la notion d'un espace de vie « à taille humaine », au sein duquel les personnes se connaissent (au sens de savoir qui est qui, se reconnaître quand on se croise, sans forcément se connaître réellement), se parlent (simplement se dire bonjour ou encore avoir des préoccupations en commun). Le « village » dans lequel on a des repères (visuels, sociaux), un espace limité et connu à travers la marche à pied. Un espace que l'on peut s'approprier et dans lequel on a le sentiment d'une certaine maîtrise, qui peut contribuer à rassurer les personnes.

Le positionnement majoritaire des individus dans la ville territoire est symbolisé par une formule également utilisée par certaines personnes enquêtées : « être au bord de la ville ».

Le double discours existant, que ce soit dans les attentes et choix résidentiels, puis dans les pratiques et perceptions, reflète cette attitude. (Ceci est également vrai pour les habitants du centre ville qui mettent à distance certains aspects du centre).

L'importance du thème des nuisances et de celui, complémentaire, de la tranquillité traduit ce souci de mise à l'écart. L'attachement et la référence à la nature participent également à cette posture : « être à la fois à la ville et à la campagne, faire campagne, avoir la nature à proximité... ». Dans le même temps, est souvent recherché dans les attentes, puis revendiqué dans les perceptions l'idéal d'un espace proche, faisant « village ou quartier ».

Le territoire de l'agglomération puis du secteur se recompose alors en espaces attractifs ou repoussoirs, créant une lecture « en creux » et en polarités des différentes échelles locales.

Dans l'ensemble, les mobilités sont aujourd'hui plus faciles et plus nombreuses au sein d'une agglomération et composent une « ville-territoire » identifiable par tous. Pourtant, la question de la proximité et de l'appartenance à un lieu de vie plus réduit se pose au contraire de manière plus cruciale. La mobilité dans l'agglomération, que ce soit pour le travail, les loisirs, les services existe de fait, la liberté consiste à pouvoir laisser la voiture ou les transports de côté, le luxe urbain est d'avoir un espace de vie identifiable et protégé.

5. Lieux remplis, lieux vidés : temporalités touristiques

Le projet de ce module est de proposer une méthode d'observation des variations temporelles d'occupation des lieux. L'hypothèse est que les changements quantitatifs de la fréquentation et/ou de ses rythmes peuvent exprimer aussi des changements qualitatifs de leurs usages, un changement d'habiter, donc. Dans ce cadre, le rapport présente :

- Le choix des lieux d'études : l'agglomération de La Rochelle ;
- La méthode de recherche mise en œuvre ;
- Les résultats acquis, présentés sous deux formes, à savoir :
 - Une première approche méthodologique
 - Une étude de cas en annexe : Châtelailillon et Les Minimes.

Le choix des sites et leur configuration.

Le choix de l'agglomération rochelaise permet de cibler des lieux urbains dans une double dimension : 1) lieux du quotidien (travail, loisirs) ; 2) lieux touristiques. À l'intérieur de cet ensemble, 6 lieux ont été retenus.

Un lieu central à dimension touristique : La Rochelle « intra-muros ».

La Rochelle est la préfecture de la Charente-Maritime, département de la région Poitou-Charentes.

↳ Un lieu urbain central, à dimension touristique : le Vieux-Port.

Le Vieux-Port, composante de l'hypercentre rochelais, participant à sa cohésion

Le Vieux-Port fait partie de l'hypercentre de la ville. Ce dernier, constituant le centre historique de la ville, comprend quatre quartiers, à savoir :

- La place de Verdun ;
- Le quartier commerçant de l'hypercentre et du marché ;
- Le quartier du Vieux-Port, comprenant le port, la Cour des Dames, le parking Saint-Jean d'Acre et la rue Saint-Nicolas ;
- Le Gabut, petite zone homogène et faisant office de trait d'union entre l'hypercentre et les Minimes.

Dans ce cadre de cette étude, nous avons choisi d'observer le site du Vieux-Port, car il est à la fois un haut-lieu touristique de la ville et une zone de transit. Ce lieu s'organise autour d'un port de plaisance, bordé par une avenue, ouverte à la circulation automobile toute l'année sauf pendant les mois de l'été où elle est fermée aux voitures, pour devenir piétonnière.



Vue du Vieux-Port
de La Rochelle.

Il a aussi pour particularité d'être doté d'une importante arche, traversée par un passage piétonnier, dominé par la « Grosse Horloge ». Cette arche est importante, car elle fait office d'interface entre le port et les rues du centre-ville, qui mène à la place de Verdun, constituant le « cœur » de la ville, et l'Hôtel de Ville. En effet, elle relie :

- *L'avenue du port*, bordée de cafés « touristiques », ainsi que de quelques boutiques et deux cinémas ;
- *La rue menant à la place de Verdun*, longée par les « arcades » accueillant force de boutiques en tout genre.
- *Une autre rue piétonne commerçante*, qui s'étend dans la ville (vers l'Hôtel de Ville), parallèlement à l'avenue du Vieux-Port.

En cela, cette arche donne de la cohésion au centre-ville historique, touristique et commerçant, de La Rochelle.

Caractéristiques du lieu « Vieux-Port ».

Le Port : Il accueille des bateaux de plaisance, mais aussi des bateaux inter-îles (qui relie La Rochelle à L'Île de Ré, l'Île d'Oléron et l'Île d'Aix), et des « bus de la mer », qui permettent aux piétons de traverser le port, jusqu'à la Médiathèque (de l'autre côte de la rive), et qui assurent aussi des liaisons entre le Vieux-Port et le port de Minimes. Le port se signale enfin par les célèbres tours, qui en gardent l'entrée.

L'avenue longeant le port : elle a pour caractéristique d'être bondée de cafés « touristiques » et de restaurants. Elle est très animée toute l'année : elle connaît une intense circulation automobile, hors-saison et est sillonnée par force de piétons et cyclistes, pendant les mois estivaux.

La Cour des Dames (place) : accueillant de nombreux restaurants et bars, cet espace bénéficie aussi d'une importante animation. Cette vitalité, diurne comme nocturne, est de plus renforcée par la présence de marchands ambulants qui investissent les lieux dès le retour des beaux jours, d'avril et début octobre à La Rochelle, qui drainent vers la ville de nombreux visiteurs appréciant les promenades le long du port. Aussi, l'arrivée de ces marchands ambulants est-elle intéressante à observer, car elle témoigne du retour des touristes à La Rochelle, au moins le temps des week-ends ou pendant les périodes de vacances scolaires. L'animation de cette Cour des Dames est encore accrue par l'installation des embarcadères, qui accueillent les bateaux partant pour les Minimes et les îles d'Oléron et de Ré.

La rue des Murs et le parking Saint-Jean d'Acre : ce quartier, en bord de mer, s'impose de lui-même comme un espace de promenade apprécié des visiteurs et des Rochelais. Saint-Jean d'Acre est, par ailleurs, un des parkings essentiels de la ville : son entière occupation témoigne, elle aussi, du retour des touristes. Enfin, ce parking est aussi populaire pour recevoir, tous les ans, les célèbres Franco-Folies, attirant de très nombreux amateurs de musiques dans toute la ville.

D'une façon générale, ce quartier du Vieux-Port est à la fois un espace très touristique et une zone de transit. Il accueille du monde, toute l'année, et à toute heure de la journée, ainsi qu'une partie de la nuit. C'est, en effet, un lieu très éclairé, particulièrement prisé le soir par les visiteurs comme les autochtones (balades le long du port, face aux tours éclairées). Enfin, il constitue une zone résidentielle très onéreuse : si le rez-de-chaussée des bâtiments longeant l'avenue est occupée par les cafés et restaurants, les étages sont des habitations.

Observation : le stationnement des voitures est difficile sur le port même : il existe un petit parking, mais il est très rapidement rempli. Aussi, la présence du vaste parking Saint-Jean d'Acre, à proximité, lui est-il d'un grand secours, pour permettre à ses visiteurs de se garer.

↳ Un espace de transition entre un hypercentre et un quartier neuf polyfonctionnel : l'Aquarium.

La place de l'Aquarium, zone intermédiaire, entre le Gabut et la Ville en Bois.



Vue du lieu depuis
le dernier étage de l'Aquarium

Le lieu du nouvel aquarium s'étend au point de convergence de l'hypercentre, qui se prolonge au Sud du Vieux Port par le Gabut et le quartier des Minimés qui amorce par la Ville en bois. En effet, du sommet de bâtiment de l'Aquarium, on domine :

Au Nord-Est, le Gabut : celui-ci constitue une petite zone urbaine homogène, construite par des promoteurs danois, dans les années 1970. Cette dernière est composée d'une mosaïque d'immeubles bâtis sur le modèle des maisons de ce pays. Ce quartier a une fonction d'habitat mixte, accueillant des résidences permanentes, des résidences secondaires et des locations d'étudiants. Par ailleurs, le Gabut draine aussi les flux de visiteurs, en raison de la présence, en son sein, de l'office du tourisme. Enfin, cet espace bénéficie aussi d'une constante animation, diurne et nocturne, qui émane des nombreux cafés et restaurants jalonnant ce quai du port qui borde le quartier. Par sa situation particulière, le Gabut semble faire office de trait d'union entre l'hypercentre et les Minimés. Certes, il est édifié à proximité du Vieux-Port, mais il ne fait guère partie du centre historique. Son activité et sa construction récente le rapprochent davantage des Minimés, qu'il annonce, en quelque sorte, tout en conservant des caractéristiques différentes.

Au Sud, la Ville en Bois : l'Aquarium annonce la Ville en Bois, à laquelle il appartient. Cette dernière constitue un quartier très récent, dont la rénovation, qui s'est amorcée, il y a plus de trente ans, se poursuit encore. Avant d'avoir été transformé, dans les années 1970, en plateau nautique, accueillant les entreprises maritimes, ce site était initialement un entrepôt du port. Puis, à l'aube des années 1990, il bénéficie d'une vaste opération d'urbanisme, qui le redéfinit comme un domaine universitaire. Dans ce contexte, voit le jour la F.L.A.S.H. (Faculté de Langues, arts et Sciences Humaines), mais aussi la bibliothèque universitaire et enfin la Médiathèque. Enfin, tout autour de ce complexe naissant, apparaissent nombre de logements, de gamme moyenne et supérieure. Ainsi, sur volonté politique, s'érige, face à l'Encan, un quartier

neuf mêlant construction nautique, université et appartements relativement luxueux, dédiés aux résidences et aux logements universitaires. Un quartier qui, au milieu des années 1990, va être éperonnée par l'apparition d'un nouveau dynamisme. En effet, la zone de la limite sud de la Ville en Bois, initialement dédiée à la Faculté de Sciences et au Technoforum -soit le centre administratif de l'Université rochelaise- a été investie par un imposant complexe de cinémas, un Méga CGR, qui va bouleverser son équilibre. Alors que la population de cet espace était, jusque là essentiellement universitaire –personnels et étudiants–, ce dernier draine, désormais, des flux considérables de visiteurs tous les soirs, mais aussi, dans l'après-midi. Ce dynamisme naissant sera, de plus, renforcé, au soir du siècle, avec l'implantation sur son sol, du seul McDonald's de la ville. La cohabitation de ces deux équipements très populaires (Méga CGR et McDonald's) va faire de cette zone un espace urbain attractif pour les divers commerces, qui vont s'y démultiplier : restaurants, cafés, hôtels, banque, magasins de bureautique et informatique – liée à l'activité étudiante – colonisent le quartier...

La Ville en Bois est donc un quartier créé de façon ex-nihilo, par volonté politique (secteur de l'université), mais aussi de façon relativement spontanée (secteur commerçant du Méga CGR). Quoiqu'il en soit, elle constitue un quartier neuf important, qui se définit comme la fenêtre moderne de la ville, faisant face à son célèbre hypercentre historique.

Une fenêtre moderne, qui bénéficie, aussi, de la présence de l'imposant **Aquarium**, qui vient d'être délocalisé de la place des Minimes, pour être réimplanté à l'Encan, dans des locaux beaucoup plus importants -non loin du Musée Maritime-, au seuil de ce quartier de la nouvelle centralité de la ville.

Caractéristiques du lieu « place de l'Aquarium ».

La place de l'Aquarium fait office de transition entre l'hypercentre rochelais et la Ville en Bois, à laquelle elle appartient. Elle s'étend au seuil du pôle universitaire de la ville, mais constitue aussi un espace très touristique, en raison de sa nature même (l'Aquarium draine de très nombreux visiteurs). Cette dynamique touristique est, de plus, favorisée par la création d'une passerelle piétonne, reliant l'Aquarium au pôle universitaire, ainsi que par l'ouverture de multiples boutiques, le long du quai, qui lui fait face, et qui borde les bassins des grands yachts.

Le lieu de l'Aquarium, observé depuis son esplanade, englobe donc, l'espace intermédiaire, étendu entre le Gabut et la Ville en Bois, incarnant la transition entre l'hypercentre et les Minimes. Il englobe :

- la limite Sud du Gabut ;
- le pont-levis, qui constitue l'espace de transition entre Gabut et Ville en Bois ;

- le quai, mitoyen de la Médiathèque et longeant les bassins des Grands Yachts,
- les bassins des Grands yachts, séparant l'Aquarium de la Médiathèque, et franchis par une passerelle piétonne ;
- l'Aquarium.

↳ **Un lieu de tourisme à dimension résidentielle : la plage des Minimes.**

La partie du quartier des Minimes étudiée se concentre sur sa plage et laisse de côté la dimension de « nouvelles technologies ».



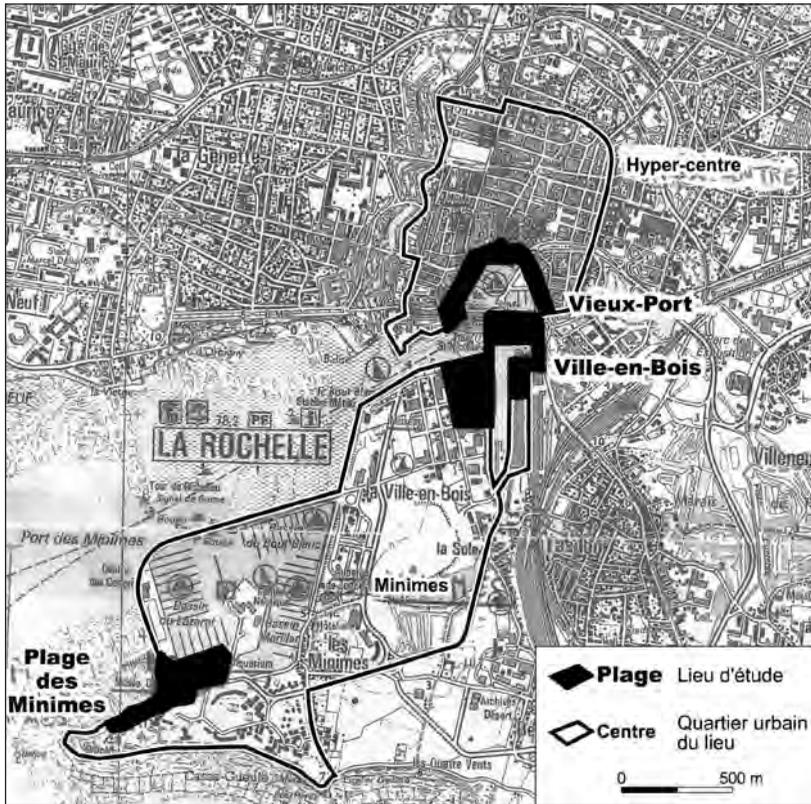
Vue sur la résidence
des Îles du Ponant III,
plage des Minimes

Une plage artificielle installée le long du vaste parking qui borde le plus grand port de plaisance de France.

Le quartier des Minimes a vu le jour dans les années 1970, à partir d'une plage artificielle, créée afin d'attirer les touristes vers cette partie de la ville. Ainsi, de part et d'autre de ce petit cordon sableux façonné par les hommes, se sont élevés de multiples immeubles, dédiés aux locations de vacances, tels que les logements loués par « Pierre et Vacances ». Néanmoins, ce quartier n'est pas, exclusivement, voué au tourisme. Il accueille aussi des résidences secondaires, des doubles résidences et de locations d'étudiants. Ainsi, l'on observe que certains studios sont loués aux étudiants tout au long de l'année scolaire (de septembre à juin), et aux touristes, pendant les deux mois estivaux. Les Minimes bénéficient d'une importante animation, grâce à la présence de restaurants, de cafés et de commerces, construits à proximité du port de plaisance. Cependant, ce dynamisme risque de perdre de sa vitalité, en raison du déplacement de l'Aquarium à l'Encan. Enfin, le quartier profite, aussi, de l'existence d'un vaste parking, qui facilite la venue des visiteurs. Ce dernier est d'autant plus nécessaire aux Minimes, que son grand port de plaisance, connu pour être le plus important de France, attire force de touristes sur ses quais.

Caractéristiques du lieu « Plage des Minimes ».

La plage des Minimes est l'une des principales plages de La Rochelle. Elle est constituée d'un petit cordon sableux artificiel, étendue aux portes du port de Plaisance des Minimes. Ce cordon sableux se concentre dans une anse, délimitée au Nord par un quai, destiné à retenir le sable et au Sud, par une



pointe rocheuse. Une pointe, qui est aménagée en un parc, traversé par une promenade, menant de la plage, au quartier étudiant (à la Faculté de Droit et à l'École Eigssi, plus précisément) ainsi qu'au nouveau Conseil Général, érigé sur la « falaise morte ». Ce parc est, aussi, bordé par de nombreuses maisons récentes, constituant des résidences principales et secondaires, assez luxueuses. Enfin, cette promenade est très appréciée par les touristes, mais aussi par les étudiants et les Rochelais, qui la fréquentent, surtout, en fin de journée et le week-end—surtout lorsque les beaux jours reviennent.

La plage des Minimes, en elle-même, doit s'étendre sur approximativement quatre cent mètres, entre le quai et le parc. Elle est longée par trois importantes résidences, dressées face à la mer, soit :

- les « Îles du Ponant 2 », disposant d'appartements dont 12 face à la mer ;
- les « résidences de la terrasse de la plage », proposant 50 appartements ;
- les « Îles du Ponant 3 », regroupant 65 appartements.

Des résidences qui sont, principales et secondaires. Parmi elles, certaines sont louées aux étudiants pendant l'année scolaire, puis aux touristes, pendant

l'été. Globalement, entre un tiers et la moitié (voire les deux tiers, le week-end) des appartements sont ouverts toute l'année (on peut l'observer à l'ouverture des volets, les affaires déposés sur les balcons et les lumières aux fenêtres, la nuit). La plage est aussi agrémentée de trois cafés (ouverts à partir d'avril), d'un café restaurant (ouvert toute l'année), mais aussi de trois boutiques de souvenirs (commerces touristiques), d'un manège, ouvert toute l'année (le mercredi et le week-end) et de manèges temporaires, avec le retour des beaux jours. Ce lieu accueille, aussi, un locajet – dont le fonctionnement n'est pas assuré : nous ne l'avons jamais vu ouvert – un cabinet d'architecte et un centre d'océanographie (laboratoire de recherche). Ainsi, bien que la plage des Minimes ne constitue pas un haut lieu de l'activité économique de la ville, elle accueille, quand même, quelques entreprises, publiques et privées. Enfin, la plage est, aussi, longée, au Nord, par une route, longeant le vaste parking, d'environ 400 places, du port des Minimes.

Une station touristique devenant quartier résidentiel de l'agglomération centrale : Châtelailon.

Châtelailon est une station balnéaire, créée par une compagnie du chemin de fer et qui évolue aujourd'hui largement en espace résidentiel dans la mouvance de l'agglomération rochelaise.

Généralités.

Le quartier balnéaire ancien de Châtelailon a vu le jour au crépuscule du XIX^e siècle, dans les années 1880. Sa spécificité émane du fait qu'il est l'un des rares sites balnéaires à avoir été créé de toute pièce par une compagnie de chemin de fer, afin d'attirer les touristes. Ce quartier, qui se concentre essentiellement entre la rue de Dames et le Casino, est ainsi édifié en partie le long du rivage. Il est composé de luxueuses villas, dressées face à une plage très aménagée et régulièrement réensablée. Il rassemble des résidences principales mais aussi de nombreuses résidences secondaires et des locations touristiques. Ce quartier est composé de plusieurs lotissements balnéaires. Lotissements parmi lesquels s'est imposé, dès la fin du XIX^e siècle, le site des Fauconniers, premier îlot touristique véritablement important de la station. En effet, grâce à un développement économique dynamique, il a détrôné le lotissement initial du Chemin de Fer, créé par la Compagnie. Enfin, de l'autre côté de la voie du chemin de fer, s'est édifié, dans les années 1960, un nouveau quartier. Ce dernier s'est, notamment, développé autour du collège et du stade. Essentiellement composé de pavillons, il rassemble des résidences principales et secondaires.

Aujourd'hui Châtelailon se définit comme la station balnéaire de La Rochelle. De plus, à sa dynamique touristique, se juxtapose une fonction résiden-

tielle importante. En effet, elle est, aussi, investie par les Rochelais qui, en raison de sa proximité avec la ville – 10 km – choisissent d’y habiter, tout en continuant à travailler à La Rochelle. La station est, donc, soumise à des mobilités pendulaires.

Caractéristiques du lieu « la plage de Châtelailлон et son parking ».

Le lieu étudié est celui de la plage, observé depuis le Casino. Ce point de vue a été choisi car il est situé au cœur de Châtelailлон. Il est, en effet, bordé par une place-parking, qui est une composante du centre-ville, agrémentée par de nombreuses structures urbaines (poste, banques, supermarché, bars...) C’est pourquoi, afin de pouvoir observer les relations existantes – ou non – entre l’occupation d’un espace purement touristique et d’une zone urbaine, l’on a choisi d’observer, simultanément, la plage de Châtelailлон, au niveau du Casino, et la place-parking, située derrière.

Observation : étant donné que ces deux lieux ne peuvent se voir en même temps, l’on a été contraint de leur consacrer des fiches d’observation différentes. L’idée est de centrer l’observation sur la plage en y incluant son parking.

La plage : la plage de Châtelailлон s’étend approximativement sur deux kilomètres. Elle est en partie artificielle, pour être régulièrement engraisée de sable apporté par des tuyaux sous-marins depuis le cordon sableux de Boyardville, au large de l’île d’Oléron.

La zone du Casino constitue l’entrée principale de cette plage. Ce dernier est ouvert toute l’année.

Observation : nous avons rencontré de grandes difficultés pour savoir qui fréquente le Casino. On n’a pu observer que les personnes qui entrent ou sortent, car l’accès est protégé et il est difficile de voir à l’intérieur. Nos estimations sont donc quasiment nulles ou très sous-estimées.



La plage de Châtelailлон ;
le casino

Par ailleurs, la plage est longée par une route, qui fait office de promenade l’été, étant donné qu’elle est fermée à la circulation automobile. Une route qui est bordée par des résidences, essentiellement secondaires – surtout occupées pendant les week-ends, les vacances et l’été – à savoir :

- l’Atlantica, riche de 33 appartements ;
- le Bugatti, proposant 19 appartements ;
- la Croisette, disposant de 8 appartements.

Ce lieu est aussi agrémenté de trois cafés-restaurants – soit : La Croisette ; le Casino et le Bugatti – et d'un glacier, qui ouvre avec le retour des beaux jours. Enfin, ce site est, aussi, doté d'un petit parking, disposant de neuf places, au plus. Il existe aussi un parking pour deux roues, surtout utilisé l'été. La plage, quant à elle, est pourvue de toilettes publiques. Elle est, aussi, agrémentée de trampoline pour enfants, pendant l'été.

La place-parking : ce parking de la plage est, aussi, une place, agrémentée de nombreuses structures urbaines, telles que : une petite « Coop. »¹, une boulangerie, deux cafés restaurants, un pub (le soir), deux coiffeurs, deux cabinets dentaires, un restaurant rapide, une agence immobilière, une laverie, une mutuelle d'assurances, deux fleuristes et un vétérinaire.

Elle est aussi bordée par de nombreuses résidences -les commerces sont au rez-de-chaussée et les résidences aux étages². Elles sont au nombre de six, à savoir :

- la résidence « de la Boulangerie » (4 appartements) ;
- la résidence « du salon de coiffure » (3 appartements) ;
- la résidence « de la Caisse d'Épargne » (8 appartements) ;
- la résidence « de la Laverie » (4 appartements) ;
- la résidence « du Pub » (10 appartements) ;
- la résidence « de l'Agence Immobilière » (16 appartements).



Châtelainon :
la place du parking.

La place-parking, accueille aussi cinq villas, dont une seulement est ouverte toute l'année. Enfin, en tant que parking elle dispose de 100 à 120 places –en fonction de la façon dont les voitures se garent. Toutefois, l'été, elle est entièrement occupée par la fête foraine. Enfin, elle est longée par une route à double sens, qui traverse le centre-ville et qui est, souvent, victime d'embouteillage, l'été.



1. Magasin de proximité.

2. Ces résidences ne portant pas toutes de noms, il a été choisi de les appeler en utilisant le nom du commerce de leur rez-de-chaussée.

Un lieu touristique aux portes de l'agglomération centrale : l'Île de Ré.

L'île de Ré est connue pour être une île touristique et résidentielle, occupée par une population relativement privilégiée. Elle est située à quelques kilomètres de la côte rochelaise. Une côte, à laquelle elle est, désormais, ancrée, par un imposant pont, jeté entre La Palisse, sur le continent, et Rivedoux, sur l'île. Ré s'organise en trois zones majeures, soit :

- les communes de Rivedoux, Sablanceau et de Sainte Marie, au Sud ;
- la commune de Saint-Martin, au cœur de l'île ;
- la commune des Portes en Ré, qui s'étend à son extrémité nord.

Trois zones qui se démarquent, par un certain nombre de spécificités :

↳ **Les communes du sud.**

Cette zone de Ré s'étend à l'entrée de l'île. Sa côte Sud est un cordon sableux relativement important, qui attire force de baigneurs. Cette partie de l'île accueille le tourisme le plus « populaire » de Ré, bien que son caractère modeste demeure relatif (passage du pont : 120frs par voiture pendant la période estivale, au lieu de 60frs. Il existe, toutefois, des cartes d'abonnement et des tarifs préférentiels pour ceux qui travaillent à Ré). Aussi cette zone, rassemblant les communes de Rivedoux, Sablanceau et de Sainte Marie, rassemble-t-elle la majorité des campings de l'île et les résidences les moins onéreuses.

Dans cette partie de Ré se développent, aussi, des résidences principales, appartenant aux Rochelais. En effet, un certain nombre des habitants de La Rochelle choisissent de quitter leur ville, pour résider dans le Sud de l'île, qui reste relativement proche de leur lieu de travail. Ainsi, le Sud de Ré devient-il, aussi, une zone périurbaine de La Rochelle, accueillant des résidences principales – mais aussi secondaires – appartenant aux habitants de l'agglomération rochelaise. Ce phénomène relativement récent, qui puise sans doute ses origines dans les années 1960, se développe surtout aujourd'hui.

↳ **La commune de Saint-Martin.**

La ville de Saint-Martin est assimilée à la capitale de l'île. Elle constitue le bourg principal, par lequel transitent tous les insulaires – autochtones et touristes – de Ré. Ce caractère central de la commune émane, notamment, de la concentration de ses commerces.

↳ **La commune des Portes-en-Ré.**

Les Portes-en-Ré constituent la commune la plus riche de l'île : jalonnée de résidences secondaires luxueuses, elle abrite aussi les villas de personnalités politiques importantes, tels que Lionel Jospin et Jacques Toubon – villas qui

restent, néanmoins, suffisamment dissimulées pour que leur localisation demeure inconnue du grand public. Cette population aisée fréquente la plage de *Troussechemise*, connue comme la plus luxueuse et la plus cotée de l'île.

Enfin, cette commune accueille aussi des doubles résidences. En effet, certains citadins –et plus particulièrement ceux qui se prêtent au télétravail– choisissent de s'y installer pour y vivre régulièrement, tout au long de l'année, tout en conservant une autre habitation, dans la ville où demeure le siège de leur entreprise.

↳ **Caractéristiques des sites. Deux lieux pour une île : Rivedoux et Saint-Martin.**

Rivedoux : une entrée « populaire ».

C'est la commune d'entrée de l'île. Elle est aussi réputée pour être la plus populaire. Elle est, d'ailleurs, dotée de quatre campings. Sa plage est un long cordon sableux. Cette commune a aussi une fonction de passage, entre La Rochelle et le reste de l'île. Sa proximité avec le continent en fait, aussi, une commune appréciée par les Rochelais, cherchant à s'installer sur l'île, tout en continuant à travailler sur le continent. Elle est, donc, aussi investie par de nombreuses résidences principales rochelaises. Le site d'observation est à une intersection, qui concentre :

- un parking donnant sur la plage (ce n'est, toutefois, qu'une entrée secondaire de la plage) ;
- un camping ;
- une école ;
- un office du tourisme ;
- un certain nombre de commerces, tels qu'une boulangerie, une supérette et un tabac.



Rivedoux :
vue de l'entrée du lieu

Saint-Martin: capitale de l'île et port « pittoresque » touristique.

Saint-Martin est la « capitale » de l'île. Elle se définit, aussi, comme une ville-port « pittoresque », très touristique. Elle s'organise autour de deux bassins, séparés par une petite presqu'île. Des bassins, qui sont longés par une route, séparant les quais des habitants qui se pressent le long du port. Celles-ci sont nombreuses et relativement luxueuses. En effet, elles sont constituées

d'imposantes maisons bourgeoises, dont le rez-de-chaussée est occupé par les commerces et les étages sont consacrés aux résidences principales et secondaires. Des commerces, qui sont :

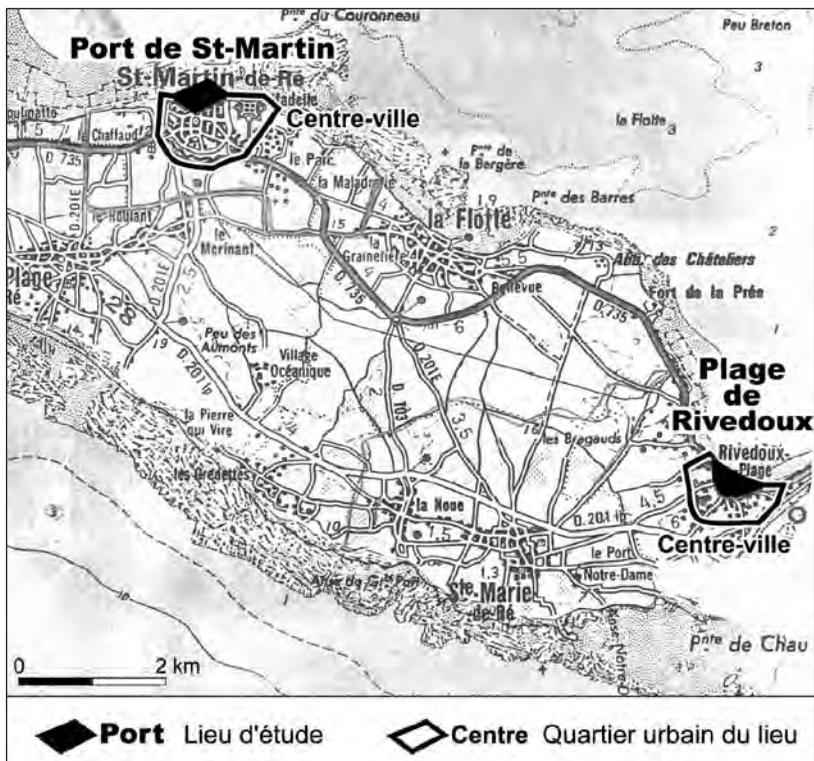
- cinq cafés-restaurants ;
- un glacier ;
- un tabac-presse ;
- une boulangerie ;
- un marché couvert.

Enfin, ce lieu, observé d'une hauteur, dressée face au port, constitue une grande entité, facile à déterminer : il est délimité par l'entrée du port, au Sud, et par un vaste parking, qui le clos, au Nord.



Saint-Martin,
vue générale

Observation : l'occupation de ce lieu est très difficile à étudier, avec précision, en raison de ses très fortes fréquentations estivales.



Méthode de recherche mise en œuvre.

La démarche de l'enquête vise, d'abord, à répondre à trois questions :

1. Observer où ?
2. Observer quand ?
3. Observer qui et comment ?

Le choix des sites dans les lieux.

Dans la mesure du possible, on a voulu « croiser » les sites d'observations, en retenant ceux dont le choix et l'identification étaient parfaitement visibles si ce n'est prévisibles (le Vieux Port de La Rochelle, Saint-Martin en Ré), mais aussi se donner des lieux plus « banaux » (Rivedoux, le parking de Châtellaillon, etc.). Un effort a été fait pour ne pas retenir que les sites « évidents » afin de construire un panel d'observations le plus large possible.

Le choix des temporalités.

Trois temporalités ont été privilégiées : annuelle, hebdomadaire, quotidienne.

↳ L'échelle annuelle : le choix des semaines

La construction de l'échelle annuelle se fait par la mise en perspective des semaines. Le choix des semaines d'observation a donc été crucial. En tenant compte des moyens réalistes dont nous pouvions disposer, cinq semaines ont été retenues, auxquelles on pourrait ajouter une part des observations de la semaine-test prise au début de l'enquête, au cours du moins de janvier 2002. Le choix des cinq semaines a été orienté en fonction de dynamiques spatio-temporelles croisées : rythmes nationaux (calendriers scolaires, ponts, fêtes religieuses, etc.), régionaux (vacances scolaires), événements locaux (Franco-Folies, etc.). Parallèlement, il était important de retenir une semaine « ordinaire », c'est-à-dire une semaine marquée par aucun événement particulier.

Cette logique d'ensemble a donc prévalu dans le choix des cinq semaines suivantes :

- la semaine du 8 au 14 avril, comme semaine de vacances locales ;
- la semaine du 15 au 21 avril, comme semaine de vacances de l'Île-de-France (seconde semaine des locaux et première semaine des Parisiens) ;
- la semaine du 6 au 12 mai, celle du « pont » de l'Ascension ;
- la semaine du 15 au 21 juillet, qui englobe une partie des Franco-Folies (qui s'achèvent le 17 juillet : dans cette semaine, on a donc, la fin des Franco, puis le retour à la « normale » de La Rochelle) ;
- la semaine du 14 au 20 octobre, qui est retenue comme semaine « ordinaire » : elle n'est concernée par aucune vacance ni événement.

↳ L'échelle hebdomadaire, le choix des jours.

La construction de l'échelle hebdomadaire se fait par la mise en perspective des jours. Des problèmes de critères similaires à ceux des semaines se sont posés pour le choix des jours d'observation. Des jours, qui peuvent être regroupés de la manière suivante.

Les journées « lambda » de la semaine.

Le mardi et le jeudi incarnent les jours « lambda » de la semaine ; les jours pendant lesquels travaillent les scolaires, mais aussi la grande majorité de la population active. La seule exception concerne les musées, qui sont fermés le mardi.

Les journées intermédiaires : travaillée le matin ; en partie chômée l'après-midi.

Le mercredi est dit le « jour des enfants », car il est férié pour les scolaires. Il est, aussi, chômé – surtout l'après-midi – par une partie de la population active, dont les enseignants du primaire et du secondaire. Enfin, étant donné qu'il n'est pas un jour férié pour les commerçants, tous les magasins sont ouverts, et accueillent nombre de personnes ne travaillant pas en ce jour, et qui en profitent pour faire leurs courses. En cela, le mercredi témoigne, donc, d'un certain nombre de traits communs avec le Samedi, mais aussi le vendredi.

Le vendredi : la mise en place des RTT a renforcé la particularité du vendredi, qui est désormais, travaillé le matin, et chômé l'après-midi, par une grande partie de la population active. En cela, il fait, donc, office d'interface entre la semaine et le week-end. Par ailleurs, étant donné qu'il n'est pas férié pour les commerçants, il est souvent utilisé, comme le mercredi et surtout le samedi, pour faire des achats.

Le samedi. Cette journée est caractérisée par son inversion d'activités à midi : alors qu'elle reste travaillée par une partie de la population, la matinée, elle est quasiment chômée par tout le monde, l'après-midi. Elle n'est, toutefois, pas fériée pour les commerçants. Aussi, est-elle le jour privilégié, dédié aux courses puisque, contrairement au mercredi et au vendredi, elle concerne, pour ainsi dire, toute la population active.

Les journées chôchées par les commerçants.

Le dimanche, constitue la journée, et surtout l'après-midi, chômé par tout le monde. Ainsi, ni la population active, ni les commerçants -au moins en ce qui concerne l'après-midi- ne travaillent. Cette journée ne peut, donc, être dédiée aux courses. Elle est davantage consacrée aux réunions de famille, aux promenades ou aux pratiques sportives.

Le lundi. Cette journée a pour particularité d'avoir des aspects communs avec les jours *Lambda* de la semaine – mardi et jeudi – pour être travaillée par

la population active, mais aussi avec le Dimanche, pour être chômée par les commerçants. Ce jour extrait, donc, sa spécificité de ce mélange de journée active, pour la majorité de la population, et fériée, pour les magasins, dont la fermeture est intéressante à observer, car elle a des répercussions sur l'habiter des lieux.

On a donc choisi trois journées, provenant chacune de l'une de ces grandes catégories des jours de la semaine.

Le mardi a été retenu comme jour « ordinaire » de la semaine. *A priori*, et sans que cela ait pu être vérifié, le cas du jeudi est sensiblement équivalent. Dans les deux cas, les scolaires et l'ensemble de la population active travaillent. Une différence pourtant : le mardi est le jour de fermeture des musées et l'on peut penser que cette situation tient compte de la traditionnelle faible fréquentation ce jour-là.

Le vendredi est le second jour retenu. La mise en place des journées de RTT a renforcé sa singularité. On le retient donc comme sorte de « transition » entre les journées de week-end, car il est généralement travaillé, le matin, et chômé l'après-midi. De plus, comme il n'est pas férié pour les commerçants, il est souvent utilisé, comme le mercredi et le samedi, pour faire les courses.

Le dimanche a été considéré comme jour férié par excellence.

Observation : si l'on fait remarquer que le mercredi est le traditionnel « jour des enfants » et que le lundi est la journée traditionnellement chômée par les commerçants, on se rend compte qu'il est de plus en plus difficile de définir des jours « ordinaires », chacun d'entre eux ayant sa propre singularité qui pourrait en faire un jour d'observation.

↳ L'échelle quotidienne : le choix des heures.

La construction de l'échelle quotidienne se fait par la mise en perspective des heures d'observation. Le problème était de fixer des heures d'observations précises et constantes et de mener les comptages selon une durée à chaque fois équivalentes, cinq minutes, montre en main, en l'occurrence.

Quatre instants ont été retenus qui semblent les plus représentatifs des temps forts d'une journée :

- neuf heures : c'est le début de la journée ; début des horaires de travail et ouverture des commerces ;
- douze heures : le milieu de la journée et « pause » déjeuné ;
- seize heures : le milieu de l'après-midi ; sortie des scolaires et des enseignants du primaire ;
- vingt-et-une heures : le début de la soirée, même si cette notion varie sans doute en fonction des saisons, selon qu'il fait encore jour ou déjà nuit.

La grille d'observation : pour une compatibilité des lieux.

(voir grille-modèle ci-après)

L'objectif étant d'analyser les différences d'occupation des sites, soit « *l'habiter* » *instantané des lieux*, objet de notre étude, l'on s'efforce d'observer la *présence* (nombre d'hommes et de femmes) mais aussi *le mode* de fréquentation. Aussi, cette étude ne se résume pas à un simple comptage, mais à une observation, à la fois *quantitative* et *qualitative*, des diverses populations occupant les lieux à un instant prédéterminé.

Afin d'avoir une appréhension globale de cette fréquentation des lieux, on se livre à une comptabilité qui se décline en quatre rubriques, recouvrant *les individus, les véhicules, les logements et les commerces*.

↳ L'entrée par les individus occupant le lieu.

En premier lieu, l'on s'efforce d'observer l'occupation des lieux en se livrant à un relevé quantitatif. Il s'agit d'un travail de comptage qui donne les bases des remplissages et des vidages des lieux. Il s'agit de mesurer tous les hommes et les femmes enregistrés dans le lieu pendant les 5 minutes du comptage, qu'ils le traversent ou y stationnent. Un degré de précision supplémentaire est apporté par des relevés plus « qualitatifs » qui permettent de se faire une meilleure idée de la fonction en cours du lieu. Des relevés qualitatifs qui concernent :

- *l'âge des occupants* ;
- *les raisons de leur présence*, dont on peut se faire une idée, en fonction de *l'indication des pratiques* (promenades, courses, sport...) ou *des objets portés* (affaires : sac de course, parasol,... ou même les tenues vestimentaires : affaire de sport, tenue de soirée pour aller au Casino...);
- *le type d'occupation* : seul, en groupe, en famille.

Mais cette identification des occupants ne peut être exhaustive, en particulier quand leur nombre augmente. Il s'agira alors d'identifier les tendances majeures.

↳ L'entrée par les véhicules automobiles.

Les véhicules traversant ou stationnant participent à « l'habiter » du lieu : ils l'occupent, aussi. C'est pourquoi, doivent être comptabilisées *leur quantité*, mais aussi leur *qualité*. Dans ce cadre, l'on notera le *type de véhicules* (voiture de tourisme ; camping-car ; moto...), mais aussi leur plaque d'immatriculation, indiquant la provenance de ses occupants. Enfin, l'on observera :

- *les véhicules circulant*. On les *dénombrera* en comptant les véhicules passant devant un point p. déterminé, en cinq minutes (montre en main). Afin d'avoir une idée de leur déplacement, on notera, aussi, la direction de leur flux ;

- *le nombre de véhicules stationnant*, qui témoignent, aussi, de l'occupation du lieu. Afin d'avoir une idée de la densité de leur fréquentation, on notera, aussi, le pourcentage de places de parking occupées (sachant que le nombre de celles-ci peut changer, en fonction des jours ou de saisons. Ainsi, à Châtelailлон, la place-parking est occupée pendant l'été, par une fête foraine, qui ne laisse que très peu de place aux voitures).

Afin de mieux connaître, la nature de cette occupation, on observera aussi les *éventuels mouvements qui animent ces parkings*, soit les entrées et sorties de véhicules. Ceci nous permettra de savoir si l'heure étudiée correspond plutôt à un moment où les gens viennent se garer, pour aller à la plage, par exemple (Châtelailлон, Minimes) ou s'ils repartent, ou encore si c'est une heure de la journée qui connaît peu de déplacements.

↳ **L'entrée par les logements.**

Les immeubles participent à l'habitation du lieu, de par leur occupation. Aussi, cherchera-t-on à connaître l'évolution de leur fréquentation, en fonction des heures, des jours et des saisons étudiées. Pour cela, on commencera à énumérer l'ensemble des immeubles existants, en distinguant l'habitat individuel de l'habitat collectif. Des immeubles, dont on notera, de plus, le nombre d'appartements faisant face au site, s'il s'agit de résidences.

Fort de ces informations, on s'évertuera à dénombrer les logements occupés. Et ce, grâce à :

- la présence éventuelle de personnes se déplaçant dans leur appartement près des fenêtres,
- l'ouverture des volets de ces dernières ;
- l'existence d'affaires, qui seraient posées sur les balcons ;
- la présence de lumière visible la nuit, dans les appartements occupés – du moins, lorsque leurs volets ne sont pas totalement fermés.

Enfin, à partir de cette information, on notera le pourcentage de logements ouverts, à l'instant *t* de notre observation.

↳ **L'entrée par les commerces**

Les commerces –souvent situés au rez-de-chaussée des immeubles– font partie de « l'habiter » du lieu. Elles nous informent de l'occupation, mais aussi de l'animation et des rythmes de ces sites, en fonction des heures, des jours et des saisons. C'est pourquoi, l'on s'efforcera d'identifier les différents magasins du site, qu'ils soient permanents ou temporaires –comme les fêtes foraines estivales. Et ce, en soulignant leur état, ouvert ou fermé, et leur fréquentation.

Une fréquentation, que l'on ne dénombre, toutefois, pas de façon précise, par l'intermédiaire d'une valeur, car il est difficile de pouvoir réellement énumérer le nombre d'individus présents à l'intérieur d'un magasin. Aussi, l'on se contentera de fournir une estimation générale de cette fréquentation, en distinguant une occupation *forte* (plus de 50 personnes) ; *moyenne* (de 30 à 50 personnes) ; *faible* (moins de 30 personnes), ou *nulle*.

Exemple de grille d'observation, module 4

Lieux d'observation : Les Minimes

Site : Plage **Date :** 18/10/02 (vend.) **Heure :** 9h50
Temps : Pluie, Soleil **Marée :** Basse

	Localisation	Nombre Densité et occup. de l'espace	Identification			Activité	Direct. dom. des flux
			Types dominants	Dom. Group / individ.	Objets portés dominants		
Population		-Nb/5min.; -occup. espace: (Dense; moyen; Faible; Nul)				(Prom.; Détente; Sport; Passage; Arrêt; Travail)	
	Remblai	Dens. : 1/5 min. Occup. : Faible	Jeune : Famille : Pop.active : Pers. Agée :	-Individuel	-Vélo.	-Prom. -Passage	(Vers plage ; vers ville ; etc.)
	Plage	Dens. : 4/5min. Occup. : Faible	Jeune : Famille : Pop.active : Pers. Agée :	-Individuel -Groupe	-Balle de jonglage ; -Prom. Chien -Maillot de bain	-Jonglage -Prom. Chien -Bain	-long de la mer ; -Vers café
	Parc	Dens. : 1/5min. Occup. : Faible	Jeune : Famille : Pop.active : Pers. Agée :	-Individuel	-Sac à main	-Passage	Le long plage
	Café/restaur.	Dens. : 3/5 min Occup. : Faible	Jeune : Famille : Pop.active : Pers. Agée :	-Groupe	-Aff. de travail	-Travail (garçon de café)	-vers boulang.

	Localisation	Nombre Densité et occup. de l'espace	Identification			Activité	Direct. dom. des flux
			Types dominants	Immatricul. dominates	Etat dominant : (stationnant ; circulant)		
Véhicules		- Nb/5mn. - Occup. Espace : (Dense; Moyenne ; Faible; Nulle)				Circulation : Traffic continu/ discontinu	(Vers ville ; vers plage ; ou Entrant /Sortant
	Port	Dens. : 1/5 min. Occup. : Faible(60) Taux de rempliss. : 1/6	Voiture Bus/car Mot/mob. Vélo Roller/skate Camping-car : 1	17, 91, 31, 94, 33, 86	Stationnant	Discont.	Entrant
	Parking	Dens. : 0/5min ; Occup. : Nulle	Voiture : Bus/car : Mot/mob. : Vélo : Roller/skate :	0	0	0	0
	Routes	Dens. : 1/5 Occup. : Faible	Navire de W. (pêch. ; com.) Plaisanciers ; Planche ; Canoë.		Circulant	Discont.	Vers mer

		Nomb. selon la catégorie	Ident. de chaque habitation	Nombre de logement	Nombre de logements ouverts	% de logements ouverts				
Imm.	Remblai face à la plage	2 Résid.	Rés. Île du Ponant II	12 appart.	9	75 %				
			Rés. Terrasse de la Plage	50 appart.	30	60 %				
	Remblai face au parc	1 Résid.	Rés. Île du Ponant III	65 appart.	29	45 %				
Commerces	Remblai face à la plage	Nomb. selon la catégorie	Ident. de chaque com.	Type de commerces :	Etat : (Ouvert ; Fermé)	Fréquentation du commerce : (fort ; moyen ; faible ; nul)	Faible			
								3 Cafés	Perm.	F
									Perm.	F
									Perm.	F
								1 Restaur.	Perm.	O
								2 bazars	Perm.	F
								1 manège	Perm.	F
								1 Locajet	Perm.	F
1 centre océano.	Perm.	O								
1 cab. architecte	Perm.	O								

Résultats des enquêtes : approche méthodologique.

Les résultats reprennent les données recueillies. Celles-ci sont complètes (semaines, journées et heures) pour les sites de l'Aquarium, de Rivedoux, du Vieux-port et de Châtelailon. En revanche elles sont lacunaires pour les sites de Saint-Martin et les Minimes. La lourdeur des données à recueillir ainsi que de la contrainte de présence sur le site en sont, pour partie, la cause. Néanmoins, même partielles, certaines de ces données ont pu être ponctuellement valorisées, en particulier comme réajustements de données d'ensemble ou pour les nuancer. Globalement, cependant, il est possible à partir des données existantes, d'aborder, généralement, les questionnements et les problématiques de la dynamique des lieux.

Ainsi, cette démarche vise à évaluer une double approche :

- mettre en évidence des variations dans le fonctionnement et les pratiques des lieux par la recherche des différences dans l'habiter des lieux, à la fois à travers (1) des variations quantitativement significatives de leurs occupations et (2) celles de leurs rythmes d'animation.
- proposer une ou des interprétation(s) pour rendre compte de ces variations à partir, entre autres, des observations « qualitatives » de l'occupation des lieux.

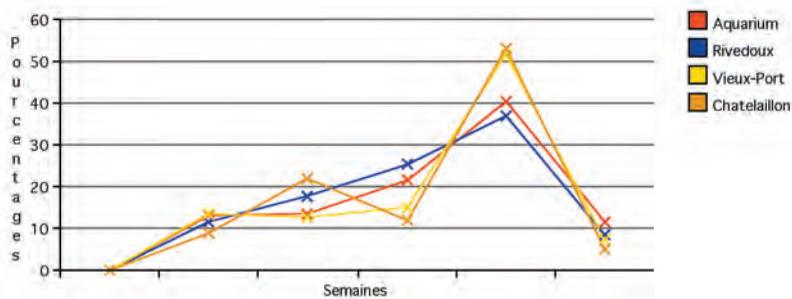
Cela conduit à privilégier l'entrée dans les lieux par leurs temporalités.

Temporalités longues : variations par les semaines de l'année.

Fréquentation annuelle = mise en perspective des semaines de l'année.

Fréquentation par semaine = somme des fréquentations journalières de la semaine.

Figure 1. Fréquentation par semaine (piétons).



L'analyse de la figure 1 permet de définir deux modèles de variations hebdomadaires :

1. Le modèle Aquarium-Rivedoux qui montre une progression régulière qui culmine lors de la semaine de juillet, particulièrement remplie, en particulier

sans doute par l'effet « Franco-folies »³. En valeurs absolues, la différence entre la semaine la plus « remplie » et celle qui l'est le moins est de 1 à 4,36.

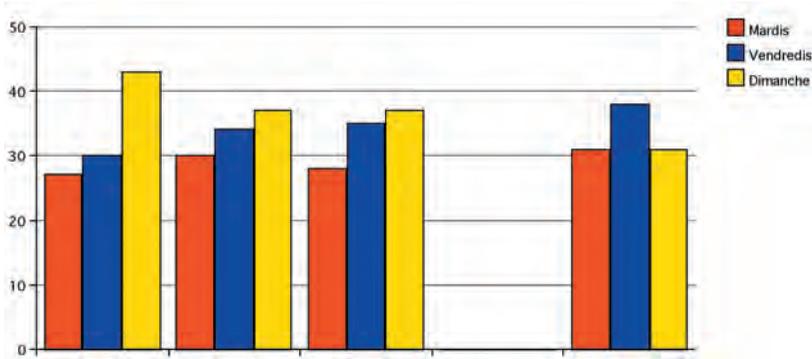
2. Le modèle Vieux-Port-Châtelailon, marqué par une rupture plus nette correspondant à la semaine de juillet qui culmine, dans les deux cas, avec plus de 50 % de la fréquentation, soit autant, à elle seule, que les quatre autres. En valeur absolue, cela donne un rapport de 1 à 12 !

Hypothèse d'interprétation. Compte tenu de l'ampleur de ces variations, on peut conclure que l'on a bien affaire à deux modèles de fréquentations différents. Dans le premier cas, on note (1) un changement de degré dans la fréquentation, avec des variations qui se font dans une relative régularité et en fonction des rythmes sociaux généraux associés aux lieux de vie. Le second cas présente (2) un changement de nature de la fréquentation dont on peut, d'ores et déjà, se demander s'il ne correspond pas à un autre usage, exclusif ou superposé au premier, le cas échéant touristique.

Temporalités moyennes : les journées dans les semaines.

Fréquentation journalière = somme des fréquentations horaires

Figure 2. Rivedoux, fréquentation par jour de la semaine (pourcentages).



Dans le cas de Rivedoux⁴, on note une assez bonne régularité de la fréquentation tout au long de la semaine. Le dimanche est, globalement, la journée la plus représentée. On notera deux exceptions notables. La première semaine

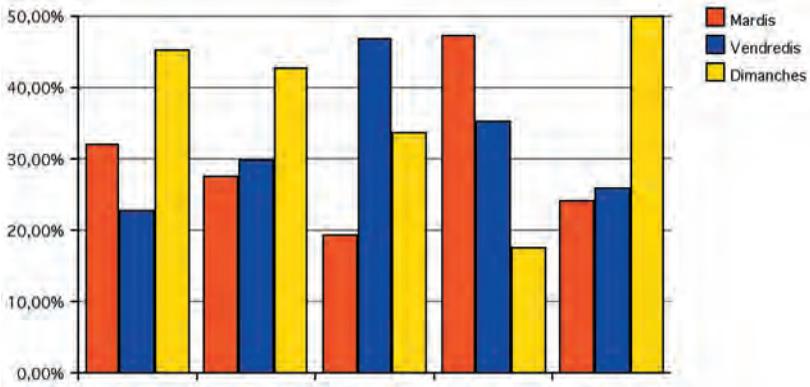
3. Cet effet est en particulier sensible pour la journée du mardi 19 juillet 2002 (concert de « Noir Désir »).

4. Il manque une journée d'observation, ce qui compromet la prise en compte de la semaine de juillet et relativise donc la portée de ce qui peut-être dit.

enregistre une « sur-représentation » du dimanche ; la dernière (octobre), une « sous-représentation », au profit, en particulier, du vendredi.

Cette dernière semaine est du reste la moins « fréquentée » en valeur absolue. Dans le cas du Vieux-Port, les résultats sont tout à fait différents.

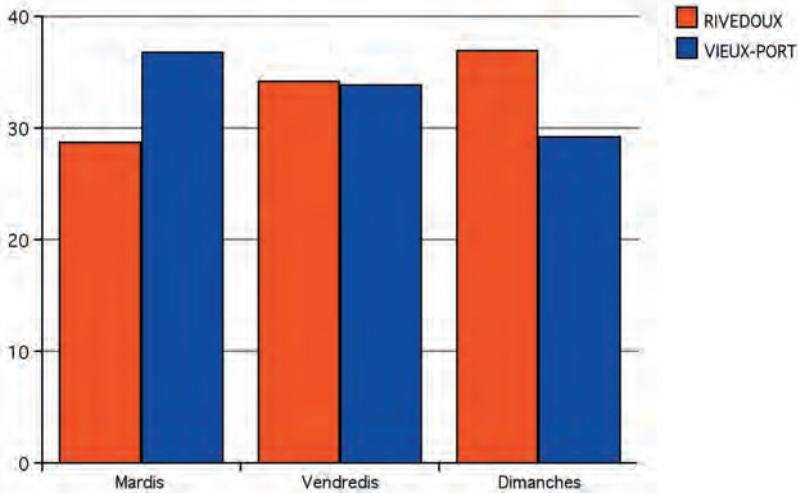
Figure 3. Vieux-Port : fréquentation par journées
(pourcentages de chaque jour dans sa semaine).



Le dimanche reste la journée dominante et singulièrement au mois d'octobre, la semaine la plus « normale » de la série. Les pourcentages sont encore forts au moment des semaines de vacances scolaires. En revanche, le dimanche n'est plus la journée dominante, à la fois pendant la semaine du « pont » du mois de mai et pendant celles des « grandes » vacances. Dans le premier cas, c'est le vendredi qui l'emporte. Dans le second, le mardi, et l'on peut penser qu'il s'agit là de l'effet des « Franco-folies ».

Du reste, si l'on établit le pourcentage de fréquentation par journée sur le total des journées d'observations, c'est le mardi qui l'emporte, ce qui ne peut être totalement imputé à l'effet « franco-folies » dans la mesure où le vendredi vient après. À titre de comparaison, dans le cas de Rivedoux, le dimanche vient assez largement en tête.

Figure 4. Rivedoux/Vieux-Port, journées de fréquentation
(pourcentage des jours sur l'ensemble de l'année).



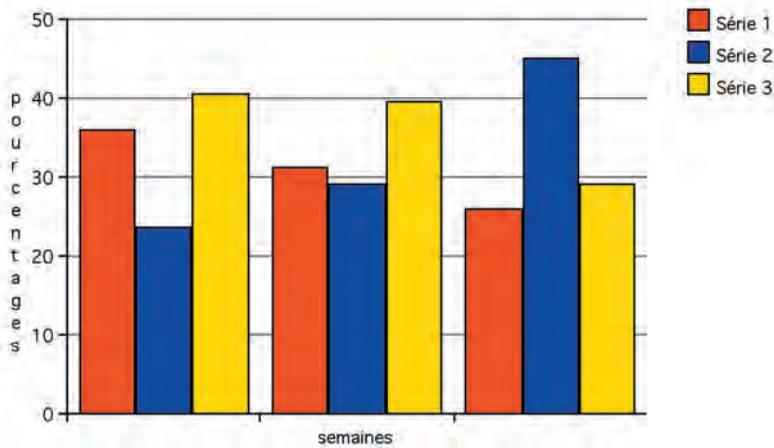
Constat 1 : À partir de ces deux exemples, l'importance relative des dimanches peut être prise comme l'un des critères d'appréciation des modes d'habiter. Un dimanche en position dominante semble exprimer la marque des rythmes liés aux lieux de vie (cas de Rivedoux). Lorsque la dimension touristique prend de l'importance, le poids relatif du dimanche s'en trouve diminué au profit des autres jours (Vieux-Port).

Constat 2 : D'une manière générale, ce qui se dégage est la difficulté d'établir des régularités à l'intérieur des jours de la semaine. Selon les périodes de l'année, on voit que le rapport entre ces jours varie. Finalement, il est de plus en plus difficile de définir des journées « normales » et « exceptionnelles » tant la variabilité semble importante.

Hypothèse(s) interprétative(s). Ces tendances peuvent peut-être être comprises non seulement par des variations propres aux rythmes locaux, mais aussi par la superposition d'autres rythmes (celui des vacances, par exemple des habitants d'autres régions, voire d'autres pays).

Le cas des trois premières semaines d'observation de Saint-Martin semble confirmer ces hypothèses.

Figure 5. Journées de fréquentation (semaines 1, 2, 3) à Saint-Martin.



On y observe :

1. Deux semaines d'un dimanche dominant, quand les rythmes de lieux de vie, même combinés avec ceux des vacances scolaires, semblent dominants.
2. La semaine du week-end de l'ascension, qui voit la fréquentation du vendredi augmenter fortement, alors que, proportionnellement, le dimanche est plus faible quand les touristes sont déjà sur le chemin du retour.

En l'occurrence, la fréquentation des dimanches des semaines 2 et 3 est équivalente (2500 personnes environs). Mais c'est la fréquentation du vendredi qui augmente fortement, (3960 en mai \neq 1800 en avril) ; marquant ainsi la nette augmentation de la dimension touristique. À partir de ce schéma, tout semble indiquer alors que la saison touristique de Saint-Martin commence donc au mois de mai plutôt qu'au mois d'avril.

Les temporalités courtes : les heures dans les journées.

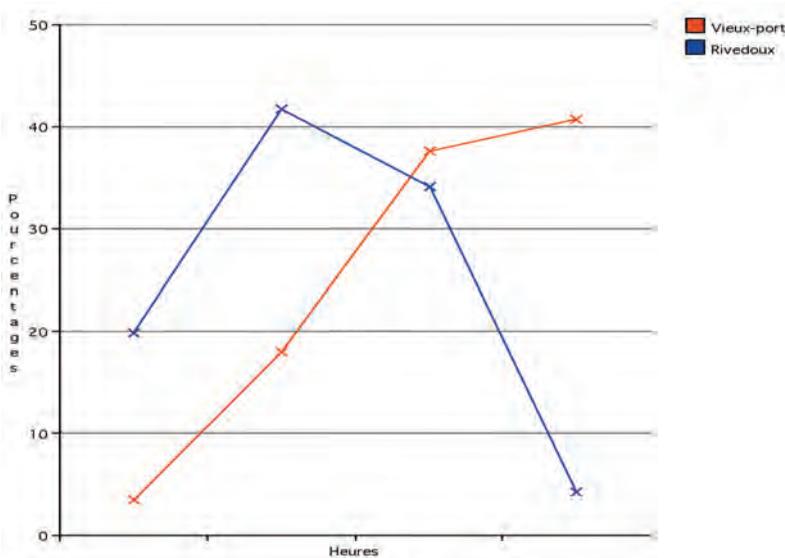
La mesure horaire est l'unité d'observation. On peut approcher cette échelle de temporalité en croisant deux entrées.

↳ Mesures horaires rapportées aux semaines.

Dans une première approche, on peut travailler sur les heures prises dans le cadre des semaines, en faisant de chaque semaine la moyenne des heures des trois journées.

Les heures prises dans le cadre des semaines

Figure 6. Heures par semaine d'observation.



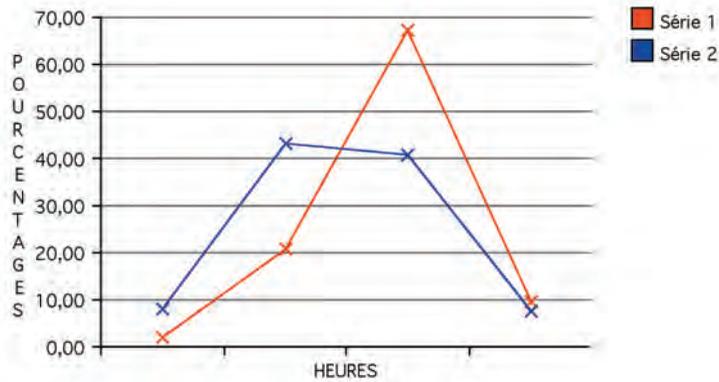
La figure 6 montre clairement deux distributions de fréquentation par heures de la journée qui sont à mettre en perspective avec les courbes annuelles. Dans le cas de Rivedoux, l'heure dominante est le midi alors que la soirée est très largement vidée (4, 30 % de la fréquentation). Dans le cas du Vieux-port, en revanche, l'heure du soir⁵ est celle du remplissage maximum, dans une proportion du reste assez proche du midi de Rivedoux (respectivement 41, 7 % et 40, 73 %).

En outre, les deux dynamiques sont totalement différentes, ce que montre deux courbes aux allures presque opposées. Si les temporalités journalières de Rivedoux se répartissent en deux temps, un remplissage jusqu'à midi, puis un vidage dans le reste de la journée, celles du Vieux-Port marquent un remplissage constant et régulier du matin vers le soir.

Le cas de la plage des Minimés apporte un éclairage interprétatif qui peut être significatif.

5. Du reste, le Vieux-Port est éclairé en soirée.

Figure 7. Mardis 16 avril et 16 juillet : plage des Minimes.

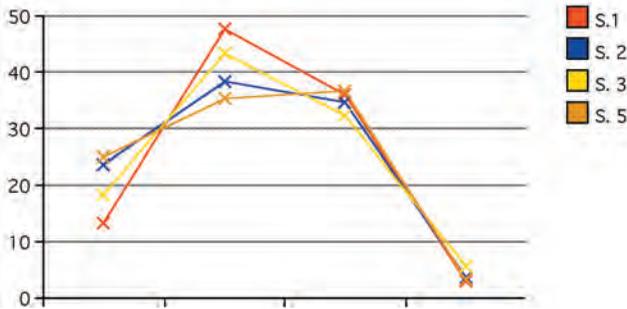


La figure 7 montre deux courbes différentes. L'un est d'un type qui rappelle celui de Rivedoux où le midi domine. Daté d'avril on peut faire l'hypothèse qu'il décrit des rythmes liés aux loisirs quotidiens. Le second, daté de juillet, est marqué par la domination de l'après-midi (16 heures) qui révèle sans doute plutôt un usage touristique de la plage. Pour autant, il n'invalide pas la dimension touristique du Vieux-Port, mais propose un autre modèle d'usage à l'intérieur d'un schéma globalement touristique. Ici, la prise en compte qualitative du lieu (sa « nature », rapportée à ses pratiques) est indispensable à sa juste appréciation. Une hypothèse serait de dire que les personnes présentes sur la plage à seize heures se retrouvent pour le dîner sur le Vieux-Port... Cela reviendrait à se donner les moyens de « pister » les déplacements des touristes dans les lieux touristiques, au cours de la journée.

Les heures semaine par semaine.

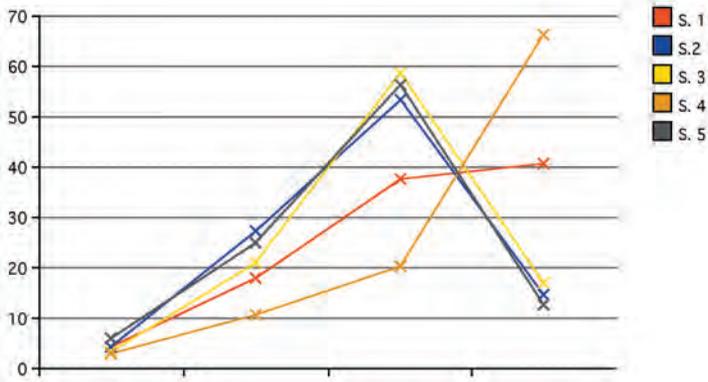
Si l'on prend en compte les heures semaine par semaine, on obtient une déclinaison de ces deux allures moyennes. À Rivedoux, le midi n'est pas l'heure dominante dans la cinquième semaine, mais la différence avec les 16 heures est si faible qu'on peut la considérer comme insignifiante (respectivement 35,25 % et 36,61).

Figure 8. Rivedoux, heures par semaine (à l'exception de la 4e).



La même figure donne dans le cas du Vieux-Port, des résultats plus nuancés. Si l'allure ascendante générale de la courbe demeure à peu près identique, on doit y apporter quelques nuances.

Figure 9. Vieux-Port : fréquentation par heures et par semaines.



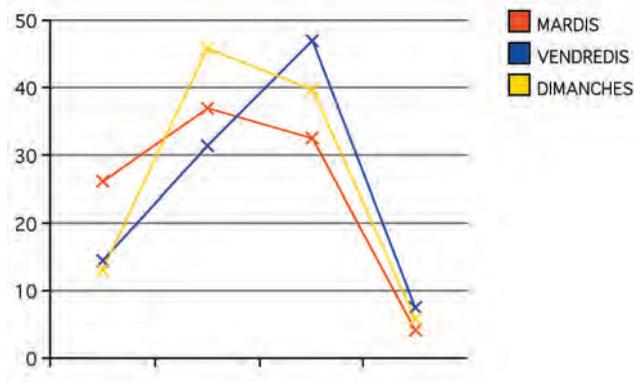
Dans un schéma d'ensemble qui reste le même, deux allures peuvent être décrites. L'une est conforme à la moyenne, constamment ascendante, et représentée par la courbe de la quatrième semaine, la plus touristique de toutes sans doute. L'autre, en revanche, est marquée par une allure ascendante jusqu'à 16 heures, puis descendante ensuite. La plus remarquable d'entre elles est représentée par la seconde semaine. On pourrait imputer cette différence à une question de climat, de chaleur ou simplement de durée des journées. Mais la première semaine, celle des journées les plus courtes, semble contredire cette explication purement « naturelle ».

Constats et hypothèses. On peut distinguer deux types de courbes. La première peut être dite « en cloche », avec l'heure de fréquentation maximale à 12 heures. Ces rythmes semblent réfléchir les pratiques quotidiennes des lieux de vie, marqués par le travail et les loisirs. Le second type de courbe présente une ascendance constante du matin au soir. Elle peut être interprétée comme dominée par des rythmes touristiques, d'autant plus que, dans le cas du Vieux-Port, les équipements et les éclairages contribuent à faire du soir le moment fort de son animation (à la différence des plages où le point fort semble être à 16 heures). Mais, à ce niveau d'observation, on a aussi pu constater que la seule prise en compte qualitative des critères de fréquentation se révélait insuffisante pour comme principe d'interprétation, dans la mesure encore où ces deux « types » peuvent s'articuler.

↳ La mesure des heures rapportées aux journées.

Cette seconde analyse prend en compte les données horaires, mais rapportées aux journées (tous les matins des mardis, les midis des mardis, etc.), ce qui décrit les heures non plus par semaine, mais bien par jour.

Figure 10. Rivedoux, heures par journées (moyennes).



Les moyennes de fréquentation horaire par journées montrent des caractéristiques assez surprenantes par la diversité des courbes.

Les mardis présentent une allure en cloche, assez typique de celle que l'on a déjà pu dégager par l'approche par les semaines. Cependant, on peut noter des différences au fil des semaines. Si les mardis des semaines 1 et 2 sont dominés par le midi (44, 27 et 41, 96 %), celui de la 3^e est plutôt « matinal » (32, 47 %) quoiqu'assez régulier au demeurant, alors que celui de la 5^e est plutôt dominé par le milieu de l'après-midi (42, 11 % à 16 heures).

Figure 11. Heures des mardis (la 4e semaine n'est pas disponible), Rivedoux.

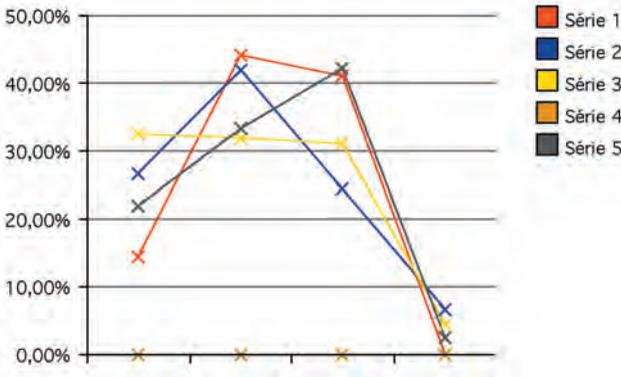
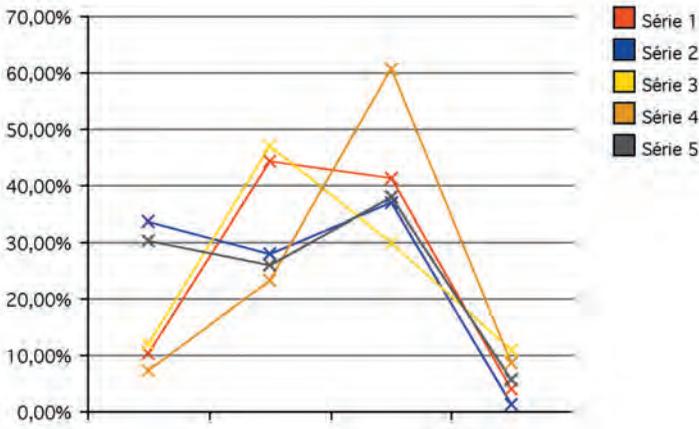
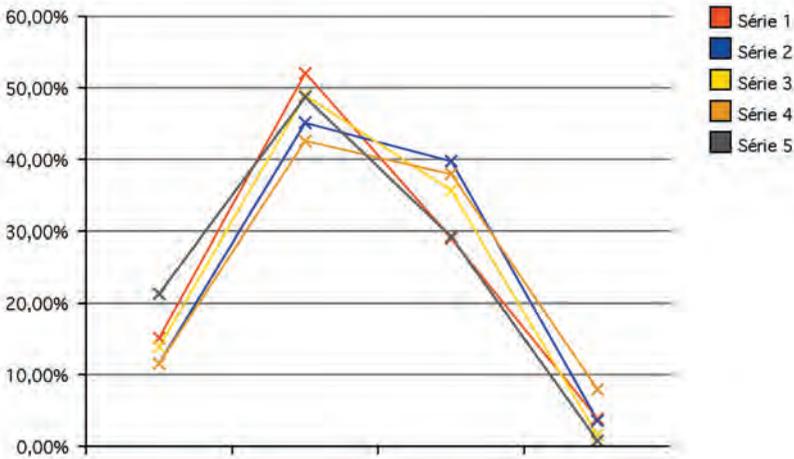


Figure 12. Rivedoux, heures par vendredis par semaine.



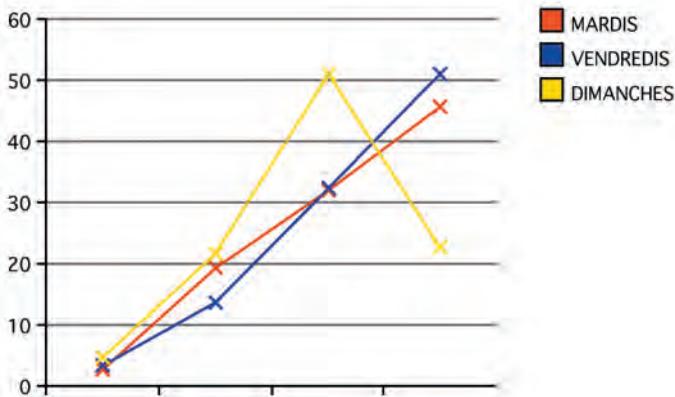
Les vendredis sont assez fortement marqués par un décalage vers le milieu de l'après-midi. Ce décalage est particulièrement net lors de la semaine de juillet. Cela renforcerait l'hypothèse d'une fréquentation de type touristique ou, en tout cas, enregistrant les phénomènes de RTT. Les dimanches, quant à eux, présentent une allure davantage « centrée » vers le milieu de la journée.

Figure 13. Rivedoux : Dimanches par semaine.



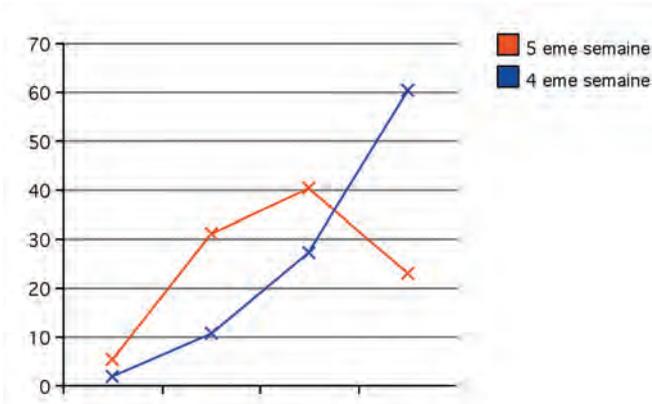
On peut alors, de manière sans doute un peu paradoxale, faire le constat d'une assez grande régularité de l'allure des courbes de fréquentation horaires le dimanche qui est une journée de loisirs assez constante, finalement tout au long de l'année. Les mêmes données à propos du Vieux-Port ne donnent pas exactement lieu aux mêmes observations.

Figure 14. Vieux-Port : heures par journée (moyennes).



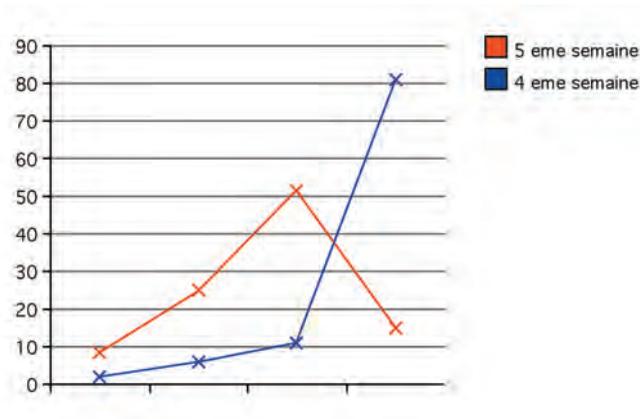
On peut dans ce cas faire clairement un double constat. Premièrement, les mardis et vendredis présentent une allure très voisine, de remplissage constant et culminant à la fin de la journée. Une seule exception, dans les deux cas, tient aux courbes de la semaine de juillet qui présente une allure différente, quand le soir est l'heure du remplissage maximum.

Figure 15. Vieux-Port : mardis (4^e et 5^e semaines).

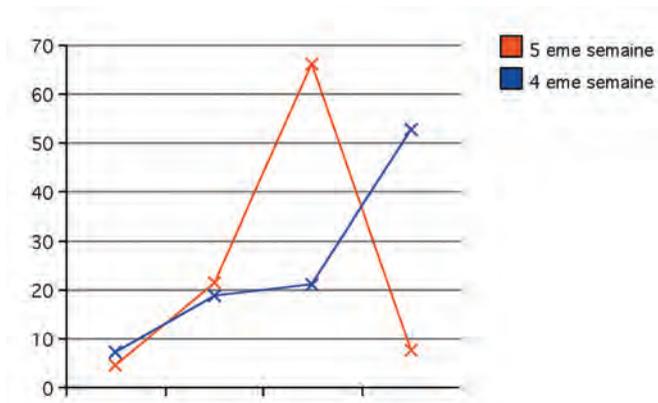


Il est frappant de constater le même phénomène à propos des vendredis, en particulier si l'on compare encore les mêmes semaines.

Figure 16. Vendredis, 4^e et 5^e semaines, Vieux-Port.



Les dimanches, en revanche, se remplissent jusqu'au milieu de l'après-midi pour se vider ensuite.

Figure 17. Vieux-Port : Dimanches, 4^e et 5^e semaines.

De plusieurs manières, on retrouve les deux types d'allures des courbes, l'une « en cloche » et l'autre « ascendante » qui semblent montrer deux types d'usages et d'habiter des lieux : les rythmes du quotidien et du travail, d'un côté ; ceux du tourisme, de l'autre.

Conclusions.

↳ Bilan.

Ce que l'on a pu mettre en évidence, dans des proportions très variables selon les lieux, est la double logique rythmique qui préside à leur chronométrie :

- des rythmes qui tiennent à la dimension lieu de vie, demeurant marqués par le temps du travail et des loisirs ;
- des rythmes qui tiennent à la dimension touristique, et qui sont comme syncopés par rapport aux précédents ; ils se retrouvent également de manière plus ou moins marquée, selon les jours et les moments de l'année, dans des croisements assez subtils (un dimanche de printemps, un mardi de vacances, etc.).

Cette distinction s'appréhende à toutes les échelles temporelles choisies et de manière assez cohérente. L'analyse plus fine de ses séries et celle des autres lieux a permis de confirmer et de nuancer. Elle montre que plus l'analyse se place dans une grande échelle temporelle (la journée, voire l'heure), la prise en compte de la « nature » du lieu s'impose. Par exemple, deux rythmes quotidiens peuvent être différents, mais exprimer la même fonction touristique dans une même « station » (La Rochelle) prise dans ses diverses composantes

(ex. : plage et Vieux-Port). Nous soutenons donc que si les approches générales conservent toute leur pertinence, leur usage à des échelles plus fines implique le recours à des données croisées, en particulier qualitatives. Seules celles-ci, en effet, peuvent mettre en évidence d'éventuelles articulations de courbes qui, si elles étaient considérées seulement d'un point de vue trop général, pourraient apparaître comme contradictoires.

Tableau méthodologique récapitulatif

Temporalités	Lieux de vie	Lieux touristiques
Longue (année) (fig. 1)	remplissages et vidages réguliers. Maximum d'été.	Semaine de juillet très nettement dominante (> 50 %). Variabilité de la fréquentation
Moyenne (semaines) (fig. 2 et 3)	Dimanches régulièrement dominants	Dimanches encore dominants (3/5). Mais autres jours dominants (mois d'été, semaine d'avril). Assez forte variabilité.
Courte (journées) (fig. 5, 8 et 12)	Courbe en « cloche » (max. 12 heures)	Courbe ascendante (max. 21 ou 16 heures).

↳ Observations.

Variabilité et temporalités.

La variabilité des temporalités des lieux est assez grande et parfois inattendue. En règle générale, plus on va vers la variabilité courte plus les « surprises » sont importantes. C'est à l'échelle des heures de la journée qu'il est le plus difficile de définir des régularités. Ce sont sans doute elles qui enregistrent le plus grand nombre de variations, là où se croisent les temporalités liées aux rythmes locaux eux-mêmes, et celles qui relèvent des temporalités régionales, voire nationales. Et le tout est combiné avec les rythmes « naturels » qui interviennent toujours, mais de manière particulièrement subtile, en tout cas à très courte échelle. S'il est assez facile de repérer les grands rythmes, ceux de grande ampleur, liés aux rythmes naturels et sociaux, il est beaucoup plus difficile d'en définir les modalités dans les temporalités courtes, en particulier parce que le mode de prise d'observation favorise les croisements temporels (ex. : fig. 10).

Des variations quantitatives et qualitatives partiellement liées.

Il semble, enfin, qu'il y ait une relation (corrélation, mais jusqu'où ?) entre l'allure des courbes et les valeurs absolues des remplissages/vidages. On doit

pouvoir repérer non seulement des changements de degré dans l'usage et la fréquentation des lieux, mais encore des changements de nature dans leur animation, soit dans les différents modes d'habiter de ceux qui les fréquentent, y stationnent et les parcourent.

Conséquence : pluri-fonctions des lieux et subjectivité de leur caractère « vide » ou « rempli ».

Ce constat est porteur d'une double conséquence. La première est *de remettre en cause l'idée d'un usage exclusif pour chaque lieu*. Du coup, l'appréciation même, en tout cas dans l'ordre du subjectif, du remplissage ou du vidage des lieux mérite d'être reconsidérée en fonction de l'usage affecté ou pensé comme tel. Un lieu est perçu comme plein ou vide aussi en fonction de l'idée que l'observateur peut se faire de son usage (ex. : une plage en hiver peut paraître « pleine » avec dix personnes mais « vide » en été avec le même nombre). Cette réflexion pose, à sa manière, la question de la « capacité de charge » des lieux en lui assignant, en quelque sorte, un paramètre d'évaluation supplémentaire. Cela en relativise encore l'intérêt et participe à en analyser de manière largement critique le contenu, le mode d'évaluation et, plus encore peut-être, les implicites. La « densité d'occupation » des lieux est une donnée relative.

Ouverture : vers une typologie des lieux, déterminée par leurs usages.

Cette remarque est également importante du point de vue de l'aménagement et de son traitement. Car le « plein » ou le « vide » des lieux est aussi une question d'usage et de conception de l'emploi. En retour, les « aménagements » d'un lieu, en particulier dans ses variantes physiques, participent à en définir les possibilités même de remplissage et de vidage (cas le plus simple, pour ne pas dire « simpliste » : le nombre de places de stationnement disponible est fonction de l'espace prévu et aménagé à cet effet). Du coup, il apparaît qu'il est tout à fait possible d'agir sur la « contenance » des lieux, de les ouvrir ou de les fermer, selon les aménagements qu'on leur apporte, ou qu'on veut leur apporter.

Ce retour sur la dimension physique des lieux par leur aménagement, autorise, du coup, à esquisser une typologie possible des lieux, selon les usages possibles (de la place vide au lieu spécialisé) qui conditionne non seulement les remplissages et les vidages dans leurs valeurs absolues, mais aussi les rythmes et les temporalités mêmes de ces lieux.

Étude de cas : Les Minimes et Châtelailлон.

Lieu I : Les Minimes.

Les Minimes sont dominés par des rythmes essentiellement liés à la dynamique de « récréation » dans une double dimension, des loisirs et du tourisme. En effet, ce sont les périodes de congés, hebdomadaires ou saisonniers, qui engendrent son animation – une animation qui est, de plus, favorisée, par la présence d'un temps clément et surtout ensoleillé. Ces exemples permettent une analyse précise de l'évolution des fréquentations, observées sur différentes journées, sélectionnées dans les semaines en raison de leur caractère représentatif.

↳ 8-14 avril, 15-21 avril : les vacances de Pâques, locales et parisiennes (en ce qui concerne la seconde semaine).

Mardi, journée « lambda » de la semaine, où se superposent activités du quotidien et des vacances.

Le mardi est, généralement, dominé par des pratiques du quotidien. Néanmoins, en période de vacances, se superposent à ces activités, celles du tourisme. Le matin, il demeure, cependant, le fief d'usages du quotidien. Il est peu fréquenté – une dizaine de personnes – et principalement pour des raisons d'alimentations – passage vers la boulangerie –, pratiques – promenade du chien – ou sportives – course à pied. A ces individus s'ajoutent, lorsque la marée est basse et que le temps est clément, des pêcheurs traversant le lieu, pour se rendre sur les rochers. À ces flux modérés de promeneurs, correspond une faible occupation du parking : seul le tiers de ses places est occupé, par des véhicules provenant de Charente-Maritime, mais aussi d'autres départements. En effet, on a observé la présence de voitures, immatriculées notamment en 79, 41, 80, 38, 86, 07 ou 85. Celles-ci peuvent témoigner de la présence de vacanciers, séjournant sur les lieux, mais aussi d'étudiants, logeant dans les résidences des Minimes. En effet, une partie des appartements dressés face à la mer, leur sont louée, au cours de l'année scolaire, avant d'être consacrée aux touristes, pendant les mois estivaux.

À midi, l'animation s'accroît : plus de 80 personnes sillonnent la plage, le remblai et le parc ; ou se détendent dans les cafés-restaurants. De même, le parking s'est rempli : plus de la moitié de ses places est occupée. Les véhicules viennent de départements plus diversifiés. La seconde semaine étudiée, le nombre de voitures provenant de la région parisienne s'est renforcé. Les commerces sont tous ouverts et moyennement fréquentés. Les immeubles sont, aussi, assez intensivement occupés : en moyenne, les deux tiers de leurs logements sont habités.

C'est à 16h que le site est le plus fréquenté : plus de 200 personnes se pressent sur son rivage ou dans ses cafés. De plus, les deux tiers des places du parking sont occupées, par des véhicules provenant essentiellement des départements extérieurs, et notamment de la région parisienne, lors de la seconde semaine d'observation. Enfin, le soir, l'animation s'atténue considérablement : la plage, le remblai et les parcs sont fréquentés par moins de personnes, tandis que le café encore ouvert accueille une trentaine de clients. Seul le tiers des places de parkings est occupé, par des véhicules du départements ou des régions proches.

Ainsi, pendant cette période de vacances, le mardi, journée de travail « ordinaire », est dominé par des rythmes de vacances, qui se surimposent à partir de midi, à ses rythmes du quotidien. Par ailleurs, sur l'ensemble de la journée, on n'observe pas de différence majeure de densité de fréquentation entre la semaine de vacances locales et la semaine de congés des Parisiens. Il semble que la présence de ces derniers ne prédomine pas encore, sur le site, pendant ces vacances de Pâques, certes encore très fraîches.

Vendredi, journée interface entre la semaine et le week-end.

En tant qu'espace dédié à la détente et à l'amusement, la plage des Minimes est essentiellement occupée le week-end, ou pendant les vacances. C'est pourquoi, ses pics de fréquentation se concentrent pendant les week-ends des périodes de congés : c'est alors que se réunissent le plus d'individus, sur ce lieu touristique. Or, le vendredi constitue une journée charnière, située à l'interface de la semaine travaillée et du week-end chômé. Ainsi, le matin reste inféodé à des rythmes du quotidien. Il est peu fréquenté, et principalement pour des raisons alimentaires, pratiques ou sportives, comme le mardi. Cette faible fréquentation matinale des Minimes se retranscrit dans l'occupation du parking. En effet, seul le cinquième de ses places sont, alors, occupés, par des habitants de Charente-Maritime, ou d'autres départements. Comme le mardi, ces derniers peuvent être des vacanciers ou des étudiants résidents sur place, pendant l'année scolaire. Enfin, en ce qui concerne les résidences et les magasins, ils sont, majoritairement fermés. Les cafés constituent les seuls commerces déjà ouverts, mais leur fréquentation est encore très faible.

La plage des Minimes ne commence réellement à s'animer qu'en milieu de journée et surtout dans l'après-midi. En effet, aux alentours de midi, le nombre des « habitants » du lieu s'accroît (20/5min). Ces personnes viennent de façon individuelle, mais aussi en groupe, pour se détendre ou simplement pour traverser le lieu (passage). Le parking reçoit, aussi, un peu plus de visiteurs : un quart de ses places sont occupées, par des véhicules provenant d'horizons variés : 31, 85, 86, 87, 59, 79. Néanmoins, les véhicules immatriculés dans le

département – 17 – prédominant toujours. Quant aux immeubles et commerces, ils sont ouverts, à cinquante pour cent. Cependant, les cafés-restaurants et bazars ne connaissent encore qu'une fréquentation modérée.

Cette activité naissante se renforce encore davantage en milieu d'après-midi. On dénombre plus de 70 personnes (par 5 minutes) sillonnant ou stationnant sur la plage, le remblai et le parc. À ces promeneurs s'ajoutent une trentaine de personnes installées dans les cafés-restaurants. Ces personnes sont essentiellement des familles et des jeunes, venus en groupe. Le nombre des véhicules stationnant sur le parking traduit, aussi, cette augmentation : plus d'un tiers de ses places est occupée – ces vendredi, le parking n'est, donc, globalement, que moyennement fréquenté – par des voitures provenant essentiellement de Charente-Maritime, mais aussi, en quantité importante, de départements extérieurs – 85, 79, 49, 80, 34, 86, 53, 13, 92, 29. Les immeubles et les commerces sont, aussi, davantage ouverts : entre 50 et 75 % des logements sont habités, alors que l'ensemble des magasins est ouvert (fréquentation moyenne). Cette augmentation peut être le fruit de l'arrivée des vacanciers sur la plage, dans l'après-midi, mais aussi de la venue d'une partie d'autochtones, sortant plutôt de leur travail, le vendredi, en raison de la semaine des 35 heures et de la mise en place des RTT.

Enfin, à 21h, cette animation retombe. Alors que les cafés sont majoritairement fermés, le nombre des promeneurs a considérablement diminué : une quinzaine de personnes est dispersée entre le remblai, la plage et l'entrée du parc, alors qu'une trentaine est installée dans le restaurant encore ouvert. De même, les voitures en stationnement et en circulation sont beaucoup moins nombreuses – à peine 20 % des places du parking sont occupées. Cette importante baisse d'activité résulte, en partie, sur cette plage peu éclairée, de la précocité de la tombée de la nuit : au mois d'avril, les journées sont encore courtes. Aussi, les promeneurs, représentant la population la plus importante du lieu, le désertent en fin de journée. Et ce, d'autant plus que le temps très frais incite peu à l'errance.

Dimanche : journée chômée par tous, pendant les vacances.

Bien que les deux semaines étudiées en avril correspondent à des périodes de congés scolaires, elles sont davantage fréquentées pendant le week-end et plus particulièrement le dimanche. Ce phénomène résulte de la présence des autochtones – ou des doubles résidences – qui, en fin de semaine, viennent profiter de leur plage, surtout lorsque le beau temps les y invite. Cette augmentation est d'autant plus importante au cours de la seconde semaine des vacances de Pâques, pendant laquelle se chevauchent vacances locales et vacances parisiennes : le dimanche 14 avril, 50 à 75 % des logements sont occupés, contre 50 à 90 % le 21 avril.

Au-delà de ce constat général, on observe que la fréquentation de ces dimanches, n'est pas homogène, en fonction des différentes heures de la journée. Ainsi, le matin reste peu convoité : individus et véhicules circulent peu sur la plage et sur le parking, même s'ils sont, quand même plus nombreux le 21 avril que le 14. En effet, le 14, on observe le passage de 10 personnes en 5 minutes et le stationnement de 70 véhicules (occupant moins de un cinquième des places disponibles). Par contre, le 21, on compte un flux de 50 personnes en 5 minutes et l'occupation de 100 véhicules, utilisant un quart de places disponibles.

Ainsi, l'occupation du lieu n'est guère plus matinale le dimanche que le vendredi. Par contre, l'accentuation de son animation est plus précoce en fin de semaine. Alors que ce n'est réellement qu'en milieu d'après-midi que l'activité des Minimes se renforce, le vendredi, elle s'affirme dès midi, le dimanche. Ce phénomène résulte des RIT qui ne libèrent les individus de leur travail, qu'à partir du milieu de la journée. Une fois encore, cette augmentation de fréquentation demeure relativement plus accentuée, au cours de la semaine des vacances parisiennes. En effet, le 14 on dénombre un passage de 90 personnes – en cinq minutes – et une occupation d'une centaine de véhicules stationnant – regroupant une majorité de plaques d'immatriculation locale, mais aussi d'autres départements comme le 79 et 74. Par contre, le 21, on compte le flux de quelques 140 personnes en cinq minutes, ainsi que le stationnement de près de 120 véhicules. Ces derniers proviennent de Charente-Maritime, mais aussi d'autres départements – 77, 86, 47, 85, 64, 29, 18, 16 – et notamment de la région parisienne – 94, 92.

Bien que la plage des Minimes commence à s'animer dès le milieu de la journée du dimanche, elle n'atteint le comble de sa fréquentation que dans l'après-midi. Ainsi, elle accueille, le 14 avril, entre 180 personnes – dont 50 dans les cafés – et, le 21 avril, plus de 650 personnes – dont 150 dans les cafés – (le 21). Ce dernier dimanche ensoleillé (le 21) a, donc, été fréquenté comme un après-midi du mois de juillet, en raison de la coexistence, sur le lieu, des touristes provenant de la région, mais aussi des vacanciers d'autres régions et notamment de la région parisienne. (Chevauchement de deux périodes de vacances). Cette forte fréquentation se retranscrit sur le parking : le 14, on dénombre 130 véhicules, en stationnement, dont une grande majorité proviennent de Charente-Maritime. Le 21, on compte 300 voitures (représentant les trois quarts des places du parking), dont plus de la moitié provient de l'extérieur du département. Immeubles et commerces sont, aussi, majoritairement ouverts : tous les commerces sont ouverts (sauf le manège, le 14). Par ailleurs, entre 50 % et 75 % (le 14) à 90 % (le 21) des logements sont occupés.

Enfin, malgré l'animation forte à très forte de la journée, le dimanche soir redevient calme. Moins de 50 personnes sillonnent la plage, tandis que le

parking n'accueille plus que 70 véhicules, essentiellement originaires de Charente-Maritime, mais aussi d'autres départements (79, 86, 18...). Ces derniers appartiennent, sans doute, principalement aux étudiants logeant dans les résidences du quartier. Cette importante baisse d'animation témoigne du départ en masse des visiteurs de la journée, et ce même le 21 avril, alors que les vacances des parisiens ne sont pas encore achevées. Ce qui signifie que la majorité de ces visiteurs sont des excursionnistes ou des vacanciers locaux : les Parisiens ne constituent, vraisemblablement, pas encore la population touristique prédominante aux Minimes, pendant les vacances d'avril.

↳ 10 mai : un vendredi englobé dans le pont du 8-Mai.

Dominée par des activités touristiques, la plage des Minimes est peu fréquentée le matin : moins d'une dizaine de personnes sillonnent ses parc, plage et remblai. Par contre, en raison de ces vacances du 8 mai, auxquelles se rajoute le déroulement de la *Volvo Race*, son parking est densément occupé : 250 véhicules, provenant de départements divers – 17, 18, 37, 42, 75, 91 – y stationnent. De même, les immeubles ne sont beaucoup occupés : entre 50 et 80 % des logements sont habités.

Cette importante fréquentation des Minimes n'a de cesse de se renforcer, tout au long de la journée. Sur son vaste parking, se pressent quelque 350 voitures à midi et 400 à 16h – ce qui représente 100 % des places du parking.

Des véhicules, qui sont originaires du département, certes, mais plus en majorité : en effet, plus de la moitié d'entre eux viennent de régions relativement proche – exemple 33 – mais aussi relativement lointaine (03, 06). Et parmi eux, beaucoup proviennent de la région parisienne (75, 91, 95, 78) et des départements proches de la région parisienne (60). Toutefois, si les visiteurs sont venus nombreux à l'occasion de ce pont, ils semblent découragés de fréquenter la plage, sans doute en raison du mauvais temps. En effet, alors que ce dernier est à la pluie et au vent, les promeneurs sur la plage, sur le remblai et dans le parc sont assez peu nombreux, par rapport au nombre de voitures (45 promeneurs à midi et 110 à 16h, alors que le parking accueille encore 350 et 400 véhicules). Par contre les cafés-restaurants sont assez bien fréquentés (une cinquantaine de clients) : si le mauvais temps bride, sans doute, l'envie de se promener ou de s'amuser sur la plage ou dans ses environs (parc, remblai), il n'empêche pas les visiteurs de se restaurer, près de l'océan. Les logements sont, par contre, très occupés : de 70 à 90 % d'entre eux, sont fréquentés. Cette forte occupation, par rapport aux vacances de Pâques se justifie, sans doute, en partie par le fait que mai se rapproche davantage des deux mois (théoriquement) les plus chauds de l'année, à savoir juillet-août. Souvent, les touristes préfèrent venir en mai qu'en avril, parce qu'ils considèrent que leur chance d'avoir du

beau temps est plus importante. Un calcul qui ne fonctionne pas toujours : ici, le 10 mai se passe sous la pluie -par contre, les températures sont, effectivement, déjà clémentes. Face à cette importante venue de visiteurs, pendant les congés de mai, l'ensemble des commerces sont ouverts, à part le manège. Néanmoins, à l'exception des cafés-restaurants, ils sont peu fréquentés. Une fois encore, ce temps pluvieux et venté, incite davantage à aller se réfugier dans un café pour prendre quelques choses de chauds, qu'à flâner dans des boutiques de souvenirs et de maillots de bain. On observe, donc, une occupation des Minimes, assez similaire à 12h et à 16h : le lieu est pareillement habité, quoique sa fréquentation soit un peu plus intense en milieu d'après-midi.

Enfin, le soir, cette dense occupation s'atténue. Le parking n'accueille plus que 120 véhicules, provenant encore de nombreux départements –notamment de région parisienne. Il reste, encore, un certain nombre de personnes –une quarantaine– sur la plage ou dans ses environs (remblai, parc), mais leur venue s'est, quand même, tarie. Les cafés se sont, quant à eux, vidés (on ne dénombre plus de cinq personnes dans ses cafés-restaurants, qui sont encore presque tous ouverts. Les autres commerces restent, aussi, ouverts, ce qui signifie que leurs propriétaires espèrent, désormais, avoir des clients assez tardivement dans la soirée (21h). Néanmoins, en ce jour pluvieux et venté, leur nombre est plutôt restreint : la fréquentation de l'ensemble des commerces des Minimes est, en effet, devenue très limitée.

↳ **Juillet : une semaine de la saison estivale, au sortir des Franco-Folies.**

Le mardi 16 juillet est le dernier mardi des Franco-Folies, tout en se situant au cœur de la saison estivale. Le lieu des Minimes est très fréquenté, en ce mardi, chaud et ensoleillé. Et ce, depuis le matin. À 9h, la plage est déjà occupée par une centaine de vacanciers, venus en groupe, profiter du Soleil et de la mer. Le remblai et le parc accueillent, pour leur part, une population plus « traditionnelle » du matin, composée de sportifs (runners) ou de passants, allant notamment à la boulangerie. Ces derniers sont moins nombreux (15 personnes), ce qui est comparable au nombre de passants, fréquentant le lieu, pendant l'intersaison. Les cafés accueillent, aussi, quelques personnes (20). Le matin reste, donc, peu fréquenté, à l'exception de la plage, qui accueille, déjà, un grand nombre de matinaux, adeptes de la mer. Le parking est, quant à lui, modérément fréquenté : 115 véhicules y stationnement. Provenant essentiellement de localités extérieures à la Charente-Maritime –45, 12, 49, 35, 85, 75, 77, 51, 38, 24, 94, 54 et de Belgique–, ces derniers témoignent de la forte présence des touristes sur les lieux. Globalement, on observe que les plaques étrangères sont peu nombreuses, aux Minimes, tout au long de l'année. Ces voitures appartiennent, certainement, aux vacanciers venus à la plage, mais

aussi aux touristes logeant dans les résidences du front de mer. Celles-ci sont, d'ailleurs, très occupées : 55 à 90 % de leurs logements sont habités (Iles du Ponant III : 50 % ; Ile du Ponant II : 90 %). Enfin, les commerces sont, déjà, presque tous ouverts (tous les bazars et la moitié des cafés-restaurants, ainsi que les entreprises – cabinet d'architectes, Centre de recherches océanographiques)

À 12h, l'occupation du lieu s'est renforcée : la plage accueille, désormais, 300 personnes -essentiellement des familles, des jeunes, en groupe. Le remblai et le parc accueillent, quant à eux, environ 70 personnes. Enfin, les cafés restaurants reçoivent, aussi, une cinquantaine de personnes. Le parking n'est pourtant pas rempli en proportion de cette forte occupation du lieu. Certes, il accueille quand même 200 véhicules – 17, 12, 30, 72, 37, 79, 18, 57, 55, 62, 44, 33, 59, 54, 71, 78, 95, 87, 86, 35 –, mais cela ne représente que 50 % de ses places. Ce qui signifie que nombre des vacanciers sur la plage sont venus à pied, à vélo, à rollers ou en bus. Les immeubles sont, toujours, occupés entre 50 à 90 % (peut-être que les Iles du Ponant III, dont seulement 50 % des logements sont occupés, sont davantage habitées en août). Les commerces sont, quant à eux, tous ouverts, mais leur fréquentation reste moyenne.

Ces caractéristiques du lieu restent, globalement, similaires à 16h, avec une notable accentuation de sa fréquentation : ce sont, en effet, désormais, 500 personnes qui se pressent sur la plage, et 80 sur le remblai et dans le parc, alors que les cafés accueillent plus de 100 personnes. Ces occupants des Minimes viennent, essentiellement, en groupes, composés de tout type de populations : familles, jeunes, personnes en âge active, personnes âgées. De même, le parking est, pratiquement, entièrement occupée : 350 véhicules, provenant des départements très divers, parmi lesquels l'on retrouve : 16, 65, 76, 75, 37, 86, 95, 79, 37, 86, 95, 79, 57, 70, 83, 55, 56, 67, 33, 87, 79, 92, 44, 78. De même, est aussi présente une voiture, originaire de Grande Bretagne. Pendant la période estivale, la pluralité de l'origine des « habitants » temporaires du lieu est, donc, très fortement accentuée. Une pluralité qui concerne, néanmoins, davantage les régions de France, que celles d'Europe ou du Monde...

À 21h, le temps est encore doux. La plage, le remblai le parc accueillent, encore, approximativement 80 personnes, essentiellement composées de familles, de jeunes et de population âgée, venus en groupe, pour profiter des derniers rayons du Soleil. Le parking n'est plus occupé que par 170 véhicules, provenant davantage de Charente-Maritime. Il reste, néanmoins, un nombre non négligeable de voitures provenant de l'extérieur : 49, 16, 86, 85, 75, 31, 35, 67, 79, 80. Les immeubles sont, par contre, pareillement occupés (de 50 à 90 %). Enfin, davantage de commerces sont fermés : il ne reste ouvert que deux cafés-restaurants. Ainsi, ces commerces sont moins ouverts, en juillet qu'aux

vacances de mai. Ceci s'explique sans doute par le fait que les ponts de mai ne représentant que quelques jours, les commerçants (cafés, bazars) peuvent rester ouverts très tard. Par contre, pendant l'été, étant donné que les vacances durent deux mois, ils se fixent des horaires plus réguliers.

↳ **Octobre : une semaine « normale » de l'après-saison rochelais.**

Un vendredi d'octobre ensoleillé : une occupation restreinte.

En ce vendredi 18 octobre, qui bénéficie d'un temps ensoleillé et venté, les Minimes ne bénéficient que d'une occupation modérée. Le matin, à 9h, l'on ne compte qu'une dizaine de personnes – population en âge actif et personnes âgées – qui se déplacent de façon individuelle, pour des raisons de passage – flux vers la boulangerie, ou déplacement de chez soi vers le parking – ou de sport – runners. Le matin est, aussi, l'heure de la promenade du chien. Le parking est, lui de même, peu occupé : seulement 60 voitures y sont stationnées (représentant 1/6 des places du parking). Ces véhicules proviennent essentiellement de Charente-Maritime, mais aussi d'autres localités (91, 86, 33, 31, 29, 87, 94). Les immeubles sont, quand même, relativement bien fréquentés : de 45 à 70 % des logements sont habités. Enfin, les commerces sont, encore, très peu ouverts (tout est fermé, sauf un café-restaurant).

À midi, le lieu s'anime davantage, mais cela reste très modéré : la côte est occupée par une quarantaine de personnes – groupes, individuels ; population active, population âgée – qui se répartissent entre le remblai, la plage, le parc et les cafés. Le parking est un peu plus occupé : 90 voitures (représentant un quart des places). Des voitures qui proviennent, essentiellement, de Charente-Maritime, mais aussi d'autres localités. Les plaques sont, approximativement, les mêmes qu'à 9h. Les immeubles sont, aussi, occupés de façon similaire : entre 45 et 70 % des logements sont fréquentés. Enfin, les commerces restent peu ouverts : deux cafés sur quatre sont ouverts, mais leur fréquentation demeurent faibles.

Les caractéristiques de l'occupation du lieu sont, globalement, similaire, à 16h : la densité de la population est similaire. Par contre, le nombre des véhicules, stationnant sur le parking est moins important (70). Enfin, à 21h, alors qu'il fait nuit, les Minimes sont, encore moins, « habités ». Seulement une personne erre sur le remblai, alors qu'une quinzaine de personnes est dans le seul café-restaurant encore ouvert. Il demeure une soixantaine de véhicules sur le parking. Les immeubles sont, quant à eux, pareillement fréquentés (entre 45 et 70 %).

Un dimanche d'octobre, modérément habité.

Le dimanche 21 octobre, les Minimes sont un peu plus fréquentés que le vendredi précédent, mais son occupation demeure très modérée. Le matin, à 9h, le lieu n'est sillonné que par 7 personnes (en 5 minutes), répartis entre le remblai et le parc (personne sur la plage). Les cafés sont, aussi, vides. Cette faible population – principalement en âge actif – circule de façon individuelle, pour des raisons de passage (vers boulangerie), de sport (runners), ou de promenade du chien. Le parking est, lui de même, peu utilisé : seulement 70 véhicules, provenant essentiellement de Charente-Maritime, mais aussi d'autres localités : 85, 16, 94, 33, 31, 44, 63, 87. Des véhicules, dont les propriétaires peuvent être des étudiants résidents aux Minimes, mais aussi des vacanciers ou encore des personnes en double résidence, venus pour le week-end. Les immeubles sont, d'ailleurs, davantage occupés que le vendredi : 45 à 90 % des logements sont fréquentés (contre 45 à 70 % le vendredi). Enfin, les commerces sont peu ouverts : seulement deux cafés sur quatre, et leur fréquentation demeure faible.

Les caractéristiques de ce lieu ne changent pas énormément à midi. Certes, le lieu est davantage fréquenté : l'on dénombre, en cinq minutes, le passage de 70 personnes – réparties entre le remblai, la plage (15), le parc et les cafés – ainsi que la présence de 90 véhicules. Ces derniers proviennent, principalement, des mêmes départements que le matin – 16, 94, 33, 32, 63. Toutefois, leur origine s'est, aussi, un peu diversifiée : certaines voitures sont aussi immatriculées en 49 ou en 64. Les immeubles sont, pareillement fréquentés. Les commerces restent peu ouverts – deux cafés et un bazar- et leur fréquentation est faible.

Cette fréquentation augmente, quelque peu, l'après-midi, mais les caractéristiques du lieu reste, globalement, les mêmes : la fréquentation des Minimes demeure, en effet, très restreinte. Enfin, le soir, cette animation modérée s'atténue considérablement, jusqu'à presque s'éteindre. Seul le café-restaurant encore ouvert bénéficie de quelque animation. Plage, remblai et parc se sont, quant à eux, désertifiés. Le parking est, lui de même, en grande partie vidée.

↳ **Les Minimes : un lieu inféodé à des rythmes liés aux activités de loisir et de tourisme.**

La plage des Minimes est un espace dédié au tourisme et au loisir. La grande majorité des équipements qui l'agrémentent est spécifique à ces usages : cafés-restaurants, magasins de souvenir, manèges permanent et temporaires. Certes, ce lieu accueille, quand même, quelques bureaux de travail – un centre océanographique, cabinet d'architectes et un « Locajet » que l'on a jamais vu ouvert – mais ces derniers n'occupent pas une population suffisamment importante pour créer des flux de personnes conséquents. Enfin, la plage des Minimes a aussi une fonction résidentielle, grâce aux logements qu'elle abrite. Des loge-

ments, qui sont habités par des résidents à l'année – étudiants, notamment, qui ne quittent les lieux qu'à la fin juin, pour laisser place aux vacanciers – mais aussi par des touristes ou de personnes en résidence secondaire.

Quoi qu'il en soit, la plage des Minimes est dominée par des activités liées au loisir ou au tourisme. Aussi, ses rythmes leur sont entièrement inféodés. En effet, la fréquentation de ce lieu fluctue :

- de façon saisonnière, en fonction des périodes de congés (forte fréquentation pendant les vacances scolaires, surtout estivales, mais aussi hors-saison – en mai, notamment) ;
- de façon hebdomadaire, selon les jours de la semaine (fréquentation plus importante pendant le week-end et le vendredi après-midi) ;
- de façon journalière, en fonction des heures du jour (pics de fréquentation, à partir de midi, et surtout dans l'après-midi).

Enfin, si la périodisation des périodes de congés (semaines, jours, horaires) constituent un facteur déterminant de la fréquentation du lieu, cette dernière est, aussi, influencée par la clémence du temps. En effet, en tant que plage, la côte des Minimes est essentiellement appréciée lorsqu'il fait suffisamment beau, pour pouvoir se détendre et se divertir sur la plage ou dans l'eau. Ces plaisirs « d'extérieur » nécessitent, généralement, un temps relativement chaud et surtout ensoleillé. Certes, lorsque le climat n'est pas optimal en plein période de congés, des vacanciers viennent, quand même, mais ils restent moins nombreux que lorsque le Soleil inonde la côte. De plus, lorsque le temps est relativement « hostile » (vent, pluie, fraîcheur), les visiteurs fréquentent plus volontiers les cafés, que le rivage.

Le facteur-temps est, surtout, très déterminant, en période intersaison. En plein été, même lorsque le Soleil n'est pas au zénith, les touristes sont présents. Par contre, alors qu'un vendredi hors-saison pluvieux laissera une plage quasiment vide, un même vendredi après-midi ensoleillé, sera bien davantage fréquentée par les locaux ou des populations des départements proches, venus passés quelques heures, voire le week-end, près de la mer.

Lieu II : Châtelailon.

Ce lieu est un espace double : en effet, il regroupe la plage, mais aussi le parking mitoyen, qui nous informe de l'intensité de sa fréquentation. Toutefois, ce dernier se distingue de celui des Minimes, car il constitue, aussi, un lieu autonome. En effet, à défaut d'être seulement un lieu de stationnement de la côte, il est, aussi, une place urbaine de la ville de Châtelailon : il a, donc, d'une double fonction. C'est pourquoi, on lui accordera une attention particulière, en l'étudiant comme un site à part entière, évoluant de façon dépendante et indé-

pendante, vis-à-vis de la plage, en fonction des heures. Ainsi, l'on étudie le lieu de Châtelailлон, au travers de deux sites, interagissant entre eux, à savoir :

- le boulevard longeant la plage, qui accueille le Casino de la ville ;
- la place de parking, bordée d'un nombre conséquent de commerces et de résidences.

↳ **Avril : vacances de Pâques.**

Mardi, un jour de travail modéré fréquenté pendant les vacances.

Ces mardis de vacances locales et parisiennes concilient des activités du quotidien et des activités touristiques. Le matin, la place est essentiellement dominée par des pratiques du quotidien : elle est assez fréquentée (20 personnes en 5 minutes), et surtout par des individus se dirigeant vers les commerces –banques, poste, Coop, boulangerie... La plage est moins occupée, et principalement pour des activités de course à pied ou de promenades du chien. L'occupation du parking est dense –85 voitures sur un parking disposant de 120 places maximum– mais leurs déplacements sont nombreux. Parce que le matin, la place fait office de carrefour de commerces –presque tous ouverts– elle accueille maints véhicules qui n'y stationnent que quelques minutes, le temps pour leur propriétaire d'aller à la poste ou à la banque, notamment.

À 12 h, le lieu reste dominé par ses activités du quotidien, mais sa fréquentation se renforce. Le parking de la place reste densément occupé –80 véhicules en stationnement, avec un nombre important de déplacements. Les individus circulent, toujours, en nombre relativement conséquent, entre les différents commerces de la place. Ils sont, cependant, sensiblement moins nombreux que le matin –quinze en cinq minutes. Les immeubles sont occupés de façon relativement importante : entre un quart et cent pour cent de leurs logements sont habités. À cette fréquentation de la place, se juxtapose celle de la plage, qui lui est encore majoritairement indépendante. Une vingtaine d'individus sillonne le rivage et le remblai, tandis qu'une vingtaine d'autres se restaurent dans les cafés-restaurants, qui sont tous ouverts. Les deux tiers des places du petit parking sont occupées. Enfin, globalement, la moitié des logements sont habités.

C'est à 16h que l'on observe la mutation du fonctionnement de la place du parking, qui devient alors régie par la plage.

En effet, ses activités du quotidien, qui certes perdurent en raison de l'ouverture de la majorité des commerces, sont désormais dominées par l'attraction de la côte. À partir du milieu de la journée, la place devient, pendant cette période de vacances, le parking de la plage. Aussi, alors que le rivage accueille une population beaucoup plus importante –environ 150 sur la plage et le remblai et 50 dans les cafés-restaurants– la place du parking accueille plus de cent

véhicules, provenant de Charente-Maritime, mais aussi de départements autres –63, 35, 87, 19, 86, 16, 79, 29–, auxquelles s’ajoutent les plaques immatriculées dans la région parisienne, pendant la seconde semaine –91, 75, 92, 95, 78. Les commerces, tous ouverts sur le front de mer, bénéficient d’une importante fréquentation, tandis que ceux de la place enregistrent une occupation moyenne, essentiellement de passage –flux vers les distributeurs de monnaie, vers la Coop... Les logements restent, quant à eux, pareillement occupés –la moitié en moyenne.

Enfin, le soir cette animation s’atténue, en grande partie. Certes, le littoral n’est pas entièrement déserté –une quinzaine d’individus parcourt encore le remblai, lorsqu’une quarantaine se restaure dans les cafés-restaurants. Par contre, la place n’est plus beaucoup occupée : moins d’une dizaine de personnes la traverse, en direction des restaurants de la plage, ou des distributeurs d’argent. Plus de la moitié des places du parking est désormais vide. La cinquantaine de véhicules stationnant encore proviennent principalement de Charente-Maritime, mais aussi de l’extérieur : 79, 27, 37, 58, 16, pendant la première semaine ; 76, 22, 57, 67, 92, 44, pendant la seconde. Ces dernières peuvent, donc, être les voitures des autochtones, mais aussi des vacanciers au restaurant ou logeant dans les résidences mitoyennes. Ces derniers restent occupés de façon similaire, au reste de la journée (approximativement la moitié).

Vendredi, journée intermédiaire.

En tant que plage, soit un espace balnéaire dédié aux activités de tourisme et de loisir, le rivage de Châtelailon étudié est peu fréquenté le matin : à peine une dizaine de personnes y circulent (en 5 minutes), essentiellement pour promener son chien ou faire du sport (*runners*). Il s’agit, principalement, de personnes en âge actif ou de personnes âgées. Les véhicules sont, aussi, assez peu nombreux (2 à 3 places occupées sur 9) et principalement constitués de voitures appartenant à des gens du département (17). La route est peu sillonnée –5 automobiles observées en 5 minutes– et très majoritairement par des autochtones. Les immeubles sont occupés de 12 à 35 %. Enfin, seulement la moitié des commerces sont ouverts. La place-parking connaît, quant à elle, une activité plus conséquente. Elle est parcourue par plus de 25 personnes (en cinq minutes), qui sont essentiellement des individus en âge actif ou âgé, se déplaçant vers les commerces ouverts (poste, banque...). Le parking accueille 60 véhicules (représentant 50 % de ses places), originaires du département, mais aussi d’ailleurs : 41, 50, 57, 92, 64, 16, 40, 67. La route est encore peu fréquentée, mais néanmoins davantage que le boulevard de la plage (10 voitures en 5 minutes). Les immeubles sont habités de façon irrégulière : de 20 % à 75 % de leurs logements sont occupés. Par contre, seule 1 villa sur 5 est ouverte

–seule 1 à deux villas seront ouverte, tout au long de l'année. Sans doute les autres villas sont-elles surtout occupées au mois d'août, que nous n'avons pas étudié. Enfin, pratiquant tous les commerces sont ouverts, à part les divers manèges, permanents ou temporaires (comme les auto-temponeuses).

À midi, cet équilibre, favorisant la place urbaine à la plage, n'a pas changé. En effet, le boulevard de la plage et le littoral sont moyennement fréquentés : 35 personnes (comptés en 5 minutes) essentiellement venus en groupe, s'y promènent et s'y détendent (des familles, mais aussi des jeunes et des populations âgées). Le petit parking est, pour sa part, rempli (9 sur 9 places), par des véhicules provenant de Charente-Maritime, mais aussi d'autres départements –43,49. L'ouverture des volets de l'ensemble des logements habités nous permet d'observer que c'est, en réalité, entre 30 et 55 % d'entre eux qui sont occupés (ce qui signifie qu'un certain nombre de ses appartements sont, sans doute, occupés par des retraités qui peuvent se lever tard, puisqu'ils n'ont pas d'obligation de travail). Les commerces sont, aussi, tous ouverts, mais ils n'accueillent, encore, qu'une clientèle restreinte. La place, quant à elle, ne connaît pas une évolution de sa fréquentation très importante, par rapport au matin. Elle est sillonnée par une population se déplaçant vers les commerces (poste, banques, Coop), qui est même sensiblement inférieure en nombre, à celle du matin.

Le parking est moyennement occupé –soixantaine de véhicules– provenant essentiellement de Charente-Maritime, mais aussi de départements plus lointains et notamment de région parisienne, lors de la deuxième semaine (91). Les immeubles sont pareillement occupés (de 20 à 75 %). Enfin, les commerces sont tous ouverts, mais ne connaissent qu'une fréquentation moyenne.

C'est à dans l'après-midi que l'équilibre de l'occupation de la plage et de la place-parking s'inverse. En effet, à midi ce sont plus de 100 personnes qui parcourent le littoral (plage, remblai ou dans les cafés), composées de jeunes, de familles et de personnes âgées. Le parking reste plein (9 sur 9 places) et les voitures proviennent, en plus de Charente-Maritime, du 54, 87, 03, 27, et 32. La route est aussi fréquentée (10 voitures par 5 minutes). Les immeubles sont occupés de 30 à 65 %. Enfin, les commerces sont tous ouverts et connaissent une fréquentation moyenne. La place ne bénéficie pas, quant à elle, d'un renforcement de son activité : elle reste fréquentée par une vingtaine de personnes, comme leur matin, mais leur activité a changé. Certes, un certain nombre d'entre eux se déplacent toujours vers les commerces urbains de la place, mais la majorité de ces nouveaux occupants convergent vers le manège, ou vers la plage. Par ailleurs, le nombre des véhicules stationnant sur le parking et beaucoup plus important : on en compte une centaine, provenant de Charente-Maritime, mais aussi d'ailleurs, pour beaucoup (28, 57, 27, 16, 85, 58). La place est, donc, aussi animée que le matin, mais elle fonctionne de façon diffé-

rente. Elle est passée d'une activité de places, carrefour de commerçants (le matin) à celui de parking de la plage (le nombre de véhicules stationnés correspond davantage à celui des personnes sur la plage, qu'à celui des individus circulant sur la place). Les immeubles sont occupés de 20 à 100 % (sans doute de nouvelles arrivées, résidences secondaires ou doubles résidences, l'après-midi du vendredi, grâce au 35 heures). Enfin, les commerces sont tous ouverts, mais leur fréquentation reste moyenne : en effet, à défaut de s'y arrêter, les passants traversent le lieu pour se rendre directement sur le littoral. On assiste, donc, l'après-midi, à une inversion de domination de fonctions, sur la place de Châtelailillon : alors que le matin, elle fonctionne au rythme d'activités urbaines, elle devient inféodée aux rythmes touristiques de la plage, l'après-midi.

À 21h, l'animation s'atténue. Peu de promeneurs parcourent encore le remblai (25). Par contre, les restaurants bénéficient d'une certaine activité : une quarantaine de personnes dînent dans les établissements qui sont, majoritairement, ouverts. Le parking de la plage reste, aussi, entièrement occupé. La place est, quant à elle, moins fréquentée. Ses commerces étant pratiquement tous fermés, ils n'offrent plus guère d'activité aux clients éventuels. Le parking n'est, lui de même, plus beaucoup fréquenté : la moitié de ses places reste disponible. Ainsi, en soirée, le lieu de Châtelailillon demeure soumis à des rythmes touristiques, qui privilégient le front de mer, disséminé de restaurants et cafés, à sa place de parking.

Dimanche, jour chômé auquel s'ajoutent les rythmes de vacances.

Étant donné que les fonctions urbaines de la place s'effacent le dimanche - car les commerces sont majoritairement fermés- le lieu de Châtelailillon étudié est davantage dominé par ses fonctions touristiques. La place-parking n'est plus inféodée à des rythmes urbains, que tôt le matin. En effet, elle accueille, quand même, une population d'une dizaine de personnes (en 5 minutes). De même, est-elle occupée par une trentaine de voitures, animée par très peu de mouvement d'entrées et de sorties. Les commerces sont majoritairement fermés, à l'exception du boulanger, d'un coiffeur, de la laverie, de la Coop, et bien sûr des distributeurs d'argent. Les immeubles restent occupés, de 20 à 100 %. La plage est, pour sa part, fréquentée de façon classique : le matin, elle n'est, en effet sillonnée que par une poignée de matinaux, sportifs ou propriétaires de chiens, qui promènent leur animal. En raison de son caractère chômé, ainsi que du beau temps, ce dimanche matin est, néanmoins, plus fréquenté que le vendredi matin précédent.

À 12h, l'activité touristique ou du moins hédoniste de la plage s'accroît : une centaine de personnes la sillonne (plage et remblai) ou se détend dans les cafés-restaurants. Cette population, essentiellement composée de familles ou

de personnes en âge actif, vient en groupe, avec un arsenal d'équipements dédiés à la plage (serviettes de bain, sac de pique nique, parasol, ballon...). Le petit parking est rempli (9 véhicules) par des voitures provenant de Charente-Maritime, mais aussi, pour plus de la moitié d'entre eux, d'autres départements : 44, 79, 19, 45.

Les immeubles sont occupés de 25 à 50 % et les commerces sont tous ouverts, mais ne connaissent encore qu'une fréquentation moyenne. La place, quant à elle, commence déjà à être dominée par des fonctions touristiques. Le parking accueille 70 voitures (60 % du parking), provenant de nombreux départements : 50, 63, 76, 91, 35, 45, 95, 79, 49, 67. La population circulant sur la place reste, néanmoins faible (20 en cinq minutes) ce qui signifie que le nombre des véhicules sur la place correspond davantage à la fréquentation de la plage, qu'à celle de la place, en elle-même. Et ce, d'autant plus que pratiquement tous les commerces sont fermés – à part les cafés et le restaurant rapide, ainsi que la laverie, la boulangerie, ou encore le salon de coiffure, qui sont encore ouverts. Les flux de circulation piétonnière convergent vers la plage, et non plus vers les commerces, comme en semaine.

À 16h, les rythmes touristiques assoient leur hégémonie sur l'ensemble du lieu. La place est sillonnée par un nombre relativement important de personnes (une trentaine en 5 minutes), mais cette fois, leurs activités ne sont plus urbaines : ces individus se déplacent majoritairement vers la plage – ou en reviennent – ou vers le manège. Toutefois, on peut supposer que la plupart des individus stationnant autour de cet équipement de loisirs avec leurs enfants se contente d'y faire une halte, dans leur trajectoire vers la plage, qui constitue la principale attraction locale. Par ailleurs, la place est, aussi, entièrement occupée par les véhicules : 120 voitures y stationnent. Ils proviennent de Charente-Maritime, mais aussi de nombreux autres départements – 28, 57, 27, 85, 58 –, ainsi que d'île de France, pendant la deuxième semaine. Cette occupation correspond, donc, davantage à la fréquentation de la côte (150 personnes) qu'à celle de la place, en elle-même. Ainsi, en milieu d'après-midi, elle se définit, avant tout, comme le parking de la plage. Le littoral, devenu centre d'attraction majeure du lieu, est en effet très fréquenté. Et ce, d'autant plus que le climat est clément : soleil et douceur de l'air. Ainsi, on compte près de 150 personnes, répartis entre la plage, le remblai et les cafés. Ces dernières sont composées de familles, de personnes âgées ou en âges actifs, venus essentiellement en groupes, profiter de la plage, mais aussi de ses commerces – quoiqu'ils demeurent moyennement fréquentés. Enfin, les logements sont occupés, de 25 à 50 %.

Le soir, cette animation s'atténue, sans toutefois disparaître. La plage est, encore parcourue par une quarantaine de personnes, tandis que les restaurants restés, majoritairement, ouverts, accueillent une trentaine de personnes. Le petit

parking est occupé à plus de 70%. La place bénéficie, quant à elle, toujours d'une notable activité : une trentaine de personnes la traversent encore, depuis le parking vers les distributeurs d'argent, ou vers les cafés du front de mer. Son pub est, lui aussi, relativement fréquenté – trentaine de personnes. Seule la moitié des places du parking central est encore occupée par des résidents sur place – immatriculation majoritairement en 17 – mais aussi par les clients des établissements du front de mer. Ainsi, le lieu reste dominé par des rythmes de tourisme, sur le rivage. La place, quant à elle, concilie des activités de tourisme – en tant que parking du front de mer – mais aussi des pratiques du quotidien – en tant que carrefour de distributeurs de monnaie, et parking résidentiel.

↳ **Vendredi 10 mai, englobé dans le pont du 8.**

La plage de Châtelailon soumise à des rythmes touristiques, est généralement assez animée le matin. Et ce, d'autant plus lorsqu'il pleut, comme ce vendredi 10 mai. Ainsi, moins d'une vingtaine de personnes parcourent la grève et le remblai, pour des activités de sport – footing – ou promenades du chien. Plus de la moitié des places de son petit parking est vide. Un seul café est ouvert et sa fréquentation est nulle. La place bénéficie, quant à elle, de davantage d'activités, en raison de ses fonctions urbaine. En effet, elle enregistre un certain nombre de déplacements vers les commerces, qui sont très majoritairement ouverts – une trentaine de passage en cinq minutes. Son parking est très fréquenté – 90 places sur 120 disponibles – mais avec de nombreux déplacements d'entrées et de sorties.

La faible occupation de la côte se poursuit jusqu'à midi. En effet, la côte est encore peu occupée : une quinzaine de personnes sillonne la plage et le remblai, tandis qu'une vingtaine s'est réfugiée dans les cafés. Le parking est, néanmoins, rempli (9 véhicules), par de voitures provenant de Charente-Maritime, mais aussi d'ailleurs (33, 02, 42). Les commerces sont ouverts, mais peu fréquentés. Enfin, les immeubles sont occupés, de 0 % à 60 %. La place, quant à elle, est toujours régie par ses rythmes urbains. Une vingtaine de personnes s'y pressent, sous la pluie, pour se diriger vers les commerces. Le parking est occupé par 80 voitures, provenant du département et de plus loin. Les commerces sont, en majorité, ouverts, et accueillent les passants de la place. Enfin, les immeubles sont occupés, de 20 à 100 %.

C'est à 16h que l'inversion de ces rythmes s'affirme. Désormais, la plage profite d'une animation plus marquée : quarante-cinq personnes la sillonnent, alors qu'une vingtaine d'individus est dans les cafés. En réalité, sans doute en raison du mauvais temps (pluie, vent), les visiteurs, qui se sont garés en grand nombre sur la place (110 véhicules) restent davantage sur cette dernière, abritée des vents, que sur la plage. Ils sont, ainsi, plus de cent à stationner sur la

place, mais non pour des raisons urbaines. En effet, à défaut de se déplacer vers des lieux urbains (poste, banques, etc...), ils stagnent autour des manèges ou des cafés. Ainsi, la prédominance de l'occupation de la place traduit, quand même, des rythmes touristiques, puisque à défaut d'être utilisée pour ses équipements urbains, elle est fréquentée en raison de sa proximité avec le littoral, peu accessible. Ses visiteurs proviennent d'ailleurs de divers horizons : 16, 80, 13, 33, 36, 45, 76, 78, 49, 36, 51, 94, 86, 72, 35, 69.

Enfin, à 21h, alors qu'il fait nuit, et que le temps demeure venté, la plage n'accueille plus qu'une quinzaine de personnes (une quarantaine, néanmoins, dans ses cafés-restaurants). Son parking est toujours plein, mais la route est peu fréquentée (10 voitures en 5 minutes). Les commerces sont ouverts, à l'exception du glacier, et moyennement fréquentés. Enfin, les immeubles sont pareillement habités (de 0% à 65%). Sur la place, le parking est encore densément occupé : on y compte 100 véhicules provenant des mêmes départements que l'après-midi. Ce phénomène témoigne de la présence des touristes : ces derniers sont toujours sur le lieu, au restaurant ou encore dans leur résidence. Le flux des passants s'est, par contre, tari. À peine 20 personnes en cinq minutes traversent la place, en direction des cafés, des distributeurs d'argent ou encore vers les restaurants et le casino de la plage. Les commerces sont majoritairement fermés, et les immeubles sont occupés de 20 à 80% (moins que l'après-midi, ou alors moins voyant, en raison des volets fermés).

↳ **Mardi 16 juillet, au cœur de la saison touristique et au sortir des Franco-Folies⁶.**

Le mardi 16 juillet a pour particularité d'être en plein cœur de la saison touristique. Dès 9h du matin, la plage de Châtelaiillon accueille déjà du monde, dont la venue est favorisée par le temps clément (ensoleillé et doux). En effet, l'on y dénombre une quarantaine de personnes, dispersées entre le remblai, la plage et les cafés. Cette population, encore restreinte, est composée de jeunes et de personnes en âges actifs, venus seuls ou en groupes, dans un but ludique (détente) ou sportif. Le petit parking est peu occupé (2 sur 9 places). Cette faible fréquentation s'explique par la fermeture du boulevard de la plage. En effet, celui-ci est fermé à la circulation – sauf pour les véhicules chargés de ravitailler les cafés restaurants. Les commerces sont tous ouverts, à l'exception d'un trampoline pour enfants, qui s'est installé, pour l'été, sur la plage. Entre 25 et 50% des logements sont fréquentés.

Sur la place, une quarantaine de personnes circule vers les commerçants, d'ores et déjà, tous ouverts, à l'exception du manège, des forains et du pub. Cette population, essentiellement constituée d'individus en âge actif et de per-

6. Les Franco-Folies s'arrêtent le 17 juillet.

sonnes âgées, se déplacent de façon individuelle. La place est, aussi, occupée par 45 véhicules, qui s'accaparent 75 % de ses places : en effet, étant donné que la fête foraine s'est installée, pour l'été, sur la place, il ne reste plus que 60 places réservées aux voitures. Ces dernières sont originaires de Charente-Maritime, certes, mais aussi, pour beaucoup, d'autres départements (77, 44, 51, 86, 40) et notamment de la région parisienne (95, 78). La route est, elle aussi, assez bien fréquentée : 35 véhicules par 5 minutes, qui circulent dans la ville.

Enfin, les immeubles de la place sont aussi très occupés : de 33 à 100 % d'entre eux sont habités. (Deux villas sur cinq sont ouverts). Ainsi, de par la nature de sa fréquentation, le parking étudié est régi par ses fonctions urbaines. À 9h, en juillet, il se définit, donc, encore, avant tout, comme une place, carrefour de services citadins – banques, poste, Coop, agences immobilières, vétérinaire... – qui reste régie par des rythmes urbains.

À midi la fréquentation de la plage, favorisée par le fort ensoleillement et la chaleur, s'est accentuée : plus de 200 personnes sillonnent la plage (pour seulement une dizaine sur le remblai) alors qu'une centaine a investi les cafés-restaurants. Ces personnes sont, généralement, venues en groupes, et sont, essentiellement, constituées de jeunes et de familles. La moitié du parking est occupé (4 véhicules sur 8 places), par des voitures provenant de Charente-Maritime, mais aussi d'autres départements (79), et notamment de la région parisienne (91, 95). Les immeubles sont occupés, pour leur part, de 25 à 65 %. Enfin, les commerces sont tous ouverts, sauf le trampoline pour enfants. Des commerces, qui sont, toutefois, que moyennement fréquentés – le plus populaire de quatre établissements édifiés sur le front de mer est le Bugatti qui reste la structure la plus fréquentée, tout au long de l'année. La place est, quant à elle, moins sillonnée par les passants que le matin. Elle n'est plus traversée que par 30 personnes en 5 minutes. Des personnes, composées de jeunes, de familles et de personnes âgées, se déplaçant en groupes, essentiellement vers la plage. En effet, leur but n'est plus le même que le matin : à défaut de se diriger, avant tout, vers les commerces – qui sont encore tous ouverts, à midi – ils se déplacent, principalement, vers la côte. Dans ce cadre, ils se servent de la place comme d'un parking (bien qu'il y ait que 60 places disponibles) ou de voie d'accès vers la plage (pour les piétons). D'ailleurs le parking est occupé à 90 % (50 voitures), par des véhicules provenant certes de Charente-Maritime, mais surtout d'autres départements (33, 85, 86, 59, 77, 44, 64, 69) et notamment de la région parisienne (75, 78) ou même de l'étranger (Grande-Bretagne). Ainsi, à midi, la place étudiée a déjà changé de fonction ne se définissant, désormais, avant tout comme le parking de la plage, où s'est installée une fête foraine. Cette inversion de rythme est, donc, plus précoce, en été qu'hors-saison (aux vacances de Pâques et de mai, à l'exception du dimanche, ce changement ne se fait que l'après-midi). Enfin, les immeubles sont occupés, de 33 % à 100 %.

Dans l'après-midi, l'hégémonie des rythmes de la plage se fait, encore, davantage sentir sur l'ensemble du lieu de Châtelailon (côte et place). Ainsi, la plage, favorisée par le beau temps (chaud, Soleil, vent) est occupée par plus de 300 personnes. Le remblai est sillonné, quant à lui, par une cinquantaine de personnes, tandis que les cafés sont fréquentés par une centaine de clients. Ces personnes sont constituées de toutes les catégories de la population (jeune, population active, population âgée, famille), et sont essentiellement en groupes. Ils viennent pour se détendre et s'amuser (serviette de plage, ballons, etc.). Le parking est toujours occupé à 55 % (en raison de la fermeture de la route), par des véhicules provenant essentiellement d'en dehors de la Charente-Maritime (79, 33, 91, 95). Les immeubles sont, quant à eux, toujours occupés de 25 à 65 %. Enfin, les commerces sont tous ouverts, y compris le trampoline pour enfants, et sont moyennement fréquentés.

La place est, désormais, devenue l'annexe de la plage : son parking est comble (60 voitures, provenant essentiellement de l'extérieur du département : 95, 35, 78, 57, 83, 79, 56). Elle est, aussi, occupée par une population importante de 150 personnes qui se déplacent vers la plage -ou en reviennent- ou encore fréquentent la fête foraine. Or, le fonctionnement de ces dernières n'est pas inféodé à des rythmes urbains, mais bien à des rythmes de loisirs et de tourisme. C'est, d'ailleurs, dans l'après-midi, qu'elle est le plus fréquentée, par les familles, et les personnes âgées ou en âge actif, accompagnées d'enfants –qui souvent reviennent de la plage. La route est aussi très fréquentée : 100 voitures par 5 minutes, par des véhicules circulant dans la ville, mais aussi par des voitures recherchant une place de parking –difficile à trouver dans l'après-midi- pour accéder à la plage. La circulation de la route correspond, donc, à des fonctions urbaines (circulation dans la ville), auxquelles se surimposent des rythmes touristiques, engendrant une forte augmentation de la circulation, jusqu'aux embouteillages. Enfin, les commerces sont tous ouverts, mais c'est, désormais, essentiellement la fête foraine, qui draine les flux de visiteurs. Les immeubles restent, quant à eux, occupés entre 33 et 100 %.

À 21h, l'effervescence de l'après-midi s'est atténuée. La plage n'accueille plus qu'une trentaine de personnes, auxquelles s'ajoute une quarantaine de passants, sur le remblai. Les cafés-restaurants sont, par contre, davantage fréquentés : près de 150 personnes se pressent dans ces établissements, profitant des dernières lueurs du jour, en mangeant face à l'océan. Les dernières lueurs du jour, dont bénéficient aussi les tardifs qui, en raison de la douceur du temps, peuvent encore se détendre (serviette de bain, ballons) ou se promener sur la plage. Le parking demeure occupé à 55 %. La route, fermée à la circulation –sauf ravitaillement des cafés– n'est parcourue par aucun véhicule. Les immeubles sont pareillement occupés (de 25 à 65%) et les commerces restent, tous, ouverts, à

l'exception du trampoline. La place bénéficie, quant à elle, d'une fréquentation qui demeure importante : elle est occupée par une centaine de personnes, qui se répartissent entre les cafés-restaurants et la place. Cette dernière demeure, en effet, assez fréquentée, en raison de sa fête foraine, qui draine une population de familles ou de personnes âgées, accompagnées d'enfants. Cette fête est, ainsi, la principale source d'attraction des visiteurs, d'autant que les autres commerces de la place sont, désormais, fermés, à l'exception des cafés. Le parking reste très occupé : 60 véhicules (soit 100 % des places libres), provenant essentiellement de l'extérieur du département (35, 89, 86, 61, 78, 60, 49). Enfin, les immeubles sont toujours occupés, entre 33 et 100 %.

Ainsi, à 21h, la place n'a pas entièrement repris ses rythmes urbains. Si la plage domine moins le site – les flux convergent moins vers la plage – il est essentiellement fréquenté, dans un objectif ludique, pour la fête foraine ou les cafés. Ce sont, donc, les rythmes liés aux activités de loisirs et de tourisme qui régissent encore la place. Cette dernière n'est, donc, soumise à des rythmes urbains que le matin. Si le changement de fonction de ce lieu existe, toujours, pendant la période estivale, il est beaucoup plus précoce qu'hors-saison : à défaut de s'affirmer au milieu de l'après-midi – à l'exception du dimanche –, il s'effectue en fin de matinée.

☞ **Octobre : une semaine « ordinaire », en dehors de toute période de congés ou d'événement.**

Vendredi 18 octobre : un double fonctionnement prononcé.

La semaine « ordinaire » choisie au mois d'octobre, témoigne de l'activité hors-saison de nos lieux d'étude. Dans ce cadre, on observe que, en dehors de périodes de congés et des week-ends, la plage de Châtelailon vit au ralenti. Et ce, surtout lorsque le climat se fait hostile. Ainsi, ce vendredi 18 octobre, alors que le temps est relativement ensoleillé, mais aussi venté et pluvieux, la plage est peu fréquentée. Cette faible occupation du site est d'autant plus marquée le matin, à 9h. En effet, à cette heure matinale seulement deux personnes, par 5 minutes, sillonnent la plage et le remblai. Deux personnes, auxquelles s'ajoutent deux autres individus qui travaillent pour les cafés et préparent leurs terrasses. Le petit parking n'est occupé que par une seule voiture, provenant du département. Le boulevard longeant la côte est peu utilisé – 3 voitures en 5 minutes. Les immeubles sont aussi assez peu occupés – de 0 % à 40 %. Enfin, les commerçants sont tous ouverts, à l'exception du glacier, mais ils ne connaissent qu'une fréquentation très faible.

Cette inactivité ne se réitère pas sur la place : en effet, cette dernière est animée par un certain flux de passants (25/5 minutes), composés de personnes

âgées ou en âge actif, qui se déplacent, de façon individuelle, vers les commerces, et plus particulièrement vers la poste ou les banques. Elle est, aussi, occupée par 80 voitures, qui s'accaparent, approximativement 80 % de ses places et ne restent pas longtemps, pour nombre d'entre elles, sur le parking. En effet, ce dernier est animé par d'importants mouvements d'entrées et sorties de véhicule – 10 en 5 minutes. Par ailleurs, l'on constate, aussi, que ces voitures proviennent essentiellement du département, mais pas seulement. En effet, nombre de ces dernières sont immatriculées en : 40, 57, 10, mais aussi en 91, 95, 78. L'occupation de ce parking est aussi caractérisée par ses nombreux déplacements, d'entrées et de sorties (50 déplacements en 5 minutes). Ainsi, à défaut d'être stable, la fréquentation de la place est constituée d'incessants mouvements d'automobiles ne stationnant qu'un bref moment – correspond au temps d'une rapide course, un passage à la banque ou à la poste. Les immeubles sont, aussi, davantage habités : entre 20 % et 80 de leurs logements sont occupés.

Enfin, tous les commerces sont ouverts, à l'exception de ceux qui restent ouverts tardivement -le pub et le restaurant rapide- ainsi que le manège, qui n'ouvrira pas ses portes, ce jour là. En cette matinée d'un vendredi « hors-saison », la place est, donc, entièrement dominée par ses rythmes urbains, qui la parent d'un certain dynamisme, à l'heure où les commerçants ont déjà ouvert leurs portes. Par contre, la plage, entièrement inféodée à des pratiques touristiques et ludiques, reste très peu animée, d'autant plus que le temps, peu clémente, ne favorise pas les promenades matinales.

On n'observe pas de changement radical à midi. En effet, la plage, balayée par les vents, reste peu fréquentée. À peine 5 personnes errent sur la côte et sur le remblai, alors que les cafés sont presque vides. Les quelques individus se promenant sur le rivage sont, quand même, venus en groupe : ils sont essentiellement des personnes en âge actif ou des personnes âgées, qui se promènent. Le parking est, par contre, davantage occupé : sept places sur 9 sont prises, par des véhicules provenant de Charente-Maritime, mais aussi d'autres départements, assez diversifiés : 83, 72, 87, 79. Sans doute ces voitures appartiennent-elles aux locataires ou propriétaires des logements situés sur le front de mer, juste au-dessus de ces parkings. Ces immeubles –résidence *Atlantica*– sont d'ailleurs le plus occupés du front de mer (40 %), pour seulement 30 % des appartements du *Bugatti* et 0 % de ceux de la *Croisette*. Les commerces sont, comme le matin, tous ouverts, à l'exception du glacier, mais leur fréquentation est quasiment nulle.

La place est, quant à elle, un peu plus animée. Néanmoins, elle est traversée par moins de passants (15/5minutes) que le matin. Des passants, composés essentiellement de personnes en âge actif, qui se déplacent, de façon individuelle, vers les commerces. Le parking est, pour sa part, pareillement occupé :

80 voitures y stationnent. Ces voitures ne sont pas les mêmes que le matin – les plaques ne sont pas les mêmes : 10, 27, 33, 40 – ce qui témoigne du mouvement de ces dernières. D'ailleurs, l'on observe à que les mouvements d'entrées et de sorties, qui caractérisaient le matin, perdurent : on compte entre 10 entrées ou sorties de voitures, par 5 minutes. Les commerces sont, désormais, tous ouverts, à l'exception du pub et du manège. Enfin, les immeubles sont toujours occupés, de 20 % (1 villa sur 5) à 80 %.

À 16h, la plage s'est, un peu plus fréquentée : elle est sillonnée par une quinzaine de personnes, alors que les cafés en accueillent une trentaine (comptés en cinq minutes). Des personnes qui sont, essentiellement, des personnes en âge actif ou des personnes âgées, se déplaçant en groupe. Le parking est occupé à 80 % (7 sur 9), par des voitures différentes de celle de 12h (immatriculée en 17, mais aussi en 58 et 77). Sans doute appartiennent-elles aux visiteurs de la côte, plus nombreux à cette heure. Les commerces sont, toujours, ouverts à l'exception du glacier, et accueillent une clientèle, certes, plus nombreuse qu'à midi, mais qui reste limitée. Les immeubles sont toujours pareillement occupés : de 0 % à 40 % de leurs logements sont fréquentés.

En revanche, le changement de rythme qui caractérise la place de Châtaillon l'après-midi est nettement moins prononcé qu'en période estivale ou même qu'en période de vacances hors-saison. En effet, le parking n'est pas davantage occupé qu'à midi (80%), par des voitures provenant de Charente-Maritime, mais aussi d'ailleurs (28, 79, 58, 24). Les passants qui l'occupent, qui sont au nombre de 15 / 5 minutes, sont constitués du même type de population (population active se déplaçant, individuellement, vers les commerces qui sont tous ouverts, à l'exception du manège). Certes, l'on assiste à quelques flux de passants vers la plage (il y a, quand même, quarante personnes sur la côte, réparties entre la plage, le remblai et les cafés) mais ceux-ci ne semblent pas prédominants. L'on vient, encore, essentiellement, sur la place, pour se diriger vers les commerçants (Coop, coiffeurs, agences...) et surtout vers les distributeurs de monnaie. Le changement de rythmes se fait, donc, sentir, par l'augmentation de flux vers la plage, par rapport aux heures de la matinée ou du milieu de journée, mais il reste beaucoup moins prononcé qu'en période de congés : ainsi, plus que les rythmes touristiques ne se surimposent aux rythmes urbains – comme en période estivale – ils se contentent de se juxtaposer à ces derniers.

Enfin, à 21h, plage et place sont redevenues très calmes, alors que le jour a laissé place à une nuit fraîche et ventée. En effet, plus personne ne sillonne la côte ni le remblai, et à peine trois personnes sont comptées dans les cafés.

La quasi-totalité des places du petit parking sont, par contre, occupées, par des véhicules provenant de Charente-Maritime et d'ailleurs (93, 44, 67). Il est étonnant d'observer que, excepté les 17, ce ne sont jamais les mêmes voitures

qui stationnent sur ce petit parking, alors que le littoral est, lui-même peu fréquenté. Peut-être que ces voitures appartiennent à différents propriétaires des logements du front de mer, qui s'y garent à tour de rôle – en fonction de leurs déplacements – en raison du peu de places proposées. Malgré cette faible animation, l'ensemble des cafés est ouvert – seul le glacier est fermé – et les immeubles sont pareillement occupés : soit entre 0 % et 40 % de leurs logements.

La place ne profite pas non plus d'une grande animation : seules trois personnes (en 5 minutes) la traversent. Des personnes, composées d'individus en âge actif, se déplaçant individuellement, vers les distributeurs d'argent. Le parking n'est plus occupé que par 40 voitures, provenant essentiellement de Charente-Maritime, mais aussi d'autres départements (79, 85). La route est, aussi, moins fréquentée : 20 véhicules en 5 minutes. Enfin, les commerces sont tous fermés, à l'exception du pub et du restaurant rapide. Les logements restent, pour leur part, occupés entre 20 et 80 %.

Globalement, ce vendredi d'octobre reste peu « habité » : la plage, strictement soumise à des rythmes liés au tourisme et aux loisirs, ne bénéficie que d'une petite animation, dans l'après-midi. La place, quant à elle, reste essentiellement inféodée à ses rythmes urbains, auxquels se juxtaposent, plus qu'ils ne se surimposent, comme en période de congés, des rythmes liés à des activités hédonistes, dans l'après-midi.

Dimanche 20 octobre, dominé par les rythmes du loisir.

Le lieu étudié de Châtelailillon est davantage habité le dimanche, même hors-saison. Ainsi, en ce 20 octobre, qui est favorisé par un temps doux et ensoleillé bien que venté, il accueille un certain nombre de personnes. Sur la plage, dès 9h, on compte 35 personnes, réparties entre le remblai et la plage, auxquelles s'ajoutent quelques autres dans les cafés (moins de 5). Ces personnes sont essentiellement constituées de personnes en âge actif et des personnes âgées, venues en groupe ou individuellement, pour se détendre, promener leur chien, ou encore faire du sport. Les véhicules sont, par contre, peu nombreux. Seuls trois stationnent sur le parking et 3 autres ont traversé le boulevard, en 5 minutes. Des voitures, qui proviennent de Charente-Maritime. Les immeubles sont autant occupés que le vendredi précédent (de 0 % à 40 %). Les commerces, qui ont tous ouverts, sauf le glacier, sont encore très peu fréquentés.

La place bénéficie aussi d'une certaine animation, qui reste, néanmoins, restreinte : 10 personnes la traversent en 5 minutes. Des personnes qui sont, essentiellement, des individus en âge actif, se déplaçant, individuellement, vers les commerces (boulangerie, notamment). Le parking est, lui de même, peu occupé : seules 25 voitures y stationnent. Elles sont originaires de Charente-Maritime, mais aussi de 86, 85, 44 mais aussi de région parisienne 94.

La route est peu fréquentée (2 véhicules en 5 minutes). Enfin, les immeubles sont occupés dans des proportions comparables à celles du vendredi (de 40 % à 100 %) et les commerces sont tous fermés, à l'exception des cafés, de la boulangerie, de la Coop., de la laverie, d'un salon de coiffure, d'un fleuriste, et bien sûr, des distributeurs de monnaie et des distributeurs de cassettes vidéo.

À 12h, l'animation de la plage, favorisée par l'ensoleillement de la journée, se renforce. Près de cinquante personnes se répartissent entre la plage et le remblai, tandis qu'une vingtaine d'individus a investi les cafés. Ces promeneurs sont, essentiellement, des familles et des populations en âge actif, venus en groupe, se détendre ou se promener sur la côte. Le parking est, cette fois, presque entièrement occupé (8 sur 9 places), par des voitures provenant de Charente-Maritime, mais aussi de Charente (16). Les immeubles restent occupés de façon similaire (de 0 % à 40 %). Enfin, les commerces sont tous ouverts, y compris le glacier, mais ils ne sont que modérément fréquentés. Cette animation se retrouve, aussi, sur la place. En effet, cette dernière, qui était soumise à des rythmes urbains dans la matinée, subie, dès lors, son changement de fonctionnement.

Elle est, de la sorte, traversée par une quarantaine de personnes, qui, certes, se dirigent en partie vers les commerces, mais aussi pour beaucoup, vers la plage. Ces passants sont, d'ailleurs, essentiellement, composés de familles et de personnes en âge actif, portant des sacs de plage ou promenant des poussettes, vers le littoral. Le parking est, de même, davantage occupé : 60 voitures y stationnent. Des voitures, qui proviennent de Charente-Maritime, mais aussi, pour beaucoup d'entre elles, d'autres départements, et notamment du 19, 68, 16, 77, 23, 43, 85, 13, 79. La route est fortement fréquentée (75 véhicules en 5 minutes) par des voitures se déplaçant en ville, ou cherchant un accès vers la plage. Enfin les immeubles sont pareillement occupés (entre 40 % et 100 % des logements sont fréquentés) et les mêmes commerces que le matin sont encore ouverts (la boulangerie, les cafés, la Coop., le salon de coiffure, le fleuriste, la laverie et les distributeurs)

Ainsi, comme pendant la période estivale, le dimanche, la place connaît un changement de ses fonctions, non pas à 16h, mais dès midi. Une inversion de rythmes précoce, qui est aussi, favorisée par la clémence du temps et son ensoleillement. La prédominance des rythmes touristiques sur la place s'accroît encore davantage, dans l'après-midi, alors que la majorité de ses commerces et services urbains sont fermés. Désormais, elle constitue presque exclusivement une voie d'accès vers la côte. Néanmoins, la grève reste, elle aussi, peu fréquentée, en ce dimanche d'octobre. Certes, ces cafés attirent encore quelques passants, comme son rivage demeure sillonné par une poignée de promeneurs, mais l'animation du lieu est, globalement, limitée.

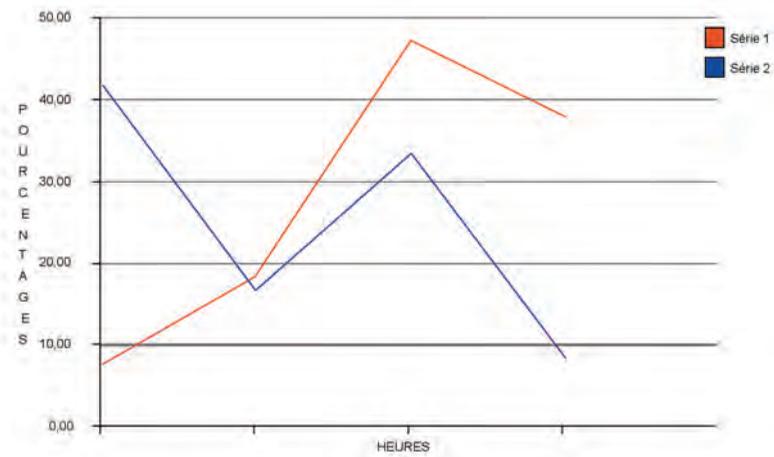
Le soir, avec le retour de la nuit, cette activité modérée s'atténue considérablement, jusqu'à presque disparaître. La plage, désertée, n'est plus animée que par la présence de quelques clients dans les cafés-restaurants. Par contre, la place reprend davantage ses rythmes du quotidien, en étant essentiellement traversés, en raison de la présence de ses distributeurs d'argent.

↳ **Conclusion : Châtelailion, un lieu double.**

Châtelailion s'affirme à travers des temporalités de vie rythmées de façon multiple. Comme les Minimes, il est d'abord concentré sur le littoral. En effet, le premier espace que nous avons choisi d'étudier englobe la plage bordée par un remblai et longée par une route côtière, qui la sépare du front de mer où sont implantés des cafés-restaurants, un casino et des résidences. L'ensemble de ce site est dominé par des rythmes liés aux activités touristiques et ludiques. Cependant, afin de comprendre davantage ses phénomènes de « remplissages » et de « vidages », on a choisi, comme aux Minimes, d'intégrer à son observation, celle de son parking, qui s'étend au-delà du rivage.

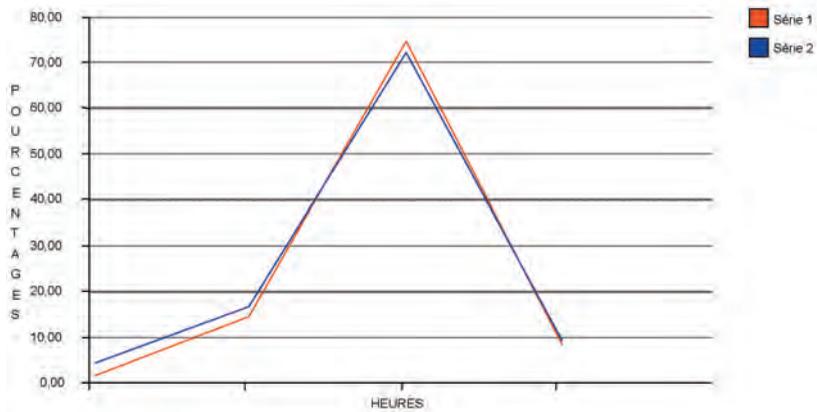
Or, ce parking présente une certaine spécificité. En effet, il ne se définit pas exclusivement comme un espace de stationnement ; il est aussi une place urbaine, accueillant maints commerces et logements. C'est pourquoi, contrairement au parking des Minimes, il constitue aussi un site, à part entière, qui participe à la composition de notre lieu. En outre, ces deux sites ne fonctionnent pas toujours de concert. Alors que la plage, comme les Minimes, est strictement inféodée à des rythmes touristiques (courbe ascendante jusqu'à 16 heures), la place opère, selon l'heure de la journée et les périodes de congés, un changement de fonction. Ainsi, tandis que, le matin, elle est uniquement régie par des rythmes de travail en se définissant comme une place, carrefour de services urbains, elle devient à partir de midi (l'été ou le dimanche) ou dans l'après-midi (le vendredi) une annexe de la plage, inféodée à ses rythmes. La courbe est clairement bimodale, du matin et de l'après-midi.

Châtelailлон, vendredi 12 avril 2002 : Plage (série rouge) et parking (série bleue)



Du reste, les mêmes données prises le dimanche 21 avril montrent l'effacement des rythmes liés au travail. Cela confirme, *a contrario*, les hypothèses précédentes.

Châtelailлон, dimanche 21 avril : Plage (série rouge) et parking (série bleue)



On observe donc que ces deux sites fonctionnent de la manière suivante :

La plage.

La plage est strictement dominée par des rythmes liés aux pratiques de loisirs ou de tourisme. Ceci se lit dans son occupation, tout au long de la journée :

9h. Elle demeure peu fréquentée : elle n'est le fief que de quelques sportifs, de promeneurs de chien ou de pêcheurs –qui viennent en fouiller les rochers,

lorsque la marée est basse. Et ce, en semaine, mais aussi le week-end (la présence de ces quelques promeneurs matinaux est plus accentuée le dimanche matin, mais elle reste peu importante). La venue de ces visiteurs du matin dépend aussi de la clémence du temps : douceur et soleil motivent davantage les matinaux que pluie et froid.

Midi. Son occupation commence à s'accroître. Surtout le dimanche, ou en période de congés. Sa fréquentation est, une fois, encore favorisée par un temps clément et surtout par un bon ensoleillement. Les cafés sont davantage occupés et le parking est rapidement rempli (il ne dispose que de neuf places!).

16h. La plage atteint le comble de sa fréquentation, par rapport au reste de la journée. Et ce, que les journées soient peu animées (comme la semaine d'octobre) ou qu'elles soient très fréquentées (comme la semaine de juillet). On observe, bien sûr, des différences, selon les jours de la semaine. Ainsi, elle est moins fréquentée le mardi, jour travaillé par la majorité de la population, que le vendredi ou le dimanche. Néanmoins, sur l'ensemble de cette journée peu fréquentée, c'est à 16h, que la plage accueille, quand même, le plus de visiteurs (même si ce nombre reste restreint). C'est aussi à cette heure que les commerces sont le plus fréquentés (lorsque le temps est à la pluie, notamment, il arrive que les cafés soient plus fréquentés que la plage, car les visiteurs préfèrent, souvent, s'y réfugier, pour pouvoir rester sur le rivage, tout en étant au chaud). De même, est-ce à ce moment de la journée que les parkings sont les plus occupés, par des véhicules provenant de Charente-Maritime, mais aussi d'ailleurs. En effet, à Châtelaiillon, comme aux Minimes, le lieu de notre étude est fréquenté par des véhicules provenant de départements divers, proches (16, 33, 79), mais aussi plus lointains, et notamment issus de la région parisienne, surtout pendant leur période de congés (75, 95, 94, 78). Et ce, tout au long de l'année.

21h. L'effervescence de la journée (qu'elle fut intense, ou non) s'atténue. En période de congés et surtout en période estivale, lorsque les journées sont longues, des vacanciers s'attardent encore sur le rivage, mais leur nombre est très inférieur à celui de la journée. Généralement, les commerces demeurent ouverts (surtout en ce qui concerne les cafés-restaurants), mais ils ne connaissent plus qu'une fréquentation relative -en dehors de l'été.

Ainsi, tout au long de la journée, la plage des Minimes est, comme celle de Châtelaiillon, soumise à de rythmes liés au loisir et au tourisme. Sa fréquentation dépend des heures de la journée (favorisant le milieu de l'après-midi) ; des jours de la semaine (dimanche et vendredi après-midi), des périodes de congés (vacances de Pâques, de mai, estivales), mais aussi du temps : un climat doux, voire chaud, et ensoleillé, favorise la venue des visiteurs sur le littoral. Par contre, la hauteur de la marée ne semble pas influencer la venue des passants sur la plage, exceptée en ce qui concerne la pêche. En effet, il faut que la marée

soit basse, si possible le matin (quand il y a peu de monde), pour que cela attire les pêcheurs. L'après-midi est, souvent, trop peuplée (trop de bruit) pour pouvoir pêcher. Quoi qu'il en soit, ces facteurs « physiques » n'influencent pas de la même façon la place, qui est soumise à d'autres facteurs.

La place.

La place a pour spécificité d'avoir un double fonctionnement. En effet, elle obéit à des rythmes différents, en fonction du moment de la journée.

9h. C'est une place citadine, régie par des rythmes urbains. Les flux de personnes qui la fréquentent sont importants mais ponctuels : il s'agit de personnes âgées ou en âge actif, qui s'y déplacent de façon individuelle, afin de rejoindre l'un de ses commerces (poste, banque, agence immobilière, Coop, coffreurs, vétérinaires, etc.). Il en est, de même, en ce qui concerne son parking. Ce dernier est peu rempli (maximum 50 %). Par contre, il est animé par davantage de circulation, soit de mouvements d'entrées et de sorties de véhicules (au moins 10 en 5 minutes). Ainsi, comme pour les piétons, les véhicules qui la fréquentent, l'occupent de façon ponctuelle : ils stationnent le temps que leur propriétaire fasse une commission (poste, banque, Coop, boulangerie), ils repartent aussi tôt. C'est pourquoi, aux différentes heures de la matinée (9h et 12h), la place est occupée par un nombre assez similaire de voitures, mais il ne s'agit pas, pour la plupart d'entre elles, des mêmes véhicules. Ce qui signifie que si, à un instant t, le parking est moins occupé, pendant cette phase « urbaine » que l'après-midi (pendant laquelle il est, souvent, entièrement plein), il n'en accueille peut-être pas moins de véhicules, au cours de la matinée, en raison de mouvements d'arrivée et de départs, beaucoup plus nombreux. Des véhicules qui sont, peut-être, mêmes, au final, plus nombreux, pendant toute la phase « urbaine » de la place, que pendant toute sa phase « hédoniste ». D'autre part, l'occupation des logements de ce site, est importante, toute l'année : même en octobre, entre 20 % (une villa sur cinq) et 80 % de leurs appartements sont occupés. Cette importante habitation de la place témoigne, une fois encore, de son caractère urbain : elle est un lieu de résidences permanentes. Enfin, les commerces sont ouverts toute l'année, à l'exception d'une fête foraine, qui investit plus de la moitié du parking, pendant les deux mois de l'été.

Midi. En fonction de la journée et de la période étudiée, la place reste inféodée à ses rythmes urbains (mardi, vendredi, surtout en dehors des périodes de congés, surtout estivaux). Sa fréquentation reste globalement la même, quoi qu'elle soit, généralement, un peu plus faible, à midi (heure de la pause déjeuner) que le matin. Par contre, le dimanche, ou en pleine période estivale, le changement de fonction de la place s'effectue plus tôt. En effet, en fin de

semaine ou en été -surtout lorsque le temps est clément- c'est dès le milieu de la journée que les adeptes de la côte s'accaparent la place, dont ils font leur parking. Les flux de personnes -devenues essentiellement des familles venues en groupe- se dirigent principalement vers la plage (certes, les déplacements vers les magasins existent toujours, mais ils ne sont plus majoritaires). Des personnes, dont la destination plage se lit, aussi, dans leur « chargement » spécifiquement dédiés au loisir : sac de plage, serviettes de bain, ballon, poussettes, parasols... Ainsi, en fonction de la période, du jour mais aussi du climat, l'inversion de rythme de la place de Châtelailillon s'effectue plus ou moins précocement : dans l'après-midi, pour le vendredi et le mardi (bien que ce changement soit moins prononcé), en période hors-saison ; à midi, le dimanche et pendant les vacances -surtout estivales.

16h. Quelle que soit l'heure de son inversion de fonction (midi ou après-midi), le milieu de l'après-midi est la période pendant laquelle la place est la plus soumise à des rythmes liés à la plage. En effet, elle est, alors, devenue le parking, l'annexe, de la plage, qui se remplit et se vide, en fonction de l'occupation de la côte. Certes, cette dépendance avec la plage dépend aussi des jours (peu prononcée le mardi) ; des périodes de congés (très forte l'été) ; des jours (surtout le dimanche, hors-saison, ou pendant les petites vacances) ; mais aussi du temps. Douceur et ensoleillement favorisent la fréquentation de la plage, et donc, l'investissement de la place, en tant que parking. Ainsi, si l'habiter de la place de Châtelailillon n'est pas inféodée au climat le matin, lorsqu'elle est régie par des rythmes urbains, elle l'est, davantage, l'après-midi, en devant l'annexe de la plage, dominée par des rythmes liés aux pratiques de loisirs et de tourisme.

21h. Quelle que soit l'animation de la journée, elle s'atténue, considérablement, le soir. Et ce, surtout, en dehors de l'été, lorsque le jour a déjà fait place à la nuit, en début de soirée. Alors la place-parking développe, à la fois, des fonctions urbaines (parking des commerces encore ouverts sur place : cafés, pubs, distributeurs de monnaie) et des fonctions liées à la plage (parking de la côte), surtout lorsque la route de la plage est fermée, l'été ; elle est une voie d'accès vers le front de mer, et plus particulièrement vers ses cafés-restaurants et son casino. Un casino dont on a peu parlé, car il nous a été très difficile de pouvoir évaluer sa fréquentation, voit son entrée très surveillée et ses fenêtres étant fermées, et il est quasiment impossible de déterminer son occupation. Ainsi, le soir, la place concilie ses doubles fonctions de la journée. Doubles fonctions, qui ne l'animent, néanmoins, que relativement peu. Seul l'été la dote d'une notable animation, résultant notamment de la présence de la fête foraine qui l'occupe en grande partie.

La place-parking de Châtelailillon développe, donc, un fonctionnement qui se distingue de celui de la plage de ce lieu. En effet, à l'égal des Minimes, la plage de Châtelailillon n'est rythmée que par pratiques ludiques et touristiques. Aussi, fonctionne-t-elle toujours de façon relativement similaire, en étant animée par des fréquentations, déterminées par les moments de congés (journaliers, hebdomadaires, ou saisonniers), mais aussi influencées par la clémence du temps (héliotropisme prononcé). Par contre, la place fonctionne de façon plus complexe, car elle connaît une inversion de rythme, en milieu de journée ou d'après-midi. Ainsi, elle se définit, le matin, comme une place citadine, carrefour de commerces et de services, régie par des activités urbaines. Mais, entre midi et seize heures, elle change de fonction, en devenant avant tout le parking de la plage, dont l'habitation est, désormais, intrinsèquement liée à celle du front de mer.

Les facteurs déterminants son occupation sont donc différents, le matin et l'après-midi. Alors qu'elle est inféodée à l'ouverture des commerces le matin (moins forte fréquentation le dimanche matin), elle est soumise aux périodes de congés et à la clémence du temps, l'après-midi.

L'exemple de Châtelailillon permet de rebondir sur les conclusions générales. Il montre comment différentes temporalités et dynamiques se retrouvent, et ici complémentaires, dans l'animation d'un même lieu. Il participe, ainsi, à renouveler la compréhension que l'on peut avoir du fonctionnement d'un lieu, voire de la nature et de la définition même de ce concept.

On a pu ainsi mettre en évidence des temporalités de « vidage » et de « remplissage » différentes à presque toutes les échelles chronologiques retenues (mois, journées, heures). Ces différences quantitatives se comprennent comme des différences qualitatives, soit par les multiplicités des pratiques de ces lieux.

6. Dynamiques du peuplement

***Avertissement :** Le déroulement des recherches dont les résultats sont présentés ici a connu un nombre inhabituel de vicissitudes. En effet, en 2000, nous avons proposé d'étudier l'évolution de la population des communes sur la longue durée dans les régions suivantes : Toulouse, La Rochelle, Tours, Millau, Paris et la Suisse. Ce module de recherche fut intitulé « Module 5 : Mémoires du peuplement ». À cette époque, il était convenu que les données nécessaires à ces recherches devaient être mises à disposition par le Laboratoire de Démographie Historique (LDH) de l'EHESS, qui poursuit depuis une vingtaine d'années un programme de publications dans ce domaine (dictionnaires historiques « Paroisses et communes de France »). Cependant, les financements prévus n'ont été débloqués que deux ans plus tard. Or, entre-temps, le LDH venait de signer un contrat avec divers partenaires, pour l'élaboration d'un DVD réunissant toutes les données des recensements français de 1790 à 1999, informations qui n'étaient jusqu'à présent disponibles que sur papier. Tenu par des engagements juridiques draconiens auprès de ses partenaires, le LDH a donc refusé de mettre les données prévues à disposition, même s'il ne s'agissait pas de les publier, mais seulement de les utiliser partiellement pour réaliser l'étude des régions citées précédemment. Le financement que nous avons demandé pour réaliser l'étude (6 000 €) devenait ainsi soit sans objet, puisqu'il n'y avait plus de LDH à indemniser, soit nettement insuffisant, s'il s'agissait d'acquérir les données auprès d'autres sources (INSEE, archives départementales...), et de re-saisir l'ensemble des données pour les régions concernées. L'étude devenait donc infaisable et a été abandonnée jusqu'au printemps 2003. À cette époque, le séminaire de La Rochelle a toutefois montré l'intérêt que représentait la réalisation du « module 5 » pour l'homogénéité de l'ensemble du projet SCALAB. Ainsi, l'étude fut elle relancée. Cependant, d'une part les financements avaient encore été réduits, puis le budget dédié au Module 5 était, depuis deux ans,*

devenus sans objet. D'autre part, les personnes impliquées en 2000 n'étaient plus disponibles : ainsi, les étudiants qui devaient prendre en charge certaines parties techniques étaient depuis fort longtemps passés à d'autres activités. Enfin, le financement engagé en mai 2003 a souffert d'une conjoncture défavorable : les grèves de la fin d'année universitaire, suivies des congés ont abouti au fait que les factures n'ont été réglées à nos fournisseurs qu'en octobre 2003. Or, octobre 2003 était la période à laquelle le rapport devait être remis. Cet ensemble de conditions a rendu très difficile le contexte dans lequel l'ensemble des recherches a été mené. Ce que nous présentons ici doit davantage être considéré comme un embryon de résultats que comme des résultats complets. Pour interpréter ce corpus empirique inédit de données, nous proposons un volet théorique tout aussi novateur, et qui a fait l'objet de longues recherches en anthropologie et en histoire du droit. Le but du présent rapport n'étant cependant pas d'exposer le déroulement long et complexe de ces recherches, nous les avons ici résumées à leur strict minimum : les développements plus détaillés de ce travail seront publiés prochainement sous le titre « Analyse spatiale et anthropologie du dogme ». Nous espérons cependant que, malgré ces imperfections indépendantes de notre volonté, le double caractère inédit et novateur que cette étude propose, encouragera les institutions à poursuivre leur action dans incitative en ce qui concerne la connaissance des dynamiques spatiales de la population du territoire français.

Cadre général de l'étude.

À l'échelle du Monde, la France fut l'un des pays pionniers en ce qui concerne l'établissement de recensements réguliers de la population. Pourtant, les Français montrent paradoxalement un certain désintérêt pour l'exploitation de cette mine d'information, quasi unique au Monde par son épaisseur historique, la finesse de la restitution spatiale (36 600 communes), et la qualité des résultats (en général, moins de 1 % d'erreur).

Les quelques résultats obtenus dans la présente étude révèlent pourtant l'intérêt que pourrait présenter l'exploitation systématique de ces ressources, qui constituent tout à la fois un véritable patrimoine national d'intérêt universel, un matériau de réflexion inédit sur le passé de la société française, mais également un outil de réflexion pour trouver la juste place des dynamiques spatiales récentes de la population française qui intrigue tant de spécialistes, qu'ils soient acteurs, chercheurs ou universitaires.

Quels sont les points forts de ce matériau ?

D'un point de vue méthodologique, nous pourrions bénéficier d'une base de données extraordinairement détaillée tant sur le plan géographique qu'historique. Au plan géographique, la restitution de l'information est d'une finesse remarquable: la superficie moyenne d'une commune est de 14,89 km², tandis que la médiane s'établit à 10,73 km², soit un carré de 3,2 x 3,2 km². Au plan historique, la période qui pourrait être étudiée s'étend de 1790 à 1999. Elle est renseignée par 33 séries de données (dénombrements, recensements). C'est cette double dimension (finesse de la maille et épaisseur de la période) qui confère aux données françaises leur intérêt unique au Monde.

La maille communale n'est pas un simple échantillon de découpages statistique: la commune est un échelon du découpage politique territorial extrêmement important en France. L'extrême stabilité de ce découpage dans le temps, qui a résisté à toutes les vicissitudes de l'Histoire et des changements de régimes en constitue une preuve. Certes, au cours de deux siècles, il y a eu de nombreuses disparitions (par fusion ou association) ainsi que des créations de nouvelles communes, mais plus des 4/5^{èmes} des communes existant aujourd'hui n'ont jamais connu aucune modification. Créées au lendemain de la Révolution française à partir de la maille des paroisses catholiques, dotées d'un maire à partir de 1885, les communes sont peu à peu devenues un échelon sacré du découpage administratif. L'exemple de la « zone rouge » du département de la Meuse en témoigne, où, en 1919, on décida de maintenir volontairement quatre 4 communes totalement dépeuplées par suite des combats de la Première guerre mondiale (tableau 1.0).

À quoi peuvent bien servir des communes qui ont zéro habitant? Au lendemain de la guerre, on argua qu'il s'agissait de communes martyres, qui, en quelque sorte, étaient « mortes pour la patrie » à l'instar de nos braves poilus. L'entité territoriale, sociale et politique appelée « commune » devenait ainsi un être vivant à part entière, métaphore territoriale instituée du corps humain. Mais au-delà de la métaphore, l'argument qui finit par l'emporter fut sans doute: « mais si cette commune est supprimée¹, qui s'occupera du monument au mort? ». En effet, où allait-on apposer la plaque consacrée: « Aux enfants de Bezonvaux, morts pour la Patrie »? Ainsi, la « zone rouge » devint en quelque sorte un conservatoire à communes.

Cet argument, qui nous parle d'une réalité incontournable – la mort – mais qui est devenue l'un des sujets tabous du monde moderne et rationnel des

1. C'est-à-dire: si son ancien territoire est rattaché à une ou plusieurs communes voisines. Dans le cas des communes de Bezonvaux, Beaumont-en-Verdunois, Haumont-près-Samogneux et Louvemont-Côte-du-Poivre, le sol fut entièrement racheté par l'Etat français.

Lumières, évoque finalement les véritables raisons de la remarquable résistance des communes françaises sur le temps long. L'immense majorité des communes françaises désigne ainsi un lieu matriciel et sacré, dont la première fonction est le cimetière. Ce cimetière qui, justement, fut rejeté hors des villes lors du passage à la modernité². Comme le notent souvent, non sans ironie, les chroniqueurs ou les journalistes à propos des campagnes française : dans maints villages, on compte plus de morts au cimetière que d'habitants vivants...

Espace conservateur, espace de conservation, espace sacré... la commune représente le versant matriciel de la structure de l'organisation spatiale, là où sont rassemblées les « valeurs » de la France. C'est dire, au-delà de l'intérêt de l'échantillon pour une analyse statistique quantitative, la profondeur des dimensions anthropologiques que sous-tend l'étude de cet échelon du découpage territorial.

Figure 1. Population de quelques communes de la « zone rouge » de la Meuse à divers recensements, de 1799 à 1999.

Commune	1799	1846	1911	1921	1999
Lachalade	558	643	335	92	56
Vaux-lès-Palameix	254	386	237	71	26
Samogneux	220	276	173	52	41
Wavrille	78	205	128	39	49
Gesnes-en-Argonne	299	280	148	12	52
Gremilly	299	453	304	56	31
Béthincourt	518	628	384	51	35
Douaumont	156	217	288	3	6
Ornes	1036	1317	718	23	6
Beaumont-en-Verdunois	289	388	186	0	0
Bezonvaux	191	313	149	0	0
Cumières-le-Mort-Homme	257	302	205	3	0
Fleury-devant-Douaumont	260	390	422	12	0
Haumont-près-Samogneux	249	309	131	5	0
Louvemont-Côte-du-Poivre	166	300	183	0	0

Source : ATS – On notera le dépeuplement radical dû à la guerre de 1914-18, mais dès 1911, la plupart de ces communes avaient déjà été sérieusement touchées par l'exode rural.

2. Cf. le cimetière des Innocents à Paris. Le déménagement des cimetières hors des villes fut également l'une des grandes opérations d'urbanisme des grandes villes de province.

Méthodologie et sources.

Le premier travail de restitution systématique sous forme électronique de l'information démographique concernant ce gigantesque patrimoine géo-historique a été entrepris il y a une vingtaine d'années par des géographes du GIP RECLUS : le produit fut commercialisé sous le nom de « CD Atlas de France », et rassemblait les données communales des recensements (RP) de 1936, 1954, 1962, 1968, 1975 et 1982.

Outre qu'il manquait les résultats du RP1946, jugé « trop proche de la guerre » et par conséquent peu significatifs du fait des déplacements de population et de la reconstruction, les auteurs ne furent pas autorisés par l'INSEE à mettre à jour la base de données lors de la publication des résultats du RP1990. Le litige commercial fut tranché en faveur de l'INSEE, qui récupéra le produit et le publia sous le nom de « BDcom » avec les mises à jour des chiffres et des modifications communales.

En ce qui concerne la numérisation des données antérieures à 1936, qui représentent à notre sens le patrimoine statistique véritablement spécifique de l'Etat français, aucun projet n'a jamais été entrepris jusqu'en... 2001. La collecte est actuellement en cours, mais les résultats exhaustifs sont encore très loin d'être disponibles. Les données dont nous disposons sont donc incomplètes et reposent sur trois initiatives possibles : les travaux du LDH, les publications régionales de l'INSEE, l'association ATS.

↳ Remarques sur l'accès aux données

Les travaux du LDH.

Au milieu des années 1970, le Laboratoire de Démographie Historique (LDH) de l'EHESS, alors sous la direction de Jean Bardet, entreprit de lancer une collection d'ouvrages appelés « Paroisses et communes de France » (PCF) organisée par département. Malheureusement, l'informatique n'étant pas encore développée dans les pratiques de recherche de cette génération d'historiens, il ne fut pas prévu de construire une base de données, mais de constituer une collection d'ouvrages de référence sous forme de papier. Chaque ouvrage de la collection correspond à un département, formule qui était la plus pratique pour rassembler une information exhaustive nationale, dont une bonne part provient des archives départementales. Cependant, les moyens mis à disposition par les pouvoirs publics étant très insuffisants, seuls 41 tomes (sur 90 prévus) ont pu être édités en 30 ans. Si la mission n'a été que partiellement remplie, elle aboutit cependant à la production de dictionnaires d'une très grande rigueur scientifique, grâce à la persévérance de Claude Motte. Au fur et à mesure que se développait l'informatique, le problème

était que ces ouvrages imprimés ne permettaient pas de prolonger le travail entrepris par le GIP RECLUS, et repris par l'INSEE.

En 2001, au terme de laborieuses et lentes négociations entre l'INSEE, le LDH (désormais sous la direction de Hervé Le Bras), l'IGN, la BN, le PUCA (Ministère de l'Équipement) et divers autres partenaires, le projet fut relancé tout en changeant de forme. En effet, il s'agit désormais non seulement de terminer la collection et de passer fort logiquement sous format électronique les ouvrages existants, mais également d'associer les statistiques à des cartes, en scannant notamment les cartes dites de Cassini « redressées » pour être conformes à une projection terrestre compatible avec la cartographie moderne. Doté de moyens importants, ce projet permet d'espérer la réalisation d'une archive complète des données démographiques par commune de la France, mais l'association au projet initial, déjà fastidieux, de la saisie informatique des cartes a eu pour effet de ralentir une fois de plus la marche du programme. Enfin, le résultat devrait être livré sous forme de DVDrom réservé aux experts, ce qui implique un prix de vente prohibitif pour le grand public. Les données démographiques, qui seules nous intéressent ici, pourront être consultées dans les grandes bibliothèques spécialisées, tandis que seuls quelques services spécialisés (Ministères) en disposeront librement d'une copie.

Enfin, cette longue et laborieuse tentative a eu un effet pervers non négligeable : celui de bloquer toute autre possibilité d'obtenir un financement public sur le sujet, puisque le projet a été officiellement approprié depuis 30 ans par un laboratoire de recherche public, auquel on n'a pas pour autant donné les moyens de réalisation nécessaires.

Depuis 2001, la protection juridique du programme est telle que nulle coopération n'est désormais envisageable : les tentatives opérées en ce sens en direction d'Hervé Le Bras dans le cadre de la présente étude, se sont en tout cas soldées par un refus.

Les travaux de l'INSEE.

Jusqu'en 2001, l'INSEE s'est désintéressé de la question au niveau national. Au niveau régional, certaines délégations ont entrepris de publier des chiffres rétrospectifs sur la population des communes (*cf.* bibliographie : annexe b). Objectivement, on peut donc constater qu'il s'agit d'une activité marginale pour l'INSEE :

- les dates de départs sont très hétérogènes (de 1790 à 1901). Notons que la publication la plus complète du point de vue historique (Franche-Comté) a été dirigée par Jean Bardet lui-même ;
- les publications sont rarement remises à jour après 50 ans (exemple : Pays-de-la-Loire, Centre...);

- les collections sont parfois incomplètes, même au niveau régional : certains départements n'ont jamais été publiés ;
- enfin, notons l'absence complète d'information pour la moitié des régions, représentant la majorité de la population française (PACA, Lorraine, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, Nord-Pas de Calais).

Non seulement, l'INSEE se désintéresse de la question, mais de surcroît, l'institut semble ne pas tenir à mettre l'information à disposition sous forme électronique directement exploitable pour l'analyse statistique ou spatiale :

- les publications sont éditées sur papier plutôt que sur support électronique (sauf Bretagne et Basse-Normandie, mais les données ne remontent que jusqu'à 1901) ;
- les publications sur CDrom sont vendues entre 30 (Bourgogne) et 100 Euro (Ile-de-France) tandis que le prix de la publication papier n'est que de 7,50 à 10 Euro, malgré son coût de fabrication beaucoup plus élevé...

Ainsi, l'attitude de l'INSEE est indiscutablement protectionniste à l'égard de données dont, en même temps, l'institut ne se donne pas systématiquement les moyens de restitution.

L'Association Terrae Statisticae (ATS).

Association scientifique à but non lucratif, ATS a entrepris depuis 2000 de rassembler systématiquement les informations de tous les pays de la Planète, et de manière exhaustive d'un point de vue historique, au format papier et électronique (Base de données et système d'information géographique). ATS détient actuellement un fond constitué par 1,5 millions de « communes » ou équivalent (appelées « unités locales ») portant sur une période de 1 à 240 ans selon les pays : tous les Etats de la planète ne disposent pas de la richesse de la France, en ce qui concerne l'histoire des recensements de la population.

La constitution du fonds ATS est basée sur la coopération internationale, le bénévolat et l'échange non monétaire, mais paradoxalement pour une association française, elle ne dispose pas des données exhaustives sur son propre pays de domiciliation. Le contexte décrit ci-dessus en permet d'en comprendre la raison.

Ainsi, ATS est en mesure de traiter une étude portant sur la Suisse, la Belgique, l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne, le Portugal, l'Irlande, les pays scandinaves, aussi bien que l'Egypte, les Philippines ou l'Argentine, mais pas sur la France.

En ce qui concerne la France, c'est donc un travail en miroir des projets « officiels » verrouillés par les institutions qui a dû être entrepris pour la présente étude : saisie des chiffres des volumes édités de la collection

PCF ; saisie des publications de l'INSEE existantes ; saisie directe à partir des ouvrages des recensements de 1946, et de 1876 à 1931 (papier ou microfiches) ; relevés aux archives départementales (1831-1872) et aux Archives de Vincennes...

↳ Remarques sur les sources.

En France, il existe une ambiguïté sur la définition du « premier » recensement de la population : le sujet fait l'objet de nombreux débats parmi les spécialistes. Sans entrer dans ce débat, ce « doute » posait, dans le cadre de la présente étude, le problème de la « date de référence » lorsqu'on cherche à étudier l'évolution de la population par commune. En effet, la première série est-elle celle de 1790, 1821 ou 1831, ou encore les dénombremments de 1801 ou 1806 ?

Avant la révolution, on recensait en effet les « feux » : le décompte de la population ne fut rendu possible que par la révolution française, c'est-à-dire à partir du moment où tous les hommes étaient considérés comme égaux. Les chiffres de 1790 représentent ainsi le premier « dénombrement de la population et des citoyens ». Les résultats qui nous sont parvenus sont malheureusement incomplets : un grand nombre de communes ont été « oubliées » (en particulier les chefs-lieux), tandis que des hameaux ont été comptés comme des communes alors qu'ils n'en étaient pas. Les dénombremments de l'an II et/ou des années suivantes sont généralement plus corrects, mais outre que les années de référence diffèrent selon les départements, il apparaît que les administrations se sont souvent contentées de reporter les chiffres de 1790 dans les récapitulatifs... Ainsi tous les auteurs des différents volumes des PCF signalent que certains chiffres issus des listes récapitulatives de 1792, 1793, 1794, 1795... correspondent en réalité à ceux de 1790.

Les chiffres de 1801 proviennent d'un dénombrement effectué à la demande du Ministère de l'Intérieur : la Statistique Générale de la France, ne sera en effet créé qu'en 1851, pour être remplacée par l'INSEE en 1946. Les résultats sont également incomplets.

Le dénombrement de 1806 recense la totalité de la population de l'Empire napoléonien, incluant les nouvelles possessions (Nord de l'Italie, future Belgique, etc.). Cependant, les chiffres semblent parfois sous-estimés, à moins que cette sous-estimation provienne de la difficulté à comptabiliser une population déstabilisée par le contexte des guerres.

À partir de 1821, les recensements deviennent quinquennaux, sauf pour 1826 (qui est une « évaluation »), 1871 (reporté en 1872), 1916 et 1941 (annulés à cause de la guerre).

Le premier recensement considéré comme « fiable » est incontestablement celui de 1831, du fait des problèmes d'organisation, de la méthodologie encore incertaine des expériences antérieures. Il faut aussi prendre en compte le fait que, entre la révolution française, qui occasionna de vastes mouvements de population, et les guerres napoléoniennes qui mobilisèrent des millions d'hommes hors de leur région, le peuplement de la France moderne ne se stabilisa réellement qu'au milieu des années 1820. Il est cependant dommage de se priver de l'existence de sources antérieures souvent de 35 à 40 ans à 1831. En dépit de leurs lacunes, elles constituent des sources d'information qui permettent de saisir dans ses grandes lignes l'histoire du peuplement de la France au lendemain de la chute de l'Ancien régime.

D'un point de vue technique, la construction de la base de données pose peu de problèmes majeurs. En revanche l'accès aux sources primaires et la saisie des données est, paradoxalement, une opération fastidieuse.

Les chiffres de population des recensements de 1936, 1954, 1962, 1968, 1975, 1982, 1990 et 1999, existent au format électronique pour chacune des 36 558 communes et ont pu être mobilisés dans la présente étude (292 000 entrées). Les chiffres ont été corrigés par l'INSEE de manière à prendre en compte, à chaque recensement, la population réelle vivant sur le territoire actuel de chaque commune, en dépit des modifications qu'elles ont pu subir.

Les données exhaustives des recensements antérieurs n'ont été saisies que partiellement. Les sources sont très dispersées.

1. L'INED et l'INSEE possèdent sur papier ou sur microfilm, mais non sur support électronique, les résultats des recensements de 1876, 1881, 1886, 1891, 1896, 1901, 1906, 1911, 1921, 1931 et 1946 (environ 402 000 entrées).

2. Les résultats des recensements de 1801, 1831, 1836, 1841, 1846, 1851, 1856, 1861, 1866 et 1872 doivent être relevés à partir des archives départementales, des annuaires statistiques et almanachs existants, ou, parfois, des répertoires des Actes administratif. Pour certains départements, des comptes ont été réalisés en 1790, 1792, 1793 (an II), 1794 (an III), 1795 (an IV), 1799 (an VIII), 1801, 1803 ou 1804, 1810, 1811, 1813, 1817, 1820 (ou 1821) et 1826. Les listes récapitulatives des recensements de 1801, 1803, 1831, 1836 et 1841 sont également parfois disponibles aux archives départementales de chaque préfecture.

3. Les données du recensement de 1806 sont disponibles aux archives de Vincennes.

L'étude de l'évolution du peuplement est limitée au cadre géographique imposé par les sources statistiques actuellement mobilisables. Celles-ci correspondent de ce fait au département. Par exemple, en ce qui concerne

La Rochelle, à la Charente-Maritime ; pour Tours, l'Indre-et-Loire, etc. Nous verrons plus loin que ce découpage imposé par la forme des sources n'est néanmoins pas absurde.

Concernant les données mobilisées dans cette étude :

1. Les chiffres de population de la Charente-Maritime sont tirés d'une publication de la délégation régionale de l'INSEE-Poitiers, publiée en 1967. Les derniers chiffres sont donc ceux de 1962.

2. Ceux de l'Indre-et-Loire proviennent d'une publication analogue, éditée par la délégation régionale de l'INSEE (1956), complétée par les PCF (voir annexe bibliographique)

3. Ceux de l'agglomération parisienne des PCF « Région Parisienne » (J. Dupâquier) et « Seine-et-Marne » (M. Le Mée-Orsetti et R. Le Mée, 1988). L'INSEE a, de son côté, publié une diskette contenant les chiffres des recensements de 1876 à 1990.

Ces données ont été complétés par celles de :

- *CD Atlas de France* (CHR, GIP RECLUS) : 1936, 1954, 1962, 1968, 1975, 1982
- *BDcom* (INSEE, 1990) et RP 1999 (Population légale des communes, INSEE, 2000).

On a ajouté à ces informations quelques champs complémentaires : les coordonnées géographiques centrales de chaque commune (mairie, à 200 mètres sur le terrain), les renseignements relatifs aux rattachements territoriaux de l'encadrement territorial (canton, arrondissement, préfecture) et surtout, une note concernant les changements affectant la commune elle-même ;

Ces changements sont de trois ordres :

- fusion de communes (impliquant la disparition de certaines),
- création de nouvelles communes (impliquant le démembrement d'une ou plusieurs anciennes communes),
- échanges de parcelles entre communes.

Pour information, il faut y ajouter les simples changements de noms, dont nous n'avons pas tenu compte ici dans la mesure où ils n'ont pas d'influence sur la mesure statistique des populations.

↳ **Problèmes concernant la comparaison des données dans le temps.**

Pour obtenir une base de données homogène sur l'ensemble de la période, ces trois types de modifications ont été traités de la manière suivante :

- dans le cas de la fusion entre communes, les chiffres des communes fusionnées ont été additionnés comme si la nouvelle entité avait toujours existé ;

- dans le cas des communes créées, le problème est plus délicat. Deux cas se présentent.

Dans certains cas, assez rares en France, une commune peut être fondée sur un territoire où personne n'habitait : c'est en quelque sorte une fondation de type colonial. Ce cas ne se présente toutefois pas en Charente-Maritime, au cours des XIX^e et XX^e siècles.

Plus couramment, les nouvelles communes ont été érigées à partir d'un hameau ou d'un ensemble de hameaux, d'écartés et de fermes existants, dont les habitants demandaient à devenir autonomes sur le plan municipal. La conséquence est que l'effectif de population de la commune démembrée décroît brusquement et que cette baisse ne relève pas d'un mouvement réel de la population, mais d'un artefact du découpage territorial. Pour éliminer le biais que cet artefact entraînerait dans l'analyse statistique, on a, de même que précédemment, anticipé la scission des deux communes, en considérant que le découpage « actuel » avait toujours existé. La population des nouvelles entités a été calculée rétrospectivement au pro rata de son poids dans l'ancienne entité à l'époque du démembrement.

Reste le cas des échanges de parcelles. Ceux-ci sont littéralement innombrables, dans la mesure où ils peuvent porter aussi bien sur un champ de quelques hectares, que sur le transfert de hameaux et de fermes relativement peuplés. Si l'on considère seulement les échanges ou transferts de parcelles habitées, le nombre est beaucoup plus réduit et ne concerne dans l'immense majorité des cas que quelques habitants à quelques dizaines. Ce type de modifications a donc été ignoré, considérant que le biais qui est en résulte est probablement inférieur à la marge d'erreur habituelle des recensements de population et au statut parfois contestable de « résident » des habitants d'une commune.

De même, lorsqu'une commune a été fusionnée en partie à de différentes communes, sa population entière a été réaffectée rétrospectivement à une seule d'entre elles. En Charente-Maritime, c'est le cas d'une seule commune : Cognehors, supprimée par la Loi du 21 mai 1958, par laquelle une partie (environ les 2/3 de la population) forme la nouvelle commune de Puilboreau, tandis que le reste est rattaché à La Rochelle. Pour notre base de données, l'ancienne commune entière de Cognehors devient ainsi la nouvelle commune de Puilboreau.

En Charente-Maritime, 30 communes ont ainsi été supprimées entre 1821 et 1999, tandis que, d'autre part, 10 communes ont été créées par scission. La plupart de ces créations sont récentes (après 1946) et procèdent de la scission d'un hameau balnéaire avec le bourg de l'intérieur : on en comprend les raisons, liées au refus de partager les profits engendrés par la nou-

velle rente touristique. Finalement, on ne manquera pas de souligner ici la remarquable stabilité du découpage communal en France : 41 changements sur 473 communes en 178 années d'existence, soit l'équivalent de 6 à 7 générations, c'est évidemment très peu. En Indre-et-Loire, on n'observe qu'une seule scission, tandis que 33 communes ont été supprimées : pour l'essentiel ce sont des petites communes rurales qui ont été annexées par une voisine au début de la période (avant 1851), et quatre communes absorbées par Tours (Beaumont-lès-Tours, Saint-Etienne-Extra, Sainte-Radegonde-en-Touraine et Saint-Symphorien). En région parisienne, les créations ont en revanche été plus nombreuses que les fusions : nous reviendrons plus loin sur ce sujet.

Les rattachements administratifs ont également évolué. Le département de Charente-Maritime a conservé un nombre plutôt élevé de sous-préfecture (5 contre 3 en général pour un département français). La réforme nationale de 1926 supprima les sous-préfectures de Marennes et de Saint-Jean-d'Angély, mais cette dernière fut rétablie en 1943.

Au niveau des cantons, hormis le transfert de quelques communes d'un canton à l'autre, la stabilité n'a été rompue qu'aux environs des principales villes, qui sont désormais systématiquement divisés en plusieurs cantons découpant l'intérieur même de la commune chef-lieu. Pour pouvoir effectuer les mesures mobilisant cette maille, nous avons agrégé dans chaque cas tous les cantons relevant d'un même chef-lieu en une seule entité (exemple : Saintes-Est, Saintes-Sud, ou les cantons de Tours, etc.) : l'INSEE procède de la même façon dans ces cas, en nommant ces entités des « cantons statistiques ».

↳ Bilan.

En considérant la période 1790-1999, soit 209 années, nous trouvons en théorie :

1. 29 séries complètes de 1831 à 1999 (RP tous complets au niveau national)
2. De 1790 à 1826, le nombre de séries est variable selon les départements, dû à l'inégal état de conservation des archives. On comptera ici une série par décennie soit 4 séries pour un département terminé dit « complet » (1790s, 1800s, 1810s, 1820s), tout en sachant que, dans certains départements, le nombre de séries peut être beaucoup plus élevé (jusqu'à 8), mais que l'existence d'une seule série par décennie est suffisante pour estimer le nombre d'habitants par interpolation en 1790, 1800, 1810 et 1820.

Par convention, le « nombre de séries disponibles » maximum entre 1790 et 1999 est donc de $29 + 4 = 33$

D'un autre côté, la base géographique dont nous disposons est composée de 36 558 unités spatiales, plus les 20 arrondissements de Paris.

La base de données complète des populations communales à l'échelle de la France, une fois terminée, compterait donc environ 1 206 500 populations communales (33 x 36561). Pour la présente étude, nous n'avons pu en réunir que 728 500, soit 60,4%. et échantillon empirique présente cependant deux caractéristiques :

1. les départements disponibles sont dispersées de manière aléatoire sur l'ensemble du territoire national : aucune région n'est absente ;
2. il porte aussi bien sur les « villes » que sur les « villages », puisque lorsqu'un département est disponible, il l'est de manière exhaustive.

Dans cette étude, lorsque nous comparons la dynamique des communes d'une région à « l'ensemble de la France », l'échantillon auquel nous nous référons n'est donc pas exhaustif, mais il est néanmoins représentatif. Les résultats de cette étude doivent donc être considérés comme « provisoires » dans la mesure où le référentiel n'est pas exhaustif, mais il est cependant peu probable que les résultats de référence définitifs que nous avançons changent de manière significative, si d'aventure ils devaient un jour être recalculés sur la base de l'échantillon complet des 36 558 communes françaises.

Données de cadrage.

L'exploitation des données dont nous disposons, bien qu'elles soient incomplètes, nécessite une mise au point préliminaire importante, dans la mesure où les résultats de certaines de nos mesures ne correspondent pas exactement à ce que les historiens nous ont appris sur la périodisation de l'histoire du peuplement de la France. Ceci s'explique par le fait qu'aucune analyse de l'évolution de la population des communes françaises n'avait jamais été réalisée à une telle échelle.

↳ La crise autoritariste : 1846-1851

Commençons ici par un exemple précis : celui du « maximum de population ». Le maximum (ou pic) de population est aussi celui du « maximum de densité », atteint par un territoire à une date donnée. Cet indicateur permet de cartographier et de classer le territoire selon des dates extrêmement différentes à l'échelle du territoire français : manifestement, certaines régions ont connu leur maximum de densité bien avant la Révolution Française, tandis que d'autres (le littoral méditerranéen, les banlieues, etc.) battent chaque jour un record historique dans ce domaine. Cet indicateur prend son sens lorsqu'on sait que la population française a plus que doublé au cours des deux siècles écoulés : c'est un indicateur robuste qui donne à réfléchir sur la sélectivité de l'espace national.

Jusqu'à présent, aucune cartographie nationale de cet indicateur n'a été mesurée à un niveau de résolution inférieur à la maille des départements. En France, les résultats de cette mesure s'étalent entre 1836 (3 départements) à 1999 (51 départements). Par ailleurs, certaines années ne sont pas représentées : par exemple, aucun département français n'atteint son maximum de population en 1856, en 1872 ou encore en 1896 ou en 1901 (graphique 1.1). On repère deux périodes critiques : 1846-1851 (la population de 15 départements culminent cette année-là) et 1881-1891 (11 départements). Comme il s'agit de départements ruraux, et que toutes les autres dates de « population maximum » autres que 1999 sont marginales, on a déduit que « la population des campagnes françaises culmine à la fin du XIX^e siècle ». Faute de mieux, ce sont ces données qui font encore référence.

Première remarque : les résultats que nous obtenons au niveau de la maille des communes donnent d'abord des résultats beaucoup plus précis, et plus étalés dans le temps : toutes les années sont représentées, y compris les lendemains de guerres (périodes au cours desquelles certaines communes ont servi de refuge). Ensuite, ces résultats sont extrêmement hétérogènes à l'échelle de chaque département : par exemple, dans un département dont l'effectif de population culmine en 1846, toutes les dates de maximum sont représentées au niveau communal, y compris les plus récentes. Nous découvrons donc ici ce que nous savions déjà : le territoire d'un département est un espace hétérogène où l'on trouve des villes, des villages, des banlieues et du péri-urbain.

La deuxième remarque, qui découle de la précédente est en revanche plus intéressante : lorsque nous cherchons à identifier la date du « maximum de population » atteint entre 1801 et 1999 des 17 000 communes de l'échantillon dont nous disposons, nous découvrons deux choses :

1. La fréquence des maxima met en valeur beaucoup plus précisément la période 1846-1851.

2. Ces maxima se rencontrent partout en France : aussi bien dans le sud-ouest, que dans la vallée de la Loire, le Bassin parisien, l'Est, le Massif Central, les Alpes, la Normandie ou la vallée du Rhône. Les 15 « départements » repérés dans ce cas de figure par la mesure précédente apparaissent ainsi comme des cas particuliers : ce sont seulement ceux où les communes qui sont dans ce cas l'ont emporté et cette géographie nationale est largement le fruit d'un hasard statistique.

En réalité, le maximum de population de 1846-1851 l'emporte largement partout sur le territoire, mais non pas « n'importe où », et ce qui nous importera plus loin d'identifier.

Pour l'heure, il convient donc de remettre en cause radicalement une affirmation selon laquelle « la population des campagnes françaises culmine

à la fin du XIX^e siècle » et de la remplacer par « le maximum de dispersion de la population française culmine entre 1846 et 1851 ». Comme cette notion de « dispersion » renvoie à un échantillon représentatif de 36 500 communes, c'est évidemment l'immense bataillon des communes rurales qui domine cette représentation statistique. On peut donc affirmer que la période 1846-1851 est une période véritablement charnière dans l'histoire du peuplement français, ce qui nous permettra d'avancer de nouvelles hypothèses inédites sur l'histoire du peuplement de la France.

Par ailleurs, on notera que la période 1846-1851 n'est pas « la fin du XIX^e siècle », mais précisément le milieu, ce qui, implicitement décale la remarque d'un demi-siècle, soit de deux générations plus tôt à l'échelle d'une famille. De surcroît la période n'est pas anodine : nous passons d'une rupture qui s'articulait autour de la deuxième révolution industrielle à celle d'une rupture de nature différente : celle du « Printemps des peuples » de l'année 1848. Ce faisant, nous mettons en évidence un repère socio-politique et non un repère économique.

En effet, les faits qui expliqueraient le déclin des campagnes françaises à partir des années 1890 (hypothèse la plus commune) se rattacherait à la « deuxième révolution industrielle ». Cette rupture est de facto imputée à une sortie de crise : la grande crise économique de 1885, qui frappe l'Europe industrielle du nord. Comparée à la dépression des années 1930, qui est le contrecoup d'une crise née en Amérique en 1929, la crise économique de 1885 apparaît comme « la » crise européenne. La sortie de cette crise est donc présentée comme une « victoire » du capitalisme européen, qui a réussi à résoudre ses propres problèmes. Mais la victoire est amère puisqu'elle aboutira en moins de 15 ans à la Première Guerre mondiale. Dans *De Babylone à Tokyo*, F. Moriconi-Ebrard (2000) relie cette reprise à la préparation de la guerre (phase militaro-industrielle) : la course aux équipements entraîne l'ensemble de l'industrie, civile et militaire, dans une spirale de croissance dont on connaît le dénouement en 1914-1918. Il n'en reste pas moins que la fin du XIX^e siècle est véritablement la phase décisive du capitalisme français, qui entre dans la cour des grandes puissances, avec l'Allemagne et les Etats-Unis, au côté de l'Empire Britannique. Les pays qui ont manqué ce tournant en souffrent encore aujourd'hui sur le plan de l'indépendance économique, tels le Portugal, la Turquie ou l'Égypte.

L'ensemble de ces remarques conduit à penser que, consciemment ou non, les historiens ont préféré présenter au Français une référence historique « acceptable » pour l'ensemble de la nation, et qui en même temps n'est indifférente, ni aux Politiques, ni au capitalisme. Se référer à « la fin du XIX^e

siècle », c'est se référer à une victoire. Et au demeurant, une victoire du libéralisme qui parvient de lui-même, selon une vision immédiate des choses, à sortir la société occidentale de la crise économique la plus profonde qu'il n'ait jamais connue. Dès lors, le déclin des campagnes françaises peut être présenté comme le prix à payer à la modernité techno-industrielle : en somme, l'exode rural a certes été dramatique, mais c'est aussi ce qui a permis à la France de devenir l'un des plus puissants Etats industriels de la planète. Se référer à « la fin du XIX^e siècle », c'est également se référer implicitement à un événement économique, autrement dit : affirmer la priorité de l'économie sur tous les autres paramètres d'évolution de la société française.

Inversement, référer le déclin des campagnes françaises à la période 1846-1851 comporte un grand nombre d'inconvénients idéologiques.

1. Le printemps des peuples de 1848 est une révolte sociale aussi puissante et aussi « européenne » que le sera la crise de 1885 dans le domaine de l'économie. En France, c'est, rappelons-le, la première fois que le suffrage universel est instauré, donnant ainsi la parole aux illettrés, aux pauvres et, du point de vue géographique... à la Province et aux campagnes françaises.

2. Du point de vue du pouvoir, la période 1846-1851 est un échec politique : échec de la commune, échec de la démocratie qui accouche d'un Second empire qui sera honni par les régimes républicains suivants. La période 1852-1870 est peu aimée des français, d'autant qu'elle se termine par la défaite de Sedan, d'une amputation de l'Alsace-Lorraine et de l'humiliation de l'occupation de Paris. Or, pour affirmer une souveraineté, on ne se réfère pas à un échec.

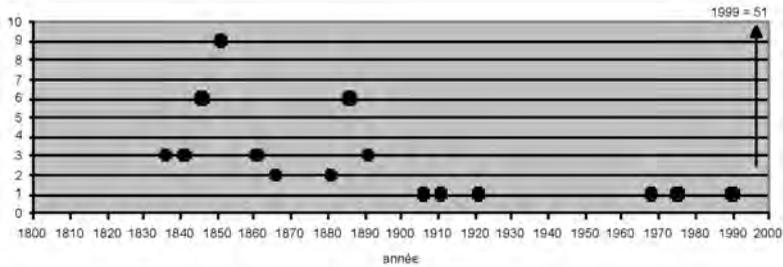
3. Raccourcir la période du déclin permet d'en adoucir l'ampleur. Ainsi, on dira que telle commune a perdu 50 % de sa population depuis 1891 : en négligeant le fait qu'elle en avait déjà perdu 20 % entre 1846 et 1891, on minimise ainsi son déclin.

Que l'on aime ou non cette période, il n'en reste pas moins qu'elle constitue la coupure majeure qui caractérise l'histoire des dynamiques du peuplement de la France. Si de telles affirmations restent néanmoins ici à prouver, elles doivent également être immédiatement à nuancées. En effet, bien que la période 1846-1851 marque un tournant radical dans l'évolution du peuplement de la France, toutes les communes, toutes les régions ne basculent pas mécaniquement et simultanément dans le déclin : comment un tel scénario pourrait-il d'ailleurs être concevable à l'échelle d'un territoire de 551 000 km², d'une diversité anthropologique et sociale immense (Todd, 1992), et possédant une telle variété de milieux naturels ?

C'est cette diversité même de l'espace français qui nous conduit à orienter notre questionnement vers un niveau d'organisation particulier qui trans-

cende tous les particularismes locaux, et qui n'est autre que celui de la structure politique de l'Etat français.

Figure 2. Nombre de départements selon l'année où l'effectif de population maximum a été atteint (1801-1999).



↳ La crise de l'autorité : 1968-1982.

La dynamique que nous avons repérée précédemment, inaugurée vers 1848, s'achève historiquement entre 1968 et 1982. Elle est donc mise en lumière, en particulier, par les résultats du recensement de 1975.

Cette période nous est en effet mieux connue, puisque nous possédons les données exhaustives, par communes, de tous les recensements de l'après-guerre. Puisque la période précédente se caractérise par un long déclin, tandis que la nouvelle se caractérise par une reprise de la croissance de la population des communes, nous pouvons repérer ici les communes qui atteignent leur minimum de population (tableau 3).

Le tableau permet de mesurer le nombre de communes impliquées dans une « reprise » de croissance démographique. Pour interpréter ce tableau, on doit se souvenir que la population de la France est en constante augmentation au cours de la période. Cette augmentation est « historique » de deux points de vue :

1. De manière triviale, on peut dire que l'effectif de la population française bat chaque jour un record historique. Or, seulement 7 721 communes ont atteint leur minimum de population en 1954 : près de 29 000, soit 79 % on continué à diminuer par la suite.

2. La population française, rappellent les démographes, n'a jamais augmenté aussi vite dans toute l'histoire du pays. En effet, à l'époque où ses voisins connaissaient une véritable explosion démographique, la France s'inquiétait au contraire de la faiblesse de sa natalité, responsable d'un accroissement naturel particulièrement faible durant toute la période 1850-1950. Ainsi, entre 1846 et 1946, la population est passée de 36,1 millions d'habitants à 40,5 millions, soit + 4,4 millions d'habitants en 100 ans. Entre

1946 et 1999, elle a augmenté de 17,8 millions d'habitants en 53 ans soit 8 fois plus vite.

Or, et pourtant, si le rythme d'accroissement ralentit après le recensement de 1975 (fin du baby-boom), c'est précisément à partir de cette date que le nombre de communes qui s'éveillent du long sommeil commence à s'accroître. Cet accroissement est spectaculaire et constitue le groupe de communes les moins denses de l'échantillon (28 habitants/km² en moyenne). Puis, le phénomène de reprise s'étend à 4 200 nouvelles communes en 1982, puis à 4 600 autres en 1990. En 1999, seules 7 500 communes avaient continué à décroître : la proportion est désormais inversée, et la symétrie du mouvement autour de l'année 1975 est remarquable.

Figure 3. Communes ayant atteint leur minimum de population, selon l'année du minimum.

Année	Nombre de communes	Superficie km ²	Population							Densité minimum	Population moyenne
			1954(a)	1962	1968	1975	1982	1990	1999		
1954	7721	116280	21170054	25336622	29310848	33064575	34625163	36356258	37721736	182	2742
1962	2949	42079	2140384	1997890	2206507	2557863	2998116	3405605	3683762	47	677
1968	3517	46461	1687173	1615926	1504742	1686017	1973435	2206915	2355600	32	428
1975	6015	84815	2818007	2710742	2568817	2345994	2648308	2918473	3101471	28	390
1982	4211	57665	3311846	3317643	3186730	2874895	2640532	2797453	2954027	46	627
1990	4624	66572	2559462	2508143	2388024	2196874	2059716	1903093	2025187	30	412
1999	7498	129981	9016349	8936369	8544024	7862799	7389601	7027358	6676965	51	890
TOTAL	36535	543854	42703275	46423335	49709692	52589017	54334871	56615155	58518748		

(a) ou avant

Cette spectaculaire inversion des dynamiques du peuplement de la France date déjà d'une bonne trentaine d'année (soit l'équivalent d'une génération). Est-ce suffisant pour affirmer que les dimensions du changement que nous observons au gré des recensements de la population de 1975, 1982, 1990 et 1999 sont « historiques » ?

Du point de vue de l'approche empirique, non : les résultats des prochains recensements pourraient certes invalider des affirmations basées uniquement sur l'observation empirique de mouvements s'ils étaient seulement considérés comme des mécanismes spatiaux « naturels ». En revanche, si, comme nous le proposons ici, ces observations sont arrimées en profondeur à des observations structurales, la dimension historique du changement apparu au début des années 1970, apparaît plus que probable.

La révolution des années 1846-1851 était apparue dans une crise autoritaire de l'Etat. Celle de 1968-1982 peut aisément être mise en parallèle avec

l'épuisement de son autorité : de la crise de mai 1968 aux lois sur la décentralisation (1982), sur fond de la construction supra-étatique de l'Europe et de crise économique mondiale durable. Dans les deux cas, en 1848 comme en 1975, la trajectoire démographique des communes françaises est en résonance avec des événements européens, voire mondiaux, qui orientent les grandes tendances de l'évolution de l'économie et de la pensée libérales.

↳ **Bilan**

En ce qui concerne la présente étude, le problème principal reste l'absence de données exhaustive sur l'ensemble des communes française avant 1936.

Si nous disposions de l'ensemble des données de population pour la période 1790-1999, il serait ici aisé d'opposer les milliers de communes dont la croissance redémarre en 1975, aux milliers de communes dont la croissance s'arrête en 1846 ou en 1851. Le croisement des échantillons, la cartographie de leur répartition, le calcul de corrélations, etc. permettraient rapidement d'étayer nos affirmations. Malheureusement, les données dont nous disposons ne permettent pas de réaliser cet exercice et nous obligent à un détour par le local et le départemental.

Les exemples des trois régions étudiées (La Rochelle, Tours et Paris) vont donc nous aider à préciser les modalités de ce mouvement, né en 1848, et qui s'achève en 1975. Dans chacune de ces trois « études de cas », nous nous sommes efforcés de cerner la représentativité ou au contraire la spécificité régionale des résultats par rapport au niveau national. Le lecteur ne doit cependant pas perdre de vue que ce « niveau national » est constitué par un échantillon représentatif, mais incomplet portant sur environ 60 % du territoire français avant 1936.

La région de la Rochelle.

La Charente-Maritime appartient à un type de département intermédiaire, ni très rural, ni très urbain, non polarisé autour de sa seule préfecture (La Rochelle), mais sans pour autant être totalement multipolarisé. Seulement 37,7 % de la population vit dans une agglomération de plus de 10 000 habitants, et ce pourcentage a baissé depuis 1975 (38,7 %). La population dite « rurale » (ici : au sens Geopolis) reste donc largement majoritaire : 150 ans d'exode rural n'ont pas suffi à inverser les rapports entre les masses urbaines / rurales, ou du moins : l'exode rural charentais n'a pas contribué à alimenter seulement les villes du département.

Identification des grandes phases de l'évolution du peuplement.

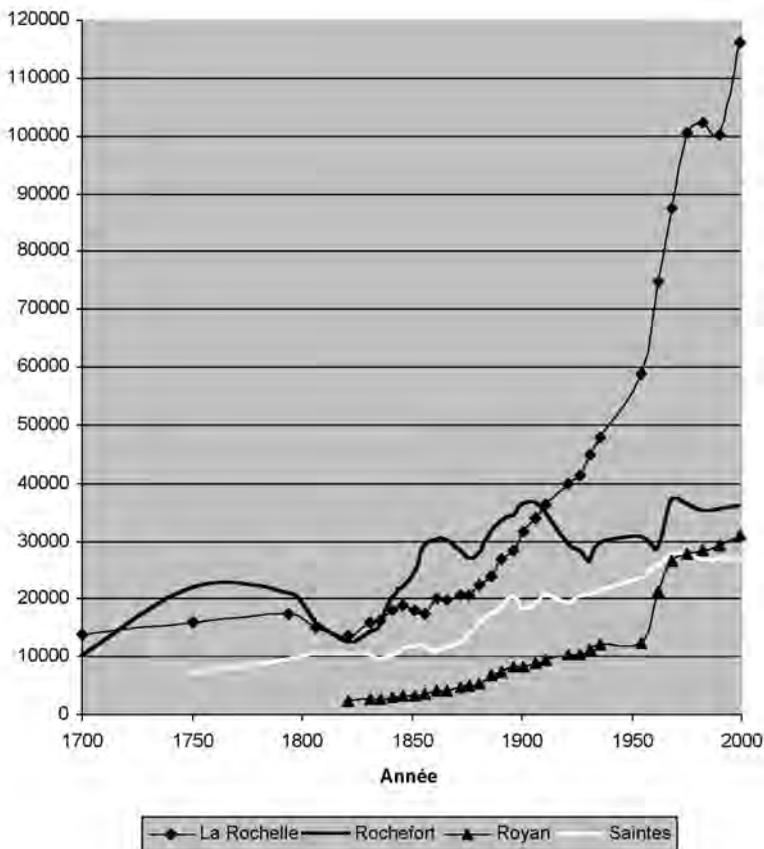
↳ Un réseau urbain faiblement polarisé.

La structure de l'armature urbaine de Charente-Maritime date de l'Ancien régime : elle est antérieure aux premières statistiques dont nous disposons. Le territoire du département a en effet été formé non pas par le démembrement d'une ancienne province, mais au contraire par la réunion de deux anciennes provinces : l'Aunis et le Saintonge. De ce fait, au lendemain de la Révolution française, on y repère deux villes de relative importance (parmi les 90 plus grandes villes françaises) : La Rochelle et Saintes. Le dispositif est complété par une troisième agglomération, qui était la plus peuplée des trois : Rochefort, ancien port de guerre (1666-1919), arsenal, ville militaire, donc de l'Etat, située à mi-distance entre les deux.

Aujourd'hui, la primatie de ce trio à l'échelle du département n'a guère changé, si ce n'est l'irruption d'une quatrième agglomération : celle de Royan. Cette station balnéaire s'est développée en deux temps : la construction des chemins de fer qui la relie à Paris en firent d'abord une station à la mode pour l'aristocratie et la bourgeoisie urbaine de 1870 à 1936. Après la Deuxième guerre mondiale, elle devint une grande station touristique, attirant une clientèle étrangère aisée (anglaise), complétée aujourd'hui par des classes moyennes et populaires de l'intérieur.

La caractéristique du réseau urbain de Charente-Maritime repose depuis 50 ans sur la prédominance de ce quatuor : une petite « métropole » départementale de plus de 100 000 habitants, dominant 3 agglomérations d'une trentaine de milliers d'habitants, dominant à leur tour encore plus nettement toutes les autres localités du département. De ce fait, le réseau urbain de Charente-Maritime est à la fois polarisé à un niveau supérieur et quadripolaire à un niveau inférieur. Simultanément, le réseau des petits bourgs est indigent : aucune autre agglomération ne dépasse les 10 000 habitants.

Figure 4. Evolution de la population des 4 agglomérations de la Charente-Maritime 1700-2000.



Source : INSEE (RPs de 1821 à 1999) et Bairoch (1984) ou Lepetit (1988) pour les périodes antérieures.

↳ L'évolution de la population de l'ensemble des communes.

Le graphique 2 représente l'évolution comparée de la population moyenne et de la population médiane des 473 communes actuelles du département, chaque unité spatiale étant considérée à délimitation constante.

La moyenne.

L'évolution de la population moyenne (population du département/nombre de communes) épouse les fluctuations de la population du département

au cours de 180 années. Son profil ressemble à celui des nombreux départements français qui possédaient une forte population agricole et une armature médiocre mais non insignifiante de villes moyennes. 4 séquences sont identifiables :

1. Une fois passé les troubles des années de révolution et guerres, la population augmente régulièrement à un rythme proche de celui de la moyenne française.

2. Le nombre d'habitants du département culmine en 1861 (481 000 habitants), puis il diminue sans discontinuer jusqu'à la veille de la Première guerre mondiale (450 000 habitants). Cette diminution est faible : -31 000 habitants en 50 ans, soit -0.13 % par an en moyenne. Sur une échelle temporelle courte, elle pourrait être qualifiée de quasi stagnation. Ce qui frappe n'est donc pas l'ampleur absolue de la crise démographique mais à la fois la *longueur de la période* au cours de laquelle ce mouvement s'installe (2 générations à l'échelle humaine) et l'*extrême régularité de l'érosion*. Comme l'accroissement démographique, bien que modéré en France, a été positif durant toute la période, ceci indique un déficit constant des soldes migratoires à destination d'autres régions, et en particulier des grandes villes (Paris, Bordeaux, etc.).

3. La Grande Guerre occasionne alors une saignée considérable (-32 000 habitants), de sorte que l'effectif de la population tombe au niveau atteint... un siècle plus tôt. De surcroît, il stagne ensuite jusqu'à la Deuxième guerre mondiale, si bien qu'en 1940, la population de la Charente-Maritime n'est pas plus nombreuse qu'en 1825.

4. Tout change radicalement après la Deuxième guerre mondiale : la croissance démographique se réveille après 80 ans de bilan négatif. L'ancien pic de 1861 est dépassé en 1968 (soit 107 ans plus tard), et le département rassemble aujourd'hui 560 000 habitants. Ce réveil est tout d'abord lié à un facteur global : celui d'une reprise historique de la croissance de la population de la France. En fin de période (1982-1999), il procède en revanche de l'attraction qu'exercent les régions littorales au niveau national, celles de l'Atlantique étant depuis 1990 les plus attractives.

La médiane.

Les variations de la population médiane (milieu de la distribution) apportent des informations complémentaires. La courbe comporte trois séquences, et non quatre. De plus les fluctuations de la courbe ne présentent pas les mêmes temporalités de changement que celle de la moyenne.

1. Au début du XIX^e siècle, la population médiane des communes de Charente-Maritime augmente de concert avec la moyenne : c'est la population de l'ensemble des communes qui augmente, villes et villages compris.

2. La croissance de la population médiane s'arrête dès 1846, soit 15 ans avant la moyenne : le point culminant absolu est alors atteint, avec 715 habitants. Ce décalage temporel illustre le biais méthodologique que nous avons évoqué précédemment à propos de la mesure des « maximum de population » : la population du département culmine en 1861, mais celle de la majorité de ses communes en 1846. Entre 1846 et 1861, la croissance des villes masque le déclin des campagnes. La baisse de la médiane indique le début d'une nouvelle ère durant laquelle va s'affirmer une sélection spatiale drastique entre les milieux rural et urbain. Se mouvement se poursuit sans discontinuer... pendant 129 ans. En effet, l'échantillon des communes (472 unités) étant dominé de manière écrasante par les communes rurales (418 ont moins de 2000 habitants en 1999), ce sont ces dernières qui déterminent l'évolution de la médiane.

3. Il faut attendre le recensement de 1975 pour voir le mouvement s'inverser, alors que la population du département, pour sa part, est répartie à la hausse en 1936, soit 39 ans plus tôt. On notera une fois de plus qu'il existe un décalage considérable entre le redémarrage de la croissance démographique du département (qui fait écho, au niveau global, à celle de la France entière) et celle de la médiane, qui est déterminée par les communes « rurales ».

Enseignements de la comparaison moyenne/médiane

L'analyse de la variation de la population médiane sur la longue durée, comparée à celle de la moyenne, suggère l'existence de facteurs indépendants qui orientent puissamment les dynamiques de peuplement. Ceux-ci se caractérisent par une très grande inertie, indépendamment des facteurs globaux qui marquent l'évolution de la population nationale : guerres, crises, variation de la natalité et de la mortalité. Par exemple, la reprise spectaculaire liée aux trente glorieuses (1945-1975), ne transparaît pas dans l'évolution de la population médiane de la Charente-Maritime, qui continue à diminuer pendant 30 ans après la guerre. Inversement, au tassement de la croissance de la population française après 1975 (fin du « baby-boom »), s'oppose la remontée de la même médiane.

Finalement, le déclin démographique absolu du monde rural a précédé de 15 ans (1846) celui du département entier (1861), tandis qu'il s'est poursuivi quarante ans après que la population du département se fût remise à croître (1946-1975). Il est donc intéressant d'analyser désormais séparément les villes et les campagnes.

Les trois périodes correspondent à trois cycles identifiés de manière plus générale par F.Moriconi-Ebrard (2000), et comparable à des phases de « respiration » du peuplement :

1. Une phase de « dilatation », initiée bien avant la révolution s'achève en 1846. C'est la fin d'une phase de conquête intérieure, largement contrôlée par les pouvoirs publics. Au cours de cette phase, le peuplement se dilate : villes et villages voient leur population augmenter. La densité augmente partout. Dans certains pays, lorsque cette tendance se poursuit longtemps et que la croissance naturelle est forte, les plus gros villages deviennent ces « *cities of peasants* » que les géographes ont identifié dans les Balkans, dans le sud de l'Italie ou en Hongrie. À l'échelle nationale – sur le plan intérieur – c'est lors de cette période que l'on cherche à mettre en valeur chaque parcelle du territoire national : plantation de forêts, assèchement de marais, derniers défrichements... Sur le plan extérieur, c'est l'aube de la course à la construction de l'empire colonial (Algérie, 1831), qui se prolongera jusqu'en 1885.

2. Un cycle de « compression » marque un spectaculaire resserrement du peuplement sur un petit nombre d'agglomérations. Son corrélat est l'abandon de l'immense majorité du territoire national par les paysans, puis à terme, par les ruraux non agriculteurs (artisans, commerçants, services, petites industries...). Ce cycle s'achève vers 1975.

3. Une nouvelle phase de « dilatation » marquée par le déclin des agglomérations densifiées au cours de la période précédente, au profit de couronnes péri-urbaines de plus en plus étendues, puis d'axes inter-urbains et finalement, nous le verrons de certains types de localités qui étaient qualifiées il y a peu de « rural profond », mais qui sont précisément des lieux privilégiés du redéploiement de la nouvelle société occidentale.

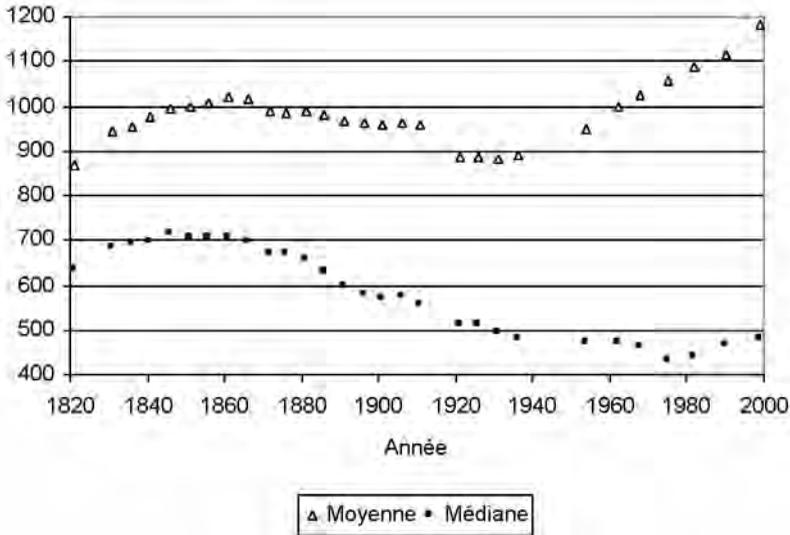
Au plan méthodologique, les données empiriques disponibles ne permettent de délimiter historiquement que le cycle central (1848-1975). Dans les pays voisins, on peut repérer presque exactement le même basculement, à des dates très proches (Moriconi-Ebrard, 2001). En effet, si l'on connaît la fin du premier cycle (entre 1846 et 1851), on ne sait pas quand il a commencé, faute de données : il semble avoir pris ses racines dans le siècle des Lumières. A-t-il débuté vers 1740, comme semble l'indiquer Bernard Lepetit par la périodisation qu'il propose dans « les villes dans la France moderne (1740-1840) », ou bien est-il né auparavant, avec le Colbertisme ? Nous laisserons ce débat aux historiens, pour nous intéresser davantage à la troisième phase (1975-actuelle), plus proche de nous, mais dont nous ne connaissons pas la fin, puisqu'elle n'est pas encore achevée.

Chacun de ces cycles trahit des changements profonds dans les stratégies résidentielles des individus et des ménages. Le dernier renversement dans les dynamiques spatiales en particulier (1975), suggère qu'une véritable révolution est à l'œuvre dans les mentalités. On a souvent dit qu'il se manifeste par un changement de rapport du citoyen à la ville, mais les données dont nous disposons prouvent qu'il s'agit plutôt d'un changement de rapport des individus... à la campagne. En effet, depuis la « révolution urbaine » du Moyen-Age, la population des villes a crû continûment pendant 10 siècles. Les données historiques de Bairoch (1984, 1988), Chandler & Fox (1976) aussi bien que de De Vries montrent qu'elle ne fut interrompue que par des événements extérieurs à la dynamique propre des villes. Ces derniers correspondent en effet aux grandes catastrophes (séismes, inondations...), aux épidémies (Grandes pestes), aux grandes guerres (guerre de 30 ans, guerres mondiales...), etc. En France, la population urbaine cesse de croître en 1975 : ce fait est incontestable en valeur relative (la population rurale croît plus vite que la population urbaine), et il n'est discutable en valeur absolue (les villes perdent des habitants) qu'à cause de la légère reprise qui s'est manifestée dans les villes-centres des grandes agglomérations, entre 1990 et 1999. Celle-ci est probablement éphémère, car liée à la crise du marché foncier des années 1990, mais il est encore trop tôt pour l'affirmer.

Ce qui frappe davantage est davantage le rapport des français à la campagne. En effet, la phase centrale (1848-1975) se caractérise par un abandon massif des villages et c'est précisément ce schéma qui est remis en cause massivement et sans contestation possible en 1975 après 130 ans de mouvements inverses. Il s'agit donc bien d'une révolution. L'exemple de la Charente-Maritime indique quelques facteurs attractifs en ce qui concerne les localisations :

- la proximité d'une agglomération importante (ici : La Rochelle)
- la position intermédiaire au sein d'un réseau de villes importantes (l'axe Royan-Saintes-La Rochelle)
- la proximité du littoral et des grandes vallées, autrement dit des étendues d'eau de surface.

Figure 5. Evolution de la population des communes de Charente-Maritime : moyenne et médiane.



Source : ATS

↳ Population rurale et population urbaine.

En France, la définition de l'urbain est fondée depuis 1954 sur un critère morphologique (l'agglomération) et un seuil minimum de population (2 000 habitants agglomérés). Auparavant, le critère morphologique n'était pas pris en compte : le seuil minimum était donné par la population de chaque commune (2 500 habitants). Formellement parlant, les données issues de deux définitions différentes ne sont donc pas comparables. Il reste donc à choisir une définition pertinente applicable sur l'ensemble de la période.

Comment définir l'urbain ?

Au milieu du siècle, le changement de définition « officielle » a cependant des conséquences limitées sur la mesure de l'urbanisation. D'une part, en Charente-Maritime, l'échantillon des communes qui avaient plus de 2 500 habitants coïncide en très grande partie avec celui des communes qui avaient aussi plus de 2 000 habitants agglomérés (le reste de la population étant réparti sur le finage). D'autre part, une vérification faite sur des éditions anciennes de cartes topographiques anciennes permettent de vérifier qu'il n'existait, en Charente-Maritime, aucune agglomération multicommunale avant... 1962. Le problème de l'introduction de la définition morphologique ne se pose donc pas.

En revanche, il apparaît que la taille de 2 000 ou 2 500 habitants est beaucoup trop basse pour caractériser un véritable seuil urbain. Sans entrer ici dans une longue démonstration théorique, on peut vérifier cette remarque de la manière suivante. 1846 est l'année qui correspond au premier pic de la population médiane des communes. Autrement dit, c'est à partir de cette année que le monde rural entre massivement en crise, ou encore que la différenciation des destins démographiques entre milieux urbain et rural commence à s'opérer. À cette date, il existait 31 communes de plus de 2 500 habitants.

Examinons la population de ces communes 129 plus tard, puisque 1975 est le recensement qui marque le début de la « troisième phase ». Certes, 16 d'entre elles ont vu leur population augmenter plus ou moins significativement. Mais 15 communes, soit environ la moitié, ont perdu des habitants. Parmi ces 15 communes, 12 avaient entre 2 500 et 3 000 habitants en 1846, les trois autres un peu plus de 4 000. Autrement dit, malgré leur taille, leur dynamique démographique ne se différencie pas du monde rural, si ce n'est que quelques unes d'entre elles présentent un bilan moins négatif que les petites communes rurales.

À l'inverse, parmi les villes qui ont gagné des habitants au cours de cette période impitoyable sur le plan démographique, 10 avaient moins de 4 000 habitants, la grande gagnante étant La Rochelle, dont l'agglomération absorbe à elle seule 82 000 habitants, ce qui représente 2,7 fois la croissance de la population du département entier durant la même période (+ 30 000 habitants)

Le seuil de 2 500 habitants, choisi au XIX^e siècle était donc visiblement insuffisant pour opposer nettement un « milieu urbain » à un « milieu rural ». Il reste donc à identifier de nouveaux critères en admettant provisoirement deux conclusions :

1. Un critère de définition uniquement fondé sur un seuil de population « minimum » est insuffisant pour opposer le rural et l'urbain. Les trois grandes villes de 1846 sont cependant celles qui ont le plus attiré d'habitants : il existe donc une corrélation évidente entre la présence d'une « masse démographique » et le pouvoir d'attraction d'une localité, mais cette masse n'a aucun effet « mécanique ». Ainsi, Royan, qui ne comptait que 3 110 habitants en 1846, approche les 28 000 en 1975 : elle a été la ville la plus attractive du département. Quel que soit le seuil choisi, celui-ci est donc approximatif, entraînant un biais considérable au sein d'un petit échantillon de « villes ».

2. Les dynamiques de peuplement ne se déploient pas dans un monde composé simplement de deux catégories de localités : urbaines ou rurales. La révolution de 1975 en fournit certes la preuve, puisqu'un nombre considérable de communes continue à perdre des habitants. Cependant, la lon-

gue phase de déclin qui précède nous permet de distinguer plusieurs strates de localités, dont la dynamique propre n'est pas liée à un seuil quantitatif initial de population.

La deuxième colonne du tableau nous fournit une première piste : celle des fonctions des communes dans l'encadrement territorial. Cette information sous-tend une logique structurale : la résistance à l'exode rural, voire la croissance pure de la population de la commune, serait liée à la position des villes dans la hiérarchie de l'encadrement territorial français. C'est ce que nous allons analyser dans la partie suivante.

La deuxième colonne du tableau montre en effet la fréquence des communes « à fonction territoriale » (chef-lieu de canton, d'arrondissement ou de département) dans le haut du tableau. Ce n'est bien évidemment pas par hasard : les travaux de Bernard Lepetit et de Marie-Vicq Ozouf-Marignier ont montré l'étroite corrélation qui existait entre la présence des agglomérations de l'Ancien régime et le choix de l'attribution de fonctions d'encadrement territorial, qui a dans une large mesure déterminé le choix des limites, de la taille, de la forme des territoires au niveau local.

Figure 6. L'absence de corrélation entre la taille des « villes » et un seuil de population.

Commune ou Agglomération (a)	Fonction	Population		(a)	Bilan absolu	En %
		1846	1975			
La Rochelle	Préf	18 882	100 578	a	81 696	432.7
Royan	CLC	3 110	27 881	a	24 771	796.5
Saintes	CLA	11 363	27 760	a	16 397	144.3
Rochefort	CLA	21 840	36 432	a	14 592	66.8
Saint-Jean-d'Angély	CLA	6 484	9 642		3 158	48.7
Tonnay-Charente	CLC	3 304	6 430		3 126	94.6
Surgères	CLC	3 383	6 178		2 795	82.6
La Tremblade	CLC	2 640	5 148		2 508	95.0
Saujon	CLC	2 444	4 426		1 982	81.1
Jonzac	CLA	2 631	4 306		1 675	63.7
Marennes	CLC	3 103	4 214		1 111	35.8
Le Château-d'Oléron	CLC	3 052	3 324		272	8.9
Saint-Pierre-d'Oléron	CLC	4 361	4 604		243	5.6
Chaniers	—	2 522	2 750		228	9.0
Dompierre-sur-Mer	—	2 701	2 928		227	8.4
Pons	CLC	4 661	4 878		217	4.7
Arvert	—	2 430	2 380		-50	-2.1
Sainte-Soulle	—	2 081	1 918		-163	-7.8
Saint-Martin-de-Ré	—	2 349	2 135		-214	-9.1

Commune ou Agglomération (a)	Fonction	Population		(a)	Bilan absolu	En %
		1846	1975			
Dolus-d'Oléron	—	2 220	2 006		-214	-9.6
Gémozac	CLC	2 663	2 388		-275	-10.3
Aulnay	CLC	2 006	1 509		-497	-24.8
Le Gua	—	2 097	1 395		-702	-33.5
La Flotte	—	2 462	1 737		-725	-29.4
Le Bois-Plage-en-Ré	—	2 093	1 317		-776	-37.1
Marans	CLC	4 897	3 987		-910	-18.6
Saint-Jean-de-Liversay	—	2 345	1 424		-921	-39.3
Mirambeau	CLC	2 302	1 364		-938	-40.7
Ars-en-Ré	CLC	2 431	961		-1 470	-60.5
Saint-Georges-d'Oléron	—	4 436	2 718		-1 718	-38.7
Saint-Savinien	CLC	4 127	2 342		-1 785	-43.3
(Les autres communes)		330 683	216 799		-113 884	-34.4
Total département		468 103	497 859		29 756	6.4

↳ La position des localités dans la hiérarchie de l'encadrement territorial.

Contrairement à d'autres pays européens (Allemagne, Royaume-Uni, Autriche), la France a opté pour un système égalitaire, qui est l'exacte métaphore de la déclaration des droits de l'homme appliquée aux divisions du territoire national : toutes les communes naissent libres sont égales en droit entre elles. Horizontalement, ce principe égalitariste est appliqué à tous les niveaux : canton, arrondissement et département et, plus récemment, région.

Cependant, dans le sens vertical, la mise en place d'une bureaucratie rigoureusement hiérarchisée et emboîtée est nécessaire à l'exercice d'un pouvoir centralisé. Au niveau local, l'application d'un critère « statistique » de définition est donc la conséquence de cette contradiction liée à une conception à la fois autoritaire (verticale) et égalitariste (horizontale) de l'organisation de la société : elle était nécessaire pour désigner et justifier objectivement devant l'ensemble des citoyens la présence de chefs-lieux. En somme, la discrimination verticale des localités est d'autant plus nécessaire que l'égalité est affirmée et réaffirmée au niveau horizontal.

Les fonctions d'encadrement territorial, ne sont que des fonctions parmi d'autres (justice, police, gendarmerie, santé, éducation, etc.), mais, en pratique, ces « autres fonctions » se superposent très largement dans l'espace en tendant à épouser les mêmes localisations, de sorte que l'étagement de l'autorité a engendré implicitement de l'inégalité. La courbe d'évolution de la population des communes sur le temps long le prouve.

Le graphique 2 montre également que la logique décrite ici a un début et une fin, qui correspondent aux articulations des phases décrites précédemment (1846 et 1975). Les gains enregistrés par les communes de Charente-Maritime sont proportionnels à leur hauteur dans la hiérarchie de l'encadrement du territoire :

- La Rochelle est la ville qui a augmenté le plus: +640% en 129 ans. Cette population se concentre sur une superficie de 78 km² au terme de la période (1975).
- La population des 4 autres chefs-lieux d'arrondissement (167 km²) a augmenté de +155%.
- Les 32 « simples » chefs-lieux de cantons (834 km²), de +70%.
- Les 435 communes sans fonction territoriale (5 788 km²), de -29%.

Ces résultats donnent une idée de l'intensité du changement observé dans la répartition géographique de la population : la Charente-Maritime, de ce point de vue apparaît encore une fois comme un département « moyen » par rapport à l'ensemble de la France.

Comme le tableau de la figure 6 le suggérait déjà, tous les chefs-lieux de canton n'ont pas vu leur population augmenter. Il est intéressant d'analyser l'écart-type des taux de variation à l'intérieur des trois derniers groupes. Ce calcul donne :

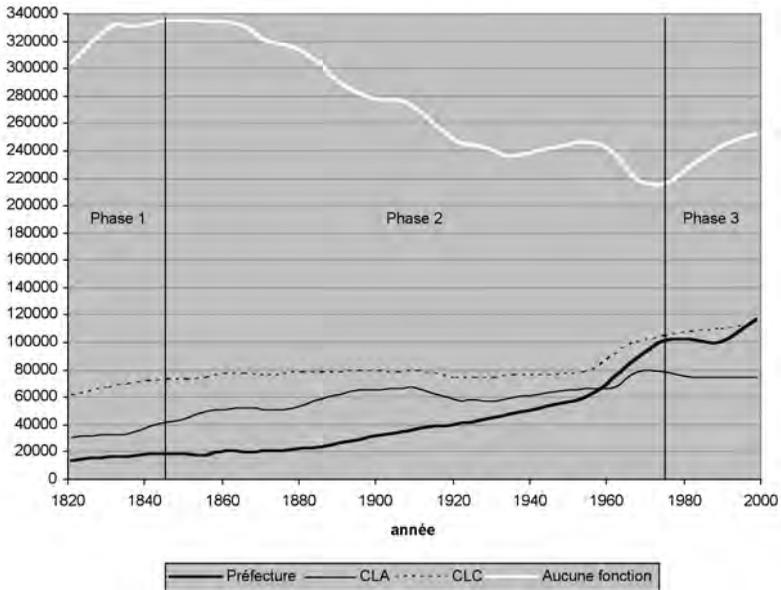
- 63% pour les chefs-lieux d'arrondissement ;
- 209% pour les chefs-lieux de canton ;
- 95% pour les communes sans fonction territoriales.

Compte tenu des dimensions très différentes des échantillons (respectivement : 4,32 et 435 individus), la plus forte disparité est observée parmi les chefs-lieux de canton. On y trouve en effet Royan, qui, partant de 3 000 habitants, est devenue la troisième agglomération du département, mais aussi Ars-en-Ré, Archiac ou Mirambeau, qui ont perdu la moitié de leur population. Cela nous indique que les critères politiques retenus ici n'engendrent pas un effet mécanique de concentration ou de dispersion. La méthode de classification des localités en fonction de leurs statuts dans l'encadrement territorial, d'essence qualitative, reste toutefois beaucoup plus pertinente que le critère qui consiste à sélectionner les communes d'après leur taille initiale.

Rapportée à un point de vue qualitatif, l'« urbanité » n'est plus liée à une masse dense de population, mais, pour rester dans le domaine socio-démographique, à une masse de fonctionnaires. La fonction de chef-lieu induit directement et indirectement la présence d'actifs, et parmi eux, de fonctionnaires ou de salariés quasi-fonctionnaires, qui est un facteur de stabilité locale en cas de croissance comme de crise. Thierry Rebour, qui s'est inté-

ressé aux temporalités longues des conjonctures économiques, en donne une bonne analyse (Rebour, 2000, p.123).

Figure 7. Évolution de la population des communes de Charente-Maritime selon leurs fonctions dans l'encadrement territorial.



La pertinence de la dynamique de la structure chef-lieu/hinterland peut être mise en évidence de manière simple en rapportant, pour chaque recensement, la population d'un chef-lieu à celle de son hinterland. Les tableaux suivants mettent en rapport les chefs-lieux avec leur cantons (en excluant les villes qui sont chefs-lieux d'arrondissement et la préfecture), les sous-préfectures avec leur arrondissement (en excluant la préfecture) et finalement la préfecture avec le département entier. Dans tous les cas, on constate un lent mais sûr mouvement de polarisation, y compris au niveau du canton, qui, d'une part, est considéré comme un échelon mineur de l'encadrement territorial et, d'autre part, dont la plupart des chefs-lieux ne sont en réalité que des gros bourgs.

La polarisation du peuplement au niveau de l'arrondissement est encore plus nette : la poids du chef-lieu est passée de 9% en 1821 à 22% en 1975, tandis que l'écart-type est resté identique, ce qui indique une régularisation du modèle. En effet, notons ici que de 1846 à 1975 la population des arrondissements de Jonzac et de Saint-Jean d'Angély a baissé de 40%, tandis que

celle de l'arrondissement de Rochefort augmentait de 40 % et Saintes restait stationnaire.

Le fait remarquable est donc que, au-delà même de cette forte sélection spatiale observable à l'échelle du département, la concentration de la population au chef-lieu a augmenté imperturbablement et, comme dans le reste de la France et des États départementalisés d'Europe (Moriconi-Ebrard, 2003), tendait à s'aligner sur une valeur constante commune à celle de tous les départements. De même, ce mouvement de polarisation s'interrompt cependant brutalement en 1975 : l'évolution de la courbe de concentration moyenne au chef-lieu s'inverse, aussi bien au niveau du canton que de l'arrondissement et du département, en dépit de l'accroissement de la surface des agglomérations, qui au fil des recensements, absorbent de nouvelles communes. D'un point de vue structural, on peut donc dire que ce qui caractérise la phase la plus récente n'est pas seulement une évansion urbaine : c'est aussi la manifestation d'une perte de contrôle des dynamiques du peuplement par la puissance publique. En effet, depuis 1975, les villes qui déclinent sont celles qui furent ces centres, de taille variable, à partir desquels l'État organisa le territoire. Les communes qui sont attractives, au contraire, sont précisément « les autres », c'est-à-dire celles qui n'ont pas de fonction d'encadrement territorial.

Ce phénomène est plus connu et souvent dénoncé à l'échelle des États : c'est la mondialisation. On le découvre ici à trois autres échelles, qui représentent toutes celles de la déconcentration de l'appareil et des administrations de l'État, avant la mise en place des lois relatives à la décentralisation (1982) : le département, l'arrondissement et le canton. Or, on notera ce faisant un détail qui donne certainement à réfléchir : le renversement des courbes ne procède pas de ces décisions politiques, il les précède de 7 ans. Ceci signifie que la révolution que l'on observe actuellement les dynamiques de peuplement de la France n'a pas été provoquée par les lois sur la décentralisation : au contraire, ces dernières n'ont fait qu'entériner sur le plan légal des tendances qui étaient déjà à l'œuvre. Le politique n'a pas précédé : il a suivi, avec environ 7 ans de retard. Toutefois on peut penser que, par la suite, l'évolution des législations n'ont fait qu'accélérer, en les accompagnant, ces nouvelles tendances.

La question qui se pose désormais est donc : si l'organisation du peuplement n'est pas structurée par l'État, par quoi est-elle structurée ? C'est ce que nous allons tenterons d'étudier ci-dessous.

Figure 8. Evolution de la concentration de la population des cantons au chef-lieu.

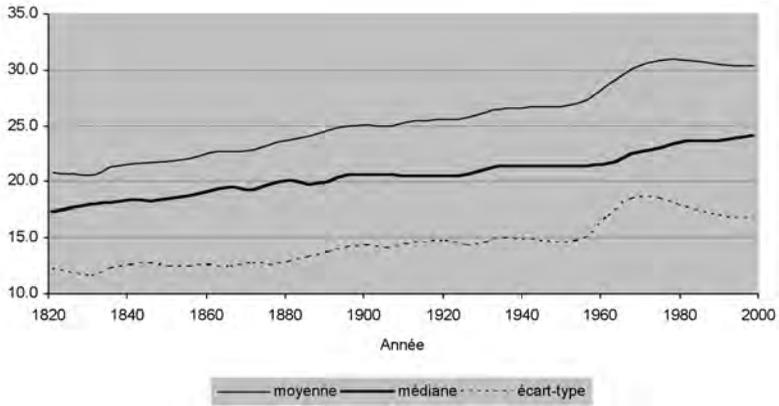
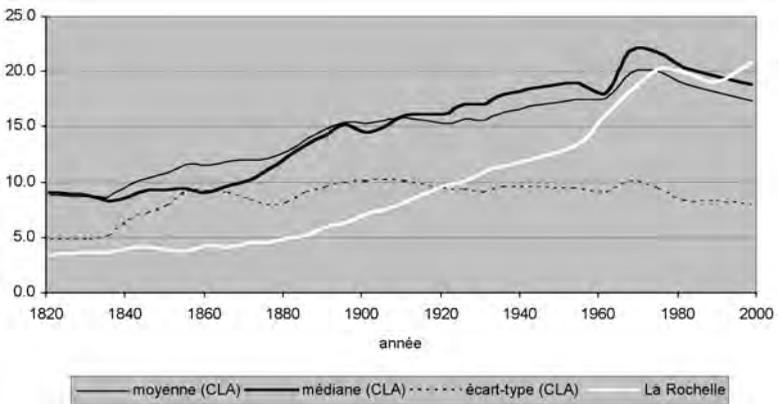


Figure 9. Evolution de la concentration de la population des arrondissements au chef-lieu.



Dimensions spatiales des « révolutions ».

Les mesures effectuées précédemment ont permis de dégager quelques observations relatives à l'histoire et à la structure abstraite de la hiérarchie urbaine. Les de ce chapitre donnent la distribution spatiale des bilans démographiques par commune au terme de chacune des 3 phases identifiées précédemment.

↳ Cartographie.

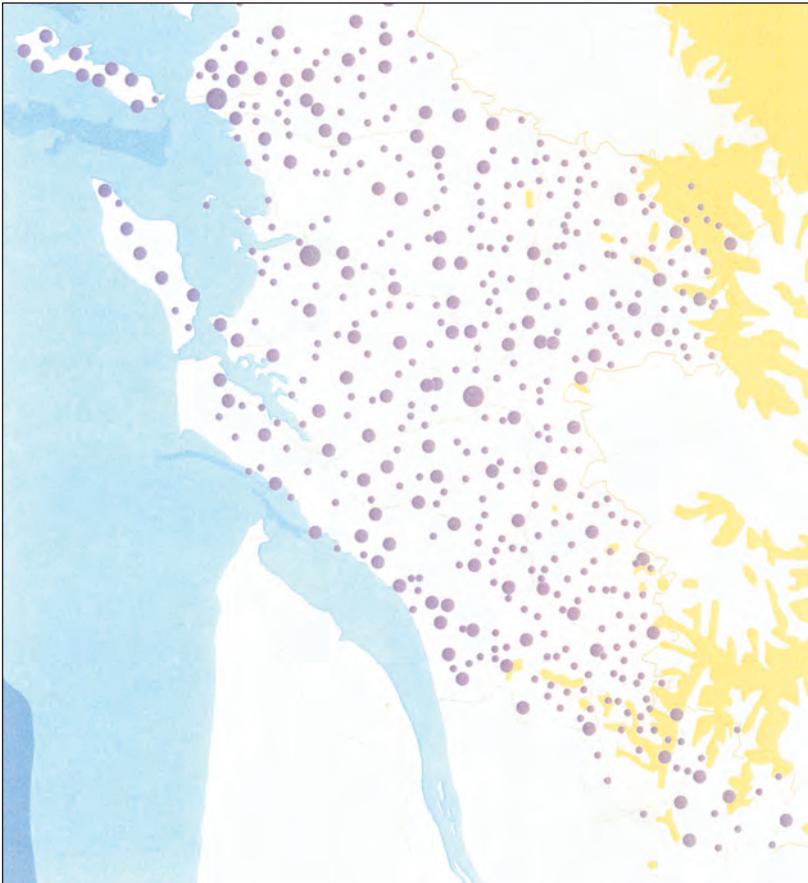
La première carte (figure 10) se caractérise par un étalement de la croissance, et surtout une quasi absence logique spatiale. La seule structure

repérable est la croissance plus forte des principales villes. Celles-ci ayant été promues nouvellement chefs-lieux d'arrondissement et leur bilan démographique est élevé parce qu'il est proportionnel à leur effectif de population, plus nombreux que dans les autres communes. Cette logique est davantage une logique de structure qu'une logique spatiale. Les communes qui perdent des habitants sont peu nombreuses et dispersées dans tout le département : aussi bien sur le littoral que dans l'intérieur.

La carte suivante (figure 11) montre en revanche une logique de l'organisation de l'espace remarquablement puissante. L'ordonnement géographique de la croissance démographique est d'une remarquable clarté, en montrant à quel point le peuplement s'est resserré autour d'un petit nombre de villes. Ces villes correspondent, comme nous l'avons vu précédemment, aux communes dotées de fonctions d'encadrement territorial. Il n'y a pas de logique spatiale « pure » liée à un gradient, mais une forte logique de structure liée au contrôle de l'Etat. Le nombre des communes dont le bilan démographique est négatif (couleur bleue) est impressionnant.

Mais encore plus frappant, est le contraste de la carte 11 avec la carte 12. Ce contraste donne une idée de la mesure de la révolution qui est à l'œuvre depuis 1975 en ce qui concerne les dynamiques de peuplement. En première lecture, la carte 12 apparaît comme le négatif de la carte 11 : tous les noyaux urbains ont perdu des habitants, tandis que la majorité des communes rurales en gagnent. La croissance démographique ne dessine pas simplement une auréole périurbaine autour des agglomérations (représentées par une tâche noire) : elle forme des couloirs entre les villes, conquiert aussi bien les littoraux que l'intérieur, et redresse la population de nombreuses communes des extrémités sud et orientales du département.

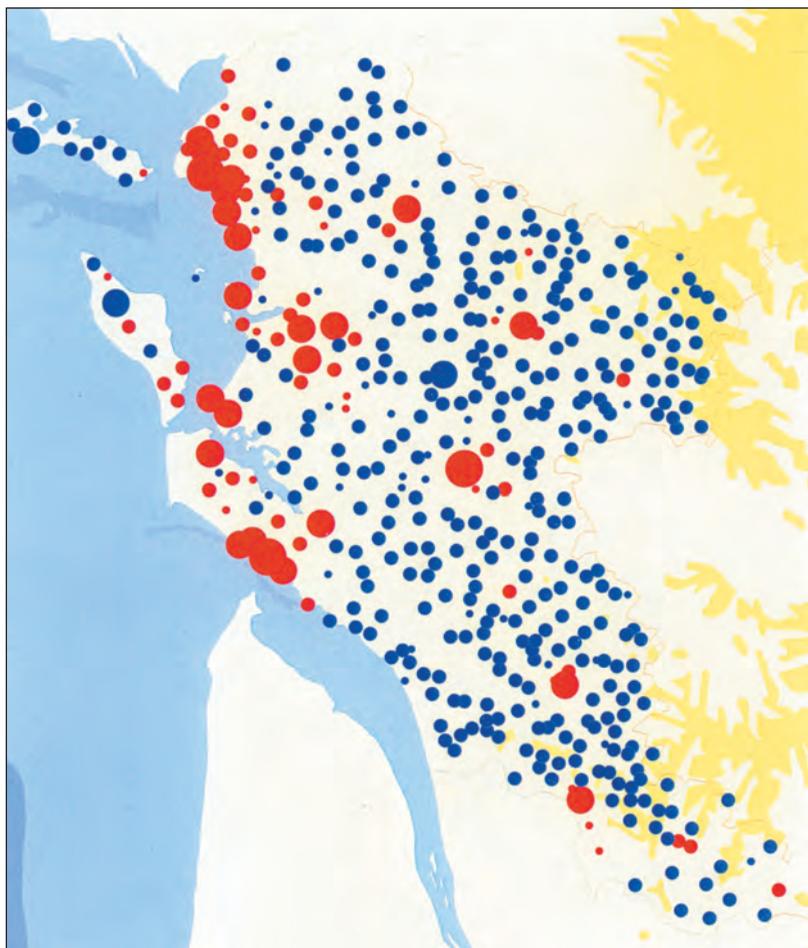
Figure 10. Variation nette de la population communale : phase 1 (1821 à 1846).



Source : ATS – Réalisation : F. Moriconi-Ebrard.

Population		
	10 000 - 100 000	(4)
	1 000 - 10 000	(76)
	100 - 1 000	(379)
	10 - 100	(13)

Figure 11 .Variation nette de la population communale : phase 2 (1846 à 1975).



Source : ATS – Réalisation : F. Moriconi-Ebrard

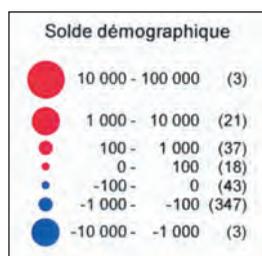
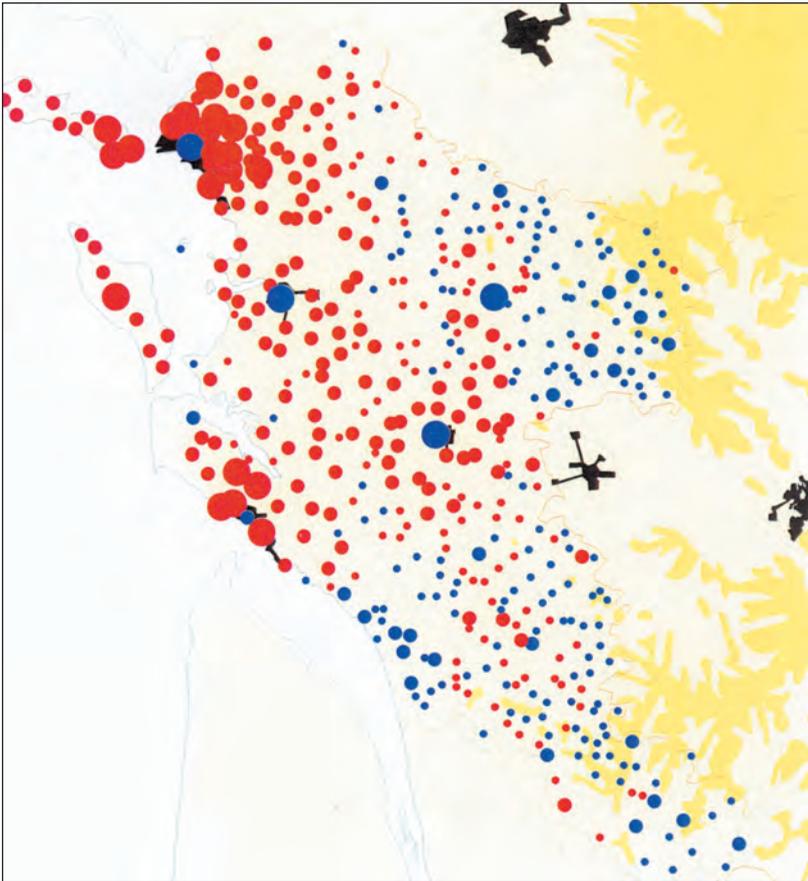


Figure 12. Variation nette de la population communale : phase 3 (1975 à 1999).



Source : ATS – Réalisation : F. Moriconi-Ebrard.

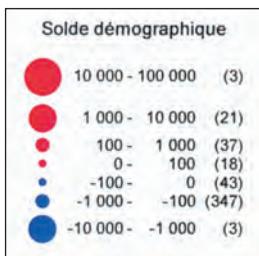


Figure 13. Population communale en 1975 et réseau routier principal (1994).



Source : ATS – Réalisation : F. Moriconi-Ebrard

Population	
● (largest)	10 000 - 100 000 (4)
● (medium)	1 000 - 10 000 (76)
● (small)	100 - 1 000 (379)
● (smallest)	10 - 100 (13)

Figure 14. Population communale, réseau routier principal en 1846 et chemins de fer (réseau résiduel en 1994).



Source : ATS – Réalisation : F. Moriconi-Ebrard

Population	
	10 000 - 100 000 (4)
	1 000 - 10 000 (76)
	100 - 1 000 (379)
	10 - 100 (13)

↳ Les « révolutions » de 1846 et de 1975 : des phénomènes d'ampleur nationale.

Bien que les données exhaustives des populations communales de 1790 à 1999 ne soient pas encore disponibles pour l'ensemble de la France (cf. supra), nous disposons cependant d'un échantillon suffisant de départements pour avancer que le point culminant de 1846 est un fait national, et non pas spécifique à la Charente-Maritime : une fois de plus, ce département est représentatif de l'ensemble de la France.

L'échantillon dont nous disposons pour vérifier cette affirmation porte sur environ 14 000 communes, les données ayant été appariées de manière à restituer l'évolution de la population sur des territoires communaux à extension constante (cf. supra). Elles permettent de prouver que le « pic » de la population médiane est atteint, dans la grande majorité des départements, soit au recensement de 1846, soit à celui de 1851.

En ce qui concerne le Limousin (région voisine de Poitou-Charentes), l'INSEE affirme : « les années 1846 et 1851 sont les années de record de population pour pratiquement 4 communes sur 10 ». (Geneviève Simonneau, 2002, « La population des communes limousines depuis 1846 », INSEE, Limoges). Or, les données disponibles montrent que ceci est également vrai aussi bien dans le centre, le nord, le sud-est, ou le nord-est de la France.

L'accélération et surtout la généralisation de l'exode rural à la charnière de 1850 ne sont donc pas liées à une particularité régionale, puisque les mêmes temporalités sont observables aussi bien dans la Lozère, la Marnes, la Sarthe, l'Isère ou le Jura. Ainsi, la très faible variance régionale de cet indicateur est significative : elle pèse en faveur de l'hypothèse « structurale » nationale.

La période de basculement observable vers 1850 n'est liée à aucun facteur démographique tel que la natalité (plus forte dans le croissant nord du territoire que dans le sud), ou la mortalité (plus élevée au nord). Ce phénomène dépasse également tous les facteurs anthropologiques, tels que ceux qui sont décrits par E. Todd, et qui se traduisent par une diversité marquée des structures familiales traditionnelles selon les régions³. Il transcende de même la diversité des milieux naturels (montagne, plaine, vallées, littoraux...) à l'échelle nationale, mais aussi bien les rentes de situations liées à une position supposée « privilégiée » ou « défavorisée » du département dans l'espace français. Dans ce processus, seule émerge la responsabilité des fonctions attribuées par l'Etat (chef-lieu, industries d'intérêt national, ports...).

À l'échelle départementale, il existe bien sûr des « exceptions », mais la plupart confirment la règle. Ainsi, les départements de l'Île-de-France, dont la population a décuplé en 2 siècles, affichent évidemment une augmentation quasi constante de la population médiane des communes, mais ceci est

3. Cf. les travaux d'Emmanuel Todd (bibliographie), qui expose sa théorie dans chacun de ses ouvrages.

structurellement lié à l'attraction qu'exerce la « super-préfecture » qu'est la capitale à l'échelle nationale.

À un niveau régional, les Bouches-du-Rhône affichent également un maximum en 1999. Les raisons sont identiques, mais en rapportant le processus de concentration à l'échelle régionale : la formidable croissance de Marseille, puis de son agglomération, puis de l'ensemble de sa périphérie explique la densité très élevée du département aujourd'hui. En outre, si on observe attentivement les données du Bouches-du-Rhône, on constate que la population médiane des communes, après avoir augmenté pendant 60 ans, marque un premier pic... exactement à la même époque. À partir de 1851 (1 259 habitants), elle stagne puis baisse jusqu'en 1901 (1 021 habitants), pour ne franchir ce premier record qu'en... 1954. Autrement dit, même dans ce département parmi les plus urbanisés de France, il faut attendre plus de cent ans pour que l'effet des tendances amorcées en 1851 soit annulé. Pour les mêmes raisons, la population médiane des communes remonte dans avant 1968 dans 19 départements, qui présentent les mêmes conditions : le Rhône, les départements de l'Île-de-France, le Nord, la Moselle, la Loire-Atlantique ou qui ont très peu de population rurale (Vaucluse, Belfort, Alpes-Maritimes).

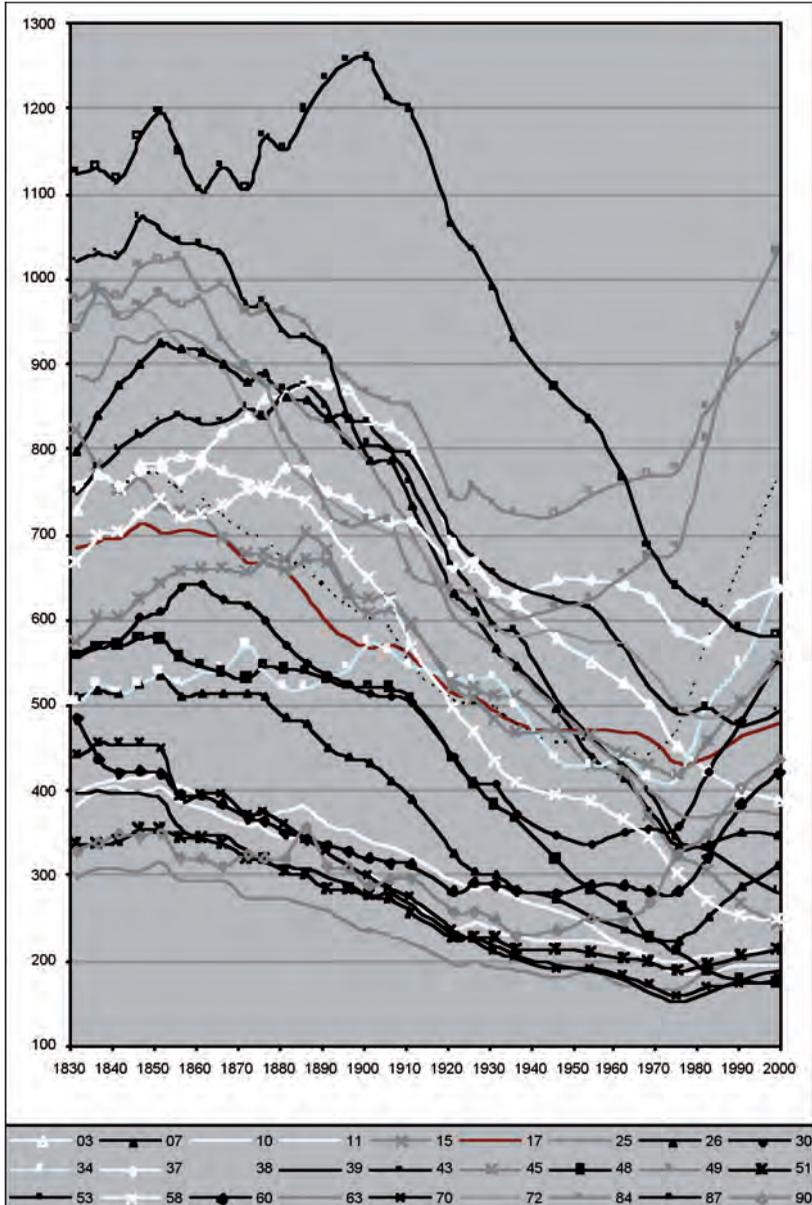
Même constat dans un département un peu moins urbanisé, telle l'Isère : la population médiane des communes culmine entre 1846 (767 habitants) et 1851 (771), puis s'effondre jusqu'en 1968 (442 habitants). Cependant, ici, même la reprise spectaculaire engendrée par la périurbanisation ne suffit pas à dépasser ce record en 1999 (764 habitants).

Dans des départements « moyennement urbanisés » la médiane culmine entre 1836 et 1861 : 1846 dans la Marne ou la Charente-Maritime, 1836 dans la Sarthe, 1851 dans l'Aube et le Territoire de Belfort, 1861 dans le Gard. La différence avec les départements qui ne possèdent pas de grande métropole est que la taille médiane des communes est encore, en 1999, très loin de retrouver son maximum historique. Par exemple, la population médiane des communes est de 214 habitants en 1999 contre 420 en 1851 dans l'Aube, de 556 contre 642 dans le Gard, de 547 contre 967 dans la Sarthe et de 216 contre 356 dans la Marne. Le retournement historique de 1975 est donc encore très loin d'annuler les effets de la phase précédente. Il faut rappeler que celle-ci a duré près de 130 ans (1848-1975), tandis que la dernière phase n'a démarré que depuis 24 ans (1975-1999).

Dans les départements les moins urbanisés, enfin, la baisse se prolonge même après 1975 : dans dix départements français, la population médiane des communes continue à baisser, de sorte qu'elle est à son niveau le plus bas depuis deux siècles. Il s'agit de l'Allier, du Cantal et de la Haute-Loire

(Auvergne), de la Haute-Vienne et de la Creuse (Limousin), de l'Aveyron et du Gers (Midi-Pyrénées), de la Lozère (Languedoc), de l'Indre (Centre) et de la Nièvre (Bourgogne).

Figure 15. Evolution de la population médiane des communes de quelques départements français.



Echantillon : 30 départements « peu » à « moyennement urbanisés » (10 138 communes).

Légende : le numéro correspond au code du département (exemple : 03 = Allier)

La population médiane des communes décroît continûment de 1846-1851 à 1968-1975, dans la plupart des départements français. Il est facile de classer ces derniers en fonction de l'année où la population médiane des communes est au minimum (figure 633). On constate sans surprise que l'année record est 1975, suivie de 1968 et secondairement de 1982 (si on excepte les 10 départements encore en crise énoncés précédemment). Le tableau donne un résultat très serré autour d'une période très courte à l'échelle du temps long de l'Histoire.

De même que l'exode rural a démarré massivement à une époque précise (1846-1851), la périurbanisation démarre autour de 1968-1975, le tournant étant vraisemblablement 1974.

Cette nouvelle révolution s'accompagne, en corollaire, du déclin relatif ou absolu, des agglomérations. Cependant, comme ces dernières continuent à s'étendre dans l'espace, de nouvelles communes passent à chaque recensement dans la catégorie urbaine, prélevant d'autant de populations de la catégorie « rurale », de sorte que la croissance urbaine reste en apparence positive.

Figure 16. Année au cours de laquelle la population médiane des communes est au plus bas, par département.

Année	1999	1990	1982	1975	1968	1962	1954	1946	1936	1921	1790
Nombre de départements	10	6	9	38	12	1	2	4	4	4	4

La spécificité des dynamiques spatiales de la population de la France.

Il convient d'insister sur un certain nombre de paradoxes qui mettent en lumière le caractère éminemment géographique de la logique des deux « révolutions » que nous avons mises en valeur.

1. La « révolution » de 1975 est d'autant plus paradoxale que le renversement des dynamiques spatiales du peuplement s'opère précisément au moment où la croissance de la population nationale ralentit, de sorte que ce phénomène de reconquête géographique ne peut pas être imputé à la démographie.

2. La « révolution » de 1846-1851 est tout autant paradoxale : la prise en main du territoire par l'Etat moderne, centralisé et bureaucratique se traduit, non pas – comme on eût pu l'imaginer – par une conquête du territoire, mais au contraire par une dynamique d'abandon généralisé.

Tentons de mieux cerner encore ce qu'impliquent ces paradoxe, afin de mieux saisir ce qui ressort de la « révolution » spatiale de 1975. En 1975, le territoire français paie un lourd tribut à la « modernité », par un abandon généralisé et durable du territoire. On peut évaluer sans trop se tromper à quelque 90 %, la part du territoire qui a subi un déclin prolongé (au moins un siècle, soit l'équivalent du temps 3 à 4 générations...). Un abandon qui pro-

fite certes aux villes, aux industries et aux banques, selon une logique calquée sur la verticalité des hiérarchies institutionnelles.

Le parcours scolaire d'un individu en donne la mesure : pendant plus d'un siècle, on passe le Certificat d'Études au chef-lieu de canton, le Brevet à celui de la sous-préfecture, l'oral du Baccalauréat à la préfecture, et les diplômes universitaires prestigieux et des grandes écoles dans la capitale. En France il n'y a pas d'Oxford, de Cambridge, d'Heidelberg, de Bologne, de Salamanque, de Fribourg ou de Coimbra. À l'instar des institutions religieuses mises en place au cours de la révolution pontificale du XI^e siècle, la Vérité descend de Rome, c'est-à-dire, en France, de Paris.

Ce parcours géographique vertical représente aussi l'ascension idéale de la carrière d'un fonctionnaire. C'est également l'archétype d'une grande carrière politique : tous les présidents de la république, Jacques Chirac inclus, se présentent sous la double casquette « rurale » et « urbaine ». Ceci est également vrai pour la plupart des membres les plus importants des gouvernements, ce qui s'exprime dans la tolérance typiquement française du « cumul des fonctions » (président et maire d'une petite commune) – fait inimaginable, par exemple, en Allemagne.

Il faut donc bien distinguer le niveau *individuel* du niveau de la *structure*, en remarquant qu'au niveau individuel, pendant près d'un siècle et demi, le système a autorisé l'ascension sociale des éléments qui souhaitaient s'élever dans la hiérarchie, du moins entreprenant au plus entreprenant (dont la carrière était couronnée au niveau national, dans la capitale). Rien de tel en revanche au niveau de la structure, où la finalité des aspirations collectives est inverse : un chef-lieu de canton ne peut aspirer à devenir chef-lieu d'arrondissement, et encore moins de département ou de région. La logique de système exige le strict respect du rang de chacun dans le niveau de la hiérarchie.

Vue d'en haut, la position d'un chef-lieu de canton est médiocre. On considère (implicitement ou explicitement) que le rôle des élites locales consiste à s'appliquer à maintenir la position des institutions dont ils ont la charge dans cet état de médiocrité. Mais vue d'en bas, cette même position apparaît privilégiée et on considère que les mêmes élites s'appliquent à maintenir la position des institutions dont ils ont la charge au juste sommet de la hiérarchie locale. Si la promotion sociale est possible, c'est au prix de la mobilité géographique de l'individu. La promotion sociale n'est légitime lorsqu'elle est individuelle, autrement dit : lorsqu'elle ne met pas en péril l'étagement hiérarchique des institutions, lorsqu'elle n'entraîne pas la promotion du groupe d'origine.

Quelques comparaisons avec l'Allemagne et l'Espagne vont nous aider à saisir la spécificité des dynamiques spatiales de la population française.

↳ Comparaison avec l'Allemagne.

La comparaison avec l'Allemagne, pays sur lequel nous possédons des données de population par commune depuis 1816, donne des résultats totalement différents : les cas d'ascension fulgurante de petites villes sont légion et elles remettent allègrement en cause tout l'édifice de l'encadrement territorial.

En Allemagne, l'ascension sociale de l'individu n'est pas incompatible avec la promotion de la localité, bien au contraire. À partir de n'importe quelle ville, indépendamment de la position de celle-ci dans l'encadrement territorial, l'individu peut viser le Monde. La réussite des individus les plus entreprenants se traduit par de spectaculaires promotions hiérarchiques des villes dans l'encadrement territorial.

Ceci est rendu possible :

- par la structure fédérale qui organise la pensée politique allemande : une large autonomie est accordée aux territoires fédérés (royaumes, duchés et principautés, puis Länder après 1945) ;
- par la structure inégalitaire qui, d'une part, distingue d'emblée les villes (*Städte*) des communes banales (*Gemeinden*) et, d'autre part, autorise certaines villes – les plus importantes – à devenir juridiquement indépendantes de leur cercle (*Kreis*).

Ainsi, les *Kreisfreiestädte* ont un statut équivalent à celui des *Kreise*, comme si en France, Lyon ne faisait partie d'aucun département et soit érigée en enclave autonome détachée du département du Rhône. Enfin, ce système se révèle perméable dans le sens ascendant : a priori, toute *Gemeinde* peut devenir une *Stadt* si son développement le nécessite et ses habitants le désire. Le statut de *Stadt* confère plus d'autonomie à la municipalité : la structure inégale fait écho, en quelque sorte, au niveau fédéral. Si son développement se poursuit, une *Stadt* peut ensuite devenir une *Kreisstadt*.

En Allemagne, la structure inégalitaire et fédérale produit donc une égalité et une solidarité beaucoup plus grande qu'en France, mais, comme le souligne Emmanuel Todd dans *La diversité du Monde*, le paradoxe n'est qu'apparent. Rappelons tout d'abord quelles sont ses hypothèses : chaque individu organise son univers politique sur le modèle des structures familiales traditionnelles qu'il connaît, maîtrise et pratique parfaitement dès son plus jeune âge. À l'échelon d'un État, les structures familiales dominantes déterminent les principes d'organisations politiques dominants, et ceci semble se confirmer en ce qui concerne les modèles d'organisation du découpage territorial. Ainsi, Emmanuel Todd oppose la famille nucléaire individualiste et égalitaire française à l'autoritarisme communautaire qui domine dans la structure familiale allemande. L'égalitarisme, qui caractérise la tradition du Bassin Parisien, s'oppose à l'autoritarisme allemand. Ainsi, en France,

à la mort des parents, l'héritage était traditionnellement divisé en parts égales entre les frères, tandis qu'en Allemagne, un seul d'entre eux héritait de la totalité, qu'il transmettait à son tour en totalité à ses descendants.

Par extension dans le corps politique, il semble que la perception de la famille permet aux Allemands d'accepter l'existence d'inégalités institutionnelles entre les territoires. L'État ou le *Land* jouent ici le rôle de la famille : ceci se manifeste dans l'inégalité des statuts municipaux au niveau infra-*Land*, alors que ce principe est inacceptable en France, où tous les territoires sont supposés égaux, au point que même l'autonomie d'une région est impossible à envisager. Or le système allemand produit paradoxalement (pour un Français) une plus grande égalité entre les territoires, du fait de la contrepartie communautariste qu'il impose aux niveaux supérieurs de la structure. En effet, si l'on reprend l'exemple de la transmission des héritages, il apparaît que le système allemand, a d'abord évité le morcellement des terres et la division des biens : il a produit en masse des cellules familiales fortes, y compris chez les paysans. Les exclus de la transmission, pour leur part, avaient le choix de se mettre au service du patriarche (au prix du célibat), ou de quitter la maison pour s'engager dans l'armée, l'administration ou l'industrie. Ainsi, certains cadets firent parfois fortune en ville ou aux États-Unis.

Cela explique l'ampleur de l'émigration allemande, aussi bien vers l'étranger que vers les villes industrielles allemandes (exode rural) à l'époque de la révolution industrielle. De même, ceci pourrait expliquer la fréquence du modèle familial de « l'enfant unique », qui apparaît après la dernière guerre mondiale, au moment où l'égalitarisme est imposé par la modernité mondiale : le fait de n'avoir qu'un descendant résout la contradiction qui existe entre l'exigence démocratique égalitariste et la tradition inégalitaire. Ceci expliquerait la brusque chute de la natalité qui caractérise la population allemande, désormais très inférieure à celle de la France.

Ensuite, le communautarisme, pris comme l'opposé de l'individualisme, explique la forte solidarité qui existe aux niveaux de l'organisation intermédiaire et supérieure des territoires. En effet, il est frappant de constater qu'en France, les fusions entre communes sont très rares (environ 6 % des communes ont disparu en 200 ans), tandis que le nombre des communes allemandes a été divisé par 5 depuis le début du xx^e siècle (-80 %). En France, on ne supprime pas une commune parce qu'elle représente une entité « vivante » et sacrée. Or, en Allemagne, le même argument provoque la réaction inverse : la commune étant une entité vivante et sacrée, elle ne doit pas mourir et on doit donc encourager les politiques de fusions. La même logique explique la rapidité avec laquelle le capitalisme allemand se concentre à la fin du XIX^e siècle, produisant en quelques décennies de gigantesques entreprises, parmi

les plus puissantes du Monde. De même, mes « holdings » correspondent, sur le versant de l'entreprise, à la structure fédéraliste des territoires.

Dans une structure communautaire, le moi du sujet s'efface au profit du groupe : la réussite individuelle est légitime lorsqu'elle profite à la communauté. La promotion de l'individu est parfaite si elle entraîne la promotion de sa ville. Au contraire, en France, la promotion individuelle n'est légitime que lorsqu'elle est désolidarisée de la communauté. La solidarité individu-groupe n'est légitime que pour un Parisien : en promouvant Paris, c'est la nation entière que l'on élève. Partout ailleurs, la promotion de l'individu s'effectue au prix de sa mobilité géographique et de l'abandon à sa médiocrité du groupe dont l'individu est issu. Dans le système allemand, la compétition entre groupes (village, ville, entreprise) conduit ces derniers à s'agrandir afin de ne pas disparaître. Dans le système français, la promotion de l'individu se joue au contraire dans un cadre égalitaire : elle ne doit surtout pas entraîner la promotion du groupe. Ce faisant, elle s'est traduite, en pratique, par le creusement de puissantes inégalités territoriales.

↳ **Lenteur et étalement du déclin des campagnes.**

La caractéristique la plus singulière de la dynamique spatiale de la population de la France est non pas la violence de l'érosion du Monde rural, mais l'étirement de ce processus dans le temps. Cette dynamique a imprégné et modelé, génération après génération, les mentalités et les schèmes de la pensée politique. Ces schèmes irriguent encore des catégories de pensée duales et simplistes, qui, en corrélat d'une opposition province/capitale (campagne/ville, chef-lieu/commune banale), induit une mentalité vaguement revancharde s'opposant au mépris des élites. Ceci entraîne un certain penchant pour l'anarchisme, dont le caractère horizontal est le complément nécessaire à la verticalité de l'édifice institutionnel.

En 2003, peu de communes réalisent qu'avoir raté la révolution industrielle ou avoir été dédaigné par l'Etat pendant 150 ans constitue précisément leur chance actuelle : l'absence d'industries lourdes, l'enclavement routier ou ferroviaire sont précisément ce qui constitue l'attractivité des lieux préservés. Les communes ne se privent pas de construire leur image de marque sur ce qui, il y a seulement quelques décennies, était considéré comme un ratage. Ainsi, si Rochefort, grand centre militaire maritime choisi par Colbert en 1664, a raté le passage de la voile à la vapeur. Malheureusement pour l'industrie de la région, mais par bonheur pour le touriste, La Rochelle et Rochefort ne sont pas devenues un Dunkerque et un Le Havre.

Cette dynamique duale de structure s'étale démesurément dans le temps parce que, justement, son intensité (déclin mesuré à un instant « t ») est faible.

Elle est même si faible que l'érosion en devient, d'une certaine manière, insidieuse. Pour des millions de Français, et parfois au fil de 5 à 6 générations successives d'une même famille, la dynamique que nous avons dépeinte est une donnée « normale », quasi « naturelle » du paysage. Elle fait partie du paysage, de l'évolution normale des choses, du cadre de vie même. Mon village, mon canton ou mon arrondissement, voire parfois mon département, perd des habitants tandis que le chef-lieu et la capitale prospèrent? Certes, mais ceci était déjà le cas du temps de mes parents, de mes grands-parents, de mes arrière-grands-parents... D'une certaine manière, à l'échelle du vécu de l'individu, cette structure a toujours existé: on s'y est habitué. Les mentalités, les stratégies, les trajectoires familiales s'en sont imprégnées. Historiens, sociologues et géographes évoquent souvent avec force le déclin massif des campagnes françaises, mais à tort. Car ce qui caractérise ce déclin n'est pas son ampleur mais sa lenteur et son étalement dans le temps.

Cette spécificité française peut être saisie ici en comparant la situation française à celle de ses pays voisins, dont les territoires ruraux ont aussi été un exode rural d'une ampleur considérable.

La comparaison du déclin de la population de quelques départements français choisis aux quatre points cardinaux du territoire national, avec leur équivalents administratifs espagnols (les *provincias*) est révélatrice à cet égard. Le tableau saisit les maxima historiques relevés au cours des 180 dernières années, et les minima relevés par la suite. Dans les deux cas les années qui bornent le déclin correspondent à des années différentes selon les territoires. Dans les deux cas également, l'ampleur relative du déclin est très comparable: les entités territoriales perdent en gros un tiers de leurs habitants. Mais la caractéristique française est que la phase de déclin se déploie sur 100 à 150 ans, contre 20 à 50 en Espagne. L'histoire de chaque pays présente ainsi ses propres spécificités face à la croissance urbaine et à l'exode rural. En Italie du Sud, le déclin présente les mêmes temporalités qu'en Espagne. En Irlande, la crise de la pomme de terre entraîne une baisse de 50% de la population de la plupart des *counties* en seulement 20 ans. En Suède, l'exode rural est compensé par l'ouverture de fronts pionniers industriels et ruraux (bois, élevage...) dans le Grand Nord. En Ecosse, il prend un caractère hémorragique dès la fin du XVIII^e siècle. Au Portugal, il s'accélère entre 1960 et 1970 pour atteindre un rythme sans commune mesure avec les siècles précédents (migrations vers les colonies). La spécificité française, elle, repose sur l'uniformité spatiale et historique, la lenteur et la longueur du mouvement, ainsi que sur la démultiplication des échelles verticales.

Figure 17. Comparaison de l'évolution de la population de quelques départements français avec celle de quelques provincias espagnoles.

	Maximum historique		Minimum historique		Etendue du déclin		
	année	population	année	population	durée (années)	bilan final (%)	vitesse (% annuel)
France							
Meuse	1846	325 800	1999	192 198	153	-41.0	-0.34
Cantal	1846	260 500	1999	150 778	153	-42.1	-0.36
Gers	1846	314 900	1999	172 335	153	-45.3	-0.39
Orne	1836	443 700	1936	269 316	100	-39.3	-0.50
Hautes-Alpes	1846	133 100	1946	85 067	100	-36.1	-0.45
Haute-Marne	1851	268 400	1999	194 873	148	-27.4	-0.22
Côtes d'Armor	1866	641 210	1962	501 923	96	-21.7	-0.25
Espagne							
Teruel	1951	236 468	2001	135 858	50	-42.5	-1.10
Cuenca	1951	334 734	2001	200 346	50	-40.1	-1.02
Ávila	1951	246 483	2001	163 442	50	-33.7	-0.82
Soria	1951	161 032	2001	90 717	50	-43.7	-1.14
Guadalajara	1941	205 006	1981	143 124	40	-30.2	-0.89
Ciudad Real	1961	583 948	1981	468 327	20	-19.8	-1.10
Badajoz	1961	834 370	1981	635 375	20	-23.8	-1.35

Source : Archives ATS.

↳ Effet de la démultiplication hiérarchique.

Si l'on peut dire que le déclin du monde rural est lent *mais* long, on peut tout aussi bien affirmer qu'il a pu s'éterniser *parce qu'il* était lent... que l'inverse : en France, l'intensité de l'exode rural a été faible *parce que* le phénomène s'est étalé démesurément dans le temps. La dynamique d'un système s'est solidement mise en place.

Ainsi, en Espagne, l'exode rural prend un caractère hémorragique, mais, si l'on descend au niveau infra-provincial, la comparaison avec la France ajoute une évidence encore plus saisissante liée à la démultiplication verticale de la hiérarchie des institutions françaises (figure 17). En effet, en France, la démultiplication des échelons hiérarchiques a eu pour effet de répartir la croissance – ou d'enrayer le déclin : tout dépend du point de vue de l'observateur – sur une gamme variée de chefs-lieux d'inégale importance. À la limite, un chef-lieu dont la croissance stagne pendant que la population de son hinterland diminue à certains égards se comporte comme un véritable pôle de résistance à l'érosion et on peut localement considérer qu'il fait preuve d'un dynamisme relatif. Le journaliste Philippe Meyer citait à cet égard une expérience qu'il avait vécu à Saint-Flour, chef-lieu d'arron-

dissement du Cantal de 6 000 habitants, et dont les habitants s'enorgueillissaient du fait qu'elle était une ville importante puisqu'elle avait déjà... 6 000 habitants au début du XIV^e siècle. Saint-Flour est une bonne élève, au sens où elle a réussi à tenir son rang médiocre dans la structure, sans jamais défaillir, contre vents et marées, entre campagne et ville, entre chefs-lieux de cantons dépendants et préfecture (Aurillac).

L'échantillon dont nous disposons montre que de telles localités sont légion en France. Ainsi, en Charente-Maritime Saint-Jean-d'Angély avait 6 484 en 1846 et... 7 681 habitants en 1999. Une croissance de 18 % en 153 ans est un score faible dans l'absolu, mais le résultat n'est pas si mauvais lorsqu'on découvre que le reste de l'arrondissement est passé de 78 086 à 42 611 habitants au cours de la même période. Or, pour bien comprendre ce qu'implique, sur le terrain, la démultiplication hiérarchique de l'encadrement territorial, il faut ajouter que, parmi ce « reste », on trouve 6 chefs-lieux de cantons. À leur tour, ces derniers résistent mieux à la déprise que les 108 autres communes de l'arrondissement. Ainsi leur population passe de 11 221 à 8 875 habitants (-20 %), tandis que le reste tombe de 72 466 à 41 051 personnes (-40 %).

Pour comprendre la portée des mesures que nous proposons, il faut se souvenir qu'il existe en France près de 100 départements, 325 sous-préfectures et environ 3 000 cantons ruraux qui se répartissent sur l'ensemble du territoire : le micro-exemple ci-dessus se répète à des centaines, voire quelques milliers d'exemplaires. Ce modèle dynamique lié à l'empilement de la hiérarchie a longtemps été passé sous silence, du fait de l'absence de données *ad hoc* : on entrevoit ici tout l'intérêt qu'il y aurait à poursuivre ce volet spatio-temporel d'exploration statistique sur le peuplement de la France, en disposant enfin des données exhaustives pour l'ensemble du territoire national.

Une fois de plus, la comparaison de la France avec l'Espagne se révèle éclairante. En effet, en Espagne, il n'y a pas de niveau de découpage intermédiaire entre la *provincia* (équivalent du département) et le *municipio* (équivalent de la commune). De plus, jusqu'en 1982, il n'y avait pas de région. De ce fait, le chef-lieu de *provincia* devint le seul pôle de rassemblement intermédiaire entre la commune et l'Etat : l'ascension verticale d'un fonctionnaire ou d'un homme politique espagnole est de fait plus simple. Enfin, les provinces sont deux fois moins nombreuses (48 hors îles Canaries) de sorte que la dispersion statistique du premier niveau hiérarchique est deux fois moindre qu'en France.

La polarisation au chef-lieu prend donc logiquement, en Espagne, un caractère absolu et massif de 1833 à 2001, ce qui explique la présence d'une strate de « villes moyennes » beaucoup plus étoffée qu'en France et une fai-

blesse relative de la strate des petites villes (Moriconi-Ebrard, 1993). L'exode rural prend un caractère d'autant plus hémorragique lorsqu'on ôte de l'échantillon d'une *provincia*, le *municipio* abritant le chef-lieu. Cette structure simplifiée ajoute encore à l'impression de violence, d'hémorragie démographique, qui surgit lorsqu'on analyse les dynamiques démographiques des communes rurales espagnoles. Le tableau suivant reprend les mêmes *provincias* que le précédent et donne à voir le contraste saisissant qui dérive de l'opposition chef-lieu/autres communes. Les dynamiques n'ont rien à voir avec celles des régions de Saint-Flour ou de Saint-Jean d'Angély : la population de certains chefs-lieux double en quarante ou cinquante ans (+ 100 %), tandis que le « reste » de la même *provincia* abandonne jusqu'à 60 % de ses habitants en un demi-siècle.

Dans le contexte particulier qui caractérise les dynamiques spatiales de la population de la France au cours des deux derniers siècles, nous pouvons donc lier les caractéristiques décrites précédemment (lenteur *et* faible intensité des mouvements) à une particularité française : l'extrême démultiplication de la hiérarchie des institutions de l'encadrement territorial.

Figure 18. Évolution de la population
de quelques chefs-lieux de *provincias* espagnoles.

	Etendue				Chef-lieu de la provincia				Reste de la provincia	
	de la période		bilan population		variation annuelle		population		bilan final	variation annuelle
	début	fin	début	fin	%	%	début	fin	%	%
Teruel	1951	2001	20 997	31 158	48.4	0.79	215 471	104 700	-51.4	-1.43
Cuenca	1951	2001	26 902	46 341	72.3	1.09	307 832	154 005	-50.0	-1.38
Ávila	1951	2001	24 880	49 712	99.8	1.39	221 603	113 730	-48.7	-1.33
Soria	1951	2001	17 297	35 151	103.2	1.43	143 735	55 566	-61.3	-1.88
Gualajara	1941	1981	26 785	56 922	112.5	1.90	178 221	86 202	-51.6	-1.80
Ciudad Real	1961	1981	37 081	51 118	37.9	1.62	546 867	417 209	-23.7	-1.34
Badajoz	1961	1981	96 317	114 361	18.7	0.86	738 053	521 014	-29.4	-1.73

La région de Tours.

L'évolution du peuplement dans le département d'Indre-et-Loire affiche les mêmes temporalités qu'en Charente-Maritime, mais avec une plus ou moins grande intensité selon les indicateurs. L'étude de ce département permet de confirmer ce qui a été avancé précédemment tout en développant certaines remarques.

Similitudes.

La population du département d'Indre-et-Loire culmine une première fois en 1886 (340 000 habitants), mais elle n'avait crû que de 12 % au cours des 50 années précédentes (depuis 1836). Elle stagne ensuite pendant 50 autres années (343 000 habitants en 1936), puis augmente brusquement jusqu'à nos jours (554 000 habitants en 1999). Ainsi, la croissance moyenne de la population de l'Indre-et-Loire s'établit à +0,76 % entre 1936 et 1999, contre +0,12 % soit 6 fois plus entre 1836 et 1936.

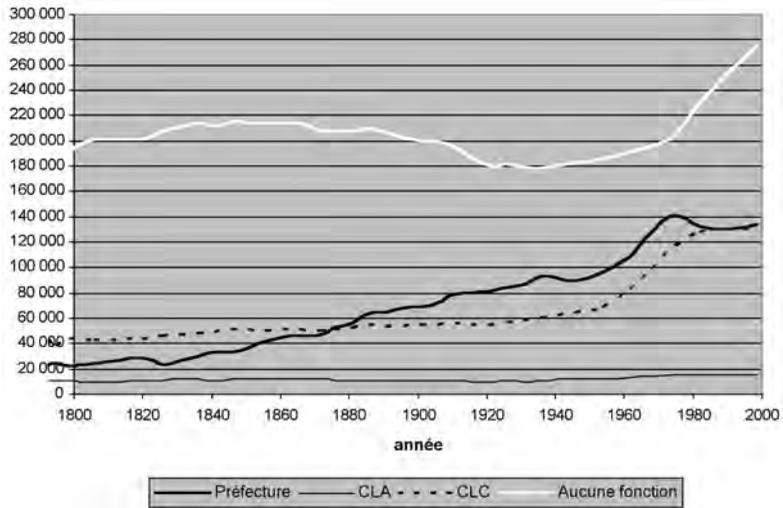
Si l'on s'en tenait aux chiffres globaux, il semblerait que rien n'a changé pendant tout le XIX^e siècle. Pourtant ce qui s'est passé est essentiel : c'est la reproduction de « Paris et le désert français » (Gravier, 1947) à l'échelle du département. En effet, entre 1836 et 1936, l'agglomération de Tours est passée de 26 700 à 109 000 habitants (dont 93 000 pour la ville et 16 000 pour la banlieue), soit de 8,8 % à 31,9 % de la population du département, de sorte qu'en 1936, on aurait déjà pu évoquer « Tours et le désert indro-ligérien ».

Cette formidable polarisation au chef-lieu implique la baisse de la population du reste du département, qui culmine en 1861 (309 000 habitants) et diminue ensuite quasi continûment jusqu'en 1931. Une baisse très lente, donc, et qui s'étale sur trois quarts de siècle : nous sommes ici dans un schéma typiquement français.

À l'intérieur de ce territoire, il faut cependant distinguer le sort des 2 chefs-lieux d'arrondissements et des 17 chefs-lieux de canton, dont la population augmente au même rythme que celle du département, et dont la part dans la population du département reste remarquablement stable durant un siècle (autour de 20 % entre 1836 et 1936). Une fois de plus, cette stabilité révèle la pertinence de l'approche que nous proposons, et qui consiste à rapprocher la dynamique de la population des communes de leurs fonctions dans l'encadrement territorial de l'Etat.

Ayant caractérisé plus haut la dynamique générale du peuplement en France au cours de cette longue période, on constate sans surprise que la population des communes « sans fonction territoriale » baisse de manière encore plus marquée, plus régulière et plus continue, passant de 216 000 à moins de 180 000 habitants de 1851 à 1936.

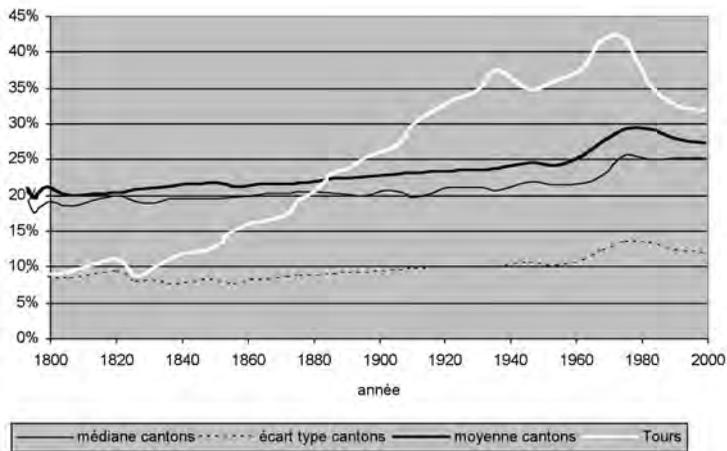
Figure 19. Évolution de la population selon leur fonction dans la hiérarchie de l'encadrement territorial (1792-1999).



CLA=chef-lieu d'arrondissement ; CLC=chef-lieu de canton.

Source : INSEE et PCF37

Figure 20. Concentration de la population dans le département de l'Indre-et-Loire.



Spécificités liées à la configuration du département.

La remarquable homogénéité des dynamiques du peuplement du territoire français a été exposée dans les chapitres précédents à partir du cas de la Charente-Maritime. La comparaison entre les deux départements révèle que ce processus, qui relève de l'échelle nationale, n'exclut nullement la production d'une très grande diversité locale, bien au contraire : tous les chefs-lieux de département ou d'arrondissement français n'ont certes pas la même taille...

Les différentes réponses « locales » à la vague « nationale » qui structure le peuplement pendant près d'un demi-siècle est due à l'inégale configuration des départements. À l'origine, lors de la création des départements, en Indre-et-Loire celle-ci est en effet très différente de la Charente-Maritime. La configuration particulière, extrêmement centralisée, du peuplement de l'Indre-et-Loire a une origine pré-moderne : en 1790, il n'y eut pas de longues discussions lorsqu'il s'agit de délimiter un département autour de Tours, qui, entre Angers et Blois était déjà l'un des centres urbains majeurs qui rythmaient le peuplement de la vallée de la Loire depuis plus de mille ans⁴.

En revanche, contrairement à la Charente-Maritime, le problème de l'Indre-et-Loire était que Tours était situé au barycentre du polygone départemental : il était donc plus difficile de désigner des chefs-lieux d'arrondissement qu'en Charente-Maritime. Aucune périphérie n'est éloignée de Tours, dans un département où la circulation est de surcroît aisée. Dans cet hinterland, seuls trois gros bourgs émergeaient : Amboise, Chinon et Loches (cf. tableau suivant). Seules Chinon et Loches furent désignées comme chef-lieu d'arrondissement. La trajectoire de la croissance démographique de ces chefs-lieux d'arrondissement n'a été guère différente de celle des gros chefs-lieux de canton. Il est d'ailleurs symptomatique que, l'arrondissement de Loches ayant été supprimé en 1927 (mais rétabli en 1943), l'Indre-et-Loire n'avait à l'époque que deux arrondissements de département (Tours et Chinon), ce qui est un cas unique en France⁵.

Le tableau 3.1 montre d'abord que l'extrême primatie de la préfecture n'est pas un héritage ancien, mais une structure qui émerge au cours de la période moderne : l'écart entre Tours et Chinon, puis Amboise, s'est creusé de manière spectaculaire entre 1792 et 1936 tandis que la population de l'Indre-et-Loire n'augmentait que très peu. Au contraire, de 1936 à 1999, la primatie n'a pas augmenté, alors que la croissance démographique du département devenait très forte et que la population de ces trois agglomérations triplait.

La structure du peuplement de l'Indre-et-Loire ressemble ainsi davantage à celle d'une *provincia* espagnole qu'à celle de la Charente-Maritime, à ceci

4. Selon Bairoch (1988), Tours avait environ 20 000 habitants en l'an 800.

5. Excepté Belfort, mais pour des raisons particulières (annexion du Haut-Rhin par l'Allemagne en 1871).

près que 18 communes du département ont toutefois résisté à l'érosion grâce à leur statut de chef-lieu de canton ou d'arrondissement. Un avantage maigre, mais décisif si on compare leur évolution à celle des autres communes du département, et surtout à celles des *municipios* d'une *provincia* espagnole.

Le département donne donc à voir une remarquable reproduction de ce qui s'est passé à l'échelle nationale au cours des mêmes périodes. L'effet de la centralisation, en rapport avec les fonctions déconcentrées de l'Etat, s'opère selon des temporalités en tous points comparables avec ce qui se passe au niveau du territoire français, entre la capitale et les grandes agglomérations secondaires du pays (Lyon, Marseille, Lille).

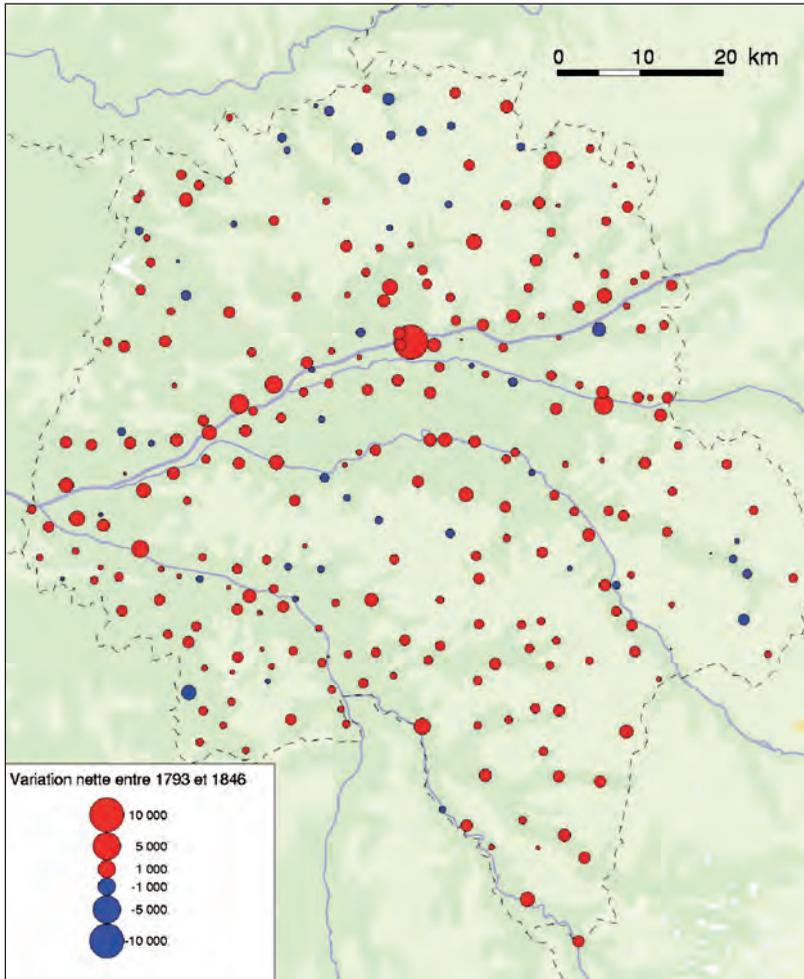
Figure 21. Tours et le désert indro-ligérien :
le creusement de la primatie de 1831 à 1936.

Agglomération	Fct	1792	1831	1851	1881	1911	1936	1975	1999
Tours	Préf	23020	25972	36346	55921	78149	109720	245631	297631
Amboise	CLC	6496	5561	5935	5457	6364	5961	14195	16037
Chinon	CLA	5704	6859	6774	6096	5943	5790	8014	6743
Loches	CLA*	4800	4774	5191	5096	5346	4944	8507	10029
Primatie 1/2		3,5	4,7	5,4	9,2	12,3	18,4	17,3	18,6

Cartographie.

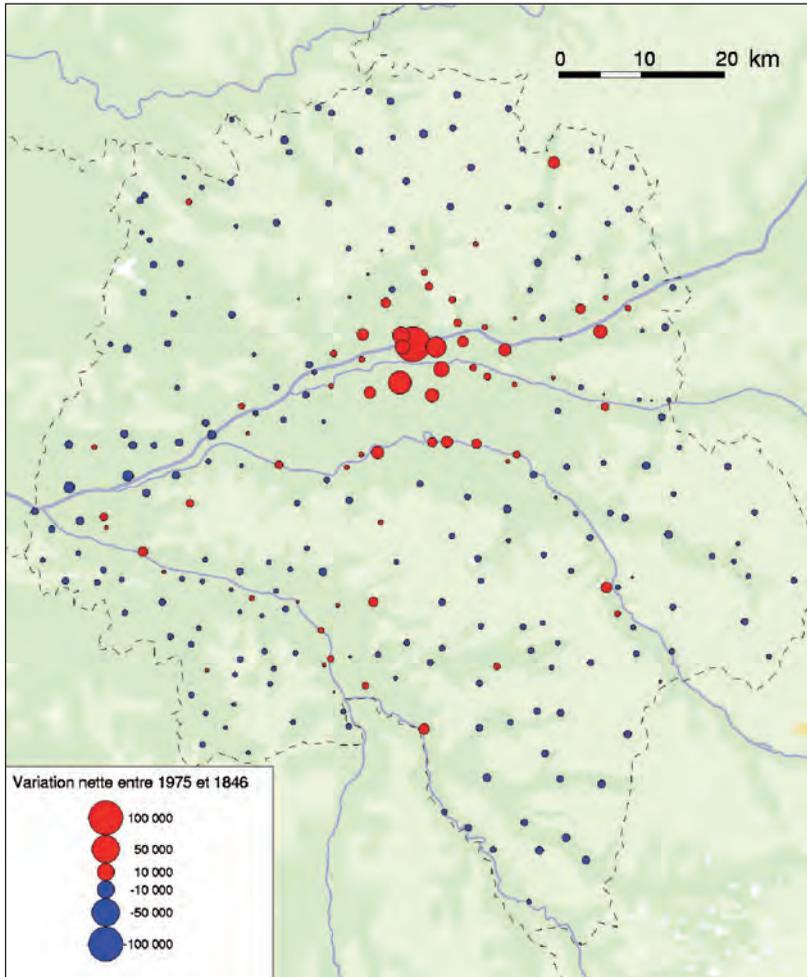
La cartographie de l'évolution de la population des communes de l'Indre-et-Loire donne des résultats très comparables à celle de la Charente-Maritime. La carte suivante donne l'évolution des communes au cours de la période 1793-1846. Comme en Charente-Maritime, l'augmentation est générale, même si les villes gagnent davantage d'habitants que les campagnes.

Figure 22. Évolution de la population des communes d'Indre-et-Loire de 1793 à 1846.



La carte suivante donne l'évolution de la population des communes au cours de la période 1846-1975. Le contraste avec la carte précédente est saisissant: l'abandon des campagnes est généralisé. Seuls résistent quelques chefs-lieux de canton et d'arrondissement tandis que l'agglomération de Tours s'étale et polarise la quasi totalité de la croissance.

Figure 23. Évolution de la population des communes d'Indre-et-Loire de 1846 à 1975.

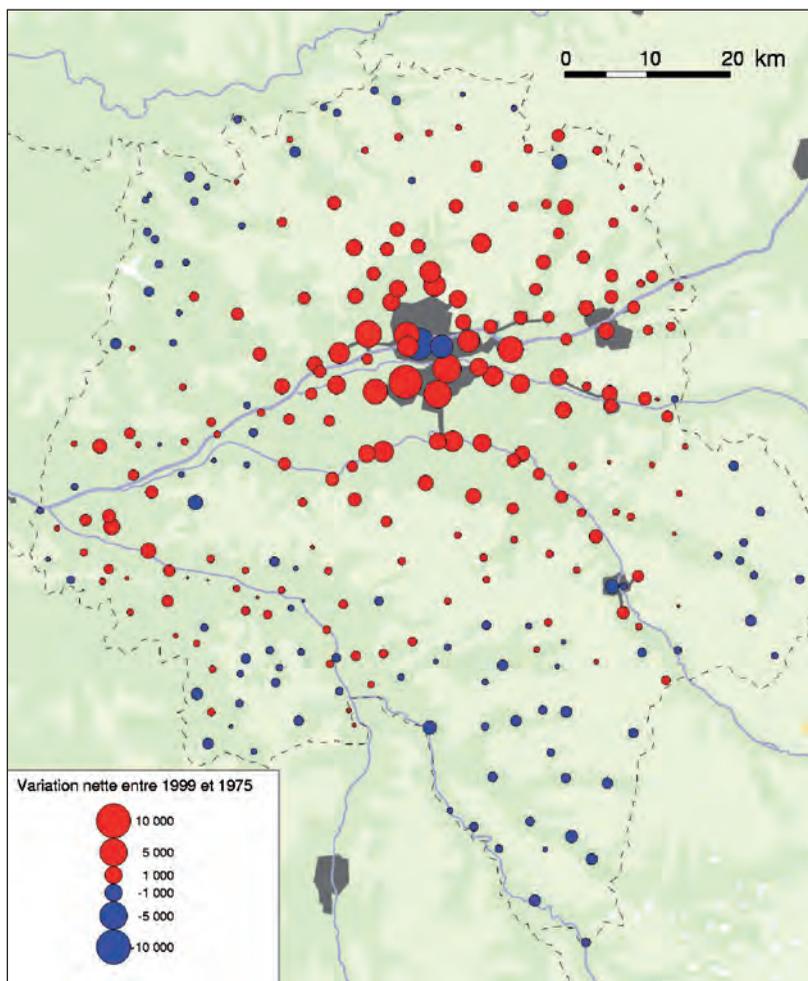


La carte suivante donne l'évolution de la population des communes au cours de la période 1975-1999. Le contraste avec la période précédente est à nouveau saisissant :

a) la population de l'immense majorité des communes rurales est en croissance. Seules continuent à décroître les communes les plus périphériques du département, surtout au sud et secondairement au nord.

b) presque toutes les villes (au sens de chef-lieu) et centres d'agglomérations perdent des habitants.

Figure 24. Évolution de la population des communes d'Indre-et-Loire de 1975 à 1999.



(Nota : l'extension des agglomérations de plus de 10 000 habitants est représentée en gris.)

Bilan.

Si les temporalités et les causes structurales des dynamiques spatiales de la population sont identiques en Indre-et-Loire et en Charente-Maritime, il convient toutefois d'insister sur le fait que le schéma général qui est décrit dans cette étude n'exclut nullement la diversité réponses locales face à l'évolution de la population. De la même manière qu'une vague modèle différemment un estran selon la nature et la taille des cailloux et des grains de sable, la vague invisible de la centralisation a engendré des formes différentes de peuplement selon les multiples configurations locales qu'elle rencontrait sur son passage, s'accrochant ici à des môles urbains, usant là imperceptiblement de gros bourgs chefs-lieux de cantons, déblayant ailleurs le sable des populations communes rurales pour l'accumuler ailleurs. Ces configurations locales préexistaient à la mise en place de l'Etat moderne, et le long mouvement que nous observons les a tantôt accentuées, tantôt arasées, selon la place que chaque localité tenait dans l'échiquier du territoire national, régional ou local.

La région parisienne.

La primatie démographique de la capitale sur la deuxième ville s'établit dès 1200 au-dessus de 4. Il semble qu'elle ait précédé la centralisation politique du Royaume, et non l'inverse. Face à Paris, aucune ville de France ne tirera son épingle du jeu jusqu'à nos jours, mais pour des raisons différentes.

Cadre général.

En France, le processus de centralisation étatique commence au début XIII^e siècle, à partir du règne de Philippe-Auguste. Ceci se manifeste d'une part par une augmentation de la primatie de la capitale sur toutes les grandes villes du Royaume, d'autre part par le fait que la présence de Paris « fait le vide » dans le bassin parisien.

↳ Le déclin des villes du Bassin parisien sous l'Ancien Régime.

Les estimations établies par Paul Bairoch *et al.* (1988) montrent qu'au début du XIV^e siècle, le Bassin parisien était le foyer de nombreuses villes d'importance majeure.

En effet, parmi les 20 plus grandes villes de France (soit à peu près toutes les villes de plus de 20 000 habitants), 10 étaient situées à moins de 250 km de Paris : Rouen (2^e rang), les villes du Nord (Saint-Omer, Lille, Arras, Douai et Valenciennes, respectivement au 4^e, 8^e, 11^e, 12^e et 16^e rang), Angers (5^e rang), Troyes (14^e rang), Amiens (17^e rang), Laon (19^e rang). En 1780, à la veille de la Révolution, les estimations données par Bernard Lepetit montrent que Rouen n'est plus qu'au 5^{ème} rang., derrière Lyon, Marseille et Bordeaux. Nan-

tes, Toulouse et Strasbourg, villes de la périphérie du Royaume, sont devenues plus peuplées que toutes les autres villes du Bassin parisien. Le déclin est encore plus spectaculaire pour Beauvais, Laon, Provins, Chartres. À la veille de la Révolution française, Amiens était la seule ville du Bassin parisien qui avait conforté sa position dans la hiérarchie des agglomérations française. Ceci était dû à la vitalité de l'axe septentrional du Royaume : Paris-Flandres et Provinces-Unies. Ainsi, Lille, à la fois très périphérique et proche de Paris, avait également progressé dans la hiérarchie urbaine.

Figure 25. Déclin des villes du Bassin parisien de 1300 à 1780.

	Les perdantes				Les gagnantes		
	Rang en 1300	Rang en 1780	Variation du rang		Rang en 1300	Rang en 1780	Variation du rang
Rouen	2	5	-3	Marseille	6	3	3
Saint-Omer	4	47	-43	Bordeaux	7	4	3
Angers	5	21	-16	Toulouse	9	8	1
Arras	11	34	-23	Lyon	18	2	16
Douai	12	41	-29	Nîmes	20	9	11
Troyes	14	16	-2	Lille	8	6	2
Tours	15	33	-18	Amiens	17	10	7
Valenciennes	16	36	-20	Strasbourg	25	11	14
Laon	19	89	-70				
Dijon	21	37	-16				
Bourges	22	29	-7				
...				
Beauvais	24	63	-39				
Chalons	34	66	-32				
Provins	35	200	-165				
Chartes	36	80	-44				

↳ La stabilité de la primatie du XIII^e siècle à 1851.

Bien que les données concernant la population des villes soient approximatives avant 1790, on peut constater que la primatie de Paris sur les autres villes reste stable : sa valeur s'établit entre 4 et 5, si l'on excepte la période de la guerre de Cent Ans et de la Grande Peste, qui n'est guère significative du fait de l'instabilité généralisée du peuplement et des activités. Les règles hiérarchiques expliquant la remarquable stabilité de la primatie parisienne pendant 6 siècles, sont donc fixées dès le XIII^e siècle, période qui correspond à ce qu'on appelle la « révolution urbaine » du Moyen Âge.

Si cette révolution est visible dans le paysage, les causes qui la sous-tendent le sont en revanche beaucoup moins. L'explication que F. Moriconi-Ebrard propose à cet égard est inédite⁶ et repose sur le raisonnement suivant :

1. La hiérarchie du peuplement dérive de la hiérarchie du pouvoir.
2. La hiérarchie du pouvoir est calquée sur celle de l'Église catholique romaine.

Ces hypothèses s'inscrivent dans l'école d'un structuralisme dynamique. Elles supposent que la parole du souverain est *performative*, autrement dit que l'interdit fondamental de la Loi, dont le caractère est aussi radical que celui de l'inceste dans l'espèce humaine, prend effet dans le réel. La révolution urbaine coïncide en effet avec la « révolution pontificale » du point de vue de l'histoire du Droit⁷. Les bouleversements qui affectent les villes médiévales n'est, pour ainsi dire, qu'une partie visible (parmi d'autres changements) de transformations beaucoup plus profondes, mais invisibles, qui affectent la tradition juridique de l'Occident.

La Révolution pontificale se caractérise par la séparation inédite du Droit et de la Théologie, qui étaient autrefois des corps confondus⁸. L'Église, qui ne s'occupait au cours du premier millénaire que du salut des âmes, acquiert dès lors un pouvoir séculier inédit. L'édifice juridique qui en résulte, travaillé par les glossateurs et les canoniciens à partir de 1040 (décrets de Gratien), adopte dès lors une structure clivée qui met en œuvre la tradition juridique romaine dans un cadre référentiel qui est propre à la culture occidentale. En effet, le droit romain se prononçait au nom de la « res romana », c'est-à-dire de la « chose » romaine, ou encore des « affaires ». Or, à partir du XI^e siècle, l'Église réaménage cette tradition à son profit : le droit qui s'applique au monde réel se prononce « au nom de Dieu ». La double source, chrétienne et romaine, de la tradition juridique occidentale, est ainsi appelée la tradition « romano-canonique ».

Le Pape devient ainsi le porte-parole de Dieu sur la terre et son corps matérialise le « centre » de la Chrétienté, autant dire : du Monde. La Vérité, qui était autrefois située dans la parole de Dieu, portée par la bouche du Christ, est désormais déposée dans le corps du Pape : seul ce que dit le Pape

6. F. Moriconi-Ebrard, *Analyse spatiale et anthropologie du dogme. Influence du droit romano-canonique sur la géographie du peuplement*, mémoire d'HDR, université d'Avignon, juin 2003, 375 p.

7. Voir les travaux de Berman, Kantorowicz, Legendre, Van Caenegem, Baud (ouvrages cités en bibliographie)

8. C'est la « Coupure Majuscule » de Pierre Legendre.

est vrai et jusqu'à la réforme, les croyants n'auront pas accès aux Textes. On trouve ici l'origine du concept de la *centralité* au sens que lui prête la culture occidentale : jusqu'à nos jours il est fermement établi qu'un lieu central est le lieu « plein » et unique, où se prennent les décisions et d'où diffuse le pouvoir et l'innovation. De là dérive la structure pyramidale de l'autorité qui s'exprime en géographie par celle des chefs-lieux aussi bien que des « lieux centraux » de Christaller.

Simultanément, il est utile de rappeler que c'est à cette époque (XI^e siècle) que triomphe le sacrement de l'Eucharistie, qui préfigure celui de l'*objectivité*. C'est en effet en 1040 que furent redécouverts les manuscrits de Saint-Augustin (476) fort justement appelés « De l'Incarnation du Verbe ». Dès lors, les croyances religieuses se polarisent autour de l'hostie qui devient peu à peu le « vrai » Corps du Christ, et non plus la simple métaphore. La vérité est ainsi déposée dans l'objet, qui supprime la Parole Divine, pavant la voie du questionnement scientifique moderne, fondé sur le dispositif de la preuve expérimentale. Dans le dispositif expérimental, en effet, le sujet est exclu de la scène, les sens étant réputés trompeurs (subjectivité). Ce qui se voit fait foi : *in fine*, les objets masquent la parole qui les a mis en acte (objectivité). Ceci explique la formidable profusion de monuments et d'objets (statues, piétras, Christ en croix, etc.) qui marquent subitement l'espace urbain à cette époque.

La puissance de l'Eglise devient dès lors redoutable sur les plans à la fois temporel et moral. Sur le plan temporel, la construction des cathédrales, les croisades et l'acquisition d'immenses domaines de terres témoignent de cette puissance. Sur le plan moral, l'Eglise gagne une autorité inédite : ainsi l'hérésie qui était un « péché » devient dès lors un « crime ». Immédiatement, le Pape entre donc en rivalité avec les souverains, aussi bien dans les domaines du pouvoir séculier que comme garant de la tradition religieuse. Chaque souverain est ainsi conduit à se présenter comme le plus grand défenseur de la foi, la garantie morale permettant de renforcer le pouvoir séculier.

La révolution pontificale du XI^e siècle entraîne donc un vaste transfert de valeurs vers les villes : les seigneurs gagnent les cités et s'y font construire des palais, tandis que l'Eglise y bâtit des cathédrales et y transfère des couvents. Le roi de France lui-même s'établit définitivement à Paris. C'est à cette époque que le système hiérarchique français s'établit et se fixe, tant sur le versant féodal de la terre, qu'au sein de l'organisation ecclésiastique. Ainsi, en 1790, lorsque les Français opteront pour un système administratif et territorial à hiérarchie démultipliée, ils possèdent déjà une longue pratique de ce type d'organisation.

À titre de comparaison, notons par exemple que nous ne trouvons pas de démultiplication hiérarchique en Hongrie et au Portugal, où, au Moyen Âge, il n'existait pas de hiérarchie féodale : dans ces royaumes, chaque seigneur dépendait directement du souverain.

Figure 26. Population et primatie de la capitale, de 1300 à 1851.

	1000	1200	1300	1400	1500	1600	1700	1750	1780	1790	1801	1806	1831	1851
Paris	20	110	150	275	225	300	510	576	604	525	550	597	835	1 234
La deuxième ville, selon les années :														
Rouen			35			70								
Lyon	20			33	50		97	114	152	107	101	109	166	259
Bordeaux					50									
Marseille		25								107				
Primatie	1.0	4.4	4.3	8.3	4.5	4.3	5.3	5.1	4.0	4.9	5.4	5.5	5.0	4.8

(Nota : population en milliers d'habitants.)

↳ Le tournant des années 1850.

Pour d'innombrables historiens du Droit tels que Harold J. Berman (1983), Ernst Kantorowicz (1927), Pierre Legendre (1983) ou R.C. Van Caenegem (2002), la Révolution française se caractérise par une substitution de la Religion par la Raison en tant que référence juridique. L'esprit des Lumières, qui prospère en France depuis près d'un siècle en est l'un des catalyseurs, mais en pratique, cette révolution est rendue possible par une autre coupure magistrale dans l'histoire de la culture occidentale : la séparation de la Science et de la Religion, dont Manfred Büttner (1982) a montré qu'elle avait eu lieu dans l'Allemagne Luthérienne au XVII^e siècle, sous l'influence des théoriciens de la Réforme (notamment : Zwingli et Melanchton).

Cette révolution fera école dans le Monde entier, d'abord en Europe, puis dans les Colonies, puis par imitation dans d'autres contrées non colonisées (Japon, Iran, Siam...). Elle consiste en un changement de référence juridique (le « au nom de ») : ainsi, désormais, le Droit ne se prononce plus « au nom de » Dieu, mais « au nom de » la Raison scientifique, autant dire de l'efficacité objective. Ni le principe de l'objectivité, ni celui de la centralité active ne sont remis en question. La Vérité reste ainsi située dans l'*objet* visible. Cette extériorité instituée permet de dépersonnaliser le pouvoir et d'instaurer une bureaucratie centralisée, c'est-à-dire fondée sur la verticalité. En somme, Paris devient pour la France ce que Rome était pour l'ensemble de la Chrétienté, la mission universaliste du peuple français consistant à porter à travers le Monde, non plus la Parole de Dieu (comme précédemment les Espagnols et les Portugais), mais celle des Lumières (guerres napoléoniennes, colonisation, etc.). Ainsi, en 1945, c'est la Déclaration des Droits de l'Homme française qui inspirera celle de l'ONU.

Toutefois, à l'échelle du territoire national, de même que le pouvoir de l'Eglise sur l'organisation du monde séculier était très limité au cours du premier millénaire de son Histoire, la centralisation de l'Etat français reste relativement peu efficace jusqu'au Second empire, soit pendant environ

60 ans. Une fois de plus, la période 1846-1851 apparaît donc comme un tournant décisif dans l'histoire de la hiérarchie des villes françaises.

Tout d'abord, c'est à partir de cette époque que la primatie va commencer à s'accroître, pour atteindre des valeurs très supérieures à ce qu'elles étaient précédemment : 5,6 en 1900, puis autour de 8 après la deuxième guerre mondiale et jusqu'à nos jours. Ces remarques nous aident à caractériser le tournant des années 1846-1851, riche en événements politiques et déterminant pour les 125 années suivantes sur le plan des dynamiques spatiales à l'échelle de la France. En effet, le phénomène de la « centralisation » n'est pas nouveau en 1851 : tout se passe plutôt comme si le pouvoir prenait à ce moment les choses en main de manière plus rigoureuse, plus systématique, en instaurant une discipline hiérarchique quasi militaire sans remettre en cause l'ordre établi en 1789, lui-même calqué sur la hiérarchie de l'Église. La révolution industrielle, étroitement contrôlée par l'État par le jeu des protectionnismes et des droits de douane, des manufactures et du développement des secteurs militaro-industriels, procède elle-même d'une véritable militarisation de l'organisation du travail au sein de l'entreprise (Duby, p.37). Ce système autoritaire généralisé aussi bien dans les bureaux de l'administration, qu'à l'usine ou à l'école, ne sera remis en cause que par les événements de mai 1968.

La toute-puissance de l'État moderne n'est donc une « invention » ni du Second empire, ni même de la Révolution des Lumières, mais une conséquence de la Révolution pontificale des XI^e et XII^e siècles : nous rejoignons ainsi les thèses de Harold J. Berman et de Pierre Legendre qui montrent que la modernité juridique n'est pas née en France à la fin du XVIII^e siècle, mais six siècles plus tôt en Italie. En France, elle fut seulement parfaite et mise au service de l'idéologie des Lumières, qui se substituait aux croyances religieuses, mais la structure romano-chrétienne de l'édifice dogmatique ne fut nullement remise en cause. Du point de vue de l'observation des dynamiques du peuplement, le tournant des années 1850 en France est la troisième phase d'une longue évolution invisible : celle de la tradition juridique occidentale, inventée au XI^e siècle, remaniée au XVIII^e, et consolidée *manu militari* par le Second empire de manière si efficace, que la dynamique du peuplement instaurée au milieu du XIX^e siècle a pu durer jusqu'au début des années 1970.

Figure 27. Population des 4 premiers arrondissements parisiens 1861-1999.

Arrondissement	1861	1921	1962	1975	1999
Paris 01	89519	52277	36543	22793	16888
Paris 02	81609	53317	40864	26328	19585
Paris 03	99116	77627	62680	41706	34248
Paris 04	108520	91741	61670	40466	30675

↳ L'évolution démographique a-t-elle précédé le changement politique ?

Nous avons vu qu'en 1204, la primatie démographique et urbaine de Paris avait précédé la révolution juridique de la centralisation « à la française ». À la fin des années 1840, serait-ce encore une configuration particulière des dynamiques spatiales qui est à l'origine des événements de 1848-1852 ? L'analyse des données dont nous disposons permet d'aller plus loin en posant la question : pourquoi le renversement des dynamiques spatiales que nous observons en Province et que nous datons autour de 1846-1851, a-t-il lieu précisément à cette époque ?

La réforme des limites de Paris en 1859 entraîne une série de bouleversement territoriaux tels, que les données par communes ne sont pratiquement pas comparables entre le recensement de 1856 et celui de 1861. Néanmoins, les recensements de la première moitié du XIX^e siècle sont suffisamment nombreux, détaillés, et le découpage suffisamment homogène pour que nous en tirions un certain nombre d'enseignements. Le périmètre de la ville de Paris, maintes fois agrandi dans le passé, le sera pour la dernière fois en 1859. Dès lors, et jusqu'à nos jours, l'essentiel de la croissance – phénoménale – de la capitale procède de l'étalement continu du front des constructions. Après 1861, le découpage spatial de Paris redevient homogène jusqu'à nos jours : ainsi, on constate que la population des 4 premiers arrondissements actuels a culminé en 1861 (figure 27). Ce phénomène est analogue à celui que l'on observe dans les centres de toutes les grandes agglomérations du Monde à la même époque : les logements sont remplacés par des banques et des bureaux.

Mais revenons à la période précédente (figure 28). Les statistiques disponibles sur l'ancien découpage montrent que le IV^e arrondissement (approximativement le 3^{ème} arrondissement actuel) avait baissé dès avant 1859 : en fait, à cette date, la population diminuait déjà depuis 1836, et celle du VII^e (approximativement le 1^{er} arrondissement actuel) depuis 1851.

Par ailleurs, la figure 28 montre qu'au cours de la première moitié du XIX^e siècle, la croissance de la capitale française devenait déjà de plus en plus une affaire d'extension sans précédent des banlieues. Ainsi, on observe que l'évolution de la population des 11 communes supprimées en 1859 marque un tournant dès le recensement de 1831, soit près de trente ans avant la réforme de 1859. Auparavant, elles se présentaient comme de gros bourgs dont la croissance était incertaine. Après 1831, au contraire, leur croissance devient exponentielle. Ainsi, en 1856, Belleville arrive au 17^e rang des communes française et Les Batignolles au 28^e rang ! Les communes de la seconde couronne (qui subsistent encore aujourd'hui, mais dont le territoire a été remanié) ne sont pas en reste (Gentilly, Neuilly...). Les totaux de ces deux catégories de communes résument bien la situation : en moins de 40 années, la population des 11 communes qui seront « supprimées » a été multipliée par dix-sept, et celle de la deuxième couronne par cinq... Du point de vue

de l'évolution de la population résidente, le contraste entre les XII anciens arrondissements de Paris et ces communes est saisissant : la population de la capitale semble plafonner dès 1846, tandis qu'entre 1846 et 1856, les « banlieues » ont progressé 10 fois plus vite.

L'évolution du peuplement que nous avons identifiée en Province va donc de pair avec des faits proprement parisiens, lesquels apparaissent dans le deuxième quart du XIX^e siècle et ne seront que partiellement résolus par les fusions de 1859, qui aboutissent à la délimitation de Paris encore en vigueur aujourd'hui. Mais une fois de plus on constate que ces dynamiques spatiales qui aboutissent à un décalage croissant entre le périmètre politique de la ville de Paris et l'agglomération de Paris précèdent les événements de 1848-1851 et non l'inverse.

Figure 28. Population de Paris et de la proche banlieue de 1801 à 1856.

Id.(a)	PT1801	PT1806	PT1817	PT1831	PT1836	PT1841	PT1846	PT1851	PT1856
Paris IV		43 614	46 624	44 734	50 039	46 430	48 233	45 896	35 490
Paris VII		45 469	56 245	59 415	68 460	66 544	72 893	69 735	65 631
Paris IX		34 632	42 932	42 561	49 051	45 822	51 308	46 602	55 705
Paris XII		66 060	80 079	77 456	83 952	90 070	98 010	94 476	120 446
Paris XI		43 181	51 766	50 227	59 471	59 782	65 652	67 199	75 958
Paris X		63 425	81 133	83 127	92 831	90 190	98 635	100 114	115 280
Paris I		43 215	52 421	66 793	85 374	88 760	108 019	107 264	120 378
Paris II		48 645	65 523	74 773	90 474	92 998	117 388	114 344	127 080
Paris III		37 084	44 932	49 833	58 476	58 823	63 710	64 512	70 678
Paris V		47 986	56 871	67 756	82 568	85 338	96 628	97 208	109 099
Paris VI		59 224	72 682	80 811	94 476	97 551	103 795	103 937	114 762
Paris VIII		48 074	62 758	72 800	84 141	93 494	109 925	110 243	141 471
(+ "garnison")				15 576	9 813	19 459	19 701	31 732	22 368
Total Paris 1859	546 856	580 609	713 966	785 862	909 126	935 261	1 053 897	1 053 262	1 174 346
Belleville	1 684	2 469	2 876	8 109	10 705	19 515	27 556	34 730	57 699
Batignolles-Monceaux		(com. détachée de Clichy)		6 826	11 566	14 073	19 864	28 760	44 094
Montmartre	609	944	1 415	4 571	6 847	7 802	14 710	23 112	36 450
La Chapelle	788	1 800	1 402	2 440	4 177	8 664	14 398	18 700	33 355
La Villette	1 666	1 855	1 647	4 938	7 681	10 954	12 190	18 651	30 287
Vaugirard	2 000	4 008	3 520	6 695	8 842	9 817	13 686	15 515	26 223
Passy	1 823	2 320	2 460	4 507	5 702	6 559	8 653	11 431	17 594
Grenelle		(détachée de Vaugirard)		1 647	2 816	4 129	5 548	7 878	14 863
Bercy	1 055	1 424	1 476	3 925	6 428	7 623	8 961	10 654	14 239
Charonne	599	682	826	2 378	3 768	4 726	5 955	6 757	12 110
Auteuil	1 077	1 073	1 163	2 757	3 236	3 609	3 559	4 185	6 270
Total communes supprimées*	11 301	16 575	16 785	48 793	71 768	97 471	135 080	180 373	293 184

Id. (a)	PT1801	PT1806	PT1817	PT1831	PT1836	PT1841	PT1846	PT1851	PT1856
Gentilly	1 202	1 657	1 802	4 985	9 450	9 987	11 646	13 608	20 721
Neuilly	1 560	2 364	2 563	5 599	7 654	9 493	13 063	15 894	23 583
Saint-Denis	3 914	5 607	5 510	9 618	9 332	10 338	10 597	13 688	15 930
Ivry-sur-Seine	986	1 041	1 204	2 875	3 959	5 172	6 880	7 671	13 239
Clichy	1 560	2 189	1 924	3 097	3 605	4 157	5 911	6 433	12 270
Vincennes	1 952	1 608	2 038	2 854	3 032	3 522	4 700	4 765	5 834
Boulogne-Billancourt	2 481	2 553	3 325	5 323	5 993	6 906	7 847	7 602	11 378
Total autres banlieues**	13 655	17 019	18 366	34 351	43 025	49 575	60 644	69 661	102 955

* le territoire de certaines communes a parfois été rattaché partiellement à la capitale.

** communes agglomérées en 1861

(a) Les anciens arrondissements de Paris (chiffres romains) sont présentés

dans un ordre qui correspond approximativement à leur numéro actuel (1^{er}, 2^e... 12^e)

L'évolution interne de la population de l'agglomération.

C'est dans ce cadre global, d'ordre anthropologique et juridique, qu'il convient de considérer la croissance de l'agglomération parisienne depuis un siècle et demi.

Au niveau local, en revanche, le destin démographique des localités qui entourent Paris, qu'elles appartiennent à la « banlieue » agglomérée où au « périurbain » de la traditionnelle catégorie « rurale » est, pour ainsi dire, broyé par un mécanisme qui dépasse chacune des communes concernées. Le terme de « mécanisme » n'est pas ici choisi au hasard : il indique que ce n'est plus la subtile distinctions hiérarchiques des chefs-lieux qui déterminent les facteurs locaux de leur croissance, mais des processus liés à des faits naturels, tels que la distance au centre de Paris, la densité, etc. La double pression attraction-redéversement qui pèse sur les périphéries internes ou externes de l'agglomération régule ainsi les prix du sol et des logements, la proximité de l'emploi et des loisirs. Elle est à peine contrôlable par les pouvoirs publics, locaux ou nationaux et peut, au mieux, être temporairement contenue ou orientée par la création d'espaces protégés, de routes, de transports en communs.

↳ Croissance des banlieues et périurbanisation.

La croissance de la ville de Paris dans son nouveau périmètre de 1860 se poursuit jusqu'en 1921, mais elle devient de plus en plus lente, tandis que celle de la banlieue se maintient à un rythme élevé. Néanmoins, le nombre d'habitants de la capitale se maintient remarquablement pendant plus de 40 ans, pour s'effondrer brusquement à partir de 1962 et jusqu'à nos jours (-665 000 habitants en 37 ans). En réalité, cette croissance reflète une moyenne entre

des arrondissements centraux qui se dépeuplent et ceux de la périphérie (de 13 à 20) dont la population continue à augmenter. Au cours de cette phase, la pression sur la banlieue est d'autant plus forte qu'elle attire non seulement des provinciaux, mais accueille également en masse des Parisiens.

Du point de vue de l'analyse spatiale, ce processus n'est pas remis en question en 1975. En effet, on peut noter ici trois faits :

1. Même si on faisait abstraction des nouvelles extensions de 1982, 1990 et 1999, la population globale de l'agglomération, à extension constante, continuerait d'augmenter.

2. Les nouvelles extensions spatiales englobent une part de population équivalent à celle d'une grande ville de province (environ 200 000 habitants à chaque recensement) qui constituait, soit des agglomérations déjà constituées (Trappes, Mantes-la-Jolie, Chelles), soit des villages.

3. La périurbanisation se présente comme un prolongement spatiale de la croissance des banlieues, et non comme un « éclatement », dans la mesure où le phénomène ne laisse quasiment aucune enclave. (cf. cartes en fin de chapitre).

Figure 29. Évolution et extension de l'agglomération parisienne depuis 1962.

Année	nombre de communes	superficie en km ²	Nombre d'habitants					
			1962	1968	1975	1982	1990	1999
Paris	1	105.4	2 790 091	2 590 771	2 299 830	2 176 243	2 152 423	2 125 246
Banlieues en 1962	149	1029.6	4 218 986	4 876 692	5 245 764	5 185 343	5 282 591	5 330 830
Annexions de 1968	123	657.8		680 846	835 949	941 759	1 111 560	1 183 501
Annexions de 1975	32	273.2			152 647	194 347	239 079	260 694
Annexions de 1982	25	212.6				192 636	256 552	280 195
Annexions de 1990	49	296.9					276 632	300 241
Annexions de 1999	17	142.6						164 123
Somme	396	2 718.1	7 009 077	8 148 309	8 534 190	8 690 328	9 318 837	9 644 830

↳ Diminution de la population dans 4 communes sur 10.

Dans 205 communes de l'agglomération actuelle de Paris, le maximum de population (et donc de densité) a été atteint avant 1999. Autrement dit, la population a tendance à diminuer ou a déjà significativement diminué dans plus de 4 communes sur 10. Ce résultat surprenant mérite d'être souligné, car on présente trop souvent l'agglomération parisienne comme un organisme qui ne cesse de s'étendre en se densifiant (une publication de l'INSEE, en 1994, parle « d'urbanisation galopante »).

La figure 30 montre que le phénomène de dédensification est plus ou moins organisé par la distance au centre : il traduit le fait que les communes ont vu leur territoire saturé d'autant plus tôt dans l'Histoire qu'elles sont situées près du centre de l'agglomération. Ce phénomène de dépopulation a été pourtant plus régulier dans le passé qu'à l'extrême fin de la période : depuis 1990, en effet, on assiste à des « retours » de maximum vers le centre, qu'il est intéressant de localiser. Il s'agit en effet :

- de Paris 13^e et de Paris 19^e, qui, de toute l'Histoire, n'ont jamais eu une densité aussi élevée qu'en 1999 (respectivement : 23 991 et 25 439 habitants au km²) ;
- du Kremlin-Bicêtre, du Pré-Saint-Gervais, Pantin, Charenton-le-Pont, Saint-Maurice, Châtillon, Issy-les-Moulineaux, toutes limitrophes de Paris, tout en dessinant une aire géographique qui prolonge les deux arrondissements précédents.

Le fameux « retour au centre ville » de certaines catégories de populations s'exprime également dans le fait que la population des 12^e et 15^e arrondissements remonte légèrement entre 1990 et 1999, mais sans parvenir à redresser la densité jusqu'à son maximum de 1962. De même, à Levallois-Perret (54 700 habitants), on est très loin du maximum de 1926 (75 144 habitants) de même qu'à Neuilly-sur-Seine, Vincennes, Saint-Mandé, Vanves, Cachan, Bagneux ou aux Lilas, où le maximum a été atteint entre 1954 et 1975, ou encore à Clichy (maximum en 1936).

Le « retour au centre » n'est probablement qu'un épiphénomène lié à deux aspects de la conjoncture :

1. La crise de l'immobilier des années 1990, qui a permis à des ménages aux revenus moyennement élevés d'accéder à des logements devenus trop chers au terme de la période de spéculation immobilière précédente ;

2. Le dernier acte de la désindustrialisation de l'agglomération, qui a eu pour effet de libérer de nombreux terrains, soit sous forme de vastes parcelles qui ont partiellement été reconverties en logements neufs (Citéoën dans le 15^e et à Levallois-Perret), soit sous forme de micro-opérations de réhabilitations de locaux dédiés autrefois à des activités artisanales (peausseries, porcelaine de Paris, imprimeries, etc.)... soit les deux (12^e et 19^e arrondissement).

Ainsi, le bilan des 16 arrondissements qui ont un solde négatif est de -43 000 habitants entre 1990 et 1999 : il est encore plus négatif qu'entre 1982 et 1990 (-17 000 habitants).

La figure 30 classe l'échantillon des communes composant l'actuelle agglomération de Paris selon le recensement au cours duquel on a observé leur maximum de population.

D'une part, l'inversion des tendances démographiques touche des superficies de plus en plus vastes (si l'on excepte 1982). D'autre part, le maximum

de population correspond à des densités communales de moins en moins élevées, si l'on excepte le micro-phénomène de « reprise » évoqué précédemment, et qui reste à confirmer dans l'avenir. En effet, avant 1968, les communes dont la population cessait de croître ne présentaient jamais des densités inférieures à 10 000 habitants au km². Ce seuil chute à 6 600 en 1968 et continue à s'effondrer régulièrement jusqu'à 2 200 habitants au km² en 1990. En province, l'année 1975 se distinguait par l'arrêt brutal et spectaculaire des tendances observées durant les 130 années précédentes. Au niveau de l'agglomération parisienne, cette coupure se manifeste logiquement par l'effectif énorme de la population des communes qui atteignent cette année là leur maximum historique de population : plus de 1,9 millions d'habitants.

Figure 30. Communes de l'agglomération parisienne : distance au centre et maximum de population.

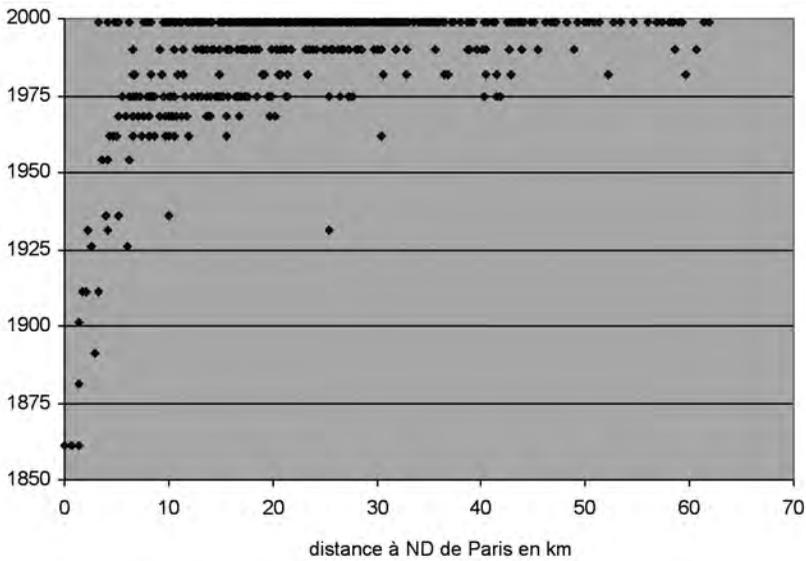


Figure 31. Effectif maximum de population
des communes de l'agglomération de Paris.

1 RP	2 Nombre de communes concernées	3 Superficie en km ²	4 Population maximum	5 Population en 1999	6 7 Solde en 1999		8 9 Densité (habitants/km ²)	
					net	en %	maximum	actuelle
1861	4	5.6	378 764	101 396	-277 368	-73.2	67 757	18 139
1881	1	2.9	159 809	89 612	-70 197	-43.9	55 298	31 008
1891	1	3.9	107 485	39 314	-68 171	-63.4	27 701	10 132
1901	1	2.2	124 011	55 838	-68 173	-55.0	56 886	25 614
1911	3	8.4	466 666	252 870	-213 796	-45.8	55 822	30 248
1926	2	6.5	185 828	111 685	-74 143	-39.9	28 589	17 182
1931	3	15.9	351 674	232 698	-118 976	-33.8	22 090	14 617
1936	3	12.2	308 419	273 911	-34 508	-11.2	25 177	22 360
1954	3	12.2	437 923	313 401	-124 522	-28.4	35 807	25 625
1962	15	60.0	1 053 523	880 080	-173 443	-16.5	17 565	14 673
1968	23	117.0	869 759	775 641	-94 118	-10.8	7 436	6 631
1975	52	375.6	1 918 380	1 755 142	-163 238	-8.5	5 107	4 673
1982	24	117.4	390 222	368 311	-21 911	-5.6	3 324	3 137
1990	66	452.8	1 011 410	980 728	-30 682	-3.0	2 234	2 166
1999a	9	31.6	554 882	554 882	0	0.0	17 537	17 537
1999b	267	1914.3	3 020 134	3 020 134	0	0.0	1 578	1 578

1999a : communes limitrophes de Paris ; 1999b : communes de la grande périphérie.

Selon la définition des « unités urbaines » de l'INSEE, l'agglomération parisienne comprend 396 communes en 1999. Selon la base de données Geopolis, elle en comporte 458, il est vrai selon des documents datant de 2000. L'INSEE semble donc avoir sous-estimé les dimensions de l'agglomération de la capitale, et c'est à la définition de Geopolis que nous nous référerons désormais.

↳ Un substrat homogène.

Dans son extension spatiale de 2000, l'agglomération parisienne s'étend sur 3 243,9 km². Elle couvre 458 communes (définition de Géopolis), ou 479 si on considère chacun des 20 arrondissements comme une commune à part entière.

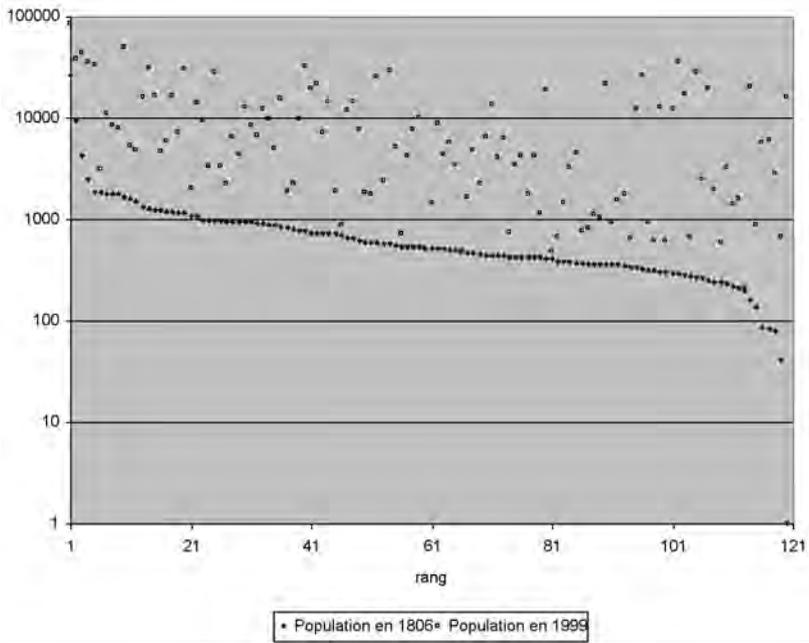
La superficie médiane d'une commune de l'agglomération s'élève à 5,45 km² (France : 10,73 km² et la moyenne de 6,78 km² (France 14,89 km²). Le tissu communal de l'agglomération est donc à la fois extrêmement morcelé, mais également composé de très petites communes (moins de la moitié de la moyenne française, déjà faible en Europe). La figure 32, qui représente l'ensemble des communes du département des Yvelines qui font partie actuellement de l'agglomération parisienne, montre que le substrat sur lequel se re-déversent et s'accumulent les populations est composé par un tissu de communes qui était initialement remarquablement homogène. En 1806, le front de la banlieue parisienne était situé loin en dehors des limites de l'actuel département. Sur 121 communes, 4 seulement dépassaient 2 000 habitants : Versailles, Saint-Germain-en-Laye, Mantes-la-Jolie et Poissy. Ces « villes » n'ont été absorbées par l'agglomération que fort tardivement (entre 1962 et 1990) à l'échelle du temps long de l'Histoire. Le reste de l'actuelle agglomération dans le département était composé d'un tissu de 116 villages très peu hiérarchisé : les trois quarts comptaient d'entre eux comptaient entre 200 et 1000 habitants.

La seule corrélation que l'on peut remarquer entre les séries de population de 1806 et 1999, est le fait que parmi les 6 communes les plus peuplées en 1999, 5 étaient déjà les plus peuplées en 1806. Mais pour 115 communes, on n'observe aucun lien entre la taille initiale du village et celle, actuelle, de la commune de banlieue. La taille démographique actuelle des communes dépend :

1. de l'extension spatiale de leur terroir (c'est-à-dire des terrains qui ont pu être bâtis) ;

2. de leur densité, et donc de leur mode d'occupation du sol, ce qui renvoie à l'époque à laquelle elles ont été urbanisées, et finalement, en partie à leur distance à Paris (situé ici hors du département). En partie seulement, car les 5 villes et bourgs qui se distinguaient de ce substrat rural constituèrent de nouveaux noyaux de peuplement urbains indépendants. Ainsi, les agglomérations de Versailles (1954) et Mantes-la-Jolie (1990) formaient déjà des agglomérations de plus de 100 000 habitants lorsqu'elles furent annexées dans l'agglomération parisienne.

Figure 32. Population des communes du département des Yvelines appartenant à l'agglomération de Paris en 2000.



↳ Temporalités de la croissance.

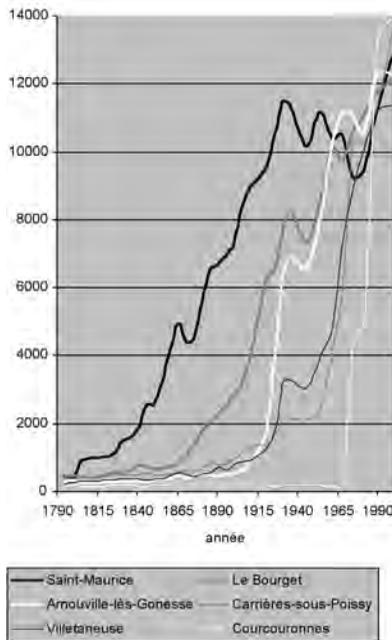


Figure 33. Évolution de la population de 6 communes de banlieue.

Courcouronnes, Arnouville-lès-Gonnesse, Saint-Maurice, Carrières-sous-Poissy, Le Bourget, Villeteuseuse sont six communes dont l'effectif de population est très comparable en 1999 (13 000 habitants, plus ou moins 10%).

Comme l'immense majorité des communes de l'agglomération parisienne, chacune d'elle ne comptait que quelques centaines d'habitants à la fin du XVIII^e siècle. Leur effectif de population était alors à peu près équivalent. Il s'est par la suite considérablement différencié, mais à nouveau réduit de manière tout aussi spectaculaire. Si leur effectif de population est à la fois semblable au départ (1790) et

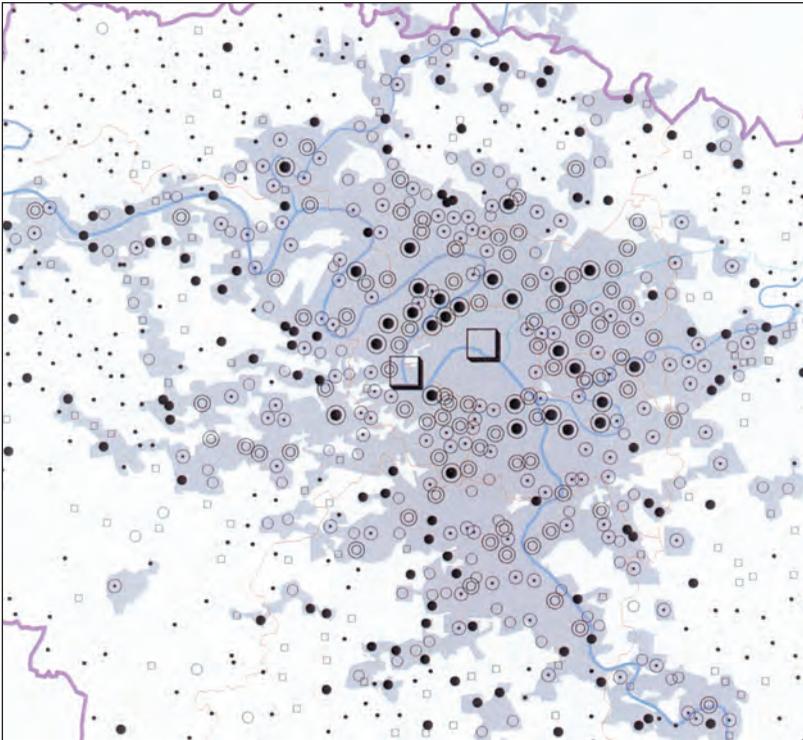
à l'arrivée (1999), les données historiques des recensements sur l'ensemble de la période permettent en revanche d'objectiver l'existence de différences considérables entre ces communes.

Ces différences sous-tendent des temporalités radicalement différentes de la croissance de chaque commune. Aujourd'hui, à effectif de population égale, ces temporalités marquent fortement le type de bâti, la structure des populations et les activités de chaque commune. Ainsi, on comptait 1 278 habitants à Villetaneuse en 1921, mais déjà 9 509 à Saint-Maurice. Mais à son tour, Villetaneuse n'apparaît pas aussi « récente » si l'on songe qu'en 1975, Courcouronnes comptait 179 habitants tandis que Villetaneuse en avait 8 909.

Ce qui distingue ces communes entre elles, au-delà de leurs tailles démographiques et de leur passé rural récent, est donc l'époque à laquelle la commune s'est urbanisée.

↳ Cartographie.

Figure 34. Extension de l'agglomération parisienne et population des communes en 1999.



Population en 1999		
□	100 000 - 2 130 000	(2)
●	50 000 - 100 000	(28)
⊙	25 000 - 50 000	(82)
○	10 000 - 25 000	(127)
◊	5 000 - 10 000	(105)
●	2 000 - 5 000	(166)
◊	1 000 - 2 000	(170)
•	0 - 1 000	(601)

De l'urbain au périurbain.

Le même mécanisme est à l'œuvre dans le périurbain parisien, dont l'extension dépasse largement les limites de la région Ile-de-France.

Pour certains géographes, les milieux périurbains ne doivent pas être classés dans la catégorie urbaine, car ils procèdent de mouvement centrifuges (mouvements centre/périphérie). Or, dans l'histoire de l'humanité, on n'a certes jamais vu de villes se constituer par mouvement centrifuges. La période qui suit 1975 marquerait donc l'ère de la désurbanisation. Pour d'autres, la nouvelle ère serait celle de la « métropolisation » : de vastes aires seraient en voie de constitutions, qui se caractériseraient par une densité extensive et une forte intégration entre l'agglomération centrale, les agglomérations périphériques (du type « Versailles » ou « Mantes » d'il y a quelques années) et les aires rurales réinvesties par les citadins. Mais comme le fait même de considérer qu'un espace urbain puisse se constituer dans un mouvement centrifuge reste absurde, il faut donc admettre que les « aires métropolitaines » restent des pôles d'attraction majeure à l'échelle globale des territoires. Localement, cela signifie, que la croissance des villages périurbains ne procède pas uniquement du desserrement de l'agglomération parisienne, mais qu'il continuent à capter des migrants et des activités à l'échelle macro-régionale, nationale, voire mondiale.

En fait, les mouvements sont beaucoup plus complexes : l'agglomération parisienne continue à attirer fortement certaines catégories de populations précises (jeunes actifs, diplômés, étrangers, immigrés, femmes célibataires, étudiants, etc.), tandis que les populations qui s'installent dans le périurbain sont massivement des anciens « urbains » venus de Paris ou de la banlieue (classes moyennes en accession à la propriété, retraités, ménages décohabitants...). Ce mouvement de chassé-croisé laisse ouvrir donc à toutes les interprétations possibles selon que l'on se fixe sur tel ou tel type de flux, même s'il faut reconnaître que l'enjeu qui tourne autour de la question « urbanisation ou désurbanisation ? » comporte des conséquences lourdes de sens pour l'avenir de notre civilisation.

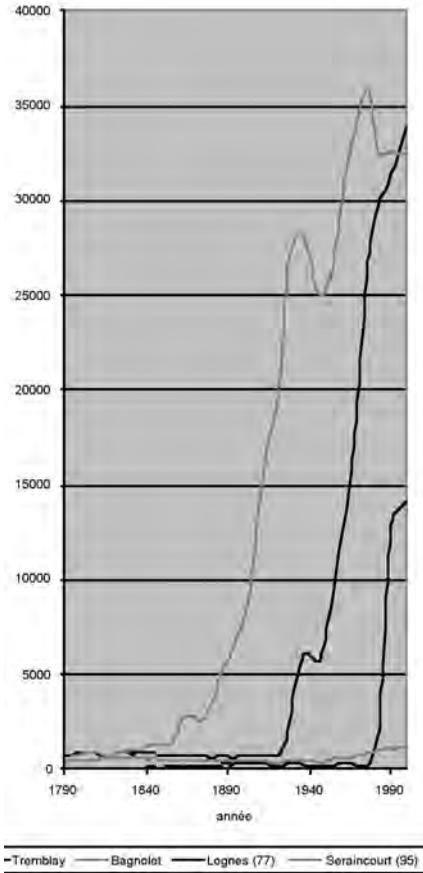


Figure 35. Évolution de la population de 4 communes du Nord-Est de Paris.

La puissance du mécanisme d'étalement

Bagnolet, Tremblay, Lognes et Seraincourt sont des communes situées au nord-est de Paris.

Comme l'immense majorité des communes de la région Ile-de-France, elles ne comptaient que quelques centaines d'habitants à la fin du XVIII^e siècle. Leur effectif de population était à peu près équivalent mais il s'est considérablement différencié, et parfois à nouveau réduit.

- Les deux premières communes dépassent en 1999 les 30 000 habitants, mais le graphique montre que l'essentiel de la croissance de Bagnolet s'est joué au début du XX^e siècle, tandis que celle de Tremblay-en-France (ex-Tremblay-lès-Gonesses) date de l'après-deuxième guerre mondiale. Ainsi, en 1906, Bagnolet comptait déjà 11 770 habitants, contre 798 pour Tremblay...

Dans le premier cas, le tissu est marqué quasi exclusivement par les temporalités de l'urbanisme du début du siècle. Dans le second, non moins fortement par celles des « Trente glorieuses ».

- Le décollage de la population de Lognes est encore plus tardif : il date de la fin des années 1980.
- Enfin, Seraincourt demeure une commune rurale, marquée par un début de périurbanisation au cours des années 1990 seulement.

C'est évidemment la distance à Paris qui détermine la période de décollage de chacune de ces communes, et par conséquent la taille démographique à un moment donné.

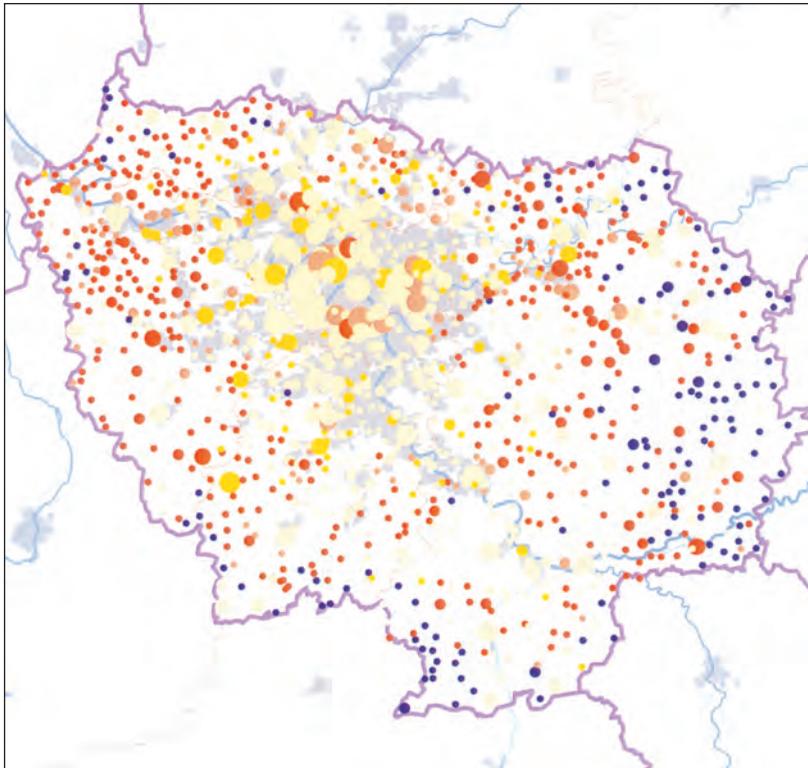
Les fonctions de chefs-lieux ont ici joué un rôle marginal, contrairement à ce qui s'est passé en Province (cf. supra : Indre-et-Loire ou en Charente-Maritime). Ce processus est conforme à un modèle de diffusion

quasi purement mécanique de la géographie quantitative : les subtiles différences qui distinguaient les communes sont broyées par le mécanisme tout-puissant de l'étalement de l'agglomération parisienne.

D'un point de vue socio-politique, ce mécanisme sous-tend également des rapports de force à la fois extrêmement différents et précaires entre les communes selon les époques. Ces rapports ont parfois pu aller jusqu'à s'inverser en peu de temps. Par exemple, le poids électoral d'une commune dérive directement du nombre d'habitants : ici, celui de Bagnolet était 30 fois plus important que celui de Tremblay en 1930. Or, il lui est devenu inférieur en 1999.

↳ Cartographie.

Figure 36. Population minimum des communes de l'Île-de-France selon l'année.



Population minimum (1790-1999)	Année du minimum (1790-1999)
● 10 000 - 526 000 (6)	■ 1 975 - 2 000 (138)
● 2 000 - 10 000 (34)	■ 1 946 - 1 969 (237)
● 1 000 - 2 000 (83)	■ 1 921 - 1 937 (157)
● 500 - 1 000 (230)	■ 1 876 - 1 912 (116)
● 0 - 500 (928)	■ 1 831 - 1 873 (112)
	■ 1 790 - 1 827 (521)

Conclusion.

L'analyse d'un corpus considérable de données empiriques a premièrement permis de dégager quelques remarques inédites sur l'orientation générale des dynamiques spatiales du peuplement de la France au cours des deux derniers siècles écoulés. L'étude fait en particulier ressortir sans ambiguïté l'existence de trois périodes nettement différenciées, pour ne pas dire radicalement opposées de nombreux points de vue. Ces périodes ne correspondent pas aux ruptures traditionnelles que les Historiens nous proposent pour découper cette période : 1492, 1789, 1914 et 1945 ne sont pas les années à retenir pour le géographe, mais plutôt 1204, 1846 et 1975.

Deuxièmement, la logique qui organise l'espace est moins d'essence mécanique que d'essence anthropologique : elle renvoie à la structure hiérarchisée particulière de l'édifice institutionnel français. Cette notion est à prendre au sens large : elle recouvre la bureaucratie, la tradition juridique, le contrôle du territoire, la politique, l'armée, l'église... bref : à un ensemble de traits de civilisation qui renvoient davantage à la dimension anthropologique du fait urbain français qu'aux caractéristiques de son milieu physique, qui ne sont guère différentes de celles des pays voisins. C'est dans ce cadre anthropologique, et seulement dans ce cadre, que les dimensions mécaniques, telles que les notions de « tyrannie de la distance », de « densité limite », et éventuellement de « milieu littoral » ou de « milieu montagnard » reprennent leurs droits. Elles expliquent alors éventuellement l'infinie diversité des réponses locales à la vague nationale de la centralisation.

L'unité générale qui transcende toute la période, et qui assure sans défaillir la cohérence des dynamiques du peuplement français, se situe ailleurs que dans les organisations morphologiques de surface. Elle est, à vrai dire, invisible aux yeux, à l'instar d'une limite de commune, qui n'est pas décelable dans le paysage. Cette hypothèse de travail échapperait-elle pour autant au dispositif rassurant de la preuve expérimentale ? Rien n'est moins sûr. En effet, à l'amont de la réflexion, nous trouvons ces fameuses « limites invisibles », mais aussi des fonctions de chefs-lieux, attributs difficiles à identifier. Avec ces fonctions, viennent également des « personnages importants », des élites qui, sur le plan physique ne se distinguent en rien de leurs concitoyens. Pourtant, rien n'est mieux identifiable qu'une limite de commune : a contrario, si les contours d'une agglomération sont visibles dans l'espace, la délimitation exacte des limites d'un espace aggloméré prête à une infinité de discussions. Ce qui distingue ces êtres, qu'ils soient géographiques de papier ou de chair et de sang comme leurs élites, réside précisément dans le texte, et on retrouve ici la fonction fondamentale du géographe (*geos-graphen*), qui est, littéralement, d'« écrire la terre ».

Ce texte est celui de la Loi, c'est-à-dire de l'interdit. La loi renvoie ainsi aux systèmes d'allégeances normatives qui définissent notre culture : ce totem, ce

« au nom de quoi » nous obéissons, nous posons ou nous opposons, mais qui trace à notre insu le sillon duquel nous ne devons pas sortir, sous peine de délire (*de-lira* : sortir du sillon). Les limites du « libre-arbitre » ou du choix sont celles du délire. Ainsi, si le texte de la Loi dessine cet espace des représentations sur lequel travaille le géographe, il n'en est pas moins expérimentable dans la mesure où la parole est performative : la parole du souverain, ce garant de la Loi, prend effet dans le réel. La dynamique des chefs-lieux de 1846 à 1975 en fournit un magnifique exemple que seule, la mobilisation des données qui ne sont pas encore disponibles, pourrait infirmer. Cette infirmation est cependant peu probable, dans la mesure où l'échantillon dont nous disposons ici est représentatif de l'ensemble du territoire français.

Il faut donc imaginer que la linéarité des mouvements de population au cours des phases que nous avons identifiées ne doit pas être opposée aux coups de théâtres qui surgissent en 1846 et en 1975. Il n'y a pas trois courbes mais une seule : les lignes droites et leurs accidents forment un tout qui doit être placé dans une seule et même trajectoire. Nous rejoignons ici la posture structurale du mathématicien René Thom dans la « Théorie des Catastrophes ». La trajectoire que nous avons décrite, une fois projetée sur le territoire, décrit une « forme » d'organisation matérialisée de l'espace : une capitale, des chefs-lieux de divers niveaux, des villages, des mécanismes de desserrement ou de re-déversement des urbains, etc.

Cette forme a une « qualité » – au sens sémantique : « qui peut être vue ». Cette qualité est intrinsèque : la forme est dynamique car elle est engendrée de l'intérieur, dans un champ que nous situons logiquement au cœur de la culture française de la « gouvernance »⁹, et que nous attribuons à des remaniements de la tradition juridique romano-canonique propres à la culture française. Ces adaptations – dont l'ouvrage récent de R.C. Van Caenegem (2002) fournit de magnifiques exemples à partir de la difficile unification juridique de l'Europe – s'expliquent par le fait que la tradition romano-canonique devait, pour être efficace, satisfaire aux exigences spécifiques propres aux fonds anthropologiques de chaque peuple.

Nous pouvons ainsi concevoir qu'une trajectoire change d'orientation sans que la structure fondamentale ne désarme. En surface des choses, ces changements d'orientation répondent à des mécanismes de saturation du réel qui, au nom des mêmes valeurs, imposent un changement radical de pratique. Ainsi, la croissance de Paris dans le second quart du XIX^e siècle, aboutit à un point « catastrophique » qui conduit les français à élire un pouvoir fort (1848) pour reprendre en main, justement, ce qui semblait devoir mettre en péril la structure. À l'autre bout, la crise de 1975, qui s'étale des événements de 1968 aux lois sur la décentralisation de 1982, apparaît

9. Rappelons que le mot est d'origine française. Dans le dictionnaire de Furetière sa définition est : « L'art de gouverner » et Louis XIV en fit grand usage.

comme le « négatif » de celle des années 1846-1852. Un négatif géographique, d'abord (cf. cartes de la Charente-Maritime), et c'est la raison pour laquelle nous avons insisté sur les événements qui marquent milieu du XIX^e siècle. En effet, l'étude d'une époque a priori révolue est généralement peu prise en compte par les géographes, qui ont traditionnellement pour mission de s'occuper des choses du présent. Mais ce détour par le passé permet justement de mettre en valeur cette notion de « négatif », de révolution, d'aboutissement d'une période. D'une période très longue : 130 ans, soit environ 5 générations. Si longue, peut-être, que nombre de français avaient pris l'habitude de la penser sans origine et sans fin, installée dans l'éternité comme un attribut de la nation.

Du point de vue des dynamiques de peuplement, la période qui suit 1975 se présente donc comme une ère radicalement nouvelle, mais en Province bien plus qu'à Paris.

Résumons donc pour terminer les scénarios que nous avons identifiés :

1. Le monde urbain a fortement été structuré par la puissance publique : fonctions d'encadrement territorial (polarisation aux chefs-lieux), investissements de l'Etat (chemins de fer à Royan, port et industrie militaire à Rochefort...). Il ressort de l'analyse des données empiriques que les deux premières phases ont été favorables aux villes. La taille actuelle de ces dernières est un acquis. Elle est héritée des conjonctures précédentes. Leur dynamique se caractérise moins par la vigueur de leur croissance (si on les compare, par exemple, à la croissance des agglomérations et des chefs-lieux du Tiers-Monde) que par l'extrême longueur du temps durant lequel l'action des forces qui guidaient leur croissance s'est exercée. La lenteur et la régularité des mouvements est la véritable spécificité du peuplement de la France.

2. Le monde rural, quant à lui, a connu un sort plus varié : une période de croissance s'achève en 1846. Elle durait peut-être depuis plus d'un siècle. Elle est suivie d'une crise qui ne s'achève qu'en 1975, mais une reprise tout aussi remarquable est depuis lors, et encore aujourd'hui, à l'œuvre.

La croissance urbaine était jusque dans les années 1970 pensée comme un phénomène figé dans l'éternité : depuis des siècles, voire des millénaires, la planète était de plus en plus urbaine, et le deviendrait de plus en plus. Depuis 1850, les villes françaises croissaient tranquillement, mais nous découvrons ce que nous ne savions pas encore, et peut-être que nous ne voulions pas voir, car nous sommes en France férocement attachés à la tradition de liberté que sous-tend l'idée de développement des villes européennes : que cette croissance s'opérait à l'ombre de l'Etat. La « révolution » de 1975 déstabilise ainsi des certitudes, aussi bien chez les spécialistes que chez les acteurs.

En vain, la DATAR, agissant pour le compte de l'État, cherche à identifier les « pôles moteurs » de la croissance extraordinaire des zones littorales : elle ne trouve ni à Marseille, ni à Toulon, ni à La Rochelle ces fameuses « industries industrialisantes » (expression que l'on pourrait mettre à jour

par « activité actante »). Du point de vue des migrations, le département le plus attractif (le Gard) est celui où le taux de chômage est le plus élevé. Force est de reconnaître également que l'on ne contrôle plus le développement des pôles par l'emploi... L'agglomération de Toulon, qui ne dispose d'aucun hinterland fonctionnel classique, dépasse celle de Nantes, capitale d'une région de 3 millions d'habitants. La population de l'agglomération de Nice atteint pratiquement celle de Lille, etc. L'approche fonctionnelle des causes de la croissance urbaine a, elle aussi, vécu.

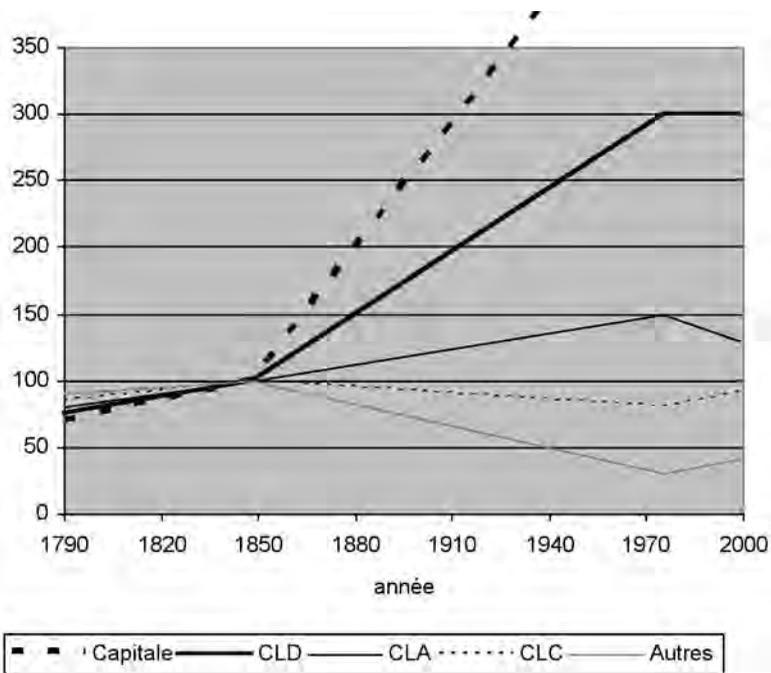
Les graphiques montrent que l'Etat n'est plus le maître d'œuvre des dynamiques du peuplement. Les cartes, quant à elles montrent que les moteurs qui animaient classiquement la croissance urbaine sont désactivés :

1. Les stratégies résidentielles des individus et des ménages ne sont plus liées à la proximité du marché de l'emploi, traditionnellement concentré dans les pôles urbains.

2. Elles ne sont pas davantage liées à la rente agricole, comme c'était le cas au début du XIX^e siècle et, bien entendu pendant les millénaires qui précèdent la révolution industrielle.

Ni ruraux-agricoles, ni industriels, ni étatico-militaires : tels sont les nouveaux facteurs de la croissance des 4/5^{èmes} des communes françaises. Mais, si l'on sait à peu près identifier « ce qui n'attire pas » les habitants, quels sont réellement les facteurs attractifs, positifs ?

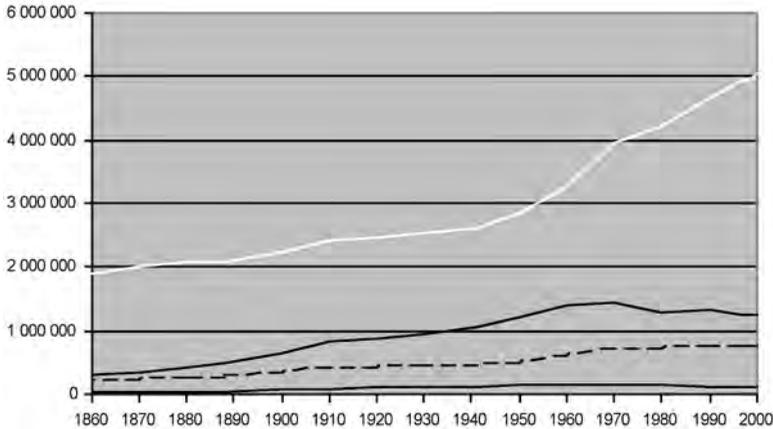
Figure 37. Schéma de l'évolution des localités selon leur position hiérarchique.



Dossier : évolution de la population des communes de la Confédération helvétique.

Évolution des communes selon leur fonction d'encadrement territorial.

Figure 38. Évolution de la population des communes suisses, de 1860 à 2000.



Source : BFS - CLD : chef-lieu de district, CLC : chef-lieu de canton.

Du fait de l'extrême finesse du maillage communal, la quasi totalité des communes « urbaines » sont devenues, en réalité, le centre d'une agglomération multi-communale beaucoup plus vaste. L'effectif de population de ces villes, et parfois de la proche banlieue, plafonne entre 1960 et 1970, puis diminue brusquement. A partir de 1960-1970, ce sont exclusivement les communes sans fonctions d'encadrement territorial qui captent la croissance démographique du pays. Les communes ayant des fonctions d'encadrement territorial sont proportionnellement moins nombreuses qu'en France, car les cantons sont directement divisés en communes, sans véritable subdivision intermédiaire. Dans les cantons les plus grands, il existe certes des « districts » (Bezirke) dont le chef-lieu est souvent une petite ville, mais cet échelon n'a guère de poids. Dans le canton de Thurgovie, il existe également deux niveaux de communes appelés « communes » et « demi-communes ».

De 1860 à 1970, la croissance des chefs-lieux a été très supérieure à la moyenne nationale. Comme en France, l'inversion des dynamiques spatiales est spectaculaire et quasi parfaite : les communes qui étaient attractives

pendant un siècle deviennent répulsives, tandis que celles qui perdaient des résidents se mettent à en gagner. Ce retournement a cependant lieu une dizaine d'années plus tôt en Suisse.

Cartographie d'ensemble.

Figures 39, 40. Variation de la population des communes de 1860 à 2000.

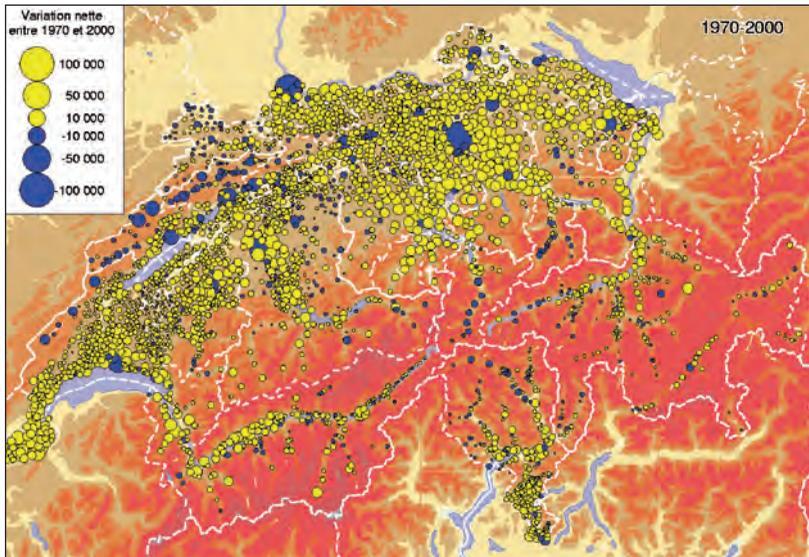
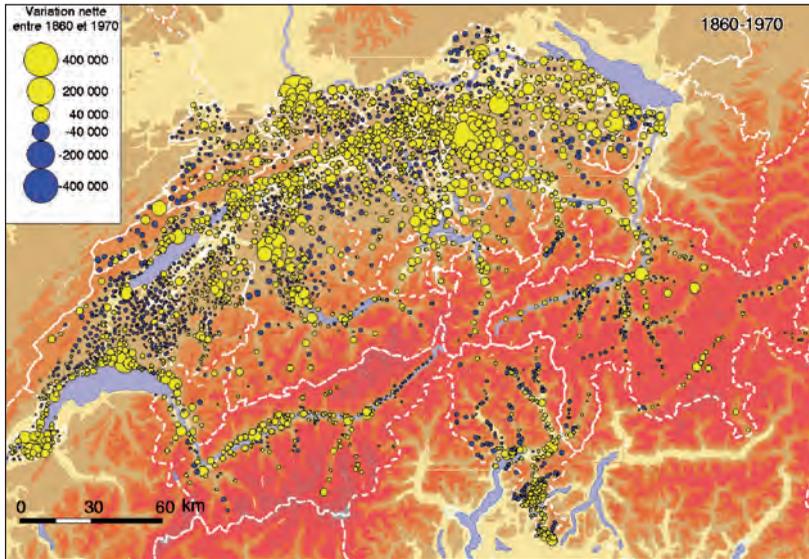
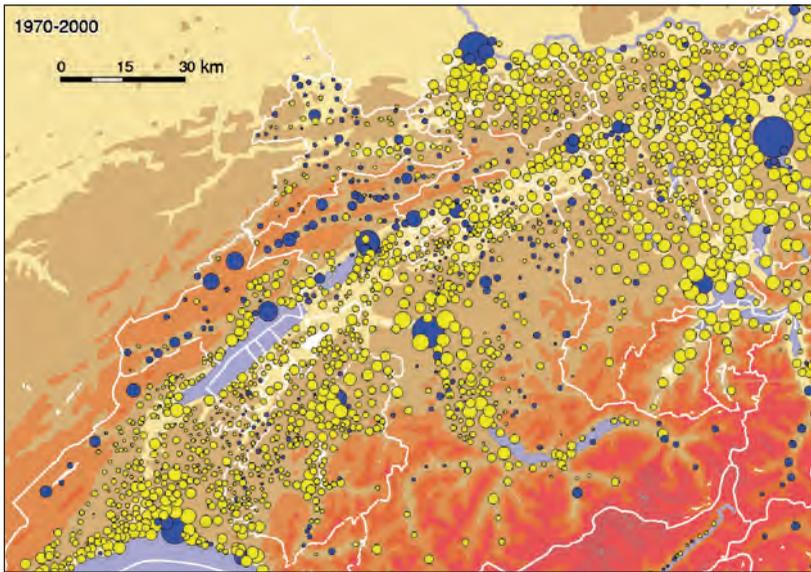
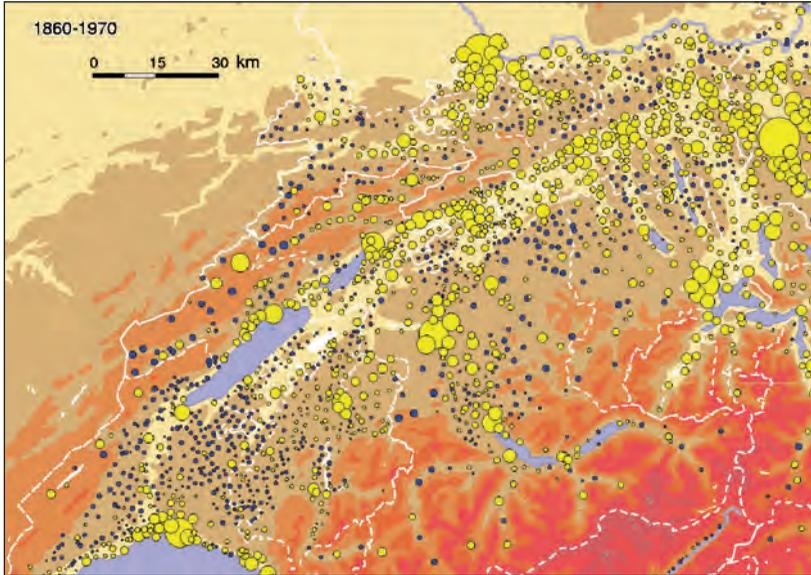
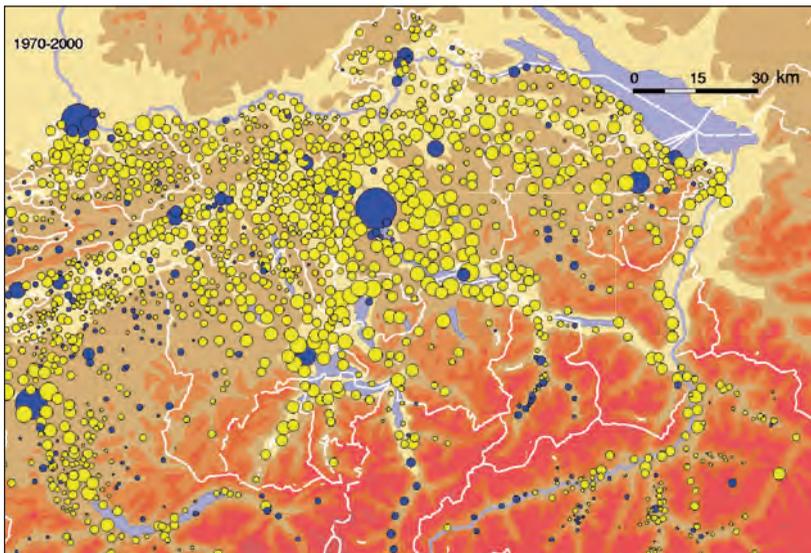
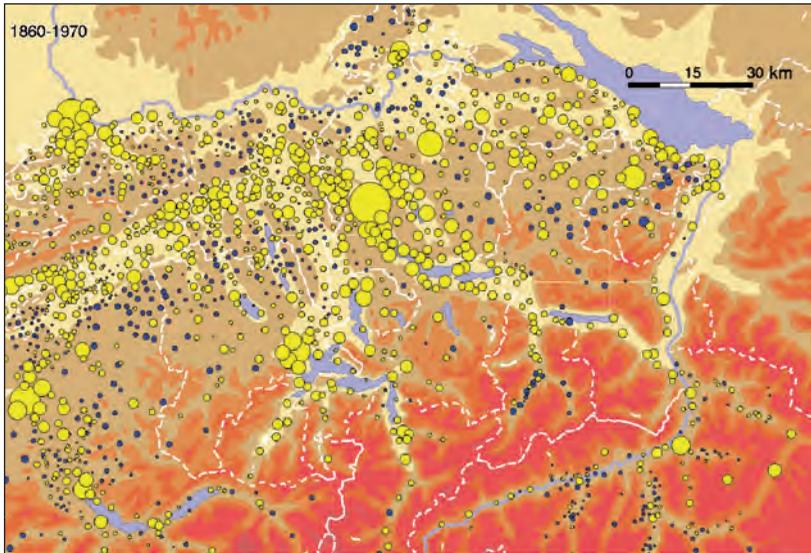


Figure 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48. Changement d'échelle.
(voir légende à la dernière carte)

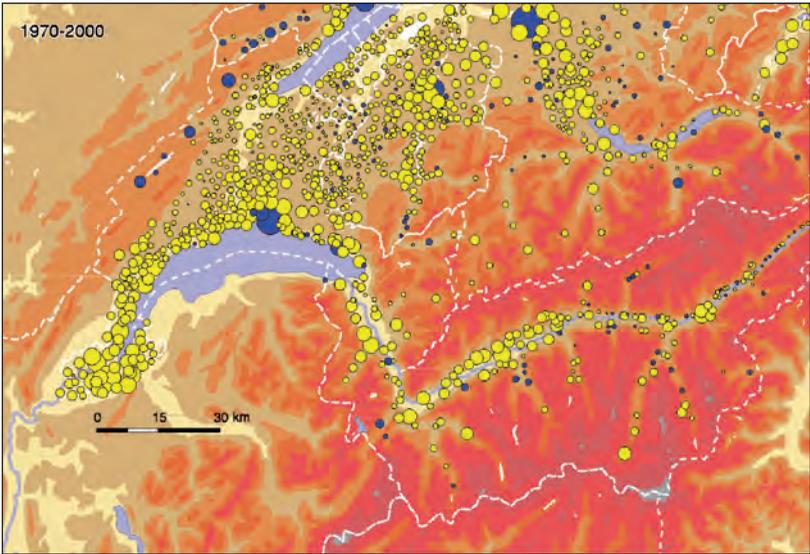
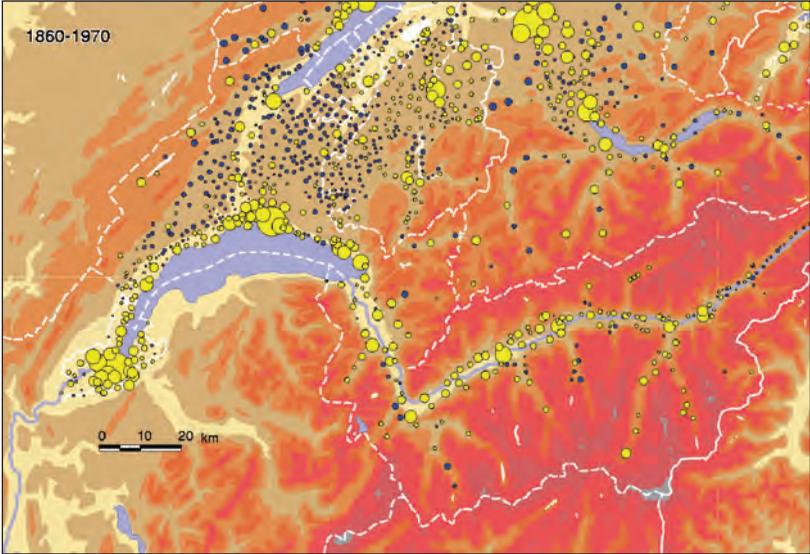
Partie Nord-Ouest.



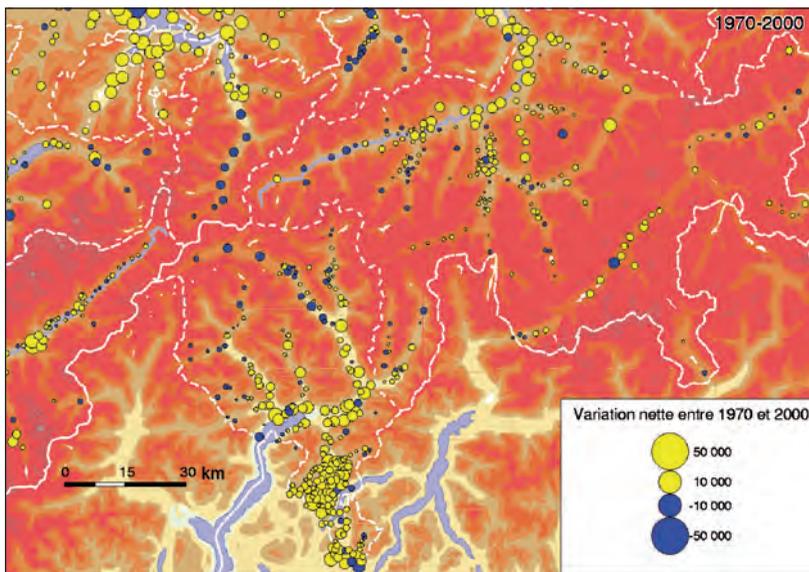
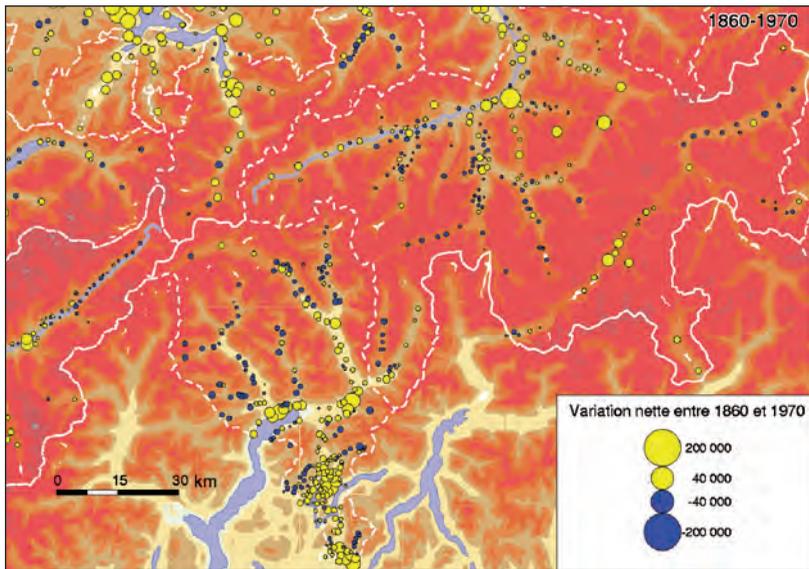
Partie Nord-Est.



Partie Sud-Ouest.



Partie Sud-Est.



**Cartes 49, 50, 51, 52, 53. Séquences du peuplement
de l'Europe méditerranéenne.**

**Europe Méditerranéenne : zone de croissance supérieure
à la moyenne nationale 1950-1960**



* pas de données pour la Grèce.

Sources : RGP nationaux, 1940-2000 ; archives Terræ Statiscæ, 2001.

**Europe Méditerranéenne : zone de croissance supérieure
à la moyenne nationale 1960-1970**



* pas de données pour la Grèce.

Sources : RGP nationaux, 1940-2000 ; archives Terræ Statiscæ, 2001.

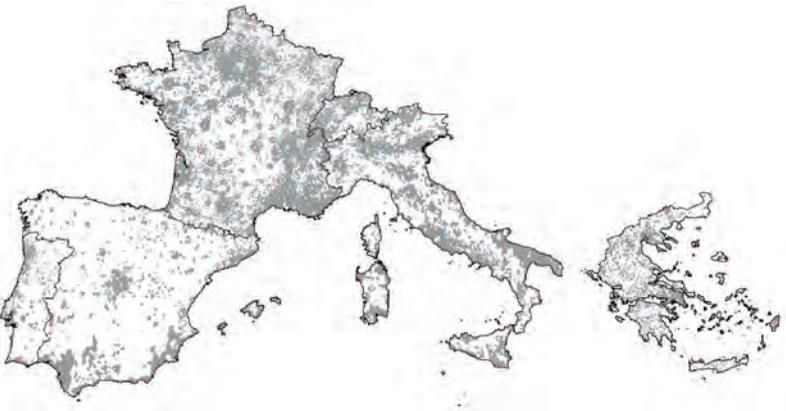
**Europe Méditerranéenne : zone de croissance supérieure
à la moyenne nationale 1970-1980**



* pas de données pour la Grèce.

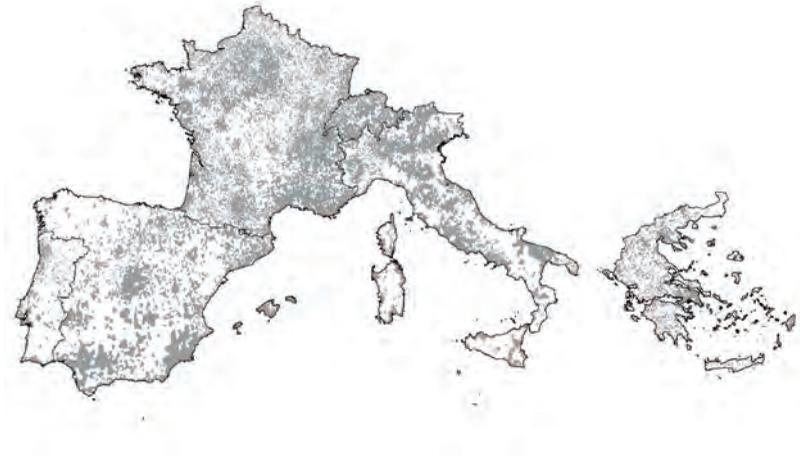
Sources : RGP nationaux, 1940-2000 ; archives Terræ Statiscæ, 2001.

**Europe Méditerranéenne : zone de croissance supérieure
à la moyenne nationale 1980-1990**



Sources : RGP nationaux, 1940-2000 ; archives Terræ Statiscæ, 2001.

Europe Méditerranéenne : zone de croissance supérieure
à la moyenne nationale 1990-2000



Sources : RGP nationaux, 1940-2000 ; archives Terræ Staticæ, 2001.

Orientation bibliographique.

I. Ouvrages de littérature scientifique utilisés pour la réalisation de l'étude.

- Arendt Hannah, 1951, *L'impérialisme. Les origines du totalitarisme*, [Trad. fr. 1982, Arthème Fayard], Points Essais, Paris, 348p.
- Bade Klaus J., 2002, *L'Europe en Mouvement. La migration de la fin du XVIIIe siècle à nos jours*, (traduit de l'Allemand), Editions du Seuil. Coll. Faire l'Europe, 631p.
- Bailly, Ferras & Pumain (dir.), 1992, *Encyclopédie de Géographie*, Economica, Paris, 1132 p.
- Bairoch Paul, 1974, *Révolution culturelle et sous-développement*, Editions de l'EHESS, Paris, 421p.
- Bairoch Paul, 1984, *De Jéricho à Mexico*, Arcades, Gallimard, Paris, 707p.
- Bairoch Paul, Batou Jean, & Chevre Paul, 1988, *La population des villes européennes de 800 à 1850*. Genève, Droz, Centre d'histoire économique internationale, 69 p.
- Baud Jean-Pierre, 1993, *L'affaire de la main volée. Une histoire juridique du corps*, Edition du Seuil, 239p.
- Baud Jean-Pierre, *Le droit de vie et de mort. Archéologie de la bioéthique*, Alto Aubier, Paris, 2001, 339p.
- Bekouche Pierre, 2001, *Le Royaume des Frères. Aux sources de l'Etat-nation*, Grasset, Le collège de philosophie, Paris, 327p.
- Berman, Harold J., 1983, *Law and Revolution. The formation of the Western Legal Tradition*, Harvard, University Press, 657p.
- Bertrand Jean-Michel, 1974, *Géographie de l'Administration. L'impact du pouvoir exécutif dans les capitales nationales*, Editions M.-Th. Génin, Librairies Techniques, Paris, 510p.
- Blamont, Jacques , 1996, *Le chiffre et le songe, Histoire politique de la découverte*. Paris, Odile Jacob, 941 p.
- Boureau Alain, 1999, *Théologie, science et censure au XIII^e siècle. Le cas de Jean Peckham*. Les Belles Lettres, 376 p.
- Boutot Alain, 1996, V^o Sciences - Science et philosophie. *Encyclopaedia Universalis*, Vol. XX. Paris: 725-735.
- Brundage James A., 1995, *Medieval Canon Law*. Longman, London & New York, 260 p.

Büttner Manfred (Hsg), 1982, *Abhandlung und Quellen zur Geschichte der Geographie und Kosmologie*, Ferdinand Schöningh (Paderborn, München, Wien, Zürich), 750 p. (3 tomes : Band 1, Wandlungen im Geographischen Denken von Aristotès bis Kant; Band 2, Carl Ritter. Zur Europäisch-amerikanischen Geographie an der Wende von 18. zum 19. Jahrhundert; Band 3, Zur Entwicklung der Geographie von Mittelalter bis zu Carl Ritter

Büttner Manfred, 1975, *Regiert Gott die Welt? Vorsehung Gottes und Geographie. Studien zur Providentiallehre bei Zwingli und Melancthon*, Calwer Verlag, Stuttgart, 77 p.

Büttner Manfred, 1998, *Geographie und Theologie. Zur Geschichte einer engen Beziehung*, Peter Lang, Frankfurt-Berlin-New York-Paris-Wien, 162 p.;

C.U.R.A.P.P. (Centre d'Etudes et de Recherches Administratives et Politiques de Picardie), 2000, *La loi du 28 Pluviôse An VIII deux cents ans après : survivance ou pérennité?*, PUF, Paris, 291p.

Chalas Yves, 1985, *Vichy et l'imaginaire totalitaire*, Actes Sud, Paris, 162p.

Chandler T. et Fox G., 1976, *3000 Years of Urban Growth*, Academic Press, New York-London, 431p.

Charre Joël, 1995, *Statistique et territoire*, RECLUS-La Documentation Française, Paris, 117 p.

Comby Joseph, "Enjeux fonciers sur le littoral", *Cahiers du Conservatoire du Littoral* (actes du colloque "Demain le rivage, un héritage à inventer", Assemblée Nationale, 14-15/11/1995)

Crosby Alfred W., *Ecological Imperialism. The biological Expansion of Europe, 900-1900*, Cambridge University Press, coll. Canto, 368p.

De Dominicis Bruno, 1999, " Réinstaurer la forme en Occident industriel : vers une nouvelle coupure épistémologique ", *Terminal*, Paris, 79, pp. 91-111.

De Dominicis Bruno, 2001, "De l'herméneutique juive à la morphodynamique urbaine au regard de l'anthropologie du dogme : une contribution aux sciences de la forme", *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 45, n°124, avril 2001, pp.9-35

De Libera Alain, 1998, « Les mots, les concepts, les choses, théorie du signe et sémantique des propositions chez Roger Bacon » in *Du pouvoir de diviser les mots et les choses, Travaux du laboratoire européen d'étude de la filiation* [2], éd. par P. Legendre, Bruxelles, Yves Gevaert, pp. 71-98.

Debarbieux, Bernard, 1992, "Imagination et imaginaire géographiques" in *Encyclopédie de Géographie*, Economica.

- Desmarais, Gaétan, 1995, *La morphodynamique de Paris, des origines à la Révolution*. L'Harmattan
- Desrosières Alain, 2002, "La statistique entre le langage de la science et celui de l'action ou Comment discuter l'indiscutable ?" in *Correspondances*, Bulletin Scientifique de l'IRMC, Rabat, 2002.
- Dinard Frédéric & Moriconi-Ebrard François, 2001, *L'émergence de la métropole euro-méditerranéenne*, Cahiers de la métropolisation, Forum villes et territoires en Méditerranée, n°2-2001 (2 vol.), 88 p.
- Duby Georges (sous la direction de-), 1988, *Histoire de la France de 1852 à nos jours*, Larousse Références, 654p.
- Dupuy Jean-Pierre, 2002, *Pour un catastrophisme éclairé. Quand l'impossible est certain*, Seuil, La couleur des Idées, Paris, 215p.
- Ferrier Jean-Paul, 1998, *Le Contrat géographique ou l'habitation durable des territoires*, Éditions Payot, Lausanne, 1998, 251 p.
- Frankhauser Pierre, 1994, *La fractalité des structures urbaines*, Economica-Anthropos, Collection Villes, Paris, 288p.
- Freud Sigmund, 1975 (rééd.), *Totem et tabou*, Payot, Paris, 186p.
- Giraut Frédéric, 2002, « L'exception territoriale française sous influence européenne ? », *L'information géographique*, n°2, pp.133-160
- Giraut Frédéric & Vanier Martin, 1999, "Plaidoyer pour la complexité territoriale" in *Gouvernance et territoire*, Collectif, La Tour d'Aigues : Ed. de l'Aube, 143-172. P
- Grésillon Michel, 1995, *Orléans*, Economica-Anthropos, Collection Villes, Paris, 158 p.
- Guérin-Pace France, 1990, *Deux siècles de croissance urbaine*, Economica, Collection "Villes", Paris.
- Hubert Jean-Paul & Moriconi-Ebrard François, 1999, "Terrae Statisticae : il database sui comuni d'Europa", *Sistema Terra, Rivista Internazionale de Telerilevamento*, Napoli, VIII 1-3, Dicembre 1999, pp.120-12
- Hubert Jean-Paul, 1993, *La discontinuité critique*, Publications de la Sorbonne, Paris, 221 p.
- Kantorowicz Ernst, 1927 & 1957 (trad. 2000), *Œuvres (L'Empereur Frédéric II ; Les deux corps du Roi*, postface d'Alain Boureau), Quarto Gallimard, Paris, 1372 p.
- Kantorowicz Ernst, 1984, *Mourir pour la patrie et autres textes* (présentés par Pierre Legendre), PUF, 140p.

Labasse Jean, 1966, *L'organisation de l'espace. Eléments de géographie volontaire*, Hermann, Paris, 605p.

Le Bras Hervé & Todd Emmanuel, 1981, *L'invention de la France*, Hachette, Pluriel, 512p.

Lea, Henry Charles, 1888, *A History of the Inquisition of the Middle Ages*, 3vol. Macmillan Company. (Réed multiples).

Legendre Pierre, 1964, *La pénétration du droit romain dans le droit canonique classique*, Imprimerie Jouve, Paris

Legendre Pierre, 1983, *L'empire de la vérité. Introduction aux espaces dogmatiques industriels* (Leçons II), Fayard, Paris, 261p.

Legendre Pierre, 1988, *Le désir politique de Dieu, Études sur les montages de l'État et du Droit* (Leçons VII). Paris, Fayard, 436 p.

Legendre Pierre, 1989, *Le crime du caporal Lortie, traité sur le Père* (Leçons VIII), Champs Flammarion, 223 p.

Legendre Pierre, 1992, *Jour du pouvoir. Traité de la bureaucratie patriote*. Les 2ditions de Minuit, collection Critiques, Paris, 274p.

Legendre Pierre, 1992, *Les Enfants du Texte. Etudes sur la fonction parentale des Etats* (Leçons VI), Fayard, Paris, 468p.

Legendre Pierre, 1997, *Dieu au miroir. Etude sur l'institution des images* (Leçons III), Fayard, Paris, 349p.

Legendre Pierre, 1998, *La 901^e conclusion. Etude sur le théâtre de la Raison*, Fayard, (Leçons I) Paris, 464p.

Legendre, Pierre, 1984 (dirigé par), *Mourir pour la patrie* : voir Kantorowicz, Ernst

Legendre, Pierre, 1992, *Trésor historique de l'Etat en France. L'administration classique 1750-1950.* Fayard (nouvelle édition augmentée), 620 p.

Legendre, Pierre, 2001, *De la société comme Texte. Linéaments d'une anthropologie dogmatique*, Fayard, Paris, 258 p.

Lemariginier Jean François, 1970, *La France médiévale, institutions et société*, Armand Collin, Collection U, 416 p.

Lévi-Strauss Claude, 1949, *Structures élémentaires de la parenté*, PUF, Paris (rééd. + préface, Mouton, La Haye, 1968).

Lévi-Strauss Claude, 1958, *Anthropologie Structurale*, Plon, Paris, 452 p.

Lombard-Jourdan Anne, 2000, *Saint-Denis lieu de mémoire*, Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Île-de-France, 573p.

Lombard-Jourdan Anne, 1985, *Aux origines de Paris. La genèse de la rive droite jusqu'en 1223*, Editions du CNRS, 224p.+XXIV planches.

Longley P.A., Batty M. & Fotheringham A.S., 1991, « The geometry of urban form and the fractal nature of urban growth : presentation notes ». *Spatial Analysis and population dynamics*, D. Pumain Ed., Congress & Colloquia, John Libbey-Eurotext-INED, Paris

Mendras Henri, 1988, *La Seconde Révolution Française, 1965-1994*, NRF, Bibliothèque des Sciences Humaines, Gallimard, Paris, 329 p.

Mercier Guy, 1992, "La théorie géographique de la propriété et l'héritage ratzélien". *Cahiers de Géographie du Québec* n°98, pp.235-250

Mercier Guy, 1986, "Prémises d'une théorie de la propriété", in *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 30, n°81, pp.319-341

Moriconi-Ebrard François, 1993, *L'urbanisation du Monde depuis 1950*, Economica-Anthropos, Collection Villes, Paris

Moriconi-Ebrard François, 1994, *Géopolis pour comparer les villes du Monde*, Economica-Anthropos, Collection Villes, Paris

Moriconi-Ebrard François, 1998, "La loi de la métropolisation : un modèle pour la croissance des systèmes urbains", *Revue de Géographie de Lyon - Géocarrefour*, Vol.73, 1998-I, pp.55-70.

Moriconi-Ebrard François, 2000, *De Babylone à Tokyo*, Ophrys, Collection Géophrys, Gap-Paris

Moriconi-Ebrard François, Hubert Jean-Paul & al., 1999c, *L'Europe des Populations*, Cédérom Articque, Tours, 1999. (<www.articque.com> : documentation en ligne)

Normand Daniel et Ozouf-Marignier Marie-Vic, 1989:4, *Le territoire. 2. Les limites administratives*, Atlas de la Révolution française, Paris : Ed. de l'EHESS, 1989, 125 p.

Normand Daniel et Ozouf-Marignier Marie-Vic, 1989:5, *Le territoire. 1. Réalités et représentations*, Atlas de la Révolution française, Paris : Ed. de l'EHESS, 106 p.

Ozouf-Marignier Marie-Vic, 1986, "De L'Universalisme Constituant aux Intérêts Locaux: Le Débat sur la Formation des Départements en France (1789-1790)", in *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*, n° 6, 1986, pp. 1193-1213

Perroux François, 1961, *L'économie du XXe siècle*, (1964: Deuxième édition augmentée), Presses Universitaires de France, Paris, 675p.

Petit-Dutaillis Charles, 1947, *Les communes françaises. Caractères et évolution des origines au XVIII^e siècle*, Editions Albin Michel, Paris, 398p.

Petitot Jean, 1985, *Morphogenèse du sens, I. Pour un schématisme de la structure*. Paris, Editions du CNRS, PUF, Paris, 306p.

Petitot Jean, 1989, V° « Forme » pp. 712-728, in *Encyclopaedia Universalis, Volume IX*. Paris, Edition Encyclopaedia Universalis.

Petitot Jean, 1992, *Physique du sens, de la théorie des singularités aux structures sémio-narratives*. Paris, Editions du CNRS, Paris, 449p.

Plan Bleu (ONU), 2001, *L'urbanisation en Méditerranée de 1950 à 1995*, Les Cahiers du Plan Bleu 1, PNUE-PAM-Plan Bleu, Sophia Antipolis, 2001

Rebour Thierry, 2000, *La Théorie du Rachat.*, Publications de la Sorbonne, Paris, 258p.

Ritchot Gilles, 1991, *Etudes de géographie structurale*, Centre de recherches et en aménagement et en développement (CRAD), Université de Laval, Cahier Spécial n°15, 219 p.

Ritchot Gilles, 1999, *Québec, forme d'établissement, Etude de géographie structurale*, L'Harmattan, Paris, 508p.

- Ritchot Gilles, 2003, *Québec et tabous*, Editions Nota Bene, collection Inter/ventions, Montréal, 78p.
- Rouault Marie-Christine, 1991, *L'intérêt communal*, Presses Universitaires de Lille, 444 p.
- Thibault Serge, Sangare Issa, Larrue Corinne, *Politique de l'environnement et projet urbain*, Maison des Sciences de la ville, Tours, 1998, 49 p.
- Thom René, 1983, *Paraboles et catastrophes*, Champs Flammarion, Paris, 189p.
- Thom René, 1990, *Apologie du logos*. Paris, Hachette, 664 p.
- Thom René, 1993 (rééd.), *Prédire n'est pas expliquer*, Champs Flammarion, Paris, 175p.
- Todd Emmanuel, 1988, *La Nouvelle France*, Seuil, Paris
- Todd Emmanuel, 1984 (rééd. 1999), *La diversité du Monde*, Seuil, Paris, 435 p. + cartes HT
- Todd Emmanuel, 1990, *L'invention de l'Europe*, Seuil, Paris, 679 p.
- Trochet Jean-René, 1998, *Géographie historique. Hommes et territoires dans les sociétés traditionnelles*, Nathan Université, 254p.
- Ullmann Walter, 1948, *Medieval papalism, the political theories of the medieval canonists*. Methuen & Co. Ltd., Londres, 230 p.
- Vallaux Camille, *Géographie sociale. Le sol et l'Etat*, Paris, Doin, 1911, 385p.
- Van Caenegem R.C., 2003, *An historical introduction to private law*, Cambridge University Press, 215p
- Van Caenegem, R.C., 2002, *European Law in the Past and the Future. University and diversity over Two Millennia*, Cambridge University Press, 175p.

II. Index des sources statistiques utilisées pour l'étude.

a) *Collection : paroisses et communes de France*
(LDH, CNRS, an.et pag. var.)

Département	Date de parution	Auteurs	Nb de p.
01-Ain	1978	G. Brunet et al.	580 p.
05-Hautes-Alpes	1995	J.-P. Brun	288 p.
07-Ardèche	1976	A. Molinier	464 p.
10-Aube	1977	A. Vitu	640 p.
11-Aude	1979	M.-C. Roederer	560 p.
15-Cantal	1991	H. Baldit	392 p.
17-Charente-Maritime	1985	Ph. Hercule	628 p.
18-Cher	1994	C. Canu, G. Arbellot	568 p.
19-Corrèze	1988	Ch. Lippold	406 p.
20-Corse	1993	F. Casta	530 p.
23-Creuse	2000	Chr. Poitou, I. Marteau	868 p.
24-Dordogne	1996	G. Florenty	884 p.
26-Drôme	1982	M.-E. Martin	557 p.
28-Eure-et-Loir	1990	J.-Cl. Farcy et al.	586 p.
30-Gard	1986	D. Lacroix	478 p.
34-Hérault	1989	Cl. Motte et al.	490 p.
35-Ille-et-Vilaine	1990	Cl. Renard	466 p.
36-Indre	1997	Ch. Poitou	580 p.
38-Isère	1983	B. Bonnin et al.	715 p.
41-Loir-et-Cher	1997	Ch. Poitou	591 p.
45-Loiret	1982	Ch. Poitou	315 p.
48-Lozère	1982	R.-J. Bernard	313 p.
49-Maine-et-Loire	1974	F. Lebrun	464 p.
51-Marne	1984	M. Boucher	801 p.
55-Meuse	1992	S. Beauvalet-Boutouyrie, Cl. Motte	763 p.
58-Nièvre	1979	Ph. Canu	472 p.
60-Oise	1976	R. Lemaire	877 p.
62-Pas-de-Calais	1975	G. Bellart et al.	1475 p.
66-Pyrénées-Orientales	1986	J.-P. Péliissier	375 p.
67-Bas-Rhin	1977	J.-P. Kintz	688 p.
68-Haut-Rhin et T. de Belfort	1994	J.-P. Kintz	660 p.
69-Rhône	1978	M. Garden	384 p.
72-Sarthe	1983	R. Plessix	492 p.
73-Savoie	1979	D. Barbero	422 p.
74-Haute-Savoie	1980	D. Barbero	492 p.
75-Paris et Région parisienne	1974	J. Dupâquier et al.	921 p.
77-Seine-et-Marne	1988	R. Le Mée et al.	942 p.
78-91-92-93-94-95	-	<i>Voir 75-Paris</i>	-
84-Vaucluse	1986	R. Sicard	262 p.
87-Haute-Vienne	1981	I. Empereur-Bissonnet	328 p.
90-Territoire-de-Belfort	-	<i>Voir 68-Haut-Rhin</i>	-

b) INSEE (délégations régionales)

Alsace : néant

Aquitaine : population des communes de 1876 à 1982 (support : fascicules papiers, par département)

Auvergne : population des communes de 1901 à 1954 (support : fascicules papiers, par département) ; population des communes de 1872 à 1990 (support : fascicule papier régional)

Basse-Normandie : population des communes de 1901 à 1999 (support : disquette)

Bourgogne : population des communes de 1801 à 1999 (support : CDrom)

Bretagne : population des communes de 1901 à 1999 (support : disquette)

Centre : population des communes de 1851 à 1962 (support : fascicules papiers par département)

Champagne-Ardennes : néant

Corse : néant

Franche-Comté : population des communes de 1790 (ou 1803) à 1968 (support : fascicules papiers par département)

Haute-Normandie : population des communes de Seine-Maritime de 1801 à 1990 (aucun document sur le département de l' Eure).

Ile-de-France : population des communes de 1876 à 1990 (support : disquette)

Languedoc-Roussillon : néant

Limousin : population des communes de 1846 à 1999 (support : fascicule papier régional)

Lorraine : population des communes à certaines dates, de 1801 à 1954 (support : photocopie)

Midi-Pyrénées : population des communes de 1876 à 1982 (support : transfert électronique INSEE-Toulouse)

Pays-de-la-Loire : population des communes de 1801 à 1968, réed. 1990 (support : disquette)

Poitou-Charentes : population des communes de 1821 à 1968, réed. 1990 (support : fascicules papiers par département)

Nord-Pas-de-Calais : néant

Picardie : néant

Provence-Côte d'Azur : population des communes en 1876 et de 1886 à 1999 (support : disquette)

Rhône-Alpes : néant

7. Habiter un monde multiscale et multimétrique

Les principaux résultats.

Voici les principaux points qui constituent les résultats des différents modules.

Les voisinages de l'individu.

Les pratiques de mobilité à l'échelle de l'année peuvent être résumées par des profils contrastés, qui rendent compte des importantes marges de liberté dont disposent les individus. Il n'apparaît pas de relation simple entre les profils identifiés et des positions sociales définies selon des critères classiques : profession, âge, sexe.classiques. Par ailleurs, au-delà des différences très marquées entre les profils, plusieurs convergences ont été mises à jours : le nombre relativement proche des lieux cités par les différents individus, la place presque toujours prépondérante du « premier lieu », résidentiel ; la relation constante entre place des lieux dans la hiérarchie des temps de séjour et type d'activité dominante. Enfin, la cartographie auto-extensive (sans fond de carte) a montré son efficacité, tant pour la communication avec les personnes interrogées que pour la présentation des résultats.

La vie quotidienne des lieux.

Il apparaît qu'il est possible de définir une grille d'analyse des lieux qui soit applicable à tout lieu public, semi-public ou semi-privé. La question des limites se révèle fondamentale non seulement pour définir le lieu à étudier (ce qui pose le problème des « frontières » dans le monde urbain) mais aussi comme moyen d'approche fondamental de ce qui fait la nature, le « contenu » de ce lieu. Par différentes techniques (observation in situ, entretiens, analyse de documents), nous sommes arrivés à la conclusion que l'habitabilité d'un lieu se décline en trois dimensions autonomes : réalité, actualité, virtualité. La réalité a été étudiée à travers les mesures de masse, l'agencement interne des

lieux, leurs voisinages et leurs limites. L'actualité a été explorée à travers la mesure des interactions par une observation réglée et cadencée. Il en ressort que les lieux peuvent être utilement classés grâce à une batterie limitée d'indicateurs, dont cette recherche esquisse la liste, selon leur degré d'habitabilité. Celui-ci apparaît comme un bon marqueur des gradients et des modèles d'urbanité.

Stratégies d'habitat.

Cette recherche portait sur les choix d'habitat de personnes n'étant pas contraintes, pour une raison ou une autre, par la localisation de leur emploi. D'abord, on observe un net déplacement dans les préoccupations des individus enquêtés, de l'équipement intérieur, considéré comme un acquis vers le « contexte », déterminant les paramètres d'habitabilité : le résider importe moins par son contenu que par ce qui l'entoure. Les conclusions qu'on peut en tirer s'organisent autour de deux dimensions. La dimension du choix fait apparaître deux échelles de l'environnement quotidien, l'urbanité, l'habitabilité, sur le calme, l'idée de nature, le niveau des équipements alors que les questions du logement et de l'accessibilité sont peu présentes. Nombre des personnes interrogées voudraient habiter « au bord de la ville », avec les complémentarités et les contradictions que contient cette formule, tandis que le centre-ville et ses métriques pédestres reçoit aussi des éloges. La dimension des pratiques fait à nouveau une place à l'espace pédestre, comme une sorte de luxe urbain, associé à trois autres échelons : l'espace de proximité immédiate, l'espace familial fonctionnel aux contours variables, le centre-ville, toujours présents quelles que soient les localisations du logement. C'est l'agglomération qui apparaît comme le référent commun.

Lieux remplis, lieux vidés.

L'analyse des lieux touristiques en contexte urbain a fait apparaître trois types de temporalités : long, moyen, court, qui combinés aux activités dominantes (travail, loisirs, tourisme) organisent un système de rythmes complexe, malgré la volontaire simplicité des instruments de mesure choisis. La structure du « remplissage » dans le temps diffère très nettement selon la double variable de l'activité et de la temporalité. L'allure des courbes ainsi obtenues est fortement prédictive du style des espaces étudiés. Ce style inclut aussi une indistinction apparente et, au final, une relation complexe entre « loisirs » et « tourisme ». Ce n'est pas par l'activité que l'on peut distinguer ces pratiques mais par leur rapport global aux lieux ou si l'on veut par l'incorporation dans ce rapport aux lieux de ce qui n'est ni les loisirs, ni le tourisme. En montrant les porosités multiples entre habitat permanent, loisir et tourisme, entre urbanité et « touristicité », cette étude démontre la faiblesse des postulats selon lesquels le développement du tourisme conduirait inévitablement à

l'émergence de lieux de plus en plus génériques : c'est bien le contraire que l'on observe.

Les mémoires du peuplement.

L'analyse des dynamiques des peuplements approchés par la maille communale en France et dans quelques autres pays européens montre qu'une périodisation très marquée peut être proposée. Après une phase de croissance qui culmine au milieu du XIX^e siècle, les campagnes se dépeuplent au profit des villes pendant plus d'un siècle. Le milieu des années 1970 constitue une rupture majeure : une inversion se produit à travers le phénomène périurbain, qui fait repartir la croissance des « campagnes » proches des agglomérations et, par ailleurs, une nouvelle carte du peuplement qui valorise les localisations « touristique » : littoraux, montagnes et, de manière moins claire, centres-villes. Les significations du moment actuel restent ouvertes : poursuite du processus des dernières décennies ou point d'inflexion ? On peut lire ces différents mouvements comme une prise d'autonomie des individus face aux grandes déterminations anthropologiques et économiques et face à l'État. Celui-ci, qui contrôlait le processus et lui donnait son style dans les deux premières phases, notamment par le modelage du réseau urbain, apparaît beaucoup moins actif dans les deux phases suivantes. Cette analyse des temps longs présente le contexte actif, animés par un système et par ses acteurs, des réalités étudiées dans le cadre des autres modules.

Des convergences transversales.

Répondant à des questions multiples, concernant des temporalités diverses et sur des terrains variés, les résultats de l'ensemble des modules convergent sur plusieurs points essentiels. Ces convergences conduisent à présenter des propositions et à avancer quelques recommandations.

Les échelles.

De ces différentes enquêtes, se dégagent en définitive un petit nombre de niveaux scalaires pertinents : les espaces publics, des morceaux de villes plus grands que les anciens quartiers « villageois », les agglomérations et les aires urbaines fonctionnelles. Au-delà, nos données ne nous permettent pas d'être affirmatifs, mais les frontières France/Europe/Monde semblent assez peu marquées, ce qui donne l'impression d'une sorte de continuum flou de toutes les échelles supra-locales, même si, logiquement, la taille de la ville semble corrélée avec le niveau de mondialité. Ce « tir groupé » est d'autant plus frappant que nous avons, par construction, laissé totalement ouvertes les réponses à ce questionnement. Nos méthodologies étaient justement conçues pour que tous les niveaux d'échelles effectifs puissent se manifester.

Les temporalités.

Ici encore des régularités sont apparues. Un petit nombre de temporalités permettent de signer les espaces de toutes échelles. Deux grands types de *rythmique* se dégagent des enquêtes : celles de la plasticité offertes aux acteurs, celles des grandes logiques sociétales. Dans les trois modules qui en faisaient un enjeu de connaissance (1, 2, 4), la journée a été confirmée comme une unité temporelle exprimant le mieux l'ouverture des possibles pour les individus comme pour les lieux. On ne fait plus, et de moins en moins, la même chose tous les jours. Les lieux aussi tirent leur « personnalité » de ces jeux sur les rythmes intra- mais aussi inter-journaliers. À l'autre pôle, les grandes inflexions, même si elles sont pour une large part le résultat d'actes individuels, portent sur une ou plusieurs dizaines d'années. Entre les deux, l'année (ou peut-être un bloc qui peut aller de un à cinq ans), dont l'hypothèse de la pertinence constituait un des partis pris du module 1, paraît une unité significative des « vitesses de croisière » des individus. On peut y approcher la stabilisation provisoire des orientations stratégiques sans pour autant que l'on y rencontre uniquement de l'immobilité ou même de la routine. C'est une unité temporelle permettant d'approcher les différents régimes de mobilité opératoires pour les différents profils individuels.

Les métriques.

Plus que les échelles, ce sont les métriques qui constituent les éléments de différenciation entre les situations que nous avons approchées. En termes de moyens de transport, l'opposition métrique pédestre/métrique automobile rend compte d'une grande partie des différences constatées entre les individus, les époques, les lieux. Elles sont au cœur de la grande question du type de ville souhaitée. Plus généralement, toutefois, on peut dire que c'est moins l'échelle que la métrique qui permet de distinguer les compétences en matière d'espace. Le fait d'avoir de temps en temps une destination lointaine semble beaucoup moins significatif d'un style et d'un capital spatial, que la maîtrise (« métrise ») d'un grand nombre de lieux reliés entre eux et « exploités » de la manière la plus économe (notamment en temps) et la plus productive pour d'autres espèces de capitaux sociaux.

Espace individuel, territoire sociétal.

Les cartes du module 1 sont spectaculaires : en même temps qu'elles montrent l'éclatement géographique des pratiques individuelles, elles dessinent les agglomérations comme espace de référence incontestable. C'est vrai sur les représentations individuelles, c'est encore plus net lorsque l'on « compacte » les pratiques des différentes personnes interrogées dans une même aire urbaine. Les deux modes de lecture s'imposent simultanément : une grande capacité des individus à inventer leur espace, d'où des bifurcations historiques de grande ampleur dont ils sont les premiers acteurs ; une grande

convergence à « constituer » des sociétés locales. Le parti pris « individualiste » de certaines de nos enquêtes converge avec l'option « structuraliste » d'autres. Les sociétés urbaines, à l'échelle de l'agglomération et des aires urbaines se dégage clairement sur toutes nos cartes.

Habitabilité et modèles d'urbanité.

Dans tous les modules, est fortement apparue la prégnance d'une opposition majeure entre modèles d'urbanité, même si des variantes, des formes hybrides apparaissent çà et là dans les intentions et dans les actes. La ville compacte et la ville diffuse, la mise en scène de leurs incompatibilités comme de leur contemporanéité court dans toutes les enquêtes que nous avons menées.

On peut sans doute identifier une situation intermédiaire, présente à Tours mais encore plus à Toulouse – une agglomération à la fois plus grande et plus imprégnée d'idéologies de l'*écart* –, et correspondant à la recherche d'une sorte d'*urbanité médiane*, consistant à jouer sur une bonne accessibilité aux services du centre-ville comme à ceux des noyaux de centralité de la périphérie et aux aires de loisir périurbaines ou hypo-urbaines. Cette attitude correspond à une certaine lecture, en termes de contradiction, du couple densité/mobilité, sur le modèle implicite de la *viscosité* : « C'est sûr, en centre-ville on serait certainement mieux mais je ne te dis pas pour les déplacements, bonjour ! ».

En tout état de cause, il apparaît que les désirs ne sont pas tout à fait symétriques, et ce de deux manières distinctes. D'abord, Paris intra-muros se distingue par sa masse dense, la force de ses métriques pédestres et sa territorialité imposante, de toutes les autres configurations étudiées. Il y a, à cet égard, deux France, très inégales par leur importance numérique. Ensuite, en sens inverse, le « modèle de Johannesburg », celui d'une urbanité niée et d'une valorisation de l'écart sous toutes ses formes, n'apparaît pas pour autant attractif ni même fonctionnel, à part, peut-être dans un petit nombre de localisations du périurbain lointain. Partout où nous avons pu mesurer les attentes et les pratiques, le centre-ville, c'est-à-dire à chaque fois le centre historique, constitue non seulement une référence discursive, mais aussi un référent et un contexte de l'habitabilité, tant pour la vie quotidienne et que pour les identités plus stables des rapports aux lieux. Le débat entre les deux modèles s'exprime dès lors dans deux postures bien identifiables : l'*urbanité centrale*, dont l'archétype est d'autant plus marqué qu'on est dans une grande ville ; le *bord de ville* qui cultive le projet (le mythe ?) de prendre le « meilleur des deux mondes » urbains. Notons que cette dernière formule ressemble morphologiquement au vocable nord-américain « *edge-city* », *edge* signifiant à la fois bordure, lisière et « pointe » (de la modernité). Cette similitude permet de comprendre la différence entre les villes européennes même celles qui, comme en Europe du Nord-Ouest, s'approchent le plus des paysages nord-américains, et celles des États-Unis. Dans le premier cas, le centre

historique est toujours présent dans les images et dans les pratiques. Dans le second, Downtown peut se trouver de fait très éloigné du fait d'un tuilage très ténu entre le centre ancien et les nouveaux centres les plus écartés. Il est de plus très souvent chargé de connotations négatives, Detroit et Los Angeles en représentant deux archétypes de cette inversion des valorisations. Ce regard comparatif conduit à un point de vue très critique vis-à-vis de la notion de « ville émergente », comme étant l'expression d'une Europe suivant le modèle américain. D'une part, comme on vient de le voir, on n'est pas en présence du même phénomène. D'autre part, les dynamiques actuelles sont beaucoup plus contrastées en Amérique du Nord. On observe un retour vers le centre, spectaculaire dans certaines grandes villes des bureaux et surtout des logements. Aucune grande ville des États-Unis, et plus encore du Canada, n'est exempte de la tendance à revaloriser le centre ancien par des politiques actives de réhabilitation des immeubles, de revitalisation des espaces et d'augmentation de l'offre de transport public. Ce qui est nouveau et émergent, en Amérique du Nord, c'est le « *new urbanism* », un ensemble compliqué et contradictoire de nouvelles orientations et de nouvelles pratiques, mêlant recherches nouvelles, influences européennes et nostalgie d'une *Main Street* idéalisée, avec toujours, toutefois, le constat d'un échec urbain, sociologique et politique, de l'urbanisme dominante et la référence à la densité, à la diversité et à l'espace public, comme valeurs fondatrices.

Après s'être trompés un certain nombre de fois en copiant les autres avec retard et sans distance critique (villes nouvelles, autoroutes urbaines), il serait bon que l'urbanisme et l'aménagement français ne s'engagent pas à nouveau dans la voie d'un psittacisme à la fois ringard et funeste.

Faire parler l'espace.

D'un point de vue méthodologique, on peut tirer une double et importante leçon. D'une part, la parole n'est pas le seul moyen d'accès aux intentionalités. D'autre part, l'attention au singulier ne nous éloigne pas des logiques systémiques. Nous avons utilisé des techniques très variées de collecte de l'information, du plus quantitatif au plus qualitatif, du statistique au non directif. Ces différents « modes de production » de données apparaissent neutres du point de vue du contenu obtenu. L'enquête sur les stratégies d'habitat (chapitre 4) a montré comment stéréotypes et ouverture à l'innovation sont présents à la fois dans les images et dans l'action. Loin de s'opposer terme à terme, représentations et pratiques contiennent les mêmes cohérences et les mêmes contradictions. Elles se complètent et se télescopent dans la constitution d'un « capital spatial ». Dans tous les cas, les marges de manœuvre et de libertés des individus, leurs choix personnels, à court ou long terme, jouent un rôle majeur sur la réalité observée. Mais dans tous les cas, aussi, des régularités, des logiques d'ensemble, des problématiques communes à tous se manifestent.

Quels espaces pertinents ?

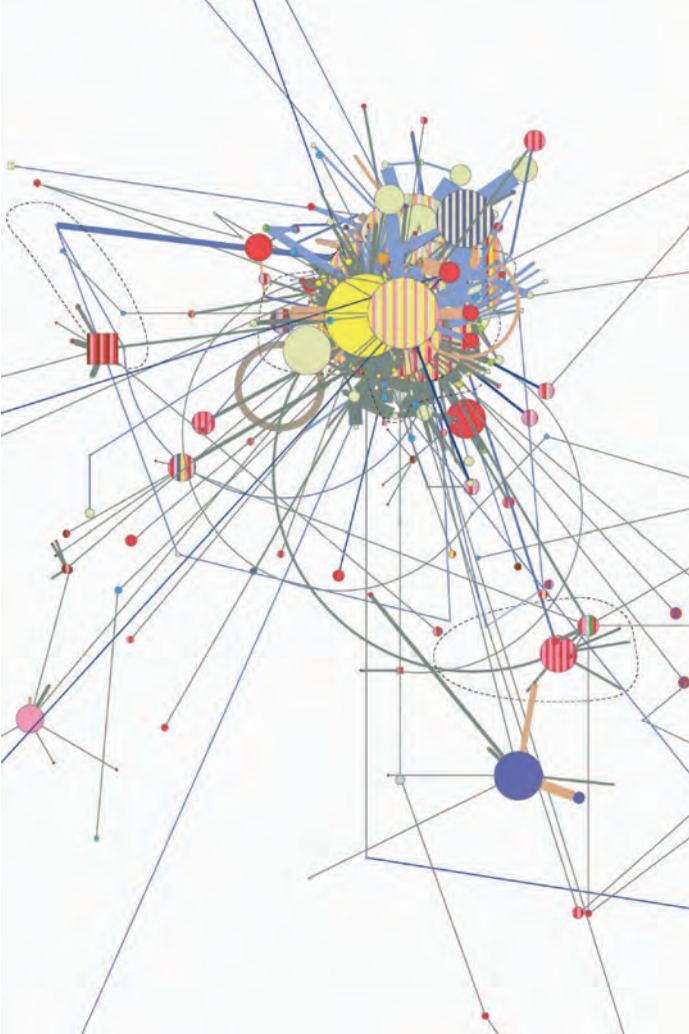
Le module 5 a clairement montré qu'un certain type de régulation étatique du territoire est devenu forclus. C'est désormais de gouvernements des espaces qu'il s'agit. La « créativité » spatiale des individus, l'impossibilité de les enfermer dans des aires bornées stables conduisent à rappeler que « tout projet territorial doit prendre conscience des limites de ses limites ». Mais si l'État ne contrôle plus les mobilités, la nécessité de gouverner des espaces aux échelons « où les choses se passent » est d'autant plus impérieuse que justement ces espaces politiques sont difficiles à cerner et mobiles dans le temps, et que leur articulation avec les spatialités des composantes de la société (individus, organisations, institutions) ne va pas de soi... Les voisinages des individus se sont affranchis de l'espace administratif, au niveau communal et au niveau supérieur. Les identités sont multiples pour chacun, elles ne fonctionnent pas sur le mode de l'emboîtement hiérarchique, du centralisme ou du fédéralisme. Elles ne se déduisent pas des appartenances juridiques, pas plus que l'inverse. On ne peut donc s'attendre à rencontrer une adéquation automatique entre les espaces individuels – les voisinages emboîtés du plus proche au plus lointain – et les espaces communs à un groupe ou à une société. D'où la nécessité de faire preuve d'impertinence imaginative pour aborder le problème des espaces pertinents...

Au-delà des découpages administratifs et politiques et du chantier français de leur renouvellement (« pays », « agglomérations », communes, et divers « bassins » ou « zones » à définition thématique), la question de la délimitation des espaces sociétaux pertinents est pourtant posée de manière en partie inattendue par ce travail, qui, à chaque fois, fait apparaître des échelons à la fois fonctionnellement cohérents et visibles pour les intéressés. Le quartier, comme figure du « village dans la ville », ne laisse-t-il pas la place aux espaces à faible cohérence mais à forte plasticité, mêlant territoire et réseau, qui font la force de certaines zones de banlieues ? Au-delà, le débat entre agglomération morphologique et aire urbaine fonctionnelle peut être nourri par nos enquêtes : en fait, les deux semblent exprimer une part de ce que peut être une société locale aujourd'hui. Les images ci-après, construites par agrégation des cartes des différents individus interrogés dans les trois sites de Paris, Toulouse et Tours expriment de manière assez nette la force du territoire continûment bâti (ou du moins de la partie de ce territoire fonctionnant comme un tout) comme espace de référence, y compris pour ceux qui n'y résident pas et évoluent partiellement dans un espace plus réticulaire et plus lâche. D'où l'idée qui, peut paraître paradoxale au premier abord, que les périurbains ne peuvent se soustraire à leur co-responsabilité (et à leur co-financement) des agglomérations. Au-delà des rapports de masses, qui d'ailleurs plaident dans le même sens (le périurbain représente environ 15 % des aires urbaines), le travail de SCALAB nous montre qu'il existe une interdépendance dont les navettes domicile-travail ne suffisent pas à rendre compte.

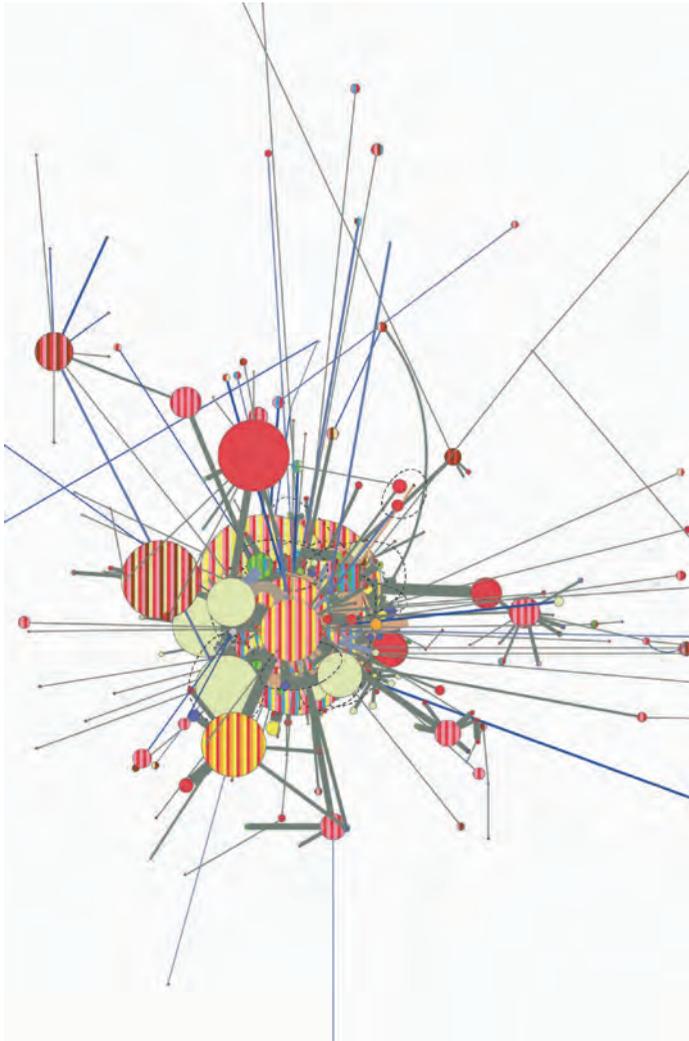
Ainsi l'Île-de-France et, en général, des « pays » métropolitains, calés sur les périmètres des « aires urbaines » ou des SCOT, semblent une échelle incontournable pour traiter des grandes questions stratégiques. Les périurbains sont des urbains spécifiques qui ne peuvent s'affranchir de l'aire urbaine au sein de laquelle ils conçoivent et pratiquent l'urbanité.

Figures 1, 2, 3. Une image des territoires-réseaux de l'urbanité.

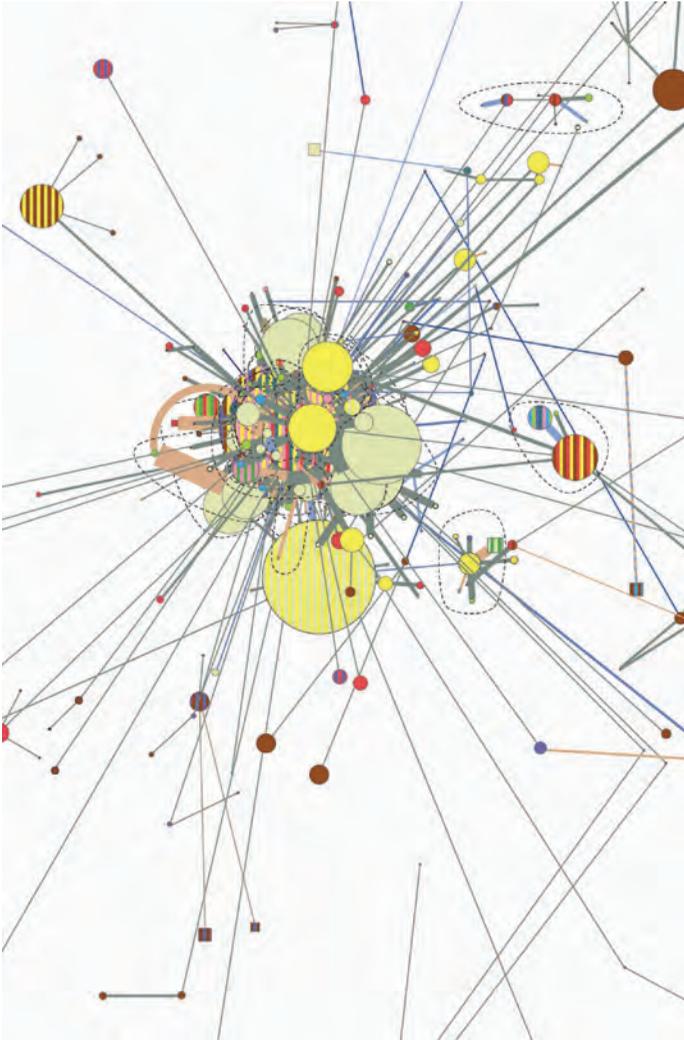
Paris



Toulouse



Tours



C'est à partir de ces réalités, approchées par les statistiques ou par les entretiens, construites par les désirs ou par l'action, dans l'adaptation des agents à la force des choses ou dans des stratégies d'acteurs conquérantes, que l'on peut reprendre le débat sur les territoires politiques pertinents. Ce que nous pouvons retenir de cette contribution à la description des espaces d'aujourd'hui, c'est que l'invitation à un débat proprement politique sur le sujet n'est pas abstraite. Les habitants, l'habiter, avec leurs contradictions manifestent, esquissent le dessin possibles territoires pour la citoyenneté.

Le groupement d'équipes SCALAB a mené une enquête multidimensionnelle, combinant des techniques quantitatives et qualitatives, sur l'habiter des individus et l'être-habité des lieux. De cette enquête, se dégage en définitive un petit nombre de niveaux scalaires pertinents : les espaces publics, des morceaux de villes plus grands que les anciens quartiers « villageois », les agglomérations et les aires urbaines fonctionnelles.

Deux grands types de *rythmique* se dégagent des enquêtes : celles de la plasticité offertes aux acteurs, celles des grandes logiques sociétales. La journée a été confirmée comme une unité temporelle exprimant le mieux l'ouverture des possibles pour les individus comme pour les lieux. On ne fait plus, et de moins en moins, la même chose tous les jours. Les lieux aussi tirent leur « personnalité » de ces jeux sur les rythmes intra- mais aussi inter-journaliers.

Plus que les échelles, ce sont les métriques qui constituent les éléments de différenciation entre les situations et sont au cœur de la grande question du type de ville souhaitée. L'opposition métrique pédestre/métrique automobile rend compte d'une grande partie des différences constatées entre les individus, les époques, les lieux.

Enfin, dans la parole des habitants, stéréotypes et ouverture à l'innovation sont présents à la fois dans les images et dans l'action. Loin de s'opposer terme à terme, représentations et pratiques contiennent les mêmes cohérences et les mêmes contradictions. Elles se complètent et se télescopent dans la constitution d'un « capital spatial ». Dans tous les cas, les marges de manœuvre et de libertés des individus, leurs choix personnels, à court ou long terme, jouent un rôle majeur sur la réalité observée.

Le plan | urbanisme | construction | architecture | PUCA depuis sa création en 1998, développe à la fois des programmes de recherche incitative, des actions d'expérimentation et apporte son soutien à l'innovation et à la valorisation scientifique et technique dans les domaines de l'aménagement des territoires, de l'habitat, de la construction et de la conception architecturale et urbaine. Organisé selon quatre grands départements de capitalisation des connaissances : **Sociétés urbaines et habitat** traite des politiques urbaines dans leurs fondements socio-économiques ; **Territoires et aménagement** s'intéresse aux enjeux du développement urbain durable et de la planification ; **Villes et architecture** répond aux enjeux de qualité des réalisations architecturales et urbaines ; **Technologies et construction** couvre les champs de l'innovation dans le domaine du bâtiment ; le PUCA développe une recherche incitative sur le **Futur des villes à l'impératif du développement durable**.

Ce plan 2007-2012 se décline, selon huit programmes finalisés dont les objectifs de recherche répondent aux défis urbains de demain. Ces programmes sont accompagnés par des ateliers thématiques de bilan des connaissances et des savoir-faire, ainsi que par des programmes transversaux à l'échelle des territoires et des villes et à l'échelle européenne avec la participation du PUCA à des réseaux européens de recherche.

Le PUCA, par ailleurs, assure le secrétariat permanent du programme de recherche sur l'énergie dans le bâtiment.



Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère
de l'Écologie,
de l'Énergie,
du Développement
durable et de
l'Aménagement
du territoire

ministère
du Logement
et de la Ville

Direction générale
de l'aménagement,
du logement
et de la nature

plan	urbanisme	construction	architecture
► Le gouvernement des villes et la fabrique du bien commun			
Polarisation sociale de l'urbain et services publics			
Citoyenneté et décision urbaine			
Intercommunalité et métropolisation			
Normes et fabrique du bien commun			
► Le renouveau urbain			
Rénovation urbaine et mixité sociale			
Renouvellement et recomposition des quartiers			
Créativité et attractivité des villes			
► L'avenir des périphéries urbaines			
Territoires urbains et sûreté			
Architecture de la grande échelle			
Habitat pluriel : densité, urbanité, intimité			
Systèmes périurbains et coûts d'urbanisation			
Dynamiques et pratiques résidentielles			
► Comportements résidentiels et défis démographiques			
Vieillesse de la population et choix résidentiels			
Habitat et services aux personnes âgées			
Évolutions démographiques et inégalités territoriales			
► Accès au logement			
Trajectoires résidentielles			
Recompositions institutionnelles de l'offre de logement			
Modes et formes de l'hébergement			
Économie foncière et immobilière			
► L'innovation dans l'architecture et la construction			
Le futur de l'habitat			
Logements optimisés : coûts, qualité, fiabilité, délai			
Concept qualité, habitat, énergie			
Observatoire des bâtiments durables			
Palmarès de l'innovation			
Évaluation énergétique du patrimoine existant (PREBAT)			
Bâtiments démonstrateurs (PREBAT)			
► Territoires et acteurs économiques			
Espaces urbain et dynamiques économiques			
Lieux, flux, réseaux dans la ville des services			
Développement économique local et mondialisation			
Économie de l'aménagement			
Attractivité des territoires			
► Vers des villes viables et acceptables			
Politiques territoriales et développement durable			
Risques technologiques : enjeux économiques et territoriaux			
Villa urbaine durable			
Quartiers durables			
Aménagement et démarches HQE			
Collectivités locales et politiques énergétiques (PREBAT)			
Collectivités locales et défi climatique (PREBAT)			

www.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca

ISBN 978-2-11-097025-1

15 €